



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

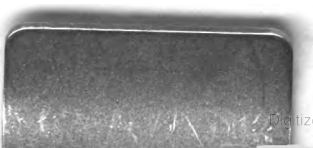
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





HD 15/
1

EX LIBRIS DOMUS
Bibliotheca
- artium -
BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60500 CHANTILLY
SANCTI STANISLAI

LES

MOINES D'OCCIDENT

BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines
60500 CHANTILLY

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

LES MOINES D'OCCIDENT

· DEPUIS SAINT BENOIT JUSQU'A SAINT BERNARD

PAR

LE COMTE DE MONTALEMBERT

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Fide ac veritate.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

TOME PREMIER



PARIS

JACQUES LECOFFRE, LIBRAIRE

RUE DU VIEUX-COLOMBIER, 29

1863

DÉDICACE

A SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX

TRÈS-SAINT PÈRE,

J'apporte aux pieds de Votre Sainteté un livre dont l'hommage lui appartient à plus d'un titre. Destiné à revendiquer la gloire d'une des plus grandes institutions du christianisme, ce travail sollicite tout spécialement la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ, chef suprême et protecteur naturel de l'Ordre Monastique. Longtemps et souvent interrompues, quelquefois pour le service de l'Église et le Vôtre, ces études ont été un jour reprises à la voix même de Votre Sainteté, lorsque, au milieu de l'enthousiasme inoubliable qui saluait son avènement, elle proclama, dans une

*

encyclique célèbre, les devoirs et les droits des Ordres religieux, et reconnu en eux « ces phalanges d'élite de l'armée du Christ, qui ont toujours été le boulevard et l'ornement de la république chrétienne comme de la société civile¹. »

En me permettant de lui dédier mon travail, Votre Sainteté sait bien que cette faveur inusitée ne peut avoir en aucune façon pour résultat de dérober à la critique ou à la discussion une œuvre sujette à toutes les imperfections comme à toutes les incertitudes humaines, et qui n'a d'ailleurs la prétention d'aborder que des questions livrées à la libre appréciation de tous les chrétiens.

C'est en vue des circonstances douloureuses et singulières où nous sommes que vous avez daigné, Très-Saint Père, comprendre et exaucer le vœu d'un de vos fils les plus dévoués, ambitieux d'imprimer à vingt ans de travaux le sceau de sa tendre vénération pour votre personne et votre autorité. Quel catholique pourrait, de nos jours, se livrer à la paisible étude du passé sans être troublé

1. Lectissimas illas auxiliares Christi militum turmas, quæ maximo tum christianæ, tum civili reipublicæ usui, ornameto atque præsidio semper fuerunt. *Encyclique* du 17 juin 1847.

par la pensée des dangers et des épreuves dont le Saint-Siège est assailli; sans être dominé par le désir de déposer un hommage filial aux pieds de celui qui représente aujourd'hui non-seulement l'infailible vérité, mais encore la justice et la bonne foi, le courage et l'honneur, indignement méconnus?

Veuillez donc, Très-Saint Père, agréer cette humble offrande d'un cœur enflammé par une sincère admiration pour vos vertus, une ardente et respectueuse sympathie pour vos douleurs; une inébranlable fidélité à vos imprescriptibles droits.

Je suis, avec le plus profond respect,

De Votre Sainteté,

Le très-humble et très-obéissant

Serviteur et fils,

CH. DE MONTALEMBERT.

Paris, 15 avril 1860.

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE DE CETTE OEUVRE.

Cæterum & mihi, vetustas res scribenti, nescio quo pacto, antiquus fit animus.

TITE-LIVE.

Ce livre est né d'une pensée plus restreinte que ne l'indique son titre. Après avoir raconté, il y a plus de vingt ans, dans l'*Histoire de sainte Élisabeth*, la vie d'une jeune femme en qui se résume la poésie catholique de la souffrance et de l'amour, et dont l'existence modeste et oubliée se rattachait néanmoins à l'époque la plus resplendissante du moyen âge, je m'étais proposé une tâche plus difficile : je voulais, en écrivant la vie d'un grand moine, contribuer à la réhabilitation des Ordres

Monastiques. Heureux d'avoir pu attirer quelques regards sur un côté de l'histoire religieuse trop longtemps obscurci et sacrifié, en glorifiant l'action du catholicisme sur les sentiments les plus tendres et les plus exaltés du cœur humain, j'espérais conquérir, par une étude d'un autre ordre, les mêmes suffrages, en vengeant la vérité catholique et historique sur le terrain même où elle a été le plus méconnue, et où elle rencontre encore le plus d'antipathies et de préjugés.

A qui cherche le type le plus accompli du religieux, saint Bernard se présente tout d'abord. Nul n'a jeté plus d'éclat que lui sur la robe du moine. Et cependant, chose étrange ! des nombreux auteurs qui ont écrit son histoire, excepté ses premiers biographes, qui commencèrent à l'écrire de son vivant, aucun n'a semblé préoccupé de ce qui la domine et l'explique, de sa profession monastique. De l'aveu de tous, saint Bernard fut un grand homme et un homme de génie : il exerça sur son siècle un ascendant sans pareil ; il régna par l'éloquence, la vertu et le courage. Plus d'une fois il décida du sort des peuples et des couronnes ; un jour même il tint entre ses mains la destinée de l'Église. Il sut remuer l'Europe et la précipiter sur l'Orient ;

il sut combattre et vaincre dans Abailard le précurseur du rationalisme moderne. Tout le monde le sait et le dit; tous le rangent volontiers à côté de Ximenès, de Richelieu et de Bossuet. Mais cela ne suffit pas. S'il fut, et qui en doute? un grand orateur, un grand écrivain, un grand personnage, c'était presque à son insu et bien malgré lui. Il fut et surtout il voulut être autre chose : il fut moine et il fut saint; il vécut dans un cloître et il fit des miracles.

L'Église a défini et constaté la sainteté de Bernard; l'histoire reste chargée de la mission de raconter sa vie et d'expliquer l'influence merveilleuse qu'il exerça sur ses contemporains.

Mais en voulant étudier la vie et l'époque de ce grand homme qui fut moine, on trouve que les papes, les évêques, les saints, qui étaient alors le boulevard et l'honneur de la société chrétienne, sortaient tous ou presque tous de l'Ordre Monastique comme lui. Qu'étaient-ce donc que ces moines? d'où venaient-ils? et qu'avaient-ils fait jusque-là pour occuper dans les destinées du monde une place si haute? Il fallait d'abord résoudre ces questions.

Il y a plus. En essayant de juger la période où vécut saint Bernard, on voit qu'il est impossible de l'expliquer ou de la comprendre, si on ne recon-

naît pas qu'elle est animée du même souffle qui a vivifié une époque antérieure dont elle n'est que la continuation directe et fidèle.

Si le XII^e siècle s'est incliné devant le génie et la vertu du moine Bernard, c'est parce que le XI^e avait été régénéré et pénétré par la vertu et le génie du moine qui s'appela Grégoire VII. Ni l'époque ni l'action de Bernard ne sauraient donc être envisagées à part de la crise salutaire qui avait préparé l'une et rendu l'autre possible ; et jamais un simple moine n'aurait été écouté et obéi comme le fut Bernard, si sa grandeur incontestée n'avait été précédée par les luttes, les épreuves et la victoire posthume de cet autre moine qui mourut six ans avant sa naissance. Il a donc fallu, non-seulement caractériser par un résumé consciencieux le pontificat du plus grand des papes sortis des rangs monastiques, mais encore passer en revue toute la période qui réunit les derniers combats de Grégoire aux premiers efforts de Bernard, et tenter ainsi le récit d'une lutte qui fut la plus grave et la plus glorieuse que l'Eglise ait jamais livrée, et où les moines furent les premiers à la peine comme à l'honneur.

Mais cela même ne suffisait pas. Bien loin d'être

les fondateurs de l'Ordre Monastique, Grégoire VII et Bernard n'en étaient que les rejetons, comme tant de milliers de leurs contemporains. Cet institut existait depuis plus de cinq siècles lorsque ces grands hommes surent en tirer un si merveilleux parti. Pour en connaître l'origine, pour en apprécier la nature et les services, il faut remonter à un autre Grégoire, à saint Grégoire le Grand, au premier pape sorti du cloître, et plus haut encore, à saint Benoît, législateur et patriarche des moines d'Occident. Il faut au moins entrevoir pendant ces cinq siècles les efforts surhumains tentés par ces légions de moines sans cesse renaissantes, pour dompter, pacifier, discipliner, purifier vingt peuples barbares successivement transformés en nations chrétiennes. C'eût été une injustice et une ingratitude révoltante que de se taire sur vingt générations d'indomptables laboureurs qui ont défriché les âmes de nos pères en même temps que le sol de l'Europe chrétienne, et n'ont laissé à Bernard et à ses contemporains que la fatigue du moissonneur.

Les volumes dont je commence aujourd'hui la publication sont destinés à cette tâche préliminaire.

Ambitieux de faire suivre à mes lecteurs la route que je n'étais frayée à moi-même, j'ai destiné ce long

préambule à faire connaître ce qu'était l'Ordre Monastique, et ce qu'il avait fait pour le monde catholique, avant l'avènement de saint Bernard à la première place dans l'estime et l'admiration de la chrétienté de son temps. Au point de vue littéraire, je le sais, on a tort d'éparpiller ainsi sur une longue série d'années et un grand nombre de noms, la plupart oubliés, l'intérêt qu'il était si facile de concentrer sur un seul point lumineux, sur un seul génie supérieur. C'est un écueil dont je comprends le danger. De plus, en montrant ainsi tant de grands hommes et tant de grandes choses avant celui qui devait être le héros de mon livre, j'affaiblirai certes l'effet de sa propre grandeur, le mérite de son dévouement, l'animation du récit. Je m'en garderais bien si je n'écrivais que pour le succès. Mais il y a pour tout chrétien une beauté supérieure à l'art, celle de la vérité. Il y a quelque chose qui nous tient plus à cœur que la gloire de tous les héros et même de tous les saints, c'est l'honneur de l'Église et sa marche providentielle au milieu des orages et des ténèbres de l'histoire. Je n'ai pas voulu sacrifier l'honneur d'une institution auguste, trop longtemps calomniée et proscrite, à l'honneur d'un seul homme. Si j'en avais été tenté, ce héros lui-même, Bernard,

le grand apôtre de la justice et de la vérité, m'en voudrait. Il ne me pardonnerait pas de le grandir aux dépens de ses prédécesseurs et de ses maîtres.

Ce sujet, ainsi développé, n'embrasse qu'un trop vaste horizon. Il tient à la fois au présent et au passé. Mille liens, aussi nombreux que visibles, le rattachent à toute notre histoire. Que l'on déploie la carte de l'ancienne France, ou celle de n'importe laquelle de nos provinces, on y rencontrera à chaque pas des noms d'abbayes, de chapitres, de couvents, de prieurés, d'ermitages, qui marquent l'emplacement d'autant de colonies monastiques. Quelle est la ville qui n'ait été ou fondée, ou enrichie, ou protégée par quelque communauté? Quelle est l'église qui ne leur doive un patron, une relique, une pieuse et populaire tradition? S'il y a quelque part une forêt touffue, une onde pure, une cime majestueuse, on peut être sûr que la religion y a laissé son empreinte par la main du moine. Cette empreinte a été bien autrement universelle et durable dans les lois, dans les arts, dans les mœurs, dans notre ancienne société tout entière. Cette société, dans sa jeunesse, a été partout vivifiée, dirigée, constituée par l'esprit monastique. Partout où l'on interrogera les

monuments du passé, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, en Espagne comme en Suède, en Écosse comme en Sicile, partout se dressera la mémoire du moine et la trace mal effacée de ses travaux, de sa puissance, de ses bienfaits, depuis l'humble sillon qu'il a le premier creusé dans les landes de la Bretagne ou de l'Irlande, jusqu'aux splendeurs éteintes de Marmoutier et de Cluny, de Melrose et de l'Escurial.

A côté de cet intérêt rétrospectif, il y a de plus un intérêt contemporain. Partout proscrits ou déshonorés dans le XVIII^e siècle, les Ordres religieux se sont partout relevés au XIX^e. Notre siècle aura assisté à la fois à leur ensevelissement et à leur renaissance. Ici on achève d'en extirper les derniers débris, et là ils repoussent déjà. Partout où la religion catholique n'est point l'objet d'une persécution ouverte, comme en Suède, partout où elle a pu conquérir sa part légitime de la liberté moderne, ils reparaissent comme d'eux-mêmes. On a eu beau les dépouiller et les proscrire : on les a vus partout revenir, quelquefois sous des dehors et des noms nouveaux, mais toujours avec leur ancien esprit. Ils ne réclament ni ne regrettent rien de leur antique grandeur. Ils se bornent à vivre, à prêcher

par la parole et par l'exemple, sans richesses, sans crédit, sans existence légale, mais non sans force, ni sans épreuves ; non sans amis, ni surtout sans ennemis.

Amis et ennemis ont intérêt à savoir d'où ils viennent, et où ils ont puisé le secret de cette vie si tenace et si féconde. J'offre aux uns comme aux autres un récit qui ne sera point un panégyrique, ni même une apologie, mais le témoignage sincère d'un ami, d'un admirateur, qui veut conserver l'impartiale équité que l'histoire commande, et qui ne dissimulera aucune tache afin d'avoir le droit de ne voiler aucune gloire.

CHAPITRE II

CARACTÈRE FONDAMENTAL DES INSTITUTIONS MONASTIQUES.

Quest' altri fuochi tutti contemplanti
Uomini furo, accesi di quel caldo
Che fa nascer i fiori e i frutti santi.
Qui è Macario, qui è Romoaldo :
Qui son li frati miei, che dentro a' chioftri
Fermaro i piedi, e tennero 'l cor saldo.

PAROLES DE SAINT BENOIT AU DANTE.
Parad., xxii.

Avant d'entamer ce récit, il a paru nécessaire de placer quelques aperçus sur le caractère fondamental du dévouement monastique, sur ce qui a été le principe tout à la fois des services qu'il a rendus et de la haine qu'il inspire.

Qui est-ce qui savait, il y a quelques années, ce que c'était qu'un moine ? Pour moi, je ne m'en doutais pas quand je commençai ce travail. Je croyais bien savoir à peu près ce qu'était un saint, ce qu'était l'Église ; mais je n'avais pas la moindre

notion de ce que pouvait être un moine ou un ordre monastique. J'étais bien de mon temps. Dans tout le cours de mon éducation domestique ou publique, personne, pas même parmi ceux qui étaient spécialement chargés de m'enseigner la religion et l'histoire, personne ne s'était jamais avisé de me donner la moindre notion des Ordres religieux. Trente ans à peine s'étaient écoulés depuis leur ruine, et déjà on les traitait comme ces espèces perdues, dont les ossements fossiles reparaissent de temps à autre, pour exciter la curiosité ou la répugnance, mais qui ne comptent plus dans l'histoire de ce qui vit. Je me figure que la plupart des hommes de mon âge se reconnaîtront là. Ne sommes-nous pas tous sortis du collège, sachant par cœur le compte des maîtresses de Jupiter, mais ignorant jusqu'au nom même des fondateurs de ces Ordres religieux qui ont civilisé l'Europe et tant de fois sauvé l'Église ?

La première fois que je vis un habit de moine, faut-il l'avouer ? ce fut sur les planches d'un théâtre, dans une de ces ignobles parodies qui tiennent trop souvent lieu aux peuples modernes des pompes et des solennités de la religion. Quelques années plus tard, je rencontrai, pour la première fois, un vrai moine : c'était au pied de la Grande-Chartreuse, à

l'entrée de cette gorge sauvage, le long de ce torrent bondissant, que n'oublient jamais ceux qui ont pu visiter un jour cette solitude célèbre. Je ne savais encore rien ni des services, ni des gloires que ce froc dédaigné devrait rappeler au chrétien le moins instruit; mais je me souviens encore de la surprise et de l'émotion que cette image d'un monde disparu versa dans mon cœur. Aujourd'hui même, après tant d'autres émotions, tant de luttes diverses et tant de travaux qui m'ont révélé l'immortelle grandeur du rôle des Ordres religieux dans l'Église, ce souvenir survit et me pénètre d'une infinie douceur. Combien je voudrais que ce livre pût laisser à ceux qui le rencontreront sur leur passage une impression semblable, et inspirer à quelques-uns, avec le respect de cette grandeur vaincue, le désir de l'étudier et le besoin de lui rendre justice!

On peut d'ailleurs, sans excès d'ambition, aspirer pour le moine à une justice plus complète que celle qu'il a obtenue jusqu'ici, même de la plupart des apologistes chrétiens des derniers temps. En prenant la défense des Ordres religieux, on a semblé surtout demander grâce pour ces augustes institutions, au nom des services rendus par elles aux sciences, aux lettres, à l'agriculture. C'était vanter

le superflu aux dépens de l'essentiel. Sans doute il faut constater et admirer la mise en culture de tant de forêts et de tant de déserts, la transcription et la conservation de tant de monuments littéraires et historiques, et cette érudition monastique que rien ne saurait remplacer; ce sont là de grands services rendus à l'humanité, et qui eussent suffi, si l'humanité était juste, pour couvrir les moines d'une éternelle égide. Mais ce qui est bien autrement digne d'admiration et de reconnaissance, c'est la lutte permanente de la liberté morale contre les servitudes de la chair; c'est l'effort constant de la volonté consacrée à la poursuite et à la conquête de la vertu chrétienne; c'est l'essor victorieux de l'âme dans ces régions suprêmes où elle retrouve sa vraie, son immortelle grandeur. Des institutions purement humaines, des pouvoirs purement temporels eussent pu, à la rigueur, conférer à la société les mêmes bienfaits matériels. Ce que les pouvoirs humains ne sauraient faire, ce qu'ils n'ont jamais entrepris, ce à quoi ils ne réussiront jamais, c'est à discipliner l'âme, à la transformer par la chasteté, l'obéissance, le sacrifice et l'humilité; c'est à retremper l'homme déchu par le péché dans une telle vertu, que les prodiges de la perfection évangé-

lique sont devenus, pendant de longs siècles, l'histoire quotidienne de l'Église. Voilà ce qu'ont voulu les moines, et voilà ce qu'ils ont fait. Le travail du corps ne leur semblait que la figure du travail de l'âme sur elle-même, qu'une première initiation à la vie intérieure. De tant de fondateurs et de législateurs de la vie religieuse, pas un n'a imaginé d'assigner pour but à ses disciples de défoncer la terre, de copier des manuscrits, de cultiver les arts ou les lettres, d'écrire les annales des peuples. Ce n'était là pour eux que l'accessoire, la conséquence souvent indirecte et involontaire d'un institut qui n'avait en vue que l'éducation de l'âme humaine, sa conformité avec la loi du Christ et l'expiation de sa corruption native par une vie de sacrifice et de mortification. Là était pour tous le but, le fond, l'objet suprême de l'existence, l'unique ambition, le mérite unique et la souveraine victoire.

Pour qui n'admet pas la chute originelle, la double nécessité de l'effort humain et de la grâce divine quand on veut échapper aux tristes conséquences de la nature tombée, il est clair que la vie monastique ne peut être qu'une grande et lamentable aberration. Pour qui ne connaît ni ne comprend les luttes de l'âme quand elle cherche dans l'amour de

Dieu poussé jusqu'à l'héroïsme une arme victorieuse, un remède souverain contre l'amour désordonné de la créature, ce culte mystérieux de la virginité, qui est la condition essentielle de la vie claustrale, demeure à jamais inintelligible. Mais, à ce point de vue, la révélation chrétienne, le sacerdoce institué par Jésus-Christ, sont également inadmissibles. En revanche, tout homme qui croit à l'incarnation du Fils de Dieu et à la divinité de l'Évangile doit reconnaître dans la vie monastique le plus noble effort qui ait jamais été tenté pour lutter contre la nature corrompue et pour approcher de la perfection chrétienne; tout chrétien qui croit à la perpétuité de l'Église doit discerner et vénérer dans cet institut, à travers tous les scandales et tous les abus qu'on voudra, l'impérissable semence du dévouement sacerdotal.

Ainsi s'expliquent, d'une part, l'immense importance des services que le clergé régulier a rendus à la religion, et, de l'autre, l'acharnement spécial et constant que les ennemis de l'Église ont toujours déployé contre lui. Il devrait suffire, ce semble, d'ouvrir l'histoire des peuples catholiques, pour demeurer saisi en présence de ce double spectacle. Depuis la fin des persécutions romaines, la gran-

deur, la liberté et la prospérité de l'Église, ont toujours été exactement proportionnées à la puissance, à la régularité et à la sainteté des Ordres religieux qu'elle renfermait dans son sein¹. On peut l'affirmer sans crainte : partout et toujours elle a été d'autant plus florissante que les communautés religieuses ont été plus nombreuses, plus ferventes et plus libres.

Au lendemain de la paix de l'Église, les moines de la Thébaïde et de la Palestine, de Lérins et de Marmoutier, assurent d'innombrables champions à l'orthodoxie contre les tyrans ariens du Bas-Empire. A mesure que les Francs achèvent de conquérir la

1. Les Ordres religieux en général peuvent se distinguer en quatre grandes catégories : 1^o les *Moines* proprement dits, qui comprennent les Ordres de saint Basile et celui de saint Benoît, avec toutes ses branches, Cluny, les Camaldules, les Chartreux, les Cisterciens, les Célestins, Fontevrault, Grandmont ; tous antérieurs au xiii^e siècle ; 2^o les *Chanoines réguliers*, qui suivaient la règle de saint Augustin, et qui n'ont jamais jeté un grand éclat, ni rendu d'éminents services, mais auxquels se rattachèrent deux Ordres illustres, celui de Prémontré, et celui de la Merci, pour la rédemption des captifs ; 3^o les *Frères* ou religieux mendiants (*Frati*), qui comprennent les Dominicains, les Franciscains (avec toutes leurs subdivisions en Conventuels, Observantins, Récollets, Capucins), les Carmes, les Augustins, les Servites, les Minimes, et en général tous les Ordres créés du xiii^e au xvi^e siècle ; 4^o enfin les *Clercs réguliers*, forme affectée exclusivement aux Ordres créés au xvi^e siècle et depuis, tels que les Jésuites, les Théatins, les Barnabites, etc. Les Lazaristes, les Oratoriens, les Eudistes, ne sont, comme les Sulpiciens, que des prêtres séculiers réunis en congrégation.

Gaule et deviennent la race prépondérante entre toutes les races germaniques, ils se laissent émouvoir, convertir et diriger par les fils de saint Benoît et de saint Colomban.

Du vi^e au ix^e siècle, ce sont les missionnaires et les évêques Bénédictins qui donnent à l'Église la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, la Scandinavie, et qui fournissent aux fondateurs de tous les royaumes de l'Occident des auxiliaires indispensables à l'établissement de la civilisation chrétienne.

Aux x^e et xi^e siècles, ces mêmes Bénédictins, concentrés sous la forte direction de l'ordre de Cluny, luttent victorieusement contre les dangers et les abus du régime féodal, et donnent à saint Grégoire VII l'armée qu'il lui fallait pour sauver l'indépendance de l'Église, pour détruire le concubinage des prêtres, la simonie et l'investiture temporelle des bénéfices ecclésiastiques.

Au xii^e, l'ordre de Cîteaux, couronné par saint Bernard d'une splendeur sans rivale, devient l'instrument principal de la bienfaisante suprématie du Saint-Siège, sert d'asile à saint Thomas de Cantorbéry et de boulevard à la liberté de l'Église, jusque sous Boniface VIII¹.

1. On raconte que ce pape donna à l'abbé de Cîteaux le privilège

Au ^{xiii}e et au ^{xiv}e, les Ordres nouveaux institués par saint François, saint Dominique et leurs émules, maintiennent et propagent partout l'empire de la foi sur les âmes et sur les institutions sociales; renouvellent la lutte contre le venin de l'hérésie, contre la corruption des mœurs; substituent aux croisades l'œuvre de la rédemption des captifs chrétiens; enfantent dans saint Thomas d'Aquin le prince des docteurs et des moralistes chrétiens, que la foi consulte comme le plus fidèle interprète de la tradition catholique, et en qui la raison reconnaît le glorieux rival d'Aristote et de Descartes.

Au ^{xv}e, l'Église subit le grand schisme et tous les scandales qui en résultent : aussi les anciens Ordres sont-ils déchus de leur ferveur primitive, et aucun nouvel institut ne vient rajeunir le sang chrétien.

On sait quels furent, au ^{xvi}e, les progrès invincibles de la réforme jusqu'au jour où les Jésuites, solennellement approuvés par le dernier concile gé-

réserve aux papes d'avoir un sceau où ce prélat était représenté assis, en lui disant : *Quoniam tu mecum solus stetisti, solus mecum sedebis*. — Quant à saint Thomas Becket, il fut immolé devant l'autel de Saint-Benoît, dans la cathédrale monastique de Cantorbéry, et quand on le dépouilla, on trouva sous ses vêtements archiépiscopaux l'habit religieux de l'Ordre de Cîteaux : « Voyez, voyez, » dirent les assistants, « c'était un véritable moine, et nous ne le savions pas ! »

néral, vinrent se mettre en travers du torrent et garder à l'Église au moins la moitié de son apanage.

Au xvii^e siècle, les splendeurs de l'éloquence et de la science catholiques sont contemporaines des grandes réformes de Saint-Maur et de la Trappe, des fondations de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul et du merveilleux épanouissement de la charité chrétienne dans toutes ces congrégations de femmes, dont la plupart ont survécu pour notre bonheur.

Au xviii^e enfin, les Ordres religieux, définitivement absorbés par la Commende, infectés par la corruption qu'engendraient les envahissements du pouvoir temporel, ou décimés par la persécution, succombent presque tous; mais aussi l'Église traverse les épreuves les plus humiliantes, et jamais le monde ne put la croire plus voisine de sa chute!

Où trouver dans l'histoire une leçon plus concluante et plus incontestable que cette coïncidence perpétuelle? Et ne faut-il pas tirer la même conséquence de la guerre plus ou moins flagrante que tous les siècles ont livrée à l'Église? Ne sont-ce pas les moines que les ennemis et les oppresseurs de l'Église ont toujours le plus détestés, le plus poursuivis?

Sans méconnaître des torts trop réels, ni les funestes prétextes qu'ont pu fournir des abus trop longtemps impunis, ne doit-on pas avouer que partout où l'on a voulu frapper la religion au cœur, c'est toujours aux Ordres religieux qu'on a porté les premiers coups? Les attentats contre l'autorité du Saint-Siège, contre l'indépendance de l'épiscopat, contre la constitution et la propriété du clergé séculier, n'ont-ils pas toujours et partout été précédés par la suppression et la spoliation des communautés régulières? Henri VIII et les premiers réformateurs n'ont-ils pas été servilement imités dans cette tactique par Joseph II et par la Révolution française? Et si nous avons le loisir ou le courage de jeter ici un coup d'œil sur l'histoire du xix^e siècle, n'y verrions-nous pas les adversaires du catholicisme partout conjurés pour extirper les derniers débris des institutions monastiques, et pour proscrire les germes de cette renaissance de la vie claustrale qui s'est partout rencontrée avec la renaissance même de la foi et des mœurs chrétiennes?

Dieu nous garde de vouloir déduire de ces coïncidences merveilleuses une identité absolue entre l'Église et les Ordres religieux! Nous ne confondons pas des institutions saintes et salutaires, mais

sujettes à toutes les infirmités humaines, avec la seule institution fondée par Dieu et pour l'éternité. Nous ne nierons pas que l'Église puisse subsister et triompher sans elles. Mais jusqu'à présent il a plu à Dieu d'établir une glorieuse solidarité entre la prospérité de l'Église et celle des Ordres religieux, entre leur liberté et la sienne. Pendant dix siècles ces Ordres ont été le plus sûr boulevard de l'Église et lui ont fourni ses plus illustres pontifes. Pendant dix siècles le clergé séculier, trop naturellement exposé à subir l'influence du monde, a presque toujours été surpassé en dévouement, en sainteté, en courage par les réguliers, retranchés dans leurs monastères comme dans des citadelles où ils retrouvaient la paix et la force en se retenant dans l'austérité, la discipline et le silence. Pendant dix siècles, les religieux ont été ce qu'ils sont encore de nos jours, les missionnaires les plus intrépides, les plus infatigables propagateurs de l'Évangile. Enfin, pendant dix siècles les institutions monastiques ont doté l'Église à la fois d'une armée active et permanente et d'une réserve éprouvée. Comme les armes différentes d'une même armée, elles ont déployé dans la diversité même de leurs règles et de leurs tendances cette variété dans l'unité qui con-

stitue la beauté féconde, la souveraine majesté du catholicisme, et en outre elles ont pratiqué, autant que le comporte la faiblesse humaine, ces conseils évangéliques, dont l'accomplissement conduit à la perfection chrétienne. Occupées surtout à s'ouvrir le chemin du ciel, elles ont donné à la terre la plus grande, la plus noble des leçons en lui montrant jusqu'où l'homme peut atteindre sur les ailes de l'amour épuré par le sacrifice et de l'enthousiasme réglé par la foi.

CHAPITRE III

DE LA VÉRITABLE NATURE DES VOCATIONS MONASTIQUES.

Confortare, et esto vir.

III REG. II, 2.

... Se' l mondo sapesse' l cuor ch' egli ebbe...
Affai lo loda, e più lo loderebbe.

DANTE, *Parad.*, C. VI.

Mais à peine a-t-on embrassé d'un premier regard cette prodigieuse influence exercée par les Ordres religieux sur la société chrétienne, qu'on est amené à se demander d'où sortait ce grand nombre d'hommes qui, pendant tant de siècles, ont peuplé les monastères, et où se recrutait cette armée permanente de la prière et de la charité.

Sans doute il existe au fond de la nature humaine une tendance instinctive, bien que confuse et passagère, vers la retraite et la solitude. Ses manifestations se retrouvent à toutes les époques de

l'histoire, dans toutes les religions, dans toutes les sociétés, excepté peut-être chez les peuplades sauvages ou au sein de ces civilisations corrompues dont l'excès et le raffinement ramènent trop souvent l'humanité à l'état sauvage. Qui donc, à moins d'être complètement dépravé par le vice ou appesanti par l'âge et la cupidité, n'a pas éprouvé, une fois au moins avant de mourir, l'attrait de la solitude? Qui n'a ressenti le désir ardent d'un repos durable et régulier, où la sagesse et la vertu pussent fournir un aliment continuel à la vie de l'esprit et du cœur, à la science et à l'amour? Où est l'âme chrétienne, quelque enchaînée qu'elle soit par les liens du péché, quelque souillée qu'elle ait pu être par le contact des bassesses terrestres, qui n'ait soupiré parfois après le charme et le repos de la vie religieuse, et respiré de loin le parfum qu'exhale un de ces suaves et secrets asiles¹ habités par la vertu et le dévouement, et consacrés à la méditation de l'éternité? Qui n'a rêvé un avenir où il pourrait, pour un jour au moins, dire de lui-même avec le prophète : « *Sedebit solitarius et tacebit?* » Qui n'a compris

1. Habent montes castelli secreta suavia, ut velut anachoretæ, præstante Domino, feliciter esse possitis. CASSIODOR., *Divin. litter.*, c. 29.

qu'il fallait réserver au moins quelques coins du monde, en dehors des révolutions, des agitations, des convoitises de la vie ordinaire, pour y réunir les concerts de l'adoration et de la reconnaissance des hommes à toutes ces voix de la nature, à tous ces chœurs de la création qui bénissent et vénèrent le Créateur?

Mais, pour que cet entraînement vers la solitude ne dégénérât pas en une infirmité de l'esprit, en une lâche désertion des devoirs et des épreuves de la vie, il fallait que la religion, avec tout ce qu'elle a de plus pur et de plus fort, vînt le justifier en le réglant. « J'approuve, » dit un grand évêque français du XII^e siècle, « j'approuve la vie de ces hommes pour qui la cité n'est qu'une prison, qui trouvent le paradis dans la solitude, qui y vivent du travail de leurs mains, ou qui cherchent à s'y refaire l'esprit par la douceur de la vie contemplative; qui boivent des lèvres de leur cœur à la fontaine de vie, et oublient tout ce qui est en arrière d'eux pour ne regarder qu'en avant. Mais, ni les plus secrètes forêts, ni les plus hautes montagnes, ne donnent le bonheur à l'homme, s'il n'a en lui-même la solitude de l'esprit, la paix de la conscience, les ascensions du cœur, *ascensiones in corde*;

autrement il n'y a pas de solitude qui n'enfante la paresse, la curiosité, la vaine gloire, avec tous les orages des plus périlleuses tentations ¹. »

Aussi, pour les moines, la vie solitaire n'était pas une infirmité ou un caprice : c'était une institution où ils trouvaient, ainsi que le démontre la langue même qu'ils parlaient, l'Ordre et la Règle.

Ce n'était donc point, sauf les exceptions inséparables de tout phénomène général, un instinct irréflechi, une émotion passagère ou superficielle qui enrôlait tant de chrétiens, dès leur jeune âge, sous la sévère discipline du cloître. Tout au contraire, quand on recherche, dans les monuments de l'histoire, l'origine humaine et l'explication naturelle des vocations monastiques, on voit qu'elles naissent surtout d'un sentiment souvent précoce, mais toujours profond et raisonné, de la vanité des choses humaines, de la défaite constante du bien et du vrai sur la terre.

1. ... Anachoretarum vitam non improbo... quibus est solitudo paradisi et civitas carcer... Non beatum faciunt hominem secreta sylvarum, cacumina montium, si secum non habet solitudinem mentis, sabbatum cordis, tranquillitatem conscientiae, ascensiones in corde, sine quibus omnem solitudinem comitantur mentis acedia, curiositas, vana gloria, periculosae tentationum procellae. YVES DE CHARTRES, ép. 192. — Voyez aussi sa belle épît. 256 sur les avantages de la vie cénobitique comparée à celle des anachorètes.

Le triomphe du mal ici-bas, sous sa forme la plus répugnante, celle du mensonge, n'est-ce pas là ce qu'enseigne l'histoire du genre humain, tout comme l'histoire de la vie même la plus obscure ? Nous la recevons tous, cette amère et cruelle leçon : nous avons tous par devers nous cette poignante expérience. Mais elle nous arrive tard et, si j'ose le dire, d'en bas. Elle sort des mécomptes et des fatigues d'une vie trop souvent disputée par le mal aux vellétés du bien. Elle arrive à l'âge où déjà énervés par nos fautes, abattus par nos mécomptes, souillés par nos chutes, nous ne sommes plus capables de changer de vie, de prendre un parti généreux et de secouer le joug.

Pour eux, au contraire, pour ces moines d'autrefois qui ont rempli le monde chrétien de leurs œuvres et de leur nom, cette conviction leur venait d'en haut, par les seules révélations de la foi, par la contemplation de la justice de Dieu dans son éternité. Elle les saisissait dès l'aurore de leur existence, à ce moment décisif où subsiste dans toute sa plénitude cette liberté de l'âme que l'âge trop souvent enchaîne et annule, où toute âme bien née aspire à tout ce qui est grand, beau et fort, où elle se sent capable de tous les efforts, de tous les

courages, de tous les dévouements, de tous les généreux entraînements. Du sein de cette jeunesse fugitive, et avec cette vigueur, cette élasticité morale que l'on sent si souvent disparaître avant même d'en avoir eu la conscience entière, ils prenaient leur vol vers une région inaccessible aux humiliations de la vertu et de la vérité.

Résolus à se dérober, autant qu'il était en eux, à l'empire du mensonge et du mal, à l'instabilité des choses humaines, aux lamentables affaissements de l'âge, ces jeunes athlètes cherchaient à mettre d'accord leur vie avec leur conviction, et par le fier et pur élan de leur libre volonté, ils consacraient au service du prochain, à l'amour de Dieu, aux seuls biens de l'âme, une énergie virginale dont rien n'avait encore terni la pureté ni amolli la trempe.

Une des plus singulières erreurs de plusieurs apologistes de la vie monastique a été de la regarder comme un asile pour les âmes tristes, fatiguées, mécontentes de leur lot dans le monde, inhabiles à tenir la place où la société les relègue, consumées par les mécomptes ou brisées par la douleur. « S'il est des lieux pour la santé des corps, » a dit M. de Chateaubriand, « ah ! permettez

à la religion d'en avoir aussi pour la santé de l'âme, elle qui est bien plus sujette aux maladies et dont les infirmités sont bien plus douloureuses, bien plus longues et bien plus difficiles à guérir. » L'idée est poétique et touchante, mais elle n'est pas vraie. Les monastères n'étaient nullement destinés à recueillir les invalides du monde. Ce n'étaient pas les âmes malades, c'étaient au contraire les âmes les plus saines et les plus vigoureuses que la race humaine ait jamais produites, qui se présentaient en foule pour les peupler. La vie religieuse, loin d'être le refuge des faibles, était au contraire l'arène des forts.

Quelquefois, il est vrai, par un de ces merveilleux contrastes qui abondent dans les œuvres inspirées par la religion, cette carrière pleine de combats et de triomphes surnaturels, cette vie où la vertu, où la force chrétienne atteignait son apogée, était précisément celle où se réfugiaient des âmes naturellement infirmes, des cœurs meurtris dans les combats de la vie du monde. Comme la civilisation moderne, à côté de ses incontestables bienfaits, a trop souvent pour conséquence d'augmenter le nombre et l'intensité de ces maladies de l'âme, il pouvait n'être pas sans intérêt, du point de vue purement social, de leur conserver un abri

et de leur ménager un traitement. Il est bien possible que, même sous ce rapport, la ruine des Ordres religieux ait été une calamité publique, et qu'elle n'ait pas été sans quelque influence sur cet effrayant accroissement du nombre des suicides que constate chaque année la statistique criminelle ¹.

Mais, à vrai dire, l'on ne rencontre guère que dans les romans ces vocations produites par les mécomptes, les chagrins, la mélancolie. Je n'en trouve aucune trace sérieuse ou profonde dans l'histoire, et pas plus dans les traditions des communautés dégénérées des temps modernes, que dans les siècles héroïques de leurs annales. Sans doute il y a eu des âmes jetées dans le cloître par un grand malheur, par une disgrâce éclatante, par la perte d'un être passionnément aimé; et j'en citerai quelques exemples curieux et touchants. Mais ils sont infiniment rares. Présenter en thèse

1. « Le nombre des suicides n'a pas cessé de s'accroître chaque année, depuis que la statistique criminelle le constate. » *Rapport de M. Odilon Barrot, garde des sceaux, au président de la République*, du 29 septembre 1849. — Ce nombre était de 1,739 en 1826, de 3,402 en 1846, de 3,674 en 1852. Il s'est élevé jusqu'à 4,189 en 1856. Dans l'espace de 27 années, de 1826 à 1853, 71,418 personnes se sont donné volontairement la mort en France. — En Angleterre le nombre est moins élevé, malgré le préjugé contraire : de 1852 à 1856, on n'a constaté dans le Royaume-Uni, qui a 24 millions d'habitants, que 5,415 suicides, ce qui ne fait que 1,100 par an.

générale la vie religieuse comme un asile pour la faiblesse et la tristesse, comme un lieu de refuge pour cette mélancolie, qui était précisément proscrite et poursuivie dans la vie claustrale comme un vice, sous le nom d'*acedia*, c'est aller à l'encontre des faits et de la raison.

Le caractère distinctif qui éclate dans toute la série des grandes créations, des grandes existences monastiques, que je voudrais dérouler devant mes lecteurs, c'est la force. Non pas cette force que l'homme a en commun avec certains animaux; non pas cette force matérielle dont les méprisables triomphes démoralisent le monde; non pas cette force extérieure dont d'aveugles et lâches chrétiens invoquent trop souvent le dangereux secours; non pas cette force qui consiste à imposer à autrui ses convictions ou ses intérêts; mais celle qui consiste à se discipliner soi-même, à se régler, à se contenir, à dompter la nature rebelle; celle qui est une vertu cardinale et qui règne sur le monde par le courage et par le sacrifice. Je n'hésite pas à dire que les moines, les vrais moines des grands siècles de l'Église, sont les représentants de la virilité sous sa forme la plus pure et la plus énergique, de la virilité intellectuelle et morale, de la virilité condensée en

quelque sorte par le célibat, protestant contre toute bassesse et toute vulgarité¹, se condamnant à des efforts plus grands, plus soutenus, plus profonds que n'en exige aucune carrière mondaine, et arrivant ainsi à ne faire de la terre qu'un marche-pied vers le ciel et de la vie qu'une longue série de victoires.

Oui, grâce à la robuste constitution qu'ils avaient reçue de leurs fondateurs, grâce à cette incomparable discipline de l'âme qu'avaient su créer tous les législateurs monastiques, le moine puisait dans la solitude le trésor d'une force que le monde n'a jamais surpassée ni même égalée. *La solitude, a dit un vénérable religieux de nos jours, la solitude est la patrie des forts, le silence leur prière* ². L'histoire monastique tout entière n'est que la démonstration de cette vérité. Et comment en eût-il été autrement? qu'était-ce que leur vie, si ce n'est ne protestation permanente contre la faiblesse humaine? une réaction chaque jour renouvelée contre tout ce qui rabaisse et énerve l'homme? une aspira-

1. « Il est certain qu'en perdant ces institutions de la vie monastique, l'esprit humain a perdu une grande école d'originalité... Or, tout ce qui a contribué à maintenir dans l'humanité une tradition de noblesse morale est digne de respect, et, en un sens, de regret, lors même que ce résultat a dû être acheté par beaucoup d'abus et de préjugés. » ERNEST RENAN, *Journal des Débats* du 16 janvier 1855.

2. Le P. DE RAVIGNAN, *de l'Institut des Jésuites*, p. 31.

tion perpétuelle vers tout ce qui plane sur la vie terrestre et la nature déchue? Dans les monastères fidèles à leur constitution primitive, le mépris de la vie, ce secret des héros, était enseigné et pratiqué à chaque instant du jour. L'âme, toujours élevée à Dieu par les moindres habitudes de la règle quotidienne, lui offrait sans relâche le triomphe des forces les plus pures et des instincts les plus généreux de la nature humaine sur les sens et sur les passions.

De là vient que la vie monastique a toujours été comparée à une milice. « Venez voir, dit saint Jean Chrysostome, venez voir les tentes de ces soldats du Christ, venez voir leur ordre de bataille. Ils combattent tous les jours, et tous les jours ils défont et ils immolent les passions qui nous assiègent ¹. » *Milites Christi* : c'est ainsi que les désignaient déjà saint Augustin ² et Cassiodore ³. Le terme de *miles*, qui avait été créé pour les citoyens armés de la république romaine, ne signifiait plus alors que les mercenaires des armées impériales ; mais, quand plus tard, et à mesure que se développèrent les insti-

1. S. JOAN. CHRYSOST., *Homil. in Matth.*, 69-70, p. 771-779; éd. Gaume.

2. Éd. Gaume, t. II, 1237, et VIII, 336.

3. *De Divin. Instit.*, c. 30.

tutions libres et fières des races germaniques, ce mot de *miles* changea encore une fois d'acception, et servit à désigner le chevalier des temps féodaux, cette nouvelle analogie fut adoptée par la voix unanime des peuples nouveaux. Charlemagne qualifie les abbés de son empire de *Chevaliers de l'Église* ¹, et tous les biographes, tous les historiens, tous les écrivains sortis du cloître, ne cessent de reconnaître dans l'Ordre monastique la *Chevalerie de Dieu*. Cette comparaison entre les deux chevaleries, laïque et monastique, est, on peut l'affirmer, le lieu commun de l'histoire des Ordres religieux et de la biographie des saints qui les ont fondés et illustrés. Saint Anselme et saint Bernard l'emploient presque à chaque page de leurs écrits. Un siècle plus tard, saint François d'Assise n'entendait pas autrement sa mission. Il disait en parlant de ses disciples d'élite : « Ce sont là mes paladins de la Table Ronde. » Dans ses songes d'adolescent, ce fils d'un marchand de laine avait vu la boutique de son père pleine de boucliers, de lances, de harnachements militaires, vision prophétique de la guerre qu'il devait livrer à l'ennemi

1. Optamus enim vos, sicut decet *Ecclesiæ milites*, et interius devotos et exterius doctos esse.

du genre humain : et, au déclin de sa vie, les stigmates de la Passion dont il reçut l’empreinte semblaient aux yeux de ses contemporains les insignes et comme les armoiries du Christ dont il s’était constitué le vaillant, l’invincible chevalier¹.

Et, comme le sacrifice de soi est le principe du courage militaire et la raison de ce prestige qui s’attache à la gloire militaire par-dessus toutes les autres gloires humaines, ainsi, dans l’ordre spirituel, le sacrifice quotidien de soi par l’obéissance monastique explique et justifie la suprême estime que l’Église a toujours accordée aux religieux. De là encore cette nécessité des assujettissements minutieux et continuels dans toute règle monastique, comme dans toute armée la nécessité de ces règlements de détail sur la discipline, quelquefois puérils ou vexatoires en apparence, mais dont la moindre infraction en temps de guerre est punie de mort.

1. Nocte quadam... videbatur ei domum suam totam habere plenam... sellis, clypeis, lanceis, et cæteris apparatus... Non consueverat talia in domo sua videre, sed potius pannorum cumulos ad vendendum... Responsum est ei omnia hæc arma sua fore militumque suorum... Opportune multum arma traduntur contra Fortem armatum militi pugnato. THOMAS DE CELANO, *Vita prima*, ap. BOLLAND., t. II Oct., p. 685. — Eia nunc, strenuissime miles, ipsius fer arma invictissimi ducis... Fer vexillum... Fer sigillum... Dux in militia Christi futurus, armis deberes cœlestibus signoque crucis insignibus decorari. S. BONAVENT., *Vit. altera*, ibid., p. 779.

Ce courage chevaleresque qu'ils déployaient chaque jour contre le péché, contre leur propre faiblesse, les animait encore, quand il le fallait, à l'encontre des princes et des potentats qui abusaient de leur autorité. C'est chez eux surtout qu'il faut chercher cette énergie morale qui inspire à l'homme la force et le besoin de résister à l'injustice, de protester contre les abus de la puissance, même quand ces abus et ces iniquités ne retombent pas directement sur lui. Cette énergie, sans laquelle toutes les garanties d'ordre, de sécurité et d'indépendance, inventées par la politique, demeurent illusoires, était inhérente au caractère et à la profession des moines. Dès les premiers temps de leur histoire, et au sein des abjectes bassesses de la cour de Byzance, on les signalait comme étant ceux d'entre tous les hommes qui parlaient avec le plus de liberté aux rois¹. De siècle en siècle et tant qu'ils restèrent à l'abri des corruptions du pouvoir temporel, ils conservèrent ce glorieux privilège. On le verra à chaque page de ce récit : on y verra le moine armé d'une intrépide franchise, d'un indomptable cou-

1. Hoc enim maxime genus hominum summa cum libertate regibus collocti sunt. — C'est ainsi que Montfaucon traduit le passage de saint Jean Chrysostome, *Adv. oppugn. Vit. mon.*, p. 85 ; éd. Gaume.

rage contre l'oppression, et on comprendra quels secours l'innocence et le malheur puisaient auprès d'eux, dans ces temps où nul ne craignait de rester sans défense en invoquant contre l'oppresser la malédiction de Dieu et celle des têtes à capuchon¹. A mille ans de distance, on retrouve le même calme et indomptable courage dans la réprimande adressée par saint Benoît au roi Totila², et dans la réponse de l'obscur prieur de Solesmes au seigneur de Sablé, contre lequel il avait dû soutenir les privilèges de son prieuré. Ce seigneur, l'ayant rencontré un jour sur le pont de sa ville, lui dit : « Moine, si je ne craignais Dieu, je te jetterais dans la Sarthe ! » — « Monseigneur, » repartit le moine, « si vous craignez Dieu, je n'ai rien à craindre³. »

Aussi était-ce sous la dictée des moines que les chrétiens insurgés contre les abus de la force écrivaient les garanties civiles et politiques qu'ils arrachaient à d'injustes maîtres. C'était à la garde des moines qu'ils confiaient ces chartes de liberté où

1. Cucullati. *Anglo-Saxon Chronicle*, éd. Gibson.

2. S. GREGORII MAGNI, *Vit. S. Patr. Bened.*, c. 15.

3. *Ms. de la Bibl. royale*, cité dans l'*Essai hist. sur l'abbaye de Solesmes*, 1846, p. 46. — Ce prieur s'appelait Jean Bougler; il fut élu en 1515, et orna son église des remarquables sculptures qu'on y admire encore.

étaient inscrites les conditions de leur obéissance¹. C'était dans les cloîtres des moines qu'on venait chercher non-seulement la sépulture des rois, des grands et des vainqueurs, mais encore celle des faibles, des vaincus. Là trouvaient un dernier asile les victimes de la tyrannie, de l'injustice, de tous les excès du pouvoir humain². Là dormaient en paix, au sein de la prière perpétuelle, l'exilé, le supplicié, le proscrit³. Ces admirables vers de Stace, que les moines nous ont conservés, sur le temple de la Clémence à Athènes, se trouvaient réalisés au sein de la vie monastique :

Sic tutum sacrasse loco mortalibus ægris
 Confugium, unde procul starent iræque minæque
 Regnaque, et a justis Fortuna recederet aris...
 Huc victi bellis, patriaque e sede fugati...
 Conveniunt, pacemque rogant⁴...

Jamais hommes ne connurent moins que les moines

1. Témoin, pour n'en citer qu'un exemple entre mille, la Charte de *libertatibus comitatus Devonix*, conservée à l'abbaye de Tavistock. DIBBY, x, 167.

2. Voir dans les *Formules inédites de la bibl. de Saint-Gall*, publiées par M. de Rozière, celles par lesquelles les abbés intercédèrent auprès des seigneurs pour obtenir la grâce des serfs qui avaient encouru la colère de leur maître.

3. Voir dans INGULPHE DE CROYLAND la belle histoire du comte Waltheof, victime des Normands, dont il sera question plus loin.

4. *Théb.*, XII, v. 481.

la crainte du plus fort, ni les lâches complaisances envers le pouvoir. Au sein de la paix et de l'obéissance du cloître, il se formait chaque jour des cœurs trempés pour la guerre contre l'injustice, d'indomptables champions du droit et de la vérité. Les grands caractères, les cœurs vraiment indépendants, ne se trouvèrent nulle part plus nombreux que sous le froc. Il y avait là, et en foule, des âmes calmes et fières, droites et hautes, autant qu'humblés et ferventes, de ces âmes que Pascal appelle *parfaitement héroïques*.

« *La liberté*, » dit un saint moine du VIII^e siècle, « *la liberté ne succombe point, parce que l'humilité s'incline librement*¹. » Et en plein moyen âge, un autre moine, Pierre de Blois, écrivait ces fières paroles qui résument à la fois le code politique de cette époque et l'histoire de l'Ordre Monastique : « *Il y a deux choses pour lesquelles tout fidèle doit résister jusqu'au sang : la justice et la liberté*². »

C'est assez dire qu'on ne les trouve guère en-

1. Nec ideo libertas succubuit, quia humilitas semetipsam libere prostravit. AMBROSIUS AUTPERTUS, *Abb. S. Vincentii ad Vultur.*, ann. 768.

2. Duo sunt, justitia et libertas, pro quibus quisque fidelis usque ad sanguinem stare debeat. PETR. BLESENS., *de Inst. episcop.*

tachés de cette servilité politique qui a si souvent et si lamentablement déparé les annales du clergé, qui a commencé dès Constantin et qui, parfois oubliée ou écartée dans les grandes époques où la liberté et la dignité humaines se font jour triomphalement, reparaît comme une lèpre incurable dans les périodes, bien autrement fréquentes et bien autrement prolongées, d'abaissement et de servitude. Les saints eux-mêmes n'ont pas toujours su échapper à la contagion de cette fatale illusion qui a porté trop de pontifes et de docteurs à chercher l'idéal de la société chrétienne dans une résurrection de l'Empire romain transformé en monarchie catholique. Les moines, plus qu'aucune autre fraction de la chrétienté, plus qu'aucune autre corporation ecclésiastique, s'y sont dérobés. Il est rare, bien rare, de trouver parmi eux des instruments ou des apôtres du pouvoir absolu. Quand cette anomalie se présente, elle révolte plus qu'ailleurs. J'ai noté quelques traits de cette bassesse dont le contraste fait d'autant mieux ressortir la mâle et noble indépendance qui, dans l'ordre social et politique, a toujours distingué les moines des siècles de foi.

Mêlés au monde plus qu'il ne convenait peut-

être, et entraînés par la confiance et l'affection même qu'ils inspiraient au sein d'intérêts et de conflits qui leur étaient étrangers, ils n'en sortaient pas toujours intacts; mais, en revanche, ils y portaient des qualités dont le monde a toujours grand besoin et dont il aurait dû leur savoir plus de gré. Ils ne croyaient pas que la piété, l'orthodoxie, la sainteté même, pussent jamais dispenser de l'honneur et de la probité. Quand cette misère se faisait jour, quand des prélats ou des religieux se montraient indifférents ou infidèles aux devoirs de la vie publique, aux obligations de l'honnête homme, aux lois de l'humanité, de la reconnaissance, de l'amitié, ils s'en indignaient et savaient très-bien les signaler et les flétrir dans leurs annales. On les voit sans cesse placer les vertus naturelles, les services rendus à la cité, à la société humaine, à côté de ces merveilles de la pénitence et de l'amour de Dieu qu'ils ont si soigneusement enregistrées, et l'on aime à suivre, à travers les âges, la nombreuse série de moines aussi actifs que pieux, aussi courageux que fervents, à qui revient de droit le court et noble éloge décerné par la Chronique saxonne à un abbé qui se distingua pendant les orages de la conquête normande : « *Ce fut un bon*

*moine et un honnête homme, aimé de Dieu et des honnêtes gens*¹. »

Pour moi qui vis depuis plus de vingt ans dans cette bonne et grande compagnie des moines d'autrefois, je déclare que c'est là surtout, et peut-être là seulement, que j'ai reconnu l'école de la vraie liberté, du vrai courage, de la véritable dignité. En me replongeant, souvent après de longs intervalles et au sortir des pénibles expériences de la vie politique, dans leurs actes et dans leurs écrits, je dois à ces vieux saints le témoignage d'y avoir trouvé une autre race, d'autres cœurs et d'autres courages. Je leur dois, au point de vue purement humain, des actions de grâces pour m'avoir réconcilié avec les hommes, en m'ouvrant un monde où ne se rencontrent que de loin en loin les égoïstes et les menteurs, les serviles et les ingrats. Là j'ai connu, là j'ai goûté cette noble indépendance qui appartient aux âmes humbles et magnanimes par leur humilité même. Là j'ai compris comment et pourquoi

1. Fuit enim bonus monachus et bonus vir : propterea quod eum dilexerunt Deus et boni viri. *Chron. saxon.*, ad ann. 1137, p. 240, éd. Gibson. — L'illustre évêque d'Orléans m'a souvent raconté que M. Borderies, évêque de Versailles, lui avait dit le lendemain de son ordination : « Mon fils, soyez honnête homme, bon chrétien et bon prêtre. »

de grandes corporations et des générations successives d'honnêtes gens avaient pu vivre à une égale distance de la licence effrénée et de l'abjecte servilité qui caractérisent alternativement nos sociétés modernes, où l'individu, sentant bien qu'il n'est rien, qu'il n'a ni racines dans le passé, ni action sur l'avenir, se prosterne tout entier devant l'idole du jour, en se réservant le droit de la briser, de la trahir et de l'oublier demain.

Pourquoi, d'ailleurs, ne l'avouerais-je pas ? Au sein même de cette société contemporaine, dont les misères et les chutes m'ont été si poignantes, la bonté divine m'a fait rencontrer, dès mon adolescence, le type d'un moine des anciens jours dans un homme dont le nom et la gloire sont l'apanage de notre époque et de notre patrie. Bien qu'il ne fût pas encore religieux au moment où nos âmes et nos vies se sont rapprochées, bien que depuis il soit entré dans un ordre étranger à la famille monastique dont je me suis fait l'historien, il m'a révélé, mieux que tous les livres et plus que toutes les études du passé, les grandes et fortes vertus qui font le vrai religieux : l'abnégation, le courage, le dévouement, le désintéressement, la solide et fervente piété, l'indépendance vraie qui n'exclut

pas l'obéissance filiale. Son éloquence a étonné un pays et un temps habitués aux triomphes de la parole ; son fier génie a conquis l'admiration des critiques les plus rebelles. Mais Dieu et la postérité chrétienne honoreront en lui, plus encore que l'écrivain et l'orateur, le religieux austère et sincère.

Je n'ai nul besoin de le nommer : tous ceux qui me liront l'auront deviné. Tous me pardonneront cet élan d'un cœur plus jeune que son âge et cet hommage à la communauté de luttes, d'idées, de croyances, qui nous unit depuis trente ans et qui a résisté aux dissentiments de notre esprit comme à la diversité de nos carrières. Née au sein des épanchements et des rêves charmants de l'adolescence, elle a survécu aux revers, aux trahisons, aux inconstances et aux lâchetés qui ont assombri notre âge mûr, et elle m'a sans cesse aidé à franchir l'abîme qui sépare le présent du passé ¹.

Un tel exemple, malgré toutes les différences que comportent les temps et les institutions, nous aide aussi à comprendre l'influence des grands caractères

1. Ces lignes, écrites en 1860, n'ont précédé que de dix-huit mois la mort si douloureusement prématurée du père Lacordaire.

et des puissantes associations dont l'Ordre Monastique a si longtemps enrichi l'Église et le monde. Car la réalité de cette influence est incontestable. Sous peine de nier les résultats les mieux constatés de l'histoire, il faut bien reconnaître les secours que les vertus les plus difficiles et les plus généreux instincts de l'homme, même dans l'ordre temporel, savaient puiser au sein du cloître, quand l'Europe entière était couverte de ces asiles ouverts à l'élite des cœurs et des intelligences.

Il faut bien admettre l'ascendant que la solitude ainsi peuplée exerçait alors sur le siècle. Il faut bien avouer que le monde subissait l'empire de la vertu de ceux qui croyaient fuir le monde, et qu'un simple religieux devenait au fond de sa cellule, comme saint Jérôme et saint Bernard, le centre et le levier du mouvement de son époque.

Reléguons donc au rang des fictions les plus méprisables cette affirmation, si longtemps répétée par une niaise crédulité, qui fait des monastères, comme de la religion elle-même, un asile pour la mollesse et l'incapacité, pour la misanthropie et la pusillanimité, pour les tempéraments faibles et mélancoliques, pour les hommes hors d'état de servir la société dans le monde ! Le récit très-in-

complet qu'on va lire suffira, j'ose le croire, pour prouver qu'il n'y eut jamais, dans aucune société ni à aucune époque, des hommes plus énergiques, plus actifs, plus pratiques, que les moines du moyen âge.

On y verra ces *oisi/s*, associés pendant dix siècles à tous les plus grands événements de l'Église et de la société; toujours les premiers au combat et au travail. On les verra sortir des cloîtres pour remplir les chaires, pour peupler et diriger les conciles, les conclaves, les diètes, les croisades; puis y rentrer pour y élever des monuments d'art et de science, pour y créer des églises et des livres qui étonnent et défient tout l'orgueil des modernes. On verra que ces rêveurs étaient avant tout des hommes dans toute l'étendue du mot, *viri*; des hommes de cœur et de volonté, chez qui la charité la plus tendre et la plus fervente humilité n'excluaient ni la persévérance, ni la décision, ni l'audace. Ils savaient vouloir. Le cloître fut pendant toute la durée des âges chrétiens l'école permanente des grands caractères, c'est-à-dire de ce qui manque le plus à la civilisation moderne. Et c'est pourquoi il faut le répéter sans cesse : la gloire la plus éclatante et la plus durable de l'institution

monastique, ce fut la trempe vigoureuse qu'elle sut donner aux âmes chrétiennes, la féconde et généreuse discipline qu'elle imposa à tant de milliers de cœurs héroïques.

CHAPITRE IV

SERVICES RENDUS A LA CHRÉTIENTÉ
PAR LES MOINES.

*Sine fitione didici, & sine invidia
communico, & honestatem (illorum)
non abscondo.*

SAP. VII, 13.

Il y a des triomphes et des services d'un ordre si profond qu'ils n'acquièrent tout leur éclat que sous le regard de l'histoire et devant la postérité. Tel est celui que l'on vient de signaler. Mais il en est d'autres plus visibles, plus palpables, et qui saisissent tout d'abord l'admiration et la reconnaissance des contemporains. Quand on recherche les raisons qui ont mérité aux Ordres religieux, dès leur origine et pendant tout le temps qu'a duré leur ferveur, un rôle si important dans les destinées de l'Église et une si belle place dans le cœur de tous les peuples chrétiens, il semble facile de les recon-

naître dans les deux grandes fonctions communes à tous les Ordres et à toutes leurs branches : la Prière et l'Aumône.

Le premier de tous les services que conféraient les moines à la société chrétienne, c'était donc de prier, de prier beaucoup, de prier toujours pour tous ceux qui prient mal ou qui ne prient point. La Chrétienté honorait et estimait surtout en eux cette immense force d'intercession, ces supplications toujours actives, toujours ferventes, ces torrents de prières sans cesse versées aux pieds du Dieu qui veut qu'on l'implore. Ils détournaient ainsi la colère de Dieu; ils allégeaient le poids des iniquités du monde; ils rétablissaient l'équilibre entre l'empire du ciel et l'empire de la terre. Aux yeux de nos pères, ce qui maintenait le monde dans son assiette, c'était cet équilibre entre la prière et l'action, entre les voix suppliantes de l'humanité craintive ou reconnaissante et le bruit incessant de ses passions et de ses travaux. C'est le maintien de cet équilibre qui a fait la force et la vie du moyen âge. Quand il est troublé, tout se trouble dans l'âme, comme dans la société.

N'examinons pas jusqu'à quel point ce trouble

existe dans notre monde moderne. Il serait trop triste d'énumérer tous les points du globe où la prière s'est tue, et où Dieu écoute, sans l'entendre, la voix de l'homme. Sachons seulement que ce besoin universel de la prière, cette ardente confiance dans son efficacité, qui caractérisent le moyen âge, et que ses détracteurs signalent comme une marque de puérile naïveté, lui avaient été légués par les deux antiquités dont il acceptait l'héritage. Le Sage par excellence avait dit : « *La prière de l'humble traversera les nuages; elle ne s'arrêtera pas, jusqu'à ce que le Très-Haut l'ait regardé et se soit approché de lui*¹. » Homère, à peu près contemporain de Salomon, a éclairé sa mythologie d'une lumière presque divine, lorsqu'il fait dire par Phénix à Achille, en ce fameux discours qui survit dans toutes les mémoires : « Les dieux mêmes se laissent fléchir... Tous les jours les hommes, après les avoir offensés, parviennent à les apaiser par des vœux, par des présents, par des sacrifices, des libations et des prières. Les Prières sont filles du grand Jupiter : boîteuses, le front ridé, levant à peine un

1. Oratio humiliantis se nubes penetrabit : et donec propinquet non consolabitur; et non discedet, donec Altissimus aspiciat. *Eccli.*, xxxv, 21.

humble regard, elles se hâtent avec inquiétude sur les pas de l'Injure. Car l'Injure altière est vigoureuse, d'un pied léger elle les devance toujours; elle parcourt toute la terre en outrageant les hommes : mais les humbles Prières la suivent pour guérir les maux qu'elle a faits. Ces filles de Jupiter s'approchent de celui qui les respecte et les écoute; elles lui prêtent leurs secours, elles l'écoutent à leur tour et combler ses vœux. Mais si un homme, sourd à leurs vœux, les repousse, elles montent vers leur père qu'elles implorent pour que l'Injure s'attache aux pas de cet homme et les venge avec rigueur¹. »

Ce faible germe de l'invocation dans le monde païen est devenu dans le monde chrétien le grand arbre de la prière, que les moines surtout ont planté et cultivé.

Je n'imagine pas un plus beau sujet que l'histoire de la prière, c'est-à-dire l'histoire de ce que la créature a dit à son Créateur, le récit qui nous apprendrait quand, et pourquoi, et comment elle s'y est prise pour raconter à Dieu ses misères et ses joies, ses craintes et ses désirs ! S'il était donné

1. *Iliade*, chant IX, v. 497-512.

à une plume humaine de l'écrire, cette histoire serait l'histoire des moines. Car personne n'a su comme eux manier cette arme de la prière, si bien définie par le plus illustre des évêques de nos jours, qui nous montrait naguère « ce grand témoignage de notre faiblesse devenant, dans le pauvre et faible cœur de l'homme, une puissance irrésistible et redoutable au ciel même : *Omnipotentia supplex*. »

« Dieu, » dit encore cet éloquent prélat, « en nous jetant au fond de cette vallée de misères, a voulu donner à notre faiblesse, à nos crimes mêmes, contre lui, contre sa justice, la puissance de la prière. Quand l'homme se décide à prier, et quand il prie bien, sa faiblesse même devient une force. La prière égale et surpasse quelquefois la puissance de Dieu. Elle triomphe de sa volonté, de sa colère, de sa justice même¹. »

L'Évangile n'a rien proclamé de plus certain que cette toute-puissance de la prière : *Tout ce que vous demanderez dans votre prière, croyez que vous le recevrez... Vous obtiendrez tout, jusqu'à précipiter les montagnes dans la mer*². « Jésus-Christ, » dit

1. M. DUPANLOUP, évêque d'Orléans : Premier sermon sur la prière. Carême de 1858.

2. MATTH., XXI, 21-22. MARC., XI, 23-24. — Il est dit ailleurs : Vo-

Bossuet, « se sert exprès de ces comparaisons si extraordinaires pour montrer que tout est possible à celui qui prie. » Et il ajoute : « Voici le prodige des prodiges : l'homme revêtu de la toute-puissance de Dieu ¹. »

Pénétrés de cette conviction, les peuples d'autrefois ne négligeaient aucun moyen, aucune occasion d'élever et de maintenir l'intensité de la prière à sa plus haute puissance. Autrefois, comme aujourd'hui, bien des chrétiens ne savaient sans doute pas mieux prier que celui qui écrit ces lignes. Mais tous reconnaissaient la force, la grandeur, la nécessité de la prière. Tous admettaient que le plus grand bienfait du ciel sur une nation, sur une famille, sur un cœur, c'est d'y répandre l'esprit de prière. Tous comprenaient, tous proclamaient que cette flamme du cœur peut monter vers Dieu par des mains spécialement consacrées à cette auguste mission. Tous invoquaient avec passion ce gage de la vraie fraternité. Tous avaient soif de cette aumône, et tous s'adressaient aux moines pour la recevoir d'eux.

luntatem timentium se faciet (Ps. cxliv, 19). Et encore : *Quodcumque volueritis, petetis, et fiet* (JOAN., xv, 7). Le *Fiat lux* n'est pas plus énergique.

1. *Méditations sur l'Évangile*, 1^{re} p., 39^e jour.; 2^e part., 21^e jour.

Aussi, tant que les moines sont demeurés fidèles à l'esprit de leur institut, leur mission spéciale, leur premier devoir a été de prier, non-seulement pour eux-mêmes, mais pour tous. Ils ont été les champions aguerris et infatigables de la chrétienté, dans *le saint et perpétuel combat de la prière avec l'omnipotence divine*¹. Rassemblés et ordonnés légalement pour la prière en commun, ils étaient regardés avec raison par le bon sens des peuples chrétiens comme une puissance d'intercession instituée pour le salut des âmes et des nations. Grâce à eux, la prière existait à l'état d'institution, de force permanente, publique, universellement reconnue, et bénie de Dieu comme des hommes.

« Où vas-tu ? » disait un jour l'empereur Valens à un seigneur persan, Aphraate, qui s'était fait religieux et missionnaire de la foi de Nicée. « Je vais prier pour votre empire, » répondit le moine². Au milieu des pompes de la cour byzantine, le plus ancien et le plus éloquent des apologistes de l'Ordre, saint Jean Chrysostome, proclamait en termes qui n'ont pas vieilli la souveraine efficacité de la prière

1. M. DUPANLOUP, l. c.

2. Imperator ad illum : Dic, inquit, quo vadis... Pro tuo, inquit, regno precaturus. THEODORETI *Ecclesiast. histor.*, lib. IV, c. 26, t. III, p. 284, édit. Cantabr.

monastique : « La bienfaisance du moine est plus que royale : le roi, s'il est bon, peut soulager l'indigence du corps ; mais le moine par ses prières affranchit les âmes de la tyrannie du démon. L'homme atteint d'une douleur morale passe devant un roi comme devant un corps sans vie, et court à la demeure des moines comme le paysan effrayé par la vue d'un loup se réfugie auprès du veneur armé du glaive. Ce qu'est le glaive pour le veneur, la prière l'est pour le moine... Et ce n'est pas nous seulement qui cherchons ce refuge dans nos besoins, les rois eux-mêmes les invoquent dans leurs dangers, tout comme les mendiants courent dans les temps de famine aux maisons des riches¹. »

Les paroles de saint Jean Chrysostome devinrent une vérité historique lorsque la royauté chrétienne eut remplacé, à la tête des nations nouvelles, la majesté déshonorée des Césars. Pendant mille ans et chez tous les peuples catholiques, on vit les princes recourir à l'envi aux prières des moines et se faire gloire de leur confiance en elles. A l'apogée de l'époque féodale, quand la flotte de Philippe

1. S. JOAN. CHRYS., *Comparatio regis et monachi*, c. 4; Cf. *Homil. in Matth.*, 68 à 72, et in *B. Philogomum*, c. 3, éd. Gaume, I, 607.

Auguste, voguant vers la Terre Sainte, est assaillie dans les mers de Sicile par une tempête horrible, le roi ranime le courage et la confiance dans le cœur des matelots en leur rappelant quels intercesseurs ils laissaient sur le sol de la patrie. « Il est « minuit, » leur dit-il, « c'est l'heure où la communauté de Clairvaux se lève pour chanter matines. Ces saints moines ne nous oublient jamais. « Ils vont apaiser le Christ; ils vont prier pour « nous, et leurs prières vont nous arracher au « péril¹. » On raconte un trait analogue de Charles-Quint, de cet empereur resté grand dans l'histoire malgré son despotisme, et qui, au déclin des siècles catholiques, embrasé par un dernier souffle de la flamme qui avait allumé les croisades, mena deux fois ses flottes et ses armées contre les infidèles, pour aller vaincre d'abord et plus tard échouer sur ces plages d'Afrique où était mort saint Louis.

1. Jam matutinas Claravallensis ad horas
Concio surrexit : jam sancta oracula sancti,
Nostri haud immemores, in Christi laude resolvunt;
Quorum pacificat nobis oratio Christum,
Quorum nos tanto prece liberat ecce periclo.
Vix bene finierat, et jam fragor omnis et æstus,
Ventorumque cadit rabies, pulsisque tenebris,
Splendiflua radiant et luna et sidera luce.

GUILLELM. BRETONIS *Philippidos*, IV, 44.

A l'instar de ses chefs, la société chrétienne tout entière, pendant toute la durée du moyen âge, se montra pénétrée de cette confiance dans la puissance invincible de la prière monastique ; et c'est pourquoi elle dotait de son mieux ceux qui intercédèrent le mieux pour elle. Toutes les générations répétaient l'une après l'autre, avec une inépuisable diversité dans la forme, mais avec une inébranlable unanimité quant au fond, la formule dont saint Éloi s'était servi en 631, dans sa charte de donation aux religieux de Solignac : « Moi, votre suppliant, à la vue de la masse de mes péchés et dans l'espoir d'en être délivré par Dieu, je viens vous donner peu de chose pour beaucoup, de la terre en échange du ciel, ce qui passe pour ce qui est éternel¹. »

Aussi, en recevant de la main des fidèles de périssables richesses, les moines semblaient à tous en restituer le prix par le bienfait sans mesure et sans pareil de la prière. Par leur bouche, la voix de l'Église montait sans relâche vers le ciel, pour en faire descendre la rosée des bénédictions divines.

1. Ego supplex vester, considerans molem peccatorum meorum, ut merear ab ipsis erui et a Domino sublevari, cedo vobis parva pro magnis, terrena pro cœlestibus, temporalia pro æternis. Ap. MABILL., *Acta SS. O. B.*, t. II, p. 1092.

Ils en inondaient toute la terre chrétienne, comme d'un limon fertile, source inépuisable de grâces et de consolations. S'il est vrai, comme le dit la sagesse humaine, que celui qui travaille prie, ne peut-on pas dire aussi que celui qui prie travaille, et que ce travail est le plus fécond et le plus méritoire de tous? « S'occuper de Dieu, » dit saint Bernard, « ce n'est pas être oisif, c'est la plus grande de toutes les affaires¹. » C'est donc là ce qui justifiait et glorifiait aux yeux des peuples chrétiens tous les Ordres, et spécialement ceux que le monde a le moins compris, ceux dont il a blâmé les contemplations oisives, les oraisons prolongées. Comment oublier que ce sont précisément ceux-là qui ont mérité et obtenu la première place dans l'estime de l'Église et dans la reconnaissance des chrétiens? Saint Augustin n'a-t-il pas dit que, « moins un religieux travaille à autre chose qu'à la prière, plus il est secourable aux hommes²? » Nier cela, ne serait-ce pas nier l'Évangile? Dieu lui-même n'a-t-il pas jugé cette cause et tranché cette

1. *Otiosum non est vacare Deo, sed negotium negotiorum omnium.*

2. *Monachi si non fidelium eleemosynis juventur, necesse est eos opere terreno, quanto fidelium damno, plus solito occupari.* S. AUGUSTIN., t. V, p. 3192, éd. Gaume.

question , quand il a pris le parti de Marie contre Marthe¹ ?

Mais les moines se bornaient-ils à ce seul ordre de bienfaits ? La prière était-elle la seule preuve de sollicitude, d'affection, de reconnaissance, qu'ils se crussent tenus de donner à leurs frères, à leurs bienfaiteurs, à toute la communauté chrétienne ? Ne savaient-ils pratiquer l'aumône que sous cette forme purement spirituelle ? Non, certes : l'histoire tout entière est là pour témoigner du contraire. Tous ses monuments constatent que les Ordres religieux ont pratiqué la charité active et matérielle, comme elle ne l'a jamais été avant eux et comme elle ne le sera jamais par d'autres. Ils ont déployé dans cette tâche tout ce qu'il est donné de dévouement et d'intelligence à l'homme. A cette multitude de malheureux, condamnés au travail et aux privations, et qui constitue l'immense majorité du genre humain, les moines ont toujours prodigué non-seulement du pain, mais une sympathie efficace et infatigable en même temps que cette nourriture

1. Creator omnium Deus, per hoc quod Mariæ causam contra Martham assumpsit, evidentius patefecit. EUGENII PAPÆ III *epist. ad Wibald. Corbeiens.*, in *Amplissima Collect.*, t. II, p. 293.

de l'âme, non moins indispensable que celle du corps¹. Que de soins délicats, que de tendres prévenances, que de précautions ingénieuses inventées et pratiquées pendant douze siècles dans ces maisons de la prière, qui comptaient parmi leurs dignitaires les *infirmiers des pauvres*² ! Après avoir offert une incessante et généreuse hospitalité à la foule indigente qu'ils ne trouvaient jamais trop nombreuse³, après l'avoir édifiée et réjouie par le spectacle de leur vie pacifique et douce, ils lui offraient

1. Pour n'en citer qu'un exemple entre mille, on voit, dès le vi^e siècle, saint Lié, abbé de Mantenay en Champagne, en allant travailler de ses mains à la vigne du couvent, porter avec lui du pain pour en distribuer aux pauvres, et, pendant qu'ils mangeaient, leur prêcher la crainte et l'amour de Dieu. DESGUERROIS, *Histoire du diocèse de Troyes*, p. 110.

2. *Infirmarii pauperum*. Il y en avait à Clairvaux auxquels Thiémar de Juvencourt légua en 1244 douze deniers de rente annuelle, payables à la Saint-Martin d'hiver. *Extraits mss. faits par D. Guirton des Archives de Clairvaux*, t. II, fol. 79.

3. A peine échappés à la proscription et à la ruine, ils reprennent fidèlement et partout les habitudes de leurs pères. Après que les Cisterciens ou Trappistes anglais de Melleray eurent été expulsés de cette abbaye en 1831, quelques-uns d'entre eux rentrèrent en Angleterre, et grâce à la liberté religieuse qui y règne et à la munificence de M. Ambroise Lisle Philips, ils purent se fixer dans une région inculte appelée *Charnwood forest*, au centre d'une province qui n'avait pas vu de moines depuis trois siècles. Dans ce nouveau monastère, ils ont si bien suivi les traditions de leurs pères, que, depuis le 1^{er} janvier 1845 jusqu'au 21 avril de la même année, ils y ont donné l'aumône et l'hospitalité à 6,327 pauvres. Et eux-mêmes ne vivent que d'aumônes ajoutées au produit de leurs rudes travaux !

encore en temps de guerre un abri, un asile presque toujours respecté par les vainqueurs catholiques. Après avoir donné tout ce qu'ils pouvaient donner pour leur propre compte, ils inspiraient des merveilles de générosité à tous ceux qui les aimaient et les entouraient. Leur seul aspect semble avoir été une prédication permanente au profit de l'aumône. Leur familiarité habituelle avec les grands a toujours profité aux petits. S'ils ont été richement dotés par les riches chrétiens, ç'a été pour doter à leur tour les pauvres de ces richesses purifiées, pour devenir ainsi les intermédiaires délicats et infatigables par où l'aumône, une fois abandonnée par le riche, descendait à perpétuité sur le pauvre¹.

Ils ont noblement et fidèlement rempli cette mission ; et partout, jusqu'au fond de leur déca-

1. En mars 1228, Élisabeth, dame de Châteauvillain, donne aux Cisterciens de Clairvaux 620 livres de Provins en aumône. Ils employèrent cette somme à acheter la grosse dime de Morinvillers, et en consacrèrent les produits à distribuer tous les ans, le jour de la Nativité de Notre-Dame, à 80 pauvres, des habits et des chaussures : *Quod unusquisque pauper quinque alnas de burello novo et sotulares novos... percipiet*. Que si cette dime produisait plus qu'il n'en fallait pour le nombre fixé, ce surplus devait être employé exclusivement à acheter des chaussures pour d'autres pauvres, le tout pour le remède de l'âme de ladite dame. MSS. GUTTON, p. 421, de la copie de Langres. — On citerait facilement dix mille exemples analogues : nous nous bornons ici à deux ou trois de ceux qui se rapportent à l'abbaye même de saint Bernard.

dence moderne, cette vertu suprême de la charité les a spécialement distingués. Dans les siècles récents, l'esprit du monde les a envahis de partout, mais n'a jamais pu extirper de leurs cœurs la prodigalité pieuse de leurs ancêtres. Jamais il n'a réussi à fermer cette porte par où s'écoulait sur la population qui les environnait le courant intarissable de leurs bienfaits, si bien symbolisé par ce guichet de Clairvaux, qui du temps des moines s'appelait *la Donne*¹, et que l'on voit encore debout, mais muré par les profanateurs modernes du monastère de saint Bernard. Non, le voyageur le plus entreprenant, l'investigateur le plus malveillant aura beau fouiller, comme nous l'avons fait, les ruines et les traditions claustrales : il ne trouvera nulle part un seul monastère, quelque dégénéré qu'il ait été dans les derniers temps, qui n'ait mérité cette oraison fu-

1. Renseignement fourni à l'auteur en 1839 par l'octogénaire Postel, qui avait été fontainier de l'ancienne abbaye, aujourd'hui transformée en maison centrale de détention. — Élisende, comtesse de Bar-sur-Seine, donna en 1224 une *villa* à l'abbaye, à l'intention de pourvoir spécialement à l'aumône qui se faisait à cette porte. — On retrouve également une porte nommée *la Donne*, dans les tristes ruines des Écharlis, abbaye cistercienne, située entre Joigny et Courtenay. Du moins elle existait encore en 1846. A Aubrac, hôpital monastique du Rouergue, il y avait une porte dite *de la Miche*, parce qu'on y donnait une miche de pain à tous ceux qui venaient la demander. BOUSQUET, *l'Anc. Hôpital d'Aubrac*, p. 150.

nèbre que nous avons recueillie en visitant les débris du Val-des-Choux en Champagne, de la bouche d'une vieille femme, contemporaine des moines :
« *C'était un vrai couvent de charité !* »

Sans doute on peut facilement imaginer, au sein de notre expérience moderne, des moyens plus intelligents et plus efficaces de soulager l'indigence et surtout de la prévenir ; mais comment ne pas garder et avouer une reconnaissance fidèle à ceux qui, pendant si longtemps et avec une si inépuisable munificence, ont accompli tous les devoirs de la charité et de la fraternité chrétienne selon la mesure des lumières de leur temps ? D'ailleurs ce n'est pas seulement par l'aumône directe et matérielle qu'ils servaient, touchaient et moralisaient la société chrétienne : c'était bien plus encore par l'honneur qu'ils rendaient à la pauvreté. C'est là, comme l'a déjà signalé un de leurs plus courageux et plus regrettables défenseurs parmi nous ¹, c'est là un des principaux avantages que les Ordres religieux offrent au monde, mais c'est aussi un des côtés par lesquels ils répugnent le plus à cet esprit qui a voulu chasser Dieu de la société moderne. L'im-

1. CH. LENORMANT, *Des Associations religieuses dans le Catholicisme*; Paris, 1845, p. 182.

pie n'aime pas les pauvres : ils lui rappellent trop la nécessité d'une justice rémunératrice, d'un avenir où chacun sera mis à sa place et pour l'éternité. Il n'aime pas qu'on s'occupe d'eux avec complaisance et sympathie comme le faisaient les moines. Il sent bien que la puissance du prêtre est enracinée dans les douleurs de cette vie. Il répéterait volontiers avec Barrère : *L'aumône est une invention de la vanité sacerdotale*. Il ne l'emportera jamais sur les lois et les besoins de la nature affligée ; mais on le sait, il a trop souvent réussi à faire triompher pour un temps le fatal système qui cherche à faire de la charité une humiliation ¹, de l'aumône un impôt, de la mendicité un crime, et où le Mauvais Riche, plus impitoyable que celui de l'Évangile, ne veut pas même tolérer Lazare sur les marches de son palais.

C'est précisément l'inverse de ce qu'ont voulu et de ce qu'ont accompli les Ordres religieux. Il ne leur a pas suffi de soulager la pauvreté ; ils l'ont honorée, consacrée, adoptée, épousée, comme ce qu'il y avait de plus grand et de plus royal ici-bas.

1. « La charité dégrade et avilit celui qui la reçoit : ce que ne fait pas la bienfaisance. » Extrait du Rapport d'après lequel les *bureaux de charité* durent prendre le nom de bureaux de bienfaisance en 1831, cité dans les *Annales de la Charité*, t. I, p. 597, oct. 1845.

*L'amitié des pauvres, dit saint Bernard, nous donne l'amitié des rois, mais l'amour de la pauvreté fait de nous des rois*¹. « Nous sommes les pauvres du Christ, » *Pauperes Christi*, disaient à l'envi les moines; et pour mieux le prouver, on vit, au déclin des grands Ordres sortis de la souche bénédictine, toute une nouvelle famille de religieux prendre pour base de leur existence l'exercice volontaire de la pauvreté dans ce qu'elle a de plus rebutant, c'est-à-dire la mendicité, et durer jusqu'à nos jours sous le nom d'*Ordres mendiants*. Mais bien auparavant et de tout temps les moines avaient su ennoblir la pauvreté. D'abord, ils lui ouvraient leurs rangs, en y plaçant dès l'origine de leur institut les esclaves, les serfs, les derniers indigents, à côté et quelquefois au-dessus des princes et des nobles; car c'est surtout à l'état monastique que s'applique cette belle parole du comte de Maistre sur le sacerdoce dans l'ancienne société : *Il n'était ni au-dessus du dernier homme de l'État, ni au-dessous du premier*².

Aux pauvres mêmes qui n'entraient pas dans ses rangs, l'Ordre monastique présentait un spectacle

1. *Amicitia pauperum regum amicos constituit: amor paupertatis reges.* S. BERN., ep. ciii.

2. *Lettre inédite sur l'instruction publique en Russie*, AMI DE LA RELIGION, t. CXIX, p. 212.

plus propre qu'aucun autre à les consoler, à les relever à leurs propres yeux : celui de la pauvreté et de l'humiliation volontaire des grands de la terre qui s'enrôlaient en foule sous le froc. Dès le berceau de l'institut, les Pères, les docteurs de l'Eglise, constataient déjà la consolation qu'éprouvait le pauvre en voyant les fils des plus grandes familles revêtus de ces misérables habits de moines que les plus indigents auraient dédaignés, et le laboureur assis sur la même paille que le seigneur ou que le chef d'armée¹ ; les uns comme les autres libres de la même liberté, nobles de la même noblesse, serfs de la même servitude² ; tous confondus dans la sainte égalité de l'humilité volontaire³. Pendant tout le cours du moyen âge, chaque année, chaque contrée voyait se renouveler sans intermittence ce sacrifice merveilleux des biens les plus précieux et les plus enviés dans ce monde, que leurs possesseurs venaient immoler en s'immolant eux-mêmes sur l'autel de quelque obscur monastère. Quelle leçon plus éloquente de résignation et d'humilité a-t-on jamais pu imaginer pour les pauvres, que la vue d'une

1. S. JEAN CHRYSOST., in *Matthæum Homil.* 68 et 69, éd. Gaume, t. VII, p. 761 et 773.

2. *Advers. oppug. Vit. monast.*, lib. III, t. I, p. 115.

3. *Homil. in Matth.* 62, p. 795.

reine, d'un fils de roi, d'un neveu d'empereur, occupé, par un effort de son libre choix, à laver la vaisselle ou à huiler les souliers du dernier des paysans devenu novice¹? Or, on compte par milliers les souverains, les ducs, les comtes, les seigneurs de tout ordre et les femmes de même rang, qui se livraient à ces vils offices, en ensevelissant dans le cloître une grandeur et une puissance dont ne sauraient donner une idée les grandeurs amoindries, éphémères et déconsidérées de notre société moderne². Et cependant, de nos jours encore, partout où il est permis à la vie claustrale de survivre ou de renaître, les mêmes sacrifices, proportionnés à l'amoindrissement social, se reproduisent, les mêmes hommages sont rendus à la pauvreté par la liberté des riches, tant l'immolation de soi devient naturelle et facile à l'homme dominé par la grâce, tant est inépuisable le trésor de consolation et de res-

1. Citons, entre tant d'autres dont nous parlerons plus loin, sainte Radegonde, femme de Clotaire I^{er}; Carloman, fils de Pepin le Bref; saint Frédéric, cousin de l'empereur saint Henri; saint Amédée de Bonnevaux, Henri, frère de Louis le Gros, moine à Clairvaux.

2. Si l'on veut mesurer l'abîme qui sépare les rangs et les titres modernes de ceux qu'on sacrifiait au moyen âge en embrassant la vie claustrale, on n'a qu'à se représenter ce qu'est un comte aujourd'hui auprès de ce qu'était un comte au XII^e siècle. Et, à l'exception des seules dignités ecclésiastiques, n'en est-il pas à peu près ainsi de tous les titres et de toutes les distinctions quelconques?

pect que l'Église, mère de tous les Ordres religieux, tient toujours ouvert aux plus indigents d'entre ses enfants.

Ces premières assises posées, ces premières conditions de la vraie grandeur et de la suprême utilité des moines suffisamment indiquées, passons aux services moins éclatants, mais aussi bien moins contestés, dont on s'accorde à leur tenir compte.

Qu'on nous parle d'abord des services qu'ils ont rendus à la science, nous le voulons bien ! On ne dira jamais assez combien leur vie était merveilleusement adaptée à l'étude, à la culture ardente, active, assidue des lettres. On ne vantera jamais assez leur touchante modestie, leurs recherches infatigables, leur pénétration presque surnaturelle. On ne regrettera jamais assez les ressources et les garanties qu'offraient ces grands foyers littéraires aux œuvres les plus élevées de l'érudition, de l'histoire, de la critique, par cet esprit de suite, par cette transmission d'un héritage moral et intellectuel qui encourageait aux entreprises les plus longues et les plus ingrates. Ah ! qui rendra seulement aux lecteurs studieux, mais surtout aux auteurs, ces vastes

et innombrables bibliothèques toujours tenues à jour et au courant de toutes les publications sérieusement utiles, et qui assuraient par cela même à ces publications le débouché qui leur manque aujourd'hui et qu'on demande, comme tout le reste, avec un servile empressement, à l'État! Ajoutons qu'on ne regrettera jamais assez ce culte désintéressé de la science, en dehors de toute satisfaction d'amour-propre, de tout avantage matériel, qui semble avoir péri avec eux¹.

Mais qu'on veuille bien surtout ne pas oublier que le service qu'ils ont rendu le plus longtemps et avec le plus d'éclat à l'esprit humain a été de le purifier par la charité, de le dompter par l'humilité. Ils ont converti ainsi plus de savants qu'ils n'en ont formé, et c'étaient, de toutes les conversions, celles que l'on admirait le plus au moyen âge, car on savait dès lors que, de tous les orgueils, le plus dangereux et le plus incurable est celui de la science. C'est à un moine qu'est due cette parole

1. Rappelons à ce sujet le noble hommage qui a été rendu de nos jours aux Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés par l'un des plus illustres de nos érudits modernes, par un homme dont on peut dire avec justice qu'il était digne d'appartenir au corps qu'il a si bien compris et si bien loué, par M. Guérard, dans ses *prolégomènes du Polyptique d'Irminon*.

qui renferme l'éternelle condamnation de l'orgueil intellectuel : « Savoir, c'est aimer¹. »

Qu'on vante encore tout ce qu'ils ont fait pour cultiver et peupler l'Occident. Là aussi on restera toujours en deçà de la vérité. Mais toute tentative de justice, quelque tardive et incomplète qu'elle soit, n'en sera pas moins un commencement de réparation envers ces prétendus fainéants, si longtemps, si injustement calomniés, et une protestation obligatoire contre l'odieuse ingratitude dont ils ont été victimes. Qui pourra croire, dans l'avenir, que le peuple français a laissé ignominieusement chasser, voler et proscrire, en son nom, les hommes et les institutions auxquels les trois huitièmes des villes et des bourgs de notre pays doivent leur existence²? Déployons encore une fois la carte de France. Que nous disent les noms de ces villes actuelles : Saint-Brieuc, Saint-Malo, Saint-Léonard, Saint-Yrieix, Saint-Junien, Saint-Calais, Saint-Maixent, Saint-Servan, Saint-Valéry, Saint-Riquier, Saint-Omer, Saint-Pol, Saint-Amand, Saint-Quentin, Saint-Venant, Bergues-Saint-Vi-

1. Trithemius, abbé de Spanheim.

2. D'après les calculs du P. LONGUEVAL, *Histoire de l'Église gallicane*.

nox, Saint-Germain, Saint-Pourçain, Saint-Pardoux, Saint-Diey, Saint-Avoid, Saint-Sever? Elles portent toutes des noms d'hommes; oui, et des noms de saints, et, qui plus est, des noms de moines! des noms d'hommes admirables, mais aujourd'hui inconnus, oubliés, dédaignés jusqu'au sein même de ces villes ingrates qui doivent leur existence au laborieux dévouement de ces anciens fanatiques. Demandez à n'importe quel habitant actuel de ces villes ce qu'était le fondateur dont le nom et la mémoire sembleraient devoir être identifiés avec ses premières et ses plus durables impressions : il ne saura que répondre. Et cependant les païens eux-mêmes avaient ressenti, proclamé, consacré ce doux et inoffensif respect pour les traditions municipales, pour les généalogies des lieux, et cette sainte vieillesse des villes que Pline, dans un texte admirable, aimait à signaler et à confondre avec leur dignité et leur liberté même¹.

Mais ailleurs et partout combien d'autres villes

1. Reverere conditores deos, nomina deorum; reverere gloriam veterem et hanc ipsam senectutem, quæ in homine venerabilis, *in urbibus sacra est*. Sit apud te honor antiquitati, sit ingentibus factis, sit fabulis quoque: nihil ex cujusquam dignitate, nihil ex libertate, nihil etiam ex jactatione decerpseris. C. PLINIUS SEC., *ad Maximum*, epist. viii, 24.

florissantes qui, sans porter ainsi leur origine écrite dans leur nom même, n'en sont pas moins nées à l'ombre du cloître et à l'abri du gouvernement paternel des moines ! En France, par exemple : Guéret¹, Pamiers², Perpignan, Aurillac, Luçon, Tulle, Saint-Pons, Saint-Papoul, Saint-Girons, Saint-Lizier, Lescar, Saint-Denis, Redon, La Réole, Nantua, Sarlat, Abbeville, Domfront, Altkirch, Remiremont, Uzerche, Brives, Saint-Jean-d'Angely, Gaillac, Mauriac, Brioude, Saint-Amand en Berry³ ; dans la seule Franche-Comté : Lure, Luxeuil, les deux Baume, Faverney, Château-Chalon, Salins, Morteau, Mouthe, Montbenoit et Saint-Claude, tous fondés par ces moines qui ont peuplé

1. Fondé en 720 par l'abbé saint Pardoux, s'appela d'abord le *Bourg-aux-Moines*.

2. Château appartenant à l'abbaye de Fredelas, restitué à l'abbaye par Roger II, comte de Foix, ainsi que le village formé autour de l'enclos. C'est de cette fusion du château, de l'abbaye et du village, qu'est née la ville épiscopale de Pamiers. — On nous dispensera d'attacher une note analogue à chacun des noms que nous allons citer.

3. Nous ne citons que les chefs-lieux de diocèse, de département ou d'arrondissement, et nous laissons de côté tant d'autres localités plus ou moins importantes, qui ont eu pour berceau un monastère, telles que Cluny, Tournus, Mouzon, Paray-le-Monial, la Chaise-Dieu, Aigues-Mortes (fondée par l'abbaye de Psalmodi), etc. Nous renverrons au savant ouvrage de M. BRANCHE, *l'Auvergne au moyen âge*, t. I, p. 439, pour la curieuse énumération des trente-six villes, bourgs et villages de l'Auvergne, qui doivent leur origine aux moines.

le Jura et ses versants. En Belgique : Gand, Bruges, Mons, Maubeuge, Nivelles, Stavelot, Malmédy, Malines, Dunkerque, Saint-Trond, Soignies, Ninove, Renaix, Liège. En Allemagne : Fulda, Fritztar, Wissembourg, Saint-Goar, Verden, Hoxter, Gandersheim, Quedlinbourg, Nordhausen, Lindau, Kempten, Munster. En Angleterre : Westminster, Bath, Reading, Dorchester, Whitby, Beverley, Ripon, Boston, Hexham, Evesham, Saint-Edmundsbury, Saint-Yves, Saint-Albans, Saint-Neots. En Suisse : Saint-Gall, Soleure, Saint-Maurice, Einsiedeln, Appenzell, Schaffhouse, Seckingen, Glaris, Lausanne, Lucerne et Zurich.

Fatigante énumération, à coup sûr ! Mais pourquoi faut-il que les hommes dont nous parlons ne se soient jamais fatigués de fonder, de construire, d'édifier, de peupler et de fertiliser ? Pourquoi faut-il qu'ils aient eu le don, l'art et le goût de créer et de conserver, comme l'esprit nouveau a trop souvent celui de détruire ? Ah ! oui, on se fatigue d'entendre narrer et louer les œuvres de ceux qui édifient, comme on se fatigue d'entendre louer la vertu. Ceux qui écriront et qui liront l'histoire de nos jours n'auront point à craindre de lassitude pareille ; mais il faut savoir l'accepter, pour peu qu'on tienne à

avoir la moindre notion des institutions monastiques.

Et ce n'est pas seulement leur incroyable fécondité qu'il faut admirer, c'est encore la prodigieuse durée de ce qu'elle enfantait. O merveille de la grandeur chrétienne ! c'est en prêchant la fragilité des choses mortelles, le néant de toutes les créations humaines ; c'est en le démontrant par leur exemple, par leur retraite, par le sacrifice constant du rang, de la famille, de la fortune, de la patrie, qu'ils sont parvenus à créer les monuments et les sociétés les plus durables qu'on ait vus sur la terre, et qui semblaient devoir braver indéfiniment l'action du temps, si la barbarie moderne n'était venue se substituer au temps comme à la justice et à la raison. Combien de monastères ont duré sept, huit, dix, quelquefois même quatorze siècles¹, c'est-à-dire autant que la royauté française et deux fois ce qu'a duré la république romaine !

On admire les œuvres des Romains ; maîtres et tyrans du monde, ils usaient la sève de cent peuples divers à créer les constructions que les archéologues et les érudits nous ont appris à placer au-dessus de

1. Par exemple, Lérins, Marmoutier, Saint-Claude, tous les trois antérieurs à la royauté française ; le Mont-Cassin, Luxeuil, Micy et tant d'autres que l'on verra apparaître successivement dans notre récit.

tout. Mais que ne faudrait-il donc pas dire de ces pauvres solitaires¹ ? Ils n'ont jamais rien pris à personne ; mais sans armes et sans trésors, avec la seule ressource de l'aumône spontanée, et grâce à leurs propres sueurs, ils ont couvert le monde d'édifices gigantesques, qui lassent encore maintenant la pioche des vandales civilisés. Ils ont achevé ces œuvres dans les déserts, sans routes, sans canaux, sans machines, sans aucun des instruments puissants de l'industrie moderne, mais avec une patience et une constance inépuisables, et en même temps avec un goût, un discernement des conditions de l'art que toutes les académies pourraient leur envier. Disons plus : il n'y a pas de société au monde qui ne puisse aller à leur école pour y apprendre à la fois les lois de la beauté et de la durée.

1. « Ces travaux longs et dispendieux, » dit le père de Mirabeau, « qui sont une sorte d'ambition et de joie pour des corps qui se regardent comme perpétuels, toujours mineurs pour aliéner, toujours majeurs pour conserver, sont au-dessus des forces des particuliers... Il en est de même des bâtiments; même solidité, même entretien. Une des églises de notre abbaye est connue dans notre histoire par une époque fameuse depuis 700 ans; elle est absolument au même état où elle était alors. Quels sont les bâtiments des particuliers qui ont une pierre de ce temps-là? » *L'Ami des hommes*, 1758, t. I, p. 23.

CHAPITRE V

LE BONHEUR DANS LE CLOITRE

Cio ch' io vedeva mi sembrava un rifo
Dell' univerfo...

O gioia ! o ineffabile allegrezza !

O vita intera d' amore e di pace !

O fenza brama sicura ricchezza !...

Luce intellettual piena d' amore,

Amor di vero ben pien di letizia,

Letizia che trascende ogni dolzore.

DANTE, *Parad.*, c. xxvii et xxx.

Ce qui a duré chez les moines, ce ne sont pas seulement les monuments, les œuvres matérielles et extérieures; c'est l'édifice intérieur, l'œuvre morale et, par-dessus tout, le bonheur dont ils jouissaient, ce pur et profond bonheur qui régnait en eux et autour d'eux¹.

1. Je ne connais pas d'écrivain qui ait mieux compris et mieux rendu le *bonheur de la vie monastique*, tel qu'il est décrit et constaté par les anciens auteurs, que M. Kenelm Digby, au tome X du curieux et instructif recueil intitulé *Mores Catholici*, Londres, 1840. Il m'a servi de guide dans cette étude pleine de charmes, et m'a valu des jouissances que je voudrais faire partager à tous mes lecteurs en les renvoyant à ce précieux travail.

Oui, au sein même de cette vie qu'ils méprisaient et dont ils avaient fait le sacrifice à Dieu, Dieu, par un miracle permanent de sa miséricorde, leur a fait toujours trouver la joie et la félicité à un degré inconnu du reste des hommes. Oui, le bonheur, ce don si rare et si désiré ici-bas, régnait sans partage dans les monastères fidèles à la règle de leurs fondateurs, à la loi de leur existence. Il se peignait jusque dans ces noms charmants que les moines donnaient aux lieux de leur retraite et de leur pénitence : Bonlieu¹, Beaulieu², Clair-Lieu³, Joyeux-Lieu⁴, Cher-lieu⁵, Chère-Ile⁶, Vaulx-la-Douce⁷, les Délices⁸, Bon-Port⁹, Bon-Repos¹⁰, Bonne-Mont¹¹, Val-Sainte¹², Val-Benoite¹³, Val-de-

1. De l'ordre de Cîteaux en Limousin, et plusieurs autres du même nom.

2. Abbaye de Bénédictins en Lorraine; de Cîteaux en Angleterre, en Rouergue, et ailleurs.

3. Cisterciens, en Lorraine.

4. Netley, de *Læto Loco*, en Angleterre.

5. Cisterciens, en Franche-Comté.

6. *Cara-Insula*, en Norvège.

7. Cisterciens, en Champagne.

8. *Las Huelgas*, près de Burgos, en Castille; *Wonnenstein*, dans le canton d'Appenzell.

9. Cisterciens, en Normandie.

10. Cisterciens, en Bretagne.

11. Cisterciens, près de Genève.

12. Chartreuse, en Suisse.

13. Ordre de Cîteaux, dans le Lyonnais.

Paix ¹, Val-d'Espérance ², Val-de-Grâce ³, Valbonne ⁴, Val-Sauve ⁵, Nid-d'Oiseau ⁶, Font-Douce ⁷, la Voie-du-Ciel ⁸, la Porte-du-Ciel ⁹, la Couronne-du-Ciel ¹⁰, le Joug-Dieu ¹¹, la Part-Dieu ¹², la Paix-Dieu ¹³, la Clarté-Dieu ¹⁴, la Science-de-Dieu ¹⁵, le Champ-de-Dieu ¹⁶, le Lieu-de-Dieu ¹⁷, le Port-Suave ¹⁸, le Pré-Heureux ¹⁹, le Pré-Bénit ²⁰, la Sylve-Bénite ²¹, la Règle ²², le

1. Chartreuse, en Suisse.

2. Chartreuse, en Bourgogne.

3. *Gnadenthal*, Cisterciennes, en Suisse.

4. Chartreuse, en Languedoc; ordre de Cîteaux, en Roussillon. Il y avait en outre une foule de *Bonneval* et de *Bonnevaux*.

5. Cîteaux, en Languedoc.

6. Bénédictins, en Anjou.

7. Bénédictins, en Saintonge.

8. Chartreuse, au royaume de Murcie.

9. Chartreuse, au royaume de Valence.

10. *Himmelskrone*, en Allemagne.

11. Bénédictins, en Beaujolais.

12. Chartreuse, en Suisse.

13. Ordre de Cîteaux, au pays de Liège.

14. Cîteaux, en Touraine.

15. Bénédictins, en Lorraine. *Theolegium*.

16. *Cultura Dei*, Bénédictins du Maine.

17. *Dilo* pour *Dei Locus*, Prémontrés, près Joigny; *Loc-Dieu*, Cisterciens, en Rouergue, et ailleurs.

18. *Portus-Suavis*, par corruption, *Poursais* et *Poussay*, chapitre noble en Lorraine.

19. *Felix-Pré*, près Givet.

20. Cisterciens, dans la Marche.

21. Chartreuse, en Dauphiné.

22. *Regula*, la Réole, Bénédictins, en Aquitaine.

Reposoir¹, le Réconfort², l'Abondance³, la Joie⁴.

Et cette joie si longue et si vive régnait d'autant plus dans leurs cœurs avec d'autant plus d'intensité que leur règle était plus austère, et leur fidélité à observer cette règle plus complète⁵. Il faut les en croire, car leur témoignage est unanime à cet égard, ou bien il faut supposer que tout ce qu'il y a de plus pur et de plus saint dans l'Église s'est donné le mot pendant dix siècles de suite pour mentir à l'humanité; supposition d'autant plus absurde que jamais les historiens monastiques n'ont manqué au triste devoir de raconter les désordres et les souffrances que produisaient le relâchement et le mépris des constitutions primitives.

Le témoignage incontestable de ce bonheur éclate à chaque page des écrits que nous ont laissés les

1. Chartreuse, en Savoie.

2. Cisterciennes, en Nivernais.

3. Bénédictins, en Savoie.

4. Deux abbayes Cisterciennes portaient ce nom, l'une en Champagne, l'autre en Bretagne.

5. Ce phénomène, qui n'a jamais manqué de se reproduire à l'origine de tous les Ordres religieux et pendant tout le temps qu'ils ont maintenu leur ferveur primitive, se représente encore aujourd'hui au milieu des difficultés de notre vie moderne. Les maisons de la Trappe regorgent de novices. Au contraire, pendant le dernier siècle, les nombreuses abbayes où la commende avait anéanti toute discipline régulière, où la vie était presque aussi facile que dans le monde, ne savaient où recruter des sujets.

Pères, les docteurs, les historiens monastiques. Ils aimaient avec passion ces monastères qu'on a qualifiés de prisons, et la vie qu'ils y menaient. C'était pour eux le ciel sur la terre : *cælum terræ*, dit quelque part saint Jérôme.

Toto corde meo te, Centula mater, amavi ¹.

C'est par ce cri d'amour que se termine la belle et curieuse chronique de la grande abbaye de Saint-Riquier en Ponthieu, et, cinq cents ans plus tard, l'abbé Trithemius, un des plus célèbres historiens bénédictins, s'écriait également en achevant la première moitié des célèbres annales de la chère abbaye où il avait été élevé : *Me sola Hirsaugia gaudet*². De siècle en siècle, l'écho de cette joie se prolonge. L'austère saint Pierre Damien appelait Cluny un *jardin de délices*³. Saint Bernard, ce père de cent soixante monastères qu'il avait remplis de l'élite

1. HARIULFI *Chron. Centul.*, terminée en 1088, ap. DACHERY, *Spicileg.*, t. II, p. 356.

2. P. 616 de l'édition de Saint-Gall, 1690, in-fol. — Il dit encore dans la dédicace de son ouvrage : *Nimia dilectione Hirsaugensium devictus laborem hunc magnum libens suscepi*; et à la fin de la 2^e partie : *Quanto Hirsaugianos amore diligam omnes, saltem laboribus meis communicatis ad loci honorem ostendam*. T. II, p. 692.

3. *Hortus deliciarum*.

de ses contemporains, ne se lassait pas de dire : « Bon Dieu ! que de bonheur tu procures à tes pauvres¹ ! » Et Pierre de Blois, en quittant l'abbaye de Croyland pour retourner dans sa patrie, s'arrêtait sept fois pour regarder en arrière et contempler encore ce lieu où il avait été si heureux².

Ils aimaient tant leurs chères retraites, qu'ils se le reprochaient comme on doit se reprocher de trop aimer le monde et ses attraits, et quand il leur fallait les quitter, ils avaient besoin de se rappeler les lois inviolables du détachement chrétien. « O ma cellule ! » disait Alcuin au moment de quitter le cloître pour la cour de Charlemagne, « douce et bien aimée demeure, adieu pour toujours ! Je ne verrai plus ni les bois qui t'entouraient de leurs rameaux entrechoqués et de leur verdure fleurie, ni tes prés remplis d'herbes aromatiques et salutaires, ni tes eaux poissonneuses, ni tes vergers, ni tes jardins où le lis se mêlait à la rose. Je n'entendrai plus ces oiseaux qui chantaient matines, comme nous, et célébraient à leur guise le Créateur, ni ces enseignements d'une douce et sainte sagesse, qui

1. Deus bone ! quanta pauperibus procuras solatia !

2. PETR. BLESENSIS *Contin.*, ING. CROYLAND, ap. GALE, *Rer. Angl. script.*, t. I.

retentissaient en même temps que les louanges du Très-Haut, sur des lèvres toujours pacifiques comme les cœurs. Chère cellule! je te pleure et te regretterai toujours; mais c'est ainsi que tout change et tout passe, que la nuit succède au jour, l'hiver à l'été, l'orage au calme, la vieillesse fatiguée à l'ardente jeunesse. Aussi, malheureux que nous sommes! pourquoi aimons-nous ce monde fugitif? C'est toi, ô Christ! toi qui le mets en fuite, qu'il nous faut seul aimer; c'est ton amour qui doit seul remplir nos cœurs, toi, notre gloire, notre vie, notre salut¹! »

Ce bonheur des moines était naturel, durable, profond. Ils le trouvaient d'abord dans le travail, dans un travail régulier, soutenu et sanctifié par la prière²; puis, dans tous les détails de leur vie si logique, si sereine et si libre, libre de la souveraine

1. O mea cella, mihi habitatio dulcis amata,
Semper in æternum, o mea cella, vale!...
Omne genus volucrum matutinas personat odas,
Atque Creatorem laudat in ore Deum...

ALCUINI *Opera*, t. II, p. 456, édit. Frœben.

2. Martyris Albani, sit tibi tuta quies!
Hic locus ætatis nostræ primordia novit,
Annos felices, lætitiæque dies!...
Militat hic Christo, noctuque diuque labori
Indulget sancto religiosa cohors.

Vers de NECKHAM, abbé de Cirencester en 1217,
sur l'abbaye de Saint-Alban, ap. DIOBY, x, 545.

liberté. Ils le trouvaient encore et surtout dans cette si enviable insouciance des besoins de la vie matérielle et domestique, dont les délivraient d'une part la simplicité et la pauvreté de leur régime, de l'autre, l'organisation intérieure de la communauté où toutes les sollicitudes de ce genre reposaient sur un chef, sur l'abbé, qui, assisté du cellérier, s'acquittait de cette charge pour l'amour de Dieu et la paix de ses frères.

Leur vie se prolongeait et s'achevait ainsi au sein d'une tranquillité laborieuse, d'une douce uniformité. Mais elle se prolongeait sans s'attrister. La longévité des moines a toujours paru remarquable. Ils savaient l'art de consoler et de sanctifier la vieillesse, toujours si triste dans le monde, mais surtout dans les sociétés modernes, où une activité dévorante et toute matérielle paraît devenir la première condition du bonheur. Dans le cloître on la voit toujours non-seulement chérie, écoutée, honorée par les jeunes gens; mais pour ainsi dire supprimée et remplacée par cette jeunesse du cœur qui persistait chez tous à travers les glaces de l'âge, comme le prélude de l'éternelle jeunesse de la vie bienheureuse.

Ils avaient en outre un sentiment profond de la

beauté du monde extérieur et de la nature; ils l'admiraient comme le temple de la bonté, de la lumière de Dieu, et comme un reflet de sa beauté. Ils en ont laissé la preuve, d'abord dans le choix de la plupart des emplacements de leurs monastères, si remarquables par la convenance intime et le charme ineffaçable du site; puis dans la description qu'ils nous ont souvent laissée de ces sites préférés. Qu'on lise les tableaux tracés par saint Bruno en parlant de sa chartreuse de Calabre¹, ou par le moine anonyme qui a décrit Clairvaux², et l'on se sentira pénétré par cette intelligence délicate et profonde de la nature rurale qui a inspiré à Virgile et à Dante tant de vers immortels. De même que les seigneurs féodaux, et avant eux, les moines eurent ce goût du pittoresque, de la nature abrupte, sauvage et variée, qui domine tout le moyen âge et que l'on retrouve, comme une apparition de l'idéal désiré, dans les paysages de Hemling et de Van Eyck, bien

1. Dans sa lettre à Raoul le Verd, archevêque de Reims, ap. MABILLON, *Ann. Bened.*, t. V, l. 68, *ad finem*.

2. Opp. S. BERNARDI, t. II. — On doit encore signaler les belles considérations sur la nature animée et inanimée de Frowin, abbé d'Engelberg, au XIII^e siècle, dans son *Explication de l'Oraison dominicale*, ap. PLATTNER, *Schweizer Blätter für Wissenschaft und Kunst.*, Schwyz., 1859, t. I, p. 52.

que ces grands peintres n'aient jamais habité que les campagnes monotones de la Flandre. Ce goût disparut plus tard avec tant d'autres formes du beau et du bien ; les successeurs des vieux moines, comme ceux des chevaliers, abandonnèrent dès qu'ils le purent les forêts et les montagnes pour l'uniformité prosaïque des plaines ou des villes¹. Mais les religieux des premiers siècles surent découvrir et goûter toute la poésie de la nature.

Si la nature inanimée était pour eux une source abondante de jouissances, ils en puisaient de bien plus vives et de bien plus hautes dans la vie du cœur, dans le double amour qui les enflammait, l'amour de leurs frères inspiré et consacré par l'amour de Dieu. Ces mêmes plumes monastiques qui ont écrit des traités sur *la Beauté du Monde*², en ont écrit d'autres, plus éloquents encore, sur *l'Amitié chrétienne*³. L'amour, y est-il dit, prend sa vie dans la science et la mémoire, qui toutes

1. Dans le *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, écrit au commencement du XVIII^e siècle, les savants voyageurs désignent sans cesse sous le titre de *site affreux* les emplacements des anciens monastères qu'ils allaient visiter.

2. *De venustate mundi*, par Denys le Chartreux.

3. *De amicitia Christiana* et *De charitate Dei et proximi, tractatus duplex*, par Pierre de Blois. V. édit. in-fol., de 1667, p. 497.

deux prennent en lui leur charme¹. Mais leur exemple vaut mieux, sur ce point, que le plus éloquent des traités. Oh ! qu'il y aurait donc un livre charmant et doux à faire sur l'amitié dans le cloître ! Que de traits attendrissants, que de charmantes paroles à recueillir, depuis cet abbé espagnol du VIII^e siècle, qui disait : « Je n'ai laissé qu'un frère dans le monde, et combien n'en ai-je pas retrouvé dans le cloître² ! » jusqu'à ces deux religieuses de l'ordre de Fontevrault, dont l'une, étant morte avant l'autre, apparut en songe à sa compagne et lui prédit sa mort en lui disant : « Apprends, chère bien-aimée, que je suis déjà dans une grande paix ; mais je ne saurais entrer au paradis sans toi ; prépare-toi donc et viens au plus vite, afin que nous soyons présentées toutes les deux ensemble au Seigneur³. »

Comment d'ailleurs s'étonner du développement donné dans le cloître à ces douces passions des âmes vertueuses ? Les religieux n'avaient pas seu-

1. Ut amor ex scientia et memoria convalescat, et illa duo in amore dulcescant. PETR. BLES. *Tract.* I, c. XI.

2. Unum fratrem dimisimus in sæculo : ecce quanto invenimus in monasterio. *Contr. Elipandum*, l. II, ap. BULTEAU, II, 265.

3. Notum tibi facio, dilecta... Præpara ergo te et veni quantocius ut simul Domino præsentemur. HERBERTI, *de Miraculis*, l. II, c. 43, apud CHIFFLET, *Genus illustre S. Bernardi*.

lement le droit et le besoin de chercher, dans leurs épanchements mutuels, un préservatif contre les rigueurs et les dégoûts de leur état, un aliment pour les rêves et les ardeurs de leur jeunesse. En recherchant, sous la robe de leurs frères, des cœurs tendres, désintéressés et fidèles, ils obéissaient aux enseignements de la loi divine comme à l'exemple de l'Homme-Dieu. Les saintes Écritures, chaque jour méditées ou psalmodiées dans la liturgie claustrale, leur présentaient d'immortels exemples de l'affection qui peut régner entre les élus. Dans les Évangiles, dans celui-là surtout dont l'auteur n'a pas craint de se nommer *le disciple que Jésus aimait*, ils voyaient rayonner cette amitié si tendre et si profonde que le Sauveur de tous les hommes avait témoignée, pendant sa courte vie d'ici-bas, à quelques âmes prédestinées. Dans l'Ancien Testament ils en retrouvaient le type dans la ravissante histoire de ce Jonathas qui avait aimé David comme son âme, de ce David qui avait aimé Jonathas plus qu'une femme et mieux qu'une mère, dans ces serments, ces baisers, ces larmes qui scellèrent l'union du fils du roi avec le fils du berger¹. Tout les invi-

1. Anima Jonathæ conglutinata est animæ David, et dilexit eum Jonathas quasi animam suam... Osculantes se alterutrum, flexerunt

tait et les encourageait à choisir une ou plusieurs âmes pour compagnes intimes de leur vie, et à consacrer ce choix par une affection libre comme leur vocation, pure comme leur profession, tendre et généreuse comme leur jeunesse. Initiés ainsi aux chastes délices de l'union des cœurs, ils pouvaient reconnaître encore, avec le Sage, dans la fidélité de ces liens volontaires, *un remède pour la vie et pour l'immortalité*¹.

Mais où trouver parmi nous une plume assez délicate et assez pure pour raconter ces annales du véritable amour? Il semble les avoir entrevues, ce poète, le plus charmant de notre génération et le plus malheureux par sa propre faute, lorsqu'au milieu de chants d'une si étrange et si dangereuse beauté, il laisse échapper ces vers, témoignage singulier des hautes et généreuses inspirations qu'il savait si bien traduire et trop souvent étouffer :

Clottres silencieux, voûtes des monastères,
C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer,

pariter, David autem amplius... Quæcumque juravimus ambq in nomine Domini... Frater mi Jonatha decore nimis, et amabilis super amorem mulierum. Sicut mater unicum amat filium suum, ita ego te diligebam.

1. Amicus fidelis, medicamentum vitæ et immortalitatis. *Eccl.*; vi, 16.

Ce sont vos froides nefs, vos pavés et vos pierres,
Que jamais lèvres en feu n'a baisés sans pâmer.

.....

Trempez-leur donc le front dans les eaux baptismales,
Dites-leur donc un peu ce qu'avec leurs genoux
Il leur faudrait user de pierres sépulcrales
Avant de soupçonner qu'on aime comme vous.
Oui, c'est un vaste amour qu'au fond de vos calices
Vous buviez à plein cœur, moines mystérieux!...
Vous aimiez ardemment ! oh ! vous étiez heureux !

Ne dirait-on pas que la main qui a tracé ces lignes venait de feuilleter le code immortel de l'amour divin écrit par saint Bernard dans ces discours sur le *Cantique des cantiques*, où il parle avec une passion si expressive cette langue universelle de l'amour, « qui n'est comprise que par ceux qui aiment² ; » où il célèbre les noces de l'âme avec Dieu, et dépeint en traits de flamme cette épouse qui n'aime que pour aimer et être aimée, qui trouve dans le seul amour tout ce qu'elle cherche, tout ce qu'elle désire, tout ce qu'elle espère, qui ne craint plus rien, et ne doute pas plus de l'amour qu'elle inspire que de celui qu'elle ressent³ ? Jamais la ten-

1. ALFRED DE MUSSET, *Rolla*.

2. Amor ubique loquitur : et si quis horum quæ leguntur cupit adipisci notitiam, amet... Lingua amoris ei qui non amat, barbara erit. *Serm.* 79, in *Cantic*.

3. Quæ amat, amat, et aliud novit nihil... Ipse (amor) meritum,

dresse humaine, si éloquente pourtant, n'a inspiré des accents plus profonds et plus passionnés. Mais ce qui prouve combien peu l'amour divin, ainsi compris et pratiqué, tendait à exclure ou à refroidir l'amour de l'homme pour l'homme, c'est que jamais l'éloquence humaine n'a été plus poignante et plus sincère que dans cette élégie immortelle, où Bernard interrompt tout à coup le cours de ses sermons sur le cantique de Salomon pour pleurer un dernier frère enlevé par la mort dans le cloître même où ils avaient vécu si unis et si heureux. On connaît cette apostrophe fameuse : « Sortez, sortez, mes larmes, si désireuses de couler ! celui qui vous retenait n'est plus là... Ce n'est pas lui qui est mort, c'est moi qui ne vis plus que pour mourir... Pourquoi, pourquoi nous sommes-nous aimés, puisque nous devons nous perdre, et après nous être ainsi aimés pourquoi nous sommes-nous perdus¹ ? » Tant la tendresse naturelle à

ipse præmium est sibi... Fructus ejus, usus ejus. Amo, quia amo : amo ut amem... Sponsæ res et spes unus est amor. Sermo 83. — Nihil dilectæ timendum. Paveant quæ non amant... Ego vero amans, amari me dubitare non possum, non plus quam amare. Sermo 84.

1. Exite, exite, lacrymæ jampridem cupientes : exite quia is qui vobis meatum obstringerit, commeavit... Vivo ut vivens moriar, et hoc dixerim vitam!... Cur, quæso, aut amavimus, aut amisimus nos *Sermo 26.* — Voir aussi l'admirable discours de saint Bernard sur la

l'homme, tant les affections légitimes savaient revendiquer leurs droits dans les cœurs des saints, et y pénétrer à travers ce que Bernard lui-même appelle la large et suave blessure de l'amour¹ ! Tant ce grand disciple de Jésus savait aimer même ici-bas et pleurer ce qu'il aimait, comme Jésus aimait et pleurait dans Lazare un ami mortel : *Ecce quomodo amabat eum*² !

Sans s'élever toujours si haut, cette affection mutuelle qui régnait entre les moines coule à grands flots à travers les annales du cloître. Elle a laissé sa trace jusque dans ces *formules*, recueillies avec soin par l'érudition moderne et qui, déposées dans les archives des différents monastères, servaient de modèles aux épîtres familières échangées entre les communautés, les supérieurs, et même les simples religieux. On y trouve çà et là, dans l'intitulé des lettres comme dans leur texte, de ces élans du cœur qui charment et rafraîchissent le patient investigateur du passé. « Un tel à un tel, « l'humble compatriote à celui qu'il embrasse avec « les ailes d'une sincère et indissoluble charité, sa-

mort de son ami Humbert, religieux de Clairvaux, t. I, p. 1066, éd. Mabillon.

1. Grande et suave vulnus amoris.

2. JOAN., XI, 36.

« lut dans la douceur du véritable amour¹. » Et
ailleurs : « J'en adjure votre suavité; visitons-nous
« souvent par lettres et par messages, et que la
« longue distance qui nous sépare ne triomphe pas
« de ceux qu'unit l'amour du Christ. » ... « A
« *l'ami fidèle*, » dit une autre de ces rubriques
oubliées, dont le latin barbare a sans doute servi à
plus d'une âme aimante et délicate; « aspirons,
« très-cher frère, à être rassasiés des fruits de la
« sagesse et arrosés des eaux de la source divine;
« afin qu'un seul et même paradis nous reçoive et
« nous fasse jouir de la liberté du royaume céleste...
« Si tu le veux, nous aurons beau être divisés par
« de vastes territoires et vivre séquestrés l'un de
« l'autre sous des cieux différents; nos tribulations
« sont les mêmes, et nos prières peuvent nous for-
« tifier par l'union de nos âmes. » Quelquefois des
vers à peine ébauchés viennent se mêler à la prose
pour répéter le refrain perpétuel de toute cette cor-
respondance : « Souvenez-vous de moi : je me
« souviens toujours de vous : je vous dois et je

1. Indissolubili vinculo individuae sincerrimaeque caritatis alis
amplectendo illi, ille humilis terrigena in dulcedine vere caritatis
salutem. *Formules inédites*, publiées d'après deux Mss. de Munich
et de Copenhague, par Eug. DE ROZIERE, 1859, n° 68. — Cfr. n°s 34
et 71.

« vous donne tout ce qu'il y a d'amour dans mon cœur ¹. »

Mais avec combien plus de force que dans ces formules anonymes, avec quelle constance et quelle impétuosité ne voit-on pas déborder cette tendresse inépuisable dans ces lettres authentiques des grands moines, dont les collections forment à coup sûr l'un des monuments les plus précieux pour l'étude du passé comme pour celle du cœur humain ! Plus ils sont célèbres et puissants, plus ils sont saints, et plus ils s'aiment. La correspondance des plus illustres, de Geoffroy de Vendôme, de Pierre le Vénérable, de saint Bernard, en donne à chaque page la preuve irrécusable, et nous irons l'y chercher avec bonheur à mesure que nous les rencontrerons sur notre chemin.

Mais dès à présent il faut bien citer quelques lignes où se peint le cœur de saint Anselme, qui vécut, aima et fut heureux jusqu'à soixante ans

1. Non sejungant longa terrarum spacia, quos Christi necit amor... Age jam, o meus carissime frater... ut in regni celestis libertate... gaudere valeamus... Si vis, terrarum spatio divisi sumus atque sequestramur intervallo et celi inequali climate dirimemus, pari tamen tribulationum depremimur (sic) face...

Esto mei memores, sum vestri : debeo vobis
Et voveo totum quicquid amore...

R. DE ROZIÈRE, *Formules de S. Gall.*, nos 39, 41, 58.

dans son abbaye normande du Bec, avant d'être condamné aux luttes glorieuses de son épiscopat. « Ames très-aimées de mon âme, » écrivait-il à deux de ses très-proches parents qu'il voulait attirer au Bec, « mes yeux désirent ardemment vous contempler; mes bras s'étendent pour vous embrasser; mes lèvres soupirent après vos baisers : tout ce qu'il me reste de vie se consume à vous attendre... J'espère en priant, et je prie en espérant... Venez goûter combien le Seigneur est doux : vous ne pouvez le savoir tant que vous trouverez de la douceur dans le monde... Je ne saurais vous tromper, d'abord parce que je vous aime, ensuite parce que j'ai l'expérience de ce que je dis. Soyons donc moines ensemble, afin que dès à présent, et pour toujours, nous ne fassions plus qu'une chair, qu'un sang et qu'une âme... Mon âme est soudée aux deux vôtres; vous pouvez la déchirer, mais non la séparer de vous; vous ne pouvez pas non plus l'entraîner dans le siècle. Il vous faut donc ou vivre ici avec elle, ou la briser; mais Dieu vous préserve de faire tant de mal à une pauvre âme qui ne vous en a jamais fait, et qui vous aime! Oh! comme mon amour me consume! comme il s'efforce de faire éruption dans mes paroles! mais au-

cune parole ne le satisfait. Que de choses il voudrait écrire ! mais ni le papier ni le temps ne lui suffisent. Parle-leur, ô bon Jésus, parle à leur cœur, toi qui peux seul les faire comprendre. Dis-leur de tout quitter et de te suivre. Ne sépare pas de moi ceux à qui tu m'as enchaîné par tous les liens du sang et du cœur. Sois mon témoin, Seigneur, toi et ces larmes qui coulent pendant que j'écris¹. »

La même passion éclate dans ses lettres aux amis que le cloître lui avait donnés et qu'une absence temporaire éloignait de lui. Il écrit au jeune Lanfranc : « Loin des yeux, loin du cœur, dit le vulgaire ; n'en croyez rien : s'il en était ainsi, plus vous resteriez éloigné de moi, et plus mon amour pour vous s'attédirait, tandis qu'au contraire moins je puis jouir de vous, et plus le désir de cette douceur brûle dans l'âme de votre ami². » Gondulphe, destiné comme lui à servir l'Église au sein des orages, était son plus intime ami. « A Gondulphe,

1. Animæ dilectissimæ animæ meæ... concupiscunt oculi mei vultus vestros, extendunt se brachia mea ad amplexus vestros; anhelat ad oscula vestra os meum... Dic tu, o bone Jesu, cordibus eorum... Domine, tu testis es interius et lacrymæ quæ me hoc scribente fluunt, testes sunt exterius... Epist. II, 28.

2. Epist. I, 66.

Anselme, » lui écrivait-il : « je ne mets pas d'autres salutations plus longues en tête de ma lettre, parce que je ne puis rien dire de plus à celui que j'aime. Quand on connaît Gondulphe et Anselme, on sait bien ce que cela veut dire, et tout ce qu'il y a d'amour sous-entendu dans ces deux noms. » Et ailleurs : « Comment pourrais-je t'oublier ? oublie-t-on celui qu'on a posé comme un sceau sur son cœur ? Dans ton silence je sais que tu m'aimes ; et toi aussi, quand je me tais, tu sais que je t'aime. Non-seulement je ne doute pas de toi, mais je te réponds que toi aussi tu es sûr de moi. Que t'apprendra ma lettre que tu ne saches déjà, toi qui es ma seconde âme ? Entre dans le secret de ton cœur, regardes-y ton amour pour moi, et tu y verras le mien pour toi¹. » A un autre de ses amis, Gislebert, il disait : « Tu savais combien je t'aimais, mais moi je ne le savais pas. Celui qui nous a séparés m'a seul appris combien tu m'étais

1. Quisquis enim bene novit Gondulfum et Anselmum, cum legit : Gondulfo Anselmus, non ignorat quid subaudiatur, vel quantus subintelligatur affectus. Ep. 1, 7. — Qualiter namque obliviscar tui ? Te silente ego novi quia diligis me et me tacente scis quia amo te. Tu mihi conscius es quia ego non dubito de te ; et ego tibi testis sum quia tu certus es de me. Ep. 1, 4. — Sed quid te docebit epistola mea quod ignores, o tu altera anima ? Intra in cubiculum cordis tui... Ep. 1, 14.

cher... Non, je ne savais pas, avant d'avoir l'expérience de ton absence, combien il m'était doux de t'avoir, combien il m'est amer de ne t'avoir pas. Tu as pour te consoler un autre ami, que tu aimes autant et plus que moi, mais moi je ne t'ai plus, toi, toi! entends-tu? et nul ne te remplace. Tu as tes consolateurs; moi je n'ai que ma blessure. Ils s'offenseront peut-être de ce que je dis là, ceux qui se réjouissent de te posséder. Eh! qu'ils se contentent donc de leur joie, et qu'ils me laissent pleurer celui que j'aime toujours ¹. »

La mort, pas plus que l'absence, ne pouvait éteindre dans le cœur du moine ces flammes d'un saint amour. Et quand elle venait briser ces liens si doux, le mourant emportait la certitude de n'être pas oublié, et le survivant croyait à l'invisible durée de sa tendresse, grâce à la prière pour les âmes, incessante, obligatoire, identifiée avec toutes les habitudes monastiques, grâce à ce culte des morts qui reçut dans un monastère sa sanction définitive et perpétuelle ². On ne se contentait même pas de

1. Et quidem tu sciebas erga te dilectionem meam; sed utique ego ipse nesciebam eam. Qui nos scidit ab invicem, ille me docuit quantum te diligere... Ep. 1, 75.

2. On sait que la *Fête des morts* fut instituée par saint Odilon, abbé de Cluny, en 998.

la prière commune et permanente pour les morts de chaque monastère isolé. Peu à peu de vastes associations spirituelles se formèrent entre les communautés d'un même ordre et d'un même pays, dans le but de soulager par des prières réciproques les défunts de chaque maison. Des rouleaux de parchemin transmis, par des messagers spéciaux, de cloître en cloître, recevaient les noms de ceux qui avaient émigré, selon l'expression consacrée, de *cette lumière terrestre vers le Christ*, et servaient de contrôle ou de registre au prélèvement de cet impôt volontaire de la prière que sollicitaient d'avance, pour eux-mêmes ou pour leurs amis, nos fervents cénobites¹.

Ici encore nous retrouvons Anselme. Quand il avait été élu prieur du Bec, un jeune religieux nommé Osbern, jaloux de cette promotion, se prit à le haïr et à lui témoigner cette haine avec rage.. Anselme s'attache à lui, le gagne peu à peu par

1. De hac luce migravit, ut credimus, ad Christum... Deprecor vos omnes... ut me familiariter habeatis, maxime in sacris orationibus, et quando dies obitus mei vobis notus fuerit, misericorditer de me facere dignemini... Nomina fratrum defunctorum libenti animo suscipite... et ad vicina monasteria dirigite... *Formules de Saint-Gall*, E. DE ROZIÈRE, n° 29 et 31. — Cf. l'excellent travail de M. Léopold Delisle sur ce sujet, dans la *Biblioth. de l'École des chartes*, t. III, 2^e série.

son indulgence, lui trace le chemin des austérités, en fait un saint, le soigne nuit et jour pendant sa dernière maladie, et reçoit son dernier soupir. Puis il continue d'aimer l'âme de celui qui avait été son ennemi, et non content de dire la messe pour elle tous les jours pendant un an, il court de monastère en monastère pour en solliciter d'autres à cette intention. « Je vous demande, » écrit-il à Gondulphe, « à vous et à tous mes amis, de prier pour Osbern. Son âme est mon âme. J'accepterai tout ce que vous ferez pour lui pendant ma vie comme si vous le faisiez pour moi après ma mort, et quand je mourrai, vous me laisserez là... Je vous en conjure par trois fois, souvenez-vous de moi, et n'oubliez pas l'âme de mon bien-aimé Osbern. Et si je vous suis trop à charge, alors oubliez-moi, et souvenez-vous de lui... Tous ceux qui m'entourent et qui t'aiment comme moi veulent entrer dans cette chambre secrète de ta mémoire, où je suis toujours; place-les là autour de moi, je le veux bien; mais l'âme de mon Osbern, ah! je t'en supplie, ne lui donne pas d'autre place que dans mon sein¹. »

1. Anima ejus anima mea est. Accipiam igitur in illo vivus quic-

L'histoire des peuples est une grande chose : leurs révolutions, leurs destinées, leur mission, leur gloire, leurs châtimens, leurs héros, leurs dynasties, leurs batailles, tout cela est beau, vaste et fécond. Mais combien l'histoire des âmes n'est-elle pas plus vaste et plus féconde encore ! et puis, qu'importent après tout à l'homme ses ancêtres et ses descendants ? qu'importe à cet atome l'orbite où il est entraîné ? Ce qui lui importe, c'est d'aimer, d'être aimé et, pendant cette si courte vie, de savoir qu'il est l'être cher par-dessus toutes choses à un autre être. « Il paraît manifestement, » dit Bossuet avec sa solennelle gravité, « que *le plaisir de l'homme, c'est l'homme*¹. Il n'y a proprement que l'amour qui ait la clef du cœur... L'amour est la loi du cœur... C'est lui qui en fait remuer toutes les inclinations et les ressorts les plus secrets². » Les souffrances solitaires de cet amour, ses émotions éternellement rajeunies, ses crises, ses bouleverse-

quid ab amicitia poteram sperare defunctus, ut sint otiosi, me defuncto... Precor et precor et precor, memento mei et ne obliviscaris animæ Osborni dilecti mei. Quod si te nimis videar onerare, mei obliviscere et illius memorare. Ep. 1, 4. — Eos interiori cubiculo memoriæ tuæ ibi, ubi ego assiduus assideo... colloca mecum in circuitu meo : sed animam Osborni mei, rogo, chare mi, illam non nisi in sinu meo. Ep. 1, 7.

1. Sermon pour la Circoncision.

2. Sermon pour la Pentecôte. — Id. pour l'Annonciation.

ments, son abandon et son enthousiasme, tout ce monde immense qui s'agite dans l'étroite enceinte d'une vie d'homme, d'un cœur qui aime, ah ! voilà la plus belle et la plus profonde des histoires ; voilà ce qui dure et ce qui émeut au delà de tout : et le petit nombre de pages immortelles qui surnagent dans l'océan des siècles sont presque toutes à cette adresse.

Mais voici la gloire et la force nonpareille de la religion : c'est que, tout en donnant le mot de tous les problèmes sociaux et l'intelligence de toutes les révolutions historiques, elle tient surtout et partout « la clef de nos cœurs. » Elle a un baume pour toutes nos douleurs et un but pour toutes nos tendresses. Elle sait discipliner la passion sans l'amoindrir : elle fait mieux qu'essuyer nos larmes trop chères, elle les fait couler d'une source à jamais purifiée pour un objet éternel. Elle remplace le crépuscule de nos rêves fugitifs par la radieuse et enchanteresse sérénité de la lumière qui ne s'éteint pas. Elle embrase nos cœurs de cette flamme dont les clartés rayonnent sur l'infini. Elle a inventé et consacré le triomphe suprême de l'amour. Elle surmonte les passions les plus tendres et les plus indomptables par quelque chose de plus

fort et de plus doux encore, le bonheur et la gloire de les sacrifier à Dieu. C'est dans les monastères que cette science du vrai bonheur et du véritable amour a été le plus longtemps enseignée et pratiquée. On a vu qu'elle n'interdisait aux âmes unies en Dieu ni les élans de la passion ni les accents attendris de la plus pénétrante sympathie. N'entrons donc qu'avec un tendre respect dans ces cellules où l'on vivait surtout par le cœur. Écoutons quels sons se font entendre dans ce silence sacré : ils révéleront peut-être quelque suave et touchant mystère de l'histoire des âmes. Prêtons l'oreille au doux et perpétuel murmure de cette fontaine que tout cloître renfermait autrefois ; c'est l'emblème et l'écho de la source d'où jaillit l'inta-rissable amour.

Nos moines furent donc heureux, et heureux par l'amour. Ils aimaient Dieu et ils s'aimaient en lui de cet amour qui est fort comme la mort. Veut-on chercher la conséquence naturelle, la condition générale et la meilleure preuve de tout ce bonheur, on la reconnaîtra sans peine dans cette paix extérieure et intérieure dont ils savaient faire le caractère dominant de leur existence. Douce et sainte paix, qui fut la radieuse conquête, le patrimoine

inaliénable des moines dignes de leur nom, et dont personne n'a jamais possédé comme eux l'intelligence et le secret!

Saint Benoît, le plus grand des législateurs monastiques, n'a pas reçu de la postérité reconnaissante de plus beau titre que celui de *fondeur de la paix*.

Ipse fundator placidæ quietis ¹.

Nous sommes, disait saint Bernard, l'*Ordre des pacifiques*². Il avait mille fois raison : au milieu de cette belliqueuse société du moyen âge tout entière organisée pour la guerre, les moines formaient une immense armée de soldats de la paix, et c'était le titre qu'ils se donnaient à eux-mêmes : *Deo et paci militantibus*³.

Voilà pourquoi, conformément à la promesse divine, le bonheur accompagnait ces ministres de

1. Vers d'Alfano, moine du Mont-Cassin et archevêque de Salerne, cité par GIESEBRECHT, *de Litterar. Stud. ap. Italos*, p. 48.

2. *De Conversione*, c. 21.

3. C'est l'intitulé de la lettre de Wibald, abbé de Corvey, dans le xii^e siècle, aux moines d'Hastières, en Belgique. — Dans les épitaphes de religieux, c'est l'éloge qui revient le plus souvent : *Pacificus, tranquilla pace serenus... Æmulus hic pacis... Fraternalis pacis amicus*. Voir de nombreux exemples réunis par DICBY, t. X, c. 1.

la paix. *Qui autem pacis consilia ineunt, sequitur eos gaudium*¹. Ce n'est même pas assez de parler de bonheur, il faudrait dire la gaieté, *hilaritas*, cette gaieté dont Fulbert de Chartres signalait l'union avec la simplicité des moines en la qualifiant d'angélique².

De toutes les erreurs qui se sont accréditées sur la vie religieuse, il n'en est point de plus absurde que celle qui nous la fait regarder comme une vie triste et mélancolique. L'histoire nous démontre précisément le contraire. Qu'on cesse donc de s'apitoyer sur toutes ces *victimes cloîtrées* des deux sexes, fantômes créés par la fausse histoire et la fausse philosophie, pour servir de prétexte aux préjugés et aux violences qui maintiennent dans le monde tant d'âmes faites pour une vie meilleure, tant de victimes réelles de la plus cruelle des oppressions. Qu'on fasse trêve à toutes ces déclamations sur le malheur d'être condamné à une vie uniforme, à des devoirs imprescriptibles, à des occupations invariables. Il n'est pas une des objections faites contre la vie du cloître, qui ne s'applique avec tout

1. *Prov.*, xii, 20.

2. *Angelica hilaritas cum monastica simplicitate*. FULB. CARNOT, ep. 66.

autant de force à la vie conjugale. Le chrétien, le vrai sage, sait bien que jamais les obligations volontairement perpétuelles n'ont rendu l'homme malheureux d'une manière permanente : il sait au contraire qu'elles sont indispensables au triomphe de l'ordre et de la paix dans son âme. Ce qui le torture et ce qui le consume, ce n'est ni la règle ni le devoir : c'est l'instabilité, c'est l'agitation, c'est la fièvre du changement. Ah ! sans doute, quand l'esprit du monde eut pénétré dans le cloître, et eut fini par l'emporter sur l'esprit de Dieu ; quand il y eut introduit la commende, la propriété individuelle, la paresse, la tiédeur, toute cette corruption que l'usurpation laïque semait partout sur le champ qu'elle s'apprêtait à confisquer, ce qui n'avait été qu'une rare et coupable exception devint un abus trop habituel et trop accepté. Sans doute alors il y eut en foule des vocations fausses ou contraintes, et d'amères tristesses étouffées sous le froc ou sous le voile. Mais tant qu'il fut donné aux Ordres monastiques de fleurir librement sous l'aile de l'Église, et à l'abri des envahissements séculiers, la tristesse y fut inconnue, ou du moins n'y paraît que de loin en loin, comme une maladie que sa rareté même rendait plus effrayante. *Ils n'ont rien de*

triste ¹; c'est le témoignage que leur rend dès le iv^e siècle le premier de leurs apologistes : *ils font la guerre au démon en se jouant* ².

Sans cesse on voit citer parmi les qualités des abbés les plus pieux, des moines les plus exemplaires, qu'ils étaient gais, joyeux, amusants, aimant à rire, *jocundus*, *facetus*. Ces expressions se retrouvent surtout sous la plume d'Orderic Vital, qui, parlant de lui-même dans sa longue et précieuse histoire, nous dit : « Je porte depuis quarante-deux ans, avec bonheur, le joug suave du Seigneur ³. » Saint Anselme, ce grand et irréprochable moine, savait apparemment ce qu'il disait, lorsqu'il lançait au clergé séculier de son temps ce défi : « Vous qui croyez qu'il est plus facile de vivre religieusement sous l'habit de clerc que de subir le fardeau de la vie monastique, regardez donc et voyez avec quelle allégresse ce fardeau est porté par ces chrétiens de tout sexe, de tout âge et de toute condition, qui remplissent le monde entier

1. Οὐδὲν γὰρ ἔχουσι λυπηρόν. S. JOANN. CHRYSOST., in *Matth. Homil.* 69, éd. Gaume, vii, 770.

2. Littéralement *en dansant*, ὥσπερ χορεύοντες, quasi choreas agentes. *Ibid.*

3. Sincero monachorum conventui fœdere indissolubili sociatus, annos XLII jam leve jugum Domini gratanter bajulavi. ORDER. VIT., l. v, p. 307.

de leurs chants de joie ¹. » Et six siècles après lui, l'abbé de Rancé, que l'on nous a tant de fois donné pour le type de la douleur et de la tristesse monacale, opposait aux calomnies dont ses religieux étaient dès lors assaillis leur gaieté en même temps que leur édifiante charité ².

Mais cette paix et cette joie qui constituaient leur apanage, ils ne s'en réservaient pas le monopole : ils la versaient à pleines mains sur tout ce qui les entourait et partout où on leur en laissait la liberté. Ils la montraient, ils la prêchaient, ils la donnaient à tous ceux qui s'approchaient d'eux. « Les moines, » disait d'eux le grand archevêque de Constantinople que nous citerons une dernière fois, « les moines sont comme des phares, situés sur

1. Consideret per totum mundum quanta hilaritate utrique sexui, omni ætate et omni genere hominum, sit pondus illud cantabile. S. ANSELM., epist. II, 12.

2. « Vous auriez pu dire à cet incrédule que, outre quinze cents à deux mille pauvres, dans les années chères, comme je les ai souvent comptés, que l'on nourrit dans les *données* publiques, on soutient encore en particulier, par des pensions par mois, toutes les familles des environs qui sont hors d'état de pouvoir travailler; que l'on reçoit quatre mille hôtes, que l'on nourrit et entretient quatre-vingts religieux, et cela pour huit ou neuf mille livres au plus de rentes : et vous auriez pu lui dire qu'il vous montre dix ménages, avec autant de rentes chacun, qui fassent quelque chose approchant de ce que ces fainéants, comme il les appelle, font avec une *gaieté* et une édification dont vous voudriez qu'il fût le spectateur. » *Lettre de l'abbé de Rancé à l'abbé Nicaise.*

de hautes montagnes, qui attirent tous les navigateurs au port tranquille qu'ils éclairent; ceux qui les contemplent n'ont plus à craindre ni les ténèbres, ni les naufrages ¹. »

Le bonheur dont jouissaient les populations sujettes ou voisines des Ordres religieux, lorsque ceux-ci étaient eux-mêmes libres et réguliers, est un fait dont l'évidence est proclamée par l'histoire et consacrée dans les souvenirs de toutes les nations ². Jamais institution ne fut plus populaire, jamais maîtres ne furent plus aimés. Sans doute, ils eurent de tout temps, comme l'Eglise et comme la vertu, des ennemis et des persécuteurs. Mais tant que l'Europe resta croyante, ce ne fut là qu'une minorité désavouée par l'opinion générale. Et même, quand cette minorité est devenue maîtresse du monde, elle n'a réussi à détruire les Ordres monastiques que par la violence et la proscription. Partout où ces Ordres encore libres de la corruption laïque ³ ont péri, ç'a été au milieu de

1. S. JOAN. CHRYS., homil. 59, *ad Popul. Antiochenum*. Il revient sans cesse sur cette comparaison dans ses divers écrits. Cf. *Adv. Oppugn. vit. monast.*, l. III, t. I, p. 114 : *Hom. in epist. ad Timoth.*, 14, t. XI, p. 576, éd. Gaume.

2. On a mille fois cité le proverbe allemand : *Unter dem Krummstab ist es gut wohnen*. « Il fait bon vivre sous la crosse. »

3. On verra plus loin que nous ne comprenons pas dans ce juge-

la douleur et des regrets durables des populations qui dépendaient d'eux ; et si ailleurs, comme en France, où l'époque de leur ruine s'est trouvée contemporaine de la ruine de la foi dans les âmes, leur chute a été vue avec indifférence, jamais du moins elle n'a été appelée par des vengeances ou des antipathies populaires.

Les attentats et les spoliations dont ils furent victimes ont été l'œuvre de princes ou d'assemblées qui se targuaient de leur mépris pour les affections comme pour les croyances du vulgaire, et n'ont inspiré que des regrets et des alarmes au peuple des campagnes, ou à ces classes inférieures et indigentes dont les besoins et les passions éveillent aujourd'hui de si justes sollicitudes. C'est le témoignage qui leur a été rendu par tous ceux qui ont sincèrement étudié l'histoire de leur destruction, même parmi leurs adversaires ¹. C'est celui que leur

ment les monastères moralement ruinés par la commende, ou par tant d'autres abus, qui succombèrent en 1790, mais qu'il se reporte aux souvenirs de la destruction des monastères restés en règle, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, et récemment en Espagne et en Suisse, où le peuple s'est armé pour les défendre.

1. Citons, entre mille, un auteur portugais, grand partisan du système qui a ruiné et asservi l'Église de son pays, et qui a reconnu, mais trop tard, les inconvénients de la suppression des monastères sans distinction. — « Nous autres, » dit-il, « qui avons assisté à la suppression d'une partie des anciens monastères du Minho, et qui

doit surtout l'auteur de ces pages qui a visité, dans diverses contrées, le site de près de deux cents monastères, et qui a recueilli, partout où vivaient encore des contemporains de la charité monastique, l'expression de leur reconnaissance et de leur douleur. Et comment n'eussent-ils pas exercé cet empire, eux dont le métier était de faire le bien sans espoir de retour ¹ ! Comment n'eussent-ils point été aimés, eux qui aimaient si bien ! Ce n'était pas seulement par leurs aumônes, par leur générosité et leur hospitalité matérielle, qu'ils régnaient ainsi sur les cœurs : c'était par leur affable et paternelle sympathie, par leur intérêt actif et cordial pour le peuple ; c'était encore par une sollicitude constante et active pour le salut et le bonheur de toutes les classes souffrantes ².

avons vu les larmes du peuple, qui y trouvait toujours des secours dans ses maladies et du pain dans sa vieillesse, nous ne savons si les larmes étaient mensongères, mais nous savons bien qu'elles donnaient un démenti formel aux théories des politiques qui écrivent loin des campagnes, dans le silence de leur cabinet ou au milieu du bruit des grandes villes. » *O Panorama, jornal litterario*, n° 27, Lisboa. 1837.

1. Whose trade was doing disinterested good ! WORDSWORTH.

2. Mitis erat cunctis, suavis, pius...
 Quem mœstum vidit, quem tristem, quemque dolentem
 Affatu dulci mœrentia pectora mulcens.

Ce fragment de l'épithaphe d'un abbé de Gembloux, Herluin (ap. DACHERY, *Spicileg.*, t. II), s'applique à presque tous les abbés dont nous connaissons l'histoire.

Pleurez avec le malheureux ¹, avait dit l'un des patriarches de l'Ordre monastique, saint Colomban; et ce fut un précepte auquel ils ne désobéirent jamais. Nulle part la race humaine, dans ses joies et dans ses douleurs, n'a trouvé des sympathies plus vives et plus fécondes que sous le froc du moine. La vie solitaire, la mortification, le célibat, bien loin d'éteindre dans le cœur du moine l'amour du prochain, en augmentaient l'intensité et la redoublaient en le purifiant. Nous en avons la preuve dans leurs innombrables écrits, dans leurs chroniques si animées, dans tout ce qui nous reste d'eux. Leurs écrivains avaient, pour peindre cette disposition propre aux âmes monastiques, un terme spécial, celui de *benignitas*, c'est-à-dire la bonté relevée et épurée par la piété; *benignitas*, mot tout chrétien, tout monastique et aussi difficile à traduire que les deux autres vertus habituelles du cloître, *simplicitas* ² et *hilaritas*.

1. Pro misero miserans lacrymas effunde sodali.

S. COLUMBAN. *Carmen monastichon*, ap. CANISIUS, *Thesaur.*, t. II, p. 749. — « Dolentem consolari, in tribulatione subvenire, » dit encore la règle de Saint-Benoît, c. iv.

2. Hic jacet in tumba simplex fidelisque columba,

Épitaphe d'un abbé de Saint-Victor, en 1383, ap. DIGBY, t. X, p. 441.

Leur porte était toujours ouverte non-seulement à l'indigent et à l'exilé, mais à toutes les âmes fatiguées de la vie, courbées sous le poids de leurs fautes, ou simplement éprises de l'étude et du silence. A tous ces hôtes divers, le moine offrait sa paix, et la partageait avec eux.

Il n'y avait donc pas un besoin moral ou matériel auquel n'eussent essayé de pourvoir ces moines qui, de tous les bienfaiteurs de l'humanité, furent, à coup sûr, les plus généreux, les plus ingénieux, les plus aimables, les plus désintéressés et les plus persévérants. De là tant de bonheur inaperçu dans les annales de l'histoire, mais distillé en abondance dans le cœur des peuples chrétiens pendant toute la durée de la ferveur monastique. De là cette paix invincible, cette lumineuse sérénité, qui régnait sur tant d'âmes, au milieu même des époques les plus orageuses du moyen âge.

Qui ne sait d'ailleurs combien la seule vue de leurs offices, combien la pompe de leurs cérémonies si majestueuses et si solennelles, combien le son de leurs chants, ravissaient les populations d'alentour? Ce furent là pendant plusieurs siècles les spectacles favoris, les fêtes les plus recherchées par les pauvres, par les habitants des campagnes,

qui s'y portaient en foule, et y trouvaient toujours leur place. Les heureux du monde, les grands, les riches, les étrangers trouvaient également une jouissance intime à contempler de près ce cours paisible de la vie monastique, sans cesser de naviguer eux-mêmes sur les flots agités du monde; ils aimaient à se désaltérer dans cette onde pure et fraîche. La seule vue de ces moines, à la fois si austères et si heureux, suffisait souvent pour déterminer d'éclatantes conversions ¹; et toujours elle rajeunissait dans le cœur les pensées salutaires de l'éternité. Les plus belles âmes, les plus hautes intelligences ont subi cet attrait et l'ont éloquemment confessé. La vraie philosophie lui a rendu par la bouche de Leibnitz un généreux hommage ². La vraie poésie en a compris le charme intime et invincible. Dans un temps où plus d'un symptôme de la décadence prochaine assombrissait l'horizon, Pétrarque a parlé de la solitude monastique comme un Père de Vallombreuse ou de

1. Par exemple, celle de Guibert de Nogent, si bien racontée par lui-même: *Vita propria*.

2. « Celui qui ignore leurs services ou qui les méprise, » dit Leibnitz en parlant des moines, « n'a qu'une idée étroite et vulgaire de la vertu, et croit stupidement qu'il a rempli toutes ses obligations envers Dieu par quelques pratiques habituelles accomplies avec cette froideur qui exclut le zèle et l'amour. »

la Chartreuse ¹, et le Tasse n'a jamais été plus heureusement inspiré que dans ce sonnet adressé à l'Ordre de Saint-Benoît, dont la touchante mélodie viendra utilement interrompre cette pauvre prose ²:

Nobil porto del mondo e di fortuna,
 Di sacri e dolci studj alta quiete,
 Silenzi amici, e vaghe chiostre, e liete!
 Laddove e l'ora, e l'ombra occulta, e bruna :
 Templi, ove a suon di squilla altri s'aduna,
 Degni viepiù d'archi, e teatri, e miete,
 In cui talor si sparge, e 'n cui si miete
 Quel che ne puo nudrir l'alma digiuna.
 Usci di voi chi, fra gli acuti scogli,
 Della nave di Pietro antica e carica,
 Tenne l'alto governo in gran tempesta.
 A voi, deposte l'arme e i ferì orgogli,
 Venner gli Augusti : e 'n voi s'ha pace onesta,
 Non pur sicura : e quindi al ciel si varca ³.

A côté de ce grand poète catholique et italien, citons le maître de la prose anglaise, le protestant Johnson, dont le mâle génie avait compris, en

1. Voir son traité *de Vita solitaria*, surtout le chapitre viii du liv. II, qui commence ainsi : *O vere vita pacifica, cœlestique similima. O vita melior super vitas... Vita reformatrix animæ... Vita philosophica, poetica, sancta, prophetica...*, p. 256, éd. 1581.

2. Parmi les poètes modernes, personne n'a célébré avec plus d'émotion et de vérité la gloire des Ordres monastiques ni plus éloquemment déploré leur ruine que l'Anglais Wordsworth.

3. Tasso, *Rime sacre e morali*, Sonn. 5.

plein xviii^e siècle, la sainte beauté des institutions monastiques. « Dans mes lectures, » dit-il, « je ne rencontre jamais un anachorète sans lui baiser les pieds, ni un monastère sans tomber à genoux pour en baiser le seuil ¹. »

Ainsi donc, au dire des juges les plus compétents et les plus impartiaux, ces moines si décriés avaient trouvé le secret des deux choses les plus rares en ce monde, du bonheur et de la durée. Ils avaient découvert l'art de concilier la grandeur d'âme avec l'humilité, les apaisements du cœur avec les ardeurs de l'intelligence, la liberté et la fécondité de l'action avec une soumission minutieuse et absolue à la règle, des traditions ineffaçables avec l'absence de toute hérédité, le mouvement avec la paix, la joie avec le travail, la vie commune avec la solitude, la plus grande force morale avec une entière faiblesse matérielle. Et ce merveilleux contraste, cette étrange union des qualités et des conditions les plus diverses, ils ont su les faire durer pendant mille ans, à travers la fragilité des choses humaines, et malgré mille abus, mille causes de corruption, de décadence et de

1. I never read of a hermit, but in imagination I kiss his feet; never of a monastery, but I fall on my knees and kiss the pavement.

ruine. Ils dureraient encore, si des tyrans, des sophistes et des rhéteurs, sous prétexte de guérir le malade qu'ils haïssaient, ne l'avaient égorgé pour spéculer sur sa dépouille.

Maintenant tout a disparu, cette source du bonheur, le plus pur et le plus inoffensif qu'il y eût sur la terre, est tarie. Ce fleuve généreux qui roulait à travers les âges les flots d'une incessante et féconde intercession s'est desséché ¹. On dirait qu'un vaste interdit a été jeté sur le monde. Elle s'est tue parmi nous, cette voix mélodieuse des moines qui s'élevait nuit et jour du sein de mille sanctuaires pour fléchir le courroux céleste, et qui versait dans les cœurs des chrétiens tant de paix et de joie ². Elles sont tombées, ces belles et chères églises où tant de générations de nos pères étaient venues chercher des consolations, du courage, de la force pour lutter contre les maux de la vie. Ces

1. It was as though the kaiser had stopped the fountains of one of the Lombard rivers... That Carthusian world of peaceful sanctity, of king-protecting intercession, of penitence and benediction, of Heaven realized below, was signed away, swept from the earth by a written name! FABER, *Signs and thoughts in foreign Churches*, p. 165, à propos de la suppression de la Chartreuse de Pavie par Joseph II.

2. Dulcis cantilena divini cultus, quæ corda fidelium mitigat ac lætificat, conticuit. ORDER. VITAL. t. XII, l. XIII, p. 908, éd. Duchesne.

cloîtres qui servaient d'asile si sûr et si digne à tous les arts, à toutes les sciences ; où toutes les misères de l'homme étaient soulagées ; où la faim trouvait toujours à se rassasier, la nudité toujours à se vêtir, l'ignorance toujours à s'éclairer, ne sont plus que des ruines souillées par mille profanations diversement ignobles. Ces hauteurs agrestes, ces montagnes saintes, ces lieux élevés, où habitait la pensée de Dieu : *ipse habitavit in excelso* (Is., 33, 5), d'où se projetait naguère sur le monde une lumière si pure avec des ombres si fraîches et si salutaires, ne ressemblent plus qu'à ces sommets déboisés que l'on rencontre çà et là, transformés en rochers arides et nus par la hache dévastatrice, et où ne reparaitra jamais ni un brin d'herbe, ni une feuille des bois. En vain le soleil les dore de ses rayons féconds, en vain la rosée du ciel vient-elle les inonder ; la main de l'insensé y a passé ; brûlés, desséchés, condamnés à une éternelle stérilité, ils ne subsistent plus que comme un monument de ruine et de folie.

Parfois cependant la nature a eu pitié de ces ruines qui témoignent de l'impitoyable ingratitude des hommes. Elle a jeté sur les monuments de leur stérile rapacité une décoration sans cesse renou-

velée. Elle a voilé leur honte sous l'inépuisable richesse de sa verdoyante fécondité. Elle les a enveloppés, comme d'un linceul, de l'immortelle parure de son lierre et de ses églantiers, de ses herbes grimpantes et de ses fleurs agrestes. Elle leur attire ainsi, de la part même des indifférents, un regard ému et attentif. Là même où le climat, où la main encore plus cruelle de l'homme, n'a pas souffert cette lutte de la nature contre l'oubli et le mépris, quelquefois une légende plaintive survit et résiste, comme une dernière protestation. C'est ainsi que, au sein des ruines de l'abbaye de Kilconnell, à l'extrémité occidentale de l'Irlande, les paysans irlandais, eux-mêmes spoliés et honnis depuis tant de siècles, montrent encore, sur le pavé de l'église abattue, plusieurs longues lignes de petites cavités creusées dans la pierre, selon leur dire, par des gouttes de feu, par les larmes brûlantes des pauvres moines que l'on chassait pour toujours de leur sanctuaire bien-aimé.

CHAPITRE VI

GRIEFS CONTRE LES MOINES. — LA RICHESSE MONASTIQUE.

Quis plantat vineam & de fructu ejus non edit?

Quis pascit gregem & de lacte gregis non manducat?

I COR., IX, 7.

Mais tandis que nous nous abandonnons, avec un tendre et douloureux respect, à la contemplation de cette grandeur éteinte, le monde retentit encore des clameurs qui ont assailli, pendant trois siècles, l'Ordre monastique, et qui ne se lassent pas de célébrer sa chute.

« Moine ! » avait dit Voltaire, « quelle est cette profession-là ? C'est celle de n'en avoir aucune, de s'engager par un serment inviolable à être absurde et esclave, et à vivre aux dépens d'autrui¹. » Cette définition avait été universellement acclamée et acceptée dans le royaume qui fut le berceau de l'Ordre de Cluny et de la congrégation de Saint-

1. *Dialogues.*

Maur, dans la patrie de Benoît d'Aniane, de saint Bernard, de Pierre le Vénérable, de Mabillon et de Rancé. Elle avait franchi le Rhin, et l'empereur de cette Allemagne qu'avait convertie le moine Boniface, Sa Majesté Apostolique Joseph II, écrivait, en octobre 1781 : « Les principes du monachisme, depuis Pacôme jusqu'à nos jours, sont entièrement contraires aux lumières de la raison. » La révolution française et la sécularisation imposée par Bonaparte à l'Allemagne étaient venues donner raison à ces oracles de la société nouvelle. Les instructions de madame Roland, qui écrivait : « Faites donc vendre les biens ecclésiastiques : jamais nous ne serons débarrassés des bêtes féroces, tant qu'on ne détruira pas leurs repaires ¹, » ayant été ponctuellement exécutées, on pouvait espérer que la haine se trouverait assouvie par la proscription.

1. Lettre autographe à Lanthenas, 30 juin 1790. — Trois ans plus tard, le représentant André Dumont écrit à la Convention, du département de la Somme où il était en mission, ce qui suit : « Citoyens collègues, nouvelles captures ! d'infâmes bigots de prêtres vivaient, dans un tas de foin, dans la ci-devant abbaye du Gard ; leurs barbes longues semblaient annoncer combien leur aristocratie était invétérée. Ces trois bêtes noires, ces moines, ont été découverts... Ces trois monstres sont allés au cachot attendre leur jugement. » — Le Gard était une abbaye de l'Ordre de Cîteaux, en Picardie, entre Amiens et Abbeville, située sur la Somme.

Mais il n'en est rien. Les passions cruelles qui ont enseveli cette institution séculaire sous les décombres du passé sont encore là. Debout et implacables, elles veillent autour de ce qu'elles croient un tombeau, de peur que leur victime ne ressuscite un jour, et, à la moindre apparence d'une vie renaissante, elles poursuivent jusqu'à sa mémoire par de banales et vulgaires injures.

Les diatribes qu'une coupable complaisance pour les préjugés victorieux arrache à des plumes trop célèbres sont commentées et aggravées par ces voix inconnues qui mugissent dans l'ombre et viennent grossir les échos du mensonge et de la haine. Tandis que l'un dénonce à ses cent mille lecteurs *les aberrations et les ignorances béatifiées de l'ascétisme monacal*¹, d'autres répètent à l'envi que « les moines et les nonnes ne sont que des fainéants engraisés aux dépens du peuple ², » et cela se dit et se redit tous les jours, au mépris de tant de monuments anciens et nouveaux de la science histori-

1. M. DE LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*, liv. xv, § 8.

2. *Le Semeur*, journal philosophique et littéraire, 13 octobre 1847.

— Rappelons à ce sujet que, dans son *Manuel du droit public ecclésiastique français*, publié en 1844, p. 209, M. Dupin, alors comme aujourd'hui procureur général à la Cour de cassation, a cru pouvoir se faire une arme contre les congrégations et associations religieuses

que, qui constatent irréfutablement que les peuples se sont en général engraisés aux dépens des moines.

Ces lieux communs de l'iniquité ignorante et triomphante sont passés en chose jugée dans l'esprit de la foule. Tout surannés et répugnants qu'ils sont, sachons les écouter et nous les rappeler, ne fût-ce que pour nous confirmer nous-mêmes dans l'horreur du mensonge et de l'injustice.

Inscrivons d'abord, en tête de ce registre des iniquités de la raison égarée, le grand reproche dont on commence à rougir désormais, mais que les sophistes des deux derniers siècles ont su employer avec tant de succès pour dépopulariser les moines auprès des hommes d'État. Ils étaient voués au célibat, et ce célibat mettait une limite fâcheuse aux progrès de la population. C'était là le plus universel et le plus incontestable de leurs crimes¹. On

non reconnues par la loi moderne, du procès fait à ce qu'il appelle la *congrégation religieuse* des Bacchantes à Rome, en l'an 186 avant Jésus-Christ, laquelle était, au dire de l'Épître du livre xxxix de Tito-Live, citée par le savant jurisconsulte, *Scelerum omnium seminarium*. Il n'a pas rougi de répéter cette odieuse assimilation dans son discours au Sénat, contre les communautés religieuses (session de 1861), et s'est ainsi attiré une réfutation éloquente et péremptoire du cardinal Mathieu, archevêque de Besançon.

1. Ce reproche remonte bien haut. Colbert, dans son mémoire du

sait ce que vaut aujourd'hui ce reproche. C'est à peine si Dieu a attendu que le mensonge eût achevé son triomphe, pour l'accabler de confusion. Cette population, que l'on accusait les Ordres religieux de tarir dans sa source, est devenue trop souvent le plus cruel des embarras, et le monde s'est couvert de docteurs et d'économistes patentés, à la recherche des moyens les plus propres à en arrêter les progrès.

Qui ne sait à quelles monstrueuses conséquences sont arrivés ces héritiers des accusateurs du célibat monastique? Il y a là un abîme d'erreur et de ténèbres qu'il ne nous appartient pas de sonder, mais où, du moins, nous ne craindrons pas de suivre l'illustre archevêque qui a scellé par le martyre la modération constante de ses opinions, et la noble indépendance de sa vie. « Une science antichrétienne, » nous dit M. Affre, « avait encouragé un développement indéfini de la population; épouvantée aujourd'hui de son nouvel accroissement, elle s'est mise à calculer ce qu'il fallait de misère

15 mai 1665, dit à Louis XIV : « Les moines et les religieuses, non-seulement se soulagent du travail qui iroit au bien commun, mais même privent le public de tous les enfans qu'ils pourroient produire pour servir aux fonctions nécessaires et utiles. » *Revue rétrospective*, 2^e série, t. IV, p. 257, 258.

et d'oppression pour le contenir. Toutes les autres dignes étant trop faibles, la science a imaginé une contrainte morale, aussi favorable au vice que la continence chrétienne est favorable à la vertu. Ne vous lassez pas, N. T.-C. F., d'entendre les déplorables erreurs que Dieu a permises pour vous rendre votre foi plus chère, plus vénérable. Saint Paul avait dit à un petit nombre d'élus : *En ce qui touche les vierges, je vous donne seulement un conseil.* Les âmes célestes, assez courageuses pour le suivre, avaient été bénies par Jésus-Christ ; mais le Sauveur avait eu soin d'ajouter : *Loin que tous puissent s'élever à cette perfection, tous ne sont pas même capables de la comprendre.* L'Église n'avait autorisé à l'embrasser qu'après de longues et sévères épreuves. Une science toute matérielle est venue dire aux hommes que cette chasteté volontaire était un crime contre la société, parce qu'elle ravissait trop de citoyens à l'État. En vain des vierges innombrables, anges d'innocence et de bonté, avaient consolé les pauvres, formé l'enfance à la vie chrétienne, apaisé le ciel par leurs prières, par leurs touchantes expiations, offert à tous de sublimes exemples ; en vain des légions d'apôtres vierges avaient donné aux peuples catholiques des

sentiments nouveaux de paix et de charité, et fait germer dans leur sein des vertus inconnues : une philosophie impure est venue proclamer qu'il fallait rompre pour des liens moins parfaits les liens sacrés, source de tant de bienfaits, et aujourd'hui elle dit à des êtres qu'elle a affranchis de toutes les lois morales, enivrés de sensations grossières, entassés dans un même lieu, sans distinction de sexe : Tu ne formeras point une famille. Elle le dit à ceux-là précisément dont elle a rendu les passions plus précoces, et auxquels une union légitime serait plus nécessaire pour résister à des séductions capables de pervertir les anges.

« Nous osons à peine vous signaler une maxime plus perverse encore. D'autres sophistes ont compris l'impossibilité d'une semblable contrainte ; mais, en y renonçant, ils ont osé conseiller à des époux chrétiens de tromper le vœu de la nature et de rejeter vers le néant des êtres que Dieu appelait à l'existence.

« O Dieu Sauveur ! qui avez sanctifié l'amour des époux en lui rendant son indissolubilité, son unité, sa pureté primitive, je vous bénis. Je vous bénis encore d'avoir consacré les vœux des vierges, comblé de grâces une vie qui ne s'élève au-dessus

de la terre que pour faire descendre les bénédictions du ciel. Je vous bénis d'avoir trouvé jusque dans les outrages d'une philosophie impie la justification de votre saint Évangile. Depuis qu'elle a proféré ses infâmes doctrines, vous n'êtes que trop vengé de ses blasphèmes contre vos angéliques conseils ¹. »

Cependant, aux yeux des docteurs modernes, les moines n'étaient pas seulement coupables de se dérober au *devoir de la reproduction* et de refuser la vie à autrui : leur propre vie était inutile au monde et à leurs semblables.

A l'heure qu'il est, et en présence des résultats chaque jour plus imprévus de nos récentes études historiques, parmi les hommes qui prétendent à une autorité quelconque dans le domaine de la science, il n'en est peut-être pas un seul qui consente à signer de son nom une semblable assertion. Mais, on ne le sait que trop, elle se répète encore dans les bas-fonds de la littérature ; elle compte dans cette fausse monnaie de la science qui a cours parmi l'immense majorité des hommes soi-disant éclairés de nos jours. Renvoyons-les avec con-

1. *Instruction pastorale de Mgr l'archevêque de Paris* (Mgr Denis Affre) sur les rapports de la charité avec la foi. Mars 1843.

fiance, ces aveugles, à l'étude des monuments qu'ils ignorent, des livres qu'ils n'ont jamais ouverts. Défions-les de trouver un pays, un siècle, une société où l'utilité pratique, positive et directe des moines n'ait pas été écrite en traits incontestables, tant qu'on ne leur a pas lié les mains, tant que la Commende (qui fut le crime des rois et non celui des moines) ne vint pas perpétuer le relâchement et le désordre dans leurs rangs. Ne redisons rien ici de cette utilité suprême, aux yeux de tout chrétien conséquent, de la prière, de la vie cachée en Dieu; rien de cette puissante et constante intercession toujours suspendue entre le ciel et la terre, pour le salut et la paix du monde; rien de cette influence immense et bienfaisante de la paix monastique sur les hommes de guerre et d'affaires, de la vertu sur les passions, de la solitude sur le siècle! Non, descendons de cette sphère d'une réalité trop élevée pour nous mettre au niveau de ceux qui tiennent leurs regards toujours abaissés vers la terre, toujours enchaînés à ce qui passe ou à ce qui profite. Invitons-les à citer dans les annales du monde un corps, une institution, une organisation quelconque qui ait rivalisé même de très-loin avec ces monastères qui furent, pendant dix

siècles et plus, les écoles, les archives, les bibliothèques, les hôtelleries, les ateliers, les pénitenciers et les hôpitaux de la société chrétienne. Et lorsqu'on nous opposera ces temps où les Ordres religieux, devenus à peu près étrangers à la vie politique, littéraire, extérieure du monde, auraient dû, par cela seul qu'ils se concentraient de plus en plus en eux-mêmes, mériter l'indulgente tolérance des maîtres du monde nouveau, répondons avec le grand écrivain qui, sur tant de points, nous a rouvert les portes de la vérité historique : « Toutes les fois qu'on peut amortir des volontés sans dégrader les sujets, on rend à la société un service sans prix, en déchargeant le gouvernement du soin de surveiller ces hommes, de les employer et surtout de les payer. Jamais il n'y eut d'idée plus heureuse que celle de réunir des citoyens pacifiques qui travaillent, prient, étudient, écrivent, cultivent la terre, *et ne demandent rien à l'autorité*¹. »

Les gouvernements modernes doivent le comprendre, quoique tous ne l'avouent pas encore; et à ceux qui leur prêchent que cette satisfaction de son sort, désormais introuvable, cette modeste et

1. LE COMTE DE MAISTRE, *Du Pape*, p. 436.

paisible indépendance du moine, sont les fruits de la superstition et du fanatisme, plus d'un homme d'État doit être tenté de répondre : Qu'on nous rende donc l'arbre qui porte ces fruits d'une espèce perdue !

« Tout le but de l'homme est d'être heureux , » a dit Bossuet ; « mettre le bonheur où il faut, c'est la source de tout bien, et la source de tout mal est de le mettre où il ne faut pas. » Or, voici des milliers d'hommes qui, d'âge en âge, se succèdent en se déclarant heureux et contents de leur sort. Et on les proclame inutiles ! Comme s'il pouvait y avoir au monde quelque chose de plus utile que le bonheur ; comme si le bonheur général ne se composait pas exclusivement de bonheurs individuels ; comme si tout individu qui se dit et se croit heureux , et qui l'est sans rien enlever et sans rien envier à qui que ce soit, n'était pas à lui seul un élément inappréciable de la prospérité sociale ! N'importe, il faut que ce bonheur disparaisse ; il faut le proscrire et le sacrifier , il faut l'étendre sur le lit de Procuste d'une prétendue *utilité publique*, définie, modifiée, travestie à l'envi par des théoriciens aussi impitoyables qu'impuissants , mais assez insensés pour se croire investis du droit de contraindre la nature humaine, de régler souve-

rainement les vocations, les inclinations et les préférences de leurs semblables. Bien entendu, d'ailleurs, que cette insupportable tyrannie ne s'appliquera qu'au bien, jamais au mal, et que l'on imposera à la vertu, à la prière, à la retraite, un joug et des entraves qu'aucun législateur éclairé n'a jamais songé à imposer au vice, à l'oisiveté, à la dissipation.

Mais on insiste et on ajoute : Ces moines étaient paresseux ! En vérité, quoi ! c'était là le vice de ces hommes qui, de l'aveu unanime, ont défriché de leurs mains la moitié de l'Occident, et dont les laborieuses veilles nous ont conservé toutes les œuvres de la littérature antique et les monuments de dix siècles de notre histoire ? La paresse des moines ! Mais de tous les moines, les plus anciens et les plus nombreux étaient les Bénédictins, et ce nom est devenu, même dans le langage vulgaire, le type et le synonyme du travail sérieux, modeste et infatigable. La paresse des moines ! Mais qui donc, si ce n'est eux, a supporté le poids du jour et de la chaleur dans toutes les missions d'Orient et d'Amérique, dans les chrétientés persécutées de l'Europe, dans l'œuvre du rachat des captifs, dans la lutte contre les hérésies et contre les mau-

vaies mœurs, et jusque dans l'administration spirituelle des peuples les plus catholiques? Et qu'il ferait beau voir ceux qui ont le plus largement prodigué ce reproche aux moines, astreints, pour un seul jour, à cette vie de fatigues incessantes, de dégoûts, de privations, de veilles, de courses lointaines, qui est le partage du dernier des missionnaires ou du plus obscur des confesseurs, que les Ordres monastiques fournissent à l'Église!

La paresse des moines! Veut-on parler par hasard de ces moines, d'ailleurs peu nombreux, qui se livraient exclusivement à la vie contemplative? de ces anachorètes, de ces émules des Pères du désert, qui, ayant appris à se contenter d'un nécessaire au-dessous même des exigences de l'ouvrier le plus misérable, croyaient bien avoir le droit de donner à leur âme le temps, la force, les aliments qu'ils dérobaient, par un courage surhumain, à leur corps?

Nous avons déjà répondu que pour tout chrétien la prière est le travail le plus légitime et le plus utile; que contester cette vérité, c'est nier non-seulement les principes de l'Ordre monastique, mais les bases fondamentales de la religion tout entière. Nous ajouterons que toujours et partout les céno-

bites qui ont été les plus fidèles à la mortification et à la vie spirituelle sont précisément ceux qui, comme les Trappistes de nos jours, ont obtenu les plus merveilleux résultats dans l'agriculture, ou, comme les Jésuites, se sont le plus dévoués à l'éducation, aux sciences et à tous les travaux de l'esprit.

Ce reproche de paresse ne saurait donc s'adresser avec une apparence de raison qu'à ceux d'entre les moines, Bénédictins ou autres, qui, ayant hérité des biens dont l'industrie de leurs prédécesseurs ou la générosité des fidèles avaient doté leurs monastères, y vivaient dans l'aisance et le loisir. Il faut bien convenir que, surtout dans les derniers temps, la séve primitive s'étant lamentablement amoindrie par l'abus de la Commende (dont il sera question plus loin sans réserve), la paresse s'était glissée dans plus d'un monastère. Mais c'était devant Dieu, et non devant les hommes, qu'on devait leur en faire un crime. D'ailleurs ici encore ce reproche ne peut être soulevé sans retomber de tout son poids sur ses auteurs et même sans menacer la société civile tout entière. Parmi ces critiques si sévères, tous se sont-ils bien examinés ? Tous sont-ils assurés de ne pas tomber sous l'accusation

qu'ils prodiguent à autrui ? Ces politiques, ces philosophes, ces hommes de lettres qui déclament contre l'oisiveté des moines, sont-ils donc toujours des citoyens si laborieux et si productifs ? N'ont-ils pas déjà vu s'agiter au-dessous d'eux une foule avide qui leur jette à leur tour l'épithète d'oisif ? De quel droit le monde pouvait-il faire un crime aux religieux de leur fortune et de leur loisir, plutôt qu'à tout autre propriétaire riche et libre de son temps ? Quels que fussent les abus de l'Ordre monastique, et encore une fois, nous n'en dissimulerons aucun, ils en étaient surtout comptables envers l'Église. En face de la société laïque de tous les temps, ils pouvaient, sans trop de témérité, la défier de montrer beaucoup de riches plus actifs et plus utilement occupés qu'ils ne le furent. Jusqu'à nos plus récentes folies, le monde ne s'est pas cru le droit de demander à celui qui récolte les moissons d'un champ depuis longtemps défoncé et fertilisé la même énergie qu'à celui qui, le premier, l'a mis en culture. Au contraire, toutes les sociétés et toutes les législations ont cherché à stimuler l'activité humaine, en promettant aux pères que leur industrie, leurs fatigues, leurs sueurs, auraient pour résultat le loisir, l'aisance, le bien-être de

leurs fils. C'est par ce seul point que le désir et la recherche de la propriété échappent à l'empire de l'égoïsme. De quel droit appliquerait-on aux moines une règle différente ? La paix et le bien-être dont ils jouissaient, même au sein de leur relâchement spirituel, étaient le produit des travaux et des sueurs de leurs ancêtres, l'héritage le plus légitime et le plus inattaquable qui fut jamais. L'Église seule pouvait et devait y signaler le péché capital que la religion proscribit partout. Disons sans crainte que ce qu'on appelle *parcasse* chez les moines est tout simplement ce qu'on appelle *loisir* chez les riches : la société n'a pas plus le droit de punir l'une que l'autre de la mort civile et de la confiscation des biens.

Mais aussi, nous dira-t-on, les moines n'étaient pas seulement riches ; ils étaient trop riches ! Oui certes, il y avait des communautés d'une opulence extrême, et c'était une cause de relâchement et de corruption : je le dirai très-haut. Il y avait là pour l'Église, en restant fidèle aux intentions des fondateurs, une cause légitime d'intervention pour une répartition meilleure et un plus utile emploi de la richesse monastique. Mais y avait-il une cause d'expropriation au profit de l'État ? Non, mille fois

non. Et comment ose-t-on soulever ce grief au sein d'une société où la richesse, étant désormais l'unique distinction et l'unique symptôme de la valeur sociale, est devenue naturellement l'objet d'une convoitise plus effrénée et d'une envie plus implacable qu'à aucune autre époque? Trop riches! Mais où est donc l'autorité humaine qui ait le droit de fixer la limite où commence l'excès de la richesse, et de tracer des bornes à la propriété légitimement acquise? Jusqu'ici la religion seule a su distinguer le nécessaire du superflu, et imposer à ce superflu une destination obligatoire; et, par une iniquité révoltante, c'est contre elle seule, c'est contre la sainte faiblesse de l'Église, que les hommes ont exclusivement érigé en système la violation du droit de propriété. Ne laissons donc pas dire à d'autres qu'à l'Église elle-même que les moines avaient trop de richesse; disons seulement qu'il y en avait de riches¹, et justifions leur fortune en deux mots, par son origine et par son emploi.

1. Encore, pour être juste, faudrait-il rabattre beaucoup de ce qui a été dit de la richesse des Ordres religieux en général. La très-grande majorité de ces Ordres, à l'époque de leur suppression, étaient au contraire pauvres : les Ordres *mendiants*, les plus nombreux de tous, vivaient, ainsi que leur nom même l'indique, d'aumônes et de fondations assez restreintes. Les clercs réguliers, tels que les Théatins, Barnabites, etc., fondés depuis le *xvi*^e siècle, et les congrégations

Quant à son emploi, même au sein des abus les plus criants, du relâchement le plus complet, il put se résumer en un seul mot : la charité ! une charité qui n'a jamais été contestée et qui ne sera jamais égalée. Sur ce point, avant de réfuter les contradicteurs, attendons qu'il s'en présente.

Mais ce qui légitime surtout la fortune, c'est son origine. Or, on peut l'affirmer sans crainte, jamais propriété n'eut une origine aussi légitime, aussi sainte, aussi inviolable que la propriété monastique. Elle provenait tout entière de la générosité des fidèles, fructifiée par le travail des moines. C'est la seule, prise en masse, qui ait eu pour origine l'acte le plus noble de l'homme ; le don, le pur et libre don de l'amour, de la reconnaissance ou de la foi¹.

séculières, n'étaient guère dotés en terre. Il n'y avait de vraiment riches que les anciens Ordres de Moines proprement dits, tels que les Bénédictins et les Cisterciens, et encore parmi ceux-ci il y avait des monastères extrêmement pauvres dès l'origine, et appauvris surtout par la Commende. Au sein de ces Ordres mêmes, les congrégations réformées se signalaient par l'honorable modicité de leurs revenus. D'après l'enquête sur les biens de la congrégation de Saint-Maur, faite en 1682 par le fameux lieutenant général de police La Reynie, chaque Bénédictin revenait à 437 livres et quelques sous : c'était encore moins que les modestes 600 livres auxquels on a remarqué que revenait chaque Jésuite. Il n'est point aujourd'hui de bachelier ou de surnuméraire non marié qui ne réclame de l'État et de la société un salaire deux ou trois fois plus élevé.

1. S'il y a eu quelquefois des donations injustes, abusives ou extorquées, rien n'est plus rare ; on n'en citerait pas un exemple sur

« Est-ce que par hasard, » dit un célèbre homme d'État de nos jours, peu suspect de partialité ou de complaisance pour les Ordres religieux, « est-ce que par hasard vous entendriez régler à ce point l'emploi de mon bien, que je ne puisse en user de la manière qui m'est la plus douce ? Est-ce qu'après m'avoir accordé les jouissances physiques de la propriété, vous m'en refuseriez les jouissances morales, les plus nobles, les plus vives, les plus utiles de toutes ? Quoi donc ! odieux législateur, vous me permettriez de manger, de dissiper, de détruire mon bien, vous ne me permettriez pas de le donner ! Moi, moi seul, voilà le triste but que vous assigneriez aux pénibles efforts de ma vie ! Vous abaisseriez ainsi, vous désenchanteriez, vous arrêteriez mon travail... Le don est la plus noble manière d'user de la propriété. C'est, je le répète, la jouissance morale ajoutée à la jouissance physique¹. »

mille. Quelquefois seulement les héritiers, dont le consentement était toujours requis au moyen âge pour la validité des donations qui touchaient aux domaines territoriaux, refusaient leur adhésion : et cette opposition entraînait la nullité de l'acte.

1. Il ajoute : « Au reste, jugez du fait par les conséquences. Je vous disais ailleurs que, si chaque homme pouvait se jeter sur son voisin pour lui enlever les aliments dont il va se nourrir, celui-ci en faisant de même à l'égard d'un autre, la société ne serait bientôt plus qu'un théâtre de pillage au lieu d'être un théâtre de travail. Supposez, au contraire, que chaque homme qui a trop donné à celui qui n'a pas

Mais pour les propriétaires d'autrefois, il ne s'agissait pas seulement de jouir. Ils se croyaient obligés de protéger leurs richesses devant Dieu et les hommes, en les purifiant par le sacrifice. Les chrétiens de tous les rangs et de tous les temps ont donc donné, beaucoup donné aux moines ; et lorsqu'ils avaient enrichi les uns, ils ne se laissaient pas d'en nourrir et d'en susciter d'autres. Cette munificence n'était ni irréfléchie, ni aveugle : c'était au contraire le fruit d'un calcul, mais du calcul le plus juste et le plus noble. Pendant douze siècles, les peuples catholiques redirent aux moines les belles et simples paroles par lesquelles, en plein Bas-Empire, saint Jean l'Aumônier dotait les deux monastères fondés par lui à Alexandrie : « Je pourvoirai après Dieu aux besoins de votre corps, et vous, pourvoyez aux besoins de mon âme¹. » Cinq cents

assez, le monde deviendrait un théâtre de bienfaisance. Et ne craignez pas toutefois que l'homme pût jamais aller trop loin dans cette voie et rendit son voisin oisif en se chargeant de travailler pour lui. Ce qu'il y a de bienfaisance dans le cœur de l'homme est tout juste au niveau des misères humaines, et c'est tout au plus si les discours incessants de la morale et de la religion parviennent à égaler le remède au mal, le baume à la blessure. » (THIERS, *De la Propriété*, liv. 1, c. 8, *Que le don est l'une des manières nécessaires de la propriété*. 1848.) — L'auteur est d'autant moins suspect qu'il ne voit dans la vie monastique que *le suicide chrétien substitué au suicide païen*. (Liv. II, c. 6.)

1. Ego post Deum utilitatem vestrum corporalem procurabo, vos

ans plus tard, à l'autre extrémité du monde et des mœurs chrétiennes, voici un des grands chefs de la féodalité qui résume en deux lignes les raisons des largesses féodales : « Moi, Guillaume, comte de Poitou et duc de toute l'Aquitaine, je transfère de ma main en la main de Saint-Pierre de Cluny cette église, que, Dieu aidant, j'ai arrachée et affranchie de l'usurpation laïque ; et je fais ce don parce que je me souviens de mes péchés et parce que je veux que Dieu les oublie¹. »

En donnant aux moines, les chrétiens d'autrefois donnaient à Dieu d'abord, et aux pauvres ensuite : car chacun savait que les moines étaient les aumôniers de la chrétienté. Ils se dépouillaient de leur superflu et quelquefois de leur nécessaire, afin de satisfaire aux deux mobiles les plus élevés de la vie : le salut de l'âme et le soulagement des pauvres, l'amour de Dieu et l'amour des hommes.

Si l'on voulait retracer l'histoire des instincts les plus généreux et des émotions les plus pures qui aient jamais remué le cœur humain, elle serait facile à faire : il n'y aurait qu'à transcrire les

autem spiritualis habetote meæ curam salutis. Ap. MABILL., Præf. IV sæc. Bened., n° 66.

1. *Peccatorum meorum memor, ut Deus fieri dignetur immemor. Gallia Christiana, t. II, p. 1094. Charte de janvier 1081.*

préambules des actes de fondation et de donation qui ont constitué la propriété monastique¹. Là comparaissent tour à tour, pour être sanctifiées, purifiées et perpétuées, toutes les affections de l'homme et toutes ses douleurs; la dévotion envers Dieu, envers sa Mère, envers ses Saints; l'adoration et l'humilité, le repentir et la reconnaissance; l'amour conjugal, filial, paternel, l'amour du prochain dans toute l'inépuisable variété de ses inspirations, et par-dessus tout le désir de contribuer au salut de ceux qu'on avait aimés sur la terre, et de les rejoindre dans le ciel. Dans des actes publics et solennels, destinés à éloigner tout soupçon de manœuvres frauduleuses ou occultes, ces généreux chrétiens ont énuméré les motifs de leurs sacrifices : ils déclarent se les imposer tantôt pour expier un crime², un malheur ou un accident dont ils avaient été la cause involontaire; tantôt pour homologuer leur renonciation à des biens mal acquis, à d'injustes prétentions ou à des inimitiés invété-

1. On verra dans le cours de notre récit mille preuves de cette assertion. J'en cite dès à présent quelques-unes empruntées en partie aux excellentes recherches de HURTER sur ce même sujet, dans son *Histoire d'Innocent III*, t. III, p. 430 de l'édition allemande.

2. *Peccatorum nostrorum vulneribus cujusdam medicaminis cauterium adhibere pium statuimus.* Donation de Léopold d'Autriche, ap. *Mon. Boic.*, IV, 314.

rées; tantôt encore pour remercier Dieu d'une grâce éclatante, d'un danger évité, d'un retour heureux de pèlerinage ou de croisade, ou pour attirer sa protection au moment de descendre dans le champ clos¹; tantôt et surtout pour sanctifier leurs richesses et bien placer leurs économies en les faisant profiter aux pauvres et aux voyageurs². Ils aspiraient à consacrer ainsi devant le Seigneur soit leur résignation dans une maladie incurable³, soit l'extinction prévue d'une race illustre et ancienne⁴, soit le désir de repos après une vie trop agitée, l'admiration d'un site pittoresque ou solitaire, le choix d'une sépulture de famille⁵, mais surtout la mémoire d'une longue lignée d'aïeux, d'une épouse

1. Milon Balbe, de Til-Châtel, chevalier en 1060, *Monomachia certaturus pugna*, se recommande aux prières des religieux de Bèze, et leur donne son manoir proche l'église de Lux. DUMAY. *Appendice de COURTERÉE*, IV, 635.

2. In usum pauperum et peregrinorum... Ap. DIGBY. x, 636. — Centuplam mercedem a Deo expectantes. VOGT, *Ined. monum. Verdens.*, II, 248.

3. Cum ex iniquitate mea devenerim ad morbum incurabilem, gratias ago Deo meo. *Gall. Christ. Inst. eccl. Senecens.*, n. VII, ap. HURT. III, 456.

4. Cum Deus omnipotens fructu ventris nescio quo suo occulto judicio me privasset, mei patrimonii hæredem constituens Crucifixum. *Chron. Zwellens.*, I, 245.

5. Quomodo multi principum et nobilium tubam extremam hic pausando prælegerunt expectari. A Weingarten : voir HESS. *Monum. Guelf.*, p. 197.

fidèlement chérie¹, d'un enfant prématurément enlevé ou même d'un serviteur ou d'une suivante fidèle². Quelquefois aussi ils destinaient cette offrande pour le salut d'un être aimé sans mesure et sans droit, mais que l'Église ne défendait pas de chérir au delà de la tombe. C'est ainsi que Philippe Auguste dotait un couvent de cent vingt religieuses auprès du tombeau d'Agnès de Méranie.

Ainsi se dresse à chaque page de ces annales de la générosité féodale quelque monument des mystères de la miséricorde divine, de la douleur humaine, de la vertu chrétienne. Et nous verrons ailleurs comment ces motifs de donation devenaient sans cesse des motifs de conversion, et combien souvent tel homme qui avait commencé par donner à Dieu sa terre et son bien finissait par se donner lui-même.

La munificence des rois avait voulu assurer

1. Pro salute Mathildæ sponsæ meæ. *Monast. anglic.*, p. 1034. — In refrigerium animæ suæ et suorum. LANGEBECK. SS. IV, 355. — Dederunt pro anima matris suæ bona memoriæ. A Gottesgnade, ap. Leukfeld.

2. En 1278, 30 livres furent léguées à l'abbé de Settimo et à ses moines Cisterciens, près Florence, par la comtesse Béatrice; fille du comte Rodolfo de Capraja, et veuve du comte Marcovaldo, *per l'anima di donna Giuliana, la quale fu mia cameriera*. (LAMI. *Monum. della Chiese Fiorentina*, I, 75, ap. CANTU, *Storia degl' Italiani*.)

l'existence de ces grandes et royales abbayes telles que Saint-Germain-des-Prés, Saint-Denis, le Mont-Cassin, Cluny, Cantorbéry, Westminster, Hautecombe, qui servaient à la fois d'archives, de sanctuaire et de sépulture aux dynasties. Il y en avait d'autres qui étaient comme le patrimoine spécial de certaines nobles races qui, de père en fils, se croyaient obligées de les maintenir et de les enrichir, et d'y commémorer chaque exploit, chaque alliance, chaque degré de leur généalogie, chaque mort par des bienfaits nouveaux. Une même conviction se retrouve et rayonne comme un sillon lumineux à travers tout cet océan de munificence qui a inondé les institutions monastiques pendant les âges catholiques. « Donnez-moi, » disait saint Éloy à son maître, « donnez-moi ce site, afin que je puisse y construire une échelle par laquelle vous et moi nous monterons au royaume céleste¹. » Six siècles plus tard, sur les bords de la Baltique, la même pensée se reproduit dans les mêmes termes : un comte d'Orlamunde, en dotant un monastère de Hambourg, inscrit cet axiome dans sa charte de

1. Hanc mihi, domine mi rex, Serenitas Tua concedat, quo possim ibi, et tibi et mihi scalam construere, per quam mereamur ad coelestia regna uterque conscendere. S. AUDOENI *Vit. S. Eligii*, I, 15.

fondation : « Celui qui érige ou répare un monas-
 « tère se fabrique une échelle pour monter au
 « ciel¹. » Et à la même époque, l'un des chefs de
 la noblesse normande, maîtresse de l'Angleterre, le
 comte de Chester, voyait en songe son aïeul qui lui
 indiquait un de ses domaines en lui disant : « Il
 « faut y dresser une échelle par où les anges mon-
 « teront chaque jour pour porter à Dieu les prières
 « des hommes et en redescendront avec ses grâ-
 « ces². » Éclairés par l'infailible lumière de l'Évan-
 gile, ils comprenaient tous que cet héritage, dont
 ils se dépouillaient ainsi pour Dieu, était celui qui
 les honorerait le mieux et qui durerait le plus. Ils
 croyaient tous ce que croyait l'empereur Frédéric II
 lorsqu'il écrivait en tête d'un de ses diplômes cette
 noble pensée : « Au milieu de la caducité univer-
 « selle des choses humaines, l'homme peut toute-
 « fois dérober au temps quelque chose de stable et
 « de perpétuel, savoir : ce qu'il donne à Dieu ; il
 « rattache ainsi son patrimoine terrestre au patri-
 « moine de Dieu³. »

1. Qui claustra construit vel delapsa reparat cælum ascensus sca-
 lam sibi facit. Ap. HURTER, t. IV, p. 450.

2. Erigenda est scala per quam descendunt et ascendunt angelo-
 rum preces, et vota hominum Deo offerentur et referent gratiam.
Monast. Anglican., t. I, p. 890.

3. Etsi omnia caduca sunt hominum et temporum diuturnitate la-

Mais les rois et les nobles n'avaient pas le monopole de cette inépuisable libéralité : le peuple chrétien, *sancta plebs Dei*, réclamait et exerçait à son tour le droit de donner à Dieu et aux saints et de confondre ses offrandes avec celles de ses supérieurs. Le don le plus insignifiant, venu de la main la plus humble, pour immortaliser le bienfait et le bienfaiteur ; l'offrande de l'indigent, du serf, de la veuve, de la pauvresse, était enregistrée dans la prière quotidienne des moines, immortalisée dans leurs annales, à côté des fondations magnifiques des princes et des seigneurs. « Mathilde nous a
« donné une vigne ; Barbe, femme laïque, a donné
« une nappe ; Alaïde a donné son veau¹ : » voilà ce qu'on lit dans la nécrologie de Lorsch, au milieu des témoignages de la générosité et de la grandeur des Carlovingiens. Et lorsque Croyland, le principal monastère de l'Angleterre, eut été brûlé en 1091, et rebâti, grâce aux bienfaits de la noblesse normande, l'abbé Ingulphe a soin d'écrire dans sa

buntur, sunt tamen ex hominibus aliqua perpetua stabilitate connexa, illa videlicet, quæ divinis addita cultibus, hæreditatis Dei funiculum inter homines amplectuntur. PIERO, *Sicilia sacra*. Præfat. Messan., p. 1096. Ap. HURTER, III, 455.

1. Mathildis dedit nobis vineam ; Barba laica dedit nobis mappam ; Alheidis dedit vitulum. *Necrol. Laurens.* in SCHANNAT. *Vindict.*, tit. VII, n° 1, ap. HURTER, III, 477.

chronique, qui est l'un des monuments historiques les plus importants de cette période : « Entre tant
« de bienfaiteurs, n'oublions pas la sainte mémoire
« de Juliane, la pauvre de Weston, qui dans sa
« misère nous a donné tout ce qu'elle pouvait, et
« tout ce qu'elle avait, savoir : du fil tordu pour
« coudre les vêtements de nos moines¹. »

Grands et petits confirmaient ainsi l'exactitude de la définition qu'a donnée un concile des biens de l'Église et plus spécialement des biens monastiques : « Ils sont l'offrande des fidèles, le patrimoine des pauvres et la rançon des âmes. »

Voilà donc comment se forma le trésor des moines ; voilà quels furent leurs titres de propriété. Aucune famille, aucun état, aucun individu n'en a jamais possédé de plus glorieux ni de plus légitimes.

Telle est cependant l'iniquité et l'aveugle perversité des hommes, infidèles à la loi du salut, que de toutes les propriétés humaines, la seule qui ait

1. Nec oblivionem patiat, inter tot benefactores, pauperculæ Julianæ de Westona sancta memoria, quæ dedit nobis de sua inopia totum victum suum, scilicet, filum retortum in summa magna ad consuendum fratrum nostri monasterii vestimenta. INGLPH. CROYL. Ap. GALE, *Script. rer. anglic.*, t. I, p. 99.

été partout attaquée, partout calomniée et, de nos jours, partout supprimée, c'est la propriété monastique! Royautés et républiques, autocrates et démagogues, vous avez conservé et consacré les spoliations de la force, les triomphes de la spéculation; et vous avez confisqué les fruits du sacrifice, les dons du repentir, les legs de la douleur; vous avez anéanti les œuvres créées par les deux plus belles choses de ce monde, quand elles sont pures : la liberté et l'amour!

Fasse le ciel que ce crime ne soit pas cruellement châtié! fasse le ciel que la logique de la spoliation n'atteigne pas ses dernières conséquences, et que d'implacables vengeurs, renchérissant sur vos exemples, ne viennent pas envelopper les coupables et les innocents dans une commune proscription, au nom des principes dont la spoliation des Ordres religieux a été la première victoire! Les fils de ceux qui ont partout détruit les monastères ont déjà appris à leurs dépens que de tous les arguments qui ont renversé la propriété monastique, il n'en est pas un seul qui ne puisse battre en brèche la propriété en général. On ne saurait assez le rappeler : eux aussi, éperdus et tremblants, ont vu se dresser devant eux des hommes qui leur ont de-

mandé leurs biens en leur jetant à la tête ce nom d'*oisifs*, avec lequel on avait dépouillé les moines. Sont-ils au bout de leurs expériences et de leurs châtiments? L'orage ne se rapproche-t-il pas d'heure en heure, et n'entendra-t-on pas encore une fois monter jusqu'aux portes des palais modernes le flot de cette multitude qui confond l'ancienne et la nouvelle propriété dans une réprobation commune, et dont les apôtres ont déclaré que le loisir était un attentat à la société et la propriété un vol?

CHAPITRE VII

RELACHEMENT.

Le mura, che soleano effer badia,
Fatte fono spelonche, e le cocolle
Sacca fon piene di farina ria.

Paradiso, c. xxii.

Mais il est un dernier grief plus sérieux qu'il faut aborder sans détour : la corruption des Ordres religieux. Il régnait, nous dira-t-on, chez les moines, dans les derniers temps surtout, de grands désordres et de grands abus. Eh bien ! oui, nous l'avouons. Ils étaient en proie au relâchement. Oui encore. Ils n'observaient plus les lois de la ferveur, de l'austérité, de la discipline, qui étaient la condition implicite des libéralités dont ils avaient été comblés. En un mot, ils étaient en pleine décadence. Oui, cela n'est que trop vrai ; sauf quelques exceptions glorieuses, telles que les Chartreux, les Trappistes et les Jésuites, les religieux

étaient en décadence au moment où la faux dévastatrice du siècle passé et du nôtre les a atteints.

Je ne dissimule pas l'objection ; je l'admets et je la confirme. J'ose même croire qu'il n'y a personne, parmi les ennemis des moines, qui ait étudié plus attentivement que moi ces désordres et ces abus, personne qui en sache plus long sur ce côté ténébreux d'une histoire admirable. Je les connais donc, ces abus ; je les avoue et, qui plus est, je les raconterai. Oui, si Dieu me permet de continuer mon œuvre, je les raconterai avec une implacable sincérité, et d'ici là, dans les pages qu'on va lire, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, je montrerai le mal à côté du bien, l'ombre à côté de la lumière : je dirai quels furent les torts et quelquefois les crimes des moines, au risque de surprendre et même de blesser des affections que je respecte ou une pudeur qui m'est chère, parce que c'est le droit de la vérité, parce que je ne veux pas qu'on soupçonne d'aveuglement, de partialité ou d'ignorance, ma trop insuffisante apologie de ces illustres victimes.

Je raconterai ces abus. Mais d'après qui ? D'après les moines eux-mêmes. Car le plus souvent c'est à eux seuls que nous en devons la connaissance ; c'est

à leurs aveux, à leurs plaintes, à leurs récits, aux chroniques de leurs maisons écrites par eux-mêmes, avec une franchise et une simplicité plus admirables encore que leur laborieuse patience. Ils ne connaissaient point la règle dictée par le prophète de leurs persécuteurs : *Mentez hardiment, mentez toujours*. Ils disaient la vérité tout entière, et à leurs propres dépens; ils la disaient avec tristesse, en rougissant quand il le fallait, mais avec la certitude légitime que le mal qu'ils dénonçaient à la postérité, bien loin d'être le résultat naturel de leur institut, en était la contradiction directe et n'avait besoin, pour être vaincu et détrôné, que d'un retour toujours possible à la règle primitive. Et moi aussi je veux dire, comme eux, la vérité, et la vérité tout entière, non-seulement sur les moines, mais encore sur l'Église et sur ses ministres, toutes les fois qu'il le faudra. Je ne tairai ni les prévarications ni les faiblesses de ceux qui ont failli, afin de pouvoir rendre un hommage libre et pur à ceux qui ont bien combattu, et de plus, afin d'avoir le droit de flétrir chez les ennemis de la vérité le mal que je n'aurai pas épargné chez ses enfants et ses ministres. Car de quel droit serais-je sévère envers les méchants, si je n'avais pas commencé par l'être

envers ceux qui, chargés par Dieu même de combattre le mal, en devenaient les instruments et les complices?

Si je jetais un voile mensonger sur la corruption des Ordres religieux pendant les derniers temps de leur existence, comment pourrais-je expliquer aux yeux des chrétiens et même des mécréants l'arrêt terrible du Tout-Puissant, qui a permis que ces grandeurs séculaires fussent balayées en un seul jour, et que les héritiers de tant de saints et de tant de héros, livrés pieds et poings liés au coup mortel, aient succombé, presque partout, sans résistance et sans gloire?

Encore une fois, je n'écris pas un panégyrique, mais une histoire. Je méprise ces pitoyables mutilations de l'histoire, dictées par une fausse et impuissante prudence, et qui ont fait peut-être autant de tort à la bonne cause que les falsifications honteuses de nos adversaires. Quand je les rencontre dans les livres de certains apologistes, il me semble entendre la redoutable interrogation du patriarche : « Croyez-vous que Dieu a besoin de vos mensonges, et que vous plaidez pour lui par la ruse ¹ ? »

1. Numquid Deus indiget vestro mendacio, ut pro eo loquamini dolos? JOB, XIII, 7.

Quelques esprits timides me blâmeront, je le sais; mais je leur préfère l'autorité de saint Grégoire le Grand, non moins grand comme moine que comme pape, et qui a écrit : *Mieux vaut le scandale que le mensonge*¹. Je me range à l'avis de deux des champions les plus illustres et les plus zélés que je connaisse des droits de l'Église; je dis avec le cardinal Baronius : « Dieu me garde de trahir la vérité pour
« ne pas trahir la faiblesse de quelque ministre cou-
« pable de l'Église romaine²; » et j'ajoute avec le comte de Maistre : « On ne doit aux papes que la
« vérité, et ils n'ont besoin que d'elle³. »

Mais je la dirai surtout, cette vérité sainte et nécessaire, quand il s'agira des moines et de leurs fautes, parce que, comme l'a si bien dit saint Bernard, ce grand dénonciateur des désordres de la vie religieuse : « Ce n'est pas contre l'Ordre monas-

1. *Melius est ut scandalum oriatur, quam ut veritas relinquatur.* S. GREGOR., *Homil.* 7, in *Ezechiel*, cité par S. BERNARD.

2. Le passage est trop beau pour n'être pas donné en entier : « Nos vero nec ejusmodi sumus ut proditiōne veritatis delinquentem quemlibet Ecclesiæ Romanæ ministrum prodere nolumus, cum nec ipsa sibi hoc vindicat Romana Ecclesia, ut membra sua et latere suo Legatos missos omni carere turpitudine asserat. Non enim Deum æmulatur ut fortior illo sit. Si enim ipse Deus, qui facit Angelos suos spiritus, et ministros suos ignem urentem, tamen in Angelis suis reperit pravitatem, quid præsumet ipsa..., cum sciat ipsa non supernos Angelos mittere, sed homines? » *Annales*, ad ann. 1125, c. 12.

3. *Du Pape*, l. II, c. 13.

tique, mais pour lui, que je combats, quand je reprends les vices des hommes qui en font partie; et je ne crains pas de déplaire ainsi à ceux qui aiment l'Ordre; bien plus, je suis sûr de leur plaire en poursuivant ce qu'ils ont haï ¹. »

Mais ajoutons aussitôt avec un grand moine de nos jours : « L'abus ne prouve rien contre quoi que ce soit, et s'il fallait détruire ce dont on abuse, c'est-à-dire ce qui est bon en soi et corrompu par la liberté de l'homme, Dieu lui-même devrait être arraché de son trône inaccessible, où trop souvent nous faisons asseoir près de lui nos passions et nos erreurs ². »

Qui oserait dire, d'ailleurs, que ces abus fussent la conséquence naturelle ou nécessaire de l'institut monastique? le bon sens et l'histoire démontrent le contraire. Mais la faiblesse humaine, on ne le sait que trop, est incompatible avec la perfection soutenue. Aucune institution humaine n'a pu produire des fruits toujours excellents; mais aucune n'en a produit de si nombreux et de si purs que l'Ordre monastique. Voilà ce qui provenait de l'institution.

1. Non adversus ordinem, sed pro ordine disputandus ero... Quinimo gratum procul dubio accepturi sunt, si persequimur quod et ipsi oderunt. *Apologia ad Guillelm.*, c. 7.

2. LACORDAIRE, *Discours sur les études philosophiques*, 10 août 1859.

Les désordres et les abus ne provenaient que de cette dépravation naturelle à l'homme, qui le suit et le rejoint partout. Il n'est pas un seul des reproches que l'on puisse adresser aux Ordres religieux, qui ne soit imputable avec autant et plus de raison à toutes les institutions humaines, même les plus augustes. Que dis-je? il n'en est pas un qui n'aille droit à l'adresse de l'Église elle-même et du Christianisme tout entier? Oui, l'Église, quoique d'institution divine, a vu trop souvent sa pureté native ternie chez ses enfants comme chez ses pontifes par des abus criants, par des désordres monstrueux. Jésus-Christ a promis à l'Église que les portes de l'enfer ne prévaudraient pas contre elle, mais non qu'il exempterait ses ministres de la faiblesse humaine. Dieu n'enlève à personne le libre arbitre; il a laissé le choix entre le bien et le mal, même aux anges, afin d'assurer la glorieuse liberté du bien et de doter ses créatures du droit de mériter le bonheur qu'il leur offre. Et quand on reproche aux moines d'avoir dégénéré de leur ferveur et de l'austérité primitive, et de ne plus ressembler à leurs fondateurs, on oublie que la plupart des chrétiens modernes ressemblent encore moins aux chrétiens de la primitive Église. C'était la remarque

d'Érasme, il y a trois siècles ¹, et elle n'a pas cessé d'être vraie. Ce qui est certain, c'est qu'à toutes les époques, même les plus désolantes pour la renommée et la dignité de l'Église et des Ordres monastiques, l'honneur primitif de ces grandes institutions reste intact, puisque tous les scandales qu'on leur reprochait provenaient exclusivement de la violation de leurs règles et du déclin de leur esprit originel. Ce qui n'est pas moins inconteste, c'est que jusqu'à leur dernier jour elles continuèrent à produire un certain nombre d'âmes saintes et de grands esprits, dignes à jamais de l'admiration et de la reconnaissance des chrétiens.

Voltaire lui-même en fait l'aveu ² en parlant du

1. Quænam igitur est animi perversitas odisse monachum ob hoc ipsum quod monachus est? Profiteris te christianum et adversaris eis qui Christo simillimi sunt? Hic protinus occinent, scio plerosque plurimum abesse ab hac imagine priscorum monachorum. At quotiesquisque est christianorum, qui primitivæ Ecclesiæ sanctimoniam hactenus retinuerit? Nullum igitur vitæ genus probabimus, si propter malos oderimus et bonos... ERASMI *Epist. ad Johan. Einstd. Carthusian.*

2. « Il n'est guère encore de monastères qui ne renferment des âmes admirables qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se sont plu à rechercher les désordres et les vices dont furent souillés quelquefois ces asiles de piété. *Il est certain que la vie séculière a toujours été plus vicieuse*, que les grands crimes n'ont pas été commis dans les monastères; mais ils ont été plus remarqués par leur contraste avec la règle; nul état n'a toujours été pur. » *Essai sur les mœurs*, c. 139. — Voir aussi le remarquable aveu de l'anglican MAITLAND, *the Dark Ages*, préface, p. 11.

xviii^e siècle. Il le connaissait; et quand il lui échappe de rendre justice à la religion, on peut l'en croire.

Cela dit, et bien loin de vouloir justifier ou même excuser les moines dégénérés, contemporains d'Érasme et de Voltaire, nous aborderons sans détour ce côté ténébreux de notre sujet, que nous rencontrerons d'ailleurs, à des degrés divers, pendant tout le cours de nos recherches.

Signalés et flétris dès l'origine de l'institut monastique par les saints et les docteurs qui en furent les plus ardents apologistes, par Chrysostome comme par Augustin; combattus, poursuivis, réprimés par les auteurs de toutes les règles et de toutes les réformes, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard, ces abus et ces scandales renaissaient périodiquement, comme les têtes de l'hydre, quelquefois sous des dehors nouveaux, mais toujours en se greffant sur ce vieux fonds de corruption et de perversité qui se retrouve dans toutes les consciences et toutes les sociétés humaines. Dix siècles s'écoulèrent avant de lasser la persévérance, le courage, l'austère et fécond génie des réformateurs dont nous raconterons les exploits. La vertu modeste et silencieuse de la grande majorité des

moines contre-balançait les abus exceptionnels et continuait à mériter l'admiration des hommes et la clémence de Dieu. Mais il vint un temps où l'abus l'emporta sur la loi, où l'exception écrasa la règle, où le triomphe du mal sembla irréparable. A partir du *xiv^e* siècle, la flamme qu'avait partout rallumée saint Bernard à l'aide de l'institut Cistercien s'étant amortie, le souffle d'en haut, le véritable esprit religieux parut abandonner les vieux Ordres, pour aller vivifier les Ordres mendiants, et, après le dépérissement de ceux-ci, ces grandes congrégations de clercs réguliers qui ont fait jusqu'à nos jours l'honneur et la consolation de l'Église.

Le grand Ordre Bénédictin n'en demeurerait pas moins une des plus grandes institutions de la chrétienté, avec ses immenses propriétés, sa vaste clientèle, ses magnifiques monuments, sa place conquise à demeure au milieu de tous les rouages et de tous les intérêts du corps social et politique. Mainte fois il vit surgir de son sein des réformes partielles, locales, nationales même¹, qui arrêtaient le cours du mal et suspendirent son déclin. Mais aucun effet

1. Par exemples, celles de Bursfeld, en Westphalie; de Sainte-Justine, à Padoue; de Saint-Maur, de Saint-Hidulphe et de Saint-Vanne, en France; de la Trappe, etc.

universel, général, soutenu, souverain, ne fut tenté : quelques branches seules reverdirent pour un temps et semblèrent promettre une végétation abondante et immortelle ; cependant le vieux tronc restait atteint au cœur et entamé par une carie intérieure qui devint bientôt de plus en plus apparente et fut un sujet permanent de scandale et de reproche pour les bons comme pour les mauvais.

Tandis que la pure et généreuse indignation de Dante s'exhalait dans les vers fameux qu'il place dans la bouche même de saint Benoît¹, des invectives plus frivoles, fondées sur des accusations plus précises et plus dangereuses, se faisaient jour dans les nouvelles de Boccace et de tous ses imitateurs qui infectèrent après lui la littérature italienne de leur fade libertinage. Elles éclataient dans les chansons de tous les poètes féodaux ou populaires des royaumes de l'Occident². La corruption monastique

1. *Paradiso*, c. xxii. Voir l'épigraphe de ce chapitre.

2. Entre mille exemples à citer, je choisis le portrait d'un prier qui se rendait en pèlerinage à Saint-Thomas de Cantorbéry, tel que l'a dépeint Chaucer, le père de la poésie anglaise au xiv^e siècle.

« Pour lui, les règles de Saint-Maur et de Saint-Benoît sentaient la décrépitude : aussi, laissant au vieux temps les vieilles coutumes, il tenait à ne pas rester en arrière du siècle... Il aimait la vénerie : il avait de beaux chevaux plein son écurie, et quand il chevauchait il aimait mieux entendre les grelots de sa bride que le son des clo-

devint le lieu commun de la satire, en même temps que la matière constante des doléances trop légitimes de toutes les âmes pieuses comme des plus hautes autorités de l'Église.

Il y avait plusieurs siècles, dit Bossuet au début du plus beau livre qui ait jamais été écrit contre le protestantisme, *il y avait plusieurs siècles qu'on désirait la réformation de la discipline ecclésiastique*¹. De l'aveu de tous, cette réformation, *désirée par les peuples, par les docteurs, par les prélats catholiques, et malheureusement éludée*²,

ches de sa chapelle. Il n'estimait pas à l'égal d'une huitre le proverbe qui dit : Moine hors du cloître, poisson hors de l'eau... A quoi bon pâtir au fond d'un monastère, les yeux cloués sur un livre, et se détraquer le cerveau? A quoi bon travailler de ses mains, creuser, bêcher, comme le veut Augustin?... Qu'Augustin prenne le hoyau, puisque tel est son bon plaisir : quant à lui, ardent piqueur, il avait des levriers prompts comme le vent : courir le lièvre était son grand plaisir et sa grande dépense. C'était un beau prélat, gras et rond ; ses gros yeux roulaient de tous les côtés : nul n'était tenté de le prendre pour un pâle revenant. » Prologue des *Canterbury Tales*, vers 165 à 208.

1. *Histoire des variations*, liv. 1, c. 1.

2. *Ibid.* — Il dit ailleurs, avec la noble candeur qui ajoute tant de charme et d'autorité à son génie : « La prodigieuse révolte du luthéranisme a été une punition visible du relâchement du clergé... Dieu a puni sur nos pères, ce qu'il continue à punir sur nous, tous les relâchements des siècles passés, à commencer par les premiers temps où l'on a commencé à laisser prévaloir les mauvaises coutumes contre la règle... Prenons garde, tout ce que nous sommes de supérieurs... nous porterons la peine de tous les canons méprisés, de tous les abus autorisés par notre exemple. » *Méditations sur l'Évangile*, 64^e jour.

aurait dû surtout porter sur les Ordres religieux.

Beaucoup de monastères excitaient l'envie et le scandale par leur excessive opulence. Cette opulence, née des généreux efforts et des pénibles travaux de leurs premiers habitants, ne se justifiait plus par le spectacle de la culture personnelle de leurs domaines, désormais abandonnée aux paysans. Sans la dérober à ses légitimes possesseurs, il aurait fallu la détourner dans d'autres canaux, non moins profitables à l'Église et aux pauvres, au lieu de lui permettre d'engendrer la paresse et d'autres désordres plus honteux encore qui en sont l'inévitable conséquence.

Tandis que les lois fondamentales de l'institut subissaient, au sein de ce dépérissement moral et de cette prospérité matérielle, les plus graves altérations, l'épiscopat se plaignait de voir les liens de la discipline et de l'autorité ecclésiastique méconnus par l'abus des *exemptions*. Ces privilèges, légitimes et nécessaires surtout à l'origine des grandes fondations monastiques, étaient devenus une anomalie inutile, dangereuse, quelquefois même ridicule, par la suite des temps et par l'aveugle indulgence avec laquelle on les avait prodigués. Saint Bernard avait déjà employé quelques-uns des accents les plus

rudés de son impétueuse éloquence¹ pour flétrir cet abus qui s'atténua, sans disparaître, sous le coup de l'improbation solennelle du concile de Trente².

Malheureusement cette grande et sainte assemblée, mal secondée et d'ailleurs frappée d'impuissance par le mauvais vouloir des princes, ne sut point apporter un remède efficace ou durable à l'abus, bien autrement funeste et révoltant, de la *commende*. Elle émit à ce sujet des vœux qui ne furent point exaucés, et décréta des prohibitions qui ne furent point exécutées³.

1. Non est bona arbor faciens fructus tales, insolentias, dissolutiones, dilapidationes, simultates, scandala, odia... *De consider.*, l. III, c. 4. — Cf. *Tract. de morib. et officio episc.*, c. 9.

2. Quoniam privilegia et exemptiones, quæ variis titulis plerisque conceduntur, hodie perturbationem in episcoporum jurisdictione excitare, et exemptis occasionem laxioris vitæ præbere dignoscuntur... *Sess. xxiv, De reformat.*, c. 11. Cf. *Sess. vi*, c. 3. — Les *exemptions* avaient fini par envahir jusqu'aux cures et autres bénéfices ayant charge d'âmes, confiés à des religieux détachés de leurs monastères. Cet abus menaçait les fondements mêmes de l'autorité épiscopale et de la hiérarchie ecclésiastique. On le voit signalé et réprimé avec énergie dans les conciles provinciaux de la Bohême en 1381 et 1384. *Histor. polit. Blätter für das kath. Deutschland*, t. XLVI, p. 6.

3. *Sessio xxi, De reformat.*, c. 8. — *Sessio xxv, De regul. et monial.*, c. 20 et 21. — Citons seulement ce dernier texte : « Sancta Synodus... confidit SS. romanum pontificem pro sua pietate et prudentia curaturum, quantum hæc tempora ferre posse viderit, ut iis (monasteriis) quæ nunc commendata reperiuntur, et quæ suos conventus habent, regulares personæ, ejusdem ordinis expresse professæ, et quæ gregi præire et præesse possunt, præficiantur. Quæ vero in

On verra l'origine et la nature spéciale de ce fléau, contemporain des premiers temps de l'institut, mais qui, plus ou moins comprimé¹ pendant tout le moyen âge, n'atteignit qu'à partir du xvr^e siècle les proportions honteuses et formidables qui en ont fait la lèpre de l'Ordre monastique. Disons seulement ici que cette *commende* avait pour résultat de livrer le titre d'abbé, avec la plus grande partie des revenus d'un monastère, à des ecclésiastiques étrangers à la vie régulière, trop souvent même à de simples laïques, pourvu qu'ils ne fussent pas mariés. Elle porta partout une atteinte profonde et capitale aux institutions régulières, et là où le protestantisme n'avait pas réussi à les abattre violemment, elle leur inocula un poison honteux et mortel.

L'Allemagne catholique sut s'y dérober, à partir de la Réforme. La Belgique, grâce à ses anciennes franchises politiques, put imposer à ses souverains, même aux plus puissants, tels que Charles-Quint

posterum vacabunt, non nisi regularibus spectatæ virtutis et sanctitatis conferantur. »

1. Clément V et Innocent VI se sont signalés, parmi tous les papes, par la révocation de toutes les commendes antérieures à leur pontificat. Mais le mal renaissait sans cesse. Ni le concile de Bâle, ni la Pragmatique sanction, ne s'en occupèrent. THOMASSIN, *Vetus et nova disciplina de Beneficiis*, pars II, lib. III, c. 49 et 20.

et Philippe II, l'obligation de la préserver de cette ignominie¹. L'Italie fut moins heureuse : on y voit le Mont-Cassin, le berceau et le foyer de l'Ordre Bénédictin, subir la honte de compter parmi les *seize* abbayes dont était pourvu, dès le berceau, comme d'autant de hochets, ce fils des Médicis qui devait s'appeler Léon X. On y voit l'antique et illustre abbaye de Farfa livrée vers 1530 à un Napoléon Orsini, qui en fait le quartier général d'une bande de brigands et qui, à leur tête, ravage toute l'Italie centrale jusqu'au jour où il se fait tuer en voulant enlever sa propre sœur à celui qu'elle devait épouser². Je souffre d'avoir à dire que des traits semblables se présentent dans plus d'une page de l'histoire de ces temps orageux.

Mais ce fut surtout en France, depuis le concordat de Léon X avec François I^{er}, que le mal atteignit les dernières limites. Ce concordat accordait au roi le droit de nommer à toutes les abbayes et à tous les prieurés conventuels du royaume; il

1. L'article 57 de la *Joyeuse entrée* du Brabant, que durent jurer Charles-Quint et Philippe II, comme l'avaient jurée les ducs de Bourgogne, et qui ne fut abolie que par Joseph II, portait : « Le souverain ne donnera en aucune manière ou ne laissera donner en commende aucune abbaye, prélature ni dignités de Brabant. »

2. CANTU, *Storia degli Italiani*, t. V.

lui prescrivait bien de ne conférer les bénéfices qu'à des religieux, mais cette condition fut toujours éludée ou violée. Les individus investis par le roi de ces bénéfices, sans aucune intervention de la communauté dont ils allaient dévorer les revenus, n'avaient plus qu'à se pourvoir auprès du pape, qui leur expédiait les bulles de leur nouvelle dignité, en les subrogeant aux droits des anciens abbés électifs et réguliers, et en réservant à un prieur claustral l'administration spirituelle du monastère ainsi dépouillé de son droit le plus précieux. Cette servitude ou, pour mieux dire, cette plaie infecte¹ dura jusqu'à la révolution. Aux désordres partiels que l'élection avait entraînés, surtout dans les maisons trop directement soumises à l'influence des grandes races féodales, la nomination directe par les rois, conférée par le concordat de 1516, substitua un désordre universel, radical et incurable. Le titre d'abbé, porté et honoré par tant de saints, tant de docteurs, tant d'illustres pontifes,

1. Antistitum nominationes invita quidem dedit (Romana Ecclesia); in istud tamen canonum vulpus descendit, quod canonicæ electiones in Gallia vigerent quasi solo nomine... Non solum metropolitanas et cathedrales, sed et abbatiales et conventuales ecclesias subjecit servituti nominationis. CHRISTIANUS LUPUS, cité dans les *Analecta Juris pontificii*, 1861, 46^e livr., p. 967.

tomba dans la boue. Il n'obligeait plus ni à la résidence, ni à aucun des devoirs de la vie religieuse. Il ne fut plus qu'une sinécure lucrative dont la couronne disposait à son gré, ou au gré de ses ministres, et trop souvent au profit des passions ou des intérêts les plus indignes. En vain le scandale permanent de ces monastères privés de leurs chefs naturels et exploités par des étrangers qui n'y apparaissaient que pour en pressurer les habitants excita-t-il d'unanimes et fréquentes réclamations; en vain les états de Blois et de Paris, comme la plupart des assemblées politiques et religieuses du xvi^e siècle, demandèrent-ils le retour de l'ancienne discipline : tout fut inutile. Le mal alla toujours en s'aggravant; la notion même de la destination pieuse et charitable de ces glorieuses créations de la foi de nos pères fut bientôt oblitérée dans l'esprit de ceux qui disposaient ainsi des trésors du passé comme de ceux qui s'en repaissaient. Ce magnifique patrimoine de la foi et de la charité, créé et grossi par les siècles, expressément consacré par ses créateurs au maintien de la vie régulière et commune et au soulagement des pauvres, se trouva ainsi transformé en caisse fiscale, en dépendance du trésor royal, où la main des sou-

verains puisait à volonté pour essayer d'en rassasier la rapacité de leurs courtisans, et, comme on l'a dit, pour *assouvir* et *asservir* leur noblesse.

Mes lecteurs, j'ose le dire, seront moins tristes et moins émus que je ne le suis moi-même en me voyant condamné à raconter que les abbayes les plus anciennes, les plus illustres dans les annales de la patrie et de l'Église, servirent d'apanage aux bâtards des rois ou à leurs plus indignes favoris¹, et quelquefois de prix aux honteuses faveurs d'une maîtresse royale². Plus tard, et dans le cours de nos discordes civiles après la Ligue et après la Fronde, elles furent l'objet d'un trafic aussi avoué que révoltant, et formaient l'appoint de tous les

1. Charles de Valois, duc d'Angoulême, bâtard de Charles IX et de Marie Touchet, fut abbé commendataire de la Chaise-Dieu à treize ans, et en touchait encore les revenus en 1599, quoique marié depuis longtemps. L'abbaye de Bourgueil, au diocèse d'Angers, avait été donnée à Bussy d'Amboise, le favori du frère de Henri III, le plus mauvais sujet de son temps, assassiné par le comte de Montsoreau, le 19 août 1579. Dans le journal de P. de l'Estoile, il est toujours qualifié d'abbé de Bourgueil.

2. Henri IV assigna en 1601 à Corisande d'Andouin, comtesse de Guiche, les revenus de l'abbaye de Châtillon, où saint Bernard avait été élevé (Courtépée, *Descript. hist. de la Bourgogne*, t. VI, p. 375). On a une lettre de lui en trois lignes où il donne une abbaye à Rosny, au protestant Rosny, et lui demande en même temps 50,000 écus pour sa maîtresse, M^{lle} d'Entraigues, « portion du prix de sa prétendue virginité, » dit M. Berger de Xivrey. *Recueil des Lettres missives de Henri IV*, t. V, p. 179.

marchés dans les négociations du temps¹. Enfin, quand la monarchie absolue eut triomphé de toute résistance, ces grandes et célèbres maisons tombèrent le plus souvent en proie à des ministres qui n'avaient d'ecclésiastique que la robe; après avoir assouvi l'ambition de Richelieu² et la cupidité de Mazarin, elles allaient grossir la cynique opulence de l'abbé Dubois³ et de l'abbé Terray⁴.

1. On a vendu, en 1858 à Paris, une lettre autographe de la duchesse de Montbazou, qui écrit à Mazarin pour stipuler que sa fille aurait une abbaye, lors de la prochaine paix. « *Sy celle de Caen venoit à vaquer ou tout octre (sic) bonne, je vous la demande.* »

2. Il s'était fait pourvoir de la commende de Cîteaux, de Cluny et de presque toutes les grandes abbayes de France, et ce, malgré la prohibition expresse du concile de Trente, qui avait interdit la mise en commende des abbayes chefs d'ordre. (Sess. xxiv, c. 21.) Il ne faisait en cela que suivre l'exemple du fameux cardinal de Lorraine, dans le siècle précédent, et du cardinal de Châtillon, frère de Coligny, qui eut treize abbayes en commende jusqu'au moment où il se maria en se déclarant protestant.—L'on vit même des seigneurs huguenots pourvus des revenus de plus d'une abbaye, grâce à de scandaleux trafics avec les abbés commendataires, ou, comme on disait dans le Berry, *confidentiaires*. Voir les savantes recherches de M. Desplanques, sur le *Pillage de quelques abbayes de l'Indre* et sur *Fontgombault et les seigneurs d'Alloigny*, dans le compte rendu des travaux de la Société du Berry, 1860-61.

3. Dubois était titulaire des sept abbayes de Nogent, Saint-Just, Airvaux, Bourgueil, Bergues-Saint-Vinox, Saint-Bertin et Cercamp, dont les revenus réunis se montaient à 204,000 livres. SAINT-SIMON, *Mémoires*, ch. 608, éd. Delloye.

4. Ce contrôleur général jouissait des abbayes de Molesmes et de Troarn, la première qui avait été le berceau de l'Ordre de Cîteaux, et la seconde fondée par les ducs normands au xi^e siècle. Elles valaient l'une 31,000 livres de revenu, et l'autre 80,000. — On peut voir dans

Pour de moindres prévarications peut-être, l'ange des justices du Seigneur avait prononcé contre une des communautés de l'Église primitive la formidable sentence : *nomen habes quod vivas, et mortuus es*¹ !

Que l'on se figure ce que pouvaient devenir, dans la plupart de ces monastères, dépouillés de leurs prérogatives les plus essentielles, de leur véritable raison d'être, et métamorphosés en fermes exploitées par des étrangers, cinq ou six malheureux moines, abandonnés à eux-mêmes, écrasés sous le poids de leur gloire passée et de leur abaissement moderne² ! Comment s'étonner des progrès du relâchement, de la décadence spirituelle et intellectuelle ? Ne dirait-on pas autant de corps de garde où des soldats, oubliés par leur armée, sans chef et sans discipline, se trouvaient naturellement exposés

le journal de l'avocat Barbier, t. II, le scandaleux usage que faisait des revenus de la glorieuse abbaye de Saint-Germain-des-Prés son dernier abbé commendataire, le comte de Clermont, prince du sang, d'ailleurs brillant et intrépide à la guerre, comme il convenait à un Bourbon.

1. *Apocal.*, III, 1.

2. Sous Louis XIII, Camus, évêque de Belley, le pieux et fécond ami de saint François de Sales, disait dans un de ses sermons : « Dans les anciens monastères, on voyait de grands moines, de véritables religieux ; à présent, *illic passeret nificabunt*, l'on n'y voit que des moineaux. »

et presque condamnés à tous les débordements de l'oisiveté¹?

La vie s'en retirait peu à peu, non-seulement la vie religieuse, mais toute vie. Malgré l'attrait que pouvait offrir aux âmes vulgaires une existence molle et riche, désormais sans charges et sans mortifications, on ne trouvait plus assez de religieux pour peupler ces sanctuaires déshonorés. Qu'on le remarque bien, à l'honneur de la nature humaine comme du christianisme et de la vie religieuse, les Ordres relâchés restent toujours stériles. Le monde n'en veut pas plus que Dieu². Lui aussi leur dit comme Dieu : *Utinam frigidus esses, aut calidus : sed quia tepidus es, et nec frigidus nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo.*

C'est en vain que, pour remplir ces vides, on aurait eu recours à un autre abus sur lequel l'Église ferma trop souvent les yeux. Les vocations forcées, cette cause trop légitime de ruine et d'impopularité pour les Ordres religieux, remontaient comme la commende à une époque fort reculée. On

1. De tant de milliers d'abbayes d'hommes fondées en France pendant treize siècles, il n'en restait, en 1789, que cent vingt qui fussent en règle, c'est-à-dire, restées en possession du droit d'élire leur abbé et de disposer de leurs revenus.

2. Voir plus haut, p. LXXIX, note 5.

les voit servir de ressource à la politique sous les Mérovingiens et sous les Carlovingiens, comme le témoigne la destinée trop connue de Clodoald et de Tassilon. Mais au moyen âge, pendant les grands siècles de ferveur monastique, c'est à peine si l'on en retrouve des traces. Elles reparaissent à ces époques de décadence et de relâchement, où l'amour-propre et la cupidité des familles trouvaient trop souvent dans les supérieurs ecclésiastiques des complices d'autant plus dociles qu'ils étaient eux-mêmes plus étrangers aux véritables conditions de la vie claustrale. Cette tyrannie moderne, qu'a enfantée l'esprit révolutionnaire et qui proscriit le vœu, se trouvait alors devancée et représentée par la tyrannie qui l'imposait, avec un égal mépris de la liberté et de la dignité de l'âme humaine. « Le consentement, » a dit un de nos vieux et illustres jurisconsultes, « est le sceau, la source et l'âme du vœu. Malheureuse hypocrisie, » dit encore cet éloquent Antoine Le Maistre, « que vous couvrez de l'ombre d'une profession qui est très-sainte en elle-même et très-douce à ceux à qui Dieu en donne la volonté, l'esprit et l'amour, mais qui réproouve les rigueurs inhumaines que souffrent de pauvres enfants à qui il ne donne aucun mou-

vement et que les parents y font entrer à coups de pied, qu'ils y lient avec les chaînes de la crainte et de la terreur, et qu'ils y retiennent par la même force, par la même appréhension qu'ils leur donnent des prisons et des supplices¹. »

Contre ce criminel abus protestaient sans cesse et en foule des vocations, non-seulement tout à fait libres, mais encore nées, poursuivies, conquises et obtenues, malgré la résistance des familles, et après d'héroïques efforts, par des rejetons de la plus haute aristocratie. Bossuet, dans ses sermons pour la vêtue de mademoiselle de Bouillon et autres filles de grande maison, a promené son regard d'aigle sur ces contradictions étonnantes. « Que n'a pas gâté la concupiscence? » dit-il ailleurs : « elle a vicié même l'amour paternel. Les parents jettent leurs enfants dans les religions sans vocation, et les empêchent d'y entrer contre leur vocation². »

De ces deux excès, le dernier se voit encore parfois parmi nous. Le premier s'atténua de lui-même

1. Voir le beau plaidoyer d'Antoine Le Maistre, cité par OSCAR DE VALLÉE, *De l'éloquence judiciaire au XVII^e siècle*, 1856, p. 105 et 116.

2. *Pensées chrétiennes et morales*, n° 42. — On sait que de son temps le mot *religion* s'entendait d'un Ordre religieux, et qu'on dit encore *entrer en religion*, pour se faire religieux.

bien avant la grande catastrophe qui devait anéantir à la fois tous les abus et tous les droits de la vie claustrale. Il céda devant l'irrésistible empire des mœurs et de l'esprit public. Si la contrainte morale était encore quelquefois employée en Italie et ailleurs pour introduire dans les chapitres et les couvents de femmes les filles de la noblesse et de la haute bourgeoisie¹, on peut affirmer que dans les monastères français, aux derniers temps de leur existence, il ne se trouvait guère personne qui n'y fût entré de son plein gré. Ce qui le prouve surabondamment, c'est le démenti éclatant que reçurent en 1791 les déclamations de Diderot, de La Harpe et de tant d'autres sur les *victimes cloîtrées*. En un seul jour, toutes les clôtures furent mises à néant, tous les vœux monastiques furent déclarés nuls. Combien de moines, combien de religieuses se sont mariés? Pas un sur mille. La plupart des femmes surtout sont rentrées librement dans le cloître dès qu'elles l'ont pu.

Plutôt que d'y faire entrer ou d'y retenir de force les religieux, on semblait plus disposé à leur faciliter l'abandon et la transformation de leur état.

1. De là ce mot si répandu en Italie au XVIII^e siècle et trop juste : *Le badie sono la preda degl' uomini e la tomba delle donne.*

Les requêtes individuelles à l'effet d'obtenir la permission de quitter le cloître et de vivre dans une complète indépendance, comme celles qu'adressèrent en 1770 plusieurs bénédictins de Saint-Maur au Parlement de Paris, étaient repoussées. Mais quand les communautés tout entières demandaient à être sécularisées, elles étaient exaucées; on vit jusqu'à trois des plus anciennes abbayes du diocèse de Lyon solliciter et obtenir cette triste faveur dans la seconde moitié du XVIII^e siècle¹.

Sous l'influence de toutes ces causes réunies, l'institut monastique s'acheminait de plus en plus vers une décadence complète. Il serait injuste de trop généraliser ce jugement et surtout de méconnaître les tentatives généreuses qui de temps à autre venaient protester contre les envahissements du mal et interrompre sa marche. Bien des points lumineux brillaient encore en Belgique et en Allemagne comme en Italie, en Espagne comme en France. Au XVI^e siècle, la réforme de l'Ordre de Cîteaux, entreprise par l'abbé de Feuillant², fut

1. Celles de l'île Barbe, d'Ainay et de Savigny. A. BERNARD, *Cartulaire de Savigny*, p. 114.

2. Jean de la Barrière. Voir un tableau frappant de sa personne et de son apparition à Paris devant Henri III, en août 1583, dans le *Registre-Journal* de PIERRE DE L'ESTOILE.

le digne prélude de celle qui, cent ans plus tard, fit renaître les merveilles de la Thébaïde, en immortalisant le nom de la Trappe. Au ^{xvii}^e, plus d'un rejeton de la vieille tige bénédictine, tels que les Sfondrate ¹, les d'Aguirre ², se montrèrent les dignes émules des Bellarmin et des Baronius, par leur zèle pour la science sacrée et la défense des libertés de l'Église, tandis que l'immortelle pléiade qui se groupe dans l'histoire autour de Mabillon et de Montfaucon couronna le nom de la congrégation de Saint-Maur d'une gloire qui est restée comme sans rivale. Mabillon surtout, le plus illustre des moines modernes, mérite une place à côté des plus saints et des plus grands, non-seulement par sa colossale érudition, ses inappréciables travaux, mais surtout par la pureté de sa vie, la

1. Petit-neveu de Grégoire XIV, moine et abbé de Saint-Gall, avant d'être fait cardinal par Innocent XII.

2. Né en 1630, mort en 1699, général de la congrégation de Saint-Benoit en Espagne, fait cardinal par Innocent XI, après sa *Defensio cathedræ S. Petri* contre la Déclaration de 1682. Bossuet, tout en le combattant, l'appelle *la lumière de l'Église, le modèle des mœurs, l'exemple de la piété*. Étant cardinal, il garda toujours auprès de lui deux ou trois religieux avec lesquels il suivait les exercices de la vie monastique; avant de mourir, il prescrivit de porter au Mont-Cassin son cœur *quod S. Patris Benedicti ab adolescentiæ vestigiis adhæserat*. Il avait fait d'avance son épitaphe ainsi conçue :

Vita Peccator, appellatione Monachus,
S. Benedicti studio Theologus.

noblesse, la droiture et l'ardente intégrité de son caractère.

Mais ces glorieuses individualités, ces réformes partielles, locales et temporaires, ne suffisaient pas pour racheter les misères et les infirmités croissantes de l'ensemble d'une grande institution qui, pour être sauvée et régénérée, aurait exigé l'emploi de toutes les forces et de toutes les sollicitudes de l'Église. En France surtout c'est-à-dire dans le pays de la chrétienté dont les bonnes et les mauvaises influences sont prépondérantes dans le reste du monde, la grande majorité des monastères échappait à toute influence régénératrice, restait en proie à la commende et s'enfonçait de plus en plus dans le désordre et le discrédit. Il en fut ainsi pendant tout le xviii^e siècle, et vers sa fin, un savant bénédictin de Saint-Germain-des-Prés pouvait écrire à un de ses confrères de la congrégation de Saint-Vanne : « De tous les religieux de votre congrégation qui viennent ici loger, je n'en ai presque pas vu qui nous aient édifiés. Vous en direz sans doute autant des nôtres qui vont chez vous¹. »

1. Lettre de dom Clément vers 1780, citée par M. DANTIER, *Rapport sur la Correspondance inédite des Bénédictins*, p. 19.

Un sentiment de mépris exagéré, mais universel, avait remplacé partout la profonde vénération que les grands Ordres monastiques avaient si longtemps inspirée au monde catholique¹. En faisant aussi large que possible la part de l'impiété comme des iniquités de la haine du nom chrétien, dans ce sentiment général, il est impossible de méconnaître que les Ordres religieux, pris dans leur ensemble, avaient subi la plus douloureuse altération. Les rôles étaient intervertis. Depuis la paix de l'Église et pendant tout le moyen âge le contraste entre les deux clergés régulier et séculier avait été saisissant et tout à l'avantage de celui-là. Le clergé régulier avait non-seulement éclipsé, mais en quelque sorte épuisé, exténué le clergé séculier. La régularité, la ferveur, le dévouement, toutes les vertus sacer-

1. On en était venu au point que l'un des princes les plus pieux, les plus illustres et les plus victorieux du xvii^e siècle, le duc Charles V de Lorraine, l'émule de Sobieski, le conquérant de la Hongrie, beau-frère de l'empereur Léopold I^{er}, et tige de la maison actuelle régnante en Autriche, a pu écrire dans son *Testament politique*, destiné à l'instruction des princes de la famille impériale, ces cruelles paroles : « Il n'est pas à propos d'introduire la moinerie dans les conseils, c'est un genre d'hommes qui n'a jamais fait bien à souverain, et qui n'est destiné qu'à leur faire du mal... Moins il y a de prêtres et de moines dans une famille, plus l'idée de religion s'y conserve-t-elle; la paix y est plus assurée et le secret plus impénétrable. » *Testament politique de Charles V*, cité par le comte d'HAUSSONVILLE, *Histoire de la réunion de la Lorraine*, t. III, p. 380.

dotales avaient leur foyer presque exclusif dans les cloîtres. Dans les siècles plus récents, ce fut précisément l'inverse; et quand la Révolution vint séparer le bon grain de l'ivraie et faire sortir triomphalement l'Église gallicane de la plus glorieuse épreuve qu'aucune Église ait jamais subie, les évêques et les curés se montrèrent presque partout supérieurs aux moines.

En faut-il davantage pour constater la profondeur de leur chute et pour expliquer la véritable cause de leur ruine? Quand un Ordre religieux devient inférieur par la vertu ou par la foi au reste du clergé, il perd sa raison d'être et signe d'avance son arrêt de mort. Ce n'est plus, pour parler comme Bossuet, qu'un *cadavre spirituel* et le *tombeau vivant* de lui-même.

A ceux qui m'accuseraient d'un excès de sévérité, j'opposerai l'imposante et incontestable autorité des deux grandes lumières de l'Église gallicane, à une époque où la décadence monastique était encore loin d'être complète. Il est vrai que leurs éloquentes doléances s'adressaient à des religieuses : mais il est hors de doute que les abus et les scandales, trop fréquents dans les communautés de femmes, l'étaient bien plus encore dans les mo-

nastères d'hommes, dont la commende était devenue la loi générale, tandis qu'on ne la rencontre que par exception dans les abbayes de filles. Que l'on écoute donc ces paroles significatives de Fénelon, prêchant, avant qu'il fût évêque, le panégyrique de saint Bernard devant des religieuses bernardines : « O réforme ! ô réforme ! qui as coûté à Bernard tant de veilles, de jeûnes, de larmes, de sueurs, de prières ardentes, pourrions-nous croire que tu tomberais ? Non, non, que jamais cette pensée n'entre dans mon cœur ! Périsse plutôt le malheureux jour qui éclairerait une telle chute ! Quoi ! Bernard verrait-il lui-même, du sanctuaire où il est couronné, sa maison ravagée, son ouvrage défiguré et ses enfants en proie aux désirs du siècle ? Plutôt que mes deux yeux se changent en fontaine de larmes ; plutôt que l'Église entière gémit nuit et jour, pour ne pas laisser tourner en opprobre ce qui fait sa gloire !... O filles de Bernard ! montrez-moi votre père vivant en vous. Il ranima la discipline monastique presque éteinte en son temps : voudrez-vous la laisser périr dans le vôtre ? »

En voici d'autres, non moins cruelles, que l'on trouve dans ce fameux discours sur les avantages et les devoirs de la vie religieuse, attribué tantôt à

Fénelon, tantôt à Bossuet, et digne de l'un comme de l'autre : « Cette maison n'est point à vous : ce n'est point pour vous qu'elle a été bâtie et fondée ; c'est pour l'éducation de ces jeunes demoiselles... Si donc il arrivait (ô Dieu ! ne le souffrez jamais : que plutôt les bâtiments se renversent !), si donc il arrivait jamais que vous négligeassiez votre fonction essentielle ; si, oubliant que vous êtes en Jésus-Christ les servantes de cette jeunesse, vous ne songiez plus qu'à jouir en paix des biens consacrés ici ; si l'on ne trouvait plus dans cette humble école de Jésus-Christ que des dames vaines, fastueuses, éblouies de leur naissance et accoutumées à une hauteur dédaigneuse qui éteint l'esprit de Dieu et qui efface l'Évangile au fond des cœurs, hélas ! quel scandale ! le pur or serait changé en plomb, l'épouse de Jésus-Christ, sans rides et sans tache, serait plus noire que des charbons, et il ne la connaîtrait plus. »

C'est encore dans le même discours que se trouvent ces tristes révélations sur l'intérieur des grandes communautés au xvii^e siècle. « Non-seulement la pauvreté n'est point pratiquée, mais elle est inconnue. On ne sait ce que c'est que d'être pauvre par la nourriture grossière, pauvre par la

nécessité du travail , pauvre par la simplicité et la petitesse des logements, pauvre dans tout le détail de la vie... C'est cependant par là que les communautés peuvent être généreuses, libérales, désintéressées. Autrefois les solitaires d'Orient et d'Égypte, non-seulement vivaient du travail de leurs mains , mais faisaient encore des aumônes immenses : on voyait sur la mer des vaisseaux chargés de leurs charités. Maintenant il faut des revenus prodigieux pour faire subsister une communauté. Les familles accoutumées à la misère épargnent tout ; elles subsistent de peu ; mais les communautés ne peuvent se passer de l'abondance. Combien de centaines de familles subsisteraient honnêtement de ce qui suffit à peine pour la dépense d'une seule communauté, qui fait profession de renoncer aux biens des familles du siècle pour embrasser la pauvreté ! Quelle dérision ! quel renversement !... Ayez affaire à de pauvres gens chargés d'une grande famille : souvent vous les trouverez droits , modérés, capables de se relâcher pour la paix et d'une facile composition : ayez affaire à une communauté religieuse, elle se fait un point de conscience de vous traiter avec rigueur. J'ai honte de le dire ; je ne le dis qu'en secret et en gémissant ; je ne le dis

que comme à l'oreille pour instruire les épouses de Jésus-Christ ; mais enfin il faut le dire, puisque malheureusement il est vrai ; on ne voit point de gens plus ombrageux ; plus difficultueux, plus tenaces, plus ardents dans les procès, que ces personnes qui ne devraient pas même avoir des affaires. Cœurs bas ! cœurs rétrécis ! est-ce donc dans l'école chrétienne que vous avez été formés¹ ? »

En présence de ces révélations et de tant d'autres preuves incontestables d'un mal invétéré, on est invinciblement conduit à se poser une question

1. La stricte justice exige que l'on oppose à ce triste tableau celui qu'a tracé Fénelon lui-même de la ferveur et de la régularité qui régnaient chez les Carmélites : « Les voilà, les filles de Thérèse ; elles gémissent pour tous les pécheurs qui ne gémissent pas, et ce sont elles qui arrêtent la vengeance prête à éclater. Elles n'ont plus d'yeux pour le monde, et le monde n'en a plus pour elles. Leurs bouches ne s'ouvrent plus qu'aux sacrés cantiques, et, hors des heures des louanges, toute chair est ici en silence devant le Seigneur. Les corps tendres et délicats y portent jusque dans l'extrême vieillesse, avec le cilice, le poids du travail.

« Ici ma foi est consolée ; ici on voit une noble simplicité, une pauvreté libérale, une pénitence gaie et adoucie par l'onction de l'amour de Dieu. Seigneur, qui avez assemblé vos épouses sur la montagne, pour faire couler au milieu d'elles un fleuve de paix, tenez-les-y recueillies sous l'ombre de vos ailes ; montrez au monde vaincu celles qui l'ont foulé aux pieds. Hélas ! ne frappez pas la terre, tandis que vous y trouverez encore ce précieux reste de votre élection. » *Sermon pour la fête de sainte Thérèse*, Œuvres, t. XVII, p. 264, éd. Lebel. — Il dit ailleurs : « Les imperfections du cloître, qu'on méprise tant, sont plus innocentes devant Dieu que les vertus les plus éclatantes dont le monde se fait honneur. » *Sermon pour la profession d'une religieuse*.

douloureuse. Comment l'Église a-t-elle permis à cette lamentable décadence de se consommer? Comment n'a-t-elle point fait intervenir sa divine autorité pour sauver cette portion si précieuse de son héritage? C'est, j'oserais le dire, le côté le plus sombre et le plus inexplicable de son histoire. On ne regrettera jamais assez sa fatale indulgence. Les remèdes les plus énergiques, les sévérités les plus inexorables eussent à peine suffi pour arrêter la gangrène. A quoi pouvaient donc aboutir les ménagements et l'inaction? Il fallait porter le fer et le feu dans la plaie. Il fallait ne reculer devant aucun moyen pour prévenir par des réformes radicales et inexorables cette chute honteuse et complète qui devait infliger à la république chrétienne un irréparable dommage : et rien ne fut sérieusement tenté ! Qu'on ne me parle pas des immenses obstacles que l'Église eût rencontrés dans la malveillance intéressée du pouvoir temporel, dans la cupidité de l'aristocratie, dans la mollesse du clergé et sa complicité trop fréquente, trop intense avec le mal ! Elle a toujours rencontré ce genre d'obstacles depuis qu'elle existe ; et quand elle l'a voulu, fortement voulu, elle les a toujours bravés et toujours surmontés. Toutes les réformes, même les

plus laborieuses, comme celles de sainte Thérèse et de Rancé, ont fini par réussir; toutes ont conquis les suffrages de l'opinion, même mondaine. Il ne leur a manqué que d'être perpétuées, propagées, imposées par l'autorité suprême. Sans doute les Papes n'exerçaient plus partout en Europe l'ascendant qu'ils avaient eu au moyen âge. Et cependant il est difficile de croire que, au xvi^e, et même au xvii^e siècle, un effort vigoureux et prolongé du Saint-Siège, appuyé par l'épiscopat, n'eût pas réussi, sinon à extirper toutes les racines du mal, du moins à en arrêter la croissance, à en réprimer les excès, et surtout à exciter le zèle des bons religieux comme la sympathie des peuples fidèles et des princes orthodoxes. Louis XIV lui-même, qui montra tant de sympathie pour l'entreprise individuelle et partielle de Rancé, n'eût pas refusé son appui à une réforme plus vaste et dont le signal fût venu de plus haut. Peut-être même au xviii^e siècle la tentative eût-elle réussi. Dans tous les cas, elle méritait bien d'être entreprise.

Je connais et j'admire les essais généreux, mais partiels, de saint Charles Borromée, de saint François de Sales, du premier cardinal de La Rochefoucauld. Je n'en suis pas moins condamné à dire que

l'on cherche en vain dans les annales de l'Église, depuis le concile de Trente, un grand et énergique effort contre le mal, ou même une plainte généreuse et retentissante destinée à réveiller les cœurs, à montrer le péril, à signaler l'abîme, à provoquer la résistance. Que les évêques, et même les plus grands d'entre eux, aient fini par rester témoins impassibles de tant de scandales, cela peut, non se justifier, mais s'expliquer par l'abus des exemptions, qui les avait comme désarmés et désintéressés de toute intervention dans la vie des communautés. Mais comment s'expliquer que, parmi tant de bons et de saints Papes, il ne s'en soit pas trouvé un seul pour refuser des bulles qui livraient l'honneur et les biens des plus célèbres monastères à des sujets notoirement indignes, tels que Bussy d'Amboise et l'abbé Dubois ? Comment s'expliquer que tous aient laissé cette plaie purulente s'invétérer et se gangrener jusqu'au jour de l'irremédiable ruine ?

A cette formidable question il y a toutefois une réponse : c'est que la réforme des Ordres religieux n'est guère plus au pouvoir de l'Église que leur fondation. Jamais l'Église n'a fondé directement un Ordre religieux. Le fait est incontestable. Pour

fonder un Ordre religieux il faut des hommes spécialement suscités et destinés de Dieu à cet effet; des Benoît, des François, des Dominique, des Ignace. Ces hommes, l'Église les approuve, les encourage, mais elle ne les crée pas par un acte d'autorité. En serait-il autrement pour la réforme, qui est plus difficile encore peut-être que la fondation ?

Il eût donc fallu des hommes. Ces hommes ont manqué. Dieu ne les a pas donnés, et l'Église ne les pouvait créer. Il y en a eu quelques-uns de temps en temps, mais pas assez pour une grande, générale et définitive réforme. Voilà pourquoi les Ordres religieux ne furent pas réformés.

Restait, il est vrai, un remède : la suppression de la plupart des établissements. Mais l'Église recule devant des remèdes si extrêmes. Édifier convient à son esprit; détruire lui répugne infiniment. Est-ce un tort ? Elle est toujours patiente ; quelques-uns penseront peut-être qu'elle l'est trop.

Quoi qu'il en soit, le mal demeura et alla croissant, jusqu'à ce qu'enfin il lassa la patience de Dieu même. « La justice divine, » dit Bossuet, « venge les excès par d'autres excès ¹. » Ce que l'Église

1. *Histoire des variations*, liv. vii, p. 469. — Il dit ailleurs : « Dieu

n'avait pas fait, le siècle un jour le fit par des crimes.

Et cependant il ne faut jamais se laisser aller jusqu'à absoudre le crime, sous prétexte que ceux qui en ont été victimes ont mérité leur sort.

« L'injustice des hommes sert la justice de Dieu¹, » mais elle n'en reste pas moins l'injustice.

« L'univers, » dit M. de Maistre, et il n'a jamais rien dit de plus vrai, « est rempli de supplices très-justes dont les exécuteurs sont très-coupables². »

Que les moines fussent, non pas tous, mais en trop grand nombre, infidèles à leurs devoirs, à leur mission, à leurs serments, on ne saurait le nier. Mais était-ce bien à la puissance séculière, était-ce surtout aux révolutions triomphantes qu'il appartenait de les en punir? Les désordres, les abus, les scandales dont on peut évoquer l'existence, trop souvent démontrée, contre eux, constituaient-ils donc un attentat contre l'ordre social et pouvaient-ils créer le droit de répression et surtout de suppression qu'on s'est arrogé contre eux? Non : l'Église

punit les crimes par d'autres crimes, qu'il châtie aussi en son temps: toujours terrible et toujours juste. » *Politique sacrée*, liv. VII, art. 6, prop. 3.

1. Madame Swetchine.

2. Lettre du 29 mai 1819.

seule avait le droit d'exercer contre eux sa justice souveraine et infaillible; et les chrétiens seuls ont le droit de s'affliger et de s'indigner de ce qu'elle n'a point été exercée à temps. Ils savent d'ailleurs que Dieu demandera un compte sévère à ceux qui ont trahi cet imprescriptible devoir. Mais ils savent aussi qu'il jugera et qu'il châtiara plus sévèrement encore ceux qui ont consommé cette grande immolation, non certes en vue de régénérer des institutions saintes ou d'apaiser la justice céleste, mais uniquement pour assouvir les instincts les plus ignobles de la passion humaine.

Oui, il fallait des réformes : et l'absence ou l'inefficacité de ces réformes a rendu la catastrophe possible et naturelle. Mais il n'en résulte pas que le lâche attentat qui a tranché le fil de l'existence monastique puisse être jamais justifié ou excusé. Car jamais crime ne fut plus lâche ni plus insensé. Montesquieu a justement flétri le despotisme en le comparant à je ne sais quels sauvages de l'Amérique qui coupent leurs arbres par le pied pour en récolter le fruit. Mais que penser de ces sauvages modernes qui, sous prétexte de l'émonder et de l'écheniller, ont abattu et déraciné l'arbre vénérable qui avait abrité pendant tant de

siècles le travail, la science, la prière et le bonheur ?

Dieu nous garde donc d'être, à un degré quelconque, les complices de ceux qui ont amené, préparé ou justifié la catastrophe par leurs invectives et leurs calomnies ! Pour nous en défendre à jamais, il doit suffire de nous rappeler quelle a été la source impure de ces attaques, quelle est encore la nature des accusations et la qualité des accusateurs. Judgeons de l'équité des tribunaux qui ont condamné les moines dans le passé par celle du procès qu'on leur a intenté de nos jours, en Suisse, en Espagne, en Piémont, dans les pays où ils avaient survécu à la terrible épreuve de l'invasion française, et profité de la révolution. Pesons ces reproches contradictoires dont on les accable. S'ils observent exactement leur règle, on dit qu'ils ne sont plus de leur siècle; s'ils ne l'observent pas, les mêmes voix qui les insultaient comme fanatiques crient au relâchement. S'ils administrent mal leurs domaines, on les leur ôte sous prétexte qu'ils ne savent pas en tirer parti; et s'ils les administrent bien, on les leur ôte encore, de peur qu'ils ne soient trop riches ¹. S'ils sont nombreux, on leur

1. Nous ne faisons que résumer les arguments et la conduite employés contre les couvents d'Argovie de 1835 à 1845.

défend de recevoir des novices, et quand ce régime les a réduits à n'être plus qu'une poignée de vieillards, on déclare que, n'ayant pas de successeurs, leur patrimoine tombe en déshérence. Il en a toujours été ainsi depuis Henri VIII et Gustave Wasa jusqu'aux sophistes contemporains de Turin et de Berne. La corruption et l'inutilité des Ordres religieux ne leur ont surtout été reprochées que par les pouvoirs qui voulaient hériter de leurs richesses, et qui commençaient par les condamner à la stérilité. On ne leur a plus rien laissé faire, puis on leur a dit qu'ils ne faisaient rien ¹.

Il y a plus : tous les vices qui ont d'abord affaibli et ensuite déshonoré la vie monastique n'ont presque toujours été que le résultat des envahissements de l'esprit laïque et de la puissance temporelle dans le gouvernement des choses monastiques. Si la discipline et l'austérité ont péri sans retour dans une foule de cloîtres, n'est-ce pas, comme on vient de le voir, grâce à l'introduction de la commende ? et cette odieuse et flagrante violation de la volonté

1. LORAIN, *Histoire de Cluny*, p. 14. — L'abbaye de Muri avait offert en 1837, au canton d'Argovie, d'entretenir une grande école d'éducation classique et professionnelle; le gouvernement cantonal répondit par une loi qui interdisait à tous les moines le droit d'enseigner : après quoi il abolit la communauté comme inutile à l'État.

formelle des fondateurs ne fut-elle pas toujours sollicitée ou imposée par les princes ? C'est donc par la cupidité et la mauvaise foi du pouvoir laïque, comme par la coupable faiblesse des pasteurs trop dociles à ce pouvoir, que l'œuvre de la charité devint ainsi la proie de l'égoïsme et de la sensualité.

Nous verrons plus tard par quelle série d'empiétements, de prévarications et d'entraves, tant de princes catholiques, aidés par leurs légistes, s'appliquèrent à gêner et à amoindrir l'esprit religieux, l'esprit de pénitence et d'austérité, qui est toujours un esprit de force et de liberté, dans ces cloîtres qui semblèrent enfin n'être plus ouverts qu'au souffle du monde et de la vie profane.

Mais dès à présent nous avons le droit de dire aux détracteurs habituels des moines, qui sont en même temps les apologistes de leur proscription : Savez-vous quel est le seul reproche que vous puissiez justement leur adresser ? C'est de vous avoir ressemblé. Qu'était-ce donc que cette dégénération, cette sensualité, ce relâchement dont vous leur faites un crime, si ce n'est une conformité trop exacte avec votre propre genre de vie ?

D'où nous viennent d'ailleurs ces étranges censeurs ? Quoi ! c'est au sein des joies et des libertés

•

de la vie séculière, de la richesse et du loisir, que vous avez appris à juger si scrupuleusement les différents degrés de la mortification et de l'austérité, des veilles et des jeûnes ? N'est-ce donc pas assez dans l'histoire d'un Henri VIII, qui sut si bien dépouiller et ruiner les monastères, sous prétexte de les punir de leur incontinence et de leur irrégularité, lui, ce roi si tempérant, si équitable et si chaste ? Est-ce bien vous, qu'on n'a peut-être jamais vus ployer le genou, depuis votre enfance, dans un temple chrétien, qui vous érigez en docteurs de la prière et de l'office canonial ? Avez-vous donc si scrupuleusement réprimé en vous-mêmes tous les désirs et toutes les faiblesses de la chair, pour qu'il vous soit donné de peser au poids du sanctuaire les désordres plus ou moins bien constatés de certains moines ? *Contez-nous donc vos efforts*, disait Bossuet à certains rigoristes de son temps. Ah ! si vous vouliez bien commencer par essayer de la règle la plus relâchée, par vous contraindre aux observances de l'Ordre le plus dégénéré, vous pourriez monter avec quelque autorité au tribunal de l'histoire, et votre âpre censure pourrait inspirer quelque confiance. Quoi ! les bénédictins mangeaient de la viande ; les carmes déchaussés

portaient des souliers ; les cordeliers ne ceignaient plus leurs reins de la corde ! En vérité ! et vous qui les accusez, que faites-vous donc de tout cela ? Ils ne se donnaient plus la discipline aussi souvent qu'autrefois ! Mais vous, combien de fois par semaine la prenez-vous ? Ils ne consacraient plus à la prière, au travail, autant d'heures qu'ils le devaient ! Et vous, où sont les champs que vous avez fécondés de vos sueurs, les âmes que vous avez sauvées par vos oraisons ? Après tout, les plus coupables, les plus dépravés vivaient comme vous vivez : voilà leur crime. Si c'en est un, ce n'est pas à vous qu'il appartient de le châtier. Eh quoi ! vous commencez par infecter l'Église de vos vices, et puis vous lui reprochez d'en être atteinte et souillée ! Vous administrez le poison à la victime, et vous lui faites un crime d'y avoir succombé ! Ah ! certes, que les fidèles, les zélés et les purs se soient indignés et désolés du relâchement monastique ; qu'un Bernard, un Pierre Damien, un Charles Borromée, un François de Sales, une Catherine de Sienne, une Thérèse, l'aient dénoncé à Dieu et à la postérité, on le conçoit. On ne concevrait même pas leur silence. Mais vous, héritiers ou panégyristes des auteurs du mal qui a

corrompu les moines, comme de la spoliation qui les a frappés, vous devriez être les derniers à vous en étonner et à vous en plaindre, car c'est le procès de vos pères ou le vôtre que vous instruisez.

Il serait donc temps de fermer le domaine de l'histoire à ces faux savants, à ces lettrés de bas aloi, à ces lâches sycophantes de la spoliation, qui, s'attachant à suivre la piste des Vandales, essaient encore de flétrir jusqu'à la mémoire de ceux que leurs devanciers ont naguère livrés à la hache du bourreau et au marteau du démolisseur.

La société moderne, qui s'est engraisée de la dépouille des Ordres monastiques, peut s'en contenter : elle ne doit pas vouloir qu'on insulte leur cadavre. Qu'elle laisse aux chrétiens, aux apologistes de la vie religieuse, à ceux qui s'efforcent de la rétablir en la purifiant de toutes ses récentes scories, le soin de poursuivre dans le passé, afin d'en prévenir à jamais le retour, les désordres de ceux qui ont forligné. Au sein même de leur dégénération, les moines les plus relâchés n'ont été coupables qu'aux yeux de l'Église de Dieu. Quels qu'aient été leurs torts envers leur règle, envers leur état, envers leur conscience, ils n'en ont eu aucun envers les hommes, envers la société.

On cherchera en vain à altérer le caractère distinctif de leur rôle social, celui d'avoir passé en faisant le bien. Et, humainement parlant, ils n'ont pas fait autre chose : toute leur carrière s'est écoulée à peupler les déserts, à protéger les pauvres, à enrichir les populations. Tristement dégénérés vers leur déclin, bien moins actifs et moins industriels que dans leur origine, ils ne furent jamais moins charitables. Quel est le pays, quel est l'homme auquel ils ont fait du mal ? Où sont les monuments de leur oppression ? les souvenirs de leur rapacité ? Que l'on suive le sillon qu'ils ont creusé dans l'histoire, on ne trouvera partout que la trace de leur bienfaisance.

Et quand même il en eût été autrement au temps de leur décadence, ne devaient-ils pas trouver dans leur glorieux passé des titres surabondants au respect et aux ménagements de la postérité ? Fallait-il oublier cet abri prêté pendant tant de siècles à toutes les forces naissantes de la société chrétienne ? Cette société, mûrie et émancipée, devait-elle user de sa vigueur et de sa liberté pour détruire et pour déshonorer les berceaux sacrés de son enfance ? Ce long tissu d'actes de charité, de courage, de patience, d'efforts magnanimes et persévérants contre la na-

ture rebelle et l'humaine faiblesse, qui compose l'histoire des premiers temps de tous les Ordres religieux, ne devait-il pas désarmer à jamais l'injustice et l'ingratitude ? Tous ces labeurs entassés, tous ces services rendus, tous ces bienfaits prodigués à tant de générations par les ancêtres spirituels du plus obscur des monastères, ne devaient-ils pas suffire pour assurer à leurs successeurs le droit commun qu'ont tous les hommes au repos, à la liberté, à la vie ?

CHAPITRE VIII

LA RUINE.

Viderunt sanctificationem desertam,
& altare profanatum, & portas exultas,
& in atriis virgulta nata, sicut in saltu
vel in montibus.

I MACHAB., IV.

Mais non ! ni justice, ni pitié ; ni souvenir, ni reconnaissance ; ni respect du passé, ni souci de l'avenir. Telle a été la loi du progrès moderne, quand il a rencontré sur la route ces antiques et vénérables débris. La haine et la cupidité n'ont rien épargné.

De toutes les institutions humaines que les révolutions ont assaillies ou renversées, il est toujours resté quelque chose. La monarchie, quoique amoindrie et ébranlée, a montré qu'elle pouvait reprendre son ascendant. La noblesse, quoique annulée et dégradée partout, excepté en Angleterre, subsiste

encore au milieu de nous. La richesse industrielle et mercantile n'a jamais été plus puissante. Seuls, les anciens Ordres monastiques ont été condamnés à périr sans retour. De toutes les institutions du passé, la seule qui ait été totalement dépouillée et totalement anéantie, c'est la plus utile et la plus légitime de toutes, la seule qui n'eut jamais à se reprocher un abus de la force, une conquête de la violence, mais que toutes les violences et toutes les tyrannies se sont donné la main pour anéantir par la plus lâche des agressions, celle qui tue pour voler.

Les torrents de lave que vomissent le Vésuve et l'Etna se sont toujours arrêtés et détournés devant la demeure que les Camaldules et les Bénédictins s'étaient choisie sur les flancs de ces redoutables cratères. Le volcan moral dont les éruptions ont ravagé le monde chrétien a eu moins de discernement : il a tout emporté. Tout a été englouti dans la même ruine. Ce n'est pas seulement dans les villes, dans les grands centres de population, au contact des grands courants de la vie moderne, que la destruction s'est donné pleine carrière : elle a été fouiller les forêts et les déserts, pour y chercher ses victimes. Aucune solitude ne s'est trouvée assez

profonde, aucune montagne assez abrupte, aucune vallée assez reculée pour lui dérober sa proie. Elle n'a fait grâce ni au sexe, ni à l'âge. Elle a mis la main sur la vieillesse désarmée du moine, comme sur l'innocente et touchante faiblesse de la religieuse; elle les a arrachés l'un comme l'autre de leurs cellules, expulsés de leur domicile légitime, spoliés de leur patrimoine, pour les jeter dehors, comme des vagabonds et des proscrits, sans asile et sans ressource, de par le monde. Disciples souvent trop imparfaits du Christ, mais réhabilités et sacrés par une odieuse persécution, ils ont pu désormais dire comme leur divin Maître : « Les renards ont leur tanière, et tous les oiseaux du ciel ont leur nid; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête¹. »

Soyez donc les plus anciens et les plus constants bienfaiteurs de la société chrétienne, pour être ainsi mis hors la loi et au ban de l'humanité! Et par quelles mains encore? Par la misérable omnipotence d'une troupe de sophistes et de calomniateurs, d'hommes qui au fond n'ont rien fait pour l'humanité, qui ne lui ont apporté, en guise de bienfaits,

1. Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos: Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. *Matth.*, VIII, 20.

qu'un surcroît d'orgueil, de jalousie et de discorde ; qui n'ont jamais rien édifié, rien conservé ; qui ont commencé par écrire leurs doctrines avec le venin du mensonge, et qui en ont signé les conclusions avec du sang ; dont toutes les théories ont abouti à des coups de hache. La justice divine les a déjà pour la plupart saisis. Quelques-uns ont appris à reconnaître, dès ce monde, que le bien d'autrui ne profite pas et ne rassasie pas. Plus d'un a dû envier, avant la fin de sa carrière, le repos de ceux dont ils avaient si cruellement spolié le patrimoine et troublé la paix.

Comme si ce n'était pas assez d'une telle iniquité pour crier vengeance à Dieu, il a fallu que le forfait fût aggravé par tous les détails, par toutes les circonstances de son exécution. On cherche en vain dans l'histoire le souvenir d'une dévastation plus aveugle et plus brutale. Quel honnête homme ne frissonnerait à la vue ou à la seule pensée de cette vaste et impitoyable ruine, de cette désolation universelle, de ces débris qui gisent encore autour de nous, lugubres, informes et souillés ? Dans quelle invasion de barbares vit-on jamais anéantir et dévorer à la fois tant de monuments admirables, tant de souvenirs populaires, tant de trésors d'art et de

poésie, tant de ressources pour la charité publique et pour les plus pressantes nécessités des peuples ? Quel ignominieux contraste entre ces races anciennes qui ne pensaient qu'à édifier, à enrichir, à conserver, et ces générations récentes qui ne savent que renverser, détruire et confisquer ; entre ces pères qui toujours donnaient et ces fils qui volent les aumônes de leurs pères !

Et cependant, dans cette Europe, déjà trop déshonorée par les ravages de la Réforme et de la Révolution française, cette ignoble besogne s'est encore poursuivie et propagée depuis le commencement de notre siècle. Des plagiaires couronnés de la spoliation révolutionnaire et de pâles vandales, qui ne rachètent pas même leur barbarie sacrilège par la sauvagerie énergique des républicains français, ont continué en Russie, en Espagne, en Suisse, en Piémont, l'œuvre meurtrière de Joseph II et de la Constituante¹.

1. Depuis la première publication de ces lignes, l'invasion sacrilège des États de l'Église, inaugurée par l'une des plus odieuses perfidies que l'histoire contemporaine ait eu à enregistrer, a été naturellement couronnée par le vol et la confiscation. Par un décret du 11 décembre 1860, le commissaire du roi Victor-Emmanuel dans l'Ombrie, M. le marquis Napoléon Pepoli, en digne petit-fils du roi Murat qui avait spolié le Mont-Cassin, et en invoquant un décret antérieur rendu par *Napoléon le Grand*, le 7 mai 1810, a prononcé la suppression de toutes les communautés d'hommes et de femmes,

Ce n'est pas seulement au sein des orages d'une révolution triomphante ou contestée, quand les peuples en délire semblent à peine avoir la conscience de leurs crimes, que ces actes ont été commis. Non, c'est en pleine paix et en contradiction directe avec le vœu des populations, qu'on a vu une bureaucratie savante, habile à dépister et à châtier la moindre erreur de comptabilité comme un crime, procéder avec une gravité méthodique à l'œuvre de la spoliation, à la violation patente et permanente du droit de propriété. Ce ne sont pas des vainqueurs étrangers, pas même des hordes ré-

et la confiscation de leurs biens, sous forme de réunion à une soi-disant *Caisse ecclésiastique*. Il a daigné permettre aux fils de saint François, chargés de la garde du sanctuaire d'Assise si vénéré dans tout le monde catholique, d'y rester jusqu'à ce que, par la mort et la prohibition de recevoir des novices, ils soient réduits au nombre de trois. Le *Times* du 19 décembre lui décerna à ce sujet les honneurs d'un panégyrique. Son émule, M. Valerio, commissaire du même roi dans les Marches, en a naturellement agi de même. Le royaume de Naples, envahi par les Piémontais, a vu un décret de confiscation lancé sur tous ses monastères, en septembre 1861. Les détails sur l'exécution de cette mesure nous manquent, mais d'après une statistique publiée par les spoliateurs eux-mêmes (*Opinion nationale* du 27 janvier 1862), elle devait s'étendre à 1,020 monastères d'hommes, peuplés de 13,611 religieux, dont 3,055 seulement étaient propriétaires, avec un revenu annuel de 3,323,785 francs, soit environ 1,088 francs par tête. La confiscation, dont le roi Victor-Emmanuel a ainsi inauguré le règne, trouvera certainement de plus belles proies dans le patrimoine de ses descendants et de ses partisans actuels, quand leur tour sera venu.

volutionnaires, ce sont trop souvent les augustes descendants des fondateurs et des bienfaiteurs d'autrefois, ce sont des gouvernements réguliers, pacifiques, reconnus par tous, qui ont érigé la démolition en système et lui ont donné pour préambule la hideuse confiscation.

Le fils de Marie-Thérèse avait supprimé dans ses États cent vingt-quatre monastères et confisqué leurs biens, évalués à plus de deux cent millions de florins, ce qui n'a pas empêché son empire de faire depuis lors trois fois banqueroute. Mais, de notre vivant, on a calculé qu'en cinq ans de temps, entre 1830 et 1835, trois mille monastères avaient disparu du sol de l'Europe. Dans le seul royaume de Portugal, trois cents ont été détruits sous la régence de Dom Pedro. On n'a pas encore compté, que je sache, ceux que la reine Christine a anéantis en Espagne d'un seul trait de plume¹. Deux cents autres ont été noyés dans le sang de la Pologne², par cette autocratie moscovite qui s'est toujours si bien entendue avec les démocrates du reste de l'Europe pour enchaîner et dépouiller l'Église.

1. En 1835, après que le peuple *éclairé* de Madrid eut brûlé vifs quelques jésuites dans leur couvent.

2. L'empereur Nicolas I^{er} en a fait disparaître 187 par l'ukase du 31 juillet 1841.

Pour anéantir ainsi en masse les vénérables retraits qui avaient servi, pendant tant de siècles, d'abri aux monuments les plus précieux et de sanctuaire aux plus chers souvenirs de toutes les nations de la chrétienté, il fallait professer et pratiquer le mépris de tout ce que les hommes avaient respecté et aimé jusque-là. On n'y a pas manqué. Pour mieux atteindre les hommes et les choses de Dieu, les profanateurs des monastères n'ont pas reculé devant la crainte d'outrager la gloire, l'héroïsme et les saintes traditions qui font la vie et l'indépendance des peuples. Ce que la république athée osa en France, sous la Terreur, la monarchie protestante l'avait déjà commis en Angleterre. Henri IV et Louis XIV ne furent pas les premiers rois dont les dépouilles aient été souillées et dispersées par les ravageurs de cloîtres. Le corps du roi Jacques IV d'Écosse, tué en défendant sa patrie¹, fut déterré et décapité par les ouvriers, lors de la confiscation par Henri VIII de l'abbaye où sa noble dépouille avait été portée². Les ossements d'Alfred le Grand ne furent pas plus respectés, lorsque les derniers débris du monastère qu'il avait fondé pour

1. A la bataille de Flodden, en 1513.

2. A Sheen, près Windsor.

lui servir de sépulture¹ furent rasés pour faire place à une prison. Les gloires les plus populaires n'ont pas plus trouvé grâce que les plus obscurs cénobites. Ni Richard Cœur de Lion, ni Blanche de Castille, n'ont pu protéger Fontevrault ou Maubuisson contre le sort commun.

Les preux qui dormaient sous la garde des moines ont eu le même destin que les rois. Les cendres du Cid ont été enlevées au monastère confisqué de Saint-Pierre de Cardenas, où il avait choisi d'avance son tombeau, où il avait laissé sa Chimène en partant pour l'exil, lorsqu'ils se séparèrent *comme l'ongle se sépare de la chair*². Le magnifique couvent que Gonsalve de Cordoue avait fondé à Grenade pour les Hiéronymites a été changé en caserne, l'église en magasin, et l'épée du grand capitaine, naguère suspendue devant le maître autel, en a été décrochée et vendue à l'encan³ !

1. A Winchester.

2. *Poema del Cid*. Voir le délicieux chef-d'œuvre d'Ozanam, intitulé : *Un Pèlerinage au pays du Cid*.

3. En 1835, et pour la somme de *trois francs*, selon le journal espagnol l'*Heraldo* de janvier 1844. Ce monastère, l'un des plus magnifiques édifices de Grenade, avait d'abord été construit par Gonsalve pour lui servir de palais : le roi Ferdinand le Catholique, étant allé l'y visiter, lui dit avec aigreur : *Ce palais est plus beau que le mien*. — *Cela est vrai, sire*, lui répondit Gonsalve, *mais il est destiné à un plus grand seigneur que vous, car je le donne à Dieu*. Je

Les malheureux n'ont pas même su épargner les souvenirs de l'amour humain, épurés par la paix du cloître, par les prières des moines, mais que la barbarie éclairée de nos jours a confondus, dans son brutal aveuglement, avec les reliques de la foi et de la pénitence. La tombe d'Héloïse a été brisée au Paraclet, comme celle de Laure chez les cordeliers d'Avignon ; et le corps d'Inès de Castro, confié, par l'implacable douleur de Pierre le Cruel, aux fils de saint Bernard ¹, a été arraché de son mausolée royal pour être profané par des soudards ².

Encore si en confisquant ces abbayes séculaires, si en condamnant leurs paisibles habitants à l'exil ou à la mort, on en eût au moins conservé les ruines ; si, comme en Angleterre et en Allemagne, on eût pu montrer, dans leur beauté funèbre, quelques débris de ces monuments d'un art inimitable et d'une architecture sublime. Mais les vandales

cite la tradition telle qu'elle me fut racontée à Grenade en 1843 par un colonel de cavalerie qui assistait au pansement des chevaux de son régiment sous les cloîtres admirables dus à la générosité du grand capitaine.

1. A Alcobaça.

2. Ajoutons, pour notre plus grande honte, que ces soudards étaient des Français aux gages de Dom Pedro. La chevelure d'Inès de Castro, tirée de sa tombe violée, est chez un amateur de Paris. — On montre chez un autre les ossements de Chimène !

modernes ont su renchérir sur l'exemple que leur avaient donné les prétendus réformateurs d'il y a trois siècles. En Espagne, en Portugal, en France surtout, l'art de la destruction a reçu des perfectionnements inconnus aux plus barbares de nos aïeux.

Chez nous il n'a pas suffi de piller, de profaner, de confisquer, il a fallu renverser, raser, ne pas laisser pierre sur pierre ; que dis-je ! fouiller jusqu'aux entrailles du sol pour en extirper la dernière de ces pierres consacrées. On l'a dit avec trop de raison¹, jamais une nation ne s'était laissé ainsi dépouiller, par ses propres citoyens, des monuments qui attestaient le mieux chez elle, non-seulement la culture des sciences et des arts, mais encore les plus nobles efforts de la pensée et les plus généreux dévouements de la vertu. L'empire d'Orient n'a pas été saccagé par les Turcs comme la France l'a été et l'est encore par cette bande de démolisseurs insatiables qui, après avoir acquis à vil prix ces vastes constructions, ces immenses domaines, les exploitent comme des carrières, pour en retirer un lucre sacrilège. J'ai vu de mes yeux

1. DE GUILHERMY, *Annal. archéol.*, 1, 101.

les chapiteaux et les colonnettes de telle église abbatiale que je pourrais nommer, employés comme autant de cailloux pour la route voisine. Autant en feraient des marchands de couleurs qui enlèveraient avec un grattoir le carmin ou le bleu d'outremer des tableaux de Van Eyck ou du Perugin, pour en augmenter leur fonds de boutique.

En Asie Mineure, en Égypte, en Grèce, il reste encore çà et là quelques débris que la rage des infidèles a épargnés, quelques lieux à jamais célèbres, où la pieuse ardeur du pèlerin et la curiosité de l'érudit peuvent trouver à se satisfaire. Mais en France et dans les pays qui l'imitent,

Tota teguntur

Pergama dumetis : etiam periere ruinæ...

Le vandalisme ne s'arrête que lorsqu'il n'y a plus rien à pulvériser. On voit ainsi quelquefois disparaître jusqu'au nom, jusqu'au souvenir local des monastères qui ont défriché et peuplé la contrée d'alentour. Il y a bien peu d'années, tandis qu'une érudition émérite s'évertuait à analyser les ruines étrusques ou pélasgiques, et tombait en extase devant le moindre fragment de voie romaine, on

ignorait le site et la destination nouvelle de ces illustres métropoles de la vertu et de la science chrétienne, qui s'appelaient Cluny, Cîteaux, Fleury, Marmoutier, et à plus forte raison de tant d'autres abbayes moins célèbres, mais dont chacune avait son histoire pleine de mérites et de services dignes d'une éternelle mémoire.

Vix reliquias, vix nomina servans
Obruitur, propriis non agnoscenda ruinis.

C'est aux cartes, aux livres de géographie ancienne, qu'il faut aller demander l'emplacement de ces admirables créations de la foi et de la charité : car trop souvent c'est en vain qu'on interrogerait la mémoire défaillante d'une race abêtie par l'incrédulité et un matérialisme effréné. Ils vous répondraient comme les Bédouins du désert au voyageur qui leur demanderait la généalogie des Pharaons ou les annales de la Thébàide.

Ailleurs, il est vrai, ces augustes sanctuaires sont restés debout, mais pour être mutilés et métamorphosés, pour recevoir, de la main des spoliateurs, une destination propre à leur infliger une souillure ineffaçable. Ici c'est une écurie, là un théâtre, ail-

leurs une caserne ou une geôle qu'on trouve installés dans ce qui reste des abbayes les plus renommées. Saint Bernard et ses cinq cents religieux ont été remplacés à Clairvaux par cinq cents réclusionnaires. Saint Benoît d'Aniane, le grand réformateur monastique du temps de Charlemagne, n'a pas mieux réussi à détourner cet outrage de la maison dont il a porté le nom jusque dans le ciel. Fontevrault, le Mont-Saint-Michel, ont subi le même sort. Ces maisons de prières et de paix sont devenues ce qu'on appelle de nos jours des *maisons centrales de détention*, afin, sans doute, de ne pas donner un démenti à M. de Maistre, qui avait dit : *Il leur faudra bâtir des bagnes avec les ruines des couvents qu'ils auront détruits*¹.

On a vu parmi nous des profanations plus révoltantes encore. A Cluny, le plus illustre monastère de la chrétienté, l'église, qui était la plus vaste

1. Eysse, Beaulieu, Cadillac Loos et autres maisons centrales, sont également d'anciennes abbayes. La ville de Limoges paraît spécialement favorisée sous ce point de vue civilisateur : sa maison centrale a été bâtie sur le site de l'abbaye de Saint-Augustin-lez-Limoges, mais avec des matériaux provenant de la démolition de l'abbaye Chef-d'Ordre de Grandmont, et son théâtre s'élève sur l'emplacement de l'église du monastère de Saint-Martial, le plus ancien du Limousin. A Paris, nous avons vu de nos jours le théâtre du Panthéon installé dans l'église de Saint-Benoît, récemment détruite, et un café dans le chœur des Prémontrés.

église de France et de l'Europe, qui ne le cédait en dimensions qu'à Saint-Pierre de Rome, après avoir été saccagée et démolie pierre par pierre pendant vingt ans, a été transformée en haras¹, et le lieu destiné à la saillie des étalons occupait encore, en 1844, l'emplacement du maître-autel.

Le Bec, cette académie chrétienne immortalisée par Lanfranc et saint Anselme, ce berceau de la philosophie catholique, a été utilisé de la même façon. Pourquoi, en effet, saint Anselme eût-il trouvé grâce, plutôt que Pierre le Vénérable, pour son abbaye ? N'est-ce pas ainsi que les fils de la force et de la fortune ont coutume d'honorer les grands hommes du passé ? Les Turcs en ont-ils fait autrement pour les lieux où enseignait Platon et où parlait Démosthène ?

S'il se mêle une certaine indignation à l'amertume de ces regrets, qu'on veuille bien le pardon-

1. Ajoutons que Cambron, l'une des plus célèbres fondations de saint Bernard en Belgique, a servi aussi longtemps de haras à M. le comte Duval de Beaulieu, et qu'en 1845 l'abbaye de Sainte-Croix, à Saint-Lô, a été rasée pour faire place à un dépôt d'étalons. *Bulletin monumental*, t. XII, p. 295. Voici les noms d'autres monastères servant aujourd'hui de haras, d'après le budget de 1851 : Braisne, Langonnet, Moutier-en-Der, Rosières, Sainte-Menchould, Saint-Pierre-sur-Dive, Saint-Nicolas de Caen. Quant aux abbayes qui, comme Notre-Dame de Saintes ou Saint-Germain de Compiègne, servent aujourd'hui d'écurie, elles sont innombrables.

- ner à un homme qui a consacré de longs jours à rechercher, dans presque tous les pays de l'Europe, les vestiges des bienfaits et des grandeurs monastiques, et qui partout, dans ses courses laborieuses, a trébuché sur les décombres entassés par la barbarie moderne. Il a étudié avec une attention scrupuleuse les procédés employés pour remettre, comme on dit, en circulation les réserves de la charité, et pour rendre ces biens de *mainmorte* à ce qu'on regarde aujourd'hui comme la vie. Il a recueilli les derniers souvenirs des vieillards, souvent octogénaires, qui avaient encore vu les moines dans leur splendeur et leur liberté. Il est quelquefois arrivé sur l'emplacement des sanctuaires au moment où la pioche des démolisseurs se levait pour abattre la dernière ogive de leurs églises. Il s'est vu fermer la porte de la Chartreuse de Séville par un vandale belge qui y faisait cuire de la faïence. Il a rencontré des pourceaux installés par des Luthériens allemands dans les cellules de *Nothgottes*¹, et par des Français catholiques sous les admirables sculptures du cloître de Cadouin². C'est là qu'il a appris qu'il pouvait se rencontrer des hommes que leur vorace
-

1. *Besoin-de-Dieu*, couvent du pays de Nassau.

2. Abbaye Cistercienne en Périgord.

cupidité et leur impiété grossière font descendre au-dessous des bêtes.

Il n'en est pas ainsi partout, je le sais. Dans beaucoup d'endroits, l'industrie a dérobé, pour un temps, au marteau destructeur, le fruit de la spoliation, afin d'y introniser ses spéculations et ses manufactures. Il semble que, dans cette transformation, rien n'eût été plus naturel que de profiter de l'exemple, de la tradition que rappelaient ces lieux sacrés. Il y avait à faire une application nouvelle et féconde de l'action religieuse, par des moyens prudents et continus, à ces grandes agglomérations d'ouvriers qui ont remplacé les moines, à ces grands asiles du travail, où la régularité des mouvements, la moralité des moteurs, leur satisfaction intellectuelle, leurs intérêts temporels et spirituels, exigeraient assurément d'autres garanties que des règlements purement matériels. Mais on n'a pas encore voulu comprendre ces enseignements du passé. A de très-rares exceptions près¹,

1. Parmi elles, c'est un devoir de signaler l'usine dirigée par M. Peigné-Delacour, à l'ancienne abbaye Cistercienne d'Ourscamp, près Noyon, et celle de MM. Séguin et Montgolfier, à l'abbaye de Fontenet, près de Montbard : ils ont su joindre une active sollicitude pour le bien-être moral et physique de leurs ouvriers au respect le plus intelligent pour les admirables ruines dont ils sont devenus propriétaires.

c'est le matérialisme le moins déguisé qui partout a remplacé les souvenirs et les leçons de la vie spirituelle.

Sur le site de ces monuments créés par le désintéressement et la charité, ou à côté de leurs ruines, s'élève maintenant quelque plate et laide construction récente, destinée à propager le culte du gain avec l'abrutissement de l'âme. A la place de ces communautés où la dignité du pauvre était si éloquemment proclamée, et où ses fils marchaient de pair avec les fils des princes et des rois, le génie de la cupidité a posé une sorte de prison où il s'est exercé trop souvent à découvrir jusqu'à quel point on peut tirer parti de l'artisan, en réduisant son salaire au moindre taux possible par la concurrence, et son intelligence à l'exercice le plus restreint par l'emploi des machines. Quelquefois aussi, la filature est installée sous les voûtes mêmes de l'ancien sanctuaire. Au lieu de retentir nuit et jour des louanges de Dieu, ces voûtes déshonorées ne répètent trop souvent que des blasphèmes, des cris obscènes mêlés à l'aigre bruit de la mécanique, aux grincements de la scie ou au soupir monotone du piston. Alors, sur ces portes naguère ouvertes à tous, et où veillait une si infatigable charité, on lit

en grosses lettres : *Il est défendu d'entrer ici sans autorisation*¹; et cela, de peur que le secret de l'usine profanatrice ne soit dérobé par quelque explorateur incommode ou quelque avide concurrent.

Ce n'était point ainsi que s'annonçait l'entrée des monastères d'autrefois, qui restèrent jusqu'à leur dernier jour accessibles à tous ; qui, bien loin d'écarter le pauvre et le voyageur, ne redoutaient aucun regard indiscret, aucune visite importune, grâce au sentiment de pieuse et fraternelle confiance qui régnait partout et qui a dicté cette inscription relevée par nous, il y a quelques années, sur la porte d'une des dépendances de l'abbaye de Morimondo, près de Milan² : *Entra, o passaggiera! e prega Maria madre di grazia.*

Là même où, comme il est le plus souvent arrivé, c'est la classe agricole qui a indirectement hérité des fruits de la spoliation, n'y a-t-il pas lieu à de graves réflexions ? Qui donc oserait nier l'incontes-

1. Nous ne voulons pas citer certaines anciennes abbayes de France où se lit aujourd'hui cette inscription, puisque nous avons pu y pénétrer malgré la défense. Mais nous rappellerons qu'à Netley, abbaye Cistercienne près de Southampton, dont les admirables ruines sont très-fréquentées, on lit en guise d'inscription édifiante et encourageante : *Those who do not follow the beaten path will be prosecuted.*

2. La ferme dite *Casina Cantaluca di Ozero*, au bord de la route d'Abbate Grasso à Pavie.

table progrès du bien-être et de l'indépendance chez nos populations rurales depuis 1789? Qui ne bénit et n'admire leur condition plus douce et plus libre? Où trouverait-on un être assez dénaturé pour ne pas jouir doublement de son libre patrimoine en pensant que, sur cette terre de France, dont les moines furent les premiers cultivateurs, tous ses semblables peuvent et doivent arriver à cette même aisance, grâce aux fruits de leur libre travail? Bien plus, qui ne prévoit, avec une bienheureuse certitude, l'accroissement de cette aisance générale, si de nouveaux orages ou des erreurs économiques ne viennent arrêter la marche régulière et naturelle des choses? Mais lequel de ces progrès modernes eût-il donc été inconciliable avec le respect du droit de propriété chez les moines?

Les moines avaient été partout les fondateurs, les précurseurs du progrès et du bien-être des classes agricoles, par la supériorité relative de leur culture en même temps que par la facilité et surtout la permanence des conditions qu'ils offraient aux ouvriers du sol. Les témoignages éclairés et compétents sont unanimes pour constater l'influence universellement bienfaisante de la propriété monastique sur les populations qui en dépendaient.

La décadence morale, l'irrégularité spirituelle des communautés n'a jamais porté atteinte à ce caractère distinctif de leur existence, pas même dans ces lieux où un attachement regrettable à des usages surannés avait fait maintenir des restes de servage, bien moins odieux en réalité qu'en principe. Même sous cette prétendue *servitude* que le XVIII^e siècle, sur l'ordre de Voltaire, a tant reprochée aux successeurs des anciens moines du Jura¹, la population restée mainmorte augmentait toujours, malgré la stérilité du pays et la faculté, garantie à tous, d'aller chercher d'autres seigneurs². « L'expérience nous apprend, » dit un vieil historien, « que, dans le comté de Bourgogne, les paysans des lieux mainmortables sont bien plus *commodes* que ceux qui habitent la franchise, et que, plus leurs familles sont nombreuses, plus elles s'enrichissent³. » « Généralement, » dit un érudit pro-

1. Voir la définition qu'en donnent les *Mémoires présentés au roi contre le chapitre de Saint-Claude*, p. 7, 21, 32, 143. Ces prétendus serfs n'étaient que les descendants des anciens colons, lesquels n'avaient obtenu qu'une jouissance partielle du fonds qui leur avait été concédé par les moines. Ils n'étaient soumis qu'aux restrictions que subissaient partout les usufruitiers et les fidéicommissaires.

2. ÉDOUARD CLERC, *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté* (couronné par l'Institut), 1842, t. I, p. 307.

3. DUNON, *Traité de la mainmorte*, p. 15.

testant de nos jours, « le bien-être et l'aisance étaient plus grands parmi eux; et leurs familles se multipliaient avec moins d'obstacle que dans l'autre classe de cultivateurs ¹. » Le même phénomène a été remarqué partout : en Angleterre, aussitôt après la suppression du xvi^e siècle ², comme en Belgique, où pendant tout le xviii^e les Prémontrés créèrent la prospérité agricole de la Campine, et envoyèrent du sein de leurs abbayes dans toutes les paroisses des curés qui étaient, au dire d'un narrateur de 1790, autant de professeurs d'agriculture ³. En Lombardie, ce sont les moines, et prin-

1. DUVERNOY (de Montbéliard), cité par CHARRIÈRE, *Recherches sur Romainmoutier*, p. 296. Lausanne, 1855. — Ce même auteur dit encore : « Certainement la *mainmorte* n'était pas aussi hideuse que l'ont voulu dépeindre quelques soi-disant philosophes du xviii^e siècle: et j'ai dit plusieurs fois que le sort de ceux de cette condition a dû être envié par beaucoup des hommes simplement taillables et corvéables de leur temps. Sous le rapport de leurs personnes, ils n'étaient pas moins sous l'égide des coutumes ayant force de lois qui régissaient les seconds, et leurs charges et prestations généralement plus supportables. » — Il cite ailleurs le célèbre passage des lettres de Pierre le Vénérable, où ce docteur constate la différence du sort des serfs soumis aux moines et aux laïques. — Personne ne verra chez M. Duvernoy, pas plus que chez moi, l'intention de justifier le maintien d'un débris quelconque de servage au xviii^e siècle. Mais pour le faire disparaître, était-il donc nécessaire de dépouiller et de proscrire ceux qui avaient créé l'agriculture française?

2. COLLIER, t. II, p. 108, ap. *Dublin Review*, t. XVI, p. 259.

3. VERHOEVEN, *Mémoire sur la constitution de la nation*, Belgique, Liège, 1790, p. 79. Cet auteur ajoute que, après les suppres-

ciatement les fils de saint Bernard , qui ont enseigné aux paysans l'art des irrigations, et fait de ce pays le plus fertile et le plus riche de l'Europe ¹. En Espagne et en Portugal , tous les voyageurs sincères, anglais ou français , protestants ou libres penseurs , ont non-seulement reconnu dans les défrichements monastiques la principale origine de l'agriculture nationale , mais ont encore proclamé la prospérité constante des domaines conventuels, l'excellence des méthodes de culture qu'on y employait, leur supériorité à l'égard des domaines de la couronne ou de la noblesse , et surtout les services rendus aux paysans par ces propriétaires industriels , persévérants et toujours résidants ; consacrant la totalité de leurs revenus à l'exploitation ou à l'amélioration de leur patrimoine, tenant lieu de capitalistes généreux et de prêteurs indulgents aux ouvriers de la campagne, dans des contrées où le capital manquait , comme il manque encore au-

sions de Joseph II , il a vu divers monastères , tels que *Auwerghem*, *Groenendaël*, *Rouge-Clottre* et *Sept-Fontaines*, redevenus littéralement des *speluncæ latronum* comme ils avaient été avant leur fondation, aux termes des diplômes de leurs bienfaiteurs. Il dit encore que la suppression du petit prieuré de Corssendonck , situé dans le sol le plus ingrat de la Campine , a fait désertier les pauvres paysans d'alentour , p. 102.

1. LAVEZZARI, *Elementi d'agricoltura*, Milano, 1784. — FUMAGALLI, *Antichità Lombardo-Milanesi*, Milano, 1792, t. II, dist. 13.

jourd'hui, en France, aux entreprises agricoles ¹.

Ce qu'on remarquait partout sur les terres claustrales, c'était le bas prix des fermages qui appelait et maintenait autour de chaque monastère des cultivateurs aisés et prospères. Est-il bien sûr que ces bas prix se soient maintenus chez leurs successeurs ? Allons plus loin et demandons-nous s'il est bien sûr qu'on ait consulté l'avantage universel et permanent des habitants de la campagne, lorsque à cette propriété rurale des Ordres religieux, toujours stable et toujours peu exigeante (car il n'y a pas d'exemple du contraire), qui résistait à toutes les secousses et répandait partout autour d'elle une prospérité croissante et durable, on a substitué partout la rapacité de l'individualisme, les variations de l'industrie, l'esprit mercantile et égoïste de la propriété moderne, dépouillée par la loi même qui la constitue de toute racine dans le passé, de tout engagement envers l'avenir. Encore une fois, il ne peut entrer dans l'esprit de personne de réagir

1. Voir CAVANILLAS, *Observaciones sobre la Historia natural del reyno de Valencia*, Madrid, 1795, cité par GRÉGOIRE, dans son *Essai sur l'état de l'agriculture en Europe*; BOURGOING, *Tableau de l'Espagne*, t. III; mais surtout l'ouvrage intitulé: *Portugal and Galicia*, par le comte de CAËRNARVON, pair d'Angleterre, l'un des hommes qui ont le mieux vu et le mieux étudié la Péninsule pendant les années orageuses de 1820 à 1828.

contre les institutions fondamentales de la société nouvelle, de prêcher le rétablissement universel de la grande propriété ou même de la grande culture, et de généraliser ainsi un ordre de choses qui par sa nature même ne pouvait et ne devait être qu'exceptionnel. Mais fallait-il absolument refuser tout asile à l'esprit de conservation, à la science de la durée, et proscrire sans exception toutes ces oasis de la paix et du désintéressement? Fallait-il rendre partout obligatoires cette circulation et ce morcellement de la terre qui, poussés à l'infini, détruisent jusqu'au foyer domestique d'une génération, avant qu'elle ait eu le temps de se renouveler, qui en outre enseignent trop facilement à l'homme comment la société humaine se réduit en poussière et comment la propriété peut n'avoir plus pour but et pour règle que l'art d'en tirer parti sans relâche et sans mesure?

Mais supposons toutes ces questions résolues contre nous : qu'on nous dise au moins si l'âme la plus satisfaite et la plus émue de ce progrès manifeste dans l'ordre matériel ne s'arrête pas craintive et incertaine, en cherchant un progrès analogue dans la moralité et même dans la capacité des populations héritières de celles qui se groupaient

autour des cloîtres. Il y a, grâce au ciel, des exceptions partout; mais trop souvent, le plus souvent, si l'on interrogeait l'état des âmes, si l'on sondait les consciences, si l'on scrutait les intelligences de ce peuple qui a remplacé les moines, qu'y trouverait-on? Ne serait-ce point une ignorance trop générale et trop volontaire de Dieu, de l'âme, d'une vie meilleure, de l'éternité? une préoccupation absorbante des fonctions les plus basses de la vitalité humaine? une application acharnée des facultés de l'âme au lucre? le culte exclusif des profits et des instincts matériels? Sur ce point les témoignages des premiers pasteurs et de leur clergé seraient, je le crains, aussi unanimes qu'irréfragables. Non, les classes rurales n'ont pas gagné en moralité ce qu'elles ont gagné en aisance laborieuse, en légitime indépendance. Hélas! les ruines déshonorées des monuments que nous regrettons ne sont trop souvent que la trop fidèle image des ruines de la conscience et de l'âme!

On peut donc affirmer sans crainte que la société moderne n'a rien gagné, ni moralement ni matériellement, à la destruction sauvage, radicale, universelle, des institutions monastiques. La culture intellectuelle y a-t-elle gagné davantage? Qu'on

aille demander où en est le goût des lettres et de l'étude, la recherche du beau et du vrai, la science pure et droite, la vraie lumière de l'esprit, dans les sites qu'occupaient naguère les moines, là où ils avaient porté les premiers le flambeau de l'étude et du savoir, au sein des campagnes, au fond des bois, au sommet des montagnes, et même dans tant de villes qui leur devaient tout ce qu'elles ont jamais connu de vie littéraire et scientifique. Que reste-t-il de tant de palais élevés dans le silence et dans la solitude aux produits de l'art, aux progrès et aux plaisirs de l'esprit, au travail désintéressé? Quelques pans de murs crevassés, habités par les hiboux et les rats; des restes informes; des tas de pierres et des flaques d'eau. Partout l'abandon, la saleté ou le désordre. Plus de retraites studieuses, plus de vastes galeries pleines de collections diverses, plus de tableaux, plus de vitraux, plus d'orgues, plus de chants, plus de bibliothèque surtout! pas plus de livres que de prières ou d'aumônes!

Qu'y ont gagné les pauvres? La réponse est trop facile et aussi trop cruelle. Ce néant devient surtout visible en ces sites où il faudrait convier désormais les destructeurs et les détracteurs de

l'Ordre monastique, pour y discuter avec eux la valeur de leur œuvre. Là où se trouvait naguère un refuge, un hospice, un hôpital, un foyer toujours ouvert et toujours allumé pour toutes les misères et toutes les faiblesses; là où, à la fin d'une rude journée de marche ou de travail, la cloche du soir annonçait au voyageur indigent et fatigué un accueil bienveillant et assuré ¹, que trouve-t-on aujourd'hui? De trois choses l'une : le plus souvent une ruine sans abri comme sans consolation pour qui que ce soit; quelquefois une maison bourgeoise, bien verrouillée, où il n'y a rien à recevoir ni à demander; tout au plus une auberge où il faut tout payer.

Mais surtout qu'y a gagné l'État, la puissance publique, dont le nom et le bras irrésistible ont servi partout à consommer l'attentat rêvé et calculé par la haine et l'avidité privée? En admettant, par impossible, le droit de l'État de s'emparer du bien d'autrui, de la propriété la plus inviolable et la plus

1. En Allemagne surtout, où les voyages ont toujours été plus qu'ailleurs une habitude nationale pour les classes inférieures, les monastères leur servaient d'auberges gratuites. On voyait encore dernièrement dans l'enceinte profanée de Wessobrunn, en Bavière, leurs dortoirs divisés en chambrettes, et réservés l'un aux pauvres étudiants, l'autre aux pauvres ouvriers qui venaient y prendre gîte. Voir sur cette transformation un excellent travail dans les *Feuilles politiques et historiques de GÖERRES* et PHILLIPS, t. XXIII, p. 821.

sacrée; en le supposant, par un accord possible avec l'Église, maître légitime de cette immense dépouille; en se plaçant au point de vue purement politique et matériel, comment justifier l'emploi qu'il en a fait? Comment expliquer ces aliénations en détail, pour des prix dérisoires, cette pulvérisation instantanée et stérile d'une masse de capitaux si solides, si durables et si fertiles, autrement que par la nécessité imaginaire et la résolution immorale d'identifier la cause de la révolution avec des intérêts nouveaux et avec la cupidité individuelle? J'en appelle à tous les économistes dignes de ce nom, à tous ceux qui ont manié les affaires publiques ou sérieusement étudié les grandes questions sociales : était-ce là ce qu'il y avait à faire¹? Ne devait-on pas songer à mettre de côté cet énorme fonds commun pour les besoins publics, pour les intérêts généraux? Les orphelins, les enfants trouvés et abandonnés, les aliénés pauvres, les sourds-muets, les aveugles, les vieux marins, les vieux

1. « Jeter ensemble sur le marché trois milliards d'immeubles, c'était passer toutes les bornes; il ne pouvait en résulter qu'un effroyable désordre, l'avilissement général de la propriété foncière, par conséquent la ruine momentanée de l'agriculture et la démoralisation de cette partie du public qu'on invitait à se partager cette énorme proie. » — LÉONCE DE LAVERGNE, membre de l'Institut, *Économie rurale de la France depuis 1789*. 1860.

ouvriers des campagnes, les vieux soldats du travail et de l'industrie, tant de misères diverses, que la civilisation moderne crée ou découvre chaque jour, et qu'elle se doit à elle-même de prendre à sa charge parce qu'elle a partout énervé l'initiative et la liberté privées, n'avaient-elles pas un droit acquis sur ces trésors amassés par la charité du passé ?

Mais non : la haine de ce passé, la haine aveugle de tout ce qui dure, de tout ce qui vient de loin, de tout ce qui a une origine sacrée, l'a emporté sur tous les calculs de la prévoyance, sur l'intérêt bien entendu de l'État comme sur celui des masses laborieuses et indigentes. On a mieux aimé tuer d'un seul coup la poule aux œufs d'or ! On a détruit le capital des siècles, le fidéicommiss inviolable des nations chrétiennes, des familles charitables, de la science, du travail, de la vertu. On a sacrifié l'avenir en calomniant le passé. Et on s'est tenu pour justifié par des déclamations sur la *mainmorte*, c'est-à-dire sur cette main immortelle, qui a donné la vie aux créations les plus durables et les plus fécondes du génie chrétien ¹.

1. L'illustre Tocqueville, et, parmi les publicistes encore vivants, M. Léonce de Lavergne et M. Henri Baudrillart, ont noblement pro-

Admettons même que le crime ou l'aveuglement des destructeurs du ^{xvi}^e ou du ^{xviii}^e siècle puisse trouver une excuse ou une explication, il n'en est point pour ceux qui, après les cruelles expériences que l'Europe contemporaine a traversées, et en présence des menaces de l'avenir, persévèrent dans la même voie.

Par quel délire pourrait-on expliquer la renaissance de la persécution et de la prohibition contre les germes renaissants, mais si rares et si faibles encore, de la vie claustrale? contre les seuls hommes qui soient, dans notre société, contents de leur sort; qui ne veulent user de leur liberté que pour abdiquer toute ambition, tout lucre, et qui recherchent comme le comble de leurs désirs l'abstinence, la mortification et la pauvreté volontaire, alors que tout autour d'eux retentit de la glorification de la chair et de l'argent?

Et cependant combien n'en avons-nous pas vu,

testé, au point de vue politique et économique, contre la confiscation en masse et la vente en détail des biens ecclésiastiques. Ils ont montré combien ces mesures ont été une dérogation éclatante aux vrais principes de 1789, substitués par la passion révolutionnaire à la réforme et à une plus équitable répartition que le clergé lui-même réclamait. Quant à l'accroissement indéfini du patrimoine de l'Église, il n'était plus à craindre, surtout depuis le sage édit de 1749, dû au chancelier d'Aguesseau.

dans la France d'il y a quelques années, et partout autour de nous, et jusque dans l'Amérique espagnole, de ces persécuteurs caducs, plus inintelligents et plus pervers encore que leurs devanciers, qui aiguissent sans cesse leur ignorante animosité, leurs dénonciations surannées, pour de nouvelles proscriptions! Combien n'en pourrions-nous pas nommer de ces politiques, de ces législateurs, de ces magistrats qui ont prétendu opiniâtrément maintenir une interdiction cruelle, à l'aide de vexations qui tiennent à la fois du fisc romain et de l'inquisition espagnole, contre toutes les tentatives du dévouement chrétien pour rétablir la vie claustrale! Incapables eux-mêmes du moindre sacrifice pour Dieu, ils poursuivent avec acharnement ceux qui par leur exemple démontrent que ces sacrifices sont encore possibles; ils voudraient à jamais reléguer dans le passé, comme un rêve et une aberration, la fidélité aux conseils évangéliques.

Ce qu'ils poursuivent surtout dans l'Église, c'est l'esprit de corps, la vitalité de l'association, cette force décuplée par la vie commune, que l'Église a toujours enfantée et où elle s'est toujours retrempée. C'est par là surtout qu'ils s'opiniâtrent à la contenir, à la contrecarrer. Ils veulent bien la lais-

ser vivre, mais en la mutilant. Ils la traitent comme une prisonnière de guerre, comme une garnison captive que l'on dépouille de ses drapeaux et de ses armes, pour la faire passer sous les fourches caudines.

Avocats hypocrites d'une liberté qu'ils n'ont jamais comprise, ils proscrivent l'acte suprême de la liberté. « Quelle folie et quelle cruauté ! » disait déjà saint Pierre Damien il y a huit cents ans : « l'homme a la faculté de disposer librement de ses biens, et il n'aurait pas celle de s'offrir lui-même à Dieu ! Il a le droit d'abandonner toute sa fortune à d'autres hommes, et on lui refuse la liberté de rendre son âme à Dieu dont il la tient ¹ ! »

J'étais un jour à Grenade, et je contemplais, dans l'Albaycin, le couvent de *Santa Isabel la Real*, fondé par Isabelle la Catholique en mémoire de sa conquête, encore peuplé de ses nobles habitantes,

1. Quæ est illa dementia, quæ vesania, quæ crudelitas ! Habet homo disponendarum rerum suarum liberam facultatem, ut semetipsum Deo offerat potestatem non habet ! Valet hominibus tradere substantiam suam, non habet libertatem Deo reddere animam suam ! S. PETR. DAMIAN., *Opusc.* 15. — Ce saint ne prévoyait certes pas qu'on en viendrait un jour à proscrire, dans les pays catholiques, l'exercice de la vie monastique. Il adressait ces paroles aux évêques qui voulaient seulement dispenser du vœu d'embrasser la vie religieuse ceux qui l'auraient fait en se croyant mortellement malades, et qui seraient ensuite revenus à la santé.

mais condamné à s'éteindre, parce que la dictature d'Espartero leur interdisait comme à tous les autres couvents d'Espagne de recevoir des novices. Une femme s'approcha de moi et m'expliqua cet arrêt sauvage : puis, étendant la main vers le couvent condamné, et lançant un de ces regards enflammés qui ne s'oublient point, elle dit, avec l'accent d'une Romaine et l'ardeur d'une Espagnole, ces deux mots : *Suma tirania!* Elle avait raison : la tyrannie n'a rien inventé de plus oppressif que d'étouffer ainsi dans l'âme humaine le dévouement, la chasteté et la charité. La postérité, croyons-le pour l'honneur de l'espèce humaine, répétera cet arrêt, et définira par les deux mots de cette Espagnole indignée la politique et la justice de ces comédiens de liberté enfin démasqués devant elle.

D'ailleurs, le Fils de Dieu a déjà prononcé leur arrêt : *Malheur à vous, Scribes et Pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume du ciel; parce que, n'y entrant pas vous-mêmes, vous n'en permettez pas l'entrée à autrui* ¹.

1. Væ autem vobis, Scribæ et Pharisei hypocritæ, quia clauditis regnum cælorum ante homines. Vos enim non intratis, nec introeuntes sinitis intrare. MATTH., c. xxiii, v. 13.

CHAPITRE IX

LE VRAI ET LE FAUX MOYEN AGE.

Primam esse historię legem, ne quid
falsi dicere audeat; deinde ne quid veri
non audeat.

CICERO, *De Orat.*, III, 15.

Mais laissons là, pour un temps, ces souvenirs de ruine et d'oppression. Ce n'est ni la décadence, ni la chute; c'est la jeunesse, c'est la florissante maturité de l'Ordre monastique que nous avons à raconter. Ce récit nous transporte et nous retiendra longtemps au sein de cette grande époque du Moyen Age, objet perpétuel de jugements si passionnés et si divers. Au temps de sa plus grande splendeur, l'Ordre monastique n'a été qu'une des branches de cette grande société chrétienne, gouvernée par l'Église et la féodalité, qui a régné successivement dans tous les pays de l'Occident, depuis saint Grégoire le Grand jusqu'à Jeanne d'Arc.

C'est ce vaste ensemble d'institutions, de doctrines et de mœurs chrétiennes, qu'on est nécessairement conduit à étudier et à apprécier, quand on aborde l'histoire des Ordres religieux. C'est à lui aussi qu'on éprouve le besoin de rendre une complète et définitive justice. Mais là comme ailleurs une admiration profonde, réfléchie et avouée ne saurait exclure la plus complète, la plus sévère impartialité. Dieu nous garde de prendre pour modèles nos adversaires, ceux qui haïssent et dénoncent dans le Moyen Age la prépondérance de la foi et de la vérité catholique ! Dieu nous garde d'oublier ou de voiler le côté sombre et vicieux de cette époque, pour n'en proclamer que les splendeurs et les vertus, et de retourner ainsi contre ses détracteurs la méthode déloyale et mensongère dont ils ont si longtemps usé, en taisant tout ce qu'elle eut de grand et de beau pour ne signaler à l'exécration de la postérité que ses abus et ses désordres ! Pour être impartial, il faut être complet. Ne montrer dans une créature humaine ou dans une période historique que le mal, c'est mentir : mais c'est mentir aussi que de n'y montrer que le bien.

Ce qui importe avant tout, c'est de distinguer soigneusement entre le Moyen Age et l'époque qui

l'a suivi, et qu'on appelle vulgairement *l'ancien régime*; c'est de protester contre la confusion que l'ignorance d'une part et de l'autre la politique de l'absolutisme ont introduite entre deux phases de l'histoire, totalement différentes et même hostiles l'une à l'autre. Croire, par exemple, que les quatorze siècles de notre histoire qui ont précédé la révolution française n'ont été que le développement d'une seule nature d'institutions et d'idées, c'est aller au rebours du droit et des faits. L'ancien régime, par le triomphe de la monarchie absolue dans tous les royaumes du continent européen, avait tué le Moyen Age; seulement, au lieu de rejeter et de fouler aux pieds la dépouille de sa victime, il s'en était paré, et il en était encore revêtu quand son tour de succomber arriva. Le temps et l'espace nous manquent pour insister sur cette vérité qui deviendra de plus en plus évidente, à mesure que les avenues de l'histoire seront déblayées de toutes les erreurs qu'y ont entassées des écrivains superficiels. Mais il importe d'affranchir le vrai Moyen Age dans sa splendeur catholique de toute solidarité avec la théorie et la pratique de ce vieux despotisme renouvelé du paganisme, qui lutte encore çà et là contre la liberté moderne; et l'on

ne saurait trop rappeler cette distinction, en présence de toutes ces fantasmagories historiques qui, après avoir longtemps assimilé les rois du Moyen Age aux monarques modernes, en nous donnant Mérovée et Dagobert pour des princes à la façon de Louis XIV ou de Louis XV, ont fait tout à coup volte-face, et prétendent nous faire regarder Louis XIV et Philippe V comme les représentants naturels et légitimes de saint Louis et de saint Ferdinand. L'étude attentive des faits et des institutions apprendra à tout observateur sincère qu'il y a encore moins de différence entre l'ordre de choses détruit en 1789 et la société moderne, qu'entre la chrétienté du Moyen Age et l'ancien régime.

Cet ancien régime avait corrompu, asservi et souvent dépouillé tout ce qu'il n'avait pas tué, et les Ordres religieux avaient subi ce sort autant et plus qu'aucune autre institution de la chrétienté.

Il ne faut pas remonter bien loin dans le passé pour trouver un temps où toutes les grandes forces sociales, celles-là mêmes dont les racines plongeaient le plus avant dans le Moyen Age catholique, et que l'esprit moderne a coutume de confondre avec lui, étaient unanimes à désavouer toute sympathie comme toute solidarité avec leur passé, et

où l'intelligence de ce passé, en se retirant d'eux, les abandonnait, découronnés et désarmés, aux périls de l'avenir. C'était le temps où la royauté, égarée par des légistes et des historiographes serviles, reniait l'humilité chrétienne des rois du Moyen Age; où la noblesse, infidèle aux traditions de ses aïeux les plus reculés et les plus illustres, ne cherchait plus que dans la faveur royale sa gloire et sa vie; où le clergé lui-même rougissait de ces siècles, que ses propres écrivains qualifiaient de *barbares*, et où cependant l'Église avait été si forte et si florissante, si libre et si respectée, si obéie et si aimée. Oui, l'ignorance, ou, si on l'aime mieux, l'insouciance historique, avait tellement infecté le sanctuaire même, que le clergé, exclusivement préoccupé des torts et des désordres que nous nous garderons bien de nier, n'hésitait pas à sacrifier les plus belles gloires de son ordre aux rancunes et aux préjugés du monde. Il faut le dire, pour constater tout ce que nous avons gagné : en tout ce qui touche aux plus héroïques luttes de l'Église, pendant près de deux siècles, nous avons accepté sur parole les mensonges de nos tyrans, et nous leur avons servi d'écho. Il s'est trouvé en foule des chrétiens, des prêtres, des docteurs catholiques,

qui, se rangeant avec enthousiasme du côté du plus fort, ont pris le parti du mal contre le bien, et transformé la tyrannie laïque en victime innocente de l'Église. Il y a cent ans à peine que des évêques français exprimaient dans leurs mandements le vœu de voir ensevelir les entreprises de Grégoire VII dans un éternel oubli¹! Fleury, si longtemps l'oracle de l'histoire ecclésiastique, mettait sa vaste science et son incontestable talent au service des ennemis de Rome, et osait dire en commençant le tableau des siècles écoulés depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard : *Les beaux temps de l'Église sont passés* ²! Tandis que Voltaire décernait le fâcheux tribut de ses éloges à de tels jugements³, personne, en France du moins, n'osait ouvertement les combattre. Il

1. Mandements des évêques de Verdun et de Troyes en 1728.

2. Discours sur l'état de l'Église de 600 à 1100.

3. Il a dit de Fleury : « Son histoire de l'Église est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les discours préliminaires y sont fort au-dessus de l'histoire. » Il est vrai que Fleury n'a point encore été surpassé comme historien de l'Église, mais il n'a absolument rien compris à la constitution sociale et morale des peuples chrétiens au moyen âge. Son influence n'en a pas moins été prépondérante longtemps en France, comme hors de France, et je n'en veux citer qu'un exemple curieux, celui d'un prêtre catholique anglais, le D^r Berington, auteur d'une *Histoire littéraire au moyen âge*, réimprimée en 1846, qui traite les croisades d'*extravagance contagieuse*, et déclare qu'elles ont eu pour seul résultat l'importation en Occident des contes orientaux où l'imagination des trouvères et des troubadours a pu puiser de nouveaux aliments.

faut même le reconnaître, ce n'est pas le clergé qui a donné à l'histoire cette impulsion nouvelle et salubre à laquelle nous assistons depuis quarante ans, et qui a si bien servi la cause de l'Église. Il a plutôt subi qu'inspiré la réhabilitation du Moyen Age. Cette œuvre si indispensable à l'honneur et à l'affranchissement du catholicisme a été commencée par des protestants¹, par des indifférents, quelquefois même par des adversaires déclarés. Elle a été surtout continuée par des laïques². Peut-être est-ce par quelque intention secrète et bienfaisante de la suprême vérité que des profanes, des hommes étrangers à la vraie foi, ont été les premiers et les plus ardents à étudier et à admirer ces grands siècles si profondément catholiques.

Mais peut-être aussi est-ce à l'absence et au silence du clergé, dans le commencement de ce re-

1. En France, M. Guizot; en Allemagne, Jean de Müller, Voigt, Leo, Hurter, les deux Menzel.

2. Le livre le plus propre à faire connaître et aimer le Moyen Age est l'œuvre d'un laïque, et d'un laïque revenu de l'anglicanisme à l'Église, c'est le recueil déjà cité et intitulé : *Mores catholici*, ou *Les Siècles de foi*, par Kenelm Digby, Londres, 1831 à 1843, 10 volumes. Il convient toutefois de reconnaître que les côtés défectueux du Moyen Age (ce que les Allemands appellent si bien *die Schattenseite*) n'ont pas été suffisamment mis en lumière par M. Digby. On doit lire à ce sujet les sages réflexions de l'excellent publiciste américain Brownson, dans sa *Revue trimestrielle*, Boston, juillet 1849.

tour si imprévu et si éclatant vers la vérité historique, qu'il faut attribuer un caractère fâcheux qui en a atténué la valeur aux yeux de plus d'un chrétien pieux. En livrant à des poètes, à des romanciers, à des artistes, le droit exclusif d'exploiter dans un intérêt peu relevé les trésors d'une époque où l'Église avait tout dominé et tout inspiré, les catholiques avaient laissé dégénérer l'étude du Moyen Age en une sorte de mode exagérée et éphémère, éprise d'un goût frivole et puéril pour les dressoirs, les statuettes et les vitraux, et parodiant l'extérieur, le costume et le langage d'un temps dont on affectait d'ignorer les caractères fondamentaux, dont on se gardait surtout de professer ou de pratiquer la foi. Combien peu d'entre nous ont approché du Moyen Age avec ce tendre et profond respect qui devrait nous conduire au sépulcre de nos aïeux, aux monuments de leur gloire, au berceau de notre vie spirituelle et morale ! Et cependant, mieux valait laisser dormir ce passé sous la poussière et les dédains dont le paganisme moderne l'avait recouvert, que de le ressusciter pour n'en faire que l'ameublement d'un musée.

Quoi qu'il en soit, un grand progrès s'est manifesté et se continue chaque jour. L'étude du Moyen

Age est devenue de plus en plus répandue, sérieuse et populaire. L'œuvre de sa réhabilitation historique avance et s'achève. Ceux qui, les premiers parmi les catholiques, il y a vingt-cinq ans, ont mis la main à la tâche, n'ont qu'à s'en féliciter. Il fallait alors du courage pour braver des préjugés universels et en apparence invincibles. Il fallait une rude persévérance pour triompher des dédains de l'ignorance et de la routine. Il fallait quelque perspicacité pour deviner que le vent allait changer et que son souffle rallumerait la vraie lumière. Des mains ennemies ont elles-mêmes largement contribué à cette victoire inespérée. D'illustres adversaires du catholicisme ont popularisé des époques, des races, des personnages que le dernier siècle avait condamnés à un oubli et à un mépris éternel. S'enfonçant dans les catacombes de l'histoire, ils y ont creusé, déblayé des voies inconnues ou perdues, et en ont rapporté des matériaux inappréciables pour l'œuvre réparatrice. Ils croyaient peut-être sceller une dernière fois la tombe de leur victime sous ces pierres, qui servent chaque jour à reconstruire le sanctuaire de la vérité historique.

Grâce à eux surtout, on sait maintenant à quoi s'en tenir sur la *barbarie du Moyen Age*, sur l'*anar-*

chie féodale, sur la plupart des invectives lancées contre la société chrétienne par des accusateurs qui en avaient oublié ou méconnu à dessein les premières notions. Chez les catholiques surtout, la révolution est complète : elle trouve parmi eux à peine assez de contradicteurs pour constater son triomphe. Ils ont repris le sentiment de leur honneur et de leur patrimoine historique. Mais contre l'océan des préjugés vulgaires, contre les partis pris de la haine et de l'ignorance volontaire, que d'efforts et de luttes encore nécessaires ! Au sein du clergé, comme parmi les laïques, beaucoup d'écrivains industriels continuent une tâche qu'il faut bien se garder de croire achevée. L'insurrection légitime et imprescriptible de la vérité contre l'erreur n'est pas l'œuvre d'un jour, et une victoire si désirée ne saurait être achetée si vite ni à si bon compte. Il faut qu'une science de bon aloi vienne chaque jour remplir notre arsenal d'arguments sérieux, de démonstrations irréfutables, et nous aider à reconquérir nos gloires oubliées en agrandissant le patrimoine de la vérité dans l'histoire.

Cependant, alors qu'il restait encore tant à faire pour consolider cette conquête et en régler la possession, la voilà déjà compromise par l'effet de cette

mobilité désastreuse qui est le propre du caractère français, et qui s'étend jusque dans la sphère religieuse ! On a passé d'un excès à l'autre, d'un pôle de l'erreur au pôle opposé, d'un dédain fondé sur l'ignorance à une aveugle, exclusive et non moins ignorante admiration. On s'est fait un Moyen Age de fantaisie, où l'on a placé l'idéal des théories aventureuses et des passions rétrogrades qu'ont fait éclore les bouleversements et les palinodies de nos derniers temps. L'école littéraire, qui a lancé un décret de proscription contre les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, est venue grossir les rangs de l'école politique qui s'est retournée avec une confiance éperdue vers la force comme vers la meilleure alliée de la foi, qui a placé sous cette garde humiliante la religion et la société, et qui se fait une joie perverse d'écraser sous d'étranges et insupportables prétentions la conscience et la dignité humaine. Au mépris de la réalité des faits et de tous les monuments authentiques du passé, toutes deux se complaisent à chercher dans les souvenirs du Moyen Age, falsifiés par leur imagination, des armes contre les droits de la raison et l'avenir de la liberté; toutes deux ont fait à la chrétienté de nos aïeux l'injure de la donner pour

modèle de l'état intellectuel et social qu'ils rêvent et qu'ils prêchent au monde moderne.

Aussitôt, par une réaction naturelle, les vieux préjugés et les vieilles déclamations contre les âges de foi ont repris vie et faveur. On a vu s'enflammer de nouveau l'animosité mal éteinte et à peine déguisée de ceux qui subissaient, plutôt par égard pour le bon goût que par conviction, les lois d'une impartialité récente. A l'indignation qu'excitait chez plusieurs le réveil de ces ilotes que l'on croyait résignés et habitués à renier leur gloire et leur liberté ancienne, est venue se joindre l'inquiétude naturelle de tous ceux qui tiennent aux conquêtes et aux progrès légitimes de l'esprit moderne. En combinant l'apologie du Moyen Age avec l'apothéose de la servitude contemporaine, on a ranimé, renforcé et en apparence justifié l'horreur du passé catholique. La cause qui semblait gagnée a été encore une fois remise en question et risque même d'être pour longtemps encore perdue. Les passions et les haines ont retrouvé un prétexte et un abri : elles se sont constituées les auxiliaires de la liberté trahie, de la conscience menacée, de la raison outragée et justement alarmée ¹.

1. « Cet abominable Moyen Age, la honte de la civilisation et le

L'ouvrier laborieux et consciencieux de cette grande et bonne cause a donc trop souvent sujet de s'arrêter, triste et découragé, quand il voit le volcan, que l'on se figurait éteint, se rouvrir pour lancer comme naguère la calomnie et l'outrage contre la justice et la vérité; plus triste encore quand il voit cette vérité condamnée à d'indignes alliances avec la bassesse, la peur ou l'aveuglement volontaire, par des apologistes superficiels et téméraires. Ceux-ci ont cruellement aggravé la tâche de l'honnête homme qui voudrait défendre et venger la vérité, sans devenir le complice d'aucune persécution ou d'aucune servitude. Peut-être ne lui appartient-il pas de leur dire : *Nescitis cujus spiritus sitis*; mais il a au moins le droit de constater qu'il n'est pas et n'a jamais été dans leur camp,

déshonneur de l'esprit humain. » *Journal des Débats* du 27 novembre 1854. — « Quand nous voyons chaque jour ce qui se nourrit de fiel et de haine contre la liberté, contre le progrès, contre la tolérance chez certaines gens dans un certain parti qui, eux aussi, s'abritent sous le couvert du bon vieux temps, nous nous demandons s'il ne vaut pas mieux s'abstenir de toute démonstration sympathique pour des mœurs, des usages et des institutions qui sont condamnés à subir un tel patronage et de tels amis. » *Revue de l'instruction publique* du 11 décembre 1856. — « Son idéal n'était point dans ce demi-jour terne et grisâtre de la légende où se meuvent les maigres et blêmes figures du Moyen Age. » *Revue chrétienne* du 15 novembre 1859. — « Le Moyen Age avait divisé les hommes en bêtes de somme et en bêtes de proie. » *Revue nationale* du 10 juillet 1861.

qu'il ne suit pas la même voie, ni ne porte le même drapeau. Il répéterait volontiers avec le prophète : *Murus erat inter me et eos* ¹. Car il y a des temps où il faut savoir se séparer, avec la tristesse et la résolution du patriarche, quand il disait à son plus proche parent : *Ecce universa terra coram te est : recede a me, obsecro : si ad sinistram ieris, ego dexteram tenebo : si tu dexteram elegeris, ego ad sinistram pergam* ².

Le Moyen Age a pour triste condition d'être placé entre deux camps radicalement ennemis qui ne s'entendent que pour le méconnaître. Les uns le haïssent parce qu'ils le croient ennemi de toute liberté ; les autres le vantent parce qu'ils y cherchent des arguments et des exemples propres à justifier la servitude et la prostration universelle qu'ils préconisent. Les uns comme les autres son d'accord pour le travestir et l'insulter, ceux-ci par leurs invectives, comme ceux-là par leurs éloges.

J'affirme que les uns et les autres se trompent, et qu'ils ignorent également et profondément le Moyen Age, qui fut une époque de foi, mais qui

1. *Ezech.*, XLIII, 8.

2. *Genes.*, XIII, 9.

fut aussi une époque de lutte, de discussion, de dignité et avant tout de liberté.

L'erreur commune aux admirateurs et aux détracteurs du Moyen Age consiste à y voir le règne et le triomphe de la théocratie. C'était, nous a-t-on dit, un temps éternellement fameux par la manifestation de l'impuissance humaine et par la glorieuse dictature de l'Église¹.

Je nie la dictature, je nie encore plus l'impuissance humaine.

Jamais l'humanité ne fut plus féconde, plus virile, plus puissante; et quant à l'Église, jamais elle ne vit son autorité plus contestée en pratique par ceux-là mêmes qui en théorie la reconnaissaient le plus docilement.

Ce qui régnait alors, c'était l'unité de la foi, comme on voit régner aujourd'hui, dans toutes les nations modernes, l'unité de la loi civile et de la constitution nationale. Mais chez les peuples libres, comme l'Angleterre et les États-Unis, où voit-on que cette unité civile et sociale étouffe la vitalité, l'énergie, l'indépendance individuelle et corporative? Il en était ainsi de l'unité catholique du

1. DONOSO CORTÈS, *Réponse à M. Albert de Broglie* dans l'édition espagnole de ses œuvres.

Moyen Age. Elle n'éteignait nulle part ni la vie politique ni la vie intellectuelle. L'uniformité d'un culte universellement populaire, la tendre et sincère soumission des cœurs et des intelligences aux vérités révélées et aux enseignements de l'Église, n'excluaient aucune préoccupation, aucune discussion sur les questions les plus élevées et les plus difficiles de la philosophie et de la morale. Le principe d'autorité n'impliquait aucune rupture ni avec le libre génie de l'antiquité, si fidèlement, si ardemment cultivé (nous le prouverons) dans les cloîtres bénédictins, ni avec le développement naturel et progressif de l'esprit humain. Faut-il rappeler les immenses développements de la scolastique, de cette gymnastique à la fois rude et subtile de l'intelligence, si propice, malgré ses incontestables lacunes, à la force et à la souplesse du raisonnement? Faut-il énumérer ces grandes, ces nombreuses, ces puissantes universités, si vivantes, si libres, quelquefois même si rebelles, et où des maîtres dont l'indépendance n'était égalée que par celle d'une ardente et turbulente jeunesse abordaient tous les jours mille questions qui effraieraient l'orthodoxie méticuleuse de nos jours? Faut-il enfin évoquer la liberté, la licence même de ces sati-

riques, qui, dans la poésie populaire et chevaleresque, dans les fabliaux et les chansons, et même dans les produits de l'art consacrés au culte, poussaient jusqu'à l'excès le droit de la critique et de la discussion publique¹ ?

Dans ces temps si ridiculement calomniés, une envie dévorante d'agir et de savoir enflammait les âmes. L'héroïque et persévérante ardeur qui lançait les Marco Polo et les Plancarpin jusqu'aux extrémités du monde connu, à travers des distances et des dangers dont nos contemporains ont perdu la notion, animait des voyageurs non moins intrépides dans les régions de la pensée. L'esprit humain s'exerçait, avec Gerbert et Scot Érigène, aux problèmes les plus ardues et les plus délicats. Il ne reculait chez les plus orthodoxes, tels que saint Anselme et saint Thomas d'Aquin, devant aucune des difficultés de la psychologie ou de la métaphysique. Chez quelques-uns il s'égarait jusque dans les thèses les plus audacieuses, les plus hostiles à

1. On peut voir à ce sujet le très-curieux livre de M. Lenient : *La Satire en France au Moyen Age*, Paris, 1859; puis l'histoire de la *Fable ésoquique* de M. Édélestand du Méril, qui sert d'introduction à ses *Poésies inédites du Moyen Age*, Paris, 1854; enfin tous les volumes récents de l'*Histoire littéraire de France*, continuée par l'Académie des Inscriptions.

l'esprit de l'Église et de l'Évangile. Chez personne, on peut l'affirmer hardiment, il ne se résignait à l'abdication ou au sommeil de la raison.

Allons plus loin, et demandons-nous si aujourd'hui, malgré l'imprimerie, malgré les progrès heureux, mais insuffisants, de l'éducation populaire, malgré la vulgarisation apparente des sciences et des arts, il est bien sûr que l'équilibre nécessaire entre les préoccupations matérielles et la vie morale du monde soit aussi bien maintenu qu'alors. Demandons-nous si l'élément spirituel de la nature humaine, si le culte des idées, si l'enthousiasme moral, si tout ce qui constitue la noble vie de la pensée est aussi bien représenté, aussi énergiquement développé, aussi abondamment pourvu parmi nous que chez nos aïeux. Pour moi, je me permets d'en douter : et je crois que, tout bien considéré, tout bien comparé, jamais on n'a plus richement doté qu'au Moyen Age, ni plus ardemment cultivé le domaine de l'âme et de l'intelligence.

La religion dominait tout, il est vrai, mais elle n'étouffait rien. Elle n'était pas reléguée dans un coin de la société, murée dans l'enceinte de ses temples ou de la conscience individuelle. On la conviait au contraire à tout animer, à tout éclairer,

à tout pénétrer de l'esprit de vie, et, après avoir assis les fondations de l'édifice sur une base inébranlable, sa main maternelle venait encore en couronner le sommet de sa lumière et de sa beauté. Nul n'était trop haut placé pour lui désobéir, et nul ne tombait si bas qu'il pût échapper à ses consolations et à sa protection. Depuis le roi jusqu'à l'ermite, tous subissaient à certains moments l'empire de ses pures et généreuses inspirations. Le souvenir de la Rédemption, de la dette contractée envers Dieu par l'homme racheté sur le Calvaire, se mêlait à tout, se retrouvait dans toutes les institutions, dans tous les monuments, et, à certains moments, dans toutes les âmes. La victoire de la charité sur l'égoïsme, de l'humilité sur l'orgueil, de l'esprit sur la matière, de tout ce qu'il y a d'élevé dans notre nature sur tout ce qu'elle renferme d'ignoble et d'impur, était aussi fréquente que le comporte la faiblesse humaine. Jamais cette victoire n'a été complète ici-bas ; mais, on peut l'affirmer sans crainte, jamais on n'en a approché de si près. Depuis le grand défi que l'établissement du christianisme a porté au mal triomphant sur la terre, jamais peut-être l'empire du démon ne fut plus ébranlé et plus contesté.

En faut-il conclure que le Moyen Age constitue une sorte d'idéal de la société chrétienne? Doit-on y voir l'état normal du monde? A Dieu ne plaise! D'abord, il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais d'état normal ni d'époque irréprochable sur la terre. En outre, si cet idéal pouvait être réalisé ici-bas, ce n'est certes pas au Moyen Age qu'il eût été atteint. On a appelé ces âges *les siècles de foi*, et on a eu raison, car la foi y a été plus souveraine qu'à aucune autre époque de l'histoire. Mais on doit s'arrêter là. C'est déjà beaucoup, et c'est assez pour la vérité. Il ne faut pas se hasarder à soutenir que la vertu et le bonheur aient été chez tous au niveau de la foi. Mille témoignages irrécusables s'élèveraient pour protester contre une si téméraire assertion; pour rappeler l'insécurité générale, les triomphes trop fréquents de la violence, de l'iniquité, de la cruauté, de la ruse, quelquefois d'une dépravation raffinée; pour démontrer que l'élément humain, diabolique même, n'avait que trop su revendiquer son ascendant sur le monde. A côté du ciel ouvert, il y avait toujours l'enfer; et à côté de ces prodiges de sainteté qu'on ne retrouve guère ailleurs, des scélérats à peine inférieurs à ces empereurs romains

que Bossuet appelle les *monstres du genre humain*.

L'Église, qui subit toujours, jusqu'à un certain point, l'action de la civilisation contemporaine, l'Église connut alors des abus et des scandales dont la seule pensée ferait horreur aujourd'hui à ses enfants comme à ses ennemis. Ils provenaient tantôt de la corruption inséparable de l'exercice d'un grand pouvoir et de la possession d'une grande richesse; tantôt, et le plus souvent, des envahissements de l'esprit laïque et du pouvoir temporel. Oui, la cupidité, la violence, la débauche, se révoltèrent souvent et avec succès contre le joug de l'Évangile, jusque chez ses ministres; elles infectèrent jusqu'aux organes mêmes de la loi promulguée pour les réprimer. On peut et on doit le confesser sans crainte, parce que le mal fut presque toujours vaincu par le bien; parce que tous ces excès furent rachetés par des merveilles d'abnégation, de pénitence et de charité; parce qu'on trouve à côté de chaque chute une expiation; de chaque misère, un asile; de chaque iniquité, une résistance. Tantôt dans les cellules des monastères, tantôt dans le creux des rochers; ici, sous la tiare et la mitre; là, sous le heaume et la cotte d'armes,

des milliers d'âmes combattaient avec éclat et persévérance les combats du Seigneur, fortifiaient les faibles par leurs exemples, ravivaient l'enthousiasme de ceux-là mêmes qui ne savaient ou ne voulaient les imiter, et faisaient planer, sur les vices et les désordres de la foule, la splendide lueur de leur austérité prodigieuse, de leurs profusions charitables, de leur indomptable amour de Dieu. Mais tout ce grand éclat de vertu et de sainteté ne doit pas nous éblouir sur le fond des choses. Il y avait plus de saints, plus de moines et surtout plus de fidèles que de nos jours ; je ne crains pas d'affirmer qu'il y avait moins de prêtres, j'entends de bons prêtres. Oui, le clergé séculier du Moyen Age était moins pur, moins exemplaire que le nôtre ; l'épiscopat moins respectable, et l'autorité spirituelle du Saint-Siège beaucoup moins souveraine qu'aujourd'hui. Cette assertion étonnera peut-être l'ignorante admiration de quelques-uns : elle n'en est pas moins facile à démontrer. La puissance pontificale a aujourd'hui des sujets moins nombreux, mais infiniment plus dociles. Ce qu'elle a perdu en étendue, elle l'a plus que regagné en intensité.

En outre, la domination de l'Eglise, usurpée par les uns, disputée par les autres, balancée par une

foule d'autorités rivales ou vassales, ne fut jamais ni toute-puissante ni incontestée. Elle voyait ses lois perpétuellement violées, sa discipline altérée, ses droits méconnus, non pas seulement dans l'ordre temporel, mais dans l'ordre spirituel; non pas comme aujourd'hui par des ennemis déclarés, mais par de soi-disant fidèles qui savaient, quand leur orgueil ou leur intérêt l'exigeait, braver ses foudres avec autant de sang-froid que les esprits forts de nos jours. La vraie grandeur, la vraie force, la vraie victoire de l'Église au Moyen Age, ce fut non d'être puissante et riche, non d'être aimée, servie et protégée par les princes, ce fut d'être libre. Elle fut libre de la liberté générale, telle qu'on la comprenait et qu'on la pratiquait alors, de celle qui appartenait à toutes les corporations, à tous les propriétaires; elle en fut plus largement pourvue que personne, puisqu'elle était à la fois la plus grande corporation et le plus grand propriétaire de l'Europe. Cette liberté, qui a toujours été la première garantie de sa majesté, de sa fécondité, de sa durée, la première condition de sa vie, elle la posséda plus complètement qu'à aucune époque antérieure; et jamais (sauf dans les rares États où la liberté moderne a pu se dégager de toute entrave

surannée) elle ne l'a possédée au même degré qu'alors. Comme les destinées et les droits de l'Église et de l'âme chrétienne sont identiques, jamais aussi l'âme ne fut plus libre, libre de faire le bien, de se donner à Dieu et de se sacrifier au prochain. De là ces merveilles de dévouement, de charité, de sainteté, qui nous charment et nous éblouissent.

Mais ce serait la plus complète et la plus inexcusable erreur que de se figurer cette liberté comme universellement reconnue et incontestée. Tout au contraire, elle ne vivait et ne triomphait qu'au milieu des orages. Il fallait sans cesse la disputer, l'arracher à l'étreinte des prétentions et des rivalités laïques, à la domination des intérêts temporels. Elle était, de plus, heureusement et utilement « contenue par la liberté civile qui l'empêchait de dégénérer en théocratie dominatrice ¹. » Il faut donc reconnaître que l'Église n'eut jamais et nulle part une suprématie absolue et permanente; que jamais et nulle part elle ne vit tous ses adversaires anéantis ou enchaînés à ses pieds. Ce fut là précisément le gage de sa longue et glorieuse influence,

1. LACORDAIRE, Comparaison entre les Flaviens et les Capétiens, dans *le Correspondant* du 25 juin 1859.

de son durable ascendant, de son action bénie sur les âmes et sur les lois. Il lui fallut toujours résister, toujours se rajeunir par l'effort. Tant que dura le vrai Moyen Age, l'Église ne cessa pas un seul jour de lutter; il lui fut donné de vaincre bien plus souvent que de reculer; elle n'essuya jamais de défaite complète, mais jamais non plus elle ne put s'endormir dans l'orgueil du triomphe ni dans la paix énervante de la dictature.

Rien donc de plus faux et de plus puéril que cette étrange prétention qu'ont certains tard-venus de la renaissance catholique, de nous présenter le Moyen Age comme une époque où l'Église fut toujours victorieuse, toujours protégée; comme une terre promise inondée de lait et de miel, gouvernée par des rois et des nobles pieusement agenouillés devant des prêtres, et peuplée d'une foule béate, silencieuse et docile, tranquillement étendue sous la houlette de ses pasteurs, à l'ombre de la double autorité du trône et de l'autel, inviolablement respectée. Loin de là, jamais il n'y eut plus de passions, plus de désordres, plus de guerres, plus de révoltes; mais jamais aussi il n'y eut plus de vertus, plus de généreux efforts au service du bien. Tout était guerre, danger, orage, dans l'Église comme

dans l'État; mais aussi tout était fort, robuste, vivace : tout y portait l'empreinte de la vie et de la lutte. D'un côté la foi, une foi sincère, naïve, simple, vigoureuse, sans hypocrisie comme sans insolence, sans étroitesse comme sans servilité, donnant chaque jour l'imposant spectacle de la force dans l'humilité; de l'autre, des institutions militantes et viriles, qui, à côté de mille défauts, avaient toutes l'admirable vertu de créer des hommes, non des valets ou des eunuques pieux, et qui toutes condamnaient ces hommes à l'action, au sacrifice, à l'effort continu. Les natures fortes, partout vigoureusement alimentées, nulle part étouffées, éteintes ou dédaignées, y trouvaient aisément et simplement leur place. Les natures faibles, à la fibre relâchée, y subissaient le régime le plus propre à leur donner de la sève et du ton. On n'y voit pas les honnêtes gens se reposer sur un maître du soin de tout défendre en bâillonnant ou en enchaînant leurs adversaires. On n'y aperçoit pas les chrétiens à l'état de bons petits agneaux, bêlant dévotement au milieu des loups, ou reprenant courage entre les jambes du berger. Ils apparaissent, au contraire, comme des athlètes, comme des soldats, occupés à combattre chaque jour pour

les biens les plus sacrés ; en un mot, comme des hommes, armés de la plus robuste personnalité et d'une énergie individuelle sans entrave comme sans défaillance.

Si donc le Moyen Age mérite d'être admiré, c'est précisément pour les motifs qui lui vaudraient l'animadversion de ses panégyristes récents, s'ils connaissaient mieux ce que vante leur enthousiasme à contre-sens.

J'admets, par contre, que ce temps doive paraître affreux à des yeux épris avant tout d'ordre et de discipline, pourvu qu'on m'accorde que les vertus et les courages y furent héroïques. J'admets que la violence y fut presque continuelle, la superstition parfois ridicule, l'ignorance trop répandue et l'iniquité trop souvent impunie, pourvu qu'on m'accorde en revanche que jamais on ne vit la conscience de la dignité humaine imprimée plus vivante dans le fond des cœurs, ni régner plus incontestée la première des forces et la seule vraiment respectable, la force d'âme.

Quant à ceux d'entre ses détracteurs qui réprouvent le passé catholique des peuples occidentaux, sous prétexte qu'il était incompatible avec la liberté, on peut leur opposer le témoignage unanime,

non-seulement de tous les monuments de l'histoire, mais de tous ceux d'entre les écrivains démocratiques de nos jours qui ont approfondi l'étude de ce passé, de M. Augustin Thierry surtout, qui a si bien montré tout ce que le pouvoir royal avait dû renverser de barrières et de garanties, avant de pouvoir tout passer sous son niveau. Il faut bien le reconnaître, la société d'autrefois était hérissée de libertés. L'esprit de résistance, le sentiment du droit individuel, la pénétraient tout entière : et c'est là ce qui constitue toujours et partout l'essence de la liberté. Ces libertés avaient établi partout un système de contre-poids et de freins qui rendaient absolument impossible tout despotisme prolongé. Mais elles avaient surtout pour garantie deux principes que la société moderne a reniés, l'hérédité et l'association. De plus elles nous apparaissent sous la forme de privilège, ce qui suffit pour empêcher plusieurs de les comprendre ou de les admirer.

Certes, les mésaventures, les mécomptes, les souillures de la liberté moderne, ne sauraient affaiblir le fidèle amour qu'elle inspire aux âmes généreuses. Aucune faute, aucun malheur ne doit en détacher ceux qu'elle a une fois enflammés de son amour. Mais aussi ces fautes et ces malheurs nous

condamnent à être modestes et indulgents à l'égard des formes imparfaites ou restreintes qu'elle a revêtues chez nos pères. La liberté n'existait pas alors à l'état de théorie, de principe abstrait revendiqué pour l'humanité en bloc, pour tous les peuples, même pour ceux qui n'en sauront ou n'en voudront jamais user. Mais elle était un fait et un droit pour beaucoup d'hommes, pour un plus grand nombre qu'aujourd'hui. Elle était surtout beaucoup plus facile à conquérir et à conserver pour tous ceux qui savaient l'apprécier et la désirer.

A qui la liberté est-elle surtout nécessaire? Aux individus et aux minorités. Les uns et les autres la trouvaient alors dans les limites imposées par le contrôle réciproque des forces naturelles ou traditionnelles à toute autorité, à toute souveraineté quelconque. Ils la trouvaient encore et surtout dans l'heureuse multiplicité de ces États restreints, de ces souverainetés indépendantes, de ces républiques provinciales et municipales qui ont toujours été le boulevard de la dignité de l'homme, le théâtre de sa plus salubre activité; où le citoyen courageux et capable trouve bien plus de chances pour sa légitime ambition; où il est toujours bien moins

effacé, moins courbé sous le niveau que dans les grands États.

En outre, nos fiers ancêtres ignoraient jusqu'à la notion de ce pouvoir illimité de l'État, aujourd'hui partout si ardemment invoqué ou si facilement accepté. Nul parmi eux n'eût reconnu ce qu'on a appelé « les maux nécessaires de la monarchie sans limites¹. » Depuis, l'unité et l'indépendance absolue du pouvoir souverain ont remplacé dans le monde le sentiment et les garanties de l'indépendance personnelle. Pour mieux poursuivre et atteindre l'égalité, on s'est attaché à supprimer tous les petits États et toutes les existences locales, à briser tout lien avec la liberté ancienne. On a repoussé toute solidarité avec les traditions de droit et de dignité qu'elle avait enfantées. On a regardé le niveau comme un progrès, et l'identité du joug comme une garantie. On a dit expressément que mieux valait le triomphe du despotisme d'un seul que le maintien des libertés de plusieurs. On a voulu un maître pour n'avoir point de chefs; on a voté la mort du droit de peur d'assister à la résurrection du privilège. On a réussi : on a conquis l'égalité

1. AUGUSTIN THIERRY, *Introduction aux Monuments de l'histoire du Tiers-État*, p. 244, in-1^o.

comme en Chine : on sait aussi de quel prix il faut payer cette conquête, et ce qu'elle laisse après elle d'honneur et de liberté aux nations qui l'ont subie.

Receperunt mercedem suam, vani vanam.

Dieu nous garde, malgré les apparences et les tristes enseignements du temps actuel, Dieu nous garde d'admettre que l'égalité soit incompatible avec la liberté; mais jusqu'à présent on n'a découvert, dans aucun des grands pays du continent européen, l'art de les faire vivre et durer ensemble. Sachons donc être au moins indulgents pour l'époque où, sans se préoccuper de l'égalité que personne alors ne rêvait ni ne réclamait, on avait le sentiment et l'usage de la liberté, où l'on avait su plus ou moins la concilier avec l'autorité, tout comme la variété avec l'unité, tout comme le respect profond du droit individuel avec la force et la fécondité de l'esprit d'association.

Ce qui assurait d'ailleurs le règne de la liberté au Moyen Age, c'était le caractère énergique et viril des institutions et des hommes. On l'a déjà signalé : on ne saurait y revenir trop souvent. Tout y respire la franchise, la santé et la vie. Tout y est plein de séve, de force et de jeunesse. On dirait le premier essor d'une nature dont la vigueur spontanée n'est

encore nulle part dépouillée de grâce et de charme. On y voit sourdre et s'épandre partout des courants limpides et salubres. Ils rencontrent sur leur chemin mille obstacles, mille embarras; mais presque toujours ils les surmontent et les renversent pour aller porter au loin la féconde vertu de leurs eaux.

Un levain généreux fermente au sein de cette confusion apparente. Le bien y prend le dessus par les efforts soutenus, par les sacrifices prolongés d'une foule d'âmes admirables. On les retrouve sans cesse, et on les contemple avec bonheur, ces âmes infatigablement dévouées à la lutte contre le mal, contre toutes les oppressions et toutes les iniquités, laborieusement initiées aux triomphes de la force morale, héroïquement fidèles à cette foi dans la justice de Dieu, qu'il est si nécessaire et si difficile de maintenir, dans l'attente des manifestations trop rares et trop incertaines de cette justice dans l'histoire.

De nos jours, on a détruit, il est vrai, toutes les institutions, toutes les supériorités, dont la durée et la grandeur pesaient souvent d'un poids trop lourd sur la masse des hommes. Mais que de ressources inappréciables pour la force et le bonheur des peuples n'a-t-on pas condamnées en même temps au

néant ! Combien de fois n'a-t-on pas agi comme ces insensés qui, sous prétexte d'exterminer les oiseaux de proie, ont dépeuplé les forêts de leurs hôtes, de leurs chants, de leur vie, et bouleversé l'harmonie de la nature ! Vous croyez être débarrassés des aigles : soit ! mais qui vous délivrera maintenant des insectes venimeux et des reptiles ?

Encore une fois, je ne veux nier dans ce passé méconnu ni les violences, ni les abus, ni les crimes ; on le verra bien dans le cours de mon récit. Je ne contredis aucun des avantages, des progrès, des bienfaits réels qui résultent de la transformation des mœurs et des idées dans la société moderne. Il y en a d'incontestables et de bienheureux dans l'aisance des classes inférieures, dans l'adoucissement des mœurs, dans l'administration de la justice, dans la sécurité générale, dans l'abolition de tant de pénalités atroces contre les délits spirituels et temporels, dans l'heureuse impuissance du fanatisme et de la persécution religieuse, dans les guerres, à la fois plus courtes et moins cruelles, dans le respect plus universel des droits de l'humanité. Je redoute seulement qu'il n'y ait une déchéance proportionnelle dans l'énergie des caractères, dans le goût de la liberté, dans l'instinct de

l'honneur. Je crois ne méconnaître ni les droits, ni les besoins de mon temps. J'accepte sans réserve et sans regret l'état social qui est le produit de la révolution française et qui, sous le nom de démocratie, règne et régnera de plus en plus dans le monde moderne. Je salue avec bonheur cette conquête inestimable de l'égalité devant la loi, plus précieuse mille fois pour les vaincus que pour les vainqueurs, lorsque l'hypocrisie ne la confisque pas au profit du plus fort. Quand la liberté politique, sous la seule forme qu'elle puisse revêtir dans notre pays, régnait parmi nous et semblait devoir se propager dans toute l'Europe, je l'ai loyalement servie et pratiquée, et, grâce au ciel ! je ne l'ai jamais redoutée pour la vérité. Si elle reparaît jamais, bien loin de m'en alarmer, je bénirai son retour. Les puissants du jour nous enseignent qu'elle est incompatible avec la démocratie, qui est la loi inévitable du monde nouveau, et que celle-ci ne peut vivre et prospérer qu'avec l'égalité et l'autorité. Espérons qu'ils se trompent. Et alors même qu'ils auraient raison, demandons à la démocratie de ne pas engourdir et énerver les nations démocratiques, de ne pas les rendre incapables de se gouverner, de se défendre, de s'honorer par elles-

mêmes. Souhaitons que, après avoir abaissé toutes les têtes, elle sache ne pas asservir tous les cœurs.

Mais pendant que j'entends les accents de cette adulation effrénée de l'humanité déchue qui est le caractère distinctif d'un trop grand nombre d'écrivains modernes; pendant que je les vois se prosterner devant cette idole en qui se personnifie leur vanité comme celle de leurs lecteurs, et épuiser toutes les ressources d'un enthousiasme frivole pour enivrer leurs contemporains d'un impur encens, je demeure tristement saisi par le spectacle de l'abaissement, de la faiblesse, de l'impuissance croissante de chaque homme pris en soi, dans la société moderne. Cette stupide et servile apothéose de la sagesse et de la puissance des masses ne menace-t-elle pas d'éteindre à la fois toute initiative personnelle et toute forte originalité, d'anéantir toutes les fières susceptibilités de l'âme en même temps que le génie de la vie publique? Ne serons-nous pas condamnés à voir toute distinction comme toute hiérarchie, toute noblesse comme toute indépendance, englouties dans cette servitude envahissante et corruptrice qui s'exerce au nom de la toute-puissance du nombre, *et qui abaisse les hommes jusqu'à*

*s'en faire aimer*¹? La liberté et la dignité de l'individu ne risquent-elles pas de disparaître sans retour dans la souveraineté absolue de l'État, de ce despote qui ne meurt pas, et qui promène déjà partout son irrésistible et impitoyable niveau sur un lit de poussière humaine?

En dehors même de la sphère politique, qui donc, en jetant un regard attentif et affectueux sur le monde actuel, pourrait ne pas se sentir frappé de son appauvrissement intellectuel et moral, au milieu même de la grandeur imposante de ses conquêtes et de ses satisfactions matérielles? Qui ne reculerait devant cette écrasante monotonie, devant cet immense ennui qui menace d'être le caractère distinctif de la civilisation future? Qui ne sent chaque jour le ressort moral des âmes se détendre sous l'empire des intérêts matériels? Qui ne s'effraie de cet empire universel et progressif de la médiocrité dans les idées comme dans les œuvres, dans les hommes comme dans les choses? Qui n'entrevoit une ère de bassesse et de faiblesse générale, d'autant plus incurable que ces tristes infirmités sont le produit naturel et logique des principes et des institutions où d'aveugles docteurs ont prétendu concentrer les

1. VAUVENARGUES.

lois du progrès, où la qualité est toujours étouffée par la quantité et le droit sacrifié à la force ?

La faiblesse et la bassesse ! c'est là précisément ce qu'il y avait de plus inconnu au Moyen Age. Il a eu ses vices et ses crimes, nombreux et atroces, mais la force et la fierté ne lui firent jamais défaut.

Dans la vie publique comme dans la vie privée, dans le monde comme dans le cloître, ce qui éclate surtout, c'est la force et la grandeur d'âme ; ce qui abonde, ce sont les grands caractères, les grands individus.

Et c'est là, qu'on le sache bien, la vraie, l'incontestable supériorité du Moyen Age. C'était une époque féconde en hommes :

Magna parens virûm...

Quel a toujours été le grand obstacle au triomphe du bien et du vrai sur la terre ? Il n'est certes pas dans le fond même des lois, des dogmes, des sacrifices qu'impose ou qu'implique la possession de la vérité. Cherchons-le plutôt dans les hommes chargés de proclamer la vérité, de représenter la vertu, de défendre la justice, et qui, trop souvent inférieurs à leur tâche, infidèles à leur mission, détournent vers l'erreur ou le mal les générations dont ils sont

les guides et les tuteurs responsables. Non, ni la foi ni la loi ne font défaut aux hommes : ce sont toujours les hommes qui manquent aux doctrines, aux croyances, aux devoirs. Donnez au monde pour maîtres et pour modèles des hommes purs, dévoués, énergiques, humbles dans la foi, dociles au devoir, mais intrépides, mais incapables de mollesse et de bassesse, de vrais hommes, et le monde sera toujours, sinon sauvé par eux, du moins attentif à leur voix, enflammé par leurs leçons et tantôt entraîné, tantôt retenu par leur exemple. Presque toujours ils triompheront du mal ; toujours ils se feront respecter de tous et suivre de plusieurs.

Le Moyen Age a produit en foule des hommes de cette trempe ; il en a produit beaucoup d'autres : les scélérats, les misérables y ont été nombreux comme partout, comme toujours, mais leur nombre y a été balancé, dépassé même par celui des saints et des honnêtes gens, des gens de cœur et d'honneur. Ils apparaissent un à un, à nos yeux étonnés, comme les sommets des montagnes après le déluge, et grandissent chaque jour de plus en plus, à mesure que les flots du mensonge et de l'ignorance se retirent et s'abaissent. Qu'on étudie ces hommes, qu'on sonde leurs reins et leurs cœurs, qu'on dissèque

leurs écrits et leurs actes : nous n'avons rien à craindre de cette analyse, faite même par les mains les plus hostiles. On y verra si, comme l'a soutenu une incorrigible ignorance, le catholicisme affaiblit l'homme, si la foi et l'humilité énervent l'intelligence et le courage, et s'il y eut jamais plus d'énergie et de grandeur que dans ces âmes qu'un vulgaire préjugé nous donne pour les créatures du fanatisme et de la superstition.

« Il semble, » a dit un des plus grands et des plus honnêtes écrivains de notre siècle, « il semble, en lisant les historiens des âges aristocratiques, que, pour devenir maître de son sort et gouverner ses semblables, l'homme n'a qu'à se dompter lui-même. On dirait, en parcourant les histoires écrites de notre temps, que l'homme ne peut rien, ni sur lui, ni autour de lui¹. »

D'où vient donc cette misère ? Depuis que l'homme a perdu le frein qui le dirigeait en le contenant, depuis que des mains imprudentes et impies ont proscrit cette discipline du catholicisme dont la liberté humaine avait un si impérieux besoin, les âmes se sont affaissées sur elles-mêmes ; au lieu de la liberté chrétienne, elles ont rencontré la ser-

1. TOCQUEVILLE, *de la Démocratie en Amérique*, t. III, p. 173.

vitute, et du sein de la révolte elles se sont laissées choir dans l'impuissance.

M. de Tocqueville l'a dit : se dompter soi-même, c'est le secret de la force. Se dompter d'abord, puis se dévouer, c'était là le fond de l'institut monastique ; mais c'était aussi dans la vie civile et publique le fond des grands caractères, comme des solides institutions et des robustes libertés de nos catholiques aïeux.

Quand on les a longtemps contemplés et étudiés à fond, on retombe tristement étonné sur ces tempéraments fades et flasques, sur ces cœurs défaillants, ces caractères amoindris, ces volontés énervées qui peuplent la société moderne et qui feraient désespérer de l'avenir, si Dieu n'avait fait de l'espérance une vertu et un devoir.

Car ce n'est pas le mal, ce ne sont pas ses progrès plus ou moins incontestables qui doivent nous inquiéter. Tremblons plutôt devant la faiblesse du bien. Je ne sais si le mal n'a pas été plus flagrant, plus intense, plus universel dans d'autres temps qu'aujourd'hui ; mais ce que je sais, à moins que l'histoire ne soit d'un bout à l'autre un vaste mensonge, c'est que jamais le bien n'a été si énervé, si timide. Je ne parle que de la vie publique ; car j'ad-

mets et j'admire autant que personne les trésors de foi et de charité que renferme dans ses entrailles le monde actuel. Mais la vie privée saurait-elle donc suffire aux nations émancipées par le sang du Christ? Et d'ailleurs, tôt ou tard n'est-elle pas toujours entamée et infectée par la dégénération civile? Or, aujourd'hui, dans la vie publique, dans la sphère sociale, le bien semble ne plus exister dans les consciences que pour être sacrifié à la première apparence du danger, à la première atteinte de la fatigue. Si une lutte est inévitable, on veut bien combattre l'espace d'un matin, mais à la condition d'être couronné dès le soir ou de capituler le lendemain.

Le succès seul est estimé, le vil succès d'un jour, d'un moment. Il inspire aux âmes les plus honnêtes un respect involontaire. Résister longtemps et à fond leur paraît insensé et impossible. Nous ne connaissons plus ni les secrets du courage, ni les saintes joies du sacrifice, ni l'entraînement du danger noblement affronté pour une noble cause. Aussi le règne des impies est-il bien moins assuré que celui des lâches. Hélas ! c'est notre propre faiblesse qui est notre pire ennemie : c'est elle qui fait de l'honnête homme non plus seulement l'esclave involon-

taire, mais le docile serviteur, l'instrument et le complice du méchant. De tous les arts, celui qui a été le plus perfectionné parmi nous, c'est l'art de rendre les armes et de passer le col sous le joug. Nous vivons dans le siècle des concessions, des défaillances, des basses complaisances pour tout ce qui a l'apparence de la force. La peur est notre reine. Nous tenons, comme Esther devant Assuérus, à baiser le bout de son sceptre.

Cela étant, sachons au moins du sein de nos jouissances et de notre sécurité moderne, sachons rendre justice aux grands hommes des siècles de foi. Dans la tranquille jouissance des biens que garantit encore la foi catholique, des vertus domestiques, de la fidélité conjugale, de la sécurité du foyer, de tout ce que nous devons à l'opiniâtre courage des générations qui nous ont précédés, sachons bénir et glorifier ces soldats d'élite morts sur les remparts qui nous protègent encore, en combattant pour nous assurer les vérités et les vertus qui constituent le patrimoine commun des peuples chrétiens.

Quant à nous, ce que nous demandons pour ces hommes et pour leur temps, ce n'est pas grâce, mais justice. Notre ambition est de rendre leur

auréole à ces vieux saints oubliés qui ont été les héros de nos fastes, les ancêtres divins de tous les peuples chrétiens, les patriarches de toutes les races fidèles, les modèles immortels de la vie de l'âme, les témoins et les martyrs de la vérité. Notre devoir est de reconnaître dans leur vie l'idéal de l'humanité chrétienne, mais un idéal dont tous les hommes, dans tous les temps, peuvent approcher, et qui n'a jamais cessé d'être réalisé, à des degrés divers, au sein de l'unité catholique.

A travers les nuages amoncelés sur leur mémoire, ils nous offrent le plus grand et le plus encourageant des spectacles : celui d'une armée victorieuse au service d'une bonne cause. Le temps où ils ont vécu et combattu a eu ses désordres, ses excès, ses abus, ses ruines, comme tous les temps. La cause n'en demeure pas moins bonne, et l'armée héroïque.

Oui, on aura beau faire, le Moyen Age est et restera l'âge héroïque de la société chrétienne. Mais n'ayez pas peur. On n'y reviendra pas. Vous, ses aveugles panégyristes, vous l'essaieriez en vain ; et vous, ses non moins aveugles détracteurs, vous redoutez puérilement un danger chimérique. Nul ne saurait confiner l'homme dans son berceau, ni l'y ramener. On ne recommence pas la jeunesse. On

n'en peut ressusciter ni le charme ni les orages. Nous sommes les fils du Moyen Age, nous n'en sommes pas les continuateurs. Émancipés du passé, nous sommes seuls responsables du présent et de l'avenir. Mais, grâce à Dieu ! nous n'avons point à rougir de notre berceau.

Il ne s'agit donc à aucun titre de reconstruire ce qui a disparu pour toujours, ou de sauver ce que Dieu a laissé périr ; il s'agit seulement de revendiquer les droits de la justice et de la vérité, et de reconquérir cette bonne renommée des hommes et des temps catholiques qui est notre imprescriptible apanage. Tel doit être le but unique de cette renaissance de l'histoire catholique, que poursuivent à travers mille obstacles et mille mécomptes quelques hommes plus souvent excités qu'arrêtés par les retours offensifs de l'ennemi, plus souvent encore troublés et affligés dans la sincérité de leurs efforts par les folies ou les misères dont ils risquent de paraître solidaires. Mais ils savent que souvent, après de longues ténèbres, la vérité trouve des issues secrètes, des lueurs imprévues, de merveilleux épanouissements que nulle puissance humaine ne peut arrêter. Ils se confient à la tardive mais immortelle justice de l'avenir.

Si le but des études historiques est, comme le dit Montaigne, « de pratiquer les grandes âmes des meilleurs siècles¹, » il ne saurait être nulle part mieux atteint qu'en parcourant ces époques trop longtemps sacrifiées. Le prêtre le plus éloquent de notre temps n'a pas calomnié l'histoire en disant d'elle qu'elle était « le riche trésor des déshonneurs de l'homme². » Elle ne démontre le plus souvent que les triomphes de l'injustice, et, ce qui est pire, la lâche connivence de la postérité avec ces triomphes, et sa perverse adulation du crime heureux. Mais il n'en reste pas moins à l'historien une noble et consolante mission : réclamer contre les instincts pervers de la foule, relever au fond des cœurs les causes justes et perdues, réhabiliter les résistances légitimes, les vertus modestes et éprouvées, la persévérance infructueuse mais obstinée dans le bien ; promener la lumière dans ces recoins oubliés où languit la mémoire trahie des honnêtes gens vaincus ; abattre, ou du moins entamer les gloires usurpées, les popularités iniques et corruptrices ; mais surtout mettre en lumière et en honneur l'homme, l'âme individuelle, ses efforts, sa force, sa vertu, sa

1. MONTAIGNE, *Essais*, I, 25.

2. Le P. LACORDAIRE, *Panegyrique du B. Fourier*.

valeur, et protester ainsi contre l'odieuse oppression de ces prétendues lois générales qui servent d'apologies à tant de crimes et à tant de lâchetés. Se peut-il imaginer une tâche plus noble et plus pure pour tout homme qui n'est pas inféodé au culte de la force et du succès? et où trouvera-t-il mieux à la remplir que dans la mine inépuisable et les vastes régions encore si inexplorées des siècles catholiques?

Et d'ailleurs, en dehors de tout système et de toute polémique, l'étude de l'histoire, surtout dans ces profondeurs qui sont à la fois si obscures et si directement rattachées à notre berceau, exerce sur tout esprit délicat une séduction intime et pleine d'une douceur mélancolique. Elle l'attire, l'éclaire et le réveille comme l'écho des chants de sa jeunesse. S'il arrive à l'homme vieilli d'entendre au déclin de ses jours une mélodie qui a charmé ses premières années, elle le transporte, non sans profit pour son âme, au sein de ses rêves et de ses espérances d'autrefois. Elle ne lui rend ni sa force ni sa jeune vertu, mais elle lui fait respirer le souffle de son printemps. Il revit, il se ranime, il se retrempe dans sa primitive ardeur, et s'il est bien inspiré, il repasse tout ce qu'il a appris, souffert,

accompli ; il entrevoit sa place modeste et laborieuse dans la longue suite de sa race, il renoue la chaîne des temps, il comprend sa vie et il se résigne. Devant ce passé qui lui ouvre les perspectives de l'avenir, il s'incline avec amour et respect, sans confondre toutefois ce qui en est l'âme et l'impérissable vertu avec ce qui en était seulement la jeune et fragile beauté.

CHAPITRE X

DE LA FORTUNE DE CE LIVRE.!

Vagliami 'l lungo studio e il grand' amore.

DANTE.

Voici du reste le moment où les jouissances que m'a values ce long travail touchent à leur fin. « Quand un livre paraît, » a dit une femme de génie, « que de moments heureux n'a-t-il pas valus à celui qui l'écrivit selon son cœur et comme un acte de son culte ! Que de larmes pleines de douceur n'a-t-il pas répandues dans sa solitude sur les merveilles qu'il raconte ¹ ! » Elle avait raison : et sans aspirer au rang qu'elle a conquis, sans s'aventurer comme elle dans le domaine de l'imagination, on peut trouver, dans une sphère plus grave et moins brillante, d'inépuisables attraits.

1. Madame DE STAËL, de l'Allemagne.

Ces longues et infatigables recherches à travers les labeurs d'autrui, à la recherche d'une date, d'un fait, d'un nom, d'un détail qui marque et qui parle; ces découvertes que chacun se flatte d'avoir faites ou de remettre en lumière; cette vérité qu'on entrevoit, qu'on saisit, qui échappe, qui revient, qui s'arrête et se donne enfin lumineuse et victorieuse à jamais; ces entretiens intimes et prolongés avec tant de grandes âmes et d'âmes saintes qui sortent des ombres du passé pour se révéler dans leurs actes ou leurs écrits, toutes ces joies pures et profondes de l'historien consciencieux, les voilà finies!

Things won are done . joy's soul lies in the doing.

Elles vont faire place aux épreuves, aux mécomptes, aux dangers de la publicité; aux chances si nombreuses de la malveillance, de l'indifférence, de l'oubli. C'est alors que surgit la pensée assombrissante des écueils qu'on va braver, des tristesses qu'on s'est spontanément attirées. C'est alors qu'apparaît dans toute son amertume la difficile, l'ingrate mission de l'écrivain qui veut aimer son âme et celle de son prochain : c'est alors, mais trop tard, qu'on découvre toutes les bonnes raisons qu'il

y avait pour se décourager, pour renoncer à sa tâche et se taire.

Parmi tant d'écueils il en est un que ne peut manquer de signaler la critique la moins sévère, et que j'ai la conscience de n'avoir pas su éviter : celui de la monotonie. Toujours les mêmes incidents et toujours le même mobile ! toujours la pénitence, la retraite, la lutte du bien contre le mal, de l'esprit contre la matière, de la solitude contre le monde ; toujours des fondations, des donations, des vocations ; toujours le dévouement, le sacrifice, la générosité, le courage, la patience ! Cela finit par fatiguer jusqu'à la plume de l'écrivain et à plus forte raison l'attention du lecteur. Toutefois qu'on veuille bien remarquer que toutes ces vertus, si fréquemment évoquées dans les récits qui vont suivre, ne laissent pas d'être assez rares dans le monde, et comparaissent moins souvent qu'on ne voudrait devant le tribunal ordinaire de l'histoire. Ici on les verra figurer presque à chaque page. Elles seront, il est vrai, accompagnées du cortège inévitable des inconséquences, des faiblesses, des misères humaines : mais de celles-ci, on en rencontrera peut-être moins que dans tout autre récit. J'ose même affirmer qu'on y verra moins que par-

tout ailleurs ces victoires de la force et de la ruse, de l'injustice et du mensonge, qui font des annales de l'humanité un spectacle si répugnant et de l'histoire en général un enseignement si immoral. Je cède sans doute à une illusion d'amour-propre : mais j'aime à me flatter que le lecteur assez patient pour me suivre jusqu'au bout pourra sortir de cette étude, l'âme à la fois rassérénée par la douce influence des plus pures vertus, et enflammée par l'amour de tout ce qui retrempe et exalte la nature humaine, comme par l'aversion de tout ce qui l'éteint et l'abaisse.

Et cependant, il me faut le répéter encore, je n'ai jamais atténué le mal ni embelli le bien que je rencontrais sur mon chemin : j'ai cherché à représenter les Ordres monastiques et la société où ils ont occupé une si grande place, en reproduisant fidèlement les traits et les couleurs que fournissent les auteurs contemporains.

On me permettra d'affirmer qu'il est impossible de pousser plus loin la rigueur du scrupule, en ce qui touche à l'exactitude des recherches. Chaque mot de ce que j'ai écrit a été puisé aux sources, et si j'ai cité souvent un fait ou une expression provenant d'un auteur de seconde main, ce n'a jamais

été sans en avoir attentivement vérifié l'origine ou complété le texte. Telle date, telle citation, telle note en apparence insignifiante m'a coûté des heures et quelquefois des journées de travail. Je n'ai su ni me contenter de l'à peu près, ni me résigner à rester dans le doute tant que toute chance d'arriver à la certitude n'a pas été épuisée. C'est une tâche ingrate et pénible, mais qui finit par avoir son attrait, et qui devient une habitude dont il est impossible de s'écarter. « La vérité, » dit un célèbre historien de nos jours, celui qui a pu se vanter avec raison que *son siècle l'avait lu*, « la vérité, voilà le but, le devoir, le bonheur même d'un historien véritable ; quand on sait combien elle est belle, commode même, car seule elle explique tout, quand on le sait, on ne veut, on ne cherche, on n'aime, on ne présente qu'elle, ou du moins ce qu'on prend pour elle ¹. »

J'ai cru devoir, au risque de grossir ces volumes et d'en rendre la lecture moins aisée, ajouter en note le texte original des passages les plus importants des auteurs cités, et surtout des correspondances qui font partie de mon texte. J'en ai agi ainsi, non certes par ostentation et pour me don-

1. M. THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 418.

ner les dehors d'une érudition facile, mais par un goût inné et comme par une recherche de sincérité. Les ouvrages volumineux et naguère encore d'un accès difficile, dont j'ai personnellement extrait tous ces passages, sont devenus récemment bien moins coûteux et moins rares¹. J'ai voulu toutefois offrir des échantillons de ce latin du Moyen Age, de cet idiome retrempe et transfiguré pour ainsi dire par le christianisme, et qui conserve sa beauté propre à côté de l'inimitable beauté des modèles classiques. Mais surtout je ne me suis pas senti le courage de réduire ce magnifique langage de nos ancêtres catholiques aux mesquines proportions de ma propre faiblesse; j'ai presque toujours trouvé ma traduction, quelque littérale qu'elle fût, si imparfaite et si infidèle, que j'ai désiré ne la donner que comme une sorte d'indication qui pût mettre sur le chemin de la beauté et de la vérité des originaux. J'aime à croire que ceux d'entre mes lecteurs qui savent apprécier la sincérité histo-

1. Grâce à la *Patrologie* publiée par M. l'abbé Migne, qui a reproduit, sous une forme commode et économique, non-seulement la plupart des anciennes collections, mais encore une foule de documents et d'auteurs à peu près introuvables. Malheureusement pour moi, la plupart de mes recherches ont été faites avant les publications de M. Migne : de là de nombreux renvois à des éditions aujourd'hui pour ainsi dire *démonétisées*.

rique me sauront, dans l'avenir, quelque gré de ce surcroît de fatigue et de ce sacrifice d'amour-propre.

La tâche de l'historien ainsi comprise ressemble à celle du graveur qui prodigue son travail, son temps, ses yeux, qui consacre quelquefois dix et vingt années de sa vie à reproduire avec un religieux scrupule jusqu'aux moindres détails de la toile du grand peintre que son admiration a choisie. Son labeur pieux s'attache à répandre au loin les copies fidèles du modèle qu'il désespère d'égaliser, et à faire ainsi du trésor à peine connu de quelques-uns le patrimoine de la foule. Souvent sa tâche est interrompue, mais il y revient sans cesse, jusqu'à ce que son burin obstiné ait achevé l'œuvre chérie. Ainsi ai-je travaillé, modeste et diligent ouvrier d'une gloire qui n'est pas la mienne. J'ai essayé d'élever un monument, non certes à ma propre renommée, mais à celle de la vertu, de la vérité, de la sainteté dont je ne suis qu'un lointain et indigne admirateur; j'ai espéré, non pas créer moi-même un chef-d'œuvre, mais seulement reproduire, en la multipliant, l'image des hauts faits de nos pères, pour en propager l'étude et le culte.

Des événements où le devoir et l'honneur m'as-

signaient une place ont longtemps et souvent interrompu ce travail. Quand je l'ai repris, et quand je me suis reporté au temps où je l'avais commencé, j'ai dû reconnaître qu'il s'était opéré autour de moi des changements propres à diminuer encore les chances d'un succès, comme à dissiper toute vanité d'auteur.

Ce livre qui, publié plus tôt, aurait peut-être, comme le fit il y a vingt-cinq ans l'*Histoire de sainte Élisabeth*, ouvert un nouveau sentier à travers le vaste champ de l'histoire catholique, ne peut plus prétendre qu'à marquer une place quelconque dans la série des études contemporaines. Le sujet, alors complètement méconnu et oublié, a été depuis abordé par plusieurs. Quoique rien de considérable sur l'ensemble de l'histoire monastique n'ait été tenté, ce sol a été fouillé par des monographies assez nombreuses et assez détaillées pour avoir déjà en quelque sorte fatigué l'attention publique, et pour détourner le lecteur de ce qu'il peut regarder comme un terrain trop connu et des chemins trop frayés. Par cela même beaucoup de résultats acquis par de laborieuses recherches ne seront plus tenus pour des découvertes, et fixeront à peine le regard des curieux.

En outre, ce qui est plus grave et plus triste, l'esprit de plusieurs parmi les catholiques a changé. Le public religieux a paru tomber en proie à la domination d'une école dont l'existence eût semblé un rêve quand cette œuvre a commencé, mais dont l'empire s'est depuis lors assez établi pour qu'elle se croie en droit de prononcer une sorte d'ostracisme contre tout ce qui, dans la sphère religieuse, ne se courbe pas sous ses lois.

Il va sans dire qu'un livre qui proclame la divinité de l'Évangile et l'infailible autorité de l'Église n'est pas pour être reconnu comme une œuvre sérieuse par les arbitres populaires du goût, par les distributeurs de la renommée contemporaine. Relégué parmi ceux qu'on appelle les captifs de l'orthodoxie, l'auteur n'aura droit, aux yeux des plus indulgents, qu'au silence de la pitié.

Mais aussi, il faut bien le savoir et le dire, un livre qui reconnaît les droits de la raison et qui recherche avec ardeur dans le passé les vestiges effacés de la liberté et de l'honneur, pour les faire chérir et regretter des générations modernes, doit renoncer à tout espoir de succès auprès d'un trop grand nombre de ceux qui se qualifient d'orthodoxes.

Il y a vingt ans, toute étude favorable à la réhabilitation de la vérité catholique, surtout dans l'histoire, était accueillie avec une indulgente sympathie par les fidèles et par le clergé. Dans leurs rangs, dans leurs cœurs, on trouvait un asile assuré contre les dédains et les dérisions de nos adversaires naturels, contre l'absence de cette grande publicité qui est devenue depuis si longtemps l'apanage exclusif des productions hostiles ou étrangères à la religion. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi : le mérite des défenseurs de la cause catholique est trop souvent prisé d'après des oracles qui infligent volontiers à tout ce qui ne reconnaît pas leur autorité la note infamante de libéralisme, de rationalisme et surtout de naturalisme.

Cette triple note m'est acquise de droit. Je serais surpris et même affligé de n'en être pas jugé digne, car j'adore la liberté, qui seule, à mon sens, assure à la vérité des triomphes dignes d'elle ; je tiens la raison pour l'alliée reconnaissante de la foi, non pour sa victime asservie et humiliée ; enfin, animé d'une foi vive et simple dans le surnaturel, je n'y ai recours que quand l'Église me l'ordonne ou quand toute explication naturelle à des faits incontestables fait défaut. Ce doit en être assez pour mé-

riter la proscription de nos modernes inquisiteurs, dont il faut toutefois savoir braver les foudres, à moins, comme disait Mabillon à l'encontre de certains dénonciateurs monastiques de son temps, « à moins qu'on ne veuille renoncer à la sincérité, à la bonne foy et à l'honneur¹. »

Ainsi donc, dédaigné par les uns comme empreint de superstition et de crédulité, ce livre doit encore mériter d'être signalé par les autres comme « écrit dans une pensée de complaisance envers le siècle. » Car c'est ainsi que cela se dit. Il demeurera donc méconnu et plus sûrement encore inconnu, entre ces deux ordres d'inimitiés. Je m'en attriste,

1. Il disait encore : « Je sçais que c'est le sort de tous ceux qui donnent quelque chose au public, et principalement de ceux qui traitent de l'histoire, d'estre exposez à la censure des hommes, et de s'attirer la passion de beaucoup de gens... En effet, quelque parti que l'on prenne et quelques mesures que l'on garde dans ce dessein, il est impossible de contenter tout le monde. Car, si l'on reçoit tout sans discussion, on passe dans l'esprit des personnes judicieuses pour ridicule; si l'on apporte de l'exactitude et du discernement, on passe chez les autres pour téméraire et présomptueux : *Si quid simpliciter edamus, insani; si quid exacte, vocamur præsumptuosi*. De ces deux partis, j'ay choisi le second comme estant le plus conforme à l'amour de la vérité, que doit avoir un chrétien, un religieux et un prêtre, comme le plus avantageux à l'honneur de l'Ordre, et enfin comme estant absolument nécessaire dans un siècle aussi éclairé que le nostre, auquel il n'est plus permis d'escrire des fables, ni de rien avancer sans de bonnes preuves. » *Réponse au Père Bastide*; cité par M. DANTIER, dans ses *Rapports sur la correspondance inédite des Bénédictins de Saint-Maur*. 1857.

mais ne m'en effraye pas. Je consens volontiers à être traité de suspect par ceux-ci en même temps que de fanatique par ceux-là. C'est le sort de celui qui n'appartient à aucun parti : et aucun parti n'a de droit sur moi. Je ne dois rien à personne, et je n'aspire plus à rien, si ce n'est à l'ineffable joie de confesser le bon droit et de braver les fastidieux triomphes du mensonge et de la bassesse. Je porte avec orgueil le joug de la vérité : je n'en ai jamais connu d'autre.

Cette vérité, je voudrais non-seulement la confesser, mais la servir, et voici que je crains de l'avoir trahie.

En terminant cette première assise d'un édifice qui a consumé tant d'années d'un travail assidu, je me sens confondu et humilié par la misère de mon œuvre comparée au labeur qu'elle m'a coûté, et surtout à l'idéal que je m'étais tracé. La conscience d'une double faiblesse me saisit et me domine : je me sens au-dessous de ma tâche, et par l'âme et par le talent. De ces deux infériorités, la première est sans doute la plus poignante et la plus redoutable. D'autres, bien moins indignes que moi, l'ont confessée en tremblant, à mesure qu'ils déroulaient les annales des moines et des saints. L'illustre

Mabillon, en achevant l'un de ses incomparables volumes, disait en des termes qu'il me faut citer pour ma propre confusion : « Plaise à Dieu qu'il « ne me fasse pas un crime d'avoir passé tant d'années à étudier les actes des saints et de leur ressembler si peu¹ ! » Le grand apôtre avait déjà exprimé cette humble défiance dans un texte fameux : *Ne forte, cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar*². Et le psalmiste semble nous adresser spécialement ce formidable avertissement : *Peccatori dicit Deus : Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum*³ ? « Quiconque, dit saint Jean Chrysostome, quiconque admire avec amour les mérites des saints, et exalte les gloires des justes, doit imiter leur justice et leur sainteté... Il faut ou qu'il les imite, s'il les loue, ou qu'il renonce à les louer, s'il dédaigne de les imiter⁴. »

Citer ces redoutables paroles qui témoignent contre moi, c'est assez et plus qu'il n'en faut pour

1. *Utinam et mihi non in culpam vertat, quod per tot annos in actis sanctorum occupatus, tam longe absim ab eorum exemplis. Præf. in V. sæc. Bened.*, n° 138.

2. *I Cor.*, ix, 27.

3. *PSALM. XLIX*, 16.

4. S. JOAN. CHRYSOST., *Serm. de Martyribus, quod aut imitandi sunt, aut non laudandi.*

démontrer que le sens intime de mon insuffisance ne me fait pas défaut. Heureusement, il y a des autorités dont l'indulgence est plus encourageante : « C'est, » a dit saint Jérôme, « une sorte de confession candide et ingénue que de louer dans les autres ce dont on est soi-même privé¹. » Ai-je d'ailleurs besoin de protester que je n'ai prétendu en aucune façon écrire un ouvrage d'édification ni me croire autorisé à donner à autrui des leçons de pénitence ou de sacrifice dont j'aurais tant besoin pour moi-même? Cette orgueilleuse pensée n'a jamais effleuré mon âme : la trop juste conviction de mon infériorité eût suffi pour me rappeler que ce n'était là ni mon droit, ni ma mission.

Simple enfant de l'Église, je ne prétends pas plus être son organe que son ministre : et bien plus justement que Mabillon, je dois me reprocher, en racontant les merveilles de la vertu chrétienne, de savoir si bien les admirer et si peu les imiter.

Mais au-dessous de ces hauteurs, et sans autre droit que celui du pécheur qui n'a pas renié la foi, sans autre prétention que celle de rendre un lointain et humble hommage à la vérité, ne serait-il

1. *Ingenua et verecunda confessio est quo ipse careas id in aliis prædicare.* *Lettres*, t. II, p. 108, éd. Collombet.

pas permis de retracer, même d'une main infirme, et avec des couleurs ternies par le souffle du monde, l'image de ce qu'on vénère et de ce qu'on aime? Le peintre qui essaye de reproduire l'idéal de la beauté ne peut se donner à lui-même de ressembler à son modèle; et nul ne lui reproche cette impuissance. L'Église accepte avec bonté et souffre même qu'on offre en son nom aux fidèles des images souvent grossières et rustiques, sans trop exiger de l'ouvrier, et à la seule condition que son œuvre ne blesse pas la majesté du symbole. Elle lui permet de participer ainsi à la bénédiction qui descend sur tous les actes de bonne volonté. Elle permet aussi au chrétien obscur, qui marche confondu avec la foule dans les splendides processions de son culte, qui n'est ni le pontife, ni le prêtre, ni même le modeste acolyte chargé de l'encensoir ou du chandelier, de mêler sa voix sincère aux concerts des ministres sacrés, et de chanter ainsi, sans orgueil, mais sans crainte, les louanges du Très-Haut.

Parlerai-je enfin de mon insuffisance littéraire, en présence de la tâche colossale que j'ai eu la témérité d'aborder? Personne n'en saurait être plus convaincu que moi. Après l'histoire de l'Église elle-même, il n'est point de sujet plus vaste et plus

beau que l'histoire de l'Ordre monastique. J'ai la douloureuse certitude de ne pas lui avoir rendu justice. Que d'autres surgissent donc pour me remplacer et m'effacer : que leurs travaux mieux inspirés fassent rentrer dans le néant cet essai incomplet.

Je n'oserai donc pas dire avec le prophète : *Quis mihi tribuat ut scribantur sermones mei? quis mihi det ut exarentur in libro stylo ferreo... vel celle sculpantur in silice*¹? Hélas! je sens trop que je ne l'ai pas reçu, ce don sublime du génie, cet invincible burin qui grave, non pas sur le roc, mais jusque dans les cœurs les plus endurcis, l'ineffaçable empreinte de la vérité. Mon unique mérite sera de compiler, de traduire, de transcrire ce que tant de saints et de preux ont su inspirer ou accomplir.

Toutefois, il est une pensée qui doit armer le courage et remonter les forces du plus humble soldat de la foi : c'est le souvenir du mal immense qu'a fait à l'humanité, non-seulement le génie des grands ennemis de Dieu, mais encore toute cette nuée de scribes obscurs, de copistes vulgaires et serviles qui ont distillé en détail le venin de leurs

1. JOB., XIX, 23, 24.

maîtres, et l'ont infiltré jusque dans les dernières veines du corps social. A la vue de leurs ravages chaque jour renouvelés, on comprend qu'il puisse y avoir une ambition légitime et un pur honneur à se faire le scribe de la justice et le copiste de la vérité.

Même dans ces modestes limites, que de fois ne me suis-je pas dit que j'avais entrepris une œuvre au-dessus de mes forces ! Que de fois n'ai-je point été tenté de renoncer à cette tâche excessive, et de fuir cet abîme où semblaient devoir s'engloutir, avec les années fugitives, une patience épuisée et une fatigue impuissante !

Mais que de fois aussi, dans le silence des nuits, sous le toit du vieux manoir où j'ai écrit la plupart de ces pages, derrière les massifs in-folios où leurs actes ont été enregistrés par une laborieuse postérité, n'ai-je pas cru voir apparaître autour de moi tout cet imposant cortège des saints, des pontifes, des docteurs, des missionnaires, des artistes, des maîtres de la parole et de la vie, issus, de siècle en siècle, des rangs pressés de l'Ordre monastique ! Je contempiais en tremblant ces augustes ressuscités d'un passé plein de gloire méconnue. Leurs austères et bienveillants regards semblaient errer

de leurs tombes profanées, de leurs œuvres oubliées, des monuments dédaignés de leur infatigable industrie, du site effacé de leurs saintes demeures, jusque sur moi, leur indigne annaliste, confus et accablé du poids de mon indignité. De leurs mâles et chastes poitrines j'entendais sortir comme une voix noblement plaintive : Tant de travaux incessants, tant de maux endurés, tant de services rendus, tant de vies consumées pour la gloire de Dieu, pour le bien des hommes ! et pour prix, la calomnie, l'ingratitude, la proscription, le mépris ! Ne se lèvera-t-il donc personne, dans ces générations modernes, à la fois comblées et oublieuses de nos bienfaits, pour venger notre mémoire ?

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !

Point d'apologie, point de panégyrique : un récit simple et exact ; la vérité, rien que la vérité ; la justice, rien que la justice : que ce soit là notre seule vengeance !

Et alors je sentais courir dans mes veines un frémissement d'ardente et douloureuse émotion. Je ne suis, leur répondais-je, qu'une pauvre poussière, mais cette poussière s'animera peut-être au contact

de vos ossements sacrés. Peut-être une étincelle de votre foyer viendra-t-elle allumer mon âme. Je n'ai pour arme qu'une triste et froide plume, et je suis le premier de mon sang qui n'ai guerroyé qu'avec la plume. Mais qu'au moins elle serve avec honneur, qu'elle devienne un glaive à son tour, dans la rude et sainte lutte de la conscience, de la vérité, de la majesté désarmée du droit, contre la triomphante oppression du mensonge et du mal!

La Roche-en-Breny, janvier 1880.

• LIVRE PREMIER

L'EMPIRE ROMAIN

APRÈS LA PAIX DE L'ÉGLISE

SOMMAIRE

L'empire romain, devenu chrétien, offre un spectacle plus triste et plus surprenant que sous les Césars païens. — L'alliance du sacerdoce et de l'empire n'empêche ni la ruine de l'État ni la servitude de l'Église. — Les Pères de l'Église unanimes à reconnaître la précoce décadence du monde chrétien. — Action du pouvoir impérial sur l'Église. — Intervention personnelle des empereurs dans la théologie; tout hérésiarque trouve un auxiliaire sur le trône; persécutions et vexations plus cruelles qu'avant Constantin. — La divinité du prince encore proclamée sous Théodose. — La société civile, chrétienne de nom, reste au fond soumise au paganisme dans sa forme la plus dégénérée. — Despotisme sans frein des empereurs; tortures de la fiscalité. — Tout périt en Orient; tout l'Occident est à l'abandon. — Dégradation militaire; abjection morale; égalité dérisoire des *citoyens romains*; impuissance sociale du droit romain. — La vertu et la liberté ne se retrouvent que dans l'Église: elle ne saurait se résigner au néant de la société civile, mais elle ne réussit pas à transformer le vieux monde impérial. — Pour préserver la chrétienté d'avoir tout entière le sort du Bas-Empire, il faut deux invasions, celle des Barbares et celle des moines.

LIVRE PREMIER

L'EMPIRE ROMAIN APRÈS LA PAIX DE L'ÉGLISE

Ea nobis erepta sunt quæ hominibus non minus quam liberi cara sunt, libertas, honestas, dignitas.

CICER., *Epist. ad Fam.*, IV, 5.

Adhæsit in terra venter noster : exsurge, Domine, adjuva nos, et libera nos.

Ps. XLIII.

Le peuple romain, vainqueur de tous les peuples et maître du monde, asservi pendant trois siècles à une série de monstres ou de fous à peine interrompue par quelques princes supportables, offre dans l'histoire le prodige de l'abaissement et de la déchéance de l'homme. Ce fut en revanche un prodige de la puissance et de la bonté de Dieu, que la paix de l'Église, proclamée par Constantin en 312. L'empire, vaincu par une foule désarmée, rendait les armes au Galiléen : la persécution, après un paroxysme suprême, et le plus cruel de tous, allait faire place à la protection ; l'humanité respirait, et la vérité, scellée par le sang de tant de milliers de martyrs, après l'avoir été par le sang d'un

Dieu fait homme, pouvait désormais prendre librement son vol victorieux jusqu'aux extrémités de la terre.

Décadence
croissante
de l'empire
après
Constantin.

Et cependant il est un prodige plus grand encore : c'est la décadence rapide et permanente du monde romain après la paix de l'Église ! Oui, s'il n'est rien de plus abject dans les annales de la cruauté et de la corruption que l'empire romain depuis Auguste jusqu'à Dioclétien, « ces monstres du genre humain et, néanmoins, les maîtres du monde¹, » il y a quelque chose de plus surprenant et de plus triste, c'est l'empire romain devenu chrétien.

Comment le christianisme, tiré des catacombes pour être placé sur le trône des Césars, n'a-t-il pas suffi pour régénérer les âmes dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel, pour rendre à l'autorité son prestige, au citoyen sa dignité, à Rome sa grandeur, à l'Europe civilisée la force de se défendre et de vivre ? Comment la puissance impériale, réconciliée avec l'Église, tomba-t-elle de plus en plus dans le mépris et dans l'impuissance ? Comment cette alliance mémorable du sacerdoce et de l'empire ne servit-elle à empêcher ni la ruine de l'État ni la servitude et le déchirement de l'Église ?

Jamais il n'y eut de révolution plus complète ; car ce ne fut pas seulement son émancipation que

1. BOSSUET, *Sermon sur le mélange des Bons avec les Méchants*.

célébra l'Église en voyant Constantin prendre le *labarum* pour étendard, ce fut encore une alliance entière et intime entre la croix et le sceptre impérial. La religion chrétienne cessait à peine d'être proscrite, que déjà elle devenait protégée, puis dominante. Le successeur de Néron et de Dèce allait siéger au premier concile général et recevoir le titre de défenseur des saints canons. Comme on l'a dit, la république romaine et la république chrétienne joignaient leurs mains dans celle de Constantin. Seul chef, seul juge, seul législateur de l'univers, il consentait à prendre des évêques pour conseillers et à donner force de loi à leurs décrets. Le monde avait un monarque : ce monarque était absolu : nul ne songeait à discuter ni à contenir un pouvoir que l'Église bénissait, et qui se glorifiait de la protéger.

Cet idéal, si cher à beaucoup d'esprits, d'un homme devant qui tous les hommes se prosternent, et qui, maître de tous ces esclaves, se prosterne à son tour devant Dieu, on le vit alors réalisé. Cela dura deux ou trois siècles pendant lesquels tout s'abîma dans l'empire; et l'Église ne connut jamais d'époque où elle fut plus tourmentée, plus agitée et plus compromise.

Pendant que Rome impériale s'ensevelissait dans la fange¹, l'Église avait vécu de la plus grande et

1. « L'Égyptien, agenouillé devant les bêtes du Nil, outragea moins l'humanité que le siècle des Antonins, avec ses philosophes et ses

de la plus noble existence, non pas, comme on se le figure trop, uniquement cachée au fond des catacombes, mais luttant héroïquement et au grand jour, par les supplices et par les arguments, par l'éloquence et par le courage, par ses conciles¹ et ses écoles, par ses martyrs d'abord et surtout, mais aussi par ses grands apologistes qui se nommèrent saint Irénée, saint Justin, saint Cyprien, Athénagore, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, Lactance, qui surent à la fois rajeunir et purifier l'éloquence grecque et latine. La guerre lui avait si bien réussi que lorsqu'on lui offrit la paix, elle remplissait déjà toute la terre².

Situation
difficile
de l'Eglise.

Mais après avoir si glorieusement traversé une bataille de trois siècles, comment va-t-elle s'y prendre pour résister à la victoire? Comment maintenir son triomphe à la hauteur de ses luttes? Comment ne pas succomber, comme succombent les vainqueurs d'ici-bas, par l'orgueil et l'enivrement du succès? A la vigilante et féconde éducation

jurisconsultes, rendant les honneurs divins à l'empereur Commode.» OZANAM, *la Civilisation chrétienne au v^e siècle*, t. I, p. 113. — On nous pardonnera de citer sans cesse les œuvres admirables du jeune écrivain qui fut à la fois un si parfait chrétien, un si excellent écrivain, un si éloquent et si sympathique orateur, et dont la mort prématurée est l'un des plus grands malheurs que la religion et les lettres aient eu à déplorer de nos jours.

1. La collection du P. Labbe en compte soixante-deux antérieurs la paix de l'Eglise.

2. « En ce temps, l'Eglise encore naissante remplissait toute la terre. » BOSSUET, *Discours sur l'Histoire universelle*.

du combat, aux saintes joies de la persécution, à la dignité du danger permanent et avoué, il faudra substituer une conduite toute nouvelle et sur un terrain tout autrement difficile. Associée désormais à ce même pouvoir impérial qui avait en vain essayé de l'anéantir, elle va devenir, en quelque sorte, responsable d'une société énervée par trois siècles de servitude, et gangrenée par tous les raffinements de la corruption. Il ne lui suffit pas de dominer l'ancien monde; il faut encore qu'elle le transforme et qu'elle le remplace.

C'était une tâche formidable, mais qui ne devait pas être au-dessus de ses forces. Dieu choisit ce moment pour envoyer à son Église une nuée de saints, de pontifes, de docteurs, d'orateurs, d'écrivains. Ils formèrent cette constellation de génies chrétiens qui, sous le nom de Pères de l'Église, a conquis la première place dans la vénération des siècles, et forcé jusqu'au respect des plus sceptiques. Ils inondèrent l'Orient et l'Occident des clartés du vrai et du beau. Ils prodiguèrent au service de la vérité une ardeur, une éloquence, une science que rien ne surpassera jamais. Cent ans après la paix de l'Église, ils avaient couvert le monde de bonnes œuvres et de beaux écrits, créé des asiles pour toutes les douleurs, une tutelle pour toutes les faiblesses, un patrimoine pour toutes les misères, des leçons et des exemples pour toutes les vérités et toutes les vertus.

Et cependant ils n'avaient pas réussi à créer une société nouvelle, à transformer le monde païen. De leur propre aveu, ils restèrent en deçà de leur tâche.

Corruption
du peuple
chrétien.

Ce long cri de douleur, qui se prolonge à travers toutes les pages que nous ont léguées les saints et les écrivains chrétiens, éclate tout d'abord avec une intensité qui n'a jamais été dépassée dans la suite des temps. Ils se sentent débordés et comme engloutis par la corruption païenne. Écoutez Jérôme, Chrysostome, Augustin, Salvien surtout, écoutez-les tous ! Ils dénoncent la précoce décadence et la chute honteuse du peuple chrétien, devenu une sentine de vices¹. Ils voient avec désespoir la majorité des fidèles se précipiter dans les voluptés du paganisme. Le goût effréné des spectacles sanglants ou obscènes, des jeux du cirque, des combats de gladiateurs, toutes les honteuses frivolités, tous les excès, toutes les prostitutions de la Rome persécutrice, viennent assaillir les nouveaux convertis et subjuguier les fils des martyrs. Encore un peu, et un nouveau Juvénal pourra chanter la défaite de ceux qui avaient reconquis le monde pour Dieu, et la vengeance exercée par le génie du mal sur ses vainqueurs.

Victumque ulciscitur orbem.

1. Quam dissimilis est nunc a se ipso populus christianus, id est, ab eo quod fuit quondam !... Quid est aliud pene omnis cœtus Christianorum quam sentina vitiorum ?... SALVIEN, *de Gubernatione Dei*.

En faisant aussi grande que l'on voudra la part de l'exagération dans ces lamentations unanimes, elles n'en constatent pas moins irrécusablement que la victoire politique du christianisme, loin d'avoir assuré le triomphe définitif des principes chrétiens dans le monde, avait provoqué dans la multitude la recrudescence de tous les vices que la foi chrétienne devait anéantir.

Mais bien plus encore que dans la vie domestique et privée, le paganisme conservait et reprenait son empire par la nature et l'action du pouvoir temporel mis en présence de l'Église. Là n'apparaissait aucun symptôme de la transformation que la notion et l'exercice du pouvoir devaient un jour subir au sein des nations chrétiennes. Constantin et ses successeurs furent baptisés : l'empire, la puissance impériale ne le fut point. La main qui ouvrait aux chrétiens la porte du pouvoir et de la faveur fut celle-là même qui leur dressa des embûches où toute autre église que l'immortelle épouse du Christ eût péri sans retour et sans honneur. Les empereurs aspirèrent à devenir les maîtres et les oracles de la religion dont ils ne pouvaient être que les enfants et tout au plus les ministres. A peine lui eurent-ils reconnu le droit de vivre, qu'ils se crurent investis du droit de la gouverner. Ces baptisés de la veille entendirent être les pontifes et les docteurs du lendemain. N'y pouvant réussir, ils recommencèrent à la persécuter pour le compte d'Arius,

Action
du pouvoir
impérial
sur l'Église.

comme leurs prédécesseurs l'avaient fait pour le compte de Jupiter et de Vénus.

Constantin lui-même, le libérateur de l'Église, le président laïque du concile de Nicée, se laissa bientôt de la liberté et de l'autorité croissantes de ces nouveaux affranchis. Gagné par les courtisans ecclésiastiques qui entouraient déjà son trône, il exila saint Athanase, le plus noble et le plus pur des chrétiens. Ce fut bien pis sous ses successeurs.

Les empereurs
persécuteurs

Écoutons Bossuet : « L'empereur Constance se mit à la tête des ariens, et persécuta si cruellement les catholiques... que cette persécution était regardée *comme plus cruelle* que celle des Dèce et des Maximien, et en un mot comme un prélude de celle de l'Antechrist... Valens, empereur d'Orient, arien comme Constance, fut encore un plus violent persécuteur, et c'est de lui qu'on écrit qu'il parut s'adoucir lorsqu'il changea en bannissement la peine de mort¹... »

Mais ce qui fut bien plus dangereux que la persécution même, ce fut l'invasion de la politique dans l'Église. Quand, après quarante ans de disputes, Constance eut imposé à l'Orient et à l'Occident le formulaire équivoque du concile de Rimini, le monde, selon l'expression fameuse de saint Jérôme, s'étonna en gémissant de se trouver arien²,

1. BOSSUET, *Cinquième avertissement aux protestants*, c. 18.

2. Ingenuit totus orbis et arianum miratus est se esse. *Dial. adv. Luc.*, c. 19.

grâce à la complaisance d'un épiscopat qui se laissait conduire et effrayer par les eunuques du palais impérial.

Il fallait que l'épreuve fût cruelle, car ce que l'on n'avait jamais vu jusque-là, ce que l'on n'a presque jamais vu depuis, on le vit alors : un pape faiblit. Libère, selon l'opinion commune, cède après une noble résistance aux tourments de l'exil ; il sacrifie non certes la vraie doctrine, mais le défenseur intrépide de la vérité, Athanase. Il se relève, il n'engage en rien l'infailible autorité de son siège ; il ne compromet que la renommée de ses persécuteurs¹. Mais à son nom, on voit comme une ombre et comme un nuage passer devant cette colonne de lumière qui guide le regard de tout catholique, lorsqu'il plonge dans les profondeurs de l'histoire.

Les violences, les exils, les massacres recommencent au v^e siècle, et se prolongent de génération en génération. Tout hérésiarque trouve sur le trône impérial un auxiliaire : après Arius, Nestorius ; après Nestorius, Eutychès ; et l'on marche ainsi, de persécution en persécution, à la sanglante oppression des empereurs iconoclastes, après laquelle il n'y eut plus que le schisme suprême, qui sépara

1. FLEURY, *Histoire ecclésiastique*, liv. xvi, c. 46 ; Cf. le comte de MAISTRE (*du Pape*, liv. I, c. 15), qui rappelle la noble pensée de saint Athanase, parlant lui-même de la faiblesse pontificale dont il avait été victime : *La violence prouve bien la volonté de l'homme qui fait trembler, mais non celle de l'homme qui tremble*. Hist. arian. ad Monachos, c. 41.

pour toujours de l'Occident affranchi et orthodoxe l'Orient prosterné sous le double joug de l'erreur et de la force.

Mais que de maux et que d'amertumes pendant ces longs et sombres siècles et avant cette rupture finale ! Ce n'étaient plus des païens, c'étaient des chrétiens qui persécutaient le christianisme. Ce n'était plus du sein d'un prétoire ou d'un cirque que l'empereur, personnification de l'antique et implacable Rome, envoyait les chrétiens aux bêtes ; c'était au sein des conciles et au nom d'une orthodoxie de contrebande qu'il délibérait ses arrêts, marqués au triple coin de la chicane, de l'astuce et de la cruauté. Avant d'en venir aux exils et aux supplices, ils torturaient les consciences et les intelligences par des formulaires et des définitions.

et théologiens
hétérodoxes.

Les plus beaux génies et les plus nobles caractères de cette époque si féconde en grands saints se consumaient en vain à raisonner avec ces casuistes couronnés qui dogmatisaient au lieu de régner, qui sacrifiaient dans de misérables querelles et la majesté de l'Église et la sécurité de l'État. L'exil devait sembler un soulagement à ces saints confesseurs, condamnés à discuter respectueusement avec de tels antagonistes. Pendant que l'empire s'écroulait et que les nations vengeresses entraient de tous côtés par la brèche, ces pitoyables autocrates, déjà maîtres d'un clergé qui le disputait en servilité aux eunuques de l'antichambre impériale, écrivaient

des livres de théologie, dressaient des formulaires, inventaient et condamnaient des hérésies dans des confessions de foi elles-mêmes hérétiques¹. Et comme si ce n'était pas assez de ces théologiens couronnés, il fallait encore endurer les impératrices qui se mêlaient à leur tour de gouverner les consciences, de définir les dogmes et de séduire les évêques. On vit un Ambroise aux prises avec une Justine, et un Chrysostome victime des folies d'une Eudoxie. Rien ne devait être trop insensé ni trop bas pour ce misérable régime.

On citera Théodose : mais cette pénitence célèbre qui fait tant d'honneur au grand Théodose et à saint Ambroise, quelle sanglante lumière ne projette-t-elle pas sur l'état de cet empire prétendu chrétien ! Quelle société que celle où le massacre de toute une ville pouvait être ordonné de sang-froid pour venger l'injure faite à une statue ! Quel récit que celui des tourments et des supplices infligés aux habitants d'Antioche, avant que l'intervention de l'évêque Flavien eût apaisé le courroux impérial ! L'horreur d'un pareil régime, s'il avait duré, eût à jamais souillé le christianisme dont il affectait de se parer. Et d'ailleurs pour un Théodose, que de Valens, que d'Honorius et que de Copronymes !

1. Tels furent l'*Hénotique* de l'empereur Zénon, en 482, condamné par le pape Félix III ; l'*Ecthèse* d'Héraclius, condamné par le pape Jean IV, et le *Type* de Constant II, condamné par le pape saint Martin.

L'effroyable tentation de l'omnipotence tournait toutes ces pauvres têtes. Les princes chrétiens n'y résistaient pas plus que les païens. A des monstres de cruauté et de luxure, tels que les Héliogabale et les Maximien, succédaient des prodiges d'imbécillité et d'inconséquence.

Ce qu'il dut y avoir de plus amer pour l'Église, c'était la prétention qu'avaient ces tristes maîtres du monde de faire d'elle leur obligée. Il lui fallait payer bien cher la rançon de l'appui matériel que lui prodiguait la puissance impériale qui la protégeait sans l'honorer, sans même la comprendre. Chaque décret rendu pour favoriser le christianisme, pour fermer les temples, pour interdire les sacrifices de l'ancien culte, pour comprimer ou extirper les derniers restes du paganisme, était accompagné ou suivi de quelque acte destiné à trancher des questions de dogme, de discipline, de gouvernement ecclésiastique. Une loi de Théodose II prononçait, en 428, la peine des travaux forcés dans les mines contre les hérétiques, et il était lui-même eutychien. Ainsi l'hérésie, se croyant assez orthodoxe pour proscrire tout ce qui ne pensait pas comme elle, montait sur le trône où l'attendait l'omnipotence ! Le même empereur et son collègue Valentinien II décrétèrent la peine de mort contre l'idolâtrie. Mais l'idolâtrie régnait dans leur propre cœur et tout autour d'eux. La tradition païenne de la divinité du prince imprégnait la cour et tous les

La divinité
du prince.

actes du gouvernement¹. Les plus pieux, le grand Théodose lui-même, parlent sans cesse de leurs *sacrés* palais, de leur maison *divine*; ils permettent à tel fonctionnaire de venir adorer leur *éternité*. Ce même Valentinien, qui punissait de mort les idolâtres, essaya un jour d'appeler aux armes les Romains contre une invasion de Vandales, et fit déclarer que sa proclamation était signée de la *Main divine*, voulant parler de la sienne²!

Ainsi la divinité du prince, cette invention des Césars, qui avait mis le sceau à la dégradation de Rome et placé la servitude sous la sanction de l'idolâtrie; cette hideuse chimère qui avait été le principal prétexte de la persécution, et qui avait bu le sang de tant de victimes humaines, elle durait encore un siècle après la paix de l'Église. On ne sacrifiait plus aux Césars après leur mort, mais pendant leur vie on les proclamait divins et éternels! Ce n'était qu'un mot, mais un mot qui peignait la lâcheté des âmes et l'asservissement encore flagrant de l'idée chrétienne.

L'Église a traversé bien des épreuves; elle a été maintes fois persécutée, maintes fois compromise, trahie ou souillée par d'indignes ministres. Je ne sais cependant si jamais elle a vu de plus près le précipice où Dieu lui a promis qu'elle ne tombera

1. FRANZ DE CHAMPAGNY, *de la Charité chrétienne au iv^e siècle*, p. 368.

2. Et manu divina: Proponatur, etc. (*Novell.*, tit. xx.)

jamais. Je ne sais si jamais elle a enduré un sort plus triste que sous cette longue série de monarques qui se croyaient ses bienfaiteurs, ses protecteurs, et qui lui refusaient à la fois la liberté, la paix et l'honneur.

La société
civile,
chrétienne
de nom,
reste soumise
au paganisme
dans sa forme
la plus
dégénérée.

Si telles étaient les misères de l'Église, encore si jeune et si proche de son sanglant berceau, que devaient être celles de l'État, de la société laïque ? Un seul mot suffira pour le définir. Le paganisme était tout entier debout. Ainsi que l'a démontré l'un des plus excellents historiens de notre siècle : « La société civile semblait chrétienne comme la société religieuse. Les souverains, les peuples avaient en immense majorité embrassé le christianisme ; mais, au fond, la société civile était païenne ; elle tenait du paganisme ses institutions, ses lois, ses mœurs. C'était la société que le paganisme avait faite, nullement celle du christianisme¹. »

Et ce paganisme, qu'on ne l'oublie pas, c'est le paganisme dans sa forme la plus dégénérée. On en était encore au point où la politique des habiles consistait, selon Tacite, à supporter des empereurs

1. GUIZOT, *Histoire de la Civilisation en France*, leç. II. — Il ajoute : « La société chrétienne ne s'est développée que plus tard, après l'invasion des Barbares : elle appartient à l'histoire moderne. » — Nous devons rendre hommage ici à l'homme éminent qui, il y a bientôt trente ans, et avant aucune tentative catholique pour régénérer l'histoire, a su rendre au rôle social de l'Église, dont il n'avait pas le bonheur d'être le fils, une justice sans doute insuffisante, mais impartiale, éclatante, et trop peu appréciée par ceux même qu'elle intéressait le plus.

quelconques¹. Toute la grandeur romaine n'avait abouti, selon la forte expression de Montesquieu, qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres. Après Constantin, les souverains valent mieux que ces monstres; mais les institutions valent de moins en moins. Cent vingt millions d'hommes n'ont encore pour tout droit que celui d'appartenir à un seul homme, au maître de rencontre qu'un caprice de l'armée ou une intrigue de cour appelle à l'empire. Le despotisme, en vieillissant, devient à la fois plus faible et plus vexatoire. Il pèse sur tous et ne protège personne. Il épuise un monde qu'il ne peut pas même défendre. Le pouvoir d'un seul, dit Salvien, est la ruine du monde : *unius honor, orbis excidium*². Partout disparaissent la paix, l'aisance, la sécurité³. Depuis la conversion de Constantin comme avant lui, chaque règne resserre la trame de cette fiscalité savante qui finit par ruiner le travail et la propriété dans le monde romain. A l'aide de la jurisprudence, elle érige l'empereur, comme représentant unique du peuple souverain, en propriétaire suprême de tous les biens de l'empire. L'impôt vient absorber ce que la délation et la confiscation n'ont pas encore épuisé dans le patrimoine

Despotisme
et fiscalité.

1. Bonos imperatores voto expetere, qualescumque tolerare. *Histor.*, IV, 8.

2. *De Gubernat. Dei*, IV, 4.

3. In omni ferme orbe Romano pax et securitas non sunt. SALVIEN, *de Gubernat. Dei*, VII, 1.

des hommes libres. Il faut acheter, dit Lactance, jusqu'à la liberté de respirer. Selon Zosime¹, les pères menaient leurs filles au *lupanar* pour avoir de quoi payer le fisc. Le propriétaire, le citoyen n'est plus qu'un débiteur public, et on le traite avec toute la barbarie des vieux Romains contre leurs débiteurs; on le jette en prison, on le flagelle, on flagelle sa femme, on vend ses enfants². La torture est universellement employée comme moyen de perception : autrefois réservée aux seuls esclaves, l'usage en est étendu à tous les citoyens³. C'est ainsi que le pouvoir absolu entend et pratique l'égalité.

La république romaine, dit Salvien, expire là

1. *Histor.*, II, 38.

2. Voici un trait qui rentre indirectement dans notre sujet, et qui montre où l'on en était dans l'Égypte romaine et chrétienne au IV^e siècle. C'est un brigand, devenu moine de la Thébaïde, qui le raconte au célèbre abbé Paphnuce : « Inveni aliquam formosam mulierem errantem in solitudine, fugatam ab apparitoribus et curialibus præsidis et senatorum, *propter publicum mariti debitum*. Sciscitatus sum ex ea causam fletus. Illa dixit... Cum maritus tempore bienii ob debitum publicum trecentorum aureorum sæpe fuerit flagellatus, et in carcere inclusus, et tres mihi carissimi filii venditi fuerint, ego recedo fugitiva... etiam errans per solitudinem sæpe inventa et *assidue flagellata*, jam tres dies permansi jejuna... » Le brigand a pitié de cette victime des magistrats : il lui donne l'or qu'il avait volé, et la met, elle et les siens, à l'abri de tout outrage : *citra probum et contumeliam*. Ce trait de pitié lui valut la miséricorde de Dieu et sa conversion. PALLADIUS, *Historia Lausiaca*, c. 63.

3. L'exemption de la torture devint le privilège des *illustres* et des magistrats municipaux, ainsi que des impubères; mais ce privilège était supprimé dans les cas de lèse-majesté.

même où elle semble encore vivre, étranglée par l'impôt comme le passant qui expire sous l'étreinte des brigands. L'empire, qui était né au sein des proscriptions du triumvirat, achevait dignement son œuvre par une fiscalité qui semblait à ses victimes désespérées la proscription universelle¹.

Le système administratif fondé par Dioclétien, aggravé par les empereurs chrétiens, achevé par Justinien, devient donc le fléau du monde. Il faut lire dans Eumène, dans Lactance, dans Salvien, qui écrivait plus d'un siècle après la conversion de Constantin, le tableau de cette oppression, la plus ingénieuse et la plus cruelle qui ait jamais écrasé des peuples civilisés. Mais ce n'est pas dans les Pères et dans les historiens, c'est dans le texte même des lois de l'empire que l'on trouve le tableau le plus éloquent des plaies honteuses du monde romain. L'hypocrisie du langage n'y suffit pas pour déguiser la brutalité des faits, ni l'horreur de la servitude universelle².

Abaissement
et désespoir
universel.

L'aristocratie, première victime du despotisme,

1. *Extremum spiritum agens, in ea parte qua adhuc vivere videtur, tributorum vinculis quasi prædonum manibus strangulata. De Gubernat. Dei*, iv, 6. Jam vero illud quam sævum, quam alienum a Barbaris, quam familiare Romanis, quod se invicem exactione proscribunt. *Ibid.*, v, 4. — Voir tous les livres de ce traité pour le tableau des exactions fiscales dont les sujets de l'empire étaient victimes.

2. Voir surtout le beau chapitre de l'*Histoire des Origines mérovingiennes* de LE HUEU, intitulé : « Des véritables causes de la dissolution de l'empire romain, » t. I^{er}, p. 120-153.

privée à la fois de tout pouvoir et de toute indépendance, remplacée partout par l'administration, est ensevelie sous ces titres pompeusement ridicules d'*excellence*, d'*éminence*, de *sérénité*, de *clarissime*, de *perfectissime*, qui ne cachent à personne son néant, mais dont l'usurpation, même par mégarde ou ignorance, est punie comme un sacrilège. La bourgeoisie des villes, rendue responsable des impôts et condamnée aux magistratures comme aux galères, subit, sous le nom de *curiales*, une oppression savamment organisée et impitoyablement appliquée. Une loi des deux fils de Théodose punit de la confiscation des biens l'impiété du malheureux propriétaire qui sortait de ces villes transformées en bagnes pour se réfugier à la campagne¹.

Dans les campagnes rien ne distingue plus les colons des esclaves ; aussi, la population agricole épuisée par les abominables exactions du fisc, sans protection et sans encouragement, se dégoûte de la culture, et fuit dans les bois. Les uns se révoltent, sauf à être poursuivis et égorgés sous le nom de Bagaudes, comme autant de bêtes fauves. Les autres appellent la domination des Barbares, et la devancent en allant se rendre à eux : cette captivité

1. Curiales : ... jubemus moneri ne civitates fugiant aut deserant, rus habitandi causa ; fundum quem civitati prætulerint scientes fisco esse sociandum, eoque rure esse carituros, cujus causa *impios* se, vitando patriam, demonstrarint. *L. curiales*, 2, Cod. Theod., lib. 12, tit. 18 : *Si curiales*.

leur semble moins dure que l'esclavage impérial, et leur unique vœu est de ne jamais redevenir Romains¹. Il n'est pas rare, dit Orose, de trouver des Romains qui préfèrent une pauvreté libre chez les Barbares, aux angoisses d'une vie tourmentée par les exactions de Rome. Bossuet résume la situation en deux mots : « Tout périt en Orient... tout l'Occident est à l'abandon². » Le travail se retire, le sol reste inculte : la population décline. L'impuissance, la décadence et la mort sont partout. Les provinces, envahies et dévastées à l'envi par les Barbares et par les officiers impériaux, n'ont pas même conservé assez d'énergie pour secouer le joug. « *L'univers se meurt à Rome*, » disent les seigneurs gaulois à l'empereur Avitus³, et Rome elle-même semble condamnée à mourir, abandonnée par les empereurs et saccagée par les Goths. Il ne lui reste rien de ces beaux jours où la liberté romaine et sa majesté civique projetaient sur la nature humaine une lumière dont le souvenir est, grâce à Dieu, inextinguible.

1. Malunt sub specie captivitatis vivere liberi, quam sub specie libertatis esse captivi... Unum illic omnium Romanorum votum est, ne unquam eos necesse sit in jus transire Romanum. SALVIEN, *op. cit.*, v, 5, 8. — Interdum vi nimie amaritudinis etiam adventum hostium postulantes. *Ibid.*, vii, 16. — Jam inveniuntur inter eos Romani qui malint inter Barbaros pauperem libertatem, quam inter Romanos tributariam sollicitudinem sustinere. OROS., *Hist.*, vii, 41.

2. *Discours sur l'Histoire universelle*, 1^{re} partie, xi ép. ; 3^e part., chap. 7.

3. SIDOINE APOLLINAIRE, *Panég. d'Avitus*.

Le sénat.

De ces deux grandes choses, les plus grandes peut-être de l'histoire profane, le sénat et le peuple romain, *senatus populusque Romanus*, voilà donc ce qu'était devenu le peuple. Quant au sénat, plus avili encore, si c'est possible, que ce peuple, il n'intervenait dans le gouvernement que pour sanctionner tous les crimes et récompenser toutes les bassesses. Il a vécu pendant les cinq siècles écoulés entre Auguste et Augustule, sans laisser un seul acte ou une seule discussion digne de mémoire. En revanche, ses procès-verbaux enregistrent soigneusement le nombre des acclamations dont il saluait les nouveaux empereurs, et celui des imprécations dont il poursuivait les souverains déchus et ceux même qu'il avait le plus adulés. Exclu de toute action politique depuis Dioclétien, il ne subsiste plus que comme une sorte de grand conseil municipal, chargé de déshonorer dans l'histoire le nom et le titre de la plus auguste assemblée qui ait jamais gouverné les hommes.

Rien n'a jamais égalé l'abjection de ces Romains de l'empire. Libres, ils avaient conquis et gouverné le monde. Esclaves, ils ne savent plus même se défendre. Ils ont beau changer de maîtres, s'en donner deux, puis quatre ; dédoubler le despotisme de toutes les façons : rien n'y fait. Avec l'antique liberté, toute vertu, toute virilité a disparu. Il ne reste qu'une société de fonctionnaires, sans séve, sans honneur et sans droits.

Je dis sans droits, car dans tout le monde impérial nul ne possédait l'ombre même d'un droit sérieux et sacré. Je l'affirme hardiment à l'encontre de tous les savants panégyristes de ce régime. L'empire romain, type et berceau de toutes les servitudes modernes, a trouvé de nos jours, où l'on éprouve volontiers le besoin de justifier le présent par des théories empruntées au passé, des apologistes et des admirateurs nombreux. Ils nous vantent surtout, dans ce qu'ils regardent comme la plus haute expression de la civilisation romaine, les progrès du droit civil et de l'égalité démocratique.

Mais le droit romain, qui avait aidé le patriarcat à organiser sous la république le gouvernement le plus fort et le plus libre que l'histoire ait connu, avait changé de face et de nature sous l'empire.

Quelle dérision et quelle misérable chimère que l'enseignement et la pratique du droit civil, dans un État où la personne et la propriété de tout citoyen étaient livrées sans débat ou recours quelconque aux volontés des pires scélérats que le monde ait jamais vus ! Le droit criminel, si humain, si tutélaire, si libéral, jusqu'au temps des proscriptions, était devenu, entre les mains des empereurs, un système où, selon la forte expression de Bacon, on torturait les lois pour torturer les hommes ¹. Quant

1. Voir le savant *Essai sur les lois criminelles des Romains*, par Édouard La Boulaye, couronné par l'Institut. 1845.

au droit public, il était livré à une telle anarchie que sur les trente-quatre empereurs qui régnèrent de Commode à Dioclétien, en plein âge d'or de la jurisprudence romaine, trente furent égorgés par leurs successeurs. Pour moi, je déclare ne pas connaître dans l'histoire un spectacle plus répugnant et plus grotesque que celui des travaux de tous ces jurisconsultes qui savaient couper un cheveu en quatre sur des questions d'usufruit et d'usucapion, sur les tutelles et les interdits, mais qui pendant cinq siècles ne surent pas découvrir la moindre barrière aux violences sanguinaires d'une horde de prétoriens ni aux monstrueuses fantaisies d'un Héliogabale ou d'un Commode.

Chimère
de
l'égalité.

Quant à l'égalité, elle n'avait d'autre garantie que ce titre de citoyen romain, prostitué par Caracalla comme une dérision suprême à l'univers asservi. Ce digne successeur du César qui avait songé à faire un consul de son cheval, savait bien ce qu'il faisait en rendant à tous les provinciaux exempts de certains impôts la plénitude du droit civique de payer au fisc tout ce que ce fisc exigeait. Les peuples gratifiés de ce titre savaient aussi ce qu'il valait ; ce nom de « citoyen romain, » nous dit Salvien, autrefois tant estimé et payé si cher, chacun le regarde non-seulement comme une vaine et honteuse distinction, mais comme une sorte d'abomination ¹.

1. *De Gubernat. Dei*, v.

Passons sur la décadence des arts, la bassesse des lettres, le néant des sciences ; fermons les yeux sur le déshonneur des écoles en proie à une phraséologie emphatique et à de puériles subtilités¹ ; mais sachons reconnaître que dans cette société soi-disant chrétienne la misère morale est plus grande mille fois que la misère matérielle, et que la servitude a encore plus écrasé les âmes que les corps. Tout y est énervé, étioilé, décrépité. Pas un grand homme, pas un grand caractère ne surnage dans cette fange. Des eunuques et des sophistes de cour gouvernent l'État sans contrôle, et n'essuient quelque résistance que dans l'Église. Après Théodose, il fallut qu'une femme vraiment chrétienne, une sainte, Pulchérie, vînt s'asseoir quelques moments sur le trône de Constantin pour le faire respecter. S'il s'élève de loin en loin un capitaine, un homme de cœur et de talent, on le voit succomber comme Stilicon, comme Aétius, comme Bélisaire, sous la jalousie homicide du maître, qui ne peut supporter ni une force ni un nom à côté de sa toute-puissance. Pendant qu'ils vivent, leur renommée est un titre de proscription, et leur mort même ne suffit pas pour la faire resplendir. Il semble que l'air infect qu'ils ont respiré ait déteint sur leur gloire : elle de-

Abjection
morale.

1. L'avilissement simultané des écoles littéraires et juridiques sous le régime impérial est bien constaté par M. E. de Rozière, dans l'introduction de ses *Formules inédites*. 1859.

meure sans éclat et sans prestige dans l'histoire.

La vertu
et la liberté
ne se
retrouvent
que
dans l'Église.

Dans ces temps désastreux, pour découvrir quelque trace de cette grandeur, de cette force, qui sont l'apanage légitime de la plus noble créature de Dieu, on est forcé de se retourner vers l'Église. Là seulement, dans les divers ordres de la hiérarchie ecclésiastique, et malgré le joug des empereurs théologiens, on pouvait vivre, lutter, briller même.

Grands et petits, les derniers rejetons des patriciens de Rome, les vieilles races des pays conquis, les plébéiens de toutes les provinces, décorés en masse du nom méprisé de citoyens romains, depuis que ce nom avait perdu toute valeur, tous pouvaient redemander à la cité de Dieu leur dignité perdue, leur liberté confisquée. L'Église seule offrait à ce qu'il leur restait d'énergie, d'activité, d'intelligence et de dévouement, un aliment suffisant, car elle les conviait tous à une inépuisable série de sacrifices et de victoires. Le génie, la gloire, la vertu, le courage, la liberté, tout ce qui honore la vie, même au point de vue humain, ne se retrouvaient donc plus que dans l'Église, au sein de ces grandes controverses, de ces luttes incessantes pour le salut des âmes et le triomphe de la vérité, où elle avait toujours de son côté le droit, le génie et la raison, sans que tout cela suffît pour gagner ses procès devant le trône de ses protecteurs.

Mais Dieu, à côté de la société spirituelle instituée et réglée par lui-même, a créé la société temporelle, et si là, comme partout, il se réserve la secrète conduite des événements et le soin de frapper les grands coups de son infaillible justice, il en a livré le gouvernement habituel à la libre et intelligente activité de l'homme. Retrancher la vie ou tout ce qui fait le prix de la vie à cette société temporelle, la réduire à la stagnation, à la servitude, à l'indifférence, à la misère morale, pour ne reconnaître qu'à la société spirituelle le droit de vivre et de grandir, et qu'à la seule controverse religieuse le soin de passionner les âmes, c'est pousser l'humanité aux abîmes. Cela s'est vu plus d'une fois dans l'histoire, comme aussi on a vu l'excès contraire ; mais un tel état de choses répugne aux lois de la création. Il n'est conforme ni aux vues de Dieu, ni à l'intérêt de l'Église, de condamner la société civile au néant. L'homme a d'autres droits que celui de choisir entre le sacerdoce et la servitude. Il n'est rien qui approche plus du ciel qu'un monastère habité par des religieux librement détachés de la terre ; mais transformer le monde en un cloître peuplé de moines involontaires, ce serait contrefaire et devancer l'enfer. Dieu n'a jamais fait de l'asservissement et de la dégradation du monde la condition de la liberté de son Église. Heureusement il devait survenir d'autres temps où, à côté de l'Église triomphante, libre, féconde, sur-

La société civile ne doit pas être condamnée au néant.

gira une société ardente et humble dans sa foi, mais en outre énergique, belliqueuse, généreuse et virile jusque dans ses écarts ; où l'autorité sera à la fois sanctifiée et contenue, la liberté ennoblie par le sacrifice et par la charité ; où les héros coudoieront les saints ; où les cloîtres plus peuplés que jamais ne seront pas le seul asile des âmes droites et fières ; où beaucoup d'hommes, non pas tous, mais beaucoup, retrouveront la pleine possession d'eux-mêmes ; où les souverains auront à compter avec leurs peuples, les forts avec les faibles, et tous avec Dieu..

L'Église
ne réussit pas
à régénérer
l'empire.

Au iv^e et au v^e siècle, on ne voyait pas même poindre l'aurore de cette rénovation nécessaire. Tout le vieux monde impérial était encore debout. Le christianisme avait accepté cette abjection, comme il accepte tout, avec la confiance surnaturelle d'y aider au bien et d'y réduire le mal. Mais malgré sa force et son origine divine, malgré l'humble et zélé dévouement des Pères et des pontifes à la majesté décrépite des Césars ; malgré ses hommes de génie et ses saints, le christianisme ne réussissait pas à transformer la vieille société. Eût-il réussi à s'en emparer, avec les éléments qui la constituaient alors, il n'en aurait pu faire qu'une sorte de Chine chrétienne. Dieu lui épargna cet avortement ; mais dans ce qui s'est passé alors, il nous reste l'exemple à jamais mémorable de l'impuissance du génie et de la sainteté à l'en-

contre de la corruption qu'engendre le despotisme.

Le vieux monde était donc à l'agonie. L'empire s'effondrait lentement dans la honte et le mépris, atteint de cette triste faiblesse qui n'inspire pas même la pitié. Tout se précipitait dans une incurable décadence. Tels étaient les résultats de l'empire romain, deux siècles après qu'il fut devenu chrétien. Dans l'ordre spirituel, il s'acheminait au schisme qui, sous les Césars de Byzance, devait arracher à l'unité et à la vérité plus de la moitié du monde converti par les apôtres. Dans l'ordre temporel, il aboutissait à ce misérable régime du Bas-Empire, le seul dont il suffise de prononcer le nom pour en faire une injure.

Pour que l'Église pût sauver la société, il fallait dans la société un nouvel élément, et dans l'Église une force nouvelle. Il fallait deux invasions : celle des Barbares, au nord ; celle des moines, au midi.

Elle a besoin
des
Barbares.

Ils paraissent : les Barbares d'abord. Les voilà aux prises avec ces Romains énervés par la servitude, avec ces empereurs impuissants au sein de leur omnipotence.

D'abord victimes obscures et prisonniers dédaignés des premiers Césars, puis auxiliaires tour à tour recherchés et redoutés, puis adversaires irrésistibles, enfin vainqueurs et maîtres de l'empire humilié, ils arrivent, non comme un torrent qui

passé, mais comme une marée qui avance, recule, revient et demeure maîtresse du sol envahi. Ils avancent, se retirent, reviennent, restent et triomphent. Ceux qui auraient envie de s'arrêter et de s'entendre avec les Romains effrayés sont à leur tour poussés, dépassés, surmontés par le flot qui les suit. Les voilà ! ils descendent la vallée du Danube, qui les met sur le chemin de Byzance et de l'Asie Mineure. Ils remontent ses affluents et arrivent ainsi aux sommets des Alpes d'où ils fondent sur l'Italie. Ils traversent le Rhin, franchissent les Vosges, les Cévennes, les Pyrénées, inondent la Gaule et l'Espagne. L'Orient se figure qu'il sera épargné ; vaine illusion ! Du haut du Caucase l'orage éclate et l'inonde à son tour. Les loups du Nord (ainsi les appelle saint Jérôme), après avoir tout dévoré, vont s'abreuver dans les eaux de l'Euphrate. L'Égypte, la Phénicie, la Palestine, tout ce qu'ils ne visitent pas à leur première excursion, sont déjà captives par la peur. Ce n'est pas un seul peuple, comme le peuple romain ; ce sont vingt races diverses et indépendantes. Depuis des années, dit encore saint Jérôme, le sang romain coule chaque jour sous les coups du Goth, du Sarmate, du Quade, de l'Alain, du Hun, du Vandale, du Marcoman¹. Ce n'est pas l'armée d'un seul conquérant, comme

1. Quotidie Romanus sanguis effunditur... Ecce tibi ex ultimis Caucasi rupibus immissi in nos... septentrionis lupi... S. HIERON., *de Laude Nepotiani*, c. II. Cf. *Epist. ad Ocean. de vita S. Fabiolæ*.

Alexandre et César ; ce sont vingt rois inconnus mais intrépides, ayant des soldats et non des sujets, comptables de leur autorité envers leurs prêtres et leurs guerriers, et obligés de se faire pardonner leur pouvoir à force de persévérance et d'audace. Ils obéissent tous à un irrésistible instinct, et ils portent dans leurs flancs les destinées et les institutions de la chrétienté future.

Instruments visibles de la justice divine, ils viennent à leur insu venger les peuples opprimés et les martyrs égorgés. Ils détruiront, mais ce sera pour remplacer ce qu'ils auront détruit ; et d'ailleurs ils ne tueront rien de ce qui méritait de vivre ou de ce qui avait encore des conditions de vie. Ils verseront le sang par torrents, mais ils rajeuniront par leur propre sang la sève épuisée de l'Europe. Ils apportent avec eux le fer et le feu, mais aussi la force et la vie. A travers mille forfaits et mille maux, ils font apparaître, sous une forme encore confuse, deux choses que la société romaine ne connaissait plus, la dignité de l'homme et le respect de la femme. C'étaient plutôt chez eux des instincts que des principes : mais quand ces instincts auront été fécondés et purifiés par le christianisme, il en sortira la chevalerie et la royauté catholique. Il en sortira surtout un sentiment inconnu dans l'empire romain, peut-être même étranger aux plus illustres païens, et toujours incompatible avec le despotisme, le sentiment de l'honneur, « ce ressort secret et

Ce que nous
leur devons.

profond de la société moderne, et qui n'est autre chose que l'indépendance et l'inviolabilité de la conscience humaine, supérieure à tous les pouvoirs, à toutes les tyrannies, à toutes les forces du dehors ¹. »

Ils apportent en outre la liberté, non pas certes la liberté telle que nous l'avons conçue et possédée depuis, mais les germes et les conditions de toute liberté, c'est-à-dire l'esprit de résistance à un pouvoir excessif, une impatience virile du joug, la conscience profonde du droit personnel, de la valeur individuelle de chaque âme devant les autres hommes comme devant Dieu ².

La liberté et l'honneur ! voilà ce qui manquait à Rome et au monde depuis Auguste. Voilà ce que nous devons à nos ancêtres, les Barbares.

Au point de vue purement religieux, plus d'un grand cœur, parmi les chrétiens, sut reconnaître tout d'abord les caractères mystérieux dont Dieu avait marqué ces races, qui ne semblaient issues que de sa colère. Ils les proclamèrent avec une confiance que n'ébranlaient pas les fureurs de l'ou-

1. OZANAM, *la Civilisation chrétienne au v^e siècle*.

2. « Les Germains nous ont donné l'esprit de liberté, de la liberté telle que nous la concevons et la connaissons aujourd'hui, comme le droit et le bien de chaque individu, maître de lui-même et de ses actions, et de son sort, tant qu'il ne nuit à aucun autre... C'est aux mœurs germanes que remonte ce caractère distinctif de notre civilisation. L'idée fondamentale de la liberté, dans l'Europe moderne, lui vient de ses conquérants. » GUIZOT, *Histoire de la Civilisation en France*, leç. VII.

ragan qu'il fallait traverser et qui dura deux siècles. Au milieu des calamités et des angoisses de la première invasion des Goths, saint Augustin signalait la merveilleuse abstention des soldats d'Alaric devant les tombeaux des martyrs ; il va même jusqu'à parler de la miséricorde et de l'humilité de ces terribles vainqueurs¹. Salvien n'hésite pas à dire que les Barbares, même hérétiques, valaient mieux par leur vie que les Romains, même orthodoxes. « Leur pudeur, dit-il ailleurs, purifie la terre encore toute souillée des débauches romaines². » Paul Orose, disciple de saint Augustin, les compare à Alexandre et aux Romains du temps de la république, et il ajoute : « Les Germains bouleversent maintenant la terre, mais si (ce qu'à Dieu ne plaise) ils finissent par en demeurer maîtres et la gouverner selon leurs mœurs, peut-être un jour la postérité saluera-t-elle du titre de grands rois ceux en qui nous ne savons voir que des ennemis. »

N'exagérons rien pourtant et ne devançons pas la vérité. Ces grandes conquêtes de l'avenir n'existaient qu'en germe au sein de la fermentation de ces masses confuses et bouillonnantes. Au premier aspect, c'est la cruauté, la violence, l'amour du sang et de la dévastation qui semblent les animer ; et, comme chez tous les sauvages, ces explosions de

1. Misericordia et humilitas etiam immanium Barbarorum. *De Civit. Dei*, I, 4. — Cfr. cap. 1 et 7.

2. *De Gubernat. Dei*, v, 2 ; VII, 6.

la nature brutale s'allient aux raffinements de la ruse.

Leurs vices
et
leurs crimes.

Ces hommes, indomptés, qui savaient si bien revendiquer la dignité humaine contre leurs souverains, la respectaient si peu, qu'ils égorgaient des populations entières comme par jeu. Ces guerriers, qui s'agenouillaient autour de leurs prophétesses et qui reconnaissaient quelque chose de sacré dans la femme¹, faisaient trop souvent de leurs captives les jouets de leur luxure ou de leur cruauté², et leurs rois du moins pratiquaient la polygamie.

Mis en présence du christianisme, leur attitude fut incertaine, leur adhésion équivoque et tardive. S'il y eut de bonne heure des chrétiens parmi les Goths; si dès les premiers jours de la paix de l'Église des évêques germains parurent dans les conciles à Arles, à Nicée, à Sardique; si au sac de Rome, en 410, Alaric fit respecter les églises, les vases sacrés et les femmes chrétiennes; si la barbarie tout entière, personnifiée dans ses deux plus formidables chefs, sembla s'arrêter devant saint Léon qui put seul contenir Genséric et faire reculer Attila: il n'en est pas moins vrai que ces deux siècles d'invasions au sein du monde chrétien n'avaient pas suffi pour identifier les vainqueurs avec la religion des vaincus. Les Saxons, les

1. Inesse quinetiam sanctum aliquid... TACITE, *de Mor. Germ.*

2. Voir, entre autres exemples, le supplice atroce infligé aux trois cents filles franques données en otages aux Thuringiens.

Francs, les Gépides, les Alains restaient idolâtres : et chose plus cruelle mille fois, à mesure que ces peuples se convertissaient au christianisme, ils devenaient la proie d'une misérable hérésie. La vérité ne leur servait que de pont pour passer d'un abîme à un autre. Un moment comprimé par Théodose dans l'empire, l'arianisme alla séduire et dominer les futurs vainqueurs de l'empire. Les Visigoths, les Ostrogoths, les Hérules, les Bourguignons, se firent ariens. Euric et les Suèves en Espagne, Genséric et les Vandales en Afrique, immolèrent des milliers de martyrs à cette doctrine qui fut l'idole de tous les tyrans, parce qu'elle caressait en même temps les révoltes de la raison contre la foi et les usurpations du pouvoir sur l'Église.

Bientôt la corruption des mœurs romaines presse et infecte ces races jeunes et passionnées. Leur énergique vitalité s'abandonne aux caresses impures d'une civilisation décrépite. La conquête va devenir une orgie, et le monde risque d'avoir changé de maîtres sans changer de destinée.

Qui donc disciplinera ces races indomptées? Qui les façonnera au grand art de vivre et de gouverner? Qui leur enseignera à fonder des royaumes, des sociétés? Qui les assouplira sans les énerver? Qui les préservera de la contagion? Qui les empêchera de se précipiter dans la corruption et de pourrir avant d'avoir mûri?

Les moines
viendront,
et, réunis
aux Barbares,
ils aideront
l'Église
à constituer
la chrétienté.

Ce sera l'Église, mais l'Église par les moines. Du fond des déserts d'Orient et d'Afrique, Dieu fait sortir une nuée d'hommes noirs, plus intrépides et plus patients, plus infatigables et plus durs à eux-mêmes que ne le furent jamais ni Romains, ni Barbares. Ils se répandent sans bruit dans tout l'empire, et quand l'heure de sa ruine a sonné, ils sont debout, en Occident comme en Orient. Les Barbares arrivent; et à mesure qu'ils avancent, à côté d'eux, devant, derrière, partout où ils ont passé avec l'incendie et la mort, d'autres armées viennent camper en silence, d'autres colonies se forment, se groupent et se dévouent à réparer les misères de l'invasion et à recueillir les fruits de la victoire. Puis quand les exterminateurs auront tout envahi, tout ravagé, tout conquis, un grand homme paraîtra. Benoît sera le législateur du travail, de la continence et de la pauvreté volontaires; il comptera par milliers ses enfants qui seront ses soldats. Il lui en viendra de parmi les Barbares : le chef de ceux-ci se prosternera devant lui. Il le relèvera à titre de vassal et d'auxiliaire. Il écrira une règle qui, pendant six siècles, luira sur l'Europe comme un phare de salut, et qui sera la loi, la force et la vie de ces légions pacifiques destinées à inonder à leur tour l'Europe, mais pour la féconder, pour relever ses ruines, cultiver ses champs dévastés, peupler ses déserts, et conquérir ses conquérants.

L'empire romain sans les Barbares, c'était un

abîme de servitude et de corruption. Les Barbares sans les moines, c'était le chaos. Les Barbares et les moines réunis vont refaire un monde qui s'appellera la Chrétienté¹.

1. Ce livre 1^{er} a paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} janvier 1855.

LIVRE II

LES PRÉCURSEURS MONASTIQUES

EN ORIENT.

SOMMAIRE

ORIGINES DE LA VIE MONASTIQUE dans l'antiquité, dans l'ancienne loi, dans l'Évangile. — Elle est créée par Jésus-Christ. — Les moines paraissent pour remplacer les martyrs et contenir les Barbares. — Martyre de sainte Fébronie, religieuse à Nisibe. — LES PÈRES DU DÉSERT. — LA THÉBAÏDE. — SAINT ANTOINE, premier des abbés : son influence dans l'Église; affluence de ses disciples; sa lutte contre l'arianisme. — SAINT PAUL, premier ermite. — Saint Pacôme, auteur de la première règle écrite, fondateur de Tabenne. — Les deux Ammon. — Les deux Macaire. — Rencontre d'un tribun sur le Nil. — Nombre prodigieux des moines de la Thébaïde. — Leur vie laborieuse, leur charité, leurs études, leur zèle pour la foi orthodoxe. — Saint Athanase caché dans la Thébaïde. — Le Paradis au désert. — MONASTÈRES DE RELIGIEUSES en Égypte : Alexandra, Euphrosine. Les courtisanes converties; Pélagie. — Sainte Euphrasie. — Les moines du Sinaï. — Hilarion introduit la vie monastique en Palestine. — Hilarion et Épiphane dans l'île de Chypre. — Saint Éphrem en Mésopotamie. — Saint Siméon Stylite en Syrie. — Moines martyrs en Perse. — SAINT BASILE ET SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE en Cappadoce : leur amitié, leur vie monastique, leur rôle dans l'Église. — Opposition violente que rencontrent les moines chez les païens et les ariens, les rhéteurs et les

40 LES PRÉCURSEURS MONASTIQUES.

sophistes, chez beaucoup de chrétiens. — SAINT JEAN CHRYSOSTOME se constitue leur apologiste : son traité contre les détracteurs de la vie monastique. — Sa conduite envers eux comme archevêque de Constantinople. — Il est maltraité par des moines à Césarée. — Les moines à Antioche sous Théodose. — Télémaque met fin aux combats des gladiateurs. — DÉCADENCE DES MOINES D'ORIENT qui finissent par devenir esclaves de l'islamisme et complices du schisme.

LIVRE II

LES PRÉCURSEURS MONASTIQUES EN ORIENT

Lo maggior don, che Dio per sue larghezze
Fesse creando, ed alla sua bontate
Più confermato, e quel ch'ei più apprezza,
Fu della volontà la libertate,
Di che le creature intelligenti
E tutte, e sole furo e son dotate.
Or ti parrà, se tu quinci argomenti,
L'alto valor del voto, s'è sì fatto,
Che Dio consenta, quando tu consenti,
Che nel fermar tra Dio e l'uomo il patto
Vittima fassi di questo tesoro...

DANTE, *Parad.*, c. v.

Voilà donc les moines aux prises avec les Barbares. Ils commencent au ^{iv}e siècle la lutte et l'apostolat qui doivent durer jusqu'au ^{xii}e, et ne finir qu'après la constitution définitive de l'Europe catholique.

Mais d'où viennent-ils, ces moines? et qu'est-ce qu'un moine? C'est à quoi il importe de répondre brièvement. Un moine est un chrétien qui se met à part du monde, afin de travailler plus sûrement à son salut éternel. C'est un homme qui se retire des autres hommes, non par haine ou par mépris pour eux, mais par amour de Dieu et du prochain et

Définition
de l'État
monastique

pour les servir d'autant mieux qu'il aura plus réglé et plus épuré son âme.

Cette idée de retraite, de solitude, est la racine même du nom de moine, qui vient du mot grec *μόνος*, solitaire. Mais comme beaucoup de chrétiens ont de tout temps obéi à la même impulsion, ces solitaires se sont multipliés et rencontrés : ils ont reconstitué ainsi la vie commune qu'ils semblaient fuir : et cette vie, fondée sur une communauté absolue dans la pensée et dans l'action, a fait la base et la force de l'état monastique.

Mais il ne suffit pas au moine de se séparer du monde : il lui faut encore s'abstenir de ce qui est licite dans le monde. Le moine est donc essentiellement un homme qui se prive de ce dont il pourrait jouir sans reproche. Il prend dans l'Évangile non-seulement le précepte, mais le conseil. Pour éviter ce qui est défendu, il renonce à ce qui est permis. Pour arriver au bien, il aspire à la perfection. Pour être plus sûr de son salut, il veut faire plus qu'il n'en faut pour se sauver. Il s'astreint à un genre de chasteté, de soumission et de pauvreté qui n'est pas exigé de tous les chrétiens. Il renonce, par un effort généreux de son libre arbitre, aux liens du mariage et de la famille, à la propriété individuelle et à la volonté personnelle ; et il met ce triple sacrifice sous la sauvegarde d'une promesse irrévocable, d'un vœu. Ayant ainsi triomphé de son corps par la continence, de son âme par

l'obéissance, et du monde par la pauvreté volontaire, il vient, trois fois vainqueur, se donner à Dieu et prendre rang dans le corps d'élite de cette armée qui s'appelle l'Église.

Ce genre de vie est aussi ancien que le monde. Il a deux origines, une origine naturelle et une origine surnaturelle.

Origines
de
l'Ordre
monastique,

Oui, cette vie de solitude et de privations, si contraire, en apparence, à tous les penchants de l'homme, elle a ses racines dans la nature humaine. Tous les hommes, à un instant donné de leur vie, ont ressenti cet attrait mystérieux et puissant vers la solitude, vers la pénitence religieuse, vers les dévouements singuliers et douloureux. Tous les peuples l'ont reconnu et honoré. Toutes les religions l'ont adopté et sanctionné. Les philosophes, les moralistes du paganisme ont glorifié à l'envi cet enthousiasme du sacrifice. Les traditions scandinaves et germaniques en conservent de nombreuses empreintes. Le monde oriental s'y est livré avec passion. L'Inde a depuis trois mille ans ses ascètes, qui poussent jusqu'au délire la science de la mortification et la pratique des châtiments volontaires. On les retrouve encore, errant de par le monde, ou vivant en vastes communautés dans toutes les nations qui reconnaissent la loi de Bouddha. Ils n'ont rien produit, rien sauvé; l'orgueil de l'erreur et la corruption de l'oisiveté les ont rendus inutiles à l'esprit humain comme à la société : mais ils ren-

dent, au sein même de leur abjection, un témoignage immortel à cet instinct profond de l'âme, que la seule religion véritable a transformé en une source intarissable de vertus et de bienfaits.

dans l'antiquité,

Au sein de la civilisation antique, Pythagore et ses disciples, qu'on appelait déjà du nom de Céno-bites¹, Platon dans sa *République*, Épictète dans son *Tableau de Cébès*, et tant d'autres, ont conseillé ce genre d'existence comme le dernier terme de la sagesse. Mais le christianisme seul a su, par l'institution de l'Ordre monastique, discipliner ces impressions fugitives, leur donner une portée efficace et une permanente énergie. A lui seul le droit d'offrir une sanction divine, un but infailible, une récompense éternelle à ce penchant de la nature que tous reconnaissent.

dans
l'ancienne loi,

A côté de cette origine purement humaine et naturelle de la vie religieuse, il faut donc encore lui reconnaître une origine surnaturelle et céleste. Dans l'ancienne loi, où tout est figure ou symbole de la loi nouvelle, on trouve déjà des modèles d'une vie solitaire et tranquille, consacrée tout entière à la culture de l'âme. Samuel, en qui proprement commence la chaîne des prophètes, Élie surtout, puis saint Jean-Baptiste², ont été regardés par plusieurs, et non sans raison, comme les types

1. JAMBLIC., de *Vit. Pithag.*, 5.

2. Les Pères grecs l'ont qualifié de *Prince des anachorètes* et de *Prince des moines*.

et les premiers maîtres de la vie monastique.

L'Apôtre lui-même nous peint les prophètes, vêtus de peaux de chèvre, errants dans les déserts, sur les montagnes, dans les antres et dans les cavernes de la terre¹. Saint Augustin les montre séquestrés du peuple, ensevelis dans la retraite, loin des villes, formant des communautés, des écoles, voués à la prière, au travail des mains et à l'étude². Ils ont pour vêtement un sac ou des peaux de bêtes³. Leur pauvreté éclate dans toute leur vie. Élisée n'a pour ameublement qu'un grabat, une table, un siège et un chandelier⁴. Il n'accepte de présents que du pain d'orge et un peu de froment, comme on en donnait aux pauvres⁵. La frugalité des prophètes n'est pas moins notoire. L'ange ne donne à Élie que du pain et de l'eau pour un long voyage. L'intendant d'Achab, Abdias, homme craignant Dieu, dit l'Écriture, nourrit cent prophètes au pain et à l'eau dans des cavernes. Élisée fait cuire des herbes sauvages pour la réfection de ses frères, les fils des prophètes⁶.

Un autre exemple moins connu est celui des

1. In melotis, in pellibus caprinis... in solitudinibus errantes, in montibus, in speluncis et cavernis terræ. HEBR., XI, 37-38.

2. *De Civit. Dei*, XVIII, 41.

3. ISAÏ., XX; 2. — DANIEL, IX, 3. — ZACH., XIII, 4. — Confer. APOC., XI, 3, et IV REG., I, 8.

4. IV REG., IV, 10.

5. *Ibid.*, 42.

6. *Ibid.*, 39.

Réhabites¹. Neuf cents ans avant Jésus-Christ, au temps de Jéhu, roi d'Israël, un homme juste, Jonadab, fils de Réchab, interdit à ses descendants d'habiter sous un toit, de boire du vin, de posséder aucun bien-fonds, et leur ordonne de demeurer à part, sous des tentes, tous les jours de leur vie. Trois siècles après, Jérémie les trouvait fidèles jusqu'au scrupule à la règle prescrite par leur père, et il leur adressait au nom de Dieu ces paroles : « Parce que vous avez gardé les commandements de Jonadab votre père, la race de Réchab ne cessera point de produire des hommes qui se tiendront debout devant moi à jamais, dit le Seigneur². »

Peut-être doit-on voir en eux, sinon les ancêtres, du moins les modèles des Esséniens et des Thérapeutes, ces moines du judaïsme, qui vécurent, ceux-là du temps des Machabées, sur les bords de la mer Morte, et ceux-ci deux siècles plus tard, en Asie Mineure et en Égypte. Les uns et les autres habitaient au désert, dans des cellules, gardaient le célibat, renonçaient à toute propriété, à tout plaisir, à toute nourriture délicate, et consacraient leur temps au travail des mains ou à l'étude des

1. Bossuet les rapproche des moines dans ce passage des *Élévations* : « Si les Réhabites, si les moines ont, avec raison, tant de scrupule, tant de honte de manquer à leurs règles, combien devons-nous trembler de manquer à la loi de Dieu, » etc. (XV^e Sem., 7^e *Élévat.*)

2. JEREM., XXXV, 1-10.

saintes Écritures. Porphyre et Pline le Naturaliste ont parlé avec admiration des Esséniens¹. Philon, le plus éloquent des Juifs², a décrit la vie pure et mortifiée des Thérapeutes; il nous les montre habitant des cellules sur une éminence au delà du lac Mœris, précisément sur ce mont de Nitrie, si célèbre depuis dans l'histoire des Pères du désert. Eusèbe, comme on sait, en fait des chrétiens, et on leur a donné l'évangéliste saint Marc pour instituteur³. Cette opinion paraît mal fondée. Il est difficile toutefois de ne pas voir dans ces solitaires les précurseurs directs de l'Ordre monastique.

Mais il appartenait à l'Évangile de féconder, de perfectionner et de perpétuer ces exemples. Les paroles du Rédempteur, Fils de Dieu, étaient formelles. Il avait dit au jeune seigneur qu'un seul regard lui avait fait aimer, et qui lui demandait le chemin de la vie éternelle : « Une seule chose te manque pour être parfait : va vendre tout ce que tu as et donne-le aux pauvres; tu auras un trésor dans le ciel : puis viens et suis-moi⁴. » Et encore :

dans l'Évangile.

1. PORPHYR., *de Abstinencia*, IV, 11. — PLIN., *Hist. natur.*, V. — THONISSEN, *Encycl. popul.*, t. I, p. 86.

2. PHILO, *de Vita contemplativa*, I. I. — Confer. PALLAD., *Hist. Lausiaca*, c. 7.

3. S. HIERONYM., *de Script. Eccles. in Marco*. — EUSEB., *Hist. Ecclesiast.*, 17. — Saint Épiphanes, Sozomène, Cassien, le disent aussi. Cf. D. CALMET, *Dict. de la Bible*, v° *Thérapeutes*. — HENRIC. VALESIU, *Annot. in Euseb.*, p. 35. — Confer. DÖELLINGER, *Heidenthum und Judenthum*, p. 759.

4. Quidam princeps, LUC., XVIII, 18... Jesus autem intuitus eum,

« Tout homme qui abandonnera, à cause de moi et
 « de mon évangile, sa maison, ses frères, ses
 « sœurs, son père, sa mère, ses enfants, ses do-
 « maines, en sera récompensé au centuple : il re-
 « trouvera dès ce monde cent fois autant de mai-
 « sons, de frères, de sœurs, d'enfants, de domaines,
 « avec des persécutions, et dans l'autre il possédera
 « la vie éternelle¹. » Dès que cette parole divine eut
 été répandue dans l'univers, il s'est trouvé des
 hommes qui, loin d'être rebutés par la dureté de ce
 langage ou attristés comme celui qui l'entendit le
 premier², y ont senti une douceur et un attrait au
 delà de toutes les séductions de ce monde, et qui,
 se précipitant en foule dans la voie étroite, se sont
 chargés de démontrer qu'il n'y avait dans les con-
 seils de la perfection évangélique rien d'imprati-
 cable à la faiblesse humaine. Il s'en est trouvé ainsi
 pendant dix-huit siècles, et il s'en trouve encore
 aujourd'hui, malgré les répugnances et les prohi-
 bitions de la fausse sagesse des modernes. Dominés
 par cette parole de l'Évangile, les Pères les plus

La vie
 monastique
 créée
 par Jésus-Christ.

dilexit eum et dixit ei : Unum tibi deest : vade, vende quæ habes ; et
 da pauperibus , et habebis thesaurum in cælo : et veni, sequere me.
 MARC., x, 21. — Confer MATTH., xix, 21 ; LUC., xviii, 22.

1. Nemo est qui reliquerit domum, aut fratres, aut sorores, aut
 patrem, aut matrem, aut filios, aut agros, propter me et propter
 evangelium, qui non accipiat centies tantum nunc in tempore hoc,
 domos, fratres, et sorores, et matres, et filios, et agros, *cum persecu-*
tionibus, et in sæculo futuro vitam æternam. MARC., x, 29, 30.

2. Durus est hic sermo. JOAN., vi, 61. Qui contristatus in verbo
 abiit mœrens : erat enim habens multas possessiones. MARC., x, 22.

illustres, les docteurs, les conciles, ont proclamé que la vie religieuse avait été fondée par Jésus-Christ lui-même et pratiquée d'abord par ses apôtres. Les plus hautes autorités sont d'accord pour reconnaître qu'elle est née avec l'Église et qu'elle n'a jamais cessé de coexister avec elle¹.

On peut dire d'elle, comme de l'Église elle-même, qu'elle existe de droit divin².

Nous savons avec certitude, par le récit des Actes des apôtres, que les premiers chrétiens vivaient comme ont vécu depuis les moines. Au sortir du cénacle, ceux qui avaient eu le bonheur de voir de leurs propres yeux le Seigneur Jésus, ceux qui écoutaient chaque jour la parole des apôtres, ceux-là ne formaient qu'un cœur et qu'une âme; ils mettaient tout en commun, fortune, prière, travail, vendaient tous leurs biens pour en consacrer le prix aux besoins de tous, et faisaient disparaître ainsi du même coup la richesse et la pauvreté. Il est dit

1. Philosophiam a Christo introductam. S. JOAN. CHRYSOST., *Hom.* 17 *ad Popul. Antioch.* — S. Hieron., *epist.* 120 (alias 150), 118, 130. — Primum in Ecclesia, imo a quo cœpit Ecclesia... cujus Apostoli institutores... exstiterunt. S. BERNARD., *Apolog. ad Guill. Abbat.*, c. 10. — Cœnobitarum disciplina a tempore prædicationis apostolicæ sumpsit exordium. CASSIAN., *Collation.* 18, c. 5. — Sacrum quoque monasticum ordinem a Deo inspiratum, et ab ipsis apostolis fundatum. *Concil. ad Theod. villam.*, an. 844, c. 3.

2. Status religiosus secundum se et quoad substantiam suam ab ipso Christo immediate traditus et institutus fuit, atque ita dici potest esse de jure divino, non præcipiente, sed consulente. SUAREZ, *Tractatus VII*, lib. 3, c. 2.

expressément, et à plus d'une reprise, que tous les croyants vivaient de cette façon¹. L'histoire ne nous dit pas comment cette communauté se relâcha et finit par se dissoudre, mais on comprend comment elle devint impossible à mesure que le nombre des chrétiens allait croissant et en présence des droits et des intérêts de la famille. Toutefois, elle avait assez duré pour autoriser Eusèbe et saint Jérôme à établir que les premiers moines connus ne furent autres que les premiers disciples de Jésus-Christ².

On pourrait même affirmer que pendant les trois premiers siècles, tous les chrétiens gardèrent un certain caractère monastique. Ils étaient austères et rigides jusque dans la sérénité de leur foi et la jeune ardeur de leur enthousiasme. Ils restaient purs au fond de la corruption universelle. Leur vie était plus ou moins cachée au sein de la société païenne. Ils étaient de ce vieux monde comme n'en étant pas. Puis survenaient les persécutions qui abrégèrent le chemin du ciel : elles leur tenaient lieu de pénitence et d'épreuve. Le cachot du martyr

1. Omnes etiam qui credebant erant pariter et habebant omnia communia. Possessiones et substantias vendebant, et dividebant illas omnibus, prout cuique opus erat... Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una : nec quisquam eorum, quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat... Neque enim quisquam egens erat inter illos... ACT., II, 44, 45 ; IV, 32, 34, 35, 37.

2. Ex quo apparet talem primum Christo credentium fuisse Ecclesiam quales nunc monachi esse nituntur et cupiunt. *De Vir. illustr.*, c. 8.

valait bien, dit Tertullien, la cellule du prophète¹. Dans les intervalles de paix que leur laissaient les persécutions, ils s'astreignaient à des exercices et à des pénitences qui ont depuis révolté notre faiblesse. Et parmi eux, d'ailleurs, il s'en est toujours trouvé un grand nombre que le goût de la perfection ramenait à l'abnégation des premiers jours. Ceux-là se vouaient à la pratique des conseils évangéliques en renonçant au mariage et à la propriété. Ils se condamnaient au jeûne, au silence, à toute sorte d'austérités. De tels chrétiens, dit Bossuet, étaient solitaires et changeaient les villes en déserts². Quelquefois, en effet, ils essayaient de vivre ainsi au milieu même de la communauté chrétienne, mais plus souvent ils fuyaient les cités, le bruit, le commerce des hommes livrés aux préoccupations du lucre ou des affaires publiques. Là, loin de tout contact avec la cité et même avec la famille, ils se rapprochaient de Dieu et du divin médiateur qui avait si récemment encore versé son sang sur le Calvaire. Leur exemple fut toujours contagieux, et cette tradition ne fut point interrompue : chaque génération successive de chrétiens fournit des recrues à cette race qui ne se reproduisait que par l'esprit. On leur donnait le nom d'*Ascètes*³, d'*Ana-*

1. Hoc præstat carcer christiano quod eremus prophetis. TERTULL., *ad Martyres*.

2. Sermon sur les Obligations de la vie religieuse.

3. *Ἀσκησις*, exercice.

*chorètes*¹, et même déjà celui de *Moines*² ou solitaires, et quand ils vivaient réunis, on appelait *Monastère*³ leur domicile commun : c'était donc un état et une profession admis dans l'Église⁴. Des vierges et des veuves, enflammées par l'amour de Dieu, rivalisaient de courage, d'austérité et de pénitence avec ces hommes vénérables et formaient comme eux des communautés. Partout on regardait les uns et les autres comme la fleur de cette moisson que le Fils de l'homme était venu récolter sur la terre.

Développements
de la
vie monastique
avant la paix
de l'Église.

Mais il vint un moment où ce germe se développa avec une fécondité prodigieuse. Ce fut à l'époque des dernières persécutions et des premières invasions des Barbares, entre le règne de Dèce et celui de Dioclétien. Tout à coup les déserts se remplirent de solitaires qui y avaient cherché un refuge contre la corruption romaine, contre la cruauté des Césars, contre la barbarie des futurs vainqueurs de Rome. Et l'empire apprit qu'outre les chrétiens qui, mêlés aux païens, formaient déjà la moitié du

1. *Ἀναχωρέω*, se mettre à part, se retirer.

2. Voir plus haut, p. 42.

3. *Μοναστήριον*, endroit où l'on vit seul ; c'était déjà le nom qu'on donnait, selon Daellinger, aux oratoires des Thérapeutes.

4. Bulteau, au livre I de son *Essai de l'histoire monastique d'Orient*, Paris, 1680, a réuni une foule de témoignages tirés des Pères et des chronologes grecs, qui constatent la perpétuité de la vie ascétique pendant les premiers siècles de l'Église, mais il reconnaît que toutes ces autorités ne sont pas également sérieuses.

monde, il y avait d'immenses réserves d'hommes encore plus ardemment et plus spécialement voués à la loi nouvelle. Les moines paraissent. Ils viennent à point nommé pour remplacer les martyrs et pour contenir les Barbares.

Plus d'un moine d'ailleurs commença par revendiquer sa place parmi les martyrs¹. Il y eut même des religieuses qui comptèrent parmi les vierges immortelles dont les tortures et l'invincible résistance à la luxure et à la cruauté païennes forment une des pages les plus héroïques de l'histoire de l'Église. Il faut en citer au moins un glorieux exemple. Pendant la persécution de Dioclétien, il y avait à Nisibe, en Mésopotamie², un monastère de cinquante vierges. L'une d'elles, Fébronia, âgée de vingt-cinq ans, était renommée à la fois par l'éclat merveilleux de sa beauté³, par l'extrême austérité de sa vie⁴, par la profondeur de sa science ascétique et les prédications éloquentes que tous les ven-

Martyre
de
la religieuse
Fébronie.

1. Bulteau en cite de nombreux exemples (*op. cit.*), mais avec des réserves fondées sur la valeur contestable des ménologes grecs.

2. Selon d'autres à Sibapte, dans la Syrie Palmyrène.

3. Quas diligenter in ascetica erudiebat palestra... Hæc formosa admodum et corporis proceritate spectabilis tanta excellebat venustate vultus, ut floridam speciei talis elegantiam nullus oculus satis possit exprimere... Fama, excellentia doctrinæ, celebrem tota urbe Febroniam redderet... *Vita et martyrium S. Febronie*, auct. Thomaide... teste oculato, en grec et latin, ap. ACT. SS. BOLLANDIST., t. V, Junii, p. 19-25.

4. Elle ne mangeait que de deux jours l'un et couchait sur une planche large d'un palme et demi : « sesquipalmum. » *Ibid.*

dredis les nobles matrones de la ville venaient entendre de sa bouche. Mais, pour mieux respecter la pudeur et la réserve de sa fille spirituelle, l'abbesse faisait tendre un voile devant le siège de la jeune religieuse pendant qu'elle parlait, de sorte qu'elle n'avait jamais été vue, depuis sa plus tendre enfance, non-seulement par aucun homme, mais même par une femme du monde¹. La jeune veuve d'un sénateur, encore païenne, et destinée par sa famille à de secondes noces, voulant à tout prix entretenir la savante et pieuse recluse, s'introduisit auprès d'elle sous le déguisement d'une religieuse étrangère. Elles passèrent toute une nuit à lire l'Évangile, à conférer sur la doctrine chrétienne, à s'embrasser et à pleurer ensemble, et la sénatrice ne sortit du couvent que convertie à la foi chrétienne et à la chasteté du veuvage. « Qui donc, » disait Fébronia à l'abbesse, « qui donc peut être cette religieuse qui voyage et qui pleure comme si elle n'avait jamais entendu expliquer les saintes Écritures? » — « C'est Hiéria, » lui répondit-on, « Hiéria, la veuve du sénateur. » — « Ah ! » dit Fébronia, « pourquoi ne me l'avoir pas dit, car je lui ai parlé

1. *Adolescentula admodum studiosa, facta est multiscia... Sextis feriis, cum in oratorio convenissent sorores, jubeat Bryena ut illis Febronia legeret, quoniam autem matronæ nobiles tali die ad orationem ibidem confluebant spiritualis doctrinæ gratia, jubeat Bryena velum tendi, post quod lectionem perageret illa. Vita et martyrium S. Febronias, etc., p. 19, confer. p. 25.*

comme à une simple sœur¹ ? » La noble veuve devint en effet la sœur et l'amie de la religieuse ; elle ne la quitta plus à partir d'une grave maladie qui cloua Fébronia sur la planche de bois étroite où elle prenait son repos, et qui l'empêcha de fuir avec l'évêque, le clergé, les moines et la plupart de ses compagnes, quand Sélénus, le ministre des cruautés impériales, chargé d'exécuter les décrets contre les chrétiens, arriva à Nisibe. Dénoncée à cause de sa beauté, Fébronia fut traînée devant le tribunal du persécuteur ; on lui demande si elle est libre ou esclave : elle répond : « Esclave, et esclave du Christ². » Dépouillée de ses vêtements, et livrée à tous les supplices que la rage du paganisme expirant savait inventer contre la pudeur et la faiblesse chrétiennes, elle supporta les affronts et les tortures avec un calme héroïque. Le juge lui reprocha de compter assez sur sa beauté pour ne pas rougir de sa nudité. « Mon Christ sait bien, » dit-elle, « que « jusqu'à ce jour je n'avais jamais vu la figure d'un « homme. Mais toi, juge insensé, » ajoute la victime

1. Post mutua iterum oscula et reciprocas lacrymas : Obsecro te, mater, quenam fuit illa peregrina monacha. Inquit Thomais : Ipsa est Hieria senatrix... Ecce enim tanquam sorori locuta sum ei. *Vita et martyrium S. Febronæ*, etc.

2. Quidam pessimorum militum cursim accessit ad Selenum nuntiavitque ei quod inventa sit in monasterio puella formosissima... Dic mihi, adolescentula, cujus conditionis es, serva an libera ? Serva, inquit Febronia. Cujusnam vero ? inquit ille ; hæc vero, Christi. *Ibid.*, p. 24 et 26.

avec cette audace qui se retrouve dans les actes d'Agathe, d'Agnès et de Cécile, « quel athlète s'est
« jamais présenté aux jeux Olympiques sans se dé-
« pouiller? et ne reste-t-il pas nu jusqu'à ce qu'il
« ait vaincu son adversaire? A l'œuvre donc, et que
« je puisse lutter contre ton père le diable, au mé-
« pris de tous tes tourments¹. » On lui arracha successivement les dents et la langue, on lui coupa les seins, les pieds et les mains. La vieille abbesse, qui suivait de loin les progrès de cette lutte cruelle, poussait de grands cris et priait à haute voix en langue syriaque, pour que sa chère Fébronia résistât jusqu'au bout; le peuple criait anathème à Dioclétien et à ses dieux; Hiéria adressait de publiques imprécations au bourreau Sélénus². L'héroïque vierge eut enfin la tête tranchée. Son sang fut une semence non-seulement de chrétiens, mais de religieux. Les deux neveux de Sélénus se déclarèrent chrétiens et embrassèrent la vie monastique; et la noble Hiéria, se donnant elle-même avec tous ses

1. Impudens... scio quod gloriaris ea, qua polles, pulchritudine, et ideo nec ignominiam reputas nuditatem corporis tui... sed decorum reputas ita te nudam conspici. Novit Christus meus quod usque modo nunquam viri faciem cognoverim... Dic mihi, stulte et insensate judex, quis in Olympiaco decertaturus agone, luctus aggressus est unquam vestimentis indutus?... Eia! quandonam congrediar cum patre tuo diabolo, tua contemnens tormenta? *Vita et martyrium S. Febronias*, etc., p. 27.

2. Diu sic orans prostravit se humi atque clamabat: *Bra, Bra, Bra...* dialecto syriaca... Non pauci abibant clamantes anathema Diocletiano et diis ejus. *Ibid.*, p. 29, 32.

biens au monastère, vint déposer ses bracelets, ses perles et toutes ses parures dans le cercueil de son amie ; puis se jetant aux genoux de l'abbesse : « Prenez-moi , » dit-elle, « je vous en supplie, ô ma mère, pour votre servante au lieu de Fébronia¹. »

Fébronia fut désormais citée par les évêques de Mésopotamie comme le modèle des religieuses. L'anniversaire de sa passion devint la grande fête des monastères de la contrée. Sa vie fut écrite par une religieuse qui avait été témoin oculaire de son martyre, et la tradition rapporte qu'on voyait, à l'office de la nuit, l'ombre de la sainte martyre paraître dans sa place au chœur, comme pour y chanter avec ses sœurs².

Mais à Dioclétien succède Constantin. La paix de l'Église est proclamée. Les supplices ne seront plus qu'une exception. Les martyrs ont accompli leur mission. Les moines se lèvent pour continuer leur œuvre. C'était en effet, sous une forme différente, la même guerre à livrer, le même ennemi à vaincre. « La persécution, » dit Bossuet, « fit moins de solitaires que la paix et le triomphe de l'Église. Les chrétiens, si simples et si ennemis de toute mollesse, craignaient plus une paix flatteuse pour les sens qu'ils n'avaient craint la cruauté des tyrans.

1. Obsecro te, mater mea, suscipe me famulam tuam in locum Febroniae. *Vita et martyrium S. Febroniae*, etc.

2. Tales oportet esse monasteriorum praefectas... Apparet S. Febronia in loco suo... psallentem cum sororibus. *Ibid.*, p. 33, 35.

Les déserts se peuplèrent d'anges innombrables qui vivaient dans des corps mortels sans tenir à la terre¹. »

Les moines
en
Égypte.

L'opinion la plus accréditée fixe donc à la fin du troisième siècle la constitution régulière de l'Ordre monastique. L'Égypte, cet antique et mystérieux berceau de l'histoire, cette terre déjà consacrée dans la mémoire des chrétiens pour avoir été la prison du peuple de Dieu et le refuge de l'enfant Jésus et de sa mère, l'Égypte fut encore choisie pour être le berceau de ce monde nouveau que vont créer la foi et la vertu chrétiennes. La vie monastique y est définitivement inaugurée, au sein des déserts, par les Paul, les Antoine, les Pacôme, et leurs nombreux disciples. Ce sont les fondateurs de ce vaste empire qui a duré jusqu'à nos jours, les grands capitaines de la guerre permanente de l'âme contre la chair, les modèles héroïques et immortels offerts aux religieux de tous les siècles. Leurs conversions miraculeuses, leur pauvreté littéralement évangélique, leurs travaux, leurs austérités prodigieuses, leurs miracles, ont été légués à la postérité en traits immortels par l'éloquence de saint Athanase, de saint Jérôme, de saint Éphrem.

Dans un livre exclusivement consacré aux moines d'Occident, on ne doit pas s'attendre à trouver

1. Discours sur les avantages et les devoirs de la vie religieuse. Ce discours est attribué par les uns à Bossuet, par les autres à Fénelon.

même une esquisse de l'histoire monastique de l'Orient. D'ailleurs qui n'a pas lu la *Vie des Pères du désert*¹? Quel homme serait assez ignorant et assez malheureux pour n'avoir pas dévoré ces récits

1. La dernière version de la précieuse collection intitulée *Vitæ Patrum*, sive *Historiæ Eremiticæ, libri x*, publiée par le P. Herbert Rosweyde, jésuite, à Anvers, en 1628, est certainement l'un des plus beaux livres qui existent, et bien digne de l'illustre religieux qui a le premier conçu le plan des *Acta Sanctorum* que ses confrères les Bollandistes ont réalisé. Il a réuni dans cet in-folio toutes les biographies et notices authentiques sur les Pères des déserts, en les divisant en dix livres. Le premier contient les vies des principaux patriarches de la Thébaïde, écrites par saint Jérôme, saint Athanase, saint Éphrem et autres, plus celles des saintes femmes du même temps, Eugénie, Euphrasie, Thais, Pélagie, etc. Le second et le troisième sont l'œuvre de Ruffin, prêtre d'Aquilée, et compagnon de sainte Mélanie dans son pèlerinage d'Orient; ils renferment des notices biographiques moins étendues, mais plus nombreuses que celles du livre premier. Le quatrième se compose d'anecdotes extraites des *Dialogues* de Sulpice Sévère, des *Institutes* et des *Collations* de Jean Cassien. Les cinquième, sixième et septième livres, traduits du grec par les diacres romains Pélage et Jean Paschase, contiennent des maximes et des exemples empruntés à la vie des Pères, et rangés par ordre de matière, sous le titre de diverses vertus. Le huitième, qui porte le nom spécial de *Historia Lausiaca*, est un recueil adressé au préfet Lausus par Palladius, depuis évêque d'Héliénopolis en Bithynie, qui fut en Égypte vers 390, et passa trois ans à visiter les solitaires; le récit de tout ce qu'il a vu ou entendu raconter forme une des portions les plus précieuses de la collection. Le neuvième, dû à Théodoret, évêque de Cyr, est consacré aux saints solitaires de l'Asie. Il en est de même du dixième, qui est l'œuvre d'un moine grec du vi^e siècle, Jean Moschus, et porte le titre spécial de *Prædicationum Spirituale* ou de *Paradisus novus*. — De toutes les traductions françaises qui existent de la *Vie des Pères*, la meilleure est celle de René Gautier, publiée dans les premières années du xvn^e siècle, et fortement empreinte du charme et de l'énergie du français de cette époque.

de l'âge héroïque du monachisme ? Qui n'a respiré avec amour le parfum de ces fleurs de la solitude ? Qui n'a contemplé, si ce n'est avec les yeux de la foi, du moins avec l'admiration qu'inspire une incontestable grandeur d'âme, les luttes de ces athlètes de la pénitence et jusqu'aux merveilleuses histoires de ces femmes perdues qui, après avoir en vain essayé de les corrompre, se montraient dignes de les imiter et capables quelquefois de les surpasser par des prodiges de repentir et de sainteté ? On ne s'arrache pas à ces récits¹. Tout s'y trouve : la variété, le pathétique, le sublime et la simplicité épique d'une race d'hommes, naïfs comme des enfants et forts comme des géants. Ils ont fait de la Thébaïde un nom populaire et immortel, ils ont réduit à l'hommage du silence les ennemis de la vérité, et jusque dans notre siècle incertain et débile, ils ont trouvé d'éloquents panégyristes parmi les écrivains les plus renommés et les plus sincères de nos jours².

1. A l'époque la plus dégradée de la littérature de notre siècle, sous le premier empire, on aime à trouver ces mots dans une lettre de l'honnête et courageux Ducis : « Mon cher ami, je lis la *Vie des Pères du désert* : j'habite avec saint Pacôme, fondateur du monastère de Tabenne. En vérité, c'est un charme que de se transporter sur cette terre des anges : on ne voudrait plus en sortir. »

2. MM. de Chateaubriand, Villemain, Saint-Marc-Girardin, Franz de Champagny, Albert de Broglie. Nous devons joindre à ces noms celui du regrettable Mœhler, le plus illustre des théologiens modernes de l'Allemagne. On trouve au tome II de ses *Mélanges* une *Histoire de l'origine et des premiers développements de l'Ordre monastique*, écrite en 1836. S'il avait continué ce travail, qui n'a qu'une

C'est à peine si nous devons jeter un regard sur cette foule glorieuse; mais au milieu d'elle se dresse une figure éminente entre toutes, qu'il faut contempler quelques instants : c'est Antoine. Jeune, riche et noble, à vingt ans, il entend lire dans une église le texte de l'Évangile : *Si vis perfectus esse*, etc., et il se l'applique. Il vend ses trois cents arpents de bonnes terres¹, en donne le prix aux pauvres, s'enfonce dans le désert pour y chercher Dieu et son salut. Il y vit d'abord seul, dans une lutte formidable et incessante contre les cruelles tentations du démon et de la chair. Il éteint enfin l'ardeur sensuelle de sa jeunesse par le jeûne, par les macérations, par la prière surtout, « cette prière aussi longue que la nuit, » dit Bossuet, et qui absorbait ses nuits au point de lui faire redouter le jour : « O soleil, » s'écrie-t-il une fois que l'astre pendant qu'il priaient encore vint l'inonder de ses rayons, « pourquoi te lèves-tu déjà, et pourquoi me détournes-tu de contempler la splendeur de la vraie lumière ? » A trente-cinq ans la bataille est gagnée. En domptant son corps, il a conquis la liberté de l'âme². Il traverse le Nil, et remonte plus haut en-

Saint Antoine,
premier abbé.

—
250-356.

centaine de pages et s'arrête au v^e siècle, la littérature catholique aurait compté un chef-d'œuvre de plus, et il ne nous resterait qu'à le traduire.

1. *Aruræ* autem crant ei trecentæ uberes, et valde optimæ. S. ATHAN., *Vit. S. Anton.*, c. 2. — *L'arura* était une mesure de superficie usitée en Égypte. — V. ROSWEYDE, *Onomasticon*, p. 1014.

2. *Tantam animæ libertatem*... S. ATHAN., *Vit. S. Ant.*, c. 22.

Créateur
de la
vie cénobitique.

core dans les déserts les plus inconnus. Il y passe vingt autres années dans les ruines d'un vieux château. Cette longue et heureuse solitude est troublée par les disciples qui accourent autour de lui, par les solitaires voisins qui viennent lui demander les secrets de la science de Dieu. Des pèlerins de toutes les nations lui présentent leurs infirmités à guérir, leurs consciences à purifier : les philosophes néoplatoniciens lui apportent leurs doutes et leurs objections, et trouvent en lui l'apologiste subtil et vigoureux, ingénieux et éloquent de la Rédemption¹. On se groupe, on s'établit autour de lui : on y reste pour l'imiter en lui obéissant, il devient le père et le chef de tous les anachorètes de la Thébaïde qu'il transforme ainsi en cénobites². En les gouvernant par ses exemples et ses enseignements, il substitue à la vie isolée la vie commune, si nécessaire pour abattre l'orgueil, pour fortifier, éclairer, vivifier la ferveur. Il les guide à la fois dans la culture de l'âme et dans le travail des mains, double et incessante activité qui doit désormais remplir leur vie. Antoine devient le premier des abbés et, comme Abraham, le père d'un grand peuple qui ne disparaîtra plus.

Il ne sort de son désert que pour combattre le paganisme et l'hérésie. Il va à Alexandrie, d'abord

1. S. ATHAN., *Vit. S. Ant.*, c. 44-49.

2. De κοινός, commun, et βίωω, vivre.

pour y encourager les chrétiens et pour y rechercher lui-même le martyre, pendant la persécution de Maximin ; il y retourne à la tête d'une armée de moines, pour y prêcher sur la place publique contre les ariens et rendre témoignage à la divinité du Christ. Il fait ainsi face à la fois aux deux grandes ennemies, à la corruption païenne et à l'hérésie. Après avoir bravé les magistrats impériaux, affronté leurs soldats, réfuté leurs arguments, il mérite d'avoir pour hôte, pour ami, pour élève, pour biographe, l'immortel Athanase, le grand évêque, l'éloquent docteur, celui qui, au prix de tant de souffrances, sauva la vraie foi et fit triompher les décrets du concile de Nicée. L'empereur Constantin et ses fils lui écrivent humblement comme à leur père, pour lui recommander les destinées de la nouvelle Rome. Il est proclamé le boulevard de l'orthodoxie, la lumière du monde. L'enthousiasme des populations éclate partout à sa vue : les païens, et jusqu'aux prêtres des idoles, accourent sur ses pas et s'écrient : « Laissez-nous voir l'homme de « Dieu¹. » Mais il a hâte de rentrer dans sa Thébaïde : « Les poissons meurent, » disait-il, « quand « on les tire à terre, et les moines s'énervent dans les « villes ; rentrons vite dans nos montagnes, comme « les poissons dans l'eau². » Il y achève sa vie au

310.

1. Precamur ut videamus hominem Dei : quia hoc apud universos conspicuum erat nomen Antonii. S. ATHAN., *Vit. S. Ant.*, c. 42.

2. Ut pisces ad mare, ita nos ad montem festinemus. *Ibid.*, c. 53.

milieu d'une affluence toujours croissante de disciples et de pèlerins qui recueillaient ses instructions en langue égyptienne, et qui admiraient en lui jusqu'à la beauté inaltérable de ses traits, que l'âge ne parvenait pas à détruire¹, et surtout sa gaieté, sa joyeuse et avenante affabilité, marque infaillible d'une âme qui plane dans les régions sereines. Il laisse à ses frères, dans un discours mémorable, le récit de ses longues batailles avec le démon, en même temps que le code des vertus et des grâces qui sont nécessaires à la vie solitaire². Il meurt enfin, plus que centenaire, après avoir fondé par son exemple, par son immense popularité, l'influence et la grandeur de la vie religieuse.

356.

Saint Paul,
premier ermite.
—
Vers 230.

Auprès de lui, voici Paul qui l'avait devancé de vingt ans dans le désert, Paul, le plus illustre et le plus constant des anachorètes, qui passe pour l'instituteur de cette vie érémitique que le grand Antoine devait adopter, transformer et remplacer par la vie cénobitique. Découvert par Antoine dans sa caverne, à l'ombre du palmier qui lui fournissait de quoi se nourrir et se vêtir, il lui offre cette hospitalité que l'histoire et la poésie ont célébrée à

1. *Obstupuerunt universi cleri gratiam... quasi nihil temporis exegisset, antiquus membrorum decor perseveravit. Nihil asperum quotidiana cum hostibus bella contulerant... Semper hilarem faciem gerens... jucundus atque affabilis.* S. ATHAN., *Vit. S. Ant.*, c. 13, 40.

2. *Ibid.*, c. 15 à 20.

l'envi¹, et meurt en lui léguaant cette tunique de feuilles de palmier dont Antoine se revêt aux jours solennels de Pâques et de la Pentecôte, comme de l'armure d'un héros mort au sein de la victoire.

Voici Pacôme, plus jeune de quarante ans que saint Antoine, mais mort avant lui; né païen, soldat sous Constantin avant d'être moine, il pratique dans la solitude une discipline cent fois plus austère que celle des camps; pendant quinze ans, il ne se couche pas et ne dort que debout, appuyé contre un mur ou à peine assis sur un banc de pierre, après des journées qu'il a remplies par les travaux les plus rudes, comme charpentier, maçon, cureur de puits. Il donne une règle écrite complète et minutieuse, et dont le texte lui avait été apporté du ciel par un ange², aux cénobites qu'Antoine avait régis par son enseignement oral et son exemple. Il fonde sur le Nil, à Tabenne³, dans la haute Thébaïde, le premier monastère proprement dit, ou plutôt une congrégation de huit monastères⁴,

Saint Pacôme,
auteur
de la première
règle écrite.

—
202-348.

1. S. HIERON., *Vit. S. Pauli*. — CHATEAUBRIAND, *les Martyrs*, liv. XI.

2. *Vit. S. Pachomii*, c. 21. — Le texte de cette règle se trouve dans la précieuse collection intitulée : LUCÆ HOLSTENII, *Vatic. bibl. præfect.*, *Codex regularum monasticarum et canonicarum*, etc. Aug. Vindel., 1769, in-fol.

3. Tabenne était au diocèse de Tentyra (Denderah), un peu au-dessous de la première cataracte.

4. Chaque monastère de Tabenne était divisé en plusieurs familles, selon l'état manuel qu'exerçaient les moines qui composaient la famille; chaque famille avait son prieur et se subdivisait en *cellules*, contenant chacune trois religieux. Plusieurs de ces monastères se com-

gouvernés chacun par un abbé, mais unis par un lien étroit et soumis au même supérieur général. Plusieurs milliers de religieux les peuplaient ; et quand Athanase, déjà célèbre par son zèle contre l'arianisme, par ses glorieuses luttes avec l'empereur Constance, sort d'Alexandrie et remonte le Nil pour visiter, jusque dans la haute Thébàide, ces nombreuses communautés dont la fidélité lui semblait le principal boulevard de l'orthodoxie, Pacôme mène au-devant de lui une immense troupe de moines, parmi lesquels il dissimule par humilité sa propre présence, tous chantant des hymnes, tous enflammés de l'esprit qui devait vaincre et enterrer toutes les hérésies. Ce fut comme la première revue de la nouvelle armée de l'Église¹.

Car c'étaient bien des soldats, ou pour mieux dire des athlètes éprouvés et invincibles qu'il avait entendu former. Écoutons le discours qu'il veut que tout religieux adresse, le soir avant de s'étendre sur sa couche, et au nom de son âme, à tous les membres de son corps, en les apostrophant l'un après l'autre, afin de les réduire à n'être que des gages d'obéissance à la loi divine et des instruments de combat au noble service de Dieu.

posaient de trente à quarante familles, dont chacune renfermait quarante religieux : cela faisait plus de douze cents moines par monastère. D'autres n'en comptaient que deux à trois cents. — MOEHLER, *loc. cit.*

1. *Ingens multitudo fratrum... In monachorum turmis... inter monachorum agmina. Vit. S. Pachom., c. 27.*

« Pendant que nous sommes encore ensemble,
« obéissez-moi et servez avec moi le Seigneur, car
« il approche le temps où, vous, mes mains, vous
« ne pourrez plus vous étendre pour ravir le bien
« d'autrui, ni vous fermer pour frapper du poing la
« victime de nos colères ; le temps où vous, mes
« pieds, vous ne pourrez plus parcourir les sentiers
« de l'iniquité. Avant que la mort nous divise, et
« que cette séparation, imposée par le péché du
« premier homme, se consomme, combattons, per-
« sévérons, luttons virilement, servons le Seigneur
« sans torpeur et sans paresse, jusqu'à ce que le
« jour arrive où il essuiera nos sueurs terrestres,
« et nous conduira au royaume immortel. Pleurez,
« mes yeux ; et toi, ma chair, accomplis ton noble
« service : travaille avec moi par la prière, de peur
« que la recherche du repos et du sommeil n'aboutisse à des tourments perpétuels : sois vigilante,
« sobre, laborieuse, afin de mériter l'abondance
« de biens qui t'est réservée, sinon l'éternité entendra retentir à jamais cette lamentation funèbre
« de l'âme au corps : Hélas ! hélas ! pourquoi
« t'ai-je été attachée, et pourquoi dois-je subir à
« cause de toi une condamnation éternelle¹ ? »

1. Cum vespere pervenitur ad stratum, singulis membris corporis sui dicat... Manibus... Veniet tempus... quando pugillus administrator iracundiæ non erit... Pedibus... Certemus fortiter, stemus perseveranter, viriliter dimicemus... Fundite lacrymas oculi, demonstra caro nobilem tuam servitutem... Et tunc audietur ululatus animæ deflentis ad corpus : Heu me, quia colligata sum tibi, et propter te

Les deux
Ammon.

Après Pacôme, en qui on s'accorde à reconnaître le premier régulateur de la vie religieuse, voici Ammon, l'ami de jeunesse d'Antoine, riche comme lui, mais de plus marié ; il vit pendant dix-huit ans avec sa femme comme avec une sœur, puis se retire au désert et fonde le premier une communauté sur la célèbre montagne de Nitrie, aux confins de la Libye, où plus de cinq mille moines vinrent bientôt établir une sorte de république religieuse, afin d'y vivre dans le travail et la liberté¹. Parmi eux, un autre Ammon, demandé pour évêque par une cité voisine, se coupe l'oreille droite afin d'échapper par cette mutilation à l'épiscopat qu'on veut lui donner de force².

Les deux
Macaire.

Comme il y avait deux Ammon, on voit deux Macaire : l'un, dit l'*Égyptien* ou l'Ancien, qui s'établit le premier dans le vaste désert de Scété, entre le mont Nitrie et le Nil ; l'autre, dit l'*Alexandrin*, qui, au milieu de tant de pénitents, se signala par l'incroyable rigueur de ses austérités. Pour dompter

pœnam perpetuæ condemnationis excipio. *Vit. S. Pachomii*, c. 46.

1. In eo habitant ad quinque millia virorum, qui utuntur vario vitæ genere, unusquisque ut potest et vult, adeo ut liceat et solum manere, et cum duobus aut tribus, et cum quo velit numero. *Hist. Lausiaca*, c. 7.— Mais une discipline sévère corrigea les abus de cette liberté. On voyait dans la principale église du mont de Nitrie trois fouets ou fléaux, pour châtier sur place les moines, les voleurs, et les étrangers qui commettraient quelque délit : Adeo ut quicumque delinquant et convincuntur... palmarum amplectantur et ergo plagas præfinitas accipiant et sic dimittantur. *Ibid.*

2. *Ibid.*, c. 12.

la révolte de sa chair, il se condamna à rester pendant six mois dans un marais, et à y exposer son corps nu aux piqûres de ces moucheron d'Afrique, dont le dard peut traverser jusqu'au cuir des sangliers¹. Lui aussi écrit une règle à l'usage des solitaires qui vivaient en foule autour de lui, et dont l'abstinence rigoureuse est constatée par le sort d'une grappe de raisins nouveaux offerte par un voyageur à saint Macaire². Malgré son désir d'en goûter, il la remet à un de ses frères, qui était au travail et qui en avait aussi grande envie, mais qui l'offre à un autre, lequel la cède à un troisième. La grappe tentatrice passa ainsi de main en main, et fit tout le tour de la communauté, jusqu'à ce qu'elle revînt aux mains de Macaire qui rendit grâce à Dieu de cette mortification universelle, et rejeta le raisin loin de lui.

Ces deux patriarches des déserts occidentaux de l'Égypte vivaient beaucoup ensemble; ils furent exilés ensemble par les ariens qui redoutaient leur zèle pour l'orthodoxie. Ils traversaient ensemble le Nil sur un ponton, lorsqu'ils y firent la rencontre de deux tribuns militaires, avec un grand appareil de chevaux à brides dorées, d'équipages, de soldats, de pages couverts de bijoux. Les officiers regardèrent longtemps ces deux moines couverts

1. In palude Scetes... in qua possunt culices vel sauciare pelles aprorum. *Hist. Lausiaca*, c. 20.

2. Uvis recentibus perbellisque ad se missis...

de vieux habits et humblement assis dans un coin de la barque. Il y avait de quoi considérer, car sur cette barque se trouvaient en présence deux mondes : l'antique Rome, dégradée par les empereurs, et la nouvelle république chrétienne, dont les moines étaient les précurseurs. Comme on approchait du bord, un des tribuns dit aux cénobites : « Vous êtes heureux, car vous vous moquez du monde. » — « C'est vrai, » lui répondit l'Alexandrin, « nous nous moquons du monde, tandis que le monde se moque de vous, et vous avez dit plus vrai que vous ne pensez ; nous sommes heureux de fait et de nom, car nous nous appelons Macaire, c'est-à-dire *heureux* (μακάριος). » Le tribun ne dit plus rien : mais rentré chez lui, il renonça à ses richesses, à son état, et alla chercher le bonheur dans la solitude¹.

La Thébaïde
et son
innombrable
population
monastique.

Ainsi se peuplaient les deux Thébaïdes et tous les déserts de l'Égypte. Ils nous apparaissent dès la fin du iv^e siècle tout remplis de moines et de monastères, unis entre eux dès lors, comme les ordres et les congrégations modernes, par une discipline commune, par des visites réciproques et des assemblées générales.

1. Accidit ut maximum pontonem ingrederentur... Duo tribuni cum magno fastu et apparatu... Rhedam totam æneam... pueros torquibus et aureis zonis ornatos... Beati estis vos qui mundum illudistis... Nos autem mundum illusimus, vos autem illusit mundus... *Hist. Lausiaca, loc. cit.*

Rien, dans la prodigieuse histoire de ces solitaires d'Égypte, n'est plus incroyable que leur nombre. Mais les autorités les plus imposantes s'accordent à le constater¹. C'était une sorte d'émigration des villes au désert, de la civilisation à la simplicité, du bruit au silence, de la corruption à l'innocence. Une fois le courant établi, des flots d'hommes, de femmes, d'enfants s'y précipitent et y coulent pendant un siècle avec une force irrésistible. Citons quelques chiffres. Pacôme, mort à cinquante-six ans, compte trois mille moines sous sa règle : ses monastères de Tabenne en renfermèrent bientôt sept mille, et saint Jérôme affirme qu'on en vit jusqu'à cinquante mille à la réunion annuelle de la Congrégation générale des monastères qui suivaient sa règle².

On en comptait, comme nous venons de le dire, cinq mille sur la seule montagne de Nitrie. Rien n'était plus fréquent que de voir deux cents, trois cents, cinq cents moines sous un même abbé. Près d'Arsinoé (aujourd'hui Suez), l'abbé Sérapion en gouvernait dix mille qui, au temps de la moisson, se répandaient dans la campagne pour scier les blés et gagner ainsi de quoi vivre et faire l'aumône³. On va jusqu'à affirmer qu'il y avait en Égypte autant de moines au désert que d'habitants dans les

1. S. AUGUSTIN, *de Morib. Eccles.*, I, 31.

2. *Præf. in regul. S. Pachom.*, ap. HOLSTEIN, I, 25.

3. RUFFIN, *de Vil. Patr.*, I, II, c. 18.

villes¹. Les villes mêmes en étaient comme inondées, puisqu'en 356 un voyageur trouva dans la seule ville d'Oxyrynchus², sur le Nil, dix mille moines et vingt mille vierges consacrées à Dieu³.

L'immense majorité de ces religieux étaient cénobites, c'est-à-dire qu'ils vivaient dans la même enceinte, rapprochés par des règles et des pratiques communes, sous un chef élu que l'on nommait partout *abbé*, du mot syriaque *abba* qui veut dire *père*. La vie cénobitique remplaça donc promptement et presque complètement la vie anachorétique. Beaucoup d'anachorètes, pour faire plus sûrement leur salut, rentrèrent dans la vie commune. L'on ne se fit guère plus anachorète qu'après avoir été cénobite, et afin de se recueillir devant Dieu pendant les dernières années de sa vie⁴. Aussi l'usage n'a conservé le titre de moines qu'aux seuls cénobites.

Genre de vie
des
cénobites.

Ambitieux à la fois de réduire en servitude leur chair révoltée, et de pénétrer les secrets de la lumière céleste, ces cénobites unissaient dès lors la vie active à la vie contemplative. On connaît les

1. RUFFIN, l. II, c. 7.

2. Aujourd'hui *Abou-Girge*, d'après la carte du P. Sicard.

3. RUFFIN, c. II, l. 5.

4. Un nouveau converti ayant été s'enfermer dans une solitude absolue, aussitôt après avoir pris l'habit monastique, les anciens du lieu (*vicini seniores*) le forcèrent d'en sortir, et l'envoyèrent faire pénitence dans toutes les cellules d'alentour. — *De Vit. Patr.*, l. V, c. 10, n° 110.

travaux variés et incessants qui remplissaient leurs journées. Dans ces grandes fresques du Campo-Santo de Pise, où quelques-uns des pères de la peinture chrétienne, Orcagna, Laurati, Benozzo Gozzoli, ont reproduit la vie des Pères du désert en traits si grandioses et si purs, on les voit dans leurs grossiers vêtements noirs et bruns; le capuchon sur la tête, quelquefois le manteau de poil de chèvre sur les épaules, occupés à défoncer le sol, à abattre des arbres, à pêcher dans le Nil, à traire leurs chèvres, à recueillir ces dattes qui leur servaient de nourriture, à tresser les nattes sur lesquelles ils devaient mourir. D'autres sont absorbés par la lecture ou la méditation des saintes Écritures. Ainsi que le dit un saint, les cellules réunies dans le désert étaient comme une ruche d'abeilles. Chacun y avait dans ses mains la cire du travail, dans sa bouche le miel des psaumes et des oraisons¹. Les journées se partageaient entre l'oraison et le travail. Le travail se partageait entre le labourage et l'exercice de divers métiers, surtout la fabrication de ces nattes dont l'usage est encore si universel dans les pays du Midi. Il y avait aussi parmi ces religieux des familles entières de tisserands, de charpentiers, de corroyeurs, de tailleurs, de foulons²; chez tous, le labeur était doublé par la ri-

1. EPIPHAN., lib. III, *Hær.* 80 *contra Massalianos*, ap. ROSWEYD.

2. S. HIERON., *Præf. in reg. S. Pachomii*, § 6. — Confer. *Hist. Lausiaca*, c. 39.

gueur d'un jeûne presque continu. Toutes les règles des patriarches du désert prescrivent l'obligation du travail, et toutes ces saintes vies l'imposaient encore mieux par leur exemple. On ne cite, on ne découvre aucune exception à ce précepte ; les supérieurs étaient les premiers à la peine. Quand Macaire l'Ancien vint visiter le grand Antoine, ils se mirent aussitôt à faire des nattes ensemble, tout en conférant de choses utiles aux âmes, et Antoine fut si édifié du zèle de son hôte, qu'il lui baisa les mains en disant : « Que de vertus il sort de ces mains¹ ! »

Leur charité.

Chaque monastère était donc une grande école de travail, et en même temps une grande école de charité². Ils pratiquaient cette charité non-seulement les uns envers les autres et à l'égard des pauvres habitants des contrées voisines, mais surtout à l'égard des voyageurs que les besoins du commerce ou du service public appelaient sur les rives du Nil et des pèlerins nombreux que leur renommée croissante attirait au désert. Jamais l'on n'avait vu exercer une hospitalité plus généreuse, ni fleurir à ce point cette miséricorde universelle que le christianisme avait introduite dans le monde³.

1. *Sedentes a sero et colloquentes de utilitate animarum... Multa virtus de istis egreditur.* ROSWEYDE, *de Vit. Patrum*, p. 585. — Confer. S. HIERON., *in Vit. S. Hilarion*.

2. CHAMPAGNY, *loc. cit.*

3. *Nusquam sic vidimus florere charitatem, nusquam sic opus servare misericordiæ et studium hospitalitatis impleri.* RUFFIN, *de Vit. Patr.*, l. II, c. 21.

Mille traits de leur histoire révèlent la plus tendre sollicitude pour les misères du pauvre. Leurs prodigieuses abstinences, leurs macérations cruelles, cette pénitence héroïque qui constituait comme le fond de leur vie, rien de tout cela n'étouffait en eux la conscience de la faiblesse et des besoins d'autrui. Tout au contraire, ils avaient appris les secrets de l'amour du prochain dans cette lutte de tous les jours contre l'ardeur sensuelle de leur jeunesse, contre les insurrections toujours renaissantes de la chair, contre les souvenirs et les tentations du monde. Le *Xenodochium*, c'est-à-dire l'asile des pauvres et des étrangers, formait dès lors un appendice essentiel de tout monastère. On rencontre dans leur histoire les combinaisons les plus ingénieuses, et les plus gracieuses inspirations de la charité. Il y avait tel monastère qui servait d'hôpital aux enfants malades, et devançait ainsi une des plus touchantes créations de la bienfaisance moderne¹; tel autre, dont le fondateur, après avoir été lapidaire dans sa jeunesse, avait transformé sa maison en hospice pour les lépreux et les estropiés des deux sexes : « Voilà, » disait-il en montrant aux dames d'Alexandrie l'étage supérieur réservé aux femmes, « voilà mes jacinthes; » puis en les conduisant à l'étage d'en bas, où étaient les hommes : « Voici mes émeraudes². »

1. ROSWEYDE, p. 357.

2. Erat autem is a juventute lapidarius... Quid vis primum videre.

Ils n'étaient durs qu'à leur propre endroit. Ils l'étaient avec cette imperturbable confiance qui donne la victoire. Et cette victoire, ils la remportèrent complète et immortelle dans les conditions les plus défavorables. Sous un ciel de feu, dans un climat qui a toujours semblé la cause ou l'excuse du vice, dans une contrée livrée de tout temps à tous les relâchements, à toutes les dépravations, il y eut des milliers d'hommes qui, pendant deux siècles, surent s'interdire jusqu'à l'ombre d'une satisfaction sensuelle et se faire de la plus rigoureuse mortification une règle universelle comme une seconde nature¹.

Aux travaux purement manuels, aux exercices de la pénitence la plus austère, aux soins de l'hospitalité et de la charité, ils savaient mêler la culture de l'esprit, l'étude des saintes lettres. Il y avait à Tabenne une *famille* spéciale de *lettrés* qui savaient le grec. La règle de saint Pacôme faisait de la lecture de diverses parties de la Bible une obligation stricte. Tout religieux devait d'ailleurs savoir lire et écrire. Se mettre en état de lire l'Écriture était le premier devoir imposé aux novices².

Parmi eux, on comptait beaucoup de savants, de

hyacinthos an smaragdos? Ecce hyacinthi... Ecce smaragdi... *Hist. Lausiaca*, c. 6.

1. BALMÈS, *Du Protestantisme comparé au Catholicisme*, t. II, ch. 39.

2. Omnino nullus erit in monasterio qui non discat litteras et de Scripturis aliquid teneat.

philosophes, nourris dans la science antique des écoles d'Alexandrie, et qui avaient dû porter au désert un trésor de connaissances diverses. La solitude leur apprenait à les purifier au creuset de la foi. Elle doublait la force de leur esprit. Nulle part la science nouvelle, la théologie, n'avait des adeptes plus profonds, plus convaincus, plus éloquents¹. Aussi ne redoutaient-ils aucune polémique avec leurs anciens compagnons d'étude ou de plaisir; et quand ils avaient réfuté et confondu les sophistes hérétiques, ils ouvraient avec bonheur leurs bras et leurs cœurs aux évêques et aux confesseurs orthodoxes qui venaient chercher auprès d'eux un abri.

Il ne faut donc pas s'étonner si le héros de ces grandes luttes de la foi contre la tyrannie et l'hérésie, si le grand Athanase, errant d'épreuve en épreuve et d'exil en exil, aimait surtout à chercher un asile dans les cellules des cénobites de la Thébaïde, à y partager leurs études et leurs austérités, à recueillir les récits de leurs combats contre la chair et le démon, à retremper son courage et son âme dans les ondes rafraîchissantes de la prière et de la pénitence monastique. Il avait toujours compté sur la sympathie des moines, et toujours secondé de tous ses moyens les progrès de leur Ordre. Il

Athanase
au
désert.
—
356-372.

1. Scripturarum vero divinarum meditationis et intellectus atque scientiæ divinæ nusquam tanta vidimus exercitia, ut singulos pene eorum oratores credas in divina esse sapientia. RUFFIN, *ubi supra*.

pouvait donc se regarder comme chez lui dans « ces maisons vouées à la prière et au silence, échelonnées d'étape en étape le long du Nil, et dont les dernières se perdaient dans la solitude comme la source même du fleuve¹. » Ses persécuteurs les fouillèrent en vain. Au premier signal de leur approche, il passait inaperçu d'un monastère à l'autre ; et là il reprenait le train de vie d'un moine ordinaire, aussi assidu que pas un aux offices et au travail régulier. Il finit toutefois par se réfugier dans une caverne inconnue dont un seul fidèle savait le chemin. Sa retraite au désert dura six ans. Son génie ne fit qu'y grandir, son éloquence y prit un caractère plus mâle et plus incisif. C'est de là qu'il écrit aux évêques d'Égypte pour les éclairer, à son église d'Alexandrie pour la consoler, aux persécuteurs et aux hérétiques pour les confondre. C'est à ces hôtes de la Thébaine, comme aux témoins et aux soldats de l'orthodoxie, qu'il adresse cette fameuse *Épître aux Solitaires* qui contient le récit si dramatique et si complet de la persécution arienne sous Constance. Il l'intitule : « A tous ceux

1. ALBERT DE BROGLIE, *l'Église et l'Empire romain au IV^e siècle*, t. III, p. 331. — S'il avait pu entrer dans notre plan de nous étendre sur cet épisode d'Athanase au désert, nous y aurions renoncé en songeant que tous ceux qui nous liront auront bien sûrement lu l'excellent récit du prince de Broglie, qui a traité en maître tout ce qui touche la carrière de ce grand homme. En le lisant, ils lui auront rendu toute la justice qu'a dû provoquer dans les âmes droites l'animosité de la critique dont son œuvre admirable a été l'objet.

« qui mènent, n'importe où, la vie monastique, et
« qui, raffermis dans la foi, ont dit : « *Voici que*
« *nous avons tout abandonné pour te suivre*¹. » Il
y dresse l'exposé apologétique de sa vie et de sa
doctrine, il y raconte ses souffrances et celles des
fidèles, il y proclame et justifie la divinité du Verbe,
il y flétrit les évêques courtisans de César, instru-
ments dociles de ces vils eunuques qui disposaient
alors en maîtres de l'Église et de l'Empire; il y ac-
cuse l'empereur Constance d'avoir ôté la liberté à
toutes les églises, d'avoir tout rempli d'hypocrisie
et d'impiété; il y revendique pour la vérité le noble
privilège de savoir vaincre par la liberté, et renvoie
l'erreur et le mensonge à se pourvoir des armes de
la contrainte et de la persécution. Citons ses nobles
paroles, éternellement vraies et éternellement op-
portunes : « S'il est honteux pour quelques évêques
« d'avoir changé par la crainte, il est bien plus
« honteux de leur avoir fait violence, et rien ne
« marque plus la faiblesse d'une mauvaise cause.
« Le démon, n'ayant rien de vrai, vient avec la
« hache et la cognée rompre les portes de ceux
« qui le reçoivent; mais le Sauveur est si doux
« qu'il se contente d'enseigner... et quand il vient
« à chacun de nous, il ne fait point de violence,
« mais il frappe à la porte et dit : Ouvre-moi, ma
« sœur, mon épouse. Si on lui ouvre, il entre; si

1. Omnibus ubique monasticam vitam agentibus, et fide firmatis,
et dicentibus : Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te.

« on ne le veut pas, il se retire, car la vérité ne se
 « prêche pas avec les épées et les dards, ni par les
 « soldats, mais par le conseil et la persuasion...
 « C'est le propre de la vraie religion de ne point
 « contraindre, mais de persuader¹. »

Enflammés par de tels enseignements et par un tel exemple, les moines, quand les satellites des persécuteurs et des intrus poursuivaient jusque dans le désert les confesseurs orthodoxes, dédaignaient de leur répondre, présentaient leur gorge aux épées, subissaient avec joie les tortures et la mort, estimant qu'il y avait plus de mérite à souffrir pour la défense des pasteurs légitimes qu'à jeûner ou à pratiquer toute autre austérité². Eux-mêmes sortaient, quand il le fallait, de leur Thébaïde, pour aller à Alexandrie arracher aux derniers persécuteurs leurs dernières victimes et confondre, par leur courage, par leur parole brusque et pénétrante, par leur seule présence, la plus répandue et la plus redoutable des hérésies.

1. *Hominum suæ sententiæ diffidentium est vim inferre ac invitos cogere. Sic diabolus, cum nihil veri habeat, in securi et ascia irruens confringit portas eorum qui se recipiunt : Salvator autem ea est mansuetudine, ut his verbis doceat quidem : « Si quis vult post me venire ; » et : « Qui vult meus esse discipulus. » Sed ubi quempiam aderit, nullam inferat vim, sed potius pulsando hæc loquatur : « Aperi mihi, soror mea, sponsa. » Tunc, si aperiant, ingreditur ; sin negligant abnuantque, secedit. Non enim gladiis aut telis, non militum manu, veritas prædicatur, sed suasionem et consilio. Religionis proprium est non cogere, sed persuadere. S. ATHANAS., *ad Solitarios*, ed. Bened., p. 363, 368.*

2. S. ATHANAS., Ep. 2, *ap. oper. Luciferi Cagliar.*

Mais, quelque grande et forte que fût leur influence dans la polémique et au milieu des populations agitées par ces luttes, elle était plus puissante encore dans la sphère qui leur était propre, dans cette solitude où ils rentraient toujours comme Antoine, leur modèle et leur maître, avec tant d'empressement et de joie.

C'était donc surtout au désert qu'éclatait leur triomphe et que le monde à peine chrétien reconnaissait en eux les envoyés du ciel et les vainqueurs de la chair. Lorsque vers le soir, à l'heure de none, après une journée étouffante, tous les travaux s'interrompaient et que du milieu des sables, du fond des cavernes, des hypogées, des temples païens dépeuplés de leurs idoles, et de tous ces vastes tombeaux d'un peuple mort, le cri d'un peuple vivant montait au ciel; lorsque partout et tout à coup l'air retentissait des hymnes, des prières, des chants pieux et graves, tendres et joyeux, de ces champions de l'âme, de ces conquérants du désert, célébrant dans la langue de David les louanges du Dieu vivant, les actions de grâces de l'âme affranchie, les hommages de la nature vaincue, alors le voyageur, le pèlerin, le nouveau chrétien surtout s'arrêtait éperdu, et, ravi au son de ce concert sublime, il s'écriait : « Voilà donc le Paradis¹ ! »

La prière
du soir
au désert.

1. Circa horam itidem nonam licet stare et audire in unoquoque monasterio hymnos et psalmos Christo canentes... adeo ut existimet quispiam se sublime elatum transmigrasse in paradysum deliciarum. PALLAD., *Hist. Lausiaca*, c. 7.

« Allez, » disait dès lors le plus éloquent des docteurs de l'Église, « allez dans la Thébàide, vous y trouverez une solitude plus belle encore que le Paradis, mille chœurs d'anges sous une forme humaine, des peuples de martyrs, des armées de vierges, le tyran diabolique enchaîné et le Christ triomphant et glorifié¹. »

La vie
monastique
chez
les femmes.

Le saint docteur parle des armées de vierges parce que de tout temps les femmes chrétiennes s'étaient montrées, par le nombre et par le zèle, les émules des hommes dans la pratique des vertus et des austérités monastiques. La virginité avait été honorée, pratiquée dans l'Église dès l'origine². Outre les filles sublimes qui la portèrent triomphante au sein des supplices, il y en eut une foule qui la gardèrent pendant de longues années au milieu du monde. Il y eut donc des religieuses, comme il y avait eu des ascètes et des solitaires, avant l'institution régulière et populaire de la vie monastique. A plus forte raison, quand les villes et les déserts de l'Égypte se peuplèrent de monastères, le sexe dont le christianisme avait ennobli et purifié la faiblesse vint-il y revendiquer sa part. Les plus illustres entre les Pères du désert rencontrèrent chacun dans leur famille une femme jalouse de les comprendre et de

1. S. JOAN. CHRYSOST., in *Math.*, hom. VIII.

2. Voir, entre autres textes, S. CYPRIAN. MARTYR., *Tract. de habitu virginum*, où il parle de celles qui *se Christo dicaverunt, se Deo voverunt*.

les imiter. Les sœurs d'Antoine et de Pacôme, la mère de Théodore, la femme d'Ammon, les poursuivirent au désert, soit pour les ramener, soit pour veiller sur eux. Ces cœurs endurcis par un amour immortel les repoussaient avec une implacable résolution : alors ces chrétiennes désolées se vengeaient en embrassant le genre même de vie qui les effrayait pour leurs frères. Elles s'établissaient dans une enceinte distincte, mais rapprochée, quelquefois séparées par une rivière ou par un précipice de ceux qu'elles avaient suivis. On ne pouvait leur refuser des conseils, des règlements, des préceptes qu'elles observaient avec une ardente fidélité. Bientôt la foule se pressa dans ces sanctuaires pour y pratiquer le jeûne, le silence, les austérités et les œuvres de miséricorde.

On y vit d'abord et surtout ces vierges héroïques qui venaient y mettre à l'abri leur innocence, leurs attraits et leur amour du ciel. Tous les rangs, tous les pays fournissaient par milliers leur contingent. Elles ne reculent devant aucun sacrifice pour y entrer, devant aucune épreuve pour y persévérer.

Ici, c'est l'esclave Alexandra qui, ayant peur de sa propre beauté et par pitié pour la pauvre âme de celui qui s'en était épris, s'ensevelit vivante dans un tombeau vide, où elle resta dix ans sans laisser voir sa figure à personne¹.

Alexandra.

1. Quidam insano mei amore tenebatur, et, ne eum viderer mo-

Euphrosyne. Là, c'est la belle et savante Euphrosyne, qui à dix-huit ans se dérobe à son père et à son époux, et, pour mieux échapper à leurs recherches, obtient, en dissimulant son sexe, d'être admise dans un monastère de religieux, où elle reste trente-huit ans sans sortir de sa cellule¹. Son père désespéré, après d'inutiles recherches sur terre et sur mer, vient à ce même monastère demander quelque adoucissement à sa douleur croissante. « Mon père, » dit-il au premier religieux qu'il y rencontre, « priez pour moi, car je n'y puis plus tenir, tant je « pleure ma fille perdue, tant cette douleur me « dévore ! » Et c'est à elle-même qu'il parle, à sa fille qu'il ne reconnaît plus sous la robe de moine. A la vue de ce père qu'elle fuit et qu'elle reconnaît trop bien, elle pâlit et pleure. Mais bientôt étouffant ses larmes, elle le console, le ranime, lui promet qu'il reverra un jour sa fille, lui fait ainsi traverser la vie ; puis enfin, quand elle se sent mourir, elle l'appelle près de son lit, lui révèle le secret de son sacrifice et lui lègue son exemple avec sa cellule, où

lestia afficere... malui me vivam in hoc monumentum inferre, quam offendere animam quæ facta est ad Dei imaginem. *De Vit. Patr.*, l. VIII, c. 5.

1. Nul récit ne saurait rendre la légende si pathétique de sainte Euphrosyne avec autant d'exactitude et d'émotion que le dessin de Steinle, peintre allemand de nos jours, et l'un des principaux élèves d'Overbeck. Cette délicieuse composition a été reproduite par la gravure ; l'original se trouve chez madame Schlosser, à Neuburg, près Heidelberg.

ce père si longtemps inconsolable vient vivre et mourir à son tour¹.

Mais voici de plus étranges recrues pour ces sanctuaires de la virginité. Ce sont ces courtisanes célèbres, ces danseuses, ces beautés mercenaires et impérieuses, que l'Égypte, qu'Alexandrie surtout, semblent produire alors plus nombreuses, plus perfides et plus redoutables que partout ailleurs, comme pour livrer à la vertu des chrétiens une guerre plus dangereuse encore que la persécution dont ils venaient de sortir. Les hommes et les démons les excitaient avec acharnement contre les solitaires. Il ne suffit pas à ces victorieuses de séduire, d'éblouir, de dominer la foule laïque et profane de leurs adorateurs de tout âge et de toute condition ; il leur faut encore vaincre et enchaîner ces hommes forts et purs qui se croient à l'abri dans leurs retraites. Sans ce triomphe leur orgueil demeure inassouvi. Elles courent donc au désert : elles vont frapper à la porte des cellules, elles étalent aux yeux des solitaires suppliants et consternés ces attraits trop souvent irrésistibles, cette pompe dont l'Orient a

Les
courtisanes
converties.

1. Ora pro me, pater, quia non possum sufferre dolorem de filia mea, sed magis ac magis de die in diem... crescit vulnus meum... Ut autem non agnosceretur per multa colloquia, dixit ad Paphnutium : Vale, Domine mi... et anima illius compatiebatur illi, facies ejus pallescebat et replebatur lacrymis. ROSWYD, p. 366. — L'histoire de sainte Eugénie, qui précède immédiatement celle de sainte Euphrosyne, offre de très-grandes beautés, mais aussi de telles difficultés chronologiques que je n'ai pas cru pouvoir en tirer parti.

toujours paré la volupté : elles déploient dans la lutte tout ce qu'elles ont d'audace, d'adresse et de charmes, et cependant presque toujours ce sont elles qui succombent. Elles reviennent vaincues à Alexandrie et vont cacher leur défaite dans un monastère ; ou bien elles restent dans la solitude, pour se précipiter à la suite de leurs vainqueurs dans les abîmes du repentir et de l'amour divin.

La première place dans les annales sacrées du désert semble appartenir à ces véritables martyres de la pénitence, à ces glorieuses émules de Madeleine, la première amie du Christ, à Marie Égyptienne, à Thaïs, à Pélagie, la célèbre actrice d'Antioche, à toutes ces saintes auxquelles le culte des peuples chrétiens est resté si longtemps fidèle. Les saints qui ont écrit la vie des Pères ont raconté l'histoire de ces *meretrices*, comme ils les appellent, avec une simplicité hardie que je n'oserais reproduire. On sent comme un souffle brûlant qui passe à travers leurs récits, qui enflamme un instant leur imagination, puis qui va s'éteindre dans la pure et sereine atmosphère de la chasteté chrétienne. « Nous étions, » dit l'un d'eux, « assis aux pieds de notre évêque, de ce moine austère et vigoureux sorti du monastère de Tabenne ; nous écoutions, nous admirions ses saints et salutaires enseignements. Voici qu'apparaît tout à coup la première des *mimes*, la plus belle des danseuses d'Antioche, toute chargée de pierreries ; ses jambes nues disparaissaient

La danseuse
Pélagie.

sous les perles et sous l'or ; elle avait la tête et les épaules découvertes. Un grand cortège l'accompagnait : les hommes du siècle ne se lassaient pas de dévorer des yeux ses charmes. Un parfum délicieux s'exhalait de toute sa personne et venait embaumer l'air que nous respirions... Quand elle fut passée, notre père, qui l'avait longtemps regardée, nous dit : « N'avez-vous pas été charmés de tant de « beauté ? » Et nous nous taisions tous. « Pour « moi, » reprit l'évêque, « j'y ai pris un grand plaisir : car Dieu l'a destinée à nous juger un jour... « Je la vois, » dit-il plus tard, « comme une colombe toute noire et souillée ; mais cette colombe « sera lavée dans les eaux du baptême, et s'enverra vers le ciel blanche comme la neige. » Bientôt, en effet, elle revient pour se faire exorciser et baptiser. « Je m'appelle Pélagie, » dit-elle, « du « nom que m'ont donné mes parents ; mais les « gens d'Antioche me nomment *la Perle*, à cause « de la quantité de bijoux dont mes péchés m'ont « ornée. » Deux jours après elle donne tous ses biens aux pauvres, se revêt d'un cilice, et va s'enfermer dans une cellule au mont des Olives. Quatre ans plus tard, celui qui avait tant admiré son incomparable beauté la retrouva dans cette cellule et ne la reconnut pas, tant l'abstinence et la pénitence l'avaient changée. Ses grands yeux s'étaient creusés et enfoncés comme dans des fosses. Elle mourut ainsi. Telle fut, dit le narrateur, la vie de cette

courtisane, de cette désespérée : que Dieu nous fasse trouver miséricorde comme elle au jour du jugement¹ !

Mieux vaut du reste emprunter à ces précieuses annales un récit différent, comme le type des vocations innocentes et comme le premier exemple authentique et détaillé de ces luttes entre le cloître et la famille, qui se renouvellent depuis tant de siècles pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Euphrasie.

Euphrasie était la fille unique d'un sénateur proche parent de l'empereur Théodose ; son père étant mort pendant qu'elle était encore toute petite, elle fut fiancée à un très-riche seigneur, et, en attendant qu'elle fût d'âge à se marier, sa mère la conduisit de Constantinople en Égypte, pour y visiter les immenses propriétés qu'elles y possédaient et qui s'étendaient jusque dans la haute Thébaïde. Elles séjournaient souvent dans un monastère de religieuses d'une extrême austérité et prirent toutes deux un grand goût pour ces vierges, à qui la jeune veuve demandait sans cesse des prières pour l'âme de son mari et l'avenir de sa fille. Un jour l'abbesse

1. Vir mirificus et efficacissimus monachus... Ecce subito transiit per nos prima mimarum Antiochiæ... prima choreutiarum pantomimarum... Pulchritudinis autem decoris ejus non erat satietas omnibus secularibus hominibus... Non delectati estis tanta pulchritudine ejus?... Naturali nomine Pelagia vocata sum... cives vero Antiochiæ Margaritam me vocant, propter pondus ornamentorum quibus me adornaverunt peccata mea. Ego vero non cognovi eam... quam antea videram inæstimabili pulchritudine... Oculi ejus sicut fossæ... JACOB. DIAC., *Vit. S. Pelag.*, c. 2, 8, 14.

dit à la petite Euphrasie : « Aimez-vous notre maison et toutes nos sœurs ? » — « Oui, » répondit l'enfant, « je vous aime. » — « Mais lequel aimez-vous le mieux, de votre fiancé ou de nous ? — « Je ne le connais pas plus qu'il ne me connaît : « vous, je vous connais et je vous aime : mais « vous, lequel aimez-vous le mieux, du vôtre ou « de moi ? » L'abbesse et les autres sœurs qui étaient là répondirent : « Nous t'aimons toi et notre Christ. » — « Eh bien ! » dit l'enfant, « moi aussi je vous « aime, vous et votre Christ. » Cependant la mère, qui assistait à cet entretien, se mit à gémir et à pleurer, et voulut emmener sa fille. L'abbesse dit à celle-ci : « Il vous faut partir, car on ne peut « rester ici qu'en se vouant au Christ. » L'enfant répondit : « Où est-il, ce Christ ? » L'abbesse lui montra une image du Seigneur : elle se jeta dessus, la baisa et dit aussitôt : « Eh bien ! je me voue « vraiment à mon Christ, je ne m'en irai plus avec « madame ma mère, je reste avec vous. » La mère essaya en vain, avec force caresses, de la faire sortir avec elle : l'abbesse joignit ses instances à celles de la mère. « Si vous restez, » lui disait-elle, « il vous faudra apprendre les saintes lettres et « tout le psautier, et jeûner tous les jours jusqu'au « soir comme font les autres sœurs. » — « J'ap- « prends déjà à faire tout cela, » répliqua la jeune fille, « laissez-moi seulement rester ici. » Alors, l'abbesse dit à la mère : « Madame, il faut nous la

« laisser ; la grâce de Dieu reluit en elle : la vertu
 « de son père et vos prières à tous deux lui vau-
 « dront la vie éternelle. » La mère, conduisant sa
 fille devant l'image du Christ, s'écria en pleurant :
 « Seigneur Jésus-Christ, ayez soin de cette chère
 « petite fille qui vous a désiré et qui s'est donnée à
 « vous. » On la revêtit de la robe monacale ; sa
 mère lui dit : « Aimes-tu cette robe ? » — « Oui,
 « certes, ma mère, car j'ai appris que c'était la robe
 « de fiançailles que le Seigneur donne à celles qui
 « l'aiment. » — « Que ton fiancé te rende donc
 « digne de lui ! »

Ce fut la dernière parole de la mère désolée, qui embrassa sa fille et sortit en se frappant la poitrine¹. Elle mourut peu après, laissant la jeune Euphrasie seule héritière d'un double et immense patrimoine. A la sollicitation du seigneur qui devait l'épouser, l'empereur lui fit écrire de revenir à Constantinople. Elle lui répondit qu'elle avait déjà un époux et le supplia, au nom de l'intime amitié qui l'avait uni à son père, de disposer de toute sa fortune au profit des pauvres, des orphelins et des églises, d'affran-

1. *Filia mea, habemus in Ægypto copiosam magnamque substantiam... Neque illum novi, neque ille me: vos autem novi et vos amo... Ego vero et vos diligo, et Christum meum... Vere et ego me voveo Christo meo, et ulterius cum domina mea matre non vado... Ubi vos manetis et ego maneo... Litteras habes discere et psalterium... sicut universæ sorores... Ego et jejunium et omnia disco... Cui desponsata es, ipse faciat te thalamo suo dignam... Et deflexus pectus suum tundens... De Vitis Patrum, I, 352.*

chir et de doter tous ses esclaves, de remettre aux colons de ses domaines paternels toutes leurs redevances, et enfin de prier pour elle avec l'impératrice. Celle-ci dit à son mari en lisant la lettre : « Vraiment cette fille est de race impériale. » Les volontés de la jeune héritière furent exécutées. Elle resta donc dépouillée de tout dans son monastère égyptien, elle y vécut depuis l'âge de douze ans jusqu'à trente, occupée aux plus rudes travaux, à balayer les chambres des sœurs, à porter de l'eau et du bois à la cuisine, des pierres même pour les constructions, à cuire le pain dans le grand four de la communauté, à soigner les enfants malades et les pauvres folles que l'on amenait aux religieuses, comme à la source de tous les remèdes. Tous ces mérites ne la préservèrent pas des épreuves, des tentations, des calomnies qui sont le partage des saints, et qui la poursuivirent jusqu'au jour où on l'enterra dans le tombeau où l'attendait sa mère¹.

Hâtons-nous de fermer le volume d'où sortent ces récits trop attachants et poursuivons notre marche rapide à travers ces premiers siècles de la

1. Quapropter, imperator Domine, non ulterius vos ille vir fatiget... Novi quia recordaberis parentum meorum, maxime patris mei. Audivi enim quia in palatio nunquam a te dividebatur... Omnes constitutos sub iugo servitutis manumitte et eis legitima concede. Manda actoribus patris mei ut omne debitum dimittant agricolis, quod a die patris mei usque ad hanc diem reddebant... Vere, Domine imperator, filia est Antigoni et Euphrasiæ genus tuum, et ex sanguine ejus est hæc puella. *De Vitis Patrum*, 1, p. 355.

gloire monastique, que les siècles suivants ne feront qu'étendre et grandir.

Les moines
au
Sinaï

Cependant l'Égypte s'étant promptement remplie, le fleuve de la vie monastique déborde et inonde les contrées voisines. Les moines vont peupler les déserts embrasés de l'Arabie, de la Syrie, de la Palestine. Le Sinaï fut habité par eux presque aussitôt que la Thébàide. Au commencement du iv^e siècle, pendant que les derniers empereurs païens épuisaient leur rage contre les chrétiens dans tout l'empire, les Arabes qui ne reconnaissent pas leurs lois, mais que l'instinct du mal associait à leur guerre contre le Christ, vinrent égorger quarante solitaires qui avaient fixé leur séjour sur la sainte montagne où Dieu avait donné sa loi à Moïse. Il en vint d'autres pour les remplacer, et il vint aussi d'autres Arabes ou Sarrasins pour les immoler, et ces alternatives entre la colonisation pacifique des moines et les incursions sanglantes des Sarrasins se prolongèrent pendant le reste de ce siècle. Mais les égorgeurs se lassèrent plus tôt que les moines et finirent par se laisser convertir, au moins en partie. Saint Nil fut le principal apôtre de ces tribus sauvages et le grand colonisateur monastique du mont Sinaï.

et en
Palestine.

Saint Hilarion.

292-372.

En Palestine, la vie religieuse est introduite par Hilarion. Ce jeune païen, né à Gaza, étant allé étudier à Alexandrie où il se fait chrétien, la renommée d'Antoine l'attira dans le désert. « Sois le

« bienvenu, » lui dit Antoine en le voyant approcher de sa montagne ; « sois le bienvenu, toi qui « brilles de bonne heure comme l'étoile du matin. » Le jeune Syrien lui répond : « La paix soit « avec toi, colonne de lumière qui soutiens l'univers¹. » Il passe deux mois auprès du patriarche des cénobites, se décide à être moine comme lui, et pour l'imiter il rentre dans son pays où l'on n'avait encore rien vu de pareil. Après avoir donné tous ses biens aux pauvres, à seize ans, il s'établit sur le flanc d'une montagne, dans une cabane de jonc, près d'une citerne qu'il creuse de ses propres mains et qui sert à arroser le jardin dont le produit le nourrit. Là, il bêche, il chante, il prie, il jeûne, il tresse des corbeilles, il lutte surtout contre les tentations du démon. En vain le souvenir des belles femmes d'Alexandrie, des somptueux repas, de toutes les séductions du monde païen, venait éveiller ses sens. Il entreprend de réduire son corps, comme une bête de somme, par la faim et la soif, et réussit ainsi à dompter ses passions². Il passe

1. Bene venisti, Lucifer, qui mane oriris... Pax tibi, columna lucis, quæ sustinet orbem universum. *Vitæ Patrum*, iv, § xvii, c. 4.

2. Nec quisquam monachum ante S. Hilarionem in Syria noverat. Orans et psallens et rostro humum fodiens, ut juniorum laborem labor operis duplicaret; simulque fscellas junco texens. S. Hieron., *Vit. S. Hilarion.*, c. 9-3. — Quoties illi nudæ mulieres cubitanti, quoties esurienti largissimæ apparuere dapes... Ego te, aselle, faciam ut non calcitres, nec te hordeo alam, sed paleis; fame te conficiam et siti, gravi onerabo pondere, per æstus indagabo et frigora, ut cibum potius quam lasciviam cogites. *Ibid.*

vingt-deux ans dans la solitude, mais cette vertu si austère dans un si jeune homme, et des guérisons miraculeuses obtenues par ses prières, étendent peu à peu sa renommée dans toute la Syrie; cette renommée attire la foule; cette foule lui donne des disciples et des émules; pour les recueillir, il lui faut former des communautés, et c'est à lui sans doute que remonte la fondation des monastères qui s'élevèrent dès lors à Jérusalem et à Bethléem ¹, comme pour rapprocher la nouvelle institution des lieux à jamais consacrés par la Nativité et la Passion de son divin modèle. Il eut l'honneur de rencontrer la persécution sous Julien l'Apostat, et d'être proscrit à la demande même de ses compatriotes de Gaza. Mais cette épreuve dura peu, et ce fut bien moins cette proscription que le désir d'échapper à sa trop grande renommée qui le conduisit dans les îles de la Méditerranée, en Sicile, dans les Cyclades et jusque dans l'île de Chypre. Il fuit de pays en pays, jusqu'au delà des mers, le bruit de ses vertus et de ses miracles qui le poursuit ².

Les moines
dans
l'île de Chypre.

Cette île, si célèbre par le culte de Vénus, et que ces souvenirs devaient ériger en sanctuaire du sensualisme païen, eut la singulière faveur d'être purifiée par un rayon de la flamme monastique, avant de devenir le dernier asile de la royauté catholique.

1. BULTEAU, *Histoire monastique d'Orient*, p. 239, 268, 270.

2. FÉNELON. — ALBERT DE BROGLIE, *l'Église et l'Empire*, IV, 273.

que les croisades allèrent inaugurer auprès du tombeau de Jésus-Christ. Rien ne peint mieux la victoire du Fils divin de la Vierge sur la déesse mère de l'Amour que le séjour d'Hilarion à Paphos. Le moine austère, dont la jeunesse n'avait été qu'une longue et triomphante lutte contre la volupté, resta deux ans aux portes de cette ville, si chère à la poésie érotique, pendant que les chrétiens de l'île affluaient autour de lui et lui amenaient des possédés à guérir. Il alla ensuite gagner une retraite plus solitaire, auprès des ruines d'un temple antique, sans doute consacré à Vénus, où il entendait nuit et jour rugir les voix de toute une armée de démons, impatientes du joug que le soldat de la chasteté et de la prière venait imposer à leurs anciens sujets. Ces clameurs nocturnes le réjouissaient fort, car il aimait, disait-il, à voir ses ennemis en face¹.

Ce fut là qu'il mourut octogénaire, en résumant sa vie dans ces paroles connues : « Sors donc, mon « âme, sors : qu'as-tu à craindre ? Il y a bientôt « soixante et dix ans que tu sers le Christ, et tu « craindrais de mourir² ! »

1. Ingressus Paphum, urbem Cypri, nobilem carminibus poetarum... Antiquissimi templi ruina ex quo (ut ipse referebat et ejus discipuli testantur) tam innumerabilium per noctes et dies dæmonum voces resonabant, ut exercitum crederes. Quo ille valde delectatus, quod scilicet antagonistas haberet in proximo. S. HIERON., *Vit. S. Hilarion.*, I, c. 35, 36.

2. Egredere : quid times ? Egredere : anima mea, quid dubitas ? Septuaginta prope annis servisti Christo, et mortem times ? *Id.*, *ibid.*

Aujourd'hui encore le peuple chypriote, confondant dans ses souvenirs les légendes du bien et du mal, les victoires de l'âme et les triomphes des sens, décerne aux ruines d'un des châteaux forts construits par les Lusignan, qui dominent leur île, le double nom de château de Saint-Hilarion et de *Château du dieu d'amour*.

Saint Épiphan.

Hilarion laissait sur le siège métropolitain de l'île, désormais sanctifiée par sa présence et sa mémoire, un illustre religieux, saint Épiphan, qui avait été son disciple et qui était venu le rejoindre à Paphos. Juif d'origine, converti dès sa jeunesse par le spectacle de la charité d'un moine qui s'était dépouillé de son vêtement pour en couvrir un pauvre, Épiphan s'était fait moine et avait acquis une grande renommée par son austérité en Palestine d'abord, où Hilarion l'avait formé, puis en Égypte, où il avait vécu pendant la persécution de Julien, et où le christianisme avait mieux résisté que dans le reste de l'Orient, grâce à l'autorité d'Athanase et à l'influence de la Thébaïde. Élevé malgré lui à l'épiscopat, il continua à porter l'habit de solitaire, et ce fut à la prière des supérieurs de deux monastères syriens qu'il écrivit l'histoire et la réfutation des quatre-vingts hérésies connues jusqu'alors. Il fut l'ami de saint Basile, de saint Jérôme, de saint Chrysostome. Il savait également le grec, l'hébreu, le syriaque et le latin : il consacra toujours cette science à défendre l'orthodoxie de la foi et la

discipline, qu'il servit par ses ouvrages non moins que par ses voyages à Rome, à Jérusalem, à Constantinople. Il était né dans un frais vallon, au pied du mont Olympe et non loin du cap *Pifani*, qui garde encore la trace de son nom dans cette altération faite par les marins européens du mot *Epiphanios* ¹.

L'empereur Julien, dont l'intelligence était plus haute que le cœur, n'avait pas méconnu la grandeur de l'institution monastique, et, tout en persécutant les moines, il rêvait des couvents d'hommes et de femmes pour ses païens régénérés. C'était vouloir ressusciter un cadavre. L'œuvre de Dieu n'avait besoin d'aucun empereur : les saints lui suffisaient. La vie monastique qu'ils avaient enfantée, et où ils achevaient de mériter le ciel, se propageait rapidement, et grâce à elle la conversion de l'Orient au christianisme se consommait. A Édesse, au centre de la Mésopotamie, saint Éphrem lui apporta l'autorité de sa longue carrière, de son éloquence poétique et populaire, de son austère génie, de ses nobles combats contre la corruption effrontée ² qui infectait cette civilisation orientale dont il fallait dégager la vérité et l'avenir.

Les moines
sous
Julien.

Saint Éphrem.

1. Saint Hilarion et saint Épiphanie sont tous les deux l'objet de la vénération populaire des Chypriotes modernes, ainsi que l'a constaté M. de Mas-Latrie, celui de nos contemporains qui a le mieux étudié l'histoire et les monuments de cette île si intéressante.

2. ROSWEYDE, p. 268.

Édesse était alors la métropole de ces populations syriaques qui avaient conservé leur langue et leur esprit national à l'abri de l'influence grecque. Éphrem fut à la fois leur apôtre, leur docteur, leur orateur et leur poète. Il traduisit les dogmes proclamés à Nicée et les traits de l'Histoire sainte et évangélique en chants populaires que l'on entendait répéter plusieurs siècles après dans les campagnes de la Syrie. Devenu moine en même temps que chrétien, il continua jusqu'à son dernier jour à instruire les religieux ses frères et le peuple d'Édesse. Son éloquence était pleine de verve, d'élan et d'onction. « L'Esprit-Saint, dit saint Grégoire de Nysse, lui avait donné une source si merveilleuse de science, qu'encore que les paroles coulissent de sa bouche comme un torrent, elles étaient trop lentes pour exprimer sa pensée... Il dut prier Dieu de modérer le flux inépuisable de ses idées, en lui disant : « Retenez, Seigneur, les « flots de votre grâce. » Car cette mer de science, qui voulait sans cesse se décharger par sa langue, l'accablait de ses flots¹. » Ce grand homme de parole était aussi un homme d'action : quand Sapor, roi de Perse, alors le plus redoutable ennemi des Romains, vint assiéger pour la troisième fois Nisibe, boulevard de la foi et de l'em-

+ 378.

349.

1. S. GREG. NYSS., *Encomium Ephræm. Syr.*, p. 11, cité par M. de Broglie, auquel nous avons emprunté plusieurs des traits qui vont suivre.

pire, Ephrem courut se ranger à côté du saint évêque Jacques, qui l'avait baptisé; tous deux, les premiers sur la brèche, présidèrent aux travaux de la défense, qui se termina par la déroute des Perses. Quelques années plus tard, quand Julien, en se dirigeant contre la Perse, au plus fort de la persécution qu'il avait renouvelée, sembla menacer Édesse, qui se vantait d'être la ville la plus anciennement convertie d'Orient, Ephrem soutint le courage des habitants par ses discours, et c'est à ce moment critique qu'on rapporte une oraison fameuse intitulée *la Perle*, destinée à vanter, sous ce symbole, l'incarnation de Jésus-Christ, la perle de grand prix de l'Évangile, et où se mêlent « les ardeurs mystiques d'un solitaire et le zèle d'un soldat chrétien qui veut courir au martyre. » Fidèle observateur de la pauvreté monastique, dans le testament qu'il dicta à ses disciples, et où il se représente comme le laboureur qui a fini sa journée, comme le marchand voyageur qui rentre dans sa patrie, il constate qu'il n'a rien à léguer que des conseils et des prières : car Ephrem, dit-il, « n'a pas même de bâton ni de besace. » Sa dernière parole fut une protestation en faveur de la dignité de l'homme racheté par le Fils de Dieu. La jeune et pieuse fille du gouverneur d'Édesse étant venue tout en larmes recueillir son dernier soupir, de son lit de mort il lui fit jurer de ne plus se faire porter en litière par des esclaves, parce que l'Apôtre a

dit : « La tête de l'homme ne doit porter que le « joug du Christ ¹. »

Dans ses discours, ce saint docteur dénonce sévèrement les vices et les passions du monde, qui se cachaient sous la robe du moine : il flétrit le contraste dès lors trop fréquent entre l'extérieur et l'intérieur du religieux, entre l'apparence et la réalité. Il se plaignait déjà du relâchement de l'antique sévérité ². Et cependant il avait vécu plusieurs années parmi ces solitaires de la Mésopotamie qui s'étaient réduits en quelque sorte à l'état de sauvages, et que l'on surnommait les *Brouteurs* (βοσχοί), parce qu'ils n'avaient d'autre nourriture que les herbes de la montagne qu'ils allaient couper chaque matin avec une serpette et qu'ils mangeaient toutes crues ³. De son vivant encore ⁴ un monastère syrien ouvrait ses portes à saint Siméon Stylite, qui du sommet de sa colonne, où il resta quarante-huit ans, devait donner au monde le spectacle de la pénitence la plus étrange et la plus rude qu'on eût encore vue. Il fallait sans doute de tels prodiges pour frapper les imaginations et saisir les convictions des peuples nomades et indépendants de ces déserts. Car, il ne faut pas l'oublier,

Saint
Siméon Stylite.
—
390-459.

1. Il faut lire dans le *Tableau de l'éloquence chrétienne au iv^e siècle*, par M. Villemain, l'excellente étude qu'il a consacrée à saint Éphrem.

— Cf. ALBERT DE BROGLIE, III, 191 ; IV, 356.

2. EPHREM SYR., t. III, p. 539 ; ap. MOEHLER, op. cit., p. 378.

3. SOZOMÈNE, VI, 33.

4. ROSWEYDE, *Vit. Patr.*, p. 176.

le monde romain était encore à moitié païen sous Constantin et ses successeurs immédiats. Les campagnes surtout restaient fidèles à l'idolâtrie. Les moines réussirent enfin à les ébranler et à les convertir. On voit des villages, des tribus entières, ramenés à la foi du Christ par les prédications de saint Hilarion, en Syrie ; de saint Moyse, chez les Sarraïns. D'autres moines convertirent les Phéniciens ¹. Saint Siméon Stylite voyait au pied de sa colonne non-seulement les Syriens ses compatriotes, mais encore les Persans, les Arabes, les Arméniens, et jusqu'à des gens venus d'Espagne, de Bretagne et de Gaule, pour contempler ce prodige d'austérité, ce bourreau de son propre corps. Il les payait de leur curiosité et de leur admiration en leur prêchant la vérité chrétienne. Ils s'en retournaient chrétiens. Les Arabes arrivaient par bandes de deux ou trois cents : des milliers d'entre eux, au dire de Théodoret, témoin oculaire, éclairés par la lumière qui descendait de la colonne du Stylite, abjuraient à ses pieds leurs idoles et leurs vices, et s'en retournaient chrétiens dans leurs déserts ². Et ce n'était pas seulement le salut des âmes qui le préoccupait : les souffrances, les besoins matériels de ses semblables excitaient toute sa sollicitude. Du haut de cette fameuse colonne, où il apparaissait comme sur un trône de justice et de miséricorde, le saint voyait,

1. MÖHLER, p. 220.

2. THÉODORET, *Philothæus*, c. 26.

à sa voix, les créanciers remettre aux pauvres leurs dettes, les maîtres affranchir leurs esclaves, les nautoniers venir lui rendre grâces de les avoir protégés sur mer. Il y donnait audience aux indigents et aux opprimés, aux veuves et aux orphelins de tous les pays d'alentour ; il y recevait les plaintes des ouvriers teinturiers d'Antioche maltraités par leur préfet ; il en expédiait des réprimandes, toujours suivies de châtimens surnaturels quand elles n'étaient pas écoutées, à ce préfet impérial, au ministre tyrannique d'une reine d'Arabie, au comte d'Orient, qui trônait à Antioche pour le compte de l'empereur Léon l'Ancien ; il y répond enfin à cet empereur lui-même, qui l'avait consulté sur les décisions du concile de Chalcédoine¹.

Avec de tels hommes pour chefs et pour maîtres, les moines surent répandre leur genre de vie, en même temps que les enseignements de la foi, dans toute la Mésopotamie, en Arménie, et au delà de l'Euphrate jusqu'en Perse et dans l'Inde², et l'on voyait arriver par troupes des religieux originaires de ces régions lointaines pour se mêler aux pèlerins de l'Occident, de l'Afrique et de l'Asie Mineure,

1. On trouve un bon résumé de la vie et de l'influence de saint Siméon et des stylites en général, dans l'*Histoire du Pontificat de saint Léon le Grand*, par ALEX. DE SAINT-CHÉRON. Paris, 1846, t. II, p. 161-191.

2. Illi enim Syros fere omnes, et ex Persis ac Saracenis quam plurimos ad religionem suam traduxerunt. THEODORET., *Relig. Hist.*, l. VI, c. 34.

qui venaient adorer à Jérusalem les vestiges de la passion du Sauveur ¹.

Ils furent parmi ces peuples idolâtres non-seulement les missionnaires, mais souvent aussi les martyrs de la foi. Un jour que les fils du roi des Perses étaient à la chasse, on leur amena trois moines qui s'étaient trouvés pris dans un de ces immenses filets que les veneurs royaux tendaient sur la surface de toute une contrée. A la vue de ces hommes velus et quasi sauvages, les princes demandèrent à l'un d'eux s'il était un homme ou un esprit ². Le moine répondit : « Je suis un homme, et un pêcheur qui suis venu ici pour pleurer mes péchés et adorer le Fils du Dieu vivant. » Les princes répliquèrent qu'il n'y avait pas d'autre Dieu que le soleil : là-dessus une controverse s'engage et se termine par le supplice des trois solitaires, que les jeunes princes s'amuserent à prendre pour cible de leurs flèches. Le dernier et le plus illustre de ces martyrs fut Anastase, qui était soldat de Chosroës quand la vraie croix fut prise par ce prince; la vue de ce bois sacré le rendit chrétien : il alla se faire moine à Jérusalem; fait ensuite prisonnier par les Perses, il endura les

Moines martyrs
en
Perse.

1. De India, Perside, Ethiopia, monachorum quotidie turmas suscipimus. S. HIERON., ep. 7, *ad Lestam*, c. 2.

2. Miserunt retia in longum per millia quadraginta .. Inventus est autem senex cum duobus discipulis intra retia. Et cum vidisset eum pilosum et terribilem aspectu... *Vit. Patr.*, lib. v, c. 7.

5 janvier 638. tourments et la mort, revêtu de sa robe de moine, qu'il appelait l'habit de sa gloire ¹.

Jusqu'alors tous ces saints et tous ces moines vivaient par groupes, sous l'empire d'une discipline mobile, quoique toujours sévère, et variée selon les climats et les instincts individuels. Elle ne préservait assez ni le zèle de ses excès, ni la faiblesse de chutes scandaleuses. Il existait bien certaines règles primitives qui circulaient sous le nom d'Antoine, de Macaire, de Pacôme surtout, et de son successeur Orsiesus, mais elles n'eurent ni l'autorité ni l'extension nécessaires pour former une législation durable. Alors Dieu suscita un grand homme, saint Basile. Sa gloire fut non-seulement de vaincre l'hérésie et de tenir tête aux empereurs, mais de donner à l'ordre monastique une constitution qui fut bientôt acceptée par tous les moines d'Orient.

Saint Basile.
—
329-379.

Né en Cappadoce d'une riche et noble famille, élevé avec soin à Césarée, à Constantinople, à Athènes surtout, il y avait contracté, avec son jeune compatriote Grégoire de Nazianze, cette amitié indissoluble, austère et passionnée, qui remplit une

1. *Hæc vestis est gloriatio mea.* ACT. SS. BOLLAND., t. II, Jan., p. 433. — Son chef fut transféré à Rome et déposé dans l'abbaye des SS. Vincent et Anastase, *ad aquas Salvias*, près du lieu où saint Paul avait eu la tête tranchée. On l'y vénère encore, et on y admire un tableau qui le représente, qu'on dit être venu de Perse avec ses reliques, et qui est un des monuments les plus anciens de l'art chrétien.

si belle page dans l'histoire des affections et des lettres chrétiennes. « C'était, » dit Grégoire, « une seule âme qui avait deux corps ; l'éloquence, la chose du monde qui excite le plus d'envie, nous enflammait d'une même ardeur, mais sans que nulle jalousie se glissât entre nous : nous étions l'un dans l'autre... nous ne connaissions que deux chemins : le premier et le plus aimé, qui nous menait vers l'Église et ses docteurs ; l'autre moins élevé, qui nous conduisait à l'école et vers nos maîtres¹. » Excité par l'émulation qui naissait de cette tendre intimité, Basile but largement aux sources de la science et de la philosophie profanes. Il y avait puisé assez de noble orgueil pour refuser toutes les dignités qu'on lui offrait. Mais sa sœur Macrine, demeurée vierge malgré sa rare beauté et grâce à la mort de son fiancé, l'initia bientôt à une philosophie plus haute et plus désintéressée encore. Il quitta les écoles pour voyager à la recherche des saints et des religieux ; il les vit en Égypte, en Palestine, en Syrie : il reconnaît l'idéal de son âme, éprise à la fois de lumières et de piété, dans ces hommes qui lui apparurent comme des voyageurs d'ici-bas et des citoyens du ciel. Il se décide à vivre comme eux, et, revenu dans sa patrie, à vingt-six ans, il se retire dans son domaine paternel, situé dans le Pont.

1. S. GREG. NAZIANZ., orat. 43. — Cf. A. DE BROGLIE, III, 288.

C'était un lieu sauvage, défendu contre l'accès des hommes par d'épaisses forêts, au pied d'une montagne environnée de bois, de vallées profondes et d'une rivière rapide qui tombait en écumant dans un précipice. Là, dans ce séjour chéri que son imagination nourrie aux sources classiques comparait à l'île de Calypso, il pouvait à son aise cultiver ce goût pour l'étude des grandeurs et des perfections de Dieu dans les œuvres de la nature, qui lui inspira ses fameux discours sur les Six jours de la Création, connus sous le nom d'*Hexaëmeron*. Là encore, contemplant de loin le Pont-Euxin, il se trouvait naturellement amené à rapprocher les aspects divers, les mille bruits de la mer et ceux de la foule humaine qu'il croyait avoir quittés pour toujours, et cette contemplation lui dictait une page trop belle pour n'être pas citée : « Quel gracieux spectacle nous offre la mer, quand elle blanchit à sa surface ou que, se ridant doucement sous le vent, elle se teint de pourpre ou d'azur ; lorsqu'elle ne bat point violemment le rivage, mais qu'elle entoure la terre et la caresse de ses pacifiques embrassements ! Mais ce n'est pas là ce qui a fait la grâce et la beauté de la mer aux yeux de Dieu ; ce sont ses œuvres qui l'ont rendue belle. Voilà bien l'immense réservoir des eaux qui arrosent et fertilisent la terre, et qui pénètrent dans son sein pour reparaitre en rivières, en lacs, en fontaines désaltérantes : car, en traversant la terre, elles ont perdu leur amer-

tume, et le chemin qu'elles ont fait les rend salubres et potables. Tu es belle, ô mer! parce qu'en ta vaste enceinte tu reçois tous les fleuves, et que tu restes entre tes rives sans jamais les franchir. Tu es belle, parce que c'est de ton sein, attiédi par les rayons du soleil, que s'élèvent les nuages qui redescendent ensuite sur la terre pour la rafraîchir et l'engraisser. Tu es belle avec tes îles répandues à ta surface, que tu embellis et que tu défends à la fois. Tu l'es surtout, parce que tu réunis par la navigation les contrées les plus éloignées, parce que, au lieu de les séparer, tu joins les peuples et que tu apportes au commerçant ses ressources, à l'historien les récits qu'il ignore, au riche le moyen d'exporter ce qu'il a de superflu, au pauvre de quoi subvenir à ce qui lui manque. Mais, si la mer est belle devant les hommes et devant Dieu, combien n'est-elle pas plus belle, cette foule, cette mer humaine qui a ses bruits et son murmure, comme celui des flots quand ils viennent se briser sur le rivage, voix d'hommes, de femmes et d'enfants, qui retentissent pour s'élever jusqu'au trône de Dieu¹! »

Sur l'autre rive du fleuve Iris, la mère et la sœur de Basile, oubliant leur noblesse et leur richesse, se préparaient déjà au ciel en vivant dans une égalité complète avec leurs servantes et d'autres vierges

1. In *Hexæmer.*, hom. VI.

pieuses. Lui-même est suivi dans sa retraite par l'ami de sa jeunesse, par ses deux frères¹, par une foule toujours croissante de disciples. Il s'y livre tout entier aux austérités, à l'étude des saintes lettres, à la culture de la terre, ne mangeant qu'un pain dur, n'allumant jamais de feu, mais nourri et réchauffé par l'ardeur de son zèle pour le service de Dieu et le salut des âmes. C'est dans ce rude apprentissage qu'il trempe son âme pour les grandes luttes qui l'élevèrent au premier rang des docteurs de l'Église et des saints pontifes. Lorsque Julien l'Apostat vint menacer le monde d'un retour au paganisme à peine vaincu et si loin d'être extirpé, on tira de force Basile de sa solitude pour l'ordonner prêtre, et quelques années après on le fit évêque de Césarée. On sait comment il étonna le monde par la supériorité de son génie et l'éminence de sa vertu. L'histoire ecclésiastique n'offre point de plus glorieux épisode que le récit de son intrépide et calme résistance aux entreprises de l'empereur Valens contre la foi de Nicée, et de cette conférence célèbre avec ce préfet du prétoire Modeste : « Jamais, » lui dit le ministre des volontés impériales, « je n'ai rencontré tant d'audace. » « Sans doute, » lui répond le saint, « vous n'avez jamais rencontré d'évêque. » — Au sortir de cette conférence, le premier ministre dit à son maître : « Seigneur, nous sommes vain-

1. Saint Grégoire de Nysse et saint Pierre de Sébaste.

« cus : cet évêque est au-dessus des menaces : il « n'en faut rien attendre que par la force ¹. » L'empereur recula, et l'Église salua dans Basile le héros de l'époque. Et cependant sa grande âme était aussi tendre que forte. Sa foi inébranlable aspirait toujours à une réconciliation avec les chrétiens égarés. Désolé des divisions de l'Église d'Orient, il implorait avec passion le secours des Occidentaux, du pape Damase et surtout de son illustre rival de gloire et de courage, saint Athanase. Il sut si bien se faire faible avec les faibles, qu'on lui imputa une certaine condescendance pour l'erreur, et il fallut qu'Athanase le défendît par deux épîtres mémorables contre les accusations de ces esprits outrés, que l'on retrouve dans tous les siècles, pusillanimes au moment du péril, farouches et implacables avant et après l'orage.

Les moines qu'il avait formés furent les plus utiles auxiliaires de l'orthodoxie contre les ariens et les semi-ariens, ennemis de la divinité de Jésus-Christ et du Saint-Esprit. Ils exercèrent sur tout le clergé la plus salutaire influence. Aussi continuait-il à les gouverner et à les propager, comme prêtre et comme évêque. Il les regardait comme le plus riche trésor de son diocèse. Il les appela dans sa ville épiscopale, puis, parcourant les bourgs et les campagnes du Pont, il renouvela la face de cette

1. S. GREGOR. NAZIANZ., p. 350-351.

province en réunissant dans des monastères réguliers les religieux isolés, en y réglant l'exercice de l'oraison et de la psalmodie, le soin des pauvres, la pratique du travail, en ouvrant de nombreux couvents de vierges ¹. Il devint ainsi le premier type de ces moines-évêques qui furent plus tard les protecteurs, les bienfaiteurs de toute l'Europe et les créateurs de la civilisation chrétienne en Occident. Il semble avoir eu surtout pour but de réunir la vie active à la vie contemplative et de rapprocher les moines du clergé et du peuple chrétien, pour qu'ils en devinssent la lumière et la force ². Tel est l'esprit de ses nombreux écrits sur la vie ascétique, lesquels démontrent la grandeur de son génie, non moins que ses épîtres et ses ouvrages dogmatiques, qui lui ont mérité le surnom de Platon chrétien. Telle surtout apparaît sa fameuse règle, qui devint bientôt le code de la vie religieuse et finit par être seule reconnue en Orient. Rédigée sous forme de réponses à deux cent trois questions diverses sur les obligations de la vie solitaire et sur le sens des textes les plus importants de l'Écriture sainte, et s'adaptant en partie aux communautés des deux sexes, elle porte partout l'empreinte du grand sens et de la modération qui caractérisaient son auteur ³.

Règle
de
saint Basile.

1. RUFFINUS, *Hist. Eccles.*, l. II, c. 9.

2. *Monasteriis exstructis, ita monachorum institutum temperavit, ut solitariæ atque actuosæ vitæ utilitates præclare simul conjungeret. Brev. Rom., die 14 Junii.*

3. « Si saint Antoine a été le restaurateur de la vie cénobitique, si

Elle insiste sur les dangers de la solitude absolue pour l'humilité et pour la charité, sur la nécessité d'une obéissance minutieuse, sur l'abdication de toute propriété personnelle comme de tout goût particulier, et avant tout sur le devoir perpétuel du travail. Il ne veut pas que le jeûne même soit un obstacle au travail : « Si le jeûne vous interdit le la-
 « beur, » dit-il, « il vaut mieux manger comme des
 « ouvriers du Christ que vous êtes. » C'était là le pivot de la vie monastique, selon ce patriarche d'un institut que tant de générations d'ignorants et d'oisifs n'ont pas rougi d'accuser d'oisiveté. « Athlètes,
 « ouvriers de Jésus-Christ, » dit ce grand évêque,
 « vous vous êtes engagés à lui pour combattre tout
 « le jour, pour en supporter toute la chaleur. Ne
 « cherchez pas de repos avant la fin du jour ; atten-
 « dez le soir, c'est-à-dire la fin de la vie, l'heure à
 « laquelle le père de famille viendra compter avec
 « vous et vous payer le salaire. »

Il y a un nom inséparable du grand nom de Basile, c'est celui d'un autre docteur de l'Église, de Grégoire de Nazianze, le tendre ami de cœur et de jeunesse de Basile, le compagnon de ses études et de sa retraite, l'associé à ses luttes, à ses victoires

Saint Grégoire
de
Nazianze.

saint Pacôme lui a donné une meilleure forme, c'est saint Basile qui lui a donné son entière perfection, en obligeant par des vœux formels ceux qui sont engagés à ce genre de vie. » HELYOT, *Hist. des Ordres monastiques*, 1^{re} partie, c. 13. — Cf. BULTEAU, *Hist. des Moines d'Orient*. p. 305, 402.

pour l'orthodoxie, et, après sa mort prématurée, le chantre de sa gloire. Comme lui, mais non sans quelque résistance, Grégoire avait renoncé au monde, ne se réservant de tous les biens temporels que l'éloquence pour l'employer au service de Dieu. « Je vous abandonne tout le reste, » dit-il en s'adressant aux païens, au moment même où l'empereur Julien interdisait aux chrétiens l'étude des lettres humaines, « les richesses, la naissance, la gloire, l'autorité et tous les biens d'ici-bas, dont le charme s'évanouit comme un songe : mais je mets la main sur l'éloquence, et je ne regrette pas les travaux, les voyages sur terre et sur mer que j'ai entrepris pour la conquérir ¹. » Et plus tard il ajoutait : « Un seul objet au monde a possédé mon cœur : la gloire de l'éloquence. Je l'ai demandée à toute la terre, à l'Occident, à l'Orient, et surtout à Athènes, cette parure de la Grèce. J'ai travaillé pour elle de longues années : mais cette gloire aussi, je suis venu l'abaisser aux pieds du Christ, sous l'empire de cette parole divine qui efface et jette dans l'ombre la forme périssable et mobile de toute humaine pensée ². » Il avait d'ailleurs goûté avec Basile de la vie solitaire et laborieuse, et, lorsque tous deux en eurent été retirés pour être condamnés aux travaux encore plus pénibles de l'épis-

1. S. GREG. NAZIANZ. *Oper.*, t. I, p. 132, traduction de M. Villemain.

2. *Carmina*, p. 636, traduction de M. de Broglie.

copat, Grégoire aimait à rappeler à son ami ce temps si doux où ils défrichaient ensemble leur jardin monastique. « Qui nous rendra, » lui écrivait-il, « ces jours où nous travaillions ensemble du matin jusqu'au soir ? où tantôt nous fendions du bois, tantôt nous taillions des pierres ? où nous plantions et arrosions nos arbres ? où nous traînions ensemble ce lourd chariot dont les marques nous sont si longtemps restées aux mains¹ ? » On sait comment il fut appelé à Constantinople pour y confondre les hérétiques, la gloire qu'il y conquit par son courage et cette éloquence qui avait enfin trouvé son véritable élément, et comment la volonté de l'empereur Théodose et les suffrages du deuxième concile œcuménique l'élevèrent malgré lui sur le siège patriarcal, où il ne voulut employer contre les ariens que les armes de la persuasion : « N'usons point, » avait-il déjà dit aux orthodoxes délivrés de la persécution de Julien, « n'usons point avec insolence du temps favorable ; ne nous montrons point durs pour ceux qui nous ont fait tort ; n'imitons point les actes que nous avons blâmés. Jouissons d'avoir échappé au péril, détestons tout ce qui tendrait aux représailles... Ne méditons point des exils et des proscriptions ; ne traînons personne devant le juge ; que le fouet ne retentisse pas dans nos mains, en un mot, ne faisons rien de ce que

381.

1. S. GREG. NAZIANZ., ep. 9 et 13.

nous avons souffert¹. » Il en descendit le plus promptement qu'il put, heureux de quitter le foyer des dissensions théologiques et de cette corruption dont il a dépeint les excès avec tant de hardiesse et de douleur. Ce fut pour rentrer dans une solitude rustique de son pays natal. Il y acheva ses jours, après deux ans partagés entre les plus rudes austérités de la vie monastique et la culture de la poésie qu'il continuait à pratiquer, pour ne pas laisser aux seuls païens la palme des belles-lettres, et aussi pour donner un libre cours à la noble et délicate tristesse de son âme². Ses vers gracieux, mélancoliques et quelquefois sublimes, lui ont valu une place presque aussi haute que sa profonde science des choses divines, et l'Ordre monastique put s'enorgueillir d'avoir produit en lui le créateur de la poésie chrétienne en même temps que le docteur qui a mérité d'être surnommé le *Théologien* de l'Orient.

Personne d'ailleurs n'avait encore dépeint avec une admiration si passionnée la vie religieuse que l'illustre ami de Basile dans son discours sur la

1. *Orat.* v, 36-37. — Le passage suivant est aussi bien digne de remarque : Non odium significando et conviciando sollicitus et anxie verba faciebam, dolens, non plagas infigans... Leniter verbis et convenienter compellebam, ut verbi defensor misericordis et mansueti, AC NEMINEM CONTERENTIS... Hæc meis inscripta erant tabulis... *Oper.*, ed. Caillau., t. II, p. 737.

2. Il faut lire les pages charmantes que M. Villemain a consacrées aux poésies de saint Grégoire de Nazianze, dans son *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*.

mort de Julien , à l'endroit où il apostrophe l'ennemi de l'Église et lui oppose « ces hommes qui sont sur terre et au-dessus de terre... à la fois enchaînés et libres, domptés et indomptables... qui ont deux vies : l'une qu'ils méprisent, une autre qui remplit seule toutes leurs pensées; devenus immortels par la mortification; étrangers à tous désirs et pleins du calme du divin amour; qui s'abreuvent à la source de sa lumière et en réfléchissent déjà les rayons; dont les psalmodies angéliques remplissent toutes les veilles de la nuit, et dont l'âme transportée émigre déjà vers le ciel... solitaires et mêlés aux concerts d'une autre vie, châtiant toute volupté, mais plongés dans des délices ineffables; dont les larmes noient le péché et purifient le monde, dont les mains étendues étreignent les flammes, domptent les bêtes, émoussent les glaives, ébranlent les bataillons et vont aujourd'hui, sache-le bien, terrasser ton impiété, quand bien même tu pourrais échapper quelques jours et jouer ta comédie avec tes démons ¹. »

Ainsi, un siècle après qu'Antoine eut inauguré la vie cénobitique dans les déserts de l'Égypte, on la voit fortement constituée dans l'Asie Mineure et portée jusque sur les bords du Pont-Euxin par Basile et son illustre ami. A partir de ce moment, aucune province de l'Église orientale ne fut sans

Les moines
à Byzance
et dans
tout l'Orient.

1. *Orat.* iv, traduction de M. de Broglie.

moines. Constantinople, ce foyer principal des hérésies qui désolaient l'Église au iv^e siècle, les vit s'établir dans son sein et à ses portes, comme une garnison orthodoxe. Puisant dans la solitude et le travail cette force qu'avait perdue la société contemporaine, asservie et dégradée par le régime impérial, les moines et les religieuses formaient déjà tout un peuple avec la règle de Basile pour code; peuple distinct à la fois du clergé et des simples fidèles; peuple nouveau, intrépide, répandu partout, se multipliant sans cesse, et où les amis comme les ennemis de la vérité ne pouvaient manquer de reconnaître la principale force de l'Église.

Violente
[opposition
contre
les moines.

Les ennemis surtout ne s'y trompèrent pas, et de là une opposition permanente et acharnée contre le nouvel institut. Elle avait des origines diverses¹, mais elle se manifestait par des efforts et des résultats identiques. Les païens et les ariens, qui, réunis, formaient la très-grande majorité de la population de l'empire, montraient une égale virulence. Parmi les païens, tous les savants, les philosophes, les lettrés, protestaient à l'envi. L'activité passionnée des moines contre l'idolâtrie, leurs efforts de plus en plus heureux pour l'extirper du cœur des populations rurales, exaspéraient naturellement les derniers défenseurs des idoles. D'ailleurs, la souffrance volontaire qu'ils prêchaient et

1. MOEHLER, op. cit., p. 201.

qu'ils pratiquaient, la servitude où ils réduisaient leurs corps, la guerre qu'ils déclaraient à la nature, tout cela était l'antipode de la sagesse hellénique. Ce qu'il restait de beaux esprits dans cette société décrépète s'exerçait à leurs dépens. Le rhéteur Libanius ¹ les poursuit de ses moqueries, les accuse de faire consister leur vertu à se vêtir de deuil, et croit les injurier en les qualifiant d'*hommes noirs* ². Le sophiste Eunapius gémit aussi de ce qu'il suffisait, selon lui, de se produire en public avec un habit noir, pour y exercer impunément une autorité tyrannique : il dépeint les moines comme des gens dont la vie était non-seulement basse, mais criminelle ³. On comprend quel écho tous ces sarcasmes devaient réveiller au sein de la corruption des deux Romes. Mais, au milieu de ces vaines protestations d'un monde vaincu, ceux qui poussaient le plus loin la colère et la rancune contre les religieux étaient les riches et les pères de famille, qui voyaient leurs enfants et leurs héritiers les abandonner pour s'ensevelir dans la solitude et la pénitence; car c'était déjà alors, comme cela s'est toujours vu depuis, au sein des familles

1. *Oratio pro templis*, p. 10, 13, 28, 30, 49; ed. 1639.

2. La couleur noire n'était cependant pas encore exclusivement adoptée par les moines au temps où écrivait Libanius; on croit que saint Antoine et plusieurs religieux de ses contemporains étaient vêtus de blanc.

3. EUNAPI., in *Adesio*, *Vit. philos.*, c. 4.

les plus opulentes que se consummaient ces sacrifices.

Les ariens étaient encore plus implacables que les païens. Ces ennemis de la divinité du Christ tendaient en tout à abaisser, à dégrader, à restreindre l'esprit du christianisme. Comment la vie monastique, qui en était le plus magnifique développement, n'eût-elle pas excité leur fureur? Aussi la guerre entre eux et les moines fut-elle longue et cruelle. Ils eurent pour complices les empereurs. La persécution, que le paganisme avait eu à peine le temps de rallumer à son profit sous Julien, fut impitoyable sous l'arien Constance, et plus habile, sans être plus victorieuse, sous l'arien Valens. Du temps de Constance, on brûlait en Égypte les monastères avec les moines qui y étaient enfermés, et après la mort d'Athanase, lors de l'effroyable persécution que l'intrus Lucius, imposé par Valens, fit éclater à Alexandrie, une troupe de soldats impériaux alla ravager la solitude de Nitrie et massacrer ses habitants¹. On cite vingt-trois moines et onze évêques, tous enfants du désert, parmi les confesseurs de la foi orthodoxe qui furent alors condamnés aux mines ou à la déportation². On sait quelle était la servitude des infortunés riches que la législation impériale condamnait à remplir, sous le nom de *curiales* et de *décurions*, des fonctions mu-

Persécutions
ariennes
et fiscales
contre eux.

1. RUFFIN, liv. II, c. 3-4.

2. THÉODORE, IV, 22.

nicipales et à rester perpétuellement responsables envers le fisc. En ce siècle d'enchaînés, cette chaîne semblait de toutes la plus dure¹. Plusieurs cherchaient à la briser en se réfugiant dans la servitude volontaire du cloître. Les ariens profitèrent de ce prétexte pour suggérer à l'empereur Valens une loi qui ordonnait au comte d'Orient de fouiller les déserts de la Thébaïde, et d'en arracher ces gens, qu'il qualifie de lâches déserteurs, pour les ramener à leur corvée civique². Une autre loi du même empereur, inspirée par le même esprit, prétendit astreindre les moines au service militaire, et on assommait à coups de bâton ceux qui refusaient de s'enrôler. Nitrie en vit encore immoler un grand nombre pour ce motif³. La plupart des magistrats exécutaient avec bonheur les ordres souverains, et l'on voyait partout des moines enlevés à leurs retraites, traqués, emprisonnés, battus et en butte aux vexations les plus tyranniques⁴.

1. CHAMPAGNY, op. cit.

2. Cette loi est de 373. — *Quidam ignaviæ sectatores, desertis civitatibus muneribus, captant solitudines ac secreta, et specie religionis cum cœtibus monazontum congregantur. Hos igitur atque hujusmodi intra Ægyptum deprehensos per comitem Orientis erui e latebris consulta præceptione mandavimus, atque ad munia patriarum subeunda revocari. Leg. Quidam, 63; Cod. Theod., lib. 12, tit. 1, de Decur. — Cf. RAYNOUARD, *Hist. du droit municipal*, t. I, c. 11.*

3. *Multi monachorum Nitriæ per tribunos et milites cæsi... Valens, lege data ut monachi militarent, nolentes fustibus interfici jussit. S. HIERON.*

4. *Cum monachi publica magistratuum auctoritate extrema patcerentur. MONTFAUCON, in edit. S. Joan. Chrysost.*

Ces cruautés légales encouragèrent les violences des particuliers, qu'animait la haine de la foi de Nicée ou de la vertu chrétienne. Sous prétexte de pénétrer dans les monastères et d'en retirer les jeunes religieux propres au service militaire, des bandes de mauvais sujets enfonçaient les portes, envahissaient les cellules, en arrachaient les moines, les jetaient dans la rue ou sur les grandes routes, et chacun se vantait d'avoir été le premier à dénoncer un moine, à le frapper, à le faire plonger dans un cachot. « Il est intolérable, » disaient ces amis de l'humanité, « il est intolérable de voir des hommes libres et nobles, sains et dispos, maîtres de toutes les joies de ce monde, se condamner à une vie si dure et si révoltante. »

Ainsi les philosophes et les empereurs, les hérétiques et les débauchés, étaient ligués contre les cénobites, et les invectives des uns avaient pour corollaire les violences des autres. Parmi les chrétiens orthodoxes eux-mêmes, il y avait des esprits critiques : ils reprochaient au nouvel institut d'éloigner ses adeptes de la vie publique ; d'enlever à la société l'influence bienfaisante de ceux qui étaient les mieux faits pour la servir ; de dérober à leurs devoirs des hommes nés pour le bien de leurs proches et de leurs semblables ; enfin d'ouvrir un asile trop honorable à la paresse, à l'indignité, à l'hypocrisie.

Ce fut alors que Dieu suscita pour la défense de

ses serviteurs un autre grand homme, plus grand par l'éloquence que tout ce qui avait encore paru dans l'Église : saint Jean Chrysostome, le Cicéron chrétien. Né à Antioche, il avait eu pour ami et pour compagnon d'étude un jeune homme qui voulait embrasser l'état monastique, et qui lui avait proposé d'y préluder par une vie commune. Mais lui-même se destinait au barreau et à la vie publique : il était d'ailleurs retenu dans le monde par l'amour de sa mère, qui le suppliait de ne pas la rendre veuve une seconde fois. Tout à coup les deux amis sont désignés pour l'épiscopat. Alors Jean, convaincu de son indignité, abandonne à la fois le monde, son ami et sa mère, et se dérobe à l'ordination en fuyant dans la solitude¹. Mais dans cette solitude il découvre un monde nouveau. C'était dans les montagnes voisines d'Antioche qu'il avait cherché une retraite, et ces montagnes étaient déjà peuplées par des moines, émules des disciples d'Antoine et de Basile. L'ardent jeune homme prend un de ces moines, un vieux Syrien d'une

Saint Jean
Chrysostome
se constitue
l'apologiste
des moines.

347-407.

1. Il raconte lui-même cette touchante histoire au livre premier de son beau traité de *Sacerdotio*. Au livre sixième et dernier de ce traité, il démontre à son ami Basile que la vie du prêtre et de l'évêque est encore plus méritoire et plus difficile que celle du moine. Il ne faut pas confondre ce saint Basile, ami de Chrysostome et évêque de Raphanée, avec le grand saint Basile, évêque de Césarée, qui avait vingt ans de plus que saint Jean Chrysostome. — Je regrette d'avoir connu trop tard, pour pouvoir m'en servir, l'important ouvrage récemment publié par M. l'abbé Martin (d'Agde) : *Saint Jean Chrysostome, ses œuvres et son siècle*. Montpellier, 1860. 3 vol.

austérité formidable ¹, pour maître et pour guide de la vie religieuse, et consacre quatre années à cette éducation spirituelle. Puis il passe deux autres années tout seul, enfermé dans une caverne, exclusivement occupé à dompter ses passions, qu'il compare à des bêtes sauvages. C'est ainsi qu'il préparait à son insu l'empire de cette parole qui devait ravir ses contemporains, faire retentir les églises mêmes des applaudissements qu'elle excitait, entraîner hors des villes une foule enivrée du bonheur de l'entendre et à peine préservée par de vastes toiles tendues dans les airs des ardeurs du soleil. Mais surtout c'est au sein de ce rude apprentissage qu'il apprend à connaître les combats et les victoires des moines. Il y puise le droit et la force de dire la vérité sur leur vie, et en 376, au plus fort de la persécution de Valens, il écrit ses trois livres *Contre les adversaires de la vie monastique* ², qui portèrent au loin sa renommée et vengèrent l'innocence et la justice avec l'incomparable éloquence dont son nom est devenu le symbole.

Il montre d'abord, par l'exemple des juifs et des empereurs païens, les terribles châtimens que l'on encourt par la persécution des saints et des amis de Dieu. Il s'adresse ensuite à ces pères de famille que la conversion de leurs fils rendait comme en-

1. PALLAD., *D'al. de vit. S. Joan. Chrysost.*, c. 5.

2. *Adversus oppugnatores vitæ monasticæ.*

ragés, et qui s'écriaient : Je brûle, je me déchire, je crève de colère¹. Il leur montre par des exemples empruntés à l'histoire même profane la grandeur et la fécondité du sacrifice, du travail, de la solitude. Il nous représente un de ces jeunes et beaux seigneurs, que l'on voyait dès lors vêtus plus misérablement que le dernier de leurs esclaves, travaillant pieds nus à la terre, couchant sur la dure, amaigri par le jeûne, et il demande triomphalement s'il y eut jamais une plus grande et plus noble victoire du courage humain que cette immolation de tous les biens d'ici-bas pour les seuls biens de l'âme. Puis, se retournant vers les pères chrétiens qui se laissaient entraîner à mêler leurs doléances aux fureurs des pères païens, il les écrase sous le poids de l'autorité divine et de la raison éclairée par la foi. Il faudrait tout citer dans cette admirable invective contre les parents qui, en combattant la vocation de leurs enfants, asservissent et tuent leurs âmes, plus cruels mille fois que ceux qui assassinent leurs fils ou qui les vendent comme esclaves aux barbares. Il les exhorte ardemment à confier l'éducation de leurs fils aux solitaires, à ces *hommes de la montagne* dont il recevait lui-même les leçons ; il admet qu'on pourrait ensuite les faire rentrer dans le monde, mais après les avoir initiés ainsi à la vertu chrétienne, car les monas-

1. Uror, laceror, disrumpor. CHRYSOST., *Adv. opp. vit. mon.*, II, 8.

tères offraient seuls un asile à la pureté des mœurs au milieu de la corruption universelle. Ce sont, dit-il, des refuges destinés à combler l'abîme qui sépare l'idéal de la loi du Christ et la réalité des mœurs des chrétiens ; certes il ne faudrait détourner personne de la vie publique ni des devoirs sociaux, si la société était fidèle à ses devoirs ; les monastères seraient inutiles si les villes étaient chrétiennes. Mais il n'en est rien, et pour le prouver, le saint docteur trace le tableau de la corruption dont il avait été le témoin à Antioche et ailleurs.

Rien de plus repoussant que ces mœurs qui reproduisaient tous les excès de la débauche antique dans ses raffinements les plus révoltants. On y voit combien tout était empoisonné dans cet empire encore si éblouissant par sa force et son immensité ; combien peu la conversion des empereurs avait converti le monde, et combien était misérable l'état des consciences et des âmes dans cette alliance trop vantée de l'Église et de l'Empire. L'on n'était chrétien que de nom, l'esprit et le cœur restaient païens. En Orient surtout, où l'épiscopat et le clergé étaient infectés par des hérésies opiniâtres et sans cesse renaissantes, et où le gouvernement des âmes était ou absorbé ou rendu impossible par les périls de l'orthodoxie, les moines seuls offraient à la vertu chrétienne une ressource et un espoir. Aussi leur intrépide apologiste n'appelle

jamais la vie monastique autrement que *la vraie philosophie*. C'était celle qui rendait les simples chrétiens plus puissants que les empereurs, puisqu'elle les mettait au-dessus des vices qui ravaageaient l'empire. Et il développe cette idée dans un admirable supplément aux trois livres de son apologie, où il établit une comparaison entre la puissance, la richesse et l'excellence d'un roi, et celles d'un moine vivant de la véritable et chrétienne philosophie. Il les compare dans la guerre et dans la paix, dans leurs occupations de jour et de nuit, dans la prospérité et dans l'adversité, dans la vie et dans la mort, et il décerne la palme d'une incontestable supériorité au potentat qui a le privilège de délivrer par ses seules prières les âmes de la tyrannie du démon ¹.

Ces magnifiques plaidoyers résument tous les arguments en faveur de la vie religieuse avec une éloquence qui reste éternellement vraie. On n'a jamais mieux dit, et il suffit de le relire et de le répéter contre les mêmes objections, les mêmes sophismes, les mêmes mensonges éternellement reproduits. Après quinze siècles écoulés, on retrouve cette grande parole toujours opportune et toujours concluante, parce que dans cette lutte toujours renaissante entre les amis et les ennemis de l'institut monastique il s'agit du fond invariable de la

1. Comparatio potentiae, divitiarum et excellentiae regis cum monacho in verissima et christiana philosophia vivente.

nature humaine, il s'agit de l'âme et de sa vie par l'amour et la foi, il s'agit de l'éternelle révolte du mal contre le seul esprit qui assure la victoire et la fécondité du bien, l'esprit de sacrifice.

Le grand et célèbre docteur ne se contenta pas de ce coup d'éclat. Il continua, pendant tout le cours de sa carrière, à défendre et à vanter l'institut monastique, et non-seulement tel qu'il l'admirait dans cette Thébaïde où les tabernacles des cénobites brillaient, selon lui, d'une splendeur plus pure que celle des étoiles dans le ciel ¹, mais même tel qu'on le voyait, avec ses infirmités et ses divisions déjà apparentes, dans tout l'Orient. Presque tous ses ouvrages portent la trace de cette prédilection : mais elle n'est nulle part plus visible que dans ses quatre-vingt-dix Homélies sur saint Matthieu ², prononcées pendant son séjour à Antioche, dont nous détacherons une page curieuse qui a conservé jusqu'à nos jours une étrange et douloureuse opportunité.

Il y constate l'effet que devait produire sur l'âme des pauvres le contraste de la vie monastique avec les fêtes, les pompes, les débauches et les prodigalités de la richesse. Il suppose un homme du bas

1. *Homil. in Matth.* 8, p. 147, édit. Gaume.

2. Il faut aussi signaler un précieux tableau de l'intérieur des monastères et une comparaison de la vie monastique avec la vie séculière dans les Homélies sur la 1^{re} Épître à Timothée, t. XI, p. 476-479, édit. Gaume.

peuple transporté tout à coup au milieu des théâtres de Constantinople, où la volupté usait de toutes ses ressources pour stimuler les appétits blasés des riches du Bas-Empire, et il ajoute : « Ce pauvre homme sera irrité de ce spectacle ; il se dira en lui-même : « Voilà telle prostituée, tel débauché, en-
« fants peut-être de bouchers et de cordonniers, et
« même d'esclaves, les voilà qui étalent tout ce
« luxe : tandis que moi, homme libre, né de pa-
« rents libres, qui gagne ma vie en travaillant hon-
« nêtement, je ne puis pas jouir même en rêve d'un
« bonheur pareil ; » et cela dit, il s'en ira pénétré de douleur et de colère. Mais auprès des moines, il éprouvera une impression toute contraire. Là il verra les fils des riches, les rejetons des plus illustres races, couverts de vêtements dont les derniers indigents ne voudraient pas, et tout joyeux de cette mortification. Jugez combien sa pauvreté lui en paraîtra plus douce ! Lorsqu'au théâtre la courtisane se montre toute parée et dorée, le pauvre hurle de colère en pensant que sa femme à lui ne porte et ne possède rien de pareil ; et le riche revient chez lui enflammé par ses souvenirs et déjà prisonnier de ses désirs coupables, pour y mépriser et y maltraiter sa femme. Mais ceux qui reviennent de visiter les moines n'en rapportent que la paix et le bonheur ; l'épouse retrouve son mari délivré de toute convoitise injuste, plus doux, plus facile, plus tendre qu'auparavant. Le pauvre s'y

console de sa pauvreté, et le riche y apprend la vertu et l'abstinence ¹. »

Sans doute ce coup d'éclat ne mit pas un terme aux persécutions dont les moines étaient victimes. On continua à les vilipender, à les vexer, à sévir contre eux toutes les fois que le pouvoir impérial, comme il arrivait le plus souvent, devenait la proie ou l'instrument de l'hérésie. Une loi de Valentinien II ordonna en 390 à tous les religieux de vider les villes, où ils étaient de plus en plus nombreux depuis saint Basile, et de se retirer au désert ². Mais elle fut abrogée par Théodose.

398.

Plus tard Chrysostome, dont nous n'entreprendrons pas de raconter la vie, fut élevé sur le siège de Constantinople. Il y conquist par l'héroïsme de son long martyre l'admiration de toute l'Église; il y employa toute son autorité à protéger les moines comme aussi à maintenir la régularité dans l'Ordre. D'une main, il reprenait sévèrement les moines vagabonds qui échappaient à la discipline en prétendant conserver l'extérieur et le respect dû à leur profession; de l'autre, il entraînait en relations avec

1. ... Intra se dicet : Meretrix illa et scortator, launiorum vel sutorum, nonnunquam servorum filii... Ego vero liber et ex liberis ortus... Pauper ejulabit et deplorabit uxorem suam, videns nihil istiusmodi habentem... S. JOANN. CHRYSOST., in *Matth. homil.* 68, éd. Gaume, t. VII, p. 761.

2. Quicumque sub professione monachi reperiuntur, deserta loca et vastas solitudines sequi atque habitare jubeantur. COD. THEOD., l. xvi, tit. 3.

les moines qui se trouvaient déjà parmi les Goths¹, dont l'empire commençait à être inondé, et il envoyait des religieux jusqu'en Phénicie pour y travailler à l'extirpation du paganisme dans cette contrée.

Et cependant ce grand champion de l'honneur et de la liberté des moines n'était pas destiné à trouver chez tous la reconnaissance qu'il méritait. Dans ces luttes violentes contre les abus et les injustices du régime spirituel et temporel de la société byzantine, qui lui ont valu d'être traité de *démagogue* par l'historien Zosime, qui enflammèrent contre lui l'imbécillité jalouse de l'empereur Arcadius, l'orgueil blessé de l'impératrice Eudoxie, les fureurs intéressées des riches et des courtisans, et qui le firent deux fois chasser de son siège patriarcal, Chrysostome avait su conquérir les sympathies du peuple souvent insurgé pour lui. Mais il lui fallut constamment lutter non-seulement contre des évêques simoniaques, contre un clergé servile, mais encore contre les moines trop souvent mêlés aux intrigues et aux violences dont il fut la victime. Il nous a lui-même raconté comment, pendant les cruelles fatigues de son exil, le court intervalle de repos hospitalier qu'il espérait goûter à Césarée fut troublé par une horde de moines ou plutôt de bêtes féroces, apostés par un évêque courtisan, qui firent

Chrysostome
et
les moines
de
Césarée

404.

1. Ep. 14 et 207.

peur au clergé et même aux soldats de la garnison, et réussirent à le chasser de la ville au milieu des ardeurs de la fièvre dont il était dévoré et au risque de le faire tomber entre les mains des brigands isauriens qui ravageaient la contrée ¹. Mais ces violences de quelques malheureux indignes du nom et de la robe qu'ils portaient ne lui arrachèrent aucune récrimination, ni surtout aucune rétractation des éloges qu'il avait jusqu'alors prodigués aux vrais moines. Il avait l'âme trop juste et trop haute pour que cette injure personnelle lui fît oublier tous ces exemples de courage et de vertu monastiques dont sa mémoire était chargée. Il aimait surtout à se rappeler qu'il avait vu les solitaires d'Antioche, dont il avait été le disciple et l'avocat, quitter leurs montagnes, leurs cavernes, pour consoler et encourager les habitants d'Antioche menacés de la vengeance sanglante de Théodose. Pendant que les philosophes de la ville allaient se cacher au désert, les habitants du désert en sortaient afin de braver ou de partager le danger commun. Au milieu de la consternation universelle, ils parurent devant les ministres de la colère impériale comme des lions, dit Chrysostome, et firent suspendre l'exécution de la sentence impitoyable.

« Allez, » dit aux commissaires de Théodose un

Les moines
d'Antioche
et les
commissaires
de
Théodose.

388.

1. Αποῦγγος μοναζόντων... τῶν θηρίων τούτων... *Epist. ad Olympiad.*
14, III, 717, éd. Gaume.

de ces moines, homme simple et sans lettres, « allez
 « dire de ma part à l'empereur : Vous êtes empe-
 « reur, mais vous êtes homme, et vous comman-
 « dez à des hommes qui sont vos semblables et qui
 « sont faits à l'image de Dieu. Craignez la colère
 « du Créateur si vous détruisez son ouvrage. Vous
 « êtes si fort irrité qu'on ait abattu vos images,
 « Dieu le sera-t-il moins, si vous détruisez les
 « siennes ? Vos statues de bronze sont déjà refaites
 « et replacées ; mais quand vous aurez tué les
 « hommes, l'image de Dieu, comment ferez-vous
 « pour ressusciter des morts ou même pour refaire
 « un cheveu de leur tête ¹ ? » Cela dit, et le juge
 fléchi, ils quittent la ville et remontent dans leur
 solitude.

La même année qui vit maltraiter saint Jean Chrysostome par des moines à Césarée est à jamais mémorable dans les annales de l'humanité par le sacrifice héroïque d'un moine d'Orient. Dans sa lutte désespérée contre la religion qui devait venger et sauver le genre humain de sa longue déchéance, le paganisme avait trouvé un refuge populaire et inexpugnable dans les spectacles publics. Ces jeux du cirque, qui avaient été la rançon de la servitude romaine, fidèlement payée par les empereurs à un peuple avili, mais resté sanguinaire comme au sein des luttes de sa belliqueuse

Le moine
 Télémaque
 met fin
 aux combats
 des
 gladiateurs.
 —
 1^{er} janvier
 401.

1. S. JOAN. CHRYS., hom. 17 et 18, *Ad popul. Antioch.* — THÉODORET, *Hist.*, l. v, c. 19.

histoire, conservaient leur funeste ascendant sur les cœurs, sur les imaginations, sur les habitudes des Romains. En vain les docteurs et les apologistes de la foi chrétienne avaient-ils, depuis Tertullien, dépensé leurs plus généreux efforts et leur infatigable éloquence contre ce demeurant de la civilisation vaincue. En vain représentaient-ils aux disciples de l'Évangile l'horreur de ces jeux sanglants où avaient péri tant de milliers de martyrs de tout âge, de tout sexe, de tout pays, et où le démon recrutait sans cesse pour les innombrables spectateurs de nouvelles victimes, volontairement asservies à la luxure et à la cruauté. En vain l'autorité souveraine avait-elle fini par sanctionner les prohibitions de l'Église. La passion publique avait opiniâtrément maintenu pendant tout le quatrième siècle sa récréation préférée contre l'Église et contre les empereurs. Les combats de gladiateurs faisaient encore les délices de la décadence romaine. Saint Augustin nous a laissé le saisissant tableau de l'entraînement qui maîtrisait les âmes lorsque, comme Alypius, elles se laissaient enivrer par ce sang versé dans l'amphithéâtre, dont les fumées transformaient en païens, en sauvages, les spectateurs les plus intelligents et les plus honnêtes. Sous le règne d'Honorius, le poète chrétien Prudence demandait en vers éloquents l'abolition de ce scandale cruel. « Que nul ne meure plus pour que son « supplice devienne une joie ! Que l'odieuse arène,

« contente de ses bêtes féroces , ne donne plus
« l'homme en spectacle sanglant ! que Rome, vouée
« à Dieu , digne de son prince, puissante par son
« courage , le soit aussi par son innocence ¹. »

Le faible Honorius, bien loin de l'écouter, avait, à l'occasion de son sixième consulat, remis en vigueur une institution toute païenne, la célébration des jeux séculaires, et il y avait compris expressément les combats de gladiateurs. Lorsque l'annonce de ces jeux eut été publiée dans tout l'empire et eut ainsi pénétré dans les déserts, un moine jusque-là inconnu , nommé Télémaque , de Nitrie selon les uns , de Phrygie selon les autres, prit une de ces résolutions dont la simple grandeur et les immenses résultats n'apparaissent qu'après leur accomplissement. Il quitte sa cellule , s'achemine du fond de l'Orient vers Rome , y arrive à temps pour assister aux solennités impériales, entre au Colisée, fend les flots de ce peuple tout palpitant d'une curiosité féroce et va se jeter entre les gladiateurs qui engageaient le combat. Les spectateurs indignés poursuivent cet importun , ce fou , ce noir fanatique, d'abord de leurs clameurs furibondes , puis de coups de pierres et de bâtons. Lapidé comme le premier des martyrs du christianisme, Télémaque tombe, et les gladiateurs qu'il avait voulu séparer

1. *Contra Symm.*, II, 114, trad. par OZANAM, *Œuvres*, t. II, p. 231.

l'achèvent. Mais son sang fut le dernier versé dans cette arène où il en avait tant coulé. La noblesse de son sacrifice fit comprendre l'horreur de l'abus qu'il voulait abattre. Un édit d'Honorius proscrivit à jamais les jeux des gladiateurs. A partir de ce jour, il n'en est plus question dans l'histoire. Le crime de tant de siècles s'était éteint dans le sang d'un moine qui se trouva être un héros.

Mais il nous faut quitter ici les moines d'Orient. Ils n'ont dû nous occuper qu'à titre de précurseurs et de modèles des moines d'Occident. Nous n'avons point à raconter les luttes souvent généreuses qu'ils eurent à livrer pendant le v^e et le vi^e siècle aux hérésies nestorienne et eutychienne, dont l'une contestait l'unité de la personne de Jésus-Christ et l'autre la dualité de sa nature, qui toutes deux ravagèrent successivement l'Église d'Orient, et que soutinrent avec acharnement et persévérance presque tous les empereurs et presque tous les patriarches de Constantinople. Mais aussi nous n'assistons pas au triste spectacle du déclin de leur force et de leur vertu, à l'état de stagnation, puis de décadence, qui devint peu à peu le caractère dominant de la vie monastique en Orient.

Sans doute il y eut encore, après les noms resplendissants que nous avons cités jusqu'ici, des noms honorés et chers à l'Église. Saint Dalmace, saint Euthyme, saint Sabas, saint Théodose, saint Jean Climaque, et d'autres, remplirent du parfum

Décadence
des
moines d'Orient.

de leurs vertus les monastères de Constantinople, les solitudes de la Thébaïde, les *laures*¹ des environs de Jérusalem, les cimes et les gorges du Sinaï. Dans ces luttes où il leur fallut déployer une patience si héroïque, une vigilance si constante, un courage si calme et si intrépide, contre l'orgueil et l'aveuglement des empereurs, contre l'outrage passionnée des impératrices, contre la mauvaise foi et l'envie des patriarches de Constantinople, les papes et les évêques orthodoxes trouvèrent parmi les moines d'Orient des auxiliaires zélés et fidèles. Beaucoup subirent le martyre pour la défense des dogmes tels que les avaient définis les conciles généraux de Chalcédoine et de Constantinople². Donnons en passant un souvenir à ce moine du monastère de Studius, près de la porte Dorée de Byzance, qui, lors du conflit entre le pape Félix III et le patriarche Acace, eut seul le courage de publier le décret d'excommunication prononcé contre celui-ci par le pape et soixante-

484.

1. On donnait le nom de *laures* à la réunion de plusieurs ermitages dont les habitants logeaient dans des cellules éloignées les uns des autres par une certaine distance, mais vivaient sous un même supérieur. Une *laure* présentait à peu près l'image d'une chartreuse moderne. Elles furent surtout nombreuses aux environs de Jérusalem. La plus nombreuse fut celle de saint Sabas, entre Jérusalem et Bethléem, où ce saint réunit jusqu'à soixante-dix solitaires. Le plus souvent ces laures, après un certain temps, se transformaient en monastères ordinaires.

2. Sous l'empereur Anastase, plus de trois cent cinquante moines furent égorgés à Antioche par les hérétiques eutychiens.

sept évêques d'Italie. Au moment où le patriarche se rendait à l'église pour célébrer pontificalement, ce moine attacha sur son manteau la sentence qui le condamnait, de façon à la lui faire porter lui-même au pied des autels et devant tout le peuple ¹. Il paya cette hardiesse de sa vie. L'histoire n'a pas conservé son nom, mais elle a glorifié son exemple, qui n'eut plus guère d'imitateurs.

Car il faut avouer que, à l'aide des discussions et des subtilités théologiques, l'esprit de chicane et de révolte s'introduisit dans les monastères. Eutychès lui-même fut moine et abbé à Constantinople, et après lui les Eutychiens et les Origénistes firent de nombreuses recrues dans les rangs monastiques : ils parurent sous l'habit religieux comme sous la tiare épiscopale, dans les synodes et dans les conciles. Parmi les vrais serviteurs de Dieu on vit presque partout se glisser des faux frères qui soulevaient avec ardeur des opinions condamnables ou extravagantes. D'autres, plus nombreux encore, erraient de ville en ville ou de maison en maison et se dérobaient ainsi à toute discipline, compromettant à la fois la sainteté de leur institut et la dignité de leur robe. Les supérieurs spirituels et temporels usaient en vain de leur autorité pour réprimer cet abus, qui reparut sans cesse.

Pour porter remède à ces scandales comme à ces

1. FLEURY, liv. xxx, c. 16.

dangers, et dans l'intention formellement avouée de contenir tous ces moines vagabonds et turbulents, le concile général de Chalcédoine, sur la proposition de l'empereur Marcien, décréta qu'aucun monastère ne serait désormais construit sans le consentement de l'évêque diocésain, et que les moines, tant des villes que des campagnes, demeureraient soumis en tout à l'autorité épiscopale sous peine d'excommunication. Il leur interdit expressément de sortir du monastère où ils auraient été d'abord reçus, et de se mêler d'aucune affaire ecclésiastique ou séculière ¹. Après avoir renouvelé une prohibition déjà ancienne contre le mariage des moines, le concile ordonna en outre que tout monastère, une fois consacré par l'évêque, conserverait à perpétuité sa destination et ne pourrait jamais devenir une habitation séculière ².

Décrets
du
concile
de
Chalcédoine
sur
les moines.
—
451.

Ces dispositions entrèrent dès lors dans le droit commun de la chrétienté, et il faut en tenir note, parce que nous aurons à constater plus tard les nombreuses dérogations qu'elles subirent. D'ailleurs elles n'exercèrent pas sur les moines d'Orient une influence assez efficace pour les maintenir à la hauteur des premiers temps. Après un siècle de vertu et de fécondité incomparables, après avoir offert à la vie religieuse de tous les siècles non-seulement

1. Voir le discours de l'empereur dans la 6^e *action* ou section du concile, et les Canons 4, 6, 7, 8 et 23.

2. Canons 16 et 24.

des modèles immortels, mais encore une sorte d'idéal presque inaccessible, l'Ordre monastique se laissa gagner dans tout l'empire byzantin par l'affaiblissement et la stérilité dont le christianisme oriental a été la victime. On vit s'éteindre un à un et disparaître des pages de l'histoire ces glorieux foyers de lumière, de science et de vie, que les Antoine, les Hilarion, les Basile, les Chrysostome, avaient animés de leur flamme céleste. Pendant que les moines d'Occident, sous l'influence vivifiante de la Chaire romaine, luttèrent victorieusement contre la dissolution de l'ancien monde, convertissaient et civilisaient les peuples barbares, transformaient et épuraient les éléments nouveaux, conservaient les trésors de la littérature ancienne et maintenaient les traditions de toutes les sciences sacrées et profanes, les moines d'Orient s'enfonçaient graduellement dans le néant. Enivrés par la double influence de l'esprit de cour et de la discorde théologique, ils subirent toutes les influences délétères de cette société caduque, dont la caducité avait le despotisme pour conséquence et pour châtimement, où la mollesse des mœurs assurait à tous les caprices du pouvoir un irrésistible ascendant et à tous ses excès une constante impunité. Ils ne surent ni rajeunir la société qui les entourait, ni s'emparer des nations païennes qui arrachaient chaque jour quelque fragment nouveau de l'empire. Ils ne surent pas davantage préserver l'Église des influences

délétères de l'esprit byzantin. Le dépôt du savoir antique échappa lui-même à leurs débiles mains. Ils n'ont donc rien sauvé, rien régénéré, rien relevé.

Ils ont fini, comme tout le clergé d'Orient, par être esclaves de l'Islamisme et complices du schisme. Depuis lors quinze siècles ont passé sur leurs têtes sans qu'un seul jour ait interrompu leur déchéance ou préparé la régénération de l'avenir.

Il en a été de la religion comme de la gloire des armes et de la splendeur des lettres. D'après une loi mystérieuse, mais incontestable, c'est toujours d'Orient en Occident qu'ont marché le progrès, la lumière et la force. Ainsi que la lumière du jour, elles naissent en Orient, mais pour monter et briller de plus en plus à mesure qu'elles avancent vers l'Occident.

Comme l'empire du monde avait passé des Asiatiques aux Grecs et des Grecs aux Romains, ainsi la vérité passe de Jérusalem à Rome. La vie monastique se fonde en Orient comme l'Église : mais comme l'Église aussi, elle n'acquiert sa véritable force qu'en Occident. C'est là qu'il nous faut la suivre et l'étudier pour l'admirer dans sa complète et durable grandeur.

LIVRE III

LES PRÉCURSEURS MONASTIQUES

EN OCCIDENT

SOMMAIRE

- SAINT ATHANASE, exilé, propage l'Ordre monastique en Occident et à Rome, où déjà la vie religieuse avait été connue pendant les dernières persécutions : Aglaé et Boniface. — Développement en Italie : Eusèbe de Vercell. — ÉLAN DE LA NOBLESSE ROMAINE VERS LA VIE MONASTIQUE : dernier rayon de la gloire aristocratique ensevelie dans le cloître. — La gens Anicia. — Les patriciennes saintes et religieuses : Marcella. — Furia. — Paula et ses filles. — Pauline et son époux Pammaque : Fabiola. — SAINT JÉRÔME, guide et historien de ces saintes femmes. — Sa vie monastique à Chalcis et à Bethléem : il écrit la *Vie des Pères du Désert* et signale les écarts des faux moines de son temps. — ÉMIGRATION ROMAINE EN PALESTINE. — Jérôme attire à Jérusalem sainte Paule et sa fille Eustochie : mort de Paule. — Les deux Mélanies à Jérusalem, à Rome, en Afrique. — Saint Paulin de Nole et sa femme Teresia. — OPPOSITION CONTRE LES MOINES : invectives populaires : le poète Rutilius. — Saint Ambroise les défend. — Son livre *des Vierges* : note sur l'usage du voile. — SAINT AUGUSTIN : influence de la *Vie de saint Antoine* par Athanase et de l'exemple des moines sur sa conversion : il vit toujours en religieux. — Règle de saint Augustin. — Son traité *de Opere monachorum* contre les moines oisifs. — Saint Fulgence. — LES MOINES EN GAULE. — Saint Athanase. — SAINT MARTIN, soldat, moine et évêque. — Ses relations

avec saint Hilaire. — Il fonde à Ligugé le premier monastère des Gaules. — Sa grande position comme évêque de Tours : il proteste contre la persécution religieuse. — Il fonde Marmoutier et y habite une des cellules. — Sulpice Sévère : les moines gaulois regimbent contre le jeûne. — **LE MONASTÈRE DE LÉRINS** : ses docteurs et ses saints : Honorat, Hilaire d'Arles, Vincent de Lérins, Salvien, Eucher, Loup de Troyes. — Saint Césaire et sa règle. — Jean Cassien et saint Victor de Marseille. — Le pélagianisme faussement imputé à Lérins. — Autres monastères gaulois : Réome en Bourgogne. — Fondations en Auvergne : Austremoine, Urbicus, les Stylites. — **CONDAT** dans le Jura : les deux frères Romain et Lupicin : Eugende et Viventiole. — Influence des moines sur les Burgondes. — Le roi Sigismond fonde dans le Valais Agaune, qui devient la métropole monastique du royaume de Bourgogne. — Sur les bords du Danube, saint Sévère exerce le même ascendant sur d'autres Barbares : **RENCONTRE D'ODOACRE ET DE SÉVERIN**. — **RÉSUMÉ** : situation de l'institut cénobitique à la fin du v^e siècle ; services déjà rendus à la société chrétienne ; rôle des moines dans l'Église ; ils ne comptent pas encore dans le clergé, et cependant presque tous les Pères et les grands docteurs sont moines. — **ABUS ET DÉSORDRES** : moines *gyrovagues* et *Sarabaites*. — Multiplicité et diversité des règles. — L'institut monastique n'était point encore ordonné. — Il lui faut une législation souveraine et une impulsion nouvelle : saint Benoît les lui donne.

LIVRE III

LES PRÉCURSEURS MONASTIQUES EN OCCIDENT

Lætamini cum Jerusalem, et exultate in ea, omnes qui diligitis eam . . .
Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego declinabo super eam quasi fluvium pacis
et quasi torrentem inundantem gloriam gentium.

Is., LXVI.

Le fleuve monastique, qui a pris naissance dans les déserts de l'Égypte, se divise en deux grands bras. L'un s'épanche en Orient, l'inonde tout d'abord, puis s'y concentre et s'y perd. L'autre s'échappe en Occident et s'y répand par mille canaux sur un monde entier à recouvrir et à féconder. Il faut retourner sur nos pas pour le suivre. Les débuts en sont bien moins anciens et moins éclatants, mais le lit qu'il creuse est bien autrement profond et prolongé.

Tout d'abord nous rencontrerons de nouveau Athanase, que nous avons vu associé aux grands patriarches des cénobites, l'hôte, le disciple et le

Athanase
propage
l'institut
monastique
en Occident.

client d'Antoine, le défenseur de Basile. On sait quelle fut sa vie. L'exil était alors le partage des confesseurs de la foi, mais c'était aussi le moyen choisi par Dieu pour répandre au loin la semence de la vertu et de la vérité. Constantin, qui troubla l'Église après l'avoir délivrée, infligea d'abord cette peine à saint Athanase : Constance et les ariens la lui firent si souvent subir qu'on peut dire qu'il vécut presque autant dans l'exil que sur son siège. Il y retournait toujours calme et intrépide, heureux d'être la victime et non l'auteur de ces violences qui marquent toujours la faiblesse d'une mauvaise cause. Deux fois la persécution le contraignit de se réfugier dans la Thébaïde, et trois fois un ordre impérial l'exila en Occident. Il devint ainsi le lien naturel entre les Pères du désert et ces vastes régions, que leurs successeurs devaient conquérir et transformer. Vainqueur de l'arianisme par les seules forces de la foi, du courage, de la patience, soutenu par les papes contre les empereurs et les évêques infidèles à la divinité de Jésus, il lui appartenait plus qu'à tout autre d'introduire l'institut monastique à Rome, tête et centre de l'Église, et qui ne pouvait demeurer plus longtemps étrangère à ce nouvel et merveilleux développement de la vie chrétienne. Ce fut en 340 qu'il vint pour la première fois à Rome, afin d'y fuir la violence des ariens, et d'invoquer la protection du pape Jules. Celui-ci convoqua les adversaires de l'évêque d'Alexandrie

Il le fait
connaître
à
Rome.

à un concile devant lequel ils reculèrent parce qu'ils comprirent qu'ils y rencontreraient un tribunal vraiment ecclésiastique où il n'y aurait ni comte, ni soldats aux portes, ni ordres de l'empereur ¹.

Pendant que le pape et le concile rendaient justice au glorieux défenseur de la divinité du Christ, il répandait à Rome les premières nouvelles de la vie que menaient les moines dans la Thébaïde, des merveilleux exploits d'Antoine, qui vivait encore, des immenses fondations que Pacôme créait alors même sur les bords du Nil supérieur. Il avait amené avec lui deux d'entre les plus austères de ces moines. L'un était Ammonius, si absorbé dans la contemplation des choses divines qu'il ne daigna visiter aucune des merveilles de Rome, sauf les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul; l'autre, Isidore, gagna tous les cœurs par son aimable simplicité. Tous deux servirent de garants à la véracité de ses récits et de types aux Romains qui pouvaient être tentés d'imiter leur exemple. Ce n'est pas qu'à Rome la vie religieuse fût complètement inconnue. On voit des traces de son existence pendant les dernières persécutions, dans les Actes des martyrs : ils nous ont conservé l'histoire de sainte Aglaé, noble et riche dame romaine, qui vivait dans le luxe et le désordre avec Boniface, le premier d'entre les soixante-treize intendants qui

341.

Aglaé
et
Boniface.

—
299 ou 305.

1. FLEURY, *Hist. ecclés.*, I. XII, c. 20.

l'aidaient à gouverner ses vastes domaines. Après que cette coupable liaison eut duré plusieurs années, Aglaé, touchée de componction, et ayant ouï dire aux chrétiens que ceux qui honoraient les saints martyrs auraient part à leur protection devant le tribunal de Dieu, envoya Boniface en Orient pour y chercher les reliques de quelque martyr, afin de leur bâtir un oratoire. « Madame, » dit l'intendant en partant à sa maîtresse, « si mes reliques vous viennent sous le nom de martyr, les recevrez-vous? » Elle le réprimanda de cette plaisanterie, mais c'était une promesse : il mourut martyr après de cruelles tortures volontairement subies, à Tarse. On rapporta son corps à Aglaé, qui le reçut avec un grand et tendre respect, et après l'avoir déposé dans une chapelle construite à cinquante stades de Rome, elle distribua tous ses biens aux pauvres, obtint ainsi la grâce d'une conversion complète, et prit le voile de religieuse avec quelques filles qui voulurent se vouer comme elle à la pénitence. Elle vécut ainsi treize ans dans la retraite claustrale, et après que sa sainteté eut éclaté par plus d'un miracle, elle mourut et fut enterrée dans la chapelle de Saint-Boniface ¹.

Dès la paix de l'Église une fille de Constantin

1. Domina mea... sin vero meum corpus redierit, in nomine martyris, suscipies illud?... Supervixit in habitu sanctimoniali... ACT. SS. BOLLAND., d. 14 maii, p. 281-283. Conf. BULTEAU, *Hist. monast. d'Orient*, addit., p. 910.

avait fondé un premier monastère de femmes au-dessus du tombeau de sainte Agnès, et au site même où, après avoir conquis l'immortalité dans la mémoire des hommes en bravant les juges et les bourreaux de l'empire, cette jeune victorieuse était apparue, au milieu d'une armée de vierges éblouissantes de blancheur, à ses parents en larmes, pour leur donner la certitude de son bonheur éternel ¹.

Les récits d'Athanase n'en firent pas moins tout l'effet d'une révélation. Ils enflammèrent les cœurs et les imaginations des Romains et surtout des Romaines. Le nom de moine, qu'un préjugé populaire semblait déjà revêtir d'une sorte d'ignominie², devint aussitôt un titre honoré et envié. L'impression d'abord produite par les exhortations de l'illustre exilé dut s'étendre et se fortifier pendant les deux autres séjours qu'il fit dans la ville éternelle. Quelque temps après, saint Antoine étant mort, à la prière de ses disciples, Athanase écrivit la vie du patriarche de la Thébaïde : et cette biographie, répandue dans tout l'Occident, y acquit aussitôt la

342-349.

Athanase
écrit la vie
de
saint Antoine.

1. Vident in medio noctis silentio vigilantes exercitum virginum... Agnetem simili veste fulgentem, et ad dexteram ejus agnum nive candidiorem... Perseveravit autem Constantia Augusta in virginitate, per quam multæ virgines nobiles et illustres et mediocres sacra velamina susceperunt. S. AMBROS., *Act. S. Agn.*

2. Nulla eo tempore nobilium feminarum noverat Romæ propositum monachorum, nec audebat, propter rei novitatem, ignominiosum (ut tunc putabatur) et vile in populis nomen assumere. S. HIERON., *Vit. S. Marcellæ*, c. 4.

popularité d'une légende et l'autorité d'une confession de foi. Athanase était aux yeux de tous les chrétiens occidentaux le héros du siècle et l'oracle de l'Église. Son génie et son courage l'avaient porté au pinacle de la gloire. On comprend tout ce que cette gloire devait ajouter de crédit à son récit et aux enseignements qui en découlaient. Sous cette forme narrative, dit saint Grégoire de Nazianze, il promulguait les lois de la vie monastique ¹.

Bientôt la ville et les environs de Rome se remplirent de monastères rapidement peuplés par des hommes que distinguaient également la naissance, la fortune et la science, et qui y vivaient dans la charité, la sainteté et la liberté ². De Rome, le nouvel institut, que l'on qualifiait déjà de *religion*, ou de *vie religieuse* par excellence ³, s'étendit à toute l'Italie. Il s'implanta au pied des Alpes par l'influence d'un grand évêque, Eusèbe de Vercell, qui avait, comme Athanase, glorieusement confessé la foi contre les ariens, et qui, exilé comme lui, avait été chercher dans la Thébaïde même les modèles

Eusèbe
de Vercell.

† 370.

1. S. GREG. NAZIANZ., *orat.* 27 *in laud.* S. Athan. Conf. NICEPHOR., lib. VIII, c. 40.

2. Romæ plura monasteria cognovi, in quibus singuli... cæteris secum viventibus præerant christiana caritate, sanctitate et libertate viventibus. S. AUGUST., *de Moribus Ecclesiæ*, c. 33. — Multi monachi sapientes, potentes, nobiles. S. HIERON., *epist.* 26, *ad Pammach.*

3. Dès lors on donnait à l'institut monastique le nom de *religion*, et aux moines celui de *religieux*. — Unus in religionis, alius in sacerdotii nomen ascendit. EUCHER., *ad Valerian.*, ap. BULTEAU, *Hist. de l'Ordre de Saint-Benoît*, I, 46.

que l'évêque d'Alexandrie avait révélés à Rome. C'est ainsi que la persécution arienne et l'exil des confesseurs de la foi faisaient voler et fructifier au loin la semence monastique. L'histoire de ce temps pourrait se résumer dans la phrase célèbre de Tertullien ainsi modifiée : *Exilium confessorum semen monachorum*. Revenu en Italie, Eusèbe donna le premier un exemple souvent imité depuis, et toujours avec succès, celui de confier le soin du culte dans sa cathédrale à des moines ¹. Du continent le nouvel institut gagna rapidement les îles de la Méditerranée, et jusqu'à ces âpres rochers de la Gorgone et de Capraja, où les moines, exilés volontaires du monde, allèrent prendre la place des criminels et des victimes politiques que les empereurs avaient coutume d'y reléguer. On vit un jour ces moines de la Gorgone s'embarquer et courir au-devant des reliques de sainte Julie, noble vierge de Carthage, réduite en esclavage par les Vandales de Genséric, puis martyrisée par les païens au cap Corse, où son maître, un marchand syrien, s'était arrêté pour sacrifier. Devenus possesseurs de ce trésor, ils le transportent dans leur nid de rochers, en volant à pleines voiles, dans leur frêle esquif, sur les flots comme des oiseaux de mer ².

351.

Les moines
des îles.

1. Primus in Occidentis partibus in eadem Ecclesia eosdem monachos instituit esse, quos clericos, ut esset in ipsis viris contemptus rerum et accuratio levitarum. BREVIAR. ROMANUM, die 16 decemb.

2. In modum volucrum... Vela plenis iter suum agerent. RUINART, *Hist. persec. Vandal.*, p. 221.

La terre et la mer durent reconnaître des hôtes et des maîtres nouveaux.

Élan
de
la noblesse
romaine
vers la vie
monastique.

Il y eut donc dès lors, et pendant toute la seconde moitié du iv^e siècle, à Rome et en Italie, un vaste et admirable mouvement vers la vie spirituelle et pénitente. L'esprit de Dieu souffla sur les âmes. Ce fut surtout au sein de la noblesse romaine que la parole d'Athanase tomba comme la foudre et qu'elle enflamma les cœurs. Ces vieilles races patriciennes qui avaient fondé Rome, qui l'avaient gouvernée pendant toute sa période de splendeur et de liberté, qui avaient vaincu et conquis le monde, expiaient depuis quatre siècles sous le joug abominable des Césars ce qu'il y avait eu de si dur et de si égoïste dans la gloire de leurs pères. Humiliées, souillées, décimées à outrance, pendant cette longue servitude, par les maîtres que Rome dégénérée s'était donnés, elles pouvaient enfin retrouver dans la vie chrétienne telle que la pratiquaient les moines la dignité du sacrifice et l'émancipation de l'âme. Ces fils des vieux Romains s'y précipitèrent avec le magnanime élan et la persévérante énergie qui avaient valu à leurs aïeux l'empire du monde. « Autrefois, » dit saint Jérôme, « selon le témoignage de l'Apôtre, il y avait peu de riches, peu de nobles, peu de puissants parmi les chrétiens. Maintenant il n'en est plus ainsi ¹. Ce n'est pas seule-

1. Tunc rari sapientes, potentes, nobiles *christiani* : nunc multi

ment parmi les chrétiens, c'est parmi les moines que se trouvent en foule les sages, les riches et les nobles. »

Ils purifiaient ainsi ce qu'il devait rester de trop humain dans leurs âmes ulcérées, par des vertus inconnues de leurs pères : l'humilité, la chasteté, la charité, le mépris de soi et la tendresse pour la misère d'autrui, l'amour d'un Dieu crucifié, dont tout pauvre, tout malade, tout esclave reproduisait l'image et les droits. Toutes ces divines nouveautés venaient raviver dans ces grands cœurs les mâles traditions d'austérité, d'abnégation, de sobriété et de désintéressement qui avaient brillé comme une auréole autour du berceau de leur antique splendeur. L'institut monastique leur offrait un champ de bataille où les luttes et les victoires de leurs aïeux pouvaient être renouvelées et surpassées pour une cause plus haute et contre des ennemis plus redoutables. Les grands hommes dont la mémoire planait encore sur Rome dégénérée n'avaient combattu que des hommes, subjugué que des corps : leurs descendants entreprenaient de lutter contre les démons et de conquérir les âmes ¹.

Même dans l'intérêt de leur gloire purement humaine et des grands noms dont le poids les écras-

monachi sapientes, potentes, nobiles. S. HIERON., epist. 24, de Obit. Paulinæ.

1. Illi vicerunt corpora... hæc subjugavit animas. S. HIERON., epist. 30.

sait, qu'aurait pu rêver de mieux le sectateur le plus superstitieux du culte des ancêtres? La puissance politique, la grandeur temporelle, l'influence aristocratique, s'étaient perdues pour toujours au milieu de l'abaissement universel. Dieu les appelle à être les ancêtres d'un peuple nouveau; il leur donne un nouvel empire à fonder; il leur permet d'ensevelir la gloire de leurs aïeux et de la transfigurer au sein de la régénération spirituelle du vieux monde.

Ces noms éclatants, qui avaient disparu de l'histoire dans le cloaque impérial, reparaissent ainsi pour jeter un dernier rayon destiné à ne jamais pâlir en se confondant avec les inextinguibles splendeurs de la loi nouvelle.

La noblesse romaine transporte donc et reproduit à Rome un brillant échantillon des merveilles de la Thébaïde. Les vastes et somptueuses villas des sénateurs et des consulaires se changèrent en maisons de retraite presque en tout semblables à des monastères, et où les descendants des Scipions, des Gracchus, des Marcellus, des Camille, des Anicius, mènent dans la solitude une vie toute de sacrifice et de charité. Ceux qui portaient ces grands noms ne s'enfermaient pas toujours dans la retraite, mais ils s'honoraient du titre de moine, en prenaient le grossier habit, vendaient leurs biens ou les donnaient aux pauvres, couchaient sur la dure, jeûnaient toute leur vie, et gardaient dans le ministère

actif de la charité un régime aussi austère que celui du cloître ¹.

On les voyait mêler à la pourpre sénatoriale leur manteau de bure grise et se faire plébéiens par le costume, en foulant aux pieds le respect humain, ce qui paraissait alors la plus difficile des victoires, car, dit saint Jérôme, « on en connaît qui ont résisté aux tourments, mais qui cèdent à la honte. Ce n'est donc pas peu de chose pour un homme noble, éloquent, riche, d'éviter dans les places publiques la société des puissants pour se mêler à la foule, se confondre avec les pauvres, fréquenter les paysans, et de prince se faire peuple ². »

Mais on admirait encore plus la métamorphose qu'avaient subie certaines grandes dames de Rome. Ces femmes, naguère si fières de leur noblesse et si raffinées dans leur délicatesse, qui, au dire de saint Jérôme, ne pouvaient faire un pas sans être portées en litière par des eunuques, et qui alors même ne pouvaient endurer les inégalités du terrain qu'on leur faisait traverser, qui trouvaient trop lourd le poids d'une robe de soie et fuyaient le moindre rayon de soleil comme un incendie, on allait les

Les
patriciennes
dans
le cloître.

1. CHAMPAGNY, op. cit., § 5, p. 336.

2. Inter purpuras senatorum fulva tunica pullatus incederet... quare non est parvum virum nobilem, virum disertum, virum locupletem potentium in plateis vitare comitatum, miscere se turbis, adhærere pauperibus, rusticis copulari, de principe vulgum fieri! S. HIERON., epist. 26, *ad Pammach.*

voir se consacrer aux travaux les plus durs, aux soins les plus rebutants ¹.

La
gens Anicia.

Parmi les grandes maisons qui donnaient l'exemple de cette transformation chrétienne du patriciat romain il faut surtout signaler la *gens Anicia*, qui remontait aux plus beaux temps de la république et qui semble avoir été la plus riche et la plus puissante de Rome à la fin du iv^e siècle. Elle comptait alors parmi ses membres le fameux Anicius Petronius Probus, qui était préfet du prétoire, c'est-à-dire le premier personnage de l'empire après l'empereur, et dont le fils, Petronius, fut, selon quelques-uns, moine avant d'être évêque de Bologne ². Elle devait produire plus tard les deux plus grands personnages de l'histoire monastique, saint Benoît et saint Grégoire le Grand : et dès lors les deux plus illustres docteurs de l'Occident, saint Jérôme et saint Augustin, célébraient à l'envi la gloire d'une race où tout le monde semblait naître consul, mais qui avait donné encore plus de vierges au Christ que de consuls à la république ³.

1. Quæ eunuchorum manibus portabantur, et inæquale solum molestius transcendebant; quibus serica vestis oneri erat et solis calor incendium. S. HIERON., epist. 26, *ad Pammach.*

2. MÖHLER, op. cit., p. 194. Les Bollandistes n'en disent rien. T. II, 4 octobris, p. 424 et seq.

3. Quis verbis explicet... quam incomparabiliter gloriosas atque fructuosas habeat ex vestro sanguine feminas virgines Christus, quam viros consules mundus? S. AUGUSTIN., epist. 179, *de Convers. Deme-triadis*. — Illustris Anicii sanguinis genus, in quo aut nullus, aut

Leur enthousiasme avait pour objet une jeune religieuse issue de cette même race, Démétriade, dont le grand-père, le frère et les deux oncles furent consuls de 371 à 406. Après la prise de Rome par les Goths, elle se réfugia en Afrique avec sa mère Juliana et son aïeule Proba. Pendant que Proba cherchait à l'unir à l'un des jeunes seigneurs romains qui étaient leurs compagnons d'exil, la vierge Démétriade, s'inspirant du souvenir de sainte Agnès, rejeta toutes ses parures, se revêtit d'une tunique grossière, d'un voile plus grossier encore qui lui cachait toute la figure, et alla se jeter en cet attirail aux pieds de son aïeule, ne s'expliquant que par ses larmes. Après un premier moment de surprise, la mère et l'aïeule applaudirent au sacrifice. Toute l'Église d'Afrique s'en émut, et les deux plus grands écrivains du temps l'ont immortalisée dans leurs lettres. Saint Augustin félicita la mère et l'aïeule par une de ses

Démétriade.

rarus est qui non meruerit consulatum. S. HIERON., epist. *ad Demetriadem*, c. 2.

Cette même race a inspiré au poète Claudien les vers suivants :

Quemcumque requires
Hac de stirpe virum, certum est de consule nasci.
Per fasces numerantur avi semperque renata
Nobilitate virent, et prolem fata sequuntur,
Continuum simili servantia lege tenorem :
Nec quisquam procerum tentas, licet ære vetusto
Floreat, et claro cingatur Roma senatu,
Se jactare parem, sed prima sede relicta
Auchenis, de jure licet certare secundo.

Paneg. de Prob. et Olybr. consul.

plus éloquentes épîtres ¹. Saint Jérôme, bénissant la victime volontaire, compare l'effet de cette nouvelle à celui des journées où un consul victorieux relevait les espérances de la république abattue par quelque désastre.

Marcella.

C'était une jeune veuve dont le seul nom suffit pour rappeler les plus beaux jours de la république, et dont la rare beauté, rehaussée par la longue et illustre lignée de ses ancêtres, excitait la convoitise de nombreux aspirants ² ; c'était Marcella qui, la première, avait accueilli les récits de saint Athanase et mis en pratique ses enseignements. Puis quand saint Jérôme vint renouveler à Rome ces enseignements et ces récits, en y ajoutant l'exemple de sa propre vie, Marcella, avec sa mère Albine et sa sœur Asella, se place à la tête de cette élite d'illustres matrones qui le prennent pour guide et pour oracle. Elle étonne le saint docteur par sa science des saintes Écritures, elle le fatigue par sa soif d'en savoir toujours plus qu'il ne peut lui en enseigner ; elle lui fait craindre de trouver en elle un juge plutôt qu'un disciple ³. Dans son pa-

1. *Epist.* 150.

2. *Illustrem familiam, alti sanguinis decus, et stemmata per proconsules et præfectos prætorio decurrentia... Propter ætatem et antiquitatem familiæ, et insignem, quod maxime viris placere consuevit, decorem corporis...* S. HIERON., *epist.* 16, *ad Principiam*, c. 1.

3. *Cum Romæ essem, nunquam tam festina me vidit, ut non de Scripturis aliquid interrogaret... Sagaci mente universa pensabat, ut me sentirem non tam discipulam habere quam judicem.* S. HIERON.,

lais du mont Aventin, elle réunit, sous la présidence de ce géant de la controverse, les plus doctes d'entre les chrétiens et les plus pieuses d'entre les patriciennes, pour se fortifier et s'éclairer mutuellement. Après avoir ainsi donné la première à Rome le vrai modèle de la veuve chrétienne, elle passe ses trente dernières années dans sa *villa* suburbaine transformée en monastère, et là, en l'absence de Jérôme, et pendant les fâcheuses luttes qui éclatèrent entre lui et Rufin sur les doctrines d'Origène, elle devient à Rome l'appui de l'orthodoxie, l'inspiratrice et l'auxiliaire du pape Anastase ¹.

Vers le même temps une dame romaine de la première noblesse, Furia, dont le nom indique sa descendance du grand Camille, étant restée veuve, jeune et sans enfants, s'adressait à Jérôme pour demander des avis sur son état, où elle voulait rester malgré son père et ses proches, qui la pressaient de se remarier. Il lui trace un règlement de vie propre à faire de son veuvage un apprentissage à la vie religieuse ². Et bientôt après, en l'an 400, il lui faut conduire dans la même voie la jeune Salvina, fille du roi de Mauritanie et veuve d'Hébridius, neveu de l'empereur Théodose, grand ami

Furia
—
394.

Præf. in Epist. Paul. ad Galat. Ita ut post perfectionem nostram, si de aliquo testimonio Scripturarum esset oborta contentio, ad illam judicem pergeretur. *Id.*, epist. 16, *ad Princip.*, c. 7.

1. *Ibid.* Conf. BARONIUS, *Ann.*, ad an. 397.

2. FLEURY, l. XIX, c. 56.

des moines et des pauvres¹. Elle devint à Rome et à Constantinople le modèle des veuves.

Sainte Paule
et
sa famille.
—
347-401.

Mais la plus illustre de toutes est cette Paula, dont la mère descendait en droite ligne de Paul-Émile et du jeune Scipion, dont le père prétendait faire remonter sa généalogie jusqu'à Agamemnon, et dont le mari était de la race des Jules, et par conséquent de la progéniture d'Énée². Le plus noble sang de Rome coulait donc dans les veines de ces saintes femmes immortalisées dans l'histoire chrétienne par le génie de saint Jérôme. Qui ne connaît les filles de sainte Paule, Blésilla la veuve, morte si jeune, si aimable, si savante, si pénitente, après avoir été mariée à un descendant de Camille, et Eustochie la vierge, à qui Jérôme fit l'honneur de dédier le code de la virginité chrétienne³? On sait qu'il adressa plus tard à Lœta, la belle-fille de Paule, le premier traité sur l'éducation des filles que l'esprit chrétien ait inspiré, et qui prépara pour la vie claustrale la jeune Paula, vouée au Seigneur dès le berceau, et religieuse comme son aïeule et sa tante. Il offrait avec la candeur du génie de l'éle-

1. HIERON., epist. *ad Salvinam*.

2. Gracchorum stirps, soboles Scipionum, Pauli hæres, cujus vocabulum trahit, Marcie Papirie matris Africani vera et germana progenies... Per omnes fere Græcias usque hodie stemmatibus et divitiis ac nobilitate Agamemnonis ferunt sanguinem trahere... Toxotio qui Æneæ et Juliorum altissimum sanguinem trahit. S. HIERON., epist. 27, *ad Eustoch.*

3. Epist. 22, *ad Eustochiam, de Custodia virginitatis*.

ver lui-même, et, « tout vieux que je suis, » disait-il, « je me ferai à ses balbutiements enfantins, « beaucoup plus honoré en ceci que ne le fut Aris- « tote, car j'instruirai, non point un roi de Macé- « doine destiné à périr par le venin de Babylone, « mais une servante et une épouse du Christ, pour « lui être présentée dans les cieux. »

Pauline, la troisième des filles de Paula, fut mariée à Pammachius, lui-même aussi noble par sa naissance consulaire que l'était sa femme. Devenu veuf et héritier des grands biens de Pauline, il embrasse aussi la vie monastique et mérite d'être proclamé par Jérôme le général en chef des moines romains, « le premier des moines dans la première des villes ¹. » « Lorsqu'il marche dans la rue, » ajoute le saint docteur, « il est accompagné des indigents que Pauline avait dotés et logés dans sa maison. Il purifie son âme au contact de leurs sordides manteaux... Qui aurait cru qu'un arrière-petit-fils des consuls, qu'un ornement de la race des Camille, pourrait se résoudre à traverser la ville sous la robe noire d'un religieux, et ne rougirait pas de paraître ainsi vêtu au milieu des sénateurs ? C'est ainsi que cet ambitieux du consulat

Pammachius.

1. *Primus inter monachos in prima urbe... consulum pronepos et Furiani germinis decus... Et patris et conjugis nobilitate patritium... Nunc multi monachi sapientes, potentes, nobiles, quibus cunctis Pammachius meus sapientior, potentior, nobilior; magnus in magnis; primus in primis; archistrategos monachorum. S. Hieron, epist. ad Pammach.*

céleste conquiert les suffrages des pauvres par des largesses plus puissantes que les jeux ou les spectacles. Homme illustre, éloquent et riche, il descend du plus haut rang de l'État à celui de compagnon de la populace romaine. Mais avant de se donner à Jésus-Christ, son nom n'était connu que dans le sénat ; ignoré quand il était riche, aujourd'hui il est béni dans toutes les églises de l'univers. »

Fabiola.

Pammachius, qui consacra ainsi sa fortune et ses jours au soin des pauvres, fut à la fois secondé et dépassé dans ses œuvres de charité par une veuve d'un cœur plus grand encore que son nom : c'était Fabiola ¹, issue de cette prodigieuse race des Fabius, dont trois cents se firent tuer en un seul combat pour Rome, et qui la sauva en lui donnant le grand homme contre lequel le bras d'Annibal ne sut pas prévaloir. Mariée à un affreux débauché, elle avait profité de la loi romaine pour le répudier et se pourvoir d'un époux plus digne, puis, éclairée par sa foi, elle expia cette faute par une pénitence publique dans la basilique du Latran et consacra sa viduité à une longue et féconde expiation. Elle employa ses immenses richesses à la fondation du premier hôpital qu'on eût encore vu à Rome, où elle recueillit les pauvres malades ramassés sur les places de la ville, pour les servir et les

1. Voir sa Vie par saint Jérôme, epist. 30, *ad Oceanum*.

nourrir de ses propres mains, laver leurs plaies et leurs ulcères, dont chacun détournait les yeux, soulever et frictionner leurs membres endoloris et soulager l'agonie des moribonds ¹. Elle y mettait tant de tendresse et de maternité, que les pauvres valides appelaient la maladie pour devenir ses clients. Des indigents sa maternelle générosité s'étendit aux religieux. Elle ne se contenta pas de pourvoir aux besoins de tous les cénobites des deux sexes à Rome et dans le Latium : elle allait de sa personne ou par ses envoyés soulager l'indigence des monastères cachés dans les replis des plages de la Méditerranée, et jusque dans les îles, partout enfin où les chœurs des moines élevaient au ciel leur voix pure et plaintive.

Enfin, de concert avec Pammachius, et prélu-dant ainsi à une des gloires les plus permanentes et les plus universelles de l'Ordre monastique, elle fit bâtir à l'embouchure du Tibre ² un hospice à l'usage des pèlerins, qui affluaient déjà à Rome : elle les y attendait à leur arrivée et à leur départ pour leur prodiguer ses soins et ses aumônes. La

1. *Prima omnium νοσοκομείον instituit, in quo ægrotantes colligeret de plateis, et consumpta languoribus atque inedia miserorum membra foveret... Quoties morbo regio et pædore confectos humeris suis ipsa portavit! quoties lavit purulentam vulnerum saniem, quam alius aspicere non valebat!... Spirans cadaver sorbitiunculis irrigabat.* S. HIERON., loc. cit.

2. *In Portu Romano*, aujourd'hui *Porto*, ville épiscopale ruinée, à six milles d'Ostie.

renommée de sa munificence retentit bientôt dans tout le monde romain : on en parlait chez les Bretons, on l'en remerciait en Égypte et en Perse ¹. Aux approches de la mort, elle convoqua par écrit une foule de religieux pour leur distribuer ce qui lui restait de biens. Lorsque cette femme, qu'on appelait la consolatrice des moines ², se fut endormie dans le Seigneur, Rome entière célébra ses obsèques ; le chant des psaumes et de l'Alleluia s'élevait de partout : les places, les portiques, les toits des maisons, ne pouvaient contenir la foule des spectateurs. « J'entends d'ici, écrivait saint Jérôme à Bethléem, j'entends les pas pressés de ceux qui précèdent son cercueil et les flots de la multitude qui l'accompagne. Non, Camille ne triompha pas si glorieusement des Gaulois, ni Papirius des Samnites, ni Scipion de Numance, ni Pompée de Mithridate ; la pompe de tous ces vainqueurs ne vaut pas la gloire de cette intrépide pénitente ³. » Et c'était justice, car elle avait inauguré dans le monde, entre les hontes de l'empire romain et les misères de l'invasion des Barbares, une gloire inconnue du passé ; elle avait créé cette charité qui donne plus

1. Xenodochium imperio Romano suum totus pariter mundus audivit : sub una æstate didicit Britannia quod Ægyptus et Parthus noverant vere. S. Hieron., loc. cit.

2. Solatium monachorum. *Ibid.*

3. Audio præcedentium turmas... Non sic Furius de Gallis, non Papirius de Samnitibus... Favebant sibi omnes in gloria pœnitentis. *Ibid.* — Fabiola mourut en 399.

que du pain , plus que de l'or, la charité qui donne l'homme lui-même, la charité du moine et de la religieuse.

Dans la patrie de Lucrèce et de Porcia, trop longtemps souillée par des Livie et des Messaline, ces héroïnes chrétiennes achèvent l'histoire romaine et ouvrent les annales de l'Ordre monastique ; elles lui lèguent des types de chasteté, de charité et d'austérité que nul n'avait encore égalés et que rien n'a depuis surpassés. Autour d'elles se multipliaient à Rome les monastères d'hommes et de femmes, où chacun s'appropriait par la prière, le jeûne, l'abstinence, aux formidables crises de l'avenir, et où les derniers rejetons des vieux et invincibles Romains attendaient la venue des Barbares. Quand Rome fut prise et saccagée pour la première fois par les Goths en 410, les soldats d'Alaric, en pénétrant dans la ville éternelle, trouvent Marcella calme et intrépide dans son palais monastique du mont Aventin, comme les Gaulois de Brennus avaient trouvé, huit siècles auparavant, les sénateurs romains attendant la mort en silence sur leurs chaises d'ivoire, et, selon Tite-Live, semblables à des dieux. Ils demandent de l'or à cette vénérable mère des monastères romains ; ils refusent de croire à la pauvreté volontaire qu'attestait sa tunique grossière : ils l'accablent de coups de bâton et de fouet ¹. Elle de-

Marcella
au
sac de Rome
par
les Goths.

1. Marcellæ quoque domum cruentus victor ingreditur... Intrepido

meure insensible à ces avanies, mais elle se prosterne devant les Barbares et demande grâce pour la pudeur de la jeune religieuse qui lui servait de compagne¹. C'était en quelque sorte tenter l'impossible : ces bêtes féroces, comme dit saint Jérôme, qui envahissaient périodiquement l'empire, se plaisaient à prendre pour jouet de leur sauvage lubricité les corps délicats des nobles dames romaines, des femmes libres, des vierges consacrées. Et cependant, à force de larmes et de prières, elle triomphe de leur luxure. Ces obscurs Barbares renouvellent le sacrifice qui a immortalisé le jeune Scipion ; et Marcella, réfugiée avec celle qu'elle a sauvée auprès du tombeau de saint Paul, meurt comme ensevelie dans cette suprême et difficile victoire.

Saint Jérôme,
guide spirituel
et historien
des patriciennes
religieuses.

—
340-420.

Toutes ces saintes et généreuses femmes nous ont été révélées par l'homme de génie qui fut leur contemporain, leur biographe, leur oracle. Pendant quarante ans, saint Jérôme, à Rome d'abord, puis à Bethléem, les instruit, les gouverne, les enflamme, les attire aux biens suprêmes. Il les admirait plus encore peut-être qu'il n'a été admiré par elles, et il a voulu que la postérité partageât cette admiration : il y a réussi en lui léguant ces récits

vultu excepisse dicitur introgressos... Cæsam fustibus flagellisquæ.

S. HIERON., epist. 16, *ad Principiam*.

1. Ne sustineret adolescentia quod senilis ætas timere non poterat.

S. HIERON., loc. cit. — Quot matronæ, quot virgines Dei et ingenua nobiliaque corpora his belluis fuere ludibrio! Ib., epist. 35.

marqués au coin de sa verve impétueuse et de son ardente émotion, que l'Église a adoptés et qui forment une des plus belles pages de ses annales.

L'histoire monastique réclame la gloire de saint Jérôme, de ce lion de la polémique chrétienne, lion à la fois enflammé et dompté, enflammé par le zèle et dompté par la pénitence. S'il n'eut ni la grandeur des vues ni la constante noblesse de caractère qui font d'Athanase l'un des personnages les plus accomplis de l'histoire, Jérôme n'en demeure pas moins un homme de haute et grande nature, en qui l'inspiration chrétienne s'allie merveilleusement avec l'âpre et fier génie de l'ancienne Rome. Nous n'avons point à retracer ici toute la vie de ce grand docteur qui, né en Dalmatie¹, porta successivement à Rome, dans la Gaule, à Constantinople, l'impétuosité presque sauvage de son caractère, les ardeurs de sa foi, l'infatigable activité de son esprit, les immenses ressources de sa science et cette fougue inépuisée qui dégénérât quelquefois en emphase et en affectation, mais qui le plus souvent atteignait la véritable éloquence. Ce qui nous intéresse surtout, c'est le moine, c'est le solitaire, qui, venu de l'Occident, essaya de ramener le courant monastique vers sa source, en Orient, et qui eût peut-être réussi à régénérer pour de longs

1. Selon les uns, en 331; selon les autres, en 340 ou 346. Cette dernière date paraît la plus avérée. Voir la bonne *Histoire de saint Jérôme* par M. Collombet, Lyon, 1844.

siècles les moines d'Orient, si Dieu lui avait permis de leur instiller le courage et l'énergie qu'il avait apportés du fond de ses montagnes. Poussé vers la solitude par un attrait passionné et par la préoccupation de son salut, il fuit les vices et les voluptés de Rome ; il va chercher un asile en Syrie parmi les nombreux anachorètes qui faisaient de cette contrée la rivale de l'Égypte monastique. Il se crée une sorte de citadelle dans le désert brûlant de Chalcis, sur les confins de l'Arabie. C'est là qu'il s'enferme dans l'étude de l'hébreu et du chaldéen, et qu'il se prépare à devenir le commentateur et le traducteur des saintes Écritures. Il y mêle le culte des lettres antiques et de son auteur favori, Cicéron, avec tant de passion qu'il s'en effraie lui-même et promet d'y renoncer, à la suite d'un songe fameux, oublié plus tard en même temps que sa promesse téméraire, au grand profit de son génie et de notre édification, car nul n'a jamais évoqué avec plus d'à-propos et de majesté les grands souvenirs de l'antiquité classique¹. D'autres visions

1. On sait qu'il écrivit le récit de ce songe, qu'il intitula : *Histoire de mon infortune*. Voir COLLOMBET, t. I, chap. 7, et t. II, chap. 1, au sujet des études classiques de Jérôme, qu'il n'hésita pas à continuer malgré cet avertissement, et que lui reprochait si durement son antagoniste Rufin. Il se souvient si peu de son songe et de sa promesse, qu'il fait copier par des moines les dialogues de Cicéron, explique Virgile à Bethléem et répond aux accusations de Rufin qu'après tout il ne s'agit que d'un songe. « *Celui qui me reproche un songe, je le renvoie aux prophètes, qui enseignent que les songes sont vains et ne méritent pas de foi.* » *Contr. Rufin.*, 1, 30, cité par OZANAM, *Civili-*

plus menaçantes encore le troublent au milieu des oraisons, des austérités, des jeûnes excessifs qu'il s'imposait pour l'amour de son âme ; il est poursuivi par le souvenir des délices de Rome et des chœurs de jeunes filles qui viennent peupler sa cellule et la rendre complice de son imagination bouillonnante¹. Mais bientôt l'influence bénie de la solitude, habitée pour Dieu, triomphe de ces évocations du passé : il se sent assez fort, assez rassuré pour appeler à la fin de sa retraite un ami de jeunesse dont le salut lui était cher ; il lui crie à travers les mers : « O désert émaillé des fleurs du Christ ! O « solitude où naissent les pierres dont est construite, « dans l'Apocalypse, la cité du grand roi ! O retraite « qui se réjouit de la familiarité de Dieu ! Que fais- « tu dans le siècle, mon frère, avec ton âme plus « grande que le monde ? Jusques à quand seras-tu « retenu à l'ombre des toits, et dans le cachot en- « fumé des villes ? Crois-moi, je vois ici plus de « lumière². »

Après s'être abreuvé pendant cinq années de cette lumière, il fut chassé de sa chère solitude par les accusations calomnieuses que sa qualité d'homme de l'Occident excitait dans les esprits. Il se réfugie

sation au v^e siècle, I, 301, où toute cette question est parfaitement expliquée.

1. Ipsam quoque cellulam meam, quasi cogitationum mearum consciam, pertimescebam. Epist. 22, *ad Eustochiam*.

2. O desertum floribus Christi vernans !... o domus familiarius Deo gaudens !... Epist. 1, *ad Heliod.*

successivement à Jérusalem, à Antioche, où il est ordonné prêtre, mais à la condition de n'être attaché à aucune église et de continuer à vivre en moine; à Constantinople, où l'attire la renommée de saint Grégoire de Nazianze; à Rome, où il sert de secrétaire au grand pape Damase; à Alexandrie, d'où il va visiter les solitaires de la Thébaïde. Enfin, en 385, il revient, pour ne plus la quitter, dans la Terre Sainte, et se fixe à Bethléem, où il se construit un petit monastère avec un hospice pour les pèlerins ¹. Là, dans une étroite et pauvre cellule, avide de recueillir les inspirations de la foi auprès de la crèche du Sauveur, fidèle surtout à la loi du travail qu'il regarde comme le fond de la vie monastique, ce glorieux cénobite achève de traduire et de commenter la Bible. Il enfante ainsi cette Vulgate qui a fait de lui « le maître de la prose chrétienne pour tous les siècles suivants ². » Il mêle à ce labeur suprême l'éducation de quelques petits enfants qu'il instruit dans les lettres humaines. Il y donne l'hospitalité aux religieux que sa renommée

1. Apud Bethleem degens, ubi et monasterium sibi condidit. MARCELLINI *Chronic.*, an. 392. Nos in ista provincia ædificato monasterio et diversorio propter exstructo. Epist. 26, *ad Pammach.* — Plus tard il habita et gouverna le monastère que sainte Paule avait fait construire à Bethléem.

2. OZANAM, *Civilisation au v^e siècle*, t. II, p. 100. Voir aussi son admirable 15^e leçon intitulée: *Comment la langue latine devint chrétienne*, l'une des plus belles de ce chef-d'œuvre de notre histoire catholique.

lui attirait de tous les coins du monde et qui l'accablaient de leurs visites¹, puis aux débris de la noblesse romaine qui, ruinée par le sac de Rome, accourait à Bethléem pour lui demander le vivre et le couvert. Il y continue la rude guerre qu'il avait faite pendant toute sa vie aux désordres et aux erreurs dont il voyait l'Église infectée, et qui lui suscita de si violentes inimitiés. Il en subit une rude atteinte, vers la fin de ses jours, lorsque les Pélagiens, pour se venger de ses attaques contre leur chef qui dogmatisait à Jérusalem, vinrent assiéger, piller et brûler les communautés que dirigeait Jérôme, lequel ne put s'échapper qu'en se réfugiant dans une tour fortifiée².

Pendant son séjour à Rome, il avait propagé le goût de la vie religieuse avec autant de zèle que de succès. A Bethléem, il continuait cet apostolat et ramenait du sein de l'Italie d'illustres et nombreuses recrues dépouillées de tout leur avoir au profit des pauvres du Christ, et qu'il enrôle dans les légions monastiques. Il poursuit sans relâche ceux qui résistent, qui reculent au dernier moment. Il écrit à Julien : « Tu as donné à bien des pauvres, mais il en est plus encore à qui tu n'as pas donné. Les richesses de Crésus ne suffiraient pas au soulagement de ceux qui souffrent. Tu protèges les moines, tu

1. *Tantis de toto orbe confluentibus obruimur turbis monachorum.*
Epist. 26, *ad Pammach.*

2. S. AUGUST., *de Gestis Pelag.*

fais des dons aux églises, tu te mets au service des saints; il te reste une chose à faire : c'est de changer ta vie et d'être désormais saint au milieu des saints ¹. »

Il signale
les
écarts
des
faux moines.

Mais son admiration pour la vie monastique ne l'aveuglait pas sur les vices et les abus qui se glissaient déjà parmi les cénobites. Nul n'a dénoncé, nul n'a flétri plus énergiquement que lui les faux moines, les faux pénitents, les fausses veuves et les fausses vierges. Il signale d'une main hardie toutes les fautes et tous les périls de l'institut : tantôt la mélancolie noire dégénérant en hypocondrie à la suite d'excès de lecture ou de jeûnes immodérés, et plus apte à recevoir les secours de la médecine que les enseignements de la pénitence ²; tantôt le faste et le luxe qui se déguisaient sous le manteau du solitaire, sans renoncer aux recherches de la table, à la vaisselle d'or et de fine verrerie, à la tourbe des convives et des valets ³; ou encore l'hypocrisie qui exploitait la crédule piété des nobles et des femmes ⁴; mais surtout l'orgueil, qui portait de soi-disant convertis à juger leurs frères restés

1. Epist. 34, *ad Julian*.

2. Vertuntur in melancholiam, et Hippocratis magis fomentis quam nostris monitis indigent. Epist. 225 (al. 7), *ad Rusticum*; — 130 (al. 8), *ad Demetriaden*.

3. Ex vitro et patella fictili aurum comeditur, et inter turbas et examina ministrorum nomen sibi vindicant solitarii. Epist. 225 (al. 4), *ad Rusticum*.

4. Epist. 18 (al. 22), *ad Eustochiam*.

dans le monde, à mépriser jusqu'aux évêques, à sortir de leurs cellules pour errer dans les villes et heurter, sous un faux air de modestie, les passants dans les places publiques ¹.

Cette sévérité légitime l'enflammait d'une admiration d'autant plus vive pour les grands et premiers fondateurs de la vie monastique, dont il avait été recueillir les traditions et respirer le souffle en Égypte. Il entreprit d'écrire la vie de quelques-uns des plus illustres, de Paul, d'Hilarion, du solitaire Malchus, qu'il avait connu et écouté en Syrie; il y joignit la biographie des illustres Romains qui, un siècle plus tard, avaient renouvelé au sein même de Rome des merveilles dignes de la Thébaine. « Ce
« sont là, » disait-il avec une fierté où semble retentir l'écho de l'ambition guerrière et littéraire,
« ce sont là nos modèles et nos chefs. Toute pro-
« fession a ses modèles. Que les généraux romains
« sachent imiter Regulus et Scipion; que les philo-
« sophes suivent Pythagore et Socrate; les poètes,
« Homère; les orateurs, Lysias et les Gracques :
« mais pour nous, que nos modèles et nos chefs
« soient les Paul et les Antoine, les Hilarion et les
« Macaire ². » Puis, faisant un noble retour sur lui-

Il commence
le recueil
des
Vies des Pères
du Désert.

1. Epist. 15 (al. 77), *ad Marcum*; 95 (al. 4), *ad Rusticum*.

2. Habet unumquodque propositum principes suos. Romani duces imitentur Camillos, Fabricios, Regulos, Scipiones. Philosophi proponant sibi Pythagoram, Socratem, Platonem, Aristotelem; poetae Homerum, etc...; oratores Lysiam, Gracchos, etc... Nos autem ha-

même, il termine ainsi un de ses plus beaux récits :
 « Je t'en conjure, qui que tu sois qui lis ceci, sou-
 « viens-toi du pécheur Jérôme, qui choisirait bien
 « plutôt, si Dieu lui donnait option, la tunique de
 « Paul avec ses mérites, que la pourpre et les em-
 « pires des rois avec leurs supplices ¹. »

De telles leçons appuyées de son glorieux exem-
 ple suffisaient et au delà pour faire de ce Père
 d'Occident, réfugié en Orient, le chef et l'oracle des
 cénobites de son temps. Aussi venaient-ils en foule
 se grouper autour de lui, et quand il mourut octo-
 génaire, en 420, il put se faire ensevelir auprès de
 la noble Paula ² et de sa fille Eustochie ³, qui
 étaient venues vivre et mourir auprès de lui et de
 l'humble sanctuaire où naquit le Sauveur des
 hommes.

Émigration
 romaine
 en Palestine.

Jérôme avait été le chef de cette émigration per-
 manente qui entraîna, pendant les premières an-
 nées du iv^e siècle, un si grand nombre de nobles
 Romaines et de chrétiens de l'Occident vers la Pa-
 lestine et l'Égypte. A mesure que les âmes se péné-
 traient davantage des vérités de la foi et s'adon-
 naient à la pratique des vertus chrétiennes, elles
 éprouvaient un attrait de plus en plus irrésistible

beamus propositi nostri principes Paulos et Antonios, Julianos, Hila-
 rionem, Macarios.

1. « Tunicam Pauli cum meritis ejus, quam regum purpuram cum
 pœnis suis (*al. cum regnis suis*). »

2. Morte en 404.

3. Morte en 419.

vers les contrées qui étaient à la fois le berceau de la religion chrétienne et de la vie monastique. Alors on vit commencer ces pèlerinages qui devaient aboutir aux croisades, qui n'ont cessé qu'au déclin de la foi, et qu'ont remplacés des explorations trop souvent inspirées par l'amour du gain ou par une curiosité frivole. Alors deux grands intérêts remuaient le cœur des chrétiens, les arrachaient de leurs foyers, et les jetaient au milieu des difficultés, des périls, des longueurs aujourd'hui incompréhensibles d'un voyage d'Orient. On voulait baiser la trace des pas du Seigneur Jésus sur le sol même où il avait traversé la vie et la mort pour notre salut ; on voulait aussi parcourir et voir de ses propres yeux ces déserts, ces cavernes, ces rochers où vivaient encore les hommes qui semblaient tenir de plus près au Christ par leur austérité surnaturelle et par leur obéissance intrépide aux préceptes les plus difficiles du Sauveur.

L'illustre Paula, encore jeune et rattachée à l'Italie par les liens les plus légitimes et les plus doux, s'élança sur les traces de Jérôme ¹, afin de visiter la solitude qu'avaient sanctifiée les Paul et les Antoine ². Elle quitte sa patrie, sa famille, ses enfants même ³, et, avec sa fille Eustochie pour compagne,

Sainte Paule,
sa fille
et
sa petite-fille
à Bethléem.

1. Mélanie l'avait précédée dès 372, mais on ne voit pas que les exhortations de Jérôme l'aient déterminée à ce voyage.

2. Ad eremum Paulorum atque Antoniorum pergere gesticbat. Epist. 27, *ad Eustochiam*.

3. Nesciebat se matrem, ut Christi probaret ancillam. *Ibid*.

traverse la Méditerranée, débarque en Syrie, parcourt la Terre Sainte et tous les lieux cités dans l'Écriture, avec une ardeur infatigable ; descend en Égypte, pénètre dans le désert de Nitrie, dans les cellules des saints solitaires, se prosterne à leurs pieds, les consulte, les admire, puis s'arrache avec peine à ces régions bénies pour retourner en Palestine. Elle se fixe à Bethléem ; elle y fonde deux monastères, l'un pour les hommes, que Jérôme semble avoir gouverné ; l'autre, très-nombreux, pour les femmes, où elle s'enferme elle-même avec sa fille et une foule de vierges de diverses conditions et de divers pays. Toutes deux y finirent leurs jours, ainsi que la jeune Paula, qui était venue rejoindre son aïeule et sa tante pour vivre et mourir auprès du tombeau de Jésus-Christ et justifier ainsi la tendre sollicitude dont saint Jérôme avait entouré son berceau. L'aïeule y remplit, ainsi que sa fille, l'office de balayeuse, de cuisinière, de lampiste¹, ce qui ne les empêchait pas de reprendre avec persévérance leurs anciennes études grecques et hébraïques. La Vulgate fut entreprise par saint Jérôme pour satisfaire à l'ardeur de ces deux femmes, pour éclaircir leurs doutes et guider leurs recherches. C'est à elles qu'il dédie son œuvre : c'est elles qu'il prend pour juges de l'exactitude de son tra-

1. Vel lucernas concinnant, vel succendunt focum, pavimenta verunt, mundant legumina... apponunt mensas, calices porrigunt, effundunt cibos... Epist. 26, *ad Pammach.*

vail¹. Dans ce couvent l'étude était imposée à toutes les religieuses, et chacune devait apprendre chaque jour une portion de l'Écriture sainte. Mais plus que l'étude, plus même que la pénitence, la charité dominait toutes les pensées et toutes les actions de cette généreuse Romaine. Elle prodiguait son patrimoine en aumônes; elle ne refusait jamais un pauvre : Jérôme se crut obligé de lui reprocher sa prodigalité et de lui prêcher une certaine prudence². « Je
 « n'ai qu'un désir, » lui répondit-elle avec la même passion de la charité qui plus tard enflamma sainte Élisabeth : « c'est de mourir mendiante, c'est de ne
 « pas laisser un denier à ma fille et d'être ensevelie
 « dans un suaire qui ne m'appartiendra pas. Si je
 « suis réduite à mendier, » ajoutait-elle, « je trou-
 « verai bien des gens qui me donneront, mais, si
 « ce mendiant qui me sollicite n'obtient rien de moi
 « et vient à mourir de besoin, à qui redemandera-
 « t-on son âme, si ce n'est à moi? » Aussi, lorsqu'elle mourut, elle ne laissait à sa fille pas une obole, dit Jérôme, mais bien une masse de dettes, et, qui pis est, une foule immense de frères et de sœurs qu'il était difficile de nourrir et qu'il eût été impie de renvoyer³. Au fond, tout en se laissant

404.

1. Epist. 92, *ad Paul. et Eust.* Cf. OZANAM, II, 101.

2. Fateor errorem meum; cum in largiendo esset propitior, arguebam... Hoc habere voti, ut mendicans ipsa moreretur, ut unum nummum filiæ non dimitteret... *Ibid.*

3. Ne unum quidem nummum... sed... fratrum et sororum im-

prêcher et blâmer de ses aumônes exorbitantes, elle savait bien qu'elle serait comprise par celui qui, lui aussi, s'était dépouillé de tout et qui plus tard envoyait son frère Paulinien dans son pays, en Dalmatie, pour y vendre les biens de sa famille et en faire le plus d'argent qu'il le pourrait afin de soulager la pauvreté où se trouvaient réduits les monastères de Bethléem.

Du reste, on aime à savoir que ces chrétiennes si austères, que ces Romaines d'un si rude courage contre elles-mêmes, conservaient dans leur cœur une veine abondante de tendresse et se rattachaient avec ardeur aux liens qu'elles avaient cru pouvoir ne pas rompre en se donnant à Dieu. L'amour maternel et filial inondait encore ces cœurs intrépides. Aux funérailles de Blesilla, sa fille aînée, Paula ne put comprimer sa douleur et tomba évanouie; on craignit pour sa vie. Il fallut que Jérôme, dans une lettre éloquente, usât de toute son autorité pour la ramener à la résignation aux volontés d'en haut, en lui montrant que l'excès de sa douleur était un scandale aux yeux des païens, un déshonneur pour l'Église et l'état monastique. Quand, vingt ans plus tard, Paula mourut dans son couvent de Bethléem, on vit Eustochie, après lui avoir prodigué pendant sa dernière maladie des soins minu-

mensam multitudinem, quos sustentare arduum et abjicere impium est...

tieux et infatigables, courir du lit de mort de sa mère à la grotte où le Sauveur était né, pour obtenir à force de prières et de larmes que Dieu lui permît de mourir en même temps et d'être ensevelie dans le même cercueil. Puis, comme on portait la sainte dame au tombeau, on la vit se jeter sur le corps de sa mère, en baisant ses yeux, en la serrant tout entière dans ses bras, et s'écrier qu'elle voulait être enterrée avec elle ¹. Il fallut que saint Jérôme réprimât encore cette faiblesse et détachât la religieuse orpheline des saintes dépouilles pour les placer dans la tombe qu'il leur avait creusée dans le roc à côté de la grotte de la Nativité, et sur laquelle il grava ces mots : « Voici où repose la fille
« des Scipions et de Paul-Émile, la descendante
« des Gracques et d'Agamemnon, Paula, la première du sénat romain, elle a délaissé sa famille
« et Rome sa patrie, sa fortune et ses enfants, pour
« vivre pauvre à Bethléem, auprès de ta crèche,
« ô Christ! et là où les Mages ont honoré en toi
« l'homme et le Dieu ². »

1. Ipsa flabellum tenere... pulvillum supponere, fricare pedes, aquam calidam temperare... omnium ancillarum prævenire officia... Quibus precibus... inter jacentem matrem et specum Domini discurret... ut eodem feretro portaretur... Quasi ablactata super matrem suam, abstrahi a parente non potuit; deosculari oculos... et se cum matre velle sepeliri. S. HIERON., epist. 27, *ad Eustoch.*

2. Scipio quam genuit, Pauli fudere parentes,
Gracchorum soboles...
... Romani prima senatus,
Pauperiem Christi et Bethlemica rura secuta est...
HIERON., epist. 27, *ad Eustoch.*

La noble Fabiola, dont nous avons dit les largesses envers les pauvres de Rome, était aussi venue à Jérusalem et à Bethléem, et s'y était trouvée avec saint Jérôme et sainte Paula. Mais elle n'y était pas restée. La crainte de l'invasion des Huns l'avait rappelée à Rome. Marcella, qui survécut à toutes ces saintes femmes, quoique leur aînée d'âge et de conversion, n'avait point obéi à l'éloquente tendresse de l'appel que lui avait adressé Jérôme¹ au nom de Paula et de sa fille. « Quittez, » lui disaient-elles, « cette Rome où tout détourne de la « vocation et de la paix religieuse. Ici, au contraire, « dans cette campagne du Christ, tout est simpli- « cité, tout est silence. Où que vous alliez, le la- « boureur, appuyé sur sa charrue, murmure les « louanges de Dieu; le moissonneur se délasse par « le chant des psaumes, et le vendangeur en tail- « lant sa vigne redit quelque chose des accents de « David. Ce sont les chants d'amour de ce pays, les « mélodies du berger, l'accompagnement du labou- « reur². »

Mais, vers la même époque, une autre femme, illustre et sainte, issue d'une autre branche de la famille des Marcellus, Mélanie *l'ancienne*, fille d'un consul, mère d'un préteur, célèbre dans toute l'Église par son éclatante vertu et son dévouement aux

Les
deux Mélanies.

—
Mélanie
l'ancienne.

—
347- 409.

1. Après la mort de sa mère Albina, vers 388.

2. Traduction de M. VILLEMMAIN, *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*.

moines, devint la souche de toute une nombreuse lignée de saintes âmes, rattachées à la vie religieuse en même temps qu'à la première noblesse de Rome¹. Sous sa direction s'élevait à Jérusalem une autre colonie monastique, rivale par la dévotion et la charité de celle que dirigeaient à Bethléem Jérôme et Paula.

Restée veuve à vingt-deux ans, ayant perdu en l'espace d'un an son mari et deux de ses fils, n'ayant plus qu'un seul petit enfant qu'elle confia à des mains chrétiennes, Mélanie quitta Rome et cingla vers l'Égypte, afin de consoler sa douleur et de réchauffer sa foi par le merveilleux spectacle de la vie que menaient les solitaires qui semblaient déjà vivre avec les anges. C'était en 372, la dernière année de la vie de saint Athanase². Mélanie, en débarquant, vit encore le grand évêque d'Alexandrie et reçut de ses mains une relique de la Thébaïde : une peau de brebis qu'il tenait lui-même du saint abbé Macaire. Elle pénétra ensuite jusque dans le désert de Nitrie et de Scété, et passa près de six mois à recueillir les leçons et à étudier les austérités des cénobites qui les habitaient. L'évêque

Son voyage
dans
la Thébaïde.

1. Melania nobilissima Romanorum mulier. S. Hieron., *Chron.*, Conf. Rosweyde, *Not. in prælud. lib. II vit. Patrum.* — Mélanie, née au plus tôt en 347 (Rosweyde, p. 441), était, selon saint Paulin, petite-fille de Marcellinus, consul en 341 ; selon saint Jérôme, elle était sa fille.

2. C'était aussi l'année du premier pèlerinage de saint Jérôme en Égypte. Rosweyde, *Prælud. in lib. II.*

Palladius et le prêtre Rufin, qui s'y rencontrèrent avec elle, nous ont laissé le récit le plus attachant de ses pèlerinages dans ces saintes solitudes¹. A la mort d'Athanase, les ariens, sûrs de l'appui de l'empereur Valens, firent éclater contre les orthodoxes l'une des persécutions les plus atroces dont l'histoire ait gardé le souvenir. Les moines, comme on l'a déjà dit, en furent les principales victimes. Mélanie, qui avait déjà bravé la défense de l'empereur pour aborder en Égypte², mit sa vie et sa fortune au service des confesseurs de la vraie doctrine. Elle dérobaient les uns aux recherches des bourreaux; elle encourageait les autres à comparaître devant le tribunal des magistrats persécuteurs, où elle les accompagnait, où elle fut elle-même citée comme rebelle au très-divin empereur, mais où son intrépidité triompha des juges confondus. Pendant trois jours elle nourrit à ses frais les cinq mille moines qui se trouvaient à Nitrie³. Un grand nombre d'évêques et de moines orthodoxes ayant été déportés en Palestine, elle les y suivit, et l'on voyait sur le soir la noble femme, déguisée sous le grossier manteau d'une servante⁴, porter

1. *De Vitis Patrum*, lib. II, auct. RUFIN., Aquileiensi presbyt., et lib. VIII, auct. PALLAD., Helenopol. episc.

2. PALLADIUS, op. cit., p. 772.

3. Tempore Valentis, quando Ecclesiam Dei vivi furor Arianorum, rege ipso impietatis satellite... S. PAULIN., epist. 10; ROSWEYDE, p. 427, 442.

4. Induta servili caracalla. PALLAD., loc. cit., 773.

aux prisonniers les secours qui leur manquaient. Le consulaire de la Palestine, ne sachant qui elle était, la fit arrêter dans l'espoir d'en tirer une grosse amende. Mais elle retrouva alors toute la fierté de sa race pour invoquer, comme saint Paul, ses droits de Romaine. « Je suis, » lui fit-elle dire, « la fille d'un consul ; j'ai été l'épouse d'un homme illustre dans le siècle ; maintenant je suis la servante du Christ. N'allez pas me mépriser à cause de mes pauvres habits, car je pourrais facilement m'élever, si je le voulais, et j'ai assez de crédit pour n'avoir pas peur de vous et pour vous empêcher de toucher à mon bien. Mais, de peur que vous ne fassiez le mal par ignorance, j'ai bien voulu vous faire savoir qui je suis. » Et elle ajoutait : « Il faut savoir tenir tête aux sots, et lâcher sa fierté contre leur insolence, comme on lâche un lévrier ou un faucon contre les bêtes fauves¹. » Le magistrat effrayé alla lui présenter ses excuses et ses hommages², et lui laissa toute liberté de communiquer avec les exilés.

La piété la retint dans la Terre Sainte, où l'avait conduite sa généreuse sympathie pour les défenseurs de la foi. Elle alla se fixer à Jérusalem, y fit bâtir un monastère où elle réunit cinquante vierges.

Elle se fixe
à
Jérusalem.

1. Quænam sim tibi declaravi. Oportet enim adversus stolidos, tanquam cane et accipitre uti animi elatione...

2. Adoravit eam. PALLAD. *Ibid.* loc. cit.

Elle y consacra pendant vingt-cinq ans¹ ses soins et les revenus que lui faisait passer son fils de Rome au soulagement des pauvres et à l'entretien des évêques, des moines et des pèlerins de toute condition qui accouraient en foule aux saints lieux. Elle était guidée et secondée par le célèbre prêtre Rufin, qui habitait une cellule sur le mont des Olives et qui était encore alors l'ancien et tendre ami de saint Jérôme. Rufin et Jérôme se brouillèrent plus tard, à l'occasion des doctrines d'Origène; leur rupture agita longtemps l'Église et les entraîna l'un envers l'autre à de lamentables invectives. Mélanie réussit à opérer entre eux une réconciliation publique et solennelle, mais qui ne fut pas durable².

Mélanie
la jeune.
—
380-439.

Cependant le fils unique que Mélanie avait laissé à Rome et qui en était devenu préteur, avait épousé Albina, sœur de Volusien, préfet de la ville, l'un des plus nobles personnages du temps. Il en avait eu une fille, nommée Mélanie, comme son aïeule, et qui avait été donnée toute jeune en mariage à

1. Palladius dit pendant *trente-sept ans*, mais ce chiffre nous semble difficile à concilier avec les événements postérieurs de la vie de Mélanie, à moins de supposer qu'elle revint séjourner à Jérusalem entre son voyage à Rome en 397 avec Rufin et son dernier départ de cette ville avec Mélanie la jeune en 409.

2. On nous dispensera d'entrer dans l'examen des accusations d'hérésie portées contre Rufin, et par suite contre l'illustre Mélanie. Le P. Rosweyde s'en est fait l'organe avec une violence qui ne semble pas avoir été approuvée par les historiens les plus accrédités.

Pinianus, fils d'un gouverneur d'Italie et d'Afrique, et descendant de Valerius Publicola, le grand consul de l'an premier de la république romaine. Mais l'âme de cette jeune femme l'attirait plutôt vers la vie pénitente et solitaire que vers les pompes de la décadence romaine. Mélanie *l'ancienne*, voulant l'aider à marcher courageusement dans la voie du salut, quitta Jérusalem pour aller la rejoindre à Rome. Elle débarqua à la fin de 398 à Naples, et aussitôt l'on vit venir au-devant d'elle, avec ses enfants, une foule de sénateurs et de nobles romains, qui faisaient retentir la voie Appia du bruit de leurs carrosses mollement balancés, de leurs chevaux caparaçonnés, de leurs chars dorés. Elle cheminait au milieu d'eux, montée sur un méchant cheval qui ne valait pas mieux qu'un âne¹, et vêtue d'une tunique grossière de jonc tissé comme une natte. Elle ajoutait par cette humilité manifeste à l'éclatante renommée dont elle jouissait partout.

Elle s'arrêta à Nole pour y visiter un saint qui était son parent et son émule. Paulin², né à Bordeaux, comptait parmi ses aïeux une longue suite

Saint Paulin
de Nole.

—
353-431.

1. Macro et vilioris asellis burrico... circumflui senatores... carrucis nutantibus, phaleratis equis, auratis pilentis et carpentis pluribus, gemente Appia atque fulgente... Crassam illam veluti spartei staminis tunicam... S. PAULIN., epist. 29, al. 10.

2. Né en 353, consul en 378, évêque de Nole en 409, mort en 431. Il faut lire les charmantes pages qu'Ozanam consacre à peindre la vie et les œuvres de Paulin dans sa *Civilisation au v^e siècle*, leçon XVIII.

de sénateurs; il avait été lui-même consul sous l'empereur Gratien; ses richesses étaient immenses; il était l'ami du poète Ausone et poète comme lui; il avait épousé une très-riche Espagnole qui porta la première le nom prédestiné de Thérèse. Les deux époux s'étaient mutuellement excités et entraînés vers la retraite et la mortification. »

« Viens, ma fidèle compagne, » lit-on dans un des poèmes attribués à Paulin, « viens, toi que Dieu
« m'a donnée pour secours dans ma faiblesse;
« arme-toi avec moi pour le combat; viens domp-
« ter l'enflure de mon cœur et consoler sa tris-
« tesse. Donnons ensemble l'exemple d'une vie
« pieuse. Sois la gardienne de ton gardien; paie-
« moi de retour; relève-moi de mes chutes, et
« relève-toi des tiennes en t'appuyant sur moi.
« Soyons non plus seulement un même corps,
« mais une même âme, et qu'un seul esprit nour-
« risse nos deux cœurs ¹. »

Ausone avait beau essayer de retenir son ami dans le monde, de le mettre en défiance contre sa femme. D'année en année leur vie devenait plus rigide; ils se retirèrent dans une petite terre près

1. Tu modo fida comes, mecum isti accingere pugnae
Quam Deus infirmo præbuit auxilium.
Sollicita elatum cohibe, solare dolentem :
Exemplum vitæ simus uterque piæ.
Custos esto tui custodis, mutua redde;
Erige labentem, surge levantis ope.
Ut caro non eadem tantum, sed mens quoque nobis
Una sit, atque duos spiritus unus alat.

de Barcelone; là ils perdirent leur fils unique. Alors Paulin ne vécut plus avec sa femme que comme avec une sœur, quitta le sénat et le monde, changea solennellement d'habit dans l'église de Barcelone, distribua aux pauvres tous ses biens et alla s'ensevelir dans un petit héritage qu'il s'était réservé à Nole en Campanie près du tombeau du martyr Félix, dont il se constitua le gardien et dont il célébrait chaque année la fête par un poème nouveau. Ce consul romain, devenu le concierge des reliques d'un martyr¹, et qui fut plus tard évêque de Nole, vivait aussi pauvrement avec sa Thérèse que les moines les plus pauvres et les plus austères : mais il continuait, d'après les avis de saint Jérôme, à cultiver la poésie, en la consacrant à des sujets sacrés, mais quelquefois aussi à ses amis d'autrefois. Ses lettres l'emportent encore sur ses vers par le charme de l'intime tendresse qui les pénètre et les inonde. Quelques-uns des traits les plus touchants qu'elles renferment sont peut-être de la main de sa femme, car plusieurs d'entre elles portent cette suscription : *Paulinus et Therasia peccatores*. L'amitié occupa toujours une vaste place dans ce cœur généreux : « Quand deux hommes, » dit-il quelque part, « sont saintement liés ensemble,

1. ROHRBACHER, *Hist. de l'Église*, I, xxxvii, p. 334. Selon une opinion plus accréditée, ce saint Félix n'était point le martyr, mais le prêtre confesseur du même nom. Cf. CHIFFLET, *Paulinus illustratus*, 1662.

Dieu vient se placer au milieu d'eux. » — « Le dernier moment, » écrivait-il à Ausone, « qui m'affranchira de la terre, ne m'ôtera pas la tendresse que j'ai pour toi; car cette âme, qui survit à nos organes détruits et se soutient par sa céleste origine, il faut bien qu'elle conserve son affection, comme elle garde son existence. Pleine de vie et de mémoire, elle ne peut pas oublier qu'elle ne peut mourir ¹. » Plusieurs chrétiens se joignirent à lui et habitèrent des cellules voisines de la sienne, de sorte qu'ils formaient comme une compagnie de moines assujettis à une règle de leur façon.

Mélanie donna à Paulin et à Thérèse une parcelle du bois de la vraie croix qu'elle tenait de l'évêque de Jérusalem, puis poursuivit sa route vers Rome, où elle fut reçue avec un respect et une admiration universelle. Elle y demeura plusieurs années, toujours occupée à propager chez les siens et autour d'elle le goût de la vie monastique, exhortant tous ceux qui l'approchaient à s'arracher de la vie séculière, à vendre tous leurs biens et à la suivre dans la solitude. Elle fit d'abord la conquête du mari de sa nièce, Apronianus, patricien du rang des *clarissimes*, qui était encore païen; elle le convertit non-seulement à la foi chrétienne, mais encore à la vie religieuse, en même temps que sa femme Avita. Elle confirma sa petite-fille, Mélanie

1. S. PAULIN., *Carmina*, x, 18.

la jeune, déjà mère de deux enfants qu'elle avait perdus, et n'ayant encore que vingt ans, dans la résolution de garder la continence avec son mari.

On entendait venir les Barbares, qui d'année en année resserraient autour de Rome leur cercle de fer et de feu et qui allaient franchir incontinent ses murs sacrés. Ces pressentiments de la ruine de l'empire secondaient et achevaient l'œuvre des prédications de l'illustre religieuse. Elle pressait ses proches, ses concitoyens, de jeter leurs richesses dans le sein de Dieu et des pauvres, plutôt que de les laisser en proie à la rapacité des Barbares. Enfin, en 409, un an avant la prise de Rome par Alaric, toute cette sainte et noble tribu se mit en marche pour le désert. Mais auparavant la jeune Mélanie, héritière de tant d'opulentes lignées, affranchit ses huit mille esclaves et distribua aux églises, aux hôpitaux, aux monastères et aux pauvres, tous les vastes domaines qu'elle possédait en Espagne et en Aquitaine, dans la Tarraconaise, dans les Gaules; elle ne se réserva ceux de la Campanie, de la Sicile et de l'Afrique que pour subvenir à des largesses futures. Elle envoya dès lors par les mains d'un prêtre dalmate des sommes immenses jusqu'en Thébaidé et en Palestine. C'était autant de pris sur l'ennemi, autant d'arraché aux griffes du lion barbare¹.

Départ
des
deux Mélanies
et
de toute leur
descendance
pour
le désert.
—
409.

1. Ex ore leonis Alarici eripiens fide sua. PALLAD., *Hist. Lausiaca*, c. 19.

Puis l'on s'embarqua. Mélanie *l'ancienne*, qui menait ce triomphe de la foi nouvelle au moment où l'antique Rome allait crouler, entraînait avec elle toute sa descendance, son fils Publicola, sa fille Albina, sa petite-fille Mélanie la jeune, Pinnianus, le mari de celle-ci, et une foule d'autres. Ils passent d'abord en Sicile, et de là en Afrique, où les attendait saint Augustin.

Mélanie *l'ancienne*, après avoir vu mourir son fils et l'avoir pleuré comme une mère chrétienne doit pleurer¹, abandonna le reste de sa famille pour regagner son couvent à Jérusalem, où elle mourut quarante jours après son retour.

Mélanie *la jeune* devint alors en quelque sorte le chef de la caravane monastique. De Carthage, où ils avaient débarqué, on se rendit à Tagaste, qui avait pour évêque Alipius, le célèbre ami de saint Augustin, et de Tagaste à Hippone, où Augustin lui-même les reçut avec une tendre et respectueuse cordialité. Le peuple de cette ville, qui était habitué à contraindre les vocations et qui avait ainsi conquis saint Augustin, voulut s'emparer du mari de Mélanie pour le faire ordonner prêtre de force, dans l'espoir d'acquérir ainsi aux pauvres et à l'église les richesses que les deux époux distribuaient avec profusion. Il y eut à ce sujet une vé-

1. Taciturno quidem luctu, non tamen sicco a maternis lacrymis dolore. S. PAULIN., ap. *August.*, epist. 249.

ritable émeute, dont saint Augustin nous a laissé le récit et qu'il ne put apaiser, quoiqu'il menaçât les émeutiers de cesser d'être leur évêque, s'ils persévéraient à violenter cet étranger. La multitude ne se laissa calmer que par la promesse faite par Pinianus que, si jamais il consentait à entrer dans le clergé, ce ne serait que dans l'Église d'Hippone ¹. De retour à Tagaste, Mélanie et Pinianus fondèrent deux monastères, l'un de quatre-vingts moines et l'autre de cent trente religieuses; ils y vécurent sept ans dans une extrême pauvreté. Mélanie voulut gagner sa vie en transcrivant des manuscrits, ce qu'elle faisait avec autant d'adresse que de rapidité ², pendant que son mari cultivait un jardin. Ils passèrent ensuite en Égypte, pour y honorer et pour y secourir de leurs aumônes les solitaires de Nitrie et des environs. Enfin ils arrivèrent à Jérusalem et là ils se séparèrent. Pinianus, l'ancien préfet de Rome, alla faire son métier de jardinier en compagnie de trente autres moines ³. Mélanie, n'ayant pas encore trente ans, se fit recluse dans une cellule sur le mont des Olives, où elle resta quatorze ans; plus tard elle construisit une église et un monastère pour quatre-vingt-dix pénitentes, sur l'un des sites où Notre-Seigneur s'était arrêté en portant sa croix.

1. S. AUGUST., epist. 225.

2. Scribebat et celeriter et pulchre, citra errorem.

3. PALLAD., *Hist. Lausiaca*, c. 121.

Ces saints époux, en allant finir leur carrière¹ auprès du Saint-Sépulcre, y retrouvaient le souvenir de leur aïeule, Mélanie l'ancienne, avec le zèle toujours militant et l'immense gloire de saint Jérôme. Ils purent se baigner dans les derniers rayons de cette grande lumière. Dans la dernière épître qu'il a écrite et qu'il adresse à saint Augustin, Jérôme parle d'eux et les qualifie de ses enfants, communs à lui et à l'évêque d'Hippone².

C'est ainsi que ce chœur de saintes femmes, de nobles veuves, de généreuses patriciennes, dont Marcelle, Paule et Mélanie sont les coryphées³, transmet la trame des vertus et des traditions monastiques de saint Athanase à saint Augustin, en passant par saint Jérôme. Les plus grands noms de l'Église, en Orient comme en Occident, se trouvent ainsi mêlés au développement de l'institut cénobitique. On aimerait à s'arrêter auprès d'eux, à jouir longtemps et en détail de leur gloire. Mais il nous faut hâter le pas pour passer à des renommées plus obscures, à des époques plus méconnues : nous y

1. Ils allèrent à Jérusalem en 417. Albina y mourut en 433, Pinianus en 435, Mélanie la jeune en 439 ou 440. Dans ses dernières années elle entreprit le voyage de Constantinople pour y convertir son oncle Volusien. Elle y lutta contre les nestoriens, et détermina l'impératrice Eudoxie à venir en pèlerinage à Jérusalem.

2. Sancti filii communes... plurimum vos salutant. S. HIERON., epist. 79.

3. Parmi elles il faut encore signaler cette Démétriaque, petite-fille de Pétrionius, de la famille Anicia, dont nous avons parlé plus haut.

retrouverons la grandeur qui est le propre de la vérité et de la vertu.

On se tromperait gravement en supposant que ces femmes héroïques rencontraient partout de leur vivant l'admiration et la sympathie que leur a vouées la postérité chrétienne, et que tant d'illustres dévouements, tant de généreux sacrifices, pussent se consommer sans exciter la vive et profonde opposition de tout ce qu'il restait encore d'éléments païens, si tenaces et si nombreux, dans la société romaine. Chez beaucoup de chrétiens, les répugnances de notre pauvre nature, toujours infirme et toujours jalouse de toute force pure et supérieure, venaient se joindre à la persévérante animosité de l'instinct païen. Il fallait que nos saintes héroïnes fussent sans cesse sur la brèche, occupées à braver les instances, les importunités, les injures même de leurs proches et de tout ce qui dans la noblesse répugnait à de si rudes sacrifices. On leur reprochait souvent de dépouiller leurs enfants de leur patrimoine, ou de les abandonner à un âge où les soins maternels étaient comme une dette sacrée. Mais on leur en voulait surtout des grands exemples d'abnégation, de pauvreté, d'humilité, qu'elles offraient à toutes les classes de leurs concitoyens. Ce n'était pas seulement, comme dit un historien, les « bêtes mâles et femelles de l'ordre sénatorial ¹, » qui rugissaient contre ces vertus surhu-

Opposition
contre
la vie monastique
à Rome

1. Spoliabat filios et inter objurgantes propinquos... S. HIERON.,

maines : c'étaient encore les masses populaires, qui laissaient éclater leur opposition. On le vit bien aux funérailles de Blesilla, la fille aînée de Paula, en 384, quand le peuple chrétien de Rome courait les rues en criant tout haut : « Cette jeune femme « a été tuée par les jeûnes... Quand donc chassera-t-on de la ville cette détestable race des moines ? « Pourquoi ne les lapide-t-on pas ? Pourquoi ne « les jette-t-on pas dans le Tibre ? » Puis, se faisant de la douleur maternelle elle-même une arme contre tout ce que la mère et la fille avaient le plus aimé ici-bas, les mêmes accusateurs insistaient et montraient Paula en larmes, accablée sous le poids de son affliction : « Voyez, » disaient-ils, « comme ils « ont séduit cette malheureuse matrone, car ce qui « prouve assez combien peu elle voulait être moi- « nesse, c'est que jamais femme d'entre les gentils « ne pleura ainsi ses enfants ¹. »

à Carthage ;

Les mêmes sentiments de la plèbe de Rome se retrouvaient à Carthage, alors devenue romaine et chrétienne, mais vouée à tous les excès et à tous les raffinements de la corruption. Salvien nous apprend que lorsqu'on voyait paraître dans les cités d'Afrique et surtout à Carthage des hommes en manteau, pâles et la tête rasée, venant des monastères d'É-

Vit. S. Paulæ. — Sic depugnavit adversus bestias, nempe eos qui erant ordinis senatorii, et eorum uxores, prohibentes eam renuntiare reliquis suis ædibus. *Vit. Melaniæ, in Hist. Lausiaca*, c. 118.

1. S. HIERON., epist. 22, al. 25, *ad Paulam*.

gypte ou des lieux saints de Jérusalem, le peuple les flagellait de ses malédictions, de ses huées et de ses sifflets ¹, et les pourchassait à travers les rues comme autant de bêtes pernicieuses.

Lors même que les masses populaires eurent fini par subir l'ascendant de ces grands exemples, le mépris et la colère qu'inspiraient les moines se conservèrent chez beaucoup de gens, mais surtout chez les lettrés, et l'on en trouve la vigoureuse empreinte dans les poésies de Rutilius Numatianus. Ce littérateur poitevin avait longtemps vécu à Rome. Il revint dans sa patrie en 416, quelques années après les éclatantes conversions que les Mélanie, les Paula, les Marcella, avaient opérées dans la noblesse romaine; il a décrit les émotions de son voyage dans un poème que nous avons encore. En traversant la Méditerranée, il arrive en face des îlots et des rochers qu'habitaient des patriciens récemment convertis : « Voilà, » dit-il, « Capraja qui se lève devant nous; cette île regorge de misérables, ennemis des lumières; ils tirent du grec leur nom de *moines*, parce qu'ils veulent vivre sans témoins. La crainte des maux de la fortune leur fait redouter ses dons. Ils se font d'avance misérables, de peur de le devenir un jour. Vit-on jamais folie plus perverse? » — Et plus loin : — « J'aperçois

chez les lettrés.

Le poète
Rutilius.

1. Palliatum et pallidum et... usque ad cutem tonsum... Improbissimis cachinnis et detestantibus videntium sibilis quasi taureis cædebatur. *De Gubernat. Dei*, VIII.

la Gorgone qui se dresse du milieu des flots, contre le rivage de Pise ; je déteste ces écueils, théâtre d'un récent naufrage. Là s'est perdu un de mes concitoyens, descendu vivant au tombeau. Il était naguère des nôtres ; il était jeune, de grande naissance, riche, bien marié. Mais poussé par les furies, il a fui les hommes et les dieux, et maintenant, crédule exilé, il croupit dans une sale retraite. Le malheureux ! il croit se repaître des biens célestes au sein de son ordure, plus cruel pour lui-même que ne pourraient l'être les dieux qu'il offense. Cette secte n'est-elle pas plus fatale que les poisons de Circé ? Circé ne transformait que les corps, et maintenant on nous transforme les âmes ¹. »

Ce demeurant du paganisme voyait juste : c'étaient les âmes qui se transformaient. De là l'irremédiable ruine de ses dieux, et la victoire des idées et des

1. Processu pelagi jam se Capraria tollit.
Squalet lucifugis insula plena viris.
Ipsi se monachos Graio cognomine dicunt,
Quod soli nullo vivere teste volunt.
Munera fortunæ metuunt, dum damna verentur.
Quisquam sponte miser, ne miser esse queat ?
Quænam perversi rabies tam stulta cerebri,
Dum mala formides, nec bona posse pati ?
Sive suas repetunt ex fato ergastula pœnas ;
Tristia seu nigro viscera felle tument...
Aversor scopulos, damni monumenta recentis :
Perditus hic vivo funere civis erat.
Noster enim nuper, juvenis majoribus amplis,
Nec censu inferior conjugiove minor.
Impulsus furiis homines divosque reliquit
Et turpem latebram credulus exsul agit...
Num rogo deterior Circæis secta venenis ?
Tunc mutabantur corpora, nunc animi.

RUTILIUS NUMATIANUS, l. 1, v. 439... 515.

institutions qu'il poursuivait de son dépit impuis-
sant.

Les doléances et les invectives des poètes et des rhéteurs païens venaient trop tard. Les moines, qui avaient rencontré pour apologistes et pour modèles les plus grands docteurs de l'Église d'Orient, Athanase, Basile et Chrysostome, n'avaient pas de moindres appuis en Occident, où ils pouvaient invoquer l'exemple de Jérôme et où leur était acquis l'irrésistible ascendant d'Ambroise et d'Augustin.

Ces îles de la Méditerranée peuplées de moines, dont le regard du poète Rutilius se détournait avec dégoût, l'évêque Ambroise les célébrait avec amour. « C'est là, » disait-il, « c'est dans ces îles jetées par Dieu comme un collier de perles sur la mer, que se réfugient ceux qui veulent se dérober au charme des plaisirs déréglés; c'est là qu'ils fuient le monde, qu'ils vivent dans une austère modération et qu'ils échappent aux embûches de cette vie. La mer leur offre comme un voile et comme un asile secret à leurs mortifications. Elle les aide à acquérir et à défendre la continence parfaite. Là tout excite à d'austères pensées. Rien n'y trouble la paix : tout accès est fermé aux sauvages passions du monde. Le bruit mystérieux des flots s'y marie au chant des hymnes; et pendant que les vagues viennent se briser sur la plage de ces îles heureuses avec un doux murmure, de leur sein on en-

Saint
Ambroise
défend
les moines.

—
340-397

tend monter vers le ciel les paisibles accents du chœur des élus ¹. »

Ambroise était ce grand homme éloquent et courageux, dont le berceau avait vu, comme celui de Platon, un essaim d'abeilles poser sur les lèvres de l'enfant prédestiné le présage d'une persuasive et irrésistible éloquence. Il avait été l'avocat victorieux du christianisme contre le plaidoyer plaintif de Symmaque en faveur de l'autel de la Victoire, dernier effort du paganisme officiel. Il avait défendu les droits de l'orthodoxie contre les violences de Justine, l'impératrice arienne, et ceux de l'humanité et de la justice contre l'empereur Théodose, baigné dans le sang de Thessalonique. Un tel pontife ne pouvait méconnaître l'importance vitale de l'institut monastique pour la foi dont il était l'intrépide et éloquent champion. Aussi voit-on qu'il entretenait aux portes de sa ville épiscopale un monastère plein d'excellents religieux ². Il ne voulait pas qu'on effrayât les convertis par des exigences au-dessus de leurs forces : « Laissons, » disait-il, « laissons « voleter comme les passereaux ceux qui ne peuvent pas planer comme les aigles ³. » Mais il

1. Quid enumerem insulas, quas velut monilia plerumque prætextit,... ut cum undarum leniter alluentium sono certent cantus psallentium, plaudant insulæ tranquillo sanctorum choro, hymnis sanctorum personent? S. AMBROS., *Hexameron*, III, 5.

2. Erat monasterium plenum bonis fratribus extra urbis mœnia, Ambrosio nutritore. S. AUGUST., *Conf.*, VIII, 6.

3. Qui non potest volitare ut aquila, volitet ut passer. *De Fuga seculi*, c. 5.

semble s'être surtout préoccupé de la vocation religieuse des femmes. A la prière de sa sœur Marceline, qui était religieuse à Rome, il recueillit en trois livres, intitulés *des Vierges*, les sermons qu'il avait prononcés en l'honneur de la virginité monastique. Rien de plus éloquent surtout que le début du troisième livre, où Ambroise, se reportant par le souvenir au jour de la prise d'habit de cette sœur chérie, à Rome, dans l'église des Apôtres, à la fête de Noël, entend et répète l'exhortation du pape Libère à la jeune novice. Il ne manqua point de signaler les écueils dont la vie religieuse était entourée dans la splendeur du patriciat romain, et cependant sa parole était si entraînante que les dames milanaïses renfermaient leurs filles, de peur qu'en assistant à ses sermons elles ne fussent trop tôt séduites à la vie religieuse. Plus tard il écrit un traité *de la Virginité* qui lui attira le reproche d'avoir méconnu la sainteté du mariage et prêché des doctrines dont l'application condamnerait le genre humain à s'éteindre. A ces accusations qu'on voit se renouveler d'âge en âge, l'évêque de Milan répond comme les défenseurs du sacrifice chrétien ont toujours répondu : « Comment ! » dit-il, « ces vierges auront la liberté de choisir un époux, et elles n'auront pas la liberté de fixer leur choix sur un Dieu !... On se plaint que le genre humain va manquer. Je demande qui jamais a cherché une femme sans la trouver. Le nombre des hommes est plus

Ses traités
sur la *Virginité*
monastique.

grand dans les lieux mêmes où la virginité est le plus estimée. Informez-vous combien de vierges l'Église d'Alexandrie, celles de tout l'Orient et de toute l'Afrique, ont coutume de consacrer à Dieu tous les ans. Il y en a plus que Milan ne produit d'hommes ¹. »

Ailleurs, dans cette triomphante réponse à Symmaque, où respirent l'ardeur et la force d'une croyance victorieuse par la seule énergie du bien, quand il a foudroyé la pompeuse rhétorique de ces fils des persécuteurs qui demandaient le rétablissement de l'autel de la Victoire au sein du sénat, et qui réclamaient le droit de tester en faveur des vestales, il oppose le spectacle qu'offraient déjà les monastères chrétiens, à ces vestales, si peu nombreuses malgré les honneurs dont on les comblait encore et le facile dévouement d'un vœu temporaire. « Vous n'en pouvez recruter que sept, et encore à grand'peine : oui, malgré les bandelettes, les diadèmes, la pourpre dont vous les ornez, malgré les litières pompeuses, cette nombreuse escorte de serviteurs, les privilèges et les profits immenses que vous leur offrez, c'est là tout ce que vous pouvez enrôler au service de la chasteté. Mais élevez vos yeux et vos âmes. Voyez ailleurs ce peuple d'innocents, cette foule d'âmes pures, cette assemblée de vierges : leur tête n'est pas ornée de ban-

1. *De Virginitate*, c. 5, 6. 7.

delettes, elles n'ont qu'un voile grossier ennobli par son usage. Elles ne recherchent pas, elles repoussent tout ce qui relève la beauté; elles n'ont ni pourpre ni luxe, point de privilèges, point de profit, point de recherches délicates, rien enfin que des devoirs qui raniment en elles des vertus ¹. »

Ambroise, dont la renommée allait jusque chez les Barbares convertir la reine des Marcomans, et attirait du fond de la Mauritanie des vierges qui venaient à Milan recevoir le voile ² de ses mains, Ambroise passa pour le principal docteur de l'Église latine jusqu'à ce qu'Augustin parût.

Ce fut à Milan et en 385, l'année même où saint

1. Vix septem vestales capiuntur puellæ. Est totus numerus... vi-deant plebem pudoris, populum integritatis, concilium virginitatis... Non vittæ capiti decus, sed ignobile velamen... *Epist. Cl.* I, 18, t. II, p. 836, ed. Bened. La traduction est en partie de M. Villemain.

2. Le voile était déjà la marque distinctive des vierges consacrées à Dieu. Saint Ambroise explique longuement le sens de cet usage. (*De Virginit.*, lib. III, c. 1.) Saint Jérôme dit expressément que, dans les monastères de Syrie et d'Égypte, toutes celles qui se vouaient à Dieu présentaient leurs cheveux à couper aux mères des monastères et se couvraient la tête d'un voile sombre. (*Lettres*, t. V, p. 169 et 385, éd. Collombet.) Saint Augustin, dans la règle qu'il a composée pour des religieuses, leur défend de porter des voiles si déliés qu'on puisse voir ou les cheveux nus, ou la coiffure de la tête. Du reste, le voile était regardé par beaucoup de Pères comme obligatoire pour toutes les vierges, et même pour les femmes qui se respectaient. Tertullien cite à ce sujet aux chrétiennes de son temps l'exemple des femmes païennes de l'Arabie, qui, comme les orientales de nos jours, se cachaient la figure, à l'exception d'un œil : « Indicabunt vos Arabiæ feminae ethnicae, quæ non caput sed faciem quoque ita totam tegunt, ut uno oculo liberato, contentæ sint dimidiam frui lucem, quam totam faciem prostituere. » *De Virgin. veland.*, c. 16.

Saint
Augustin.
—
354-430.

Jérôme quittait Rome une seconde et dernière fois pour se replonger dans la solitude de Bethléem, que la parole inspirée d'Ambroise et le spectacle de cette vie tout entière prodiguée au service de Dieu et du prochain commencèrent à ouvrir les yeux du jeune Augustin. Ce fut là que, un an plus tard, la révélation de ce qui se passait dans les âmes que l'esprit de Dieu entraînait à la vie monastique vint l'inonder d'une lumière à laquelle il ne voulut plus résister. A dix-neuf ans la lecture de l'*Hortensius* de Cicéron l'avait rempli de mépris pour la bassesse du monde d'alors et enflammé d'un noble enthousiasme pour le bien, pour le beau, pour les luttes de l'esprit, pour la conquête de la sagesse. Mais un jour vint où il apprit qu'il y avait quelque chose de plus grand que la science, et un enthousiasme plus pur que celui de l'éloquence ou de la philosophie. Ce que le génie de Cicéron avait fait pour son esprit, la vie d'Antoine, racontée par Athanase, le fit pour son âme. Nous avons déjà dit comment Athanase avait écrit une Vie de saint Antoine, où se résumaient les merveilles de la Thébaïde, et qui s'était répandue dans tout l'Occident, comme la gloire de l'illustre proscrit qui en était l'auteur. Laissons raconter à Augustin lui-même comment elle alla jusqu'à Trèves créer au sein de la cour impériale des vocations monastiques dont le récit devait enfanter d'autres conquêtes de la grâce. Cette page immortelle des *Confessions* appartient essen-

tiellement à l'histoire monastique : elle montre, par le témoignage du plus grand des contemporains, cette action de la Thébàide sur l'Occident dont le saint patriarche d'Alexandrie, exilé dans la Gaule et en Italie, avait été l'instrument providentiel. Elle offre en outre le tableau le plus éloquent et le plus exact qu'on ait jamais tracé de ces luttes de l'âme d'où sont sorties toutes les conversions qui, avant et depuis Augustin, ont peuplé les monastères et le ciel.

Augustin était donc à Milan, où il professait l'éloquence avec son ami Alypius, lorsqu'il reçut la visite d'un de ses concitoyens d'Afrique, Pontitianus, l'un des premiers officiers militaires du palais et déjà chrétien. « Nous nous assîmes, dit Augustin, pour nous entretenir. Il aperçut par hasard, sur une table de jeu qui était devant nous, un volume. Il l'ouvrit, c'était l'apôtre Paul... Je lui avouai que cette lecture était ma principale étude. Alors il fut amené par la conversation à nous parler d'Antoine, le moine d'Égypte, dont le nom si glorieux parmi vos serviteurs nous était inconnu. Il s'en aperçut et s'arrêta sur ce sujet; il révéla ce grand homme à notre ignorance dont il ne pouvait assez s'étonner. Nous étions dans la stupeur de l'admiration au récit de ces irréfragables merveilles de si récente mémoire, presque contemporaines, opérées dans la vraie foi, dans l'Église catholique. Et nous étions tous surpris, nous d'apprendre, lui de nous ap-

Récit
de
saint Augustin
sur l'origine
de
sa conversion.

prendre ces faits extraordinaires. Et ses paroles coulèrent de là sur ces saintes foules de monastères et les parfums de vertu qui s'en exhalent vers vous, Seigneur, sur ces fécondes aridités du désert dont nous ne savions rien. Et à Milan même, hors des murs, était un cloître rempli de bons frères élevés sous l'aile d'Ambroise, et nous l'ignorions.

« Il continuait de parler, et nous écoutions en silence; et il vint à nous conter qu'un jour, à Trèves, l'empereur passant l'après-midi aux spectacles du cirque, trois de ses compagnons et lui allèrent se promener dans des jardins attenants aux murs de la ville; et comme ils marchaient deux à deux, l'un avec lui, les deux autres ensemble, ils se séparèrent. Ceux-ci chemin faisant entrèrent dans une cabane où vivaient quelques-uns de ces pauvres volontaires, vos serviteurs, de ces pauvres d'esprit à qui appartient le royaume des cieux; et là ils trouvèrent un manuscrit de la vie d'Antoine. L'un d'eux se mit à lire; il admire, son cœur brûle, et, tout en lisant, il songe à embrasser une telle vie, à quitter la milice du siècle pour vous servir : ils étaient l'un et l'autre agents des affaires de l'empereur. Rempli soudain d'un divin amour et d'une sainte honte, il s'irrite contre lui-même, et jetant les yeux sur son ami : « Dis-moi, je te prie, « où donc tendent tous nos travaux? Que cherchons-nous? Pour qui portons-nous les armes? « Quel peut être notre plus grand espoir au palais

« que d'être amis de l'empereur? Et dans cette fortune, quelle fragilité! que de périls! et combien de périls pour arriver au plus grand péril! Et puis, quand cela sera-t-il? Mais, ami de Dieu, si je veux l'être, je le suis, et sur l'heure. »

« Il parlait ainsi, tout bouleversé par l'enfantelement de sa nouvelle vie, et puis, ses yeux reprenant leur course dans ces saintes pages, il lisait : son cœur changeait à votre vue, et son esprit se dépouillait du monde, comme on vit bientôt après. Et il lisait, et les flots de son âme roulaient frémissants; il vit et vainquit, et il était à vous déjà lorsqu'il dit à son ami : « C'en est fait, je romps avec tout notre espoir; je veux servir Dieu, et à cette heure, en ce lieu je me mets à l'œuvre. Si tu n'es pas pour me suivre, ne me détourne pas. » L'autre répond qu'il veut aussi conquérir sa part de gloire et de butin. Et tous deux, déjà vos serviteurs, bâtissaient la tour qui s'élève avec ce que l'on perd pour vous suivre.

« Pontitianus et son compagnon, après s'être promenés dans une autre partie du jardin, arrivèrent, en les cherchant, à cette retraite, et les avertirent qu'il était temps de rentrer, parce que le jour baissait. Mais eux, déclarant leur dessein, comment cette volonté leur était venue et s'était affermie en eux, prièrent leurs amis de ne pas contrarier leur résolution, s'ils refusaient de la partager. Ceux-ci, ne se sentant pas changés, pleurèrent néanmoins

sur eux-mêmes, disait Pontitianus. Ils félicitèrent pieusement leurs camarades, en se recommandant à leurs prières. Puis ils retournèrent au palais, le cœur traînant toujours à terre, et les autres, le cœur toujours attaché au ciel, restèrent dans la cabane. Tous deux avaient des fiancées qui, à cette nouvelle, vous consacrèrent leur virginité. »

Augustin continue : on ne se lasse pas de le transcrire : « Je me rongais intérieurement, j'étais pénétré de confusion et de honte, pendant que Pontitianus parlait. Il se retira. Et alors, que ne me dis-je pas à moi-même?... Dans cette violente rage au logis intérieur où je poursuivais mon âme dans le plus secret réduit de mon cœur, le visage troublé comme l'esprit, je saisis Alypius, et m'écriai : « Que faisons-nous donc ? qu'est-ce que cela ? que viens-tu d'entendre ? Les ignorants se lèvent : ils forcent le ciel ; et nous, avec nos sciences sans cœur, nous voilà vautrés dans la chair et dans le sang ! Est-ce honte de les suivre, et n'avons-nous pas plutôt honte de ne pas même les suivre ? » Il se taisait surpris et me regardait, car mon accent était changé. Et mon front, mes joues, mes yeux, le teint de mon visage, racontaient bien plus mon esprit que les paroles qui m'échappaient. Notre demeure avait un petit jardin... C'est là que m'avait jeté la tempête de mon cœur... Alypius me suivait pas à pas : car j'étais seul, même en sa présence. Nous nous assîmes le plus loin possible de la mai-

son. Je frémissais dans mon âme, et je m'indignais de l'indignation la plus violente de ce que je ne passais pas encore à votre volonté, à votre alliance, ô mon Dieu ! où toutes les puissances de mon âme me poussaient en me criant : Courage !... Mais ces vanités des vanités, mes anciennes maîtresses, me secouaient par ma robe de chair, et me disaient tout bas : Est-ce que tu nous renvoies ? Quoi ! dès ce moment nous ne serons plus avec toi, pour jamais ? Et dès ce moment, ceci, cela ne te sera plus permis, et pour jamais ?... Et elles ne m'abordaient plus de front, querelleuses et hardies, mais par de timides chuchotements murmurés à mon épaule, par de furtives attaques, elles sollicitaient un regard... La violence de l'habitude me disait : Pourras-tu vivre sans elles ? Mais déjà elle-même ne me parlait plus que d'une voix languissante. Car du côté où je tournais mon front et où je redoutais de passer, se dévoilait la chaste majesté de la continence... Elle étendait pour me recevoir et m'embrasser ses mains toutes pleines de bons exemples : enfants, jeunes filles, jeunesse nombreuse, tous les âges, veuves vénérables, femmes vieilles dans la virginité, et dans ces saintes âmes la continence n'était pas stérile : elle enfantait les générations de joies célestes qu'elle doit, ô Seigneur ! à votre conjugal amour. Et elle semblait me dire, d'une douce et encourageante ironie : Quoi ! ne pourras-tu ce qui est possible à ces enfants, à ces femmes ?...

« Alors il s'éleva dans mon cœur un affreux orage, chargé d'une pluie de larmes. Pour le laisser éclater tout entier, je me levai, je m'éloignai d'Alypius. J'allai me jeter par terre sous un figuier, et je lâchai les rênes à mes larmes... Et je vous parlai non pas en ces termes, mais dans ce sens : « O Seigneur ! jusqu'à quand vous irriterez-vous contre moi ? Ne gardez pas souvenir de mes iniquités passées. » Car je sentais qu'elles me retenaient encore. Et je laissai échapper ces mots dignes de pitié : « Quand ? quel jour ? Demain ? après-demain ? Pourquoi pas à l'instant ? pour-quoi pas sur l'heure en finir avec ma honte ? » Et tout à coup j'entends sortir d'une maison voisine comme une voix d'enfant ou de jeune fille qui chantait et répétait ces mots : Prends, lis ! prends, lis !... J'arrêtai mes larmes et je ne vis plus là qu'un ordre divin d'ouvrir le livre de l'Apôtre, et de lire le premier chapitre venu. Je savais qu'Antoine, survenant un jour à la lecture de l'Évangile, avait saisi comme adressées à lui-même ces paroles : « Va, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; viens, suis-moi, » et qu'un tel oracle l'avait aussitôt converti à vous. Je revins vite à la place où Alypius était assis ; car en me levant j'avais laissé le livre de l'Apôtre. Je le pris, l'ouvris, et lus en silence le premier chapitre où se jetèrent mes yeux. « Ne vivez pas dans les festins, dans les débauches, ni

« dans la dispute et la jalousie ; mais revêtez-vous
 « de Jésus-Christ, et ne faites pas de votre sensua-
 « lité une providence charnelle. » Je ne voulus pas,
 je n'eus pas besoin d'en lire davantage. Ces lignes
 à peine achevées, comme si une lumière de sécu-
 rité se fût répandue sur mon cœur, les ténèbres du
 doute disparurent¹. »

On sait le reste, et comment l'immortel fils de
 Monique devint chrétien, puis prêtre, puis évêque,
 et enfin le plus grand docteur de son temps et peut-
 être de tous les siècles.

Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est qu'à partir
 de son retour en Afrique, s'il ne fut pas, à pro-
 prement dire, moine², il vécut de la vie religieuse.

Vie monastique
 de
 saint Augustin

N'étant que simple prêtre, il créa à Hippone un
 monastère où il vécut dans la pauvreté évangéli-
 que³. Promu à l'épiscopat, il n'en voulut pas moins

1. S. AUGUSTIN, *Confessions*, liv. VIII, c. 6 à 12, traduction de M. Louis Moreau, avec quelques retouches empruntées à M. Villemain.

2. On a longuement et fort inutilement débattu la question de savoir si saint Augustin fut moine ou non. Il le fut évidemment au même titre que saint Basile, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, et tous les autres Pères auxquels on ne conteste pas cette qualité. Thomassin (pars I, l. III, c. III, 9) soutient que saint Augustin ne fut jamais moine, mais seulement fondateur d'une réunion de clercs astreints par un vœu de continence et de pauvreté. On ne saisit pas très-bien la différence, eu égard à l'époque où vivait le saint, antérieure de beaucoup à la réglementation plus récente et plus précise du caractère monastique. D'un autre côté, M. Collombet indique un opuscule de Ferrand, avocat au parlement, intitulé : *Discours où l'on fait voir que saint Augustin a été moine*. Paris, 1689.

3. Quia hoc disponebam in monasterio esse cum fratribus... cœpi

continuer la vie commune qu'il avait menée depuis sa conversion avec les serviteurs de Dieu, et il fonda une seconde communauté dont il composa le clergé de son siège épiscopal¹, au sein de laquelle il acheva sa carrière, et qui devint une pépinière d'évêques. Accusé par le donatiste Petilien d'avoir introduit une nouveauté au sein de l'Église en inventant la vie monastique, il répond que, si le nom de monastère est nouveau, le genre de vie des moines, basé sur l'exemple des apôtres et des premiers chrétiens, est aussi ancien que l'Église².

L'institut monastique peut donc revendiquer la gloire de celui qui a été déclaré le plus célèbre et le plus grand des théologiens³, le père et le maître de tous les prédicateurs du saint Évangile⁴, et qui se place entre Platon et Bossuet, entre Cicéron et saint Thomas d'Aquin, au premier rang de ces rares esprits qui planent sur les siècles. C'est dans les exercices et les austérités de la vie claustrale que se forma définitivement cet homme, aussi grand par la pensée que par la foi, par le génie que par la vertu, né pour exercer sur son temps et sur tous les temps le plus légitime ascendant. Sans

boni propositi fratres colligere, compares meos, nihil habentes, sicut nihil habebam, et imitantes me. *Sermo* 355, édit. Gaume, t. II.

1. Et ideo volui habere in ista domo episcopii mecum monasterium clericorum. *Ibid.*

2. *Contra litt. Pet.*, liv. III, c. 40.

3. BOSSUET, lettre d'octobre 1693.

4. *Idem*, sermon pour une vêtue.

doute tout n'est point parfait dans ce qu'il nous reste de lui : la subtilité, l'obscurité, le mauvais goût d'un siècle de décadence littéraire, y tiennent leur place. Mais qui l'a jamais emporté sur lui par l'immensité, la variété, l'inépuisable fécondité de ses travaux, la profonde sensibilité et la charmante candeur de son âme, l'ardente curiosité, l'élévation et l'étendue de son esprit ? Du milieu de ses innombrables ouvrages se détachent deux chefs-d'œuvre qui dureront autant que la vérité catholique : les *Confessions*, où le repentir et l'humilité ont involontairement revêtu la sublime parure du génie, et qui ont fait de la vie intime d'Augustin le patrimoine de tous les chrétiens ; la *Cité de Dieu*, qui est à la fois une triomphante apologie du christianisme et un premier essai de la véritable philosophie de l'histoire, que Bossuet seul devait surpasser. Sa vie, enflammée, dévorée par une inextinguible ardeur du bien, n'est qu'un long combat, d'abord contre les folies savantes et les vices honteux des Manichéens ; puis contre les exagérations coupables des Donatistes, qui poussaient leur rigorisme sanguinaire jusqu'au schisme, plutôt que de se ranger à la sage indulgence de Rome ; puis encore contre les Pélagiens, qui revendiquaient pour la liberté humaine le droit de se passer de Dieu ; enfin et toujours, contre les restes du paganisme, qui luttait en Afrique avec la vieille opiniâtreté de Carthage contre la nouvelle et victorieuse religion de Rome.

430.

Il meurt à soixante-seize ans sur les remparts de sa ville épiscopale, assiégée par les Vandales, vivante image de cette Église qui se dressait entre l'empire romain et le monde barbare pour protéger la ruine et purifier la conquête.

Sa généreuse
tolérance.

Une tendre charité tempéra toujours dans cette sainte âme l'ardeur de la controverse. « Tuez l'erreur, disait-il, mais aimez toujours l'homme qui erre¹. » Citons encore de lui cette page contre les Manichéens, qui mérite d'être comptée parmi les plus nobles effusions de la foi catholique, et d'être éternellement rappelée à ces néophytes oublieux qui s'érigent en vengeurs impitoyables de la vérité :

« Qu'ils sévissent contre vous, ceux qui ne savent pas avec quel labeur on trouve la vérité, ni combien il est malaisé d'éviter l'erreur. Qu'ils sévissent, ceux qui ne savent pas combien il est rare et difficile de vaincre, même avec toute la sérénité d'une âme pieuse, les attraites de la chair; ceux qui ne savent pas avec quels efforts il faut guérir l'œil de l'homme intérieur, pour qu'il puisse regarder son soleil... Qu'ils sévissent contre vous, ceux qui ignorent par quels soupirs, par quels gémissements on arrive à comprendre Dieu, et si faiblement encore. Qu'ils sévissent enfin, ceux qui n'ont jamais donné dans l'erreur où ils vous voient engagés. Quant à moi qui, longtemps et cruellement bal-

1. Interficate errores, diligite homines.

lotté, ai pu voir enfin ce qu'est cette vérité pure... moi qui, pour dissiper les ténèbres de mon esprit, me suis soumis si tard au miséricordieux médecin qui m'appelait et me caressait; moi qui ai longtemps pleuré, afin que Dieu daignât se révéler à mon âme; moi qui ai jadis recherché avec curiosité, écouté avec attention et cru avec témérité, qui me suis efforcé de persuader à d'autres et de défendre avec opiniâtreté toutes ces rêveries où vous retient enchaînés une longue habitude; quant à moi, je ne puis sévir en rien contre vous, que je dois supporter maintenant comme je me supportais moi-même à une autre époque, et traiter avec la même patience que mon prochain eut envers moi, lorsque, furieux et aveuglé, je me débattais dans votre erreur¹. »

Plus tard, il est vrai, il crut s'être trompé en se refusant à employer contre les hérétiques d'autres moyens que ceux de la persuasion². Il invoqua ou il accepta le secours de ce glaive des Césars, encore rouge du sang des chrétiens immolés aux faux

1. Illi in vos sæviant qui nesciunt cum quo labore verum inveniantur... Ego autem, qui diu multumque jactatus tandem respicere potui... sævire in vos omnino non possum, etc. *Contra Epistolam Manichæi*, c. 2 et 3, t. VIII, p. 267, éd. Gaume. — Qu'il nous soit permis de rapprocher de cette page admirable un mot du plus éloquent religieux de nos jours : « L'homme converti qui n'a pas pitié « est à mes yeux une vile créature. C'est le centurion qui se fait « bourreau en reconnaissant le Christ, au lieu de frapper sa poitrine. »
LE P. LACORDAIRE, *Lettre du 14 septembre 1853*.

2. *Epist.* 93 et 185, t. II, p. 343 et 965.

dieux, et des orthodoxes immolés à l'arianisme. Mais ce fut toujours en protestant contre les derniers supplices et toute autre peine cruelle infligée aux sectateurs de l'erreur. Il les trouvait incompatibles avec la mansuétude catholique, et suppliait la clémence impériale de ne pas souiller d'un sang ennemi le souvenir de la passion des serviteurs de Dieu, à jamais glorifié dans l'Église¹. Et d'ailleurs, entre ces deux opinions, il nous est bien libre de choisir, pour l'admirer et l'imiter, celle où il se montre si complètement d'accord avec son génie et son cœur, comme avec la vraie gloire et la vraie force de l'Église.

Mais il ne saurait nous être permis de parler ici de saint Augustin tout à notre aise. Il faut rentrer dans ce qui touche exclusivement à ses rapports avec l'Ordre monastique. Il lui donna d'abord son exemple, ayant vécu, comme on l'a vu, depuis sa conversion, en cénobite avec d'autres cénobites, et à l'instar des religieux dont il avait étudié les usages à Rome². Il veillait surtout, pour lui-même et pour les frères de son monastère épiscopal, à la stricte observation de la pauvreté monastique. Cette loi du désintéressement personnel, basée sur la

1. *Pœna sane illorum, quamvis de tantis sceleribus confessorum, rogo te ut præter supplicium mortis sit, et propter conscientiam nostram et propter catholicam mansuetudinem commendandam... ne passionem servorum Dei, quæ debent esse in Ecclesia gloriosæ, inimicorum sanguine dehonestentur. Epist. 139, t. II, p. 625.*

2. *De Moribus Eccl. cathol.*, c. 33.

communauté des biens, était d'une nécessité urgente, dans un pays comme l'Afrique, où la soif de l'or et du luxe était universelle, et où amis et ennemis surveillaient d'un œil jaloux les progrès de la richesse du clergé. Aussi Augustin eut-il grand soin de rendre compte à son peuple de l'emploi du modique patrimoine qui servait à l'entretien de sa communauté, ainsi que du refus qu'il faisait sans cesse des dons et legs destinés à l'augmenter, quand la source ne lui en semblait pas complètement pure. « Que celui, » dit-il, « qui voudra déshériter son « fils pour doter l'Église, aille chercher qui il voudra pour accepter son testament : ce ne sera pas « Augustin. Il y a plus : s'il plaît à Dieu, ce ne « sera personne. »

Un tel exemple, secondé par un tel génie, ne pouvait rester stérile : aussi Augustin est-il regardé à bon droit comme l'introducteur de l'Ordre monastique pour les deux sexes dans l'Église d'Afrique, au sein de cette épouvantable corruption qui dépassait celle de tout le reste du monde romain, et dont Salvien nous a laissé le trop fidèle tableau ¹. Non-seulement de nombreux monastères pullulèrent sur le sol africain, selon le vœu qu'en avait manifesté Augustin ², dans les terres et les jardins

Règle
de
saint Augustin.

1. *De Gubernat. Dei*, l. VII et VIII.

2. *Propositum tam bonum, tam sanctum, quod in Christi nomine cupimus, sicut per alias terras, sic per totam Africam pullulare. De Opere monachorum*, c. 28.

qu'abandonnaient à cette fin les grands propriétaires du pays ; mais le clergé séculier lui-même semble avoir imité en beaucoup d'endroits le modèle que lui offraient l'évêque d'Hippone et les frères qui vivaient sous son toit, ainsi que son ami Alypius, devenu évêque de Tagaste¹. Il avait en outre fondé à Hippone un monastère de femmes, et lui avait donné pour supérieure sa propre sœur. Ce fut pour calmer les dissensions qui y avaient éclaté, et pour prévenir tout désordre à l'avenir, qu'Augustin rédigea la fameuse *Règle* qui porte son nom. Écrite en 423, divisée en vingt-quatre articles, et destinée primitivement à ces simples religieuses africaines, elle fut ressuscitée sous Charlemagne, comme on le verra plus loin, et devint alors le Code fondamental d'une branche immense de l'Ordre monastique. Elle a servi de base aux constitutions d'une foule de congrégations, et principalement des chanoines réguliers qui ont porté jusqu'à nos jours le nom de Saint-Augustin. Lorsque, huit siècles après la ruine de l'antique Rome et l'invasion des Barbares, saint Dominique voulut créer au sein de l'Église triomphante une nouvelle milice pour parer à de nouveaux dangers, il n'hésita point à adopter pour règle la constitution que le plus grand des Pères de l'Église avait donnée au modeste couvent de sa sœur².

1. *Epist. Paulin. ad Alyp. in Op. Aug.*, t. II, p. 51.

2. On peut voir dans l'*Histoire des Ordres religieux* du P. HELYOT

Ce fut ainsi que, sans s'en douter, non content de régner sur ses contemporains et sur la postérité par son génie et sa doctrine, il sut encore enrichir le domaine de l'Église d'un institut qui, après quatorze siècles écoulés, est resté, dans plusieurs de ses branches, fécond et glorieux.

Mais de son vivant même il put rendre à l'Église et à l'Ordre monastique un service plus direct et non moins signalé. Telle est l'infirmité lamentable des choses humaines, que tout progrès dans le bien est toujours accompagné d'une recrudescence de la corruption originelle. Elle se déguise sous mille formes diverses et nouvelles; mais elle reparait toujours, afin de mieux constater le mérite et la liberté du dévouement chrétien. Les abus de l'Ordre monastique avaient surgi au sein de la primitive ferveur de l'institut. Ils éclatèrent avec force au sein de la dépravation générale de l'Afrique, et à l'époque même où Augustin y apportait les prémices de son zèle et de son austérité. L'on vit les monastères se remplir d'un certain nombre d'hommes échappés aux rudes corvées de la vie rurale ou municipale, telle qu'on la subissait sous les derniers empereurs d'Occident, et qui venaient y chercher et y pratiquer l'oisiveté. Bien plus, il se forma une secte de moines hypocrites et fainéants, qu'on

Son traité
sur le *Travail*
des moines.

l'énumération des nombreuses Congrégations et Ordres militaires qui suivent la règle de saint Augustin. Elle remplit les tomes II et III de ce grand ouvrage, édit. de 1714-1715.

nomma les *Massaliens*, et qui se mirent à errer dans les campagnes et dans les villes, en mendiant, en vendant ou étalant des reliques et des amulettes¹. Ils prêchaient contre le travail, en invoquant le texte évangélique : « Voyez les oiseaux du ciel : ils ne sèment point ni ne moissonnent, et votre Père céleste les nourrit : n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux ? » Et pour mieux ressembler aux oiseaux qui ne se dépouillent pas de leur plumage, ils laissaient croître leurs cheveux, à l'inverse des moines réguliers, pour qui la tonsure complète était déjà une sorte d'usage consacré. De là des scandales et des discordes. L'évêque de Carthage, dont le diocèse en était surtout troublé, conjura son collègue d'Hippone de confondre ces imposteurs. Augustin le fit dans un opuscule célèbre intitulé *de Opere monachorum*, qui demeure comme l'exposé des motifs de cette loi du travail qui a fait la gloire et la force des moines, et aussi comme un arrêt irréfutable prononcé d'avance contre les relâchements des siècles postérieurs.

On y trouve de curieux détails sur la manière dont les monastères se recrutaient dès lors : « On voit arriver, » dit-il, « pour embrasser la profession de religieux, tantôt des esclaves, tantôt des affranchis d'ancienne date, ou des gens à qui leurs maîtres ont donné la liberté pour qu'ils se fassent moines ;

1. Alii membra martyrum, si tamen martyrum, venditant; alii fimbrias et phylacteria sua magnificant. *De Opere monachorum*, c. 28.

ces paysans, ces ouvriers, ces plébéiens, ont passé par un apprentissage assez rude pour les rendre aptes à leur nouvel état. Les refuser serait un crime, car beaucoup d'entre eux ont déjà donné de grands exemples de vertus¹. » Il veut donc qu'on les admette, même quand on ne serait pas bien sûr du motif qui les amène, si c'est pour servir Dieu, ou seulement pour fuir une vie dure et indigente, se faire nourrir, habiller et en outre honorer par ceux qui avaient coutume de les mépriser et de les opprimer². Mais il veut surtout qu'on les astreigne rigoureusement au travail. A ces plébéiens il oppose l'exemple des patriciens, dont la conversion édifiait alors même toute l'Église, et qui arrosaient de leurs sueurs les jardins monastiques. « Il ne faut pas, » dit-il, « que de simples ouvriers soient oisifs là où l'on voit travailler des sénateurs, ni que les paysans fassent les renchéris là où viennent immoler leurs richesses les seigneurs de si vastes patrimoines³. » Il combat en outre les apologistes de l'oisiveté religieuse par l'exemple et les paroles de

1. Nunc veniunt plerique... ex professione servili, vel etiam liberti, vel propter hoc a dominis liberati seu liberandi, et a vita rusticana et ab opificum exercitatione et plebeio labore... qui si non admittantur, grave delictum est. *De Opere monachorum*, c. 22.

2. Neque apparet utrum... an pasci atque vestiri voluerint, et insuper honorari ab eis a quibus contemni conterique consueverant... *Ibid.*

3. Nullo modo decet in hac vita ubi sunt senatores laboriosi, sint artifices otiosi, et quo veniunt relictis divitiis qui fuerunt prædiorum domini, ibi sint rustici delicati. *Ibid.*, c. 25.

saint Paul, qui passait sa vie en fabriquant des tentes par le travail de ses mains. A ceux qui prétendaient se dispenser du travail pour chanter les louanges de Dieu il répond qu'ils peuvent bien chanter en travaillant, comme font souvent les rameurs et les ouvriers¹. Il termine en soupirant après ce labeur régulier et modéré des moines, qui partageaient leur journée entre le travail manuel, la lecture et l'oraison, tandis qu'il lui fallait consumer sa vie dans les pénibles et tumultueuses perplexités de l'épiscopat, compliqué alors par le jugement et l'arbitrage d'une foule d'affaires temporelles.

Ainsi, après avoir eu pour apologiste le plus grand des Pères d'Orient, saint Jean Chrysostome, les moines eurent l'honneur de trouver un législateur et un réformateur dans le plus illustre et le plus éloquent des Pères d'Occident. Tous deux consacrèrent leur génie à défendre et à régler un institut qui apparaissait de plus en plus nécessaire à l'Eglise et à la société chrétienne.

Saint Fulgence.

—
456-533.

Avant de quitter l'Afrique, signalons un autre saint moine, illustre par son éloquence et ses écrits, évêque comme Augustin, et exilé pour la foi comme Athanase. Saint Fulgence, abbé d'un monastère africain, enflammé par la lecture de la vie des Pères du désert, s'embarqua pour aller vivre en

1. C. 17.

solitaire dans la Thébaïde. Mais l'Égypte, déchirée par les schismes et les hérésies, et déjà livrée à l'esprit de mort, n'offrait plus, à la fin du ^v^e siècle, que de rares intervalles de lumière et de ferveur. Fulgence dut se contenter de propager l'institut monastique en Sardaigne, où il avait été envoyé en exil par un roi vandale et arien, et de le consolider de son mieux en Afrique, où l'Église, un moment si florissante avec ses sept cents évêchés, devait bientôt s'abîmer au sein de la lutte livrée à une civilisation décrépite et corrompue par les fureurs des Vandales, de ce peuple féroce qui fut le précurseur terrible du terrible Islam.

D'Afrique, la persécution des Vandales fit refluer jusqu'en Espagne l'institut cénobitique dont nous dirons plus loin les commencements obscurs et incertains dans la Péninsule ibérienne.

Mais d'abord remontons vers la Gaule, trop longtemps omise dans cette rapide revue des origines de l'Ordre monastique en Occident, et qui va devenir la terre promise de la vie religieuse. Là encore nous retrouvons Athanase et la semence féconde que ce glorieux banni avait répandue sur le monde. Exilé à Trèves par Constantin en 336, il enflamma tout le clergé des Gaules ¹ de son ardeur pour la foi de Nicée et pour la vie admirable des solitaires de la Thébaïde. On a

Origines
monastiques
en Gaule.

—
Influence
d'Athanase.

1. Athanase alla trois fois en Gaule, en 336, 346 et 349.

vu, par le récit de la conversion d'Augustin, quel effet avait produit sur des officiers de la cour impériale l'histoire de saint Antoine, écrite par saint Athanase, et trouvée par eux à Trèves. Ce trait montre par quelle puissance soudaine se propageait cet enthousiasme de la vie monastique au milieu de la vie dissolue, appauvrie, attristée, de l'Empire romain, à la porte duquel les Barbares frappaient déjà à coups redoublés¹. De Trèves, qui en fut le berceau occidental, le nouvel institut, à l'aide de l'influence des écrits d'Athanase, se répandit promptement dans la Gaule, où il eut la singulière fortune d'être inauguré par le plus grand homme et le plus longtemps populaire de l'Église gauloise². Cet homme fut saint Martin, évêque de Tours.

Saint Martin
de Tours.

—
316-397.

Né en Pannonie d'un père païen et tribun de l'armée impériale, le jeune Martin, à l'âge de dix ans, s'était sauvé de la maison paternelle pour se donner au Christ et se faire élever par des prêtres, avec l'intention de devenir religieux comme les solitaires d'Égypte et d'Orient dont la renommée avait déjà gagné les bords du Danube. Mais ce fut en vain : en

1. OZANAM, *de la Civilisation chrétienne au v^e siècle*.

2. On pourrait même dire que saint Martin a été le plus universellement populaire de tous les saints. Sa mémoire est encore vénérée jusque dans la Scandinavie protestante : comme dans certains pays catholiques, on y mange une oie à la Saint-Martin, en souvenir de l'oie dont les cris firent découvrir la retraite où s'était caché Martin pour se dérober à l'épiscopat. Je tiens ce détail du savant et regrettable baron d'Eckstein, dont l'érudition était aussi vaste qu'universelle.

sa qualité de fils de vétéran, les lois de l'empire l'obligeaient à servir. La servitude était partout dans ce monde impérial. Son propre père le dénonça. A quinze ans Martin fut saisi, enchaîné, et enrôlé de force dans la cavalerie, dont il ne put sortir qu'à près vingt campagnes ! Il vécut avec la frugalité et l'austérité d'un moine, quoiqu'il ne fût encore que catéchumène ¹, et ce fut pendant ce long et cruel noviciat qu'il fit à Amiens la rencontre miraculeuse de ce pauvre auquel il donna la moitié de son manteau, et qui lui a valu une renommée si populaire. Enfin délivré, « ce vétéran de l'armée romaine, élevé dans les camps pour l'Église ², » cherche dans la chrétienté un pontife pour abriter sous son aile le reste de ses jours. Son choix se fixe sur saint Hilaire, évêque de Poitiers ³. Il n'y avait rien de plus illustre dans l'Église. Émule d'Athanase dans la défense de la divinité de Jésus, comme lui inaccessible aux séductions et aux violences, il résista victorieusement comme lui à tout l'effort de la puissance impériale en faveur de l'hérésie. Tous deux eurent le même sort. Le patriarche d'Alexandrie était à peine revenu de l'exil qui l'avait envoyé du Nil au Rhin, que l'illustre docteur de Poitiers fut

Élève
de
saint Hilaire
de
Poitiers.

1. Animus tamen aut circa monasteria aut circa Ecclesiam semper intentus... Raptus et catenatus... ita ut non miles, sed monachus putaretur. SULP. SEVER., *Hist. d. Mart.*, c. 1.

2. VILLEMAIN.

3. Né en 300, mort en 367 ou 368.

déporté pour la même cause jusqu'au fond de l'Asie Mineure. A l'aide de l'immensité de l'empire, le despotisme se faisait comme un jeu de jeter un confesseur de la foi d'une extrémité du monde à l'autre; mais ces caprices de la force aveuglée demeuraient impuissants, et le bras du persécuteur ne servait qu'à lancer au loin la semence de la vérité avec l'exemple du courage.

Hilaire accueillit avec bonheur l'ancien soldat, et lui imposa malgré lui les ordres mineurs, puis l'obligea de rentrer en Pannonie pour y convertir sa mère. Les ariens, partout implacables et tout-puissants, le chassèrent bientôt de sa patrie, alors même que le saint Pontife de Poitiers prenait de son côté le chemin de l'exil. Martin ne voulut pas rentrer en Gaule sans son ami : il s'arrêta à Milan, dans un monastère¹, puis passa dans l'île presque déserte de Gallinara, en vue de la rivière de Gênes, où il vécut de racines pour mieux se préparer à la vie religieuse.

Il fonde
à Ligugé
le premier
monastère
des
Gaules.

Le retour triomphal d'Hilaire en 360 le ramena à Poitiers, et ce fut aux portes de cette ville que Martin put alors fonder, avec le concours de l'évêque, ce monastère de Ligugé que l'histoire désigne comme le plus ancien des Gaules². Son ambition

1. *Mediolani sibi monasterium constituit. SULP. SEVER., Vit. S. Martini, c. 4.*

2. On cite cependant quelques exemples antérieurs, tels que ce

de jeune homme est exaucée ; toutes ses épreuves, toutes ses traverses sont surmontées : le voilà moine ! Mais bientôt une ruse pieuse le tire de son cloître pour l'élever sur le siège métropolitain de Tours. Il se débat en vain contre la main de Dieu qui lui refusait le repos et l'obscurité. A partir de ce moment, il remplit l'univers chrétien durant sa vie comme après sa mort du bruit de sa sainteté et de ses miracles ¹.

Il fut d'abord le plus redoutable ennemi de ce qui restait encore de paganisme dans les Gaules. On le voyait, accompagné de ses religieux, parcourir le pays en renversant les monuments druidiques et les chênes consacrés par le vieux culte national des Gaulois, en même temps que les temples et les statues des dieux romains : vainqueurs et vaincus succombaient à la fois sous ce nouveau conquérant. Et cependant les populations rurales défendaient leurs autels, leurs arbres séculaires, avec un acharnement qui allait jusqu'à menacer la vie de Martin. Mais il bravait leur colère avec autant de résolution qu'il en mettait à lutter contre les démons : car au milieu de ses courses apostoliques, comme Antoine au fond de sa Thébaïde, le grand

Épiscopat
de
Martin.

monastère de l'île Barbe, qui offrit un asile aux chrétiens de Lyon pendant la persécution de Sévère ; mais cette priorité n'est rien moins que certaine. — Cf. MABILLON, *Præfat. in sæc. III Benedict.*, et la savante Notice de M. Cousseau, évêque d'Angoulême, insérée dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.

1. BOSSUET, *Hist. universelle*.

évêque se voyait assiégé par d'affreux fantômes qui prenaient la forme des dieux dont il venait briser les autels, et qui lui apparaissaient sous la figure de Jupiter ou de Mercure, plus souvent encore de Vénus ou de Minerve, et faisaient retentir l'air de leurs clameurs et de leurs injures ¹.

Sa noble attitude
à la cour
de l'empereur.

Mais Dieu l'avait surtout choisi, ainsi que saint Hilaire, pour sauver la Gaule de cette contagion de l'arianisme qui infectait à la fois les Romains et les Barbares. Tous deux ouvrent les glorieuses annales de l'Église gallicane par la plus noble personnification de la dignité et de la charité. Martin fut appelé à Trèves, où il retrouvait la trace de saint Athanase et où il devait se rencontrer avec saint Ambroise. L'empereur Maxime y tenait sa cour, et au milieu de l'abjecte adulation d'une foule d'évêques qui asservissaient la dignité du sacerdoce à la clientèle impériale, « seul entre tous, » dit son biographe ², « Martin conserva la dignité de l'apôtre. » Il fit plus encore pour l'honneur de son nom et de sa foi, en protestant et contre l'intervention du pouvoir séculier dans les causes ecclésiastiques, et

Son zèle
contre
les évêques
persécuteurs.

1. Diabolus... Interdum in Jovis personam, plerumque Mercurii, persæpe etiam se Veneris ac Minervæ transfiguratum vultibus offerebat... Audiebantur etiam plerumque convicia, quibus illum turba dæmonum protervis vocibus increpabat. Sulp. Sever., c. 24.

2. Cum ad imperatorem... plures... Episcopi convenissent, et fœda circa principem omnium adulatio notaretur, seque degeneri inconstantia regiæ clientelæ sacerdotalis dignitas subdidisset, in solo Martino apostolica auctoritas permanebat. Sulp. Sever., c. 23.

contre le supplice de l'hérétique Priscillien et de ses complices. L'empereur Maxime avait cédé aux obsessions des évêques espagnols qui, à peine échappés au fer des bourreaux païens, demandaient déjà le sang des hérétiques. Martin poursuivait les accusateurs de ses reproches et l'empereur de ses supplications. Il soutenait que l'excommunication prononcée contre les hérétiques par sentence épiscopale suffisait et au delà pour les punir ¹. Il crut avoir réussi, et il ne quitta Trèves qu'avec la promesse impériale qu'il serait fait grâce aux coupables.

Mais, après son départ, les indignes évêques revinrent à la charge, et arrachèrent à Maxime l'ordre de faire périr Priscillien et ses principaux disciples ². Informé de ce détestable jugement, Martin retourna de Tours à Trèves pour obtenir qu'on épargnât du moins le reste de la secte. Mais il avait solennellement rejeté la communion des évêques persécuteurs ³; et il ne consentit à lever la flétrissure que la réprobation publique d'un si saint évêque imprimait à ses collègues, qu'après avoir

1. Satis superque sufficere, ut episcopali sententia hæretici iudicati ecclesiis pellerentur. Sulp. Sever., *Hist. sacr.*, lib. II, *in fn.*

2. Imperator per Magnum et Rufum episcopos depravatus... Hoc modo homines luce indignissimi, pessimo exemplo necati. *Ibid.* Depravatus consiliis sacerdotum. *Dial.* 4, *de Vit. S. Martini.*

3. Saint Ambroise, qui se trouvait aussi à Trèves à cette époque, s'abstint également de la communion des évêques qui poursuivaient la mort des priscillianistes.

reconnu que c'était le seul moyen de sauver la vie aux priscillianistes qui restaient à égorger en Espagne ¹, où d'ailleurs le supplice de leur chef, regardé désormais comme un martyr, loin d'éteindre son hérésie, ne servit qu'à la fortifier et à l'étendre ². Encore se reprocha-t-il vivement cette concession : il déclarait en pleurant qu'il en sentait sa vertu amoindrie. Pendant les seize années qu'il vécut encore, il s'abstint de toute assemblée d'évêques, de peur d'y rencontrer ceux qu'il regardait comme coupables d'un crime et d'une nouveauté inouïe dans les annales de l'Église ³. Il tint ainsi la noble promesse qu'avait faite son maître, saint Hilaire, lorsqu'en dénonçant à l'empereur Constance les atroces cruautés des ariens contre les catholiques, il ajoutait : « Si l'on employait de telles violences pour soutenir la vraie foi, la sagesse des évêques s'y opposerait ; ils vous diraient : Dieu ne veut point d'un hommage forcé. Qu'a-t-il besoin d'une profession de foi arrachée par la violence ? Il ne faut pas vouloir le tromper ; il faut le chercher avec

1. Illa præcipua cura, ne tribuni cum jure gladiatorum ad Hispanias mitterentur : pia enim erat sollicitudo Martino, ut non solum christianos qui sub illa erant occasione vexandi, sed ipsos etiam hæreticos liberaret. SULP., *Dial.*, loc. cit.

2. Priscilliano occiso, non solum non repressa est hæresis... sed confirmata latius propagata est... SULP. SEVER., loc. cit.

3. Novum et inauditum facinus. SULP. SEVER., *Hist. sacr.*, loc. cit. Subinde nobiscum lacrymis fatebatur, et propter communionis illius malum... detrimentum sentire virtutis. *Dial.*

simplicité, le servir par la charité, l'honorer et le gagner par la probité de notre libre arbitre ¹. » Et le glorieux confesseur ajoutait : « Malheur au temps où la foi divine a besoin des pouvoirs d'ici-bas ; où le nom du Christ, dépouillé de sa vertu, est réduit à servir de prétexte et de reproche à l'ambition ; où l'Église menace ses adversaires de l'exil et de la prison, où elle veut les forcer à croire, elle qui a été confessée par des exilés et des prisonniers ; où elle se suspend à la grandeur de ses protecteurs, elle qui a été sacrée par la cruauté de ses persécuteurs ². »

Martin, de retour dans son diocèse, eut d'ailleurs à essuyer l'envie et l'inimitié scandaleuse de beaucoup d'évêques et de ces prêtres gaulois que le luxe romain avait si promptement envahis, et qui se signalaient déjà par la pompe de leurs équipages, de leurs costumes, de leurs demeures ³. Mais au

1. Si ad fidem veram istius modi vis adhiberetur, episcopalis doctrina obviam pergeret, diceretque : Deus... non requirit coactam confessionem. Simplicitate quærendus est... voluntatis probitate retinendus. S. HILARI, *ad Constant.*, lib. 1, c. 6.

2. At nunc, pro dolor ! divinam fidem suffragia terrena commendant, inopsque virtutis suæ Christus, dum ambitio nomini suo conciliatur, arguitur. Terret exiliis et carceribus Ecclesia : credique sibi cogit, quæ exiliis et carceribus est credita. Pendet ad dignationem communicantium, quæ persequentium est consecrata terrore. S. HILAR., *cont. Auxent.*, II, 4.

3. Qui ante pedibus aut asello ire consueverat, spumante equo superbus invehitur... Inter episcopos sævientes cum fere quotidianis scandalis hinc atque inde premeretur... non illi ego quemquam audebo monachorum, certe nec episcoporum quempiam compa-

Fondation
de
Marmoutier.

milieu des soucis de l'épiscopat, il soupirait plus que jamais après les douceurs de la vie monastique. Pour les goûter, il fonda, à une demi-lieue de Tours, le célèbre monastère qui a glorifié son nom pendant plus de quatorze siècles. Marmoutier¹ était alors une sorte de désert enfermé entre la rive droite de la Loire et les rochers qui dominant le cours du fleuve; l'on n'y arrivait que par un seul chemin étroit et escarpé. Le saint évêque y habitait une cellule de branchages entrelacés, semblable à celle qu'il avait trop peu de temps occupée à Ligugé. Les quatre-vingts religieux qu'il y avait réunis demeuraient pour la plupart dans des trous creusés dans le roc, et n'avaient pour vêtements que des peaux de chameau. Parmi eux étaient beaucoup de nobles gaulois, que l'on vint ensuite tirer de leur retraite pour les faire évêques comme lui et malgré eux.

Arrivé à la fin de sa carrière, déjà octogénaire et avide de recueillir sa récompense céleste, il cède aux pleurs de ses disciples, et consent à demander à Dieu la prolongation de ses jours. « Seigneur, » dit-il, « si je suis encore nécessaire à ton peuple, je ne veux pas reculer devant la peine. » *Non recuso*

rare... Nec tamen huic crimini miscebo populares : soli illum clerici, soli nesciunt sacerdotes... SULP. SEVER., *Dial.*, c. 14, 17, 18.

1. *Martini monasterium*, ou *Majus monasterium*. Il ne reste de cette magnifique abbaye, l'une des plus vastes et des plus riches de France, qu'un portail dépendant de l'enceinte extérieure. Tout le reste a été rasé et dépecé.

laborem ! Noble parole qui devrait être la devise de tout chrétien , et qui fut celle des moines pendant dix siècles.

On comprend l'influence que la recommandation et la garantie d'un tel homme devaient exercer au profit de la propagation de l'Ordre monastique. Mais Dieu juge qu'il est mûr pour le ciel : il meurt ; et quand on transporte son corps au tombeau qui allait devenir le sanctuaire le plus vénéré de la Gaule, deux mille moines forment son cortège. Sulpice-Sévère, son disciple enthousiaste, écrit sa vie, qui acquiert bientôt dans tout l'Occident, en Orient, et jusqu'en Thébàide, une popularité égale à celle de la vie de saint Antoine par Athanase, et répand partout à la fois la gloire du saint et celle de l'institut qu'il avait tant aimé.

Ce Sulpice-Sévère, riche seigneur aquitain, avocat éloquent avant d'être le disciple de saint Martin, avait été l'ami tendrement aimé de saint Paulin de Nole. Comme celui-ci, il avait renoncé au monde, à sa fortune, à la carrière du barreau, vendu son patrimoine et élu domicile dans une de ses villas d'Aquitaine avec ses esclaves devenus ses frères en religion. Ils y vivaient tous ensemble, en priant et en travaillant, couchés sur la paille, nourris de pain bis et d'herbes bouillies.

Il faut constater, à l'honneur de ces premiers néophytes de l'Ordre cénobitique en Gaule, que pour se conformer à l'austérité de cette nouvelle

Sulpice-Sévère.
—
363-410 ou 423.

Plaintes
des
moines gaulots
contre les jeûnes
excessifs.

vie il devait leur en coûter beaucoup plus qu'aux religieux sortis des populations naturellement sobres de l'Afrique ou du Levant. Ces pauvres Gaulois, habitués à la nourriture abondante et solide des peuples du Nord, tout en s'astreignant aux abstinences prescrites par les règles monastiques, trouvaient bien que la ration des moines d'Égypte et de Palestine était un peu maigre. Les demi-pains d'orge et les petites poignées d'herbes, qui suffisaient aux repas de la Thébàide, révoltaient leurs estomacs rebelles. Sans doute, ils entendaient souvent répéter la belle parole de saint Athanase : *Le jeûne est la nourriture des anges*¹. Mais elle ne les rassasiait pas. « On nous accuse de gourmandise, » disaient-ils à Sulpice, « mais nous sommes Gaulois ; il est ridicule et cruel de vouloir nous faire vivre comme des anges ; nous ne sommes pas des anges ; encore une fois, nous ne sommes que des Gaulois². » Ces murmures ne les empêchaient pas de se réserver, sur le produit de leur travail, de quoi faire vivre les pauvres qu'ils recueillaient dans un hospice, afin de leur rendre les plus humbles services. Ce fut au sein de cette austère retraite que Sulpice-Sévère

1. Jejunium enim angelorum cibus est : qui eo utitur ordinis angelici censendus est. S. ATHANAS., *de Virgin.*, l. II.

2. Prandium sane locupletissimum, dimidium panem hordeaceum... fasciculum etiam herbæ intulit... Qui nos edacitatis fatiges : sed facis inhumane, qui nos, Gallos homines, cogis exemplo angelorum vivere... quod, ut sæpe testatus sum, Galli sumus. Sulp. SEVER., *Dial.*, I, c. 3.

écrivit la biographie de saint Martin et son *Histoire sacrée*, qui s'étend du commencement du monde à l'an 400, qui fut le premier essai tenté en Occident d'une histoire ecclésiastique, et qui valut à son auteur le titre de Salluste chrétien ¹.

La charité avait été l'âme des efforts de saint Martin et de ses disciples dans la propagation de l'institut cénobitique sur les rives de la Loire, ce qui n'excluait ni l'étude ni le goût des saintes lettres. Sans que le soin des pauvres ou la pratique d'aucune autre vertu monastique eût à en souffrir, on voit surtout la vie intellectuelle et la culture de l'apologétique chrétienne régner dans un grand et célèbre monastère qui fut, pendant tout le v^e siècle, le foyer de la vie religieuse au midi de la Gaule, et qui mériterait à lui seul une histoire détaillée.

Lérins :
métropole
monastique
de
l'Occident
au v^e siècle.

Le marin, le soldat, le voyageur qui sort de la rade de Marseille ou de Toulon pour cingler vers
• Gênes, en longeant les côtes de la Provence, passe non loin de deux ou trois îlots pittoresques mais rocaillieux, arides, surmontés d'un vieux donjon, de quelques ruines, et çà et là d'un grêle bouquet

1. M. Eugène de La Gournerie a publié dans *le Correspondant*, t. VII, p. 353 (1844), une intéressante notice sur Sulpice-Sévère avec des extraits charmants de ses lettres. — Un autre ami de Paulin et de Sulpice-Sévère, Aper, riche, noble, éloquent comme eux, se retira dans la solitude avec sa femme pour y vivre dans la continence. On croit que ce fut le même qui devint ensuite le premier évêque de Toul, et qui, sous le nom de saint Èvre, jouit encore en Lorraine de la vénération populaire.

de pins. Il les regarde avec indifférence et s'éloigne. Et cependant il est un de ces îlots qui a été pour l'âme, pour l'esprit, pour le progrès moral de l'humanité, un foyer plus fécond et plus pur que n'importe quelle île fameuse de l'Archipel hellénique. C'est Lérins, autrefois couverte d'une ville, déjà ruinée du temps de Pline, et où l'on ne voyait plus, au commencement du v^e siècle, qu'une plage déserte et rendue inabordable par la quantité de serpents qui y pullulaient¹.

Saint Honorat.

En 410, un homme y débarque et y reste. Il s'appelle Honorat. Issu de race consulaire, instruit et éloquent, mais voué dès son adolescence à une grande piété, il veut se faire religieux. Son père charge son frère aîné, jeune homme gai et bouillant, de le détourner de la vie ascétique, et c'est au contraire lui qui gagne son frère. Après mainte traverse, il trouve enfin le repos à Lérins. Les serpents lui cèdent la place. Les disciples lui viennent en foule. Il s'y forme une communauté de moines austères et d'infatigables ouvriers. L'île change de face : le désert devient un paradis. Une campagne bordée de profonds ombrages, arrosée d'eaux bien-faisantes, riche de verdure, émaillée de fleurs, embaumée de leur parfum², y révèle la présence

1. *Vacuum insulam ob nimietatem squaloris, et inaccessam venenatorum animalium metu.* S. HILARI *Vit. S. Honorati*, p. 15, ap. BOLLAND., t. II, Januar.

2. *Aquis scatens, floribus renitens... odoribus jucunda, paradi-*

féconde d'une race nouvelle. Honorat, dont le beau visage rayonnait d'une douce et attrayante majesté¹, y ouvre les bras de son amour aux fils de tous les pays qui voulaient aimer le Christ²; il lui arrive en foule des disciples de toutes les nations. L'Occident n'a plus rien à envier à l'Orient, et bientôt cette retraite, destinée, dans la pensée de son fondateur, à renouveler sur les côtes de la Provence les austérités de la Thébaïde, devient une école célèbre de théologie et de philosophie chrétienne, un foyer de science et de vertu, une citadelle inaccessible aux flots de l'invasion barbare, un asile pour les lettres et les sciences qui fuyaient l'Italie envahie par les Goths, enfin une pépinière d'évêques et de saints qui répandirent sur toute la Gaule la science de l'Évangile et la gloire de Lérins. Nous verrons bientôt rejaillir des éclats de cette lumière jusqu'en Irlande et en Angleterre, par les mains bénies de Patrice et d'Augustin.

Il n'y a rien peut-être de plus touchant, dans les annales monastiques, que le tableau, tracé par un des plus illustres fils de Lérins, de la tendresse paternelle d'Honorat pour la nombreuse famille de moines qu'il avait réunie autour de lui. Il savait

sum possidentibus se exhibet. EUCHER., *de Laude Eremi*, p. 342.

1. *Ibid.*

2. Velut ulnis effusis protensisque brachiis in amplexum suum omnes, hoc est in amorem Christi invitabat, omnes undique ad illum confluebant. Etenim quæ adhuc terra, quæ natio in monasterio illius cives non habet? HILAR., in *Vit. S. Honorati*, c. 17.

lire au fond de leurs âmes, y démêler tous leurs chagrins. Il ne négligeait aucun effort pour en bannir toute tristesse, tout ressouvenir pénible du monde. Il veillait sur leur sommeil, leur santé, leur nourriture, leurs travaux, afin que chacun pût servir Dieu selon la mesure de ses forces. Aussi leur inspirait-il un amour plus que filial : « En lui, » disaient-ils, « nous retrouvons non-seulement un père, mais toute une famille, toute une patrie, tout un monde. » Quand il écrivait à l'un ou à l'autre de ceux qui étaient absents, en recevant ses lettres écrites, selon l'usage du temps, sur des tablettes de cire : « C'est du miel, » disait-on, « qu'il a reversé dans cette cire, du miel tiré de l'inépuisable douceur de son cœur. » Dans ce paradis insulaire, et sous la houlette d'un tel pasteur, on respirait partout le parfum de la vie. Ces moines, qui, en renonçant à la vie séculière, avaient cherché le bonheur, sentaient et proclamaient qu'ils l'avaient trouvé. A voir leur joie sereine et modeste, leur union, leur douceur et leur ferme espérance, on se croyait en présence d'un bataillon d'anges au repos¹.

Les églises d'Arles, d'Avignon, de Lyon, de Troyes, de Riez, de Fréjus, de Valence, de Nice,

1. ... Hic alget, hic ægrotat; illi hic labor gravis est, huic hæc esca non congruit... Tabulis, ut assolet, cera illitis... litteris... Me!, inquit, suum ceris reddidit... HILAR., *op. cit.*, n. 18, 22.

Spirabat passim odor vitæ... Angelica quietis agmen ostendunt... Dum beatam quærunt vitam, beatam agunt... S. EUCHER., *loc. cit.*

de Vence, d'Apt, de Venasque, d'Antibes, de Saintes, empruntèrent à l'*île bienheureuse*, comme on la qualifiait partout ¹, leurs plus illustres évêques. Honorat fut enlevé au monastère qu'il avait fondé pour être élevé sur le siège primate d'Arles, d'où il allait visiter, au moins une fois par an, sa chère communauté. Dévoré du zèle qui fait les apôtres, il se signalait par ses prédications qu'il continua jusque dans les souffrances de sa dernière maladie. « Chers enfants, » disait-il à ceux qui venaient entourer son lit de mort, « vivez de telle sorte que vous puissiez « ne pas craindre votre dernière heure : voilà le « seul héritage que vous laissez en mourant cet Honorat que vous avez aimé; de son dernier souffle « il vous pousse vers l'héritage du royaume céleste ². » Il eut pour successeur ³, comme évêque d'Arles, un religieux de Lérins, son élève et son parent, Hilaire ⁴, à qui nous devons l'admirable

Saint Hilaire
d'Arles.

—
429-449.

1. Beata illa insula...

2. Hanc vobis Honoratus vester hæreditatem relinquit : supremo halitu suo ad hæreditatem vos regni cœlestis invitat.

3. Saint Maxime fut le premier successeur d'Honorat comme abbé de Lérins, et devint plus tard évêque de Riez.

4. Saint Honorat mourut en 429, et saint Hilaire d'Arles (qu'il ne faut pas confondre avec saint Hilaire de Poitiers) en 449. — Rien ne prouve mieux la longue popularité de la mémoire de saint Honorat chez les races méridionales que le poème en langue provençale intitulé : *Vie de saint Honorat*, écrit au xiii^e siècle par un moine de Lérins nommé Ramond Feraud, et où la biographie du saint est étrangement associée aux traditions romanesques du cycle de Charlemagne et de Girart de Roussillon. Voir *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 237.

biographie de son maître. Hilaire, que le doux et tendre Honorat avait arraché de la vie mondaine, après une résistance acharnée, mais à force d'instances, de caresses et de larmes¹, conserva dans l'épiscopat la vie pénitente et laborieuse du cloître de Lérins ; il parcourait son diocèse et les pays voisins toujours à pied et sans chaussure, même par la neige. L'amour des pauvres et du travail l'enflammait également : il vendait les vases sacrés, qu'il remplaçait par des calices et des patènes en verre, et après avoir distribué tout ce qui lui restait, il travaillait de ses propres mains à cultiver les champs de son église ou à faire des filets pour gagner de quoi soulager son peuple ruiné, et racheter les captifs entraînés en esclavage, à la suite des guerres entre les Romains, les Goths, les Burgondes, qui ravageaient à l'envi la Gaule méridionale². Célèbre par sa facile éloquence, par son zèle infatigable, par son ascendant sur la foule, par les conversions nombreuses qu'il opérait, il fut un moment en lutte avec le pape saint Léon le Grand, qui le priva de son titre de métropolitain pour le

1. *Quamdiu mollire duritiam meam nisus est imbre lacrymarum; quam piis mecum pro salute mea amplexibus osculisque certavit!... Quoties sibi in animo meo velle et nolle successit!* S. HILARI *op. cit.*, n. 23.

2. Son biographe raconte qu'il construisit de ses propres mains des machines qui marchaient toutes seules, pour faciliter l'extraction et la fabrication du sel : « *Salinas expetens automata propriis manibus et sudore confecerit.* » *Vit. S. Hilarii*, c. 12.

punir de certaines usurpations anticanoniques. Mais Hilaire sut se soumettre, et après sa mort le grand pape lui rendit justice en le qualifiant de : *Hilaire de sainte mémoire*¹.

Au milieu de cette moisson de saints, de prélats et de docteurs, que Lérins donna à la Gaule et à l'Église², il en est encore plusieurs qu'il importe de signaler, parce qu'ils comptent parmi les Pères, et qu'ils ont illuminé tout le v^e siècle de leur renommée.

Tel fut en première ligne ce grand et modeste Vincent de Lérins, qui fut le premier controversiste de son temps, et auquel la postérité a gardé le nom de l'île qui avait été le berceau de son génie.

Les docteurs
et les
saints de Lérins.

Vincent
de Lérins.
—
† av. 450.

1. Ép. 37.

2. Outre ceux dont il est question dans le texte, on doit signaler le saint moine Caprais, saint Jacques, premier évêque de Tarentaise, saint Valérien, évêque de Cimies, Agricola, évêque d'Avignon, et Virgile d'Arles, sur lequel nous reviendrons. — Voir le curieux volume qui a pour titre : *Chronologia Sanctorum et aliorum virorum illustrium, ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis, a D. Vinc. BARRALI SALERNO compilata*. Lugduni, 1613. In-folio. On consultera avec encore plus de fruit la récente *Histoire du monastère de Lérins*, par M. Alliez, chanoine de Fréjus, 1862 : la question du semi-pélagianisme, faussement imputé aux docteurs de Lérins, y est surtout traitée avec soin. L'auteur avait prélué à ce savant travail par un volume intitulé : *Les Iles de Lérins et les Rivages environnants*, 1860, rempli de détails précieux sur l'histoire récente et l'état actuel de ces sites célèbres. On y voit que l'île de Saint-Honorat ne contenait plus que quatre religieux lors de la sécularisation en 1788, et qu'elle a appartenu, depuis la vente des biens monastiques, d'abord à une ancienne actrice, puis à un ministre anglican. Elle vient d'être rachetée par l'évêque de Fréjus, qui y a installé des frères agriculteurs.

Il composa le court et célèbre écrit qui lui a valu l'immortalité, en 434, trois ans après le concile d'Éphèse, et à l'occasion de l'hérésie nestorienne que ce concile avait condamnée. Il n'y voulait pas mettre son nom et l'intitula humblement : « Avis du Pèlerin, » *Commonitorium Peregrini*. C'est là qu'il a fixé avec une admirable précision, et dans un langage aussi ferme que simple et correct, la règle de la foi catholique, en l'établissant sur la double autorité de l'Écriture et de la tradition, et en créant la célèbre définition de l'interprétation orthodoxe : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est*. Après avoir ainsi établi l'immutabilité du dogme catholique, il se demande : « N'y aura-t-il donc point de progrès dans l'Église du Christ ? Il y en aura, » répond-il, « et même beaucoup ; car qui serait assez envieux du bien des hommes, assez maudit de Dieu pour empêcher ce progrès ? Mais qu'il soit progrès et non changement... Il faut qu'avec les âges et les siècles il y ait accroissement d'intelligence, de sagesse et de science pour chaque homme comme pour toute l'Église. Mais il faut que la religion des âmes imite la marche du corps humain qui, tout en se développant et en grandissant avec les années, ne laisse pas d'être le même, dans la maturité de l'âge comme dans la fleur de la jeunesse¹. »

1. Sed forsitan dicet aliquis : Nullusne ergo in Ecclesia Christi

Vincent a inscrit en tête de son chef-d'œuvre le témoignage de sa reconnaissance pour ce doux sanctuaire de Lérins qui fut pour lui, comme il dit, le port de la religion, lorsque, après avoir été longtemps ballotté sur la mer du monde, il y vint chercher la paix et l'étude pour éviter non-seulement les naufrages de la vie présente, mais encore les feux du siècle futur ¹.

A Lérins se rattache encore la grande renommée de Salvien, l'homme le plus éloquent de son siècle après saint Augustin, et surnommé le *maître des évêques*, quoique simple prêtre. Il avait passé cinq ans à Lérins; il y avait goûté le charme de la paix et de la solitude, au milieu des horreurs de l'invasion des Barbares et de cette corruption effroyable du monde romain dont il a tracé le saisissant tableau dans son traité sur le *Gouvernement de Dieu*.

Salvien.
—
390-484.

Après ces prêtres illustres, viennent les évêques non moins célèbres et non moins saints. Et d'abord Eucher, que Bossuet appelle le grand Eucher ², qui était de race patricienne, père de deux fils, et encore à la fleur de l'âge, quand il se retira avec eux

Saint Eucher
de Lyon.
—
† vers 450.

profectus habebitur religionis? Habeatur plane, et maximus... Commonit., c. 28.

1. *Remotioris villulæ, et in ea secretum monasterii incolamus habitaculum... Quippe qui cum aliquandiu variis ac tristibus sæcularis militiæ turbinibus volveremur, tandem nos in portum Religionis cunctis semper fidissimum, Christo aspirante, condidimus. Præf. in Commonit.*

2. Deuxième sermon pour la *Conception de la sainte Vierge*.

à Lérins. Déjà familiarisé par un commerce assidu avec les modèles classiques, et versé dans tous les secrets de l'art d'écrire, il y apprit à connaître les secrets de la vie religieuse ; elle lui inspira son éloquent *Panegyrique de la solitude*, son traité du *Mépris du monde et de la philosophie du siècle*, et sa correspondance tendre et enjouée avec saint Honorat. Cassien dédia à Eucher, en même temps qu'à Honorat, plusieurs de ses *Collationes* ou conférences sur la vie religieuse, qui eurent dans l'Église une si longue influence ; il associait dans sa vénération ces deux amis. « O frères saints, » leur disait-il, « vos vertus rayonnent sur le monde comme de grands phares : beaucoup de saints seront formés par votre exemple, mais ils pourront à peine imiter votre perfection ¹. » Comme Honorat, Eucher fut enlevé au cloître par l'épiscopat. Des députés de l'église de Lyon allèrent le chercher dans la grotte qui lui servait de retraite à Lérins : le trouvant sourd à leurs instances, ils arrachent les pierres qui bouchaient l'entrée de la caverne du solitaire, le saisissent, le chargent de liens et le conduisent ainsi garrotté jusqu'au siège métropolitain où il est intronisé par acclamation, et qu'il occupa pendant près de vingt ans. Singulière façon, à coup sûr, de créer un évêque, mais qui témoigne avec éloquence de la passion qui entraînait les

1. Voir *Collationes* XI à XVII. — Vos sancti fratres... velut magna luminaria in hoc mundo admirabili claritate fulgetis...

fidèles vers des pasteurs formés par l'institut monastique.

Mais l'influence de la sainte et savante île provençale rayonnait encore plus loin que Lyon. Troyes y choisit pour évêque cet illustre saint Loup, qui arrêta Attila aux portes de Troyes avant que saint Léon l'eût arrêté devant Rome. C'est lui qui demanda au roi des Huns : « *Qui es-tu?* » et qui reçut la fameuse réponse : « *Je suis Attila, le fléau de Dieu.* » L'intrépide douceur de ce moine évêque désarma le féroce envahisseur. Il quitta Troyes sans y faire aucun mal, et recula jusqu'au Rhin, mais emmena l'évêque avec lui, dans la pensée que la présence d'un si saint homme servirait de sauvegarde à son armée.

Saint Loup
de
Troyes.
—
383-479.

Saint Loup entreprit un voyage peut-être moins pénible et non moins méritoire, lorsque son éloquence et sa sainteté le firent choisir par le concile de 429 pour aller combattre avec saint Germain d'Auxerre l'hérésie pélagienne dans la Grande-Bretagne. Pendant les cinquante-deux ans de son pontificat il observa fidèlement toutes les pratiques de la ferveur monastique qu'il avait puisée à Lérins en même temps qu'une ardente préoccupation pour le maintien des études ecclésiastiques, et ce goût passionné des lettres qui lui faisait entretenir, jusque dans sa vieillesse, un commerce épistolaire avec Sidoine Apollinaire. Ce bel esprit, qui occupait alors le siège épiscopal de Clermont, affirme qu'on

ne rencontrait jamais dans ce qu'écrivait son vénérable confrère de Troyes ni barbarisme ni faute de ponctuation. Ses vertus et ses lumières lui valurent d'être loué, dans le style emphatique, mais sincère de l'époque, comme « le père des Pères, l'évêque des évêques, le prince des prélats de la Gaule, la règle des mœurs, la colonne de la vérité, l'ami de Dieu, le médiateur des hommes auprès du ciel ¹. »

Saint Césaire
d'Arles.

—
470-542.

Quelques années avant la mort de saint Loup, était né en Bourgogne un autre saint, Césaire ², fils du comte de Châlons, qui devait, lui aussi, passer sa jeunesse à l'ombre des cloîtres de Lérins avant de remplacer les premiers pères de l'île sainte, Honorat et Hilaire, sur le siège archiépiscopal d'Arles. Il fut, pendant près d'un demi-siècle, le plus illustre et le plus influent des évêques de la Gaule méridionale ; il présida quatre conciles, et dirigea les grandes controverses de son époque. Il maintint noblement l'autorité indépendante et tutélaire de l'épiscopat à l'encontre des souverains barbares qui occupèrent tour à tour la Provence, et dont sa grande influence sur les populations éveillait la jalousie. Il fut exilé par Alaric, roi des Visigoths, et emprisonné par Théodoric, roi des Ostrogoths ; mais tous deux

1. C'est ainsi que le qualifie Sidoine Apollinaire dans une lettre (epist. vi, 1) où il rappelle sa jeunesse passée à Lérins : « Post desudatas militiæ Lerincensis excubias. » Ailleurs il l'appelle : « Facile principem pontificum Gallicanorum » (epist. vii, 13).

2. Né en 470, moine à Lérins en 490, évêque en 501, mort le 27 août 542.

finirent par lui rendre justice et hommage. Il fut passionnément aimé de ses ouailles : il régnait sur leurs cœurs par l'éloquente charité, dont les cent-trente sermons qu'il a laissés ont conservé l'empreinte ¹.

Mais il resta toujours moine par le cœur, par la vie, par la pénitence ². Il rédigea même, à l'usage de diverses communautés d'hommes, une sorte de règle en vingt-six articles, moins célèbre, moins détaillée et moins répandue que celle qu'il écrivit pour le grand monastère de femmes dont il voulut doter sa ville métropolitaine. Il travaillait de ses propres mains à la construction de ce sanctuaire, quand Arles fut assiégée, en 508, par les Francs et les Bourguignons qui ruinèrent tout ce qu'il avait fait, et employèrent les matériaux qu'il avait réunis à leurs travaux de circonvallation. Mais dès que le siège fut levé, Césaire reprit son œuvre et l'acheva. Pour mieux assurer l'avenir de ce refuge qu'il élevait au milieu des flots écumants de l'invasion barbare, comme une arche au milieu du déluge ³, il fit confirmer sa fondation par le pape Hormisdas qui,

Sa Règle
pour
les religieuses.

1. M. Guizot a donné de beaux et curieux extraits des sermons de saint Césaire. (*Histoire de la civilisation en France*, leçon 16.)

2. Nunquam Lerinensium fratrum instituta reliquit : ordine et officio clericus : humilitate, charitate, obedientia, cruce monachus permanet. CYPRIANUS, *de Vit. S. Cesarii*, 1, 4.

3. Quasi recentior temporis nostri Noe, propter turbines et procel-las, sodalibus vel sororibus in latere Ecclesiæ monasterii fabricabat arcem. ACT. SS. BOLLAND., t. VI, Aug., p. 70.

sur sa demande expresse, l'exempta même de la juridiction épiscopale. Il lui avait donné pour abbesse sa propre sœur Césaire, qui le gouverna pendant trente ans et y compta bientôt deux cents religieuses. Cette forte chrétienne avait fait préparer et ranger symétriquement autour de l'église du monastère des cercueils de pierre pour elle et pour chacune de ses sœurs. Toutes vivaient et chantaient jour et nuit les louanges de Dieu en présence de ces tombes ouvertes pour les attendre.

Ce fut dans cette église que Césaire lui-même, sentant approcher sa fin, se fit porter pour bénir et consoler ses filles. Et certes, en ce dernier moment il n'oubliait point sa chère île de Lérins, cette métropole de la ferveur monastique, dont il vantait la gloire par ses accents passionnés : « O bienheureuse île, ô solitude bénie où la majesté de notre « Rédempteur fait chaque jour de nouvelles conquêtes et où de si grandes défaites sont infligées à « Satan... Ile trois fois heureuse qui, toute petite « qu'elle soit, enfante de si nombreux rejetons « pour le ciel ! C'est elle qui nourrit tous ces illustres moines qu'elle envoie comme évêques dans « toutes les provinces. Quand ils arrivent, ce sont « des enfants ; quand ils sortent, ce sont des Pères. « Elle les reçoit à l'état de recrues, elle en fait des « rois. A tous ses heureux habitants elle enseigne « à voler vers les sublimes hauteurs du Christ sur « les ailes de l'humilité et de la charité. A moi

« aussi, elle a ouvert ses bras, cette tendre et noble
« mère, cette nourrice des honnêtes gens ; mais
« tandis que tant d'autres lui doivent d'avoir gagné
« le ciel, la dureté de mon cœur l'a empêchée d'a-
« chever en moi sa tâche ¹. »

Lérins eut pour rivale, sur les rives mêmes de la Provence, une autre métropole monastique, l'abbaye de Saint-Victor, près de Marseille. Cette abbaye fut construite au sein de ces grandes forêts qui avaient alimenté la marine des Phocéens, qui, du temps de César, descendaient jusqu'au bord de la mer, et dont la mystérieuse obscurité avait tellement épouvanté les soldats romains, que le conquérant, pour les enhardir, avait dû lui-même prendre la cognée et en frapper un vieux chêne ². Elle s'éleva sur la grotte où avait été inhumé le saint martyr Victor, officier d'une légion romaine, à la fin du III^e siècle. Elle rattachait ainsi à la sainte mémoire de l'époque des martyrs les travaux plus pacifiques, mais rudes encore et incessants, des nouveaux confesseurs de la foi. Elle eut pour fondateur un des personnages les plus remarquables de l'époque, Jean Cassien. Né, selon l'opinion commune, dans le pays des Scythes, selon d'au-

L'abbaye
de
Saint-Victor
à
Marseille.
—
415.

Cassien.
—
350-447.

1. Beata et felix insula Lyrinensis... quos accipit filios reddit patres... quos velut tirones (*aliter* : tyrannos) excipit, reges facit... Voluit præclara mater, et unica et singularis honorum nutrix. S. CÆSARII, n° 25, ap. *Bibl. max. patr.*, VIII, 845.

2. RUFFI, *Histoire de Marseille*, 1696, t. I, p. 26. — DE RIBBE, *la Provence au point de vue des bois*, etc., 1857, p. 23.

tres, à Athènes ou même en Gaule ¹, il fut d'abord moine à Bethléem, puis en Égypte, où il séjourna sept ans parmi les solitaires de Nitrie et de la Thébaïde. Il nous a laissé de leur vie un tableau exact et attachant ². Il alla ensuite à Constantinople trouver saint Jean Chrysostome, qui l'ordonna diacre et l'envoya à Rome pour plaider sa cause auprès du pape Innocent I. A Rome, il devint l'ami de saint Léon le Grand, avant son élévation à la papauté, et à sa prière écrivit une réfutation de l'hérésie de Nestorius contre l'incarnation de Jésus-Christ.

Ayant ainsi parcouru tous les sanctuaires et étudié les saints, il vint se reposer à Lérins, d'où il passa à Marseille pour y fonder ce grand monastère de Saint-Victor ³, qui compta bientôt cinq mille religieux, tant dans sa propre enceinte que dans celle des maisons nées à l'ombre et sous l'influence de ce nouveau sanctuaire.

Ce fut pour instruire et discipliner cette armée de moines, que Cassien écrivit les quatre livres des

1. C'est l'opinion de Holstenius que semble adopter Mabillon. Cf. J.-B. QUESNAY, *Cassianus illustratus*.

2. Extrait de ses *Collationes*, et qui forme le quatrième livre de la collection du P. Rosweyde.

3. Cette abbaye avait deux églises superposées l'une à l'autre : l'inférieure ou souterraine passe pour avoir été consacrée par saint Léon le Grand, à la prière de son ami Cassien. Ruinée par les Sarrasins au ix^e siècle, rétablie par Guillaume, vicomte de Marseille, la basilique abbatiale fut de nouveau dédiée en 1043 par le pape Benoît IX, qui vint exprès de Rome pour accomplir cette cérémonie, en présence de vingt-trois évêques et de dix mille laïques.

Institutions et les vingt-quatre *Conférences* ou *Collationes*. Ces deux ouvrages ont immortalisé son nom et sont restés au premier rang des codes de la vie monastique. Dans les unes, il décrit, jusque dans ses moindres détails, la manière de vivre, de prier, et de se mortifier, qu'il avait vu pratiquer par les solitaires de la Thébaïde et de la Palestine. Dans les autres, il développe leur vie intérieure, leur esprit et leur sagesse surnaturelle.

Cassien ne voulait pas que, comme à Lérins, son monastère fût en quelque sorte le séminaire des prêtres et des évêques d'alentour. Quoiqu'il eût été lui-même ordonné diacre par saint Jean Chrysostome, et prêtre par le pape Innocent I^{er}, il aurait voulu maintenir et exhausser l'antique barrière qui séparait les moines du clergé séculier. Il recommande aux solitaires d'éviter les évêques, parce que ceux-ci chercheraient toutes les occasions de leur imposer quelque ministère ecclésiastique au milieu du siècle. « C'est l'ancien avis des Pères, » dit-il, « avis qui persiste toujours, qu'un moine doit à tout prix fuir les évêques et les femmes ; car ni les femmes ni les évêques ne permettent au moine qu'ils ont une fois engagé dans leur familiarité de se reposer en paix dans sa cellule, ni d'attacher ses yeux sur la doctrine pure et céleste, en contemplant les choses saintes ¹. »

1. Neuter enim sinit eum quem semel suæ familiaritati devinxerit

Mais les peuples chrétiens réagissaient victorieusement contre ces prohibitions de la ferveur primitive. Ils recherchaient avec ardeur pour prêtres et pour évêques des hommes formés dans les sanctuaires monastiques. Et ce furent les évêques et les prêtres sortis des cloîtres de Saint-Victor et de Lérins qui donnèrent au clergé des Gaules du v^e siècle la science théologique et la considération morale qui manqua trop souvent aux prélats pris dans l'aristocratie gallo-romaine, sans avoir passé par la vie religieuse.

Cependant l'Église, qui avait eu à se débattre pendant tout le iv^e siècle contre l'arianisme, rencontra au v^e un danger nouveau et non moins grave dans le pélagianisme. Après avoir nié la divinité du Rédempteur, l'hérésie portait un coup mortel à sa doctrine et à la vertu chrétienne, en niant la nécessité de la grâce. L'auteur de cette hérésie, Pélage, était un moine breton ; il avait pour principal disciple un autre Breton, moine comme lui, Celestius¹. Leur redoutable erreur fut longtemps contagieuse. Saint Augustin consacra tout ce qu'il avait de science et de talent à la confondre, et bientôt elle fut proscrite par l'Église.

vel quiети cellulæ ulterius operam dare, etc. *Institutiones*, l. xi, c. 17. — Cassien est tombé dans quelques erreurs de doctrine ; mais, comme il mourut avant la condamnation de ses doctrines erronées, il n'en fut pas moins regardé comme saint par un grand nombre de fidèles.

1. Ils prêchèrent à Rome vers 405, en Afrique vers 411. Absous au concile de Jérusalem en 415, ils furent condamnés à Carthage et à

On a prétendu qu'elle avait trouvé quelque appui dans les grands monastères de la Gaule méridionale, dont on vient d'entrevoir les services et les mérites. On a voulu démontrer que les opinions pélagiennes avaient eu pour foyer principal le monastère de Lérins, et que Cassien, après la condamnation de Pélage, avait inventé le semi-pélagianisme. Heureusement rien n'est moins prouvé, et le silence de l'Église romaine, alors comme toujours si vigilante dans la défense de l'orthodoxie, a absous suffisamment ceux que les historiens modernes ont peut-être voulu honorer par une imputation qu'ils eussent rejetée avec horreur. Un seul défenseur du semi-pélagianisme est sorti de Lérins, le célèbre et vertueux Fauste, évêque de Riez, qui ne fut d'ailleurs condamné qu'après sa mort. Mais Lérins a produit également saint Césaire, qui porta le dernier coup à cette erreur dans le concile d'Orange en 529¹. Ce qui est certain, c'est que dans les célèbres abbayes de Saint-Victor et de Lérins, toutes les grandes questions sur le libre arbitre, la prédestination, la grâce, le péché originel furent étudiées et discutées avec l'attention et l'énergie que comportait la sainte vie de ces solitaires, et que toute cette noble école de Lérins, en se partageant, selon les prédilections individuelles de ses écrivains, entre

Le pélagianisme
faussement
imputé
à Lérins.

Milève, en 416 et en 418. Il n'est plus question de Pélage après 418.

1. GORINI, *Défense de l'Église contre les erreurs historiques*, t. I, p. 76.

les fauteurs et les adversaires de Cassien et de saint Augustin, chercha à concilier le plus possible l'intelligence et la liberté avec la grâce et la foi. Elle était d'ailleurs ardemment dévouée à l'unité catholique et à l'autorité de l'Église ; tous ses docteurs en ont témoigné par leurs écrits, et l'un des plus illustres, saint Hilaire d'Arles, comme on l'a vu, par sa docile soumission à l'arrêt qui le frappait.

Autres
monastères
gaulois.

Ainsi éclairée par la double lumière qu'avaient fait jaillir saint Martin à l'ouest et l'école de Lérins au midi, la Gaule vit peu à peu s'élever dans toutes ses provinces des monastères qui venaient consoler ses villes envahies et ses campagnes dévastées par les incursions incessantes des Goths, des Burgondes, des Francs. On aime à faire remonter jusqu'à l'illustre évêque d'Auxerre, saint Germain ¹, dont la popularité égala presque, en Gaule et en Italie, celle de saint Martin, l'origine d'un monastère qui porta son nom dans sa ville épiscopale, et qui devint l'une des plus célèbres abbayes de la France du Moyen Age ².

Saint Germain
d'Auxerre.

Non loin d'Auxerre, sur les confins des Éduens et des Lingons, dans la contrée que les Burgondes

1. Né à Auxerre en 380, évêque en 418, mort à Ravenne en 448. Selon les Bollandistes, il y a presque autant d'églises sous son vocable que sous celui de saint Martin.

2. Voir *l'Histoire de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre*, par M. l'abbé HENRY, curé de Quarre-les-Tombes, 1853.

avaient déjà occupée et allaient nommer de leur nom, l'on voyait, entre le Serain et l'Armançon, un de ces déserts qui s'étaient formés sous l'administration romaine. Ce fut là que s'éleva l'abbaye de Réome, qui passe pour la plus ancienne de la Bourgogne, et qui s'est appelée depuis et jusqu'à nos jours Moutier-Saint-Jean, du nom de son fondateur ¹. Ce fondateur était le fils d'un sénateur de Dijon, auquel se rattache un de ces doux récits qui commençaient alors à se répandre dans la Gaule, et qui démontrent la victoire graduelle des mœurs chrétiennes sur les cœurs et les imaginations, au milieu des luttes de la barbarie avec la décrépitude romaine. Il s'appelait Hilaire, ou le *Joyeux*, et sa femme Qujeta, ou la *Tranquille* : la tendresse de leur union conjugale et la régularité qu'ils faisaient ré-

Reomaus
ou
Moutier-S.-Jean
en
Bourgogne.
—
Vers 450.

1. De la vaste et belle église de Moutier-Saint-Jean, achetée et détruite en 1790 par un des derniers moines nommé Grouyn, il ne restait, il y a dix ans, qu'une très-belle porte latérale, épargnée par hasard, encore debout et isolée au milieu d'un jardin, et qui offre un beau spécimen de l'architecture du xiv^e siècle. Ce n'est pas, du reste, le grand et beau portail occidental, gravé par Dom Plancher, au t. I, p. 516, de l'*Histoire de Bourgogne*, in-folio, et dont il ne reste pas trace. On pardonnera cette digression sur un monastère, oublié comme tant d'autres, à celui qui écrit ces lignes non loin de ses ruines, et qui parcourt sans cesse des bois soumis à une redevance accordée aux religieux de Reomaus par Jean, seigneur de la Roche en Breny, en vertu d'un acte de 1239. Les cantons de bois dénommés dans cet acte ont encore conservé leurs vieux noms de *Dos d'Ane* et de *Bruyère de Valère*. Conf. P. ROVERIUS (le P. Royer), *Reomaus, seu historia monasterii S. Joannis Reomaensis*, Paris, 1637, in-4^e, p. 265.

gner dans leur maison avaient excité l'admiration des habitants de Dijon. Lorsque le sénateur mourut, il se fit enterrer dans un tombeau de marbre préparé pour lui et pour sa femme, et dont la splendeur éblouissait un siècle plus tard Grégoire de Tours, qui nous a transmis ce récit. Quitta l'y rejoignit au bout d'un an, et lorsqu'on enleva le couvercle du sépulcre pour y descendre le corps de la veuve, les spectateurs s'écrièrent qu'ils voyaient le mari étendre la main pour enceindre le cou de sa femme, et tous se retirèrent transportés d'admiration par ce miracle d'une tendresse conjugale qui se perpétuait jusque dans la tombe¹. Le fils de ce couple exemplaire, Jean, inaugura la vie monastique en Bourgogne, en même temps que la culture des campagnes de l'Auxois, aujourd'hui si fertiles et si déboisées, et que recouvraient alors d'impénétrables forêts. Jean et quelques compagnons qu'il s'était adjoints se mirent courageusement à l'œuvre. On leur vola d'abord les cognées dont ils se servaient pour abattre les arbres les plus voisins de leur retraite². Petit fait, sans doute, et en apparence indigne de l'histoire, mais qui intéresse quand on songe

1. Sepulcrum ejus quod hodie patefecit... marmore pario sculptum... Subito elevata vir dextra conjugis cervicem amplectitur. Quod admirans populus... cognovit quæ... inter ipsos dilectio fuisset in sæculo, qui se ita amplexi sunt in sepulcro. GREG. TURON., *De gloria confess.*, c. 42.

2. Act. SS. O. S. B., t. I, p. 614.

que l'œuvre ainsi contrecarrée a réussi par la seule force de la persévérance dans le bien, et qu'elle a duré treize siècles ¹.

Depuis plus longtemps encore, l'Auvergne attirait déjà les regards par la sainteté des religieux qui la peuplaient. C'était le cœur de la Gaule ; c'était la patrie de ce jeune Vercingétorix, le premier héros de notre histoire, si pur, si éloquent, si brave, si magnanime dans le malheur, et dont la gloire, pour ne nous avoir été révélée que par son impitoyable vainqueur, n'en demeure que plus rare et plus chère à tous les cœurs bien placés. La belle plaine de la Limagne, dominée par le plateau de Gergovie, où César avait subi son unique échec, devait attirer tour à tour l'admiration et la convoitise de tous les envahisseurs. Énervés par le despotisme impérial, ces Gaulois, qui avaient conquis Rome avant d'être conquis par elle, et qui avaient opposé une si héroïque résistance aux légions de César, ne surent que se courber sans résistance sous le joug des conquérants barbares. Les Vandales n'avaient pas épargné l'Auvergne dans cette effroyable invasion des premières années du v^e siècle, dont saint Prosper d'Aquitaine a dit que, si l'Océan tout entier se fût répandu sur les champs de la Gaule, ses vastes

Monastères
d'Auvergne.

1. Jean alla, déjà vieux, s'instruire à Lérins dans les pratiques de la vie religieuse ; ce qui ne l'empêchait pas de faire suivre à ses religieux *SS. Patrum Ægyptorum instituta. Ibid.* Il mourut plus que centenaire en 539.

flots auraient fait moins de ruines¹. Puis étaient venus les Visigoths, apportant avec eux l'arianisme et la persécution, condamnant les évêques et les prêtres à l'apostasie ou au martyre, livrant tous les sanctuaires à une dévastation sacrilège, et laissant après eux, selon le témoignage de Sidoine Apollinaire, les bœufs occupés à ruminer dans les vestibules entr'ouverts, et à paître l'herbe sur le flanc des autels renversés². Mais au milieu de ces lamentables servitudes, une nouvelle vie et une liberté nouvelle commençaient à poindre : la ferveur chrétienne y avait jeté racine, elle disputait l'empire des âmes à la corruption romaine; elle y produisait tous ces actes de vertu, de courage, d'abnégation, qui revivent dans les récits de Sidoine Apollinaire et de Grégoire de Tours.

Vers 260.

Avant que l'Orient eût révélé à l'Occident la vie cénobitique, avant saint Martin, avant même la paix de l'Église, le Romain Austremoine, l'un des sept évêques envoyés en Gaule par le pape Fabien, avait placé au sein des forêts conservées et consacrées par la superstition druidique et au pied des volcans éteints de l'Auvergne de nombreuses associations

1. Si totus Gallos sese effudisset in agros
Oceanus, vastis plus superesset aquis...
Omnes ultima pertulimus.

S. PROSP. AQUIT., *De Provid. divin.*, p. 618, ed. Migne.

2. Ipsa, proh dolor! videas armenta non modo semipatentibus jacere vestibulis, sed etiam herbosa viridentium altarium latera depasci. SIDON. APOLLIN., *epist.* VII, 6.

chrétiennes. Issoire fut la première de ces fondations en même temps que le lieu de sa propre retraite et le théâtre de son martyre. On sait l'histoire de son successeur Urbicus, et de cette fatale nuit où l'épouse qu'il avait quittée pour devenir évêque vint réclamer sa place dans le lit du pontife déshonoré¹. Éloigné de son siège à la suite de ce scandale, il trouva dans un de ces nouveaux monastères un asile et une tombe qui lui fut commune avec sa femme et la fille qui leur était née.

295.

312

La plupart des villes et des villages modernes de l'Auvergne doivent leur origine à des communautés² qui se formèrent à travers les invasions du v^e et du vi^e siècle, et où les Arvernes catholiques, dont Sidoine Apollinaire nous a dépeint la civilisation un peu efféminée, cherchaient un refuge contre la persécution arienne et contre les calamités dont ils étaient les trop dociles victimes. Il y en eut un, fondé vers 525, qui reçut le nom de *monastère Arverne*, comme si toute la nationalité du pays s'y fût réfugiée. Ils y furent bientôt rejoints par les Visigoths, qui, une fois convertis, se mêlaient volontiers aux Gallo-Romains pour y servir en commun le Dieu de l'Évangile et le Fils de Dieu égal au

1. GREG. TURON., *Hist. Franc.*, t. I, c. 44.

2. Entre autres Issoire, Randan, Brioude, Thiers, Combronde, Mauriac, Menat, Ébreuil, etc. On consultera avec fruit, sur les commencements de l'Ordre monastique en Auvergne, un bon ouvrage de M. Branche, *l'Auvergne au Moyen Age*, dont le tome I^{er} seul a paru et est exclusivement consacré aux monastères de cette province.

Père. Il en venait de plus loin encore, car on voit un ermite de la Thébaïde, né en Syrie et persécuté par les Perses, venir finir ses jours dans une cellule près de Clermont¹.

Les anachorètes et les *stylites* même y apparurent comme dans les déserts de la Mésopotamie et comme dans le pays de Trèves, où Grégoire de Tours rencontra un moine lombard qui avait longtemps vécu sur le haut d'une colonne d'où il prêchait la foi aux populations, en bravant les intempéries d'un ciel moins clément que celui de l'Orient². Au monastère de Randan ce même Grégoire connut un prêtre qui vivait debout et qui en avait les pieds tout malades³. De là il alla rendre hommage de loin à un religieux nommé Caluppa, qui passait sa vie dans une caverne au haut d'un des pics du Cantal, en proie aux extases et aux tentations diaboliques. Des pâtres avaient vu un jour de très-loin un vieillard agenouillé sur un sommet, les bras levés vers le ciel. Ils avaient révélé son existence sans pouvoir l'aborder, car, même quand les évêques venaient le visiter, cet austère solitaire ne leur permettait que d'approcher du pied de son rocher, tandis que lui, à genoux sur le rebord de sa grotte,

1. SIDON. APOLLIN., *epist.* VII, 17.

2. Voir l'histoire de Wulflaich, racontée par Grégoire de Tours, *Hist. Franc.*, VIII, 15, et traduite par M. Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, leçon 14.

3. *Hist. Franc.*, IV, 32.

recevait d'en haut leurs paroles et leur bénédiction¹.

Bien avant cette récente végétation du grand arbre monastique et pendant toute sa durée, un nouveau foyer de vie religieuse s'était allumé à l'extrémité orientale de la Gaule, sur ces monts du Jura qui la séparent de l'Helvétie, et au cœur de la province Séquanais, qui, après avoir été le théâtre des premiers exploits de César en deçà des Alpes, allait devenir la Thébàide des Gaules. Un Séquanais nommé Romain, élevé au monastère d'Ainay près Lyon, quitte à trente-cinq ans la maison paternelle, emportant avec lui la *Vie des Pères du désert*, quelques semences de légumes et des outils, s'enfonce dans les hautes montagnes et les forêts inhabitées qui dominant son pays natal, rencontre enfin un emplacement resserré entre trois sommets escarpés, au confluent de deux ruisseaux, et y fonde, sous le nom de Condat, un monastère destiné à devenir l'un des plus célèbres de l'Occident. Il y trouvait une terre assez peu propre à la culture, mais qui était, à cause de son accès difficile, au premier occupant². Il s'abrite d'abord sous un énorme sapin, dont les épais rameaux lui repré-

Fondation
de Condat
(depuis
Saint-Claude)
dans le Jura.

425.

1. *Vit. Patr.*, c. 11.

2. Ce droit du premier occupant se prolongea sur les hauteurs du Jura pendant tout le Moyen Age, et fut reconnu comme ancienne coutume dans une charte de 1126. GUILLAUME, *Hist. de Salins*, t. I, preuves, p. 36. La chronique en vers reproduite par Mabillon (*Annal.* t. I, append., n° 3), s'inspirant évidemment d'idées plus modernes,

sentent le palmier qui servait de tente à l'ermite Paul dans le désert d'Égypte; puis se met à prier, à lire, et à planter ses légumes, avec la certitude d'être protégé contre les curieux et les importuns par la roideur extrême des sentiers qui traversaient ces précipices, et aussi par ces amas d'arbres abattus et entrelacés qu'on appelle chablis, tels qu'on en rencontre souvent dans les bois de sapins non encore soumis à une exploitation régulière.

Les deux frères
Romain
et
Lupicin.

Sa solitude n'est troublée que par les bêtes fauves, et de temps à autre par quelque hardi chasseur¹. Cependant il y est rejoint par son frère Lupicin et d'autres, en si grand nombre qu'il leur fallut bientôt s'étendre et créer de nouveaux établissements dans les environs². Les deux frères gouvernaient en commun ces monastères, et maintenaient non sans peine l'ordre et la discipline au

dit que la forêt du Jura, située entre le Rhône et l'Ain, n'appartenait qu'à l'Empire et n'était comprise dans aucun royaume.

1. Porrectis in orbitam ramis densissimam abietem, quæ... velut quondam palma Paulum, textit ista discipulum. Congeries arborum caducarum... Nullo, nisi ferarum et raro venantium frueretur aspectu. *Vit. S. Romani*, ap. Act. SS. BOLLAND., d. 28 febr., p. 741. — Cf. *Vie des saints Francs-Comtois*, par les professeurs du collège Saint-François-Xavier; Besançon, 1855, excellent recueil que nous citerons souvent, le meilleur qui ait paru dans ce genre depuis la renaissance des études catholiques.

2. La première de ces colonies fut Lauconne, à une lieue de Condat, qui est devenue le village actuel de Saint-Lupicin. Une autre donna naissance, selon l'opinion la plus probable, à l'abbaye de Romain-Moutier au delà du Jura, vers le lac Léman, dont nous aurons à parler plus tard.

milieu de cette multitude croissante de novices, contre laquelle protestait un vieux moine qui se plaignait qu'on ne lui laissait plus même la place de se coucher. Les femmes, comme toujours, ne voulurent pas rester en arrière, et sur une roche voisine, suspendue comme un nid au bord d'un précipice¹, la sœur de nos deux abbés gouvernait cent cinq vierges si sévèrement cloîtrées, qu'une fois entrées au couvent, nul ne pouvait les entrevoir, si ce n'est pendant le trajet de leur corps du lit de mort au cimetière.

Quant aux religieux, chacun d'eux avait une cellule séparée; il n'y avait que le réfectoire de commun. En été, ils prenaient leur sieste sous les grands sapins qui, en hiver, protégeaient leur demeure contre la neige et la bise. Ils cherchaient à imiter les anachorètes d'Orient, dont ils étudiaient tous les jours les diverses règles, tout en les tempérant par certains adoucissements qu'exigeaient à la fois le climat, leur travail quotidien et la constitution même de la race gauloise. Ils portaient des sabots et des tuniques de peaux de bêtes mal cousues, qui les préservaient de la pluie, mais non du froid rigoureux de ces âpres sommets, où l'on est, dit leur biographe, à la fois écrasé et enterré sous la neige, tandis qu'en été la chaleur produite par

Vie anstère
des
religieux
de Condat.

1. Cet emplacement est aujourd'hui occupé par l'église de *Saint-Romain-de-Roche*, où reposent les reliques du saint fondateur de Condat.

la réflexion du soleil sur les parois perpendiculaires des rochers est insupportable. Lupicin renchérisait en austérité sur tous : il couchait dans un tronc d'arbre creusé en forme de berceau ; il ne vivait lui-même que de potages de farine d'orge avec le son, sans sel, sans huile et même sans lait ; et un jour, révolté par la délicatesse de ses confrères, il s'en fut jeter pêle-mêle dans une même chaudière les poissons, les herbes, les légumes, que les moines avaient préparés à part et avec une certaine recherche. La communauté s'en montra très-irritée, et douze religieux, dont la patience était à bout, s'en allèrent. Là-dessus une altercation éclata entre les deux frères. « Il aurait mieux valu, » dit Romain à Lupicin, « que tu ne fusses jamais venu ici, que « d'y venir pour mettre en fuite nos religieux. » « — N'importe, » répondit Lupicin, « c'est la paille « qui se sépare du blé ; ce sont douze orgueilleux, « montés sur de trop grands souliers, et en qui « Dieu n'habite point. » Cependant Romain réussit à ramener les fugitifs, qui devinrent tous, à leur tour, supérieurs de communautés¹.

1. Non solum nivibus obruta, sed sepulta... ita æstuantia alterno vicinoque saxorum vapore conflagrant. *Vit. S. Romani*, p. 742; *Ibid.*, p. 743. — Frustra enormitate convertentium delectaris... Diebus æstivis sub arbore solito quiescenti. *Vit. S. Eugendi*, c. 14, ap. BOLLAND. — Ligna tantum sola, quæ vulgo *soccas* vocitant monasteria Gallicana. *Vit. S. Lupicini*, ap. BOLLAND., d. 21 mart., p. 263. Hordaceas incretasque pultes, absque sale vel oleo... *Vit. S. Romani*, loc. cit. — Si sic futurum erat... utinam nec accessisses... Duodecim viri cothur-

Car la fécondité colonisatrice devint aussitôt le caractère manifeste de cette nouvelle république; et c'est même à propos de Condat et de ses fils, si je ne me trompe, que les annales monastiques emploient pour la première fois cette image si banale, mais si juste, de l'essaim qui sort de la ruche, pour décrire ces colonies de moines qui sortaient de la maison nière pour aller peupler d'églises et de monastères toute la Séquanaise et les provinces voisines¹. Tous reconnaissaient l'autorité des deux frères; tous excitaient déjà l'admiration des chrétiens orthodoxes. Sidoine Apollinaire, dont l'esprit cultivé aimait à se tenir au courant de tous les événements contemporains, connaissait et vantait ces solitudes du Jura, et félicitait leurs habitants d'y trouver un avant-goût des joies du paradis².

Pendant les dernières années de Romain, on vint lui présenter un enfant de sept ans, qui devait un jour le remplacer et donner pendant plusieurs siècles son nom à Condat³. Eugende, quatrième abbé,

450-460.

nati atque elati... GREG. TURON., *Vit. Patrum*, 1, 7, 8. — Ce dernier trait se passa à Romain-Moutier, *in illis Alemaniae regionibus*, dit Grégoire de Tours.

1. Cœperunt exinde venerabilia Patrum examina, velut ex refecto apum alveario, Spiritu sancto ructante, diffundi... ita ut non solum Sequanorum provinciæ loca secretiora... *Vit. S. Rom.*, loc. cit.

2. Nunc ergo Jurensia si te remittunt jam monasteria, in quæ libenter solitus ascendere, jam cœlestibus præludis habitaculis. SIDONII l. iv, ep. 25.

3. Condat porta le nom de Saint-Eugende ou Saint-Oyand jusqu'au XII^e siècle, et même dans certains actes publics jusqu'au XVI^e. C'est

Saint Eugende.
496-510.

substitua un dortoir commun, où il couchait lui-même, aux cellules séparées des moines. Il veillait avec autant de sagesse que d'activité aux besoins matériels et spirituels de sa communauté, sans se laisser décourager par les difficultés et les dangers dont la société civile et religieuse de ce temps-là était assaillie. Nulle contrée n'y était plus en proie que la Séquanie, alors tellement envahie et ravagée par les incursions des barbares Alamans, que le prudent Eugende se croyait obligé d'envoyer chercher sa provision de sel, à travers le Jura et les Alpes, jusque sur les bords de la Méditerranée, plutôt que de la faire prendre aux sources d'eau salée toutes voisines qui ont donné leur nom à la ville de Salins¹. Eugende s'occupa surtout de faire fleurir l'enseignement dans sa communauté. On y enseignait avec succès les lettres grecques et latines, non-seulement aux futurs religieux, mais à des jeunes gens destinés à rentrer dans le monde, et Condat devint la première école de la Séquanie,

sous ce nom que saint Bernard recommande cette abbaye à Eugène III (ep. 291). Elle prit ensuite le nom de Saint-Claude, d'après un autre abbé, dont il sera question plus loin.

1. Dum diros metuunt ac vicinos Allemannorum incursus, qui inopinatis viantibus solerent irruere, ad mortem evitandam, e limite Tyrrheni maris, potius quam de vicinis Heriensium locis coctile, decernunt petere sal. Act. SS. BOLLAND., t. I, p. 52. — Ce trait, jeté comme par hasard au milieu d'une légende du VI^e siècle, montre une fois de plus à quel point les études hagiographiques sont indispensables à l'histoire sociale, et même économique, de l'Europe. Cf. BÉCHET, *Recherches sur Salins*, 1830, t. I, p. 18.

et l'une des plus célèbres de la Gaule. L'étude des orateurs anciens ¹ s'y mêlait à la transcription des manuscrits, sous la direction de Viventiole, l'ami du célèbre saint Avit, évêque de Vienne, dont il corrigeait l'éloquence et relevait les barbarismes dans cette correspondance curieuse que tous les historiens littéraires ont rapportée.

Viventiole.

Ces travaux intellectuels n'entraînaient pas l'abandon du travail manuel, et Viventiole envoyait à son ami une chaise en buis fabriquée de ses propres mains, et qui indique les commencements de cette précieuse industrie qui subsiste encore, après quatorze siècles, dans les chaumières du Jura ². Avit lui répondit gracieusement : « Je vous souhaite une chaire en retour du siège que vous m'envoyez; » et le présage fut accompli, puisque Viventiole devint métropolitain de Lyon, dans les premières années du vi^e siècle et sur la désignation d'Avit.

Vers 514.

Toutes ces contrées, situées entre le Rhône et le Rhin, et dominées par le Jura et les Alpes, étaient alors occupées par les Burgondes, ceux d'entre tous les Barbares dont les mœurs étaient les plus douces et les plus pures, et qui, devenus chrétiens et restés

Influence
des moines
sur
les Burgondes.

1. Præter latinis voluminibus etiam græca facunda. *Vit. S. Eugendi*, c. 3. De priscis oratoribus quos discipulis merito traditis. *S. Avit.*, ep. 71.

2. Le buis croissait alors en abondance sur les montagnes voisines de Saint-Claude. Aujourd'hui ce bois précieux a disparu, et il faut le faire venir de Suisse ou même de Russie pour alimenter les ateliers.

Lupicin
à
la cour du roi
Chilpéric.

orthodoxes jusque vers 500, traitaient les Gaulois moins en sujets conquis qu'en frères dans la foi¹. Ils devaient naturellement subir l'ascendant des moines de Condat, et cet ascendant s'exerçait comme partout au profit des opprimés. Lupicin, déjà cassé par l'âge, alla trouver le roi burgonde Chilpéric², qui résidait à Genève, pour plaider auprès de lui la cause de quelques pauvres Séquanais, réduits en servitude par un potentat en sous-ordre³. Ce tyranneau était un de ces Romains dégénérés, courtisans et oppresseurs, qui tantôt au nom du pouvoir décrépît des empereurs, tantôt en adulant la naissante autorité des rois barbares, trouvaient également moyen de fouler et de spolier leurs inférieurs. C'était peut-être un de ces sénateurs gaulois que les Bourguignons avaient admis en 456 au partage des terres conquises⁴ : et Lupicin, bien que

1. PAUL OROSE, *Hist.*, l. VII, c. 32. — Ils ne devinrent ariens que sous Gondebaud, en 490, et redevinrent catholiques sous Sigismond, en 515. Ce n'est point par une affectation puérile d'archaïsme que je me sers ici du mot de *Burgondes* ; je crois cette désignation naturelle et nécessaire pour qualifier le premier établissement de cette race dans les contrées qui ont gardé leur nom, et pour distinguer ce premier royaume de Bourgogne des royaumes qui ont porté le même nom sous les Mérovingiens et après les Carlovingiens. Il y a entre les *Burgondes* et les *Bourguignons* la même différence qu'entre les *Francs* et les *Français*.

2. Chilpéric I^{er}, oncle de Chilpéric II, père de sainte Clotilde.

3. Pro afflictione pauperum quos persona quædam honore dignitatis aulicæ tumens... illicitæ servitutis iugo subdiderat. *Vit. S. Lupicini*, loc. cit., p. 265.

4. Eo anno Burgundiones partem Galliæ occupaverunt, terrasque cum Gallis senatoribus diviserunt. *MARI Chronic.*

d'origine gallo-romaine, semble avoir été moins porté pour la domination romaine que pour celle des Barbares. Grégoire de Tours a recueilli une tradition qui peint bien l'empire exercé sur les imaginations par cette apparition des religieux en face des Barbares triomphants. Il raconte que, lorsque Lupicin franchit le seuil du palais de Chilpéric, le trône sur lequel le roi était assis trembla, comme s'il y avait eu un tremblement de terre¹. Rassuré à la vue de ce vieillard couvert de peaux², le prince burgonde assista au débat curieux qui éclata entre l'oppressur et l'avocat des opprimés. « C'est donc toi, » dit le courtisan à l'abbé, « c'est toi, vieil imposteur, « qui insultes depuis dix ans déjà la puissance romaine, en annonçant que toute cette région et ses « chefs couraient à leur ruine? » — « Eh bien ! oui, » répliqua le moine en montrant le roi qui l'écoutait. « Oui, perfide et pervers, la ruine que je te prédissais, à toi et à tes pareils, la voici. Ne vois-tu pas, « homme dégénéré, que ton droit est périmé par tes « péchés, et que la prière des innocents va être exaucée? Ne vois-tu pas les faisceaux et la pourpre romaine forcés de s'incliner devant un juge vêtu « de fourrures? Regarde, et vois si quelque hôte « inattendu ne vient pas revendiquer devant un

1. Tremuit cathedra regis, exterritusque ait suis : Terræ motus factus est. *De vit. Patr.*, c. 1, n. 10.

2. Senem in veste pellicea... *Ibid.*

« nouveau tribunal tes champs et tes domaines ¹. » Non-seulement le roi des Burgondes donna raison à l'abbé en faisant rendre ses clients à la liberté, mais il le combla de présents et lui offrit pour son abbaye des champs et des vignes. Lupicin ne voulut accepter qu'une partie du produit de ces champs et de ces vignes, de peur que le sentiment d'une trop vaste propriété ne donnât de l'orgueil à ses moines. Alors le roi décréta qu'il leur serait alloué tous les ans 300 mesures de blé, 300 mesures de vin et 400 pièces d'or pour leurs vêtements ; et le fisc des rois mérovingiens continua à acquitter cette redevance longtemps après la chute du royaume des Burgondes ².

L'importance du rôle social et politique de l'abbé Lupicin est en outre démontrée par le curieux récit de son intervention dans le procès intenté par Ægi-

1. Tu es ille dudum noster impostor... cum civilitatis Romanæ apicis arrogans c'erogares... Ecce, perfide et perverse... Nonne cernis... nutare muriceos pellito sub iudice fasces? Respice paulisper et vide utrum rura et jugera tua novus hospes inexpectata jurisdictione... *Vit. S. Lupicini*, p. 265. — Les auteurs de la *Vie des saints de Franche-Comté* ont parfaitement reconnu, contrairement à l'opinion de Perreciot (*De l'état civil des personnes*, t. II, p. 34), qu'il s'agit ici d'un seigneur gallo-romain et non bourguignon. Qu'on veuille bien aussi remarquer l'importance qu'attache le narrateur contemporain à ce détail de costume, *pellitus... in veste pellicea*. On en conclura que les fourrures caractérisaient l'habillement des Barbares et n'entraient pas dans celui des Gallo-Romains. On verra plus loin un trait semblable à propos d'Odoacre et de saint Séverin.

2. Agros et vineas non accipiemus... Quod usque nunc a fisci ditio-nibus capere referuntur. GREG. TURON., loc. cit.

dius, représentant de l'autorité impériale dans les Gaules, au comte Agrippinus, accusé devant l'empereur Majorien d'avoir pactisé avec les Barbares. L'abbé de Condat, qui était l'ami de ce comte et comme lui favorable aux Barbares, lui servit de *fidejussor* ou de garant, et fut accepté comme tel par Ægidius, qui lui baisa la main en la mettant dans celle du comte¹.

Cinquante ans plus tard, un autre roi bourguignon, Sigismond, après avoir renoncé à l'arianisme et rendu la liberté à l'Église dans son royaume, voulut relever de ses ruines le monastère d'Agaune, et ce fut à Condat en même temps qu'à Lérins qu'il demanda des religieux pour le peupler. Ce nouveau sanctuaire s'élevait à l'entrée du principal passage des Alpes, dans un des plus beaux paysages du monde, là où le Rhône, après avoir fourni la première étape de sa course, s'échappe des gorges du Valais pour aller précipiter ses eaux bourbeuses dans le limpide azur du lac de Genève. Il était destiné à honorer l'emplacement du martyr de saint Maurice et de la légion thébénne, qui s'étaient arrêtés là et avaient mieux aimé y être égorgés que d'aller massacrer les chrétiens engagés dans la grande insurrection nationale des Bagaudes contre l'effroyable oppression de la fiscalité et de la conscription romaines². Leurs re-

Le roi
Sigismond
fonde
Agaune,
métropole
monastique
du royaume
de Bourgogne.
—
515-522.

1. *Vita S. Lupicini*, p. 266-267.

2. Conf. Act. SS. BOLLAND., d. 22 sept., p. 336, 342, 347. RETT-

liques y furent recueillies et déposées dans une église plus d'une fois écrasée par les éboulements des rochers qui se déchirent à peine pour laisser passer le fleuve impétueux. Agaune a pris et gardé jusqu'à nos jours le nom de saint Maurice ¹. Il fut dès lors la métropole monastique du royaume de Bourgogne tant de fois détruit et tant de fois restauré. Cent moines descendirent de Condat pour y habiter ; leur ancien abbé, Viventiole, déjà évêque de Lyon, assisté par son ami Avitus, présida à la cérémonie d'inauguration, et fixa, dans un discours qui nous a été conservé, les principales conditions du genre de vie que les frères devaient y mener. Ceux de Condat et d'Agaune suivirent pendant un certain temps la même règle ² : le même esprit et la même discipline régnaient ainsi au nord et au midi de la domination des Burgondes. Mais Sigismond donna à sa fondation une splendeur plus grande. Grâce à ses donations, il put y avoir jusqu'à neuf cents religieux qui, divisés en neuf chœurs, y chantaient alternativement et sans interruption les louanges de Dieu et des martyrs. C'était ce que l'on

BERG, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. I, p. 96. Ce dernier auteur a fort justement caractérisé cette insurrection.

1. Cette abbaye, qui appartient depuis 1128 aux chanoines réguliers, subsiste encore aujourd'hui.

2. Celle qui est connue sous le nom de Règle de *Tarnate* : c'est l'ancien nom d'Agaune, que quelques auteurs croient avoir été fondée deux siècles avant Sigismond, ou au moins depuis 478. Il règne du reste une grande incertitude sur toutes ces règles antérieures à saint Benoît.

appelait le *Laus perennis*, et l'on verra que le grand monastère bourguignon ne fut pas le seul d'où jaillissait ce flot de prières qui ne se taisait ni jour ni nuit. Le roi Sigismond alla lui-même grossir ce chœur incessant, lorsqu'il se fit moine pour expier le crime qu'il avait commis comme Constantin, en sacrifiant son fils du premier lit à la perfidie de sa seconde femme. On sait comment il périt avec toute sa famille, égorgé par le fils de Clovis.

522-523.

Si, du Rhône au Danube, et de la Savoie à la Pannonie, nous suivons la frontière romaine, entamée, violée de toutes parts, nous retrouverons encore et toujours les moines au poste de l'honneur et du danger, du dévouement et du salut. Déjà nous les avons vus aux prises avec les Goths, les Francs, les Burgondes. Allons les reconnaître sur le chemin de ces races germanes, un moment entraînées par Attila hors de leur pente naturelle, des Thuringiens, des Alamans, des Rugiens, des Hérules, qui vont franchir les derniers obstacles et porter les derniers coups au fantôme de l'empire. Leur influence apparaît surtout dans la vie de Séverin, écrite par un de ses disciples et remise en lumière de nos jours par Ozanam, cet écrivain plein de charme et d'autorité qui laisse à peine de quoi glaner partout où il a passé. Séverin s'était établi en Norique, dans ces contrées qui sont devenues la Bavière et l'Autriche, et habitait un monastère près du site actuel de Vienne. Il n'avait jamais voulu

Le moine
Séverin
exerce le même
ascendant
sur les bords
du Danube.

420 ? - 482.

révéler le lieu de sa naissance ; mais son langage dénotait une origine latine, et sa vie prouvait qu'il avait longtemps séjourné dans les déserts monastiques de l'Orient ¹, avant d'introduire la vie des cénobites sur les bords du Danube. Plusieurs siècles devaient, du reste, s'écouler avant qu'elle y donnât tous ses fruits. Mais Séverin en est resté, dans la mémoire reconnaissante du peuple et de l'Église, le véritable inaugurateur.

Vrai médecin et pasteur des âmes, il consacra une activité merveilleuse avec des trésors de courage, de patience et d'habileté, à maintenir la foi dans ces provinces déjà presque entièrement chrétiennes, à préserver la vie et les biens des populations envahies, à convertir les bandes conquérantes dont l'hérésie arienne venait aggraver la barbarie. Il dirigea plus d'une fois avec succès la défense militaire des villes romaines assiégées par les Barbares; et quand la victoire se prononçait, comme d'ordinaire, pour ceux-ci, il s'occupait avec une infatigable sollicitude d'alléger le sort des captifs, de les nourrir, de les vêtir. Tout endurci qu'il fût par le jeûne et la mortification, il se sentait affamé quand ils avaient faim et frissonnait avec eux quand le froid venait saisir leurs corps dépouillés ². Il semble

1. *Vit. S. Severini, auct. EUGIPPIO, ap. BOLLAND., d. 8 jan., p. 485.*

2. *Studiosius insis'ebat Barbarorum ditione vexatos genuinæ restituere libertati... Esurie miserorum se credebat afflictum... Frigus*

avoir inspiré une égale vénération aux Barbares et aux Romains, et sur les deux rives du grand fleuve qui ne protégeait plus le territoire de l'empire, le roi des Alamans, maîtrisé par le spectacle de cette intrépide charité, lui ayant offert le choix d'une faveur quelconque, Séverin lui demanda d'épargner les terres des Romains et de mettre en liberté ses prisonniers. Il usait du même ascendant sur le roi des Rugiens, autre peuplade qui était venue des bords de la mer Baltique s'établir en Pannonie. Mais la femme de ce roi, plus féroce que lui et en outre hérétique acharnée, s'appliquait à empêcher son mari de suivre les inspirations de l'abbé, et un jour qu'il intercédait pour de pauvres Romains qu'elle faisait traîner en servitude au delà du Danube, elle lui dit : « Homme de Dieu, tiens-toi « tranquille à prier dans ta cellule, et laisse-nous « faire ce que bon nous semble de nos esclaves¹. » Mais lui ne se lassait pas, et finissait presque toujours par triompher de ces âmes sauvages, mais non encore corrompues. Sentant sa fin approcher, il mande auprès de son lit de mort le roi et la reine. Après avoir exhorté le roi à se souvenir du compte qu'il aurait à rendre à Dieu, il pose la main sur le

quoque vir Dei tantum in nuditate pauperum sentiebat... P. 488, 491.

1. Conjux ferialis et noxia, nomine Gisa... Ora tibi, serve Dei, in cellula tua delitescens, et liceat nobis de servis nostris ordinare quod volumus. P. 488.

cœur du Barbare, puis se tournant vers la reine : « Gisa, » lui dit-il, « aimes-tu cette âme plus que « l'or et l'argent? » Et comme Gisa protestait qu'elle préférerait son époux à tous les trésors : « Eh « bien donc, » reprit-il, « cesse d'opprimer les « justes, de peur que leur oppression ne soit votre « ruine. Je vous supplie humblement tous les deux, « en ce moment où je retourne à mon maître, de « vous abstenir du mal et de vous honorer par vos « bonnes actions.» — « L'histoire des invasions, » ajoute Ozanam, « a bien des scènes pathétiques, mais je n'en connais pas de plus instructive que l'agonie de ce vieux Romain, expirant entre deux Barbares et moins touché de la ruine de l'empire que du péril de leurs âmes¹. »

Rencontre
de Séverin
et
d'Odoacre.

Mais ce qui a surtout préservé de l'oubli la mémoire de Séverin, c'est sa rencontre avec le chef germain qui était destiné à renverser le trône déshonoré des empereurs romains. Parmi les Barbares qui, tout en courant vers l'Italie, s'arrêtaient volontiers pour demander la bénédiction du saint, en qui ils honoraient instinctivement une grandeur née pour survivre à tout ce qu'ils allaient détruire, il se trouva un jour un jeune Hérule, pauvrement vêtu, mais de race noble, et si grand qu'il lui fallait baisser la tête pour entrer dans la cellule du moine. « Va, » lui dit Séverin, « va vers l'Italie; tu portes main-

1. *Etudes germaniques*, t. II, p. 42, éd. de 1849.

« tenant de chétives fourrures, mais bientôt tu auras de quoi faire largesse. » Ce jeune homme était Odoacre. A la tête des Thurilinges et des Hérules, il s'empara de Rome, envoya Romulus Augustule mourir en exil, et, sans daigner se faire lui-même empereur, se contenta de rester le maître de l'Italie. Du sein de sa conquête, il se souvint de la prédiction du moine romain qu'il avait laissé sur les bords du Danube, et lui écrivit pour le prier de lui demander tout ce qu'il voudrait. Séverin en profita pour obtenir la grâce d'un exilé¹.

476.

On aime à voir planer cette sainte et douce mémoire sur la catastrophe qui termine les honteuses annales de la vieille Rome asservie et dégénérée sous ses vils Césars, et qui ouvre l'histoire de l'Europe moderne.

Ainsi, dès le milieu du v^e siècle, l'institut cénobitique, sorti de la Thébaïde, a occupé une à une toutes les provinces de l'empire romain, et s'est campé sur toutes ses frontières pour y attendre et y gagner les Barbares.

Situation
de l'institut
cénobitique
à la fin
du v^e siècle.

Déjà on peut apprécier les services immenses que cet institut a rendus à l'Église, la force nouvelle et

1. Dum se, ne humile tectum cellulæ suo vertice contingeret, inclinaret... Vade ad Italiam, vilissimis nunc pellibus coopertus, sed multis cito plurima largiturus... Familiares litteras dirigens... memor illius præsagii... Ambrogium quemdam exultantem rogat absolvi. *Vit. S. Sev.*, p. 494. Cf. *LEO, Ursprung und Werden des deutschen Reichs*, p. 320.

nécessaire qu'il a prêtée à la société défaillante entre l'étreinte vengeresse des Germains et les méprisables langueurs du césarisme expirant.

Les moines furent dès lors, après la papauté, l'instrument direct du salut et de l'honneur de l'Église. Ils la rendirent capable de cet effort gigantesque et surnaturel contre le paganisme invétéré du vieux monde, contre le courant impétueux des envahisseurs du Nord. Les contemporains mêmes l'entrevirent : nul ne contesta le témoignage solennel du prêtre Rufin, qui n'était pas lui-même moine, mais qui les avait longtemps étudiés et pratiqués : « Il n'est pas douteux que sans ces humbles pénitents le monde ne subsisterait plus¹. »

Services rendus
par
les moines
à la Société
chrétienne
pendant
l'invasion
des Barbares.

Autour d'eux tout était calculé pour semer l'effroi et le désespoir. D'un côté, les hordes sauvages de cent peuples ennemis emplissaient de sang et d'horreur la Gaule, l'Italie, l'Espagne, l'Illyrie, l'Afrique, toutes les provinces tour à tour, et après Alaric, après Genséric, après Attila, le pressentiment légitime de la chute définitive de Rome et de l'Empire grandissait chaque jour dans tous les cœurs. De l'autre, l'arianisme avec son implacable et féconde obstination, et tant d'autres hérésies qui se succédèrent sans relâche, déchiraient l'Église, troublaient les consciences, achevaient de faire croire au bouleversement universel. Quand aux

1. Ut dubitari non debeat ipsorum meritis adhuc stare mundum.
RUFFINI, prolog. in *Vit. Patr.*, lib. II.

premières années du v^e siècle le jugement de Dieu éclate, le monde perd la tête. Les uns se plongent dans la débauche pour jouir brutalement d'un dernier reste de bonheur ; les autres s'enfoncent dans une incurable mélancolie.

Seuls, les amants de la solitude, les hommes de la pénitence, du sacrifice, de la mortification volontaire, savent vivre, espérer, résister, rester debout. A ceux qui reprochent à l'esprit monacal d'énervier, d'abaisser, d'endormir l'homme, qu'il suffise de rappeler ce que furent les moines dans ces siècles de désolation et de désespoir. Eux seuls se montrèrent au niveau de tous les besoins et au-dessus de toutes les terreurs. Jamais le courage humain ne fut plus éprouvé que chez les moines ; jamais il ne déploya plus de ressources et plus de constance, jamais il ne se montra plus viril, plus inébranlable.

Ils opposaient aux flots successifs de l'invasion barbare une insurmontable barrière de vertu, de courage, de patience et de génie, et, quand toute résistance matérielle fut devenue impossible et inutile, il se trouva qu'ils avaient créé, pour tous les germes de civilisation et d'avenir, des abris sur lesquels le flot pouvait passer sans les engloutir. Au sein de ce déluge qui allait anéantir l'Europe romaine et l'ancien monde, ils se concentraient dans une sphère haute et pure qui devait survivre à tout ce chaos, et d'où la vie devait descendre sur un monde nouveau.

Ce courage n'était dépassé chez eux que par la charité, par une tendre et inépuisable compassion à l'endroit de toutes les misères dont ils voyaient le monde accablé. Ils aimaient passionnément leur prochain, parce qu'ils aimaient Dieu plus qu'eux-mêmes. Ils puisaient le secret de cet amour et de cette force surnaturelle dans le renoncement chrétien, dans l'expiation volontaire de leurs fautes et des fautes d'autrui. En opposant la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, ces trois bases éternelles de la vie monastique, aux orgies de la richesse, de la débauche et de l'orgueil, ils créaient à la fois un contraste et un remède. En sacrifiant par esprit de mortification tout ce qui était permis, le mariage, la propriété, la libre disposition de leur temps et de leur vie, ils devenaient les tuteurs, les sauveurs de ceux qui tenaient à bon droit à ces biens légitimes et qui les voyaient exposés à d'irremédiables outrages au sein d'une société qui s'écroulait.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Jamais ils ne songèrent à faire de cette vie exceptionnelle la règle commune. Ils savaient qu'elle ne pouvait être que le privilège de certaines âmes trempées plus avant que d'autres dans le sang du Sauveur. Ils ne prétendirent pas imposer à tous les conseils évangéliques comme des préceptes. Ils restèrent fidèles à l'interprétation des textes sacrés, qui n'a jamais varié depuis les premiers papes jusqu'à nos jours. Leurs chefs surent toujours résister aux excès du

zèle intempérant des gnostiques et autres, qui eût voulu rendre obligatoire pour tous ce qui n'est possible que pour quelques-uns. Sans doute, on peut citer certains traits, certaines vies qui semblent pencher vers l'excès; mais il y a tels excès inséparables de la force, de la séve, de tous les grands mouvements de l'âme, et qui ne servent qu'à révéler l'existence d'un courant vital et fécond. Au fond et dans l'ensemble, ils restèrent, à l'abri de toute exaltation déréglée, fermement attachés à la tradition apostolique et à l'infailible prudence de l'Église. Ils ne tendirent point, comme on les en a accusés, à transformer l'univers entier en un cloître : ils ne voulaient que créer et maintenir, à côté des orages et des défaillances du monde, le foyer, le refuge et l'école d'une paix et d'une force supérieures au monde.

De là vint que leur action sur ce monde fut dès lors si puissante. Ils avaient beau fuir les hommes, les hommes accouraient à eux. Tout ce qui avait encore du cœur, de l'élévation et de la perspicacité, dans cette société abâtardie, se serrait autour des moines, comme pour échapper à la ruine universelle. Leur esprit soufflait du fond des déserts sur les villes, sur les écoles, sur les palais même, pour y rallumer quelques étincelles de vigueur et d'intelligence. Les peuples éperdus les cherchaient, les écoutaient, les admiraient, tout en les comprenant peu et en les imitant moins encore. Mais

leur seule existence était la plus énergique protestation contre le matérialisme païen, qui avait fini par dépraver toutes les âmes et par miner la constitution sociale du vieux monde. Ils réveillaient dans l'homme toutes les forces intellectuelles et morales qui pouvaient l'aider à lutter contre les calamités inouïes du temps. Ils lui enseignaient à réagir contre cet empire de la chair, qui allait être si durement expié sous le joug des Barbares. Ils lui montraient à la fois le chemin du ciel et celui de l'avenir d'ici-bas, du seul avenir possible pour des races longtemps énervées, la régénération par la souffrance volontairement acceptée et courageusement endurée.

Ils ne se bornaient pas à la prière et à la pénitence, ils parlaient, ils écrivaient beaucoup ; et leur mâle génie, leur jeune et fraîche inspiration empêcha la nouvelle société chrétienne de retomber, dès ses premiers pas, par la littérature et la politique, sous le joug du paganisme épuisé. Les Pères formés à l'école de la vie religieuse préservèrent l'esprit public, dans ces siècles de transition, du danger qu'il courait de se laisser dominer et exploiter par les beaux esprits, élégants mais puérils et arriérés, dont le rêve était la reconstruction d'une société qui aurait eu pour type des littérateurs païens, tels que Ausone et Symmaque, et pour chefs des empereurs apostats ou ariens, tels que Julien et Valens.

Au milieu des populations abâtardies par le joug impérial, les moines représentèrent la liberté et la dignité, l'activité et le travail. C'étaient avant tout des hommes libres qui, après s'être dépouillés de leurs biens patrimoniaux, vivaient moins encore d'aumônes que du produit de leur labeur, et qui ennoblissaient ainsi les plus durs travaux de la terre aux yeux de ce monde romain si dégénéré, où l'agriculture n'était plus que l'apanage à peu près exclusif des esclaves¹. Eux seuls rappellent au monde les beaux jours de Cincinnatus, du dictateur pris à la charrue !

On a vu comment saint Augustin réprima la folie criminelle de ceux qui voulurent substituer une pieuse fainéantise au travail dont les premiers Pères du désert avaient donné de si glorieux exemples, et que tous les moines continuèrent à pratiquer avec un infatigable zèle. Grâce à eux, et malgré les ravages des Barbares et le nonchaloir des Romains, les pays les plus fertiles et les plus anciennement cultivés du monde, l'Égypte, l'Italie, l'Afrique, conservèrent quelques traces de leur ancienne fécondité, en attendant le moment où les moines iront défricher des contrées jusqu'alors inaccessibles à toute culture.

Mais l'Église les réclamait encore plus vivement que le monde. Dans l'origine, malgré la tonsure et

1. Cf. MICHELET, *Histoire de France*, t. I, liv. 1, c. 3.

Ils sont encore
regardés
comme laïques
et
ne font pas
partie
du clergé.

les vêtements noirs qui les distinguaient des laïques, les moines ne faisaient pas partie du clergé, ne comptaient à aucun titre parmi les personnes ecclésiastiques. Saint Jérôme, dans plusieurs passages de ses écrits, établit que les moines doivent être, comme les autres laïques, soumis et respectueux non-seulement envers les prêtres, mais aussi envers les simples clercs. Ils formaient donc une sorte de corps intermédiaire entre le clergé et les fidèles, et comme une réserve formidable de chrétiens aguerris¹. Le clergé séculier dut voir en eux un idéal qu'il n'était pas donné à tous d'atteindre, mais dont la seule présence constituait un frein contre le relâchement des ministres du Seigneur². Aussi, du fond de leurs solitudes, à Nitrie comme à Lérins, ils se mêlèrent activement à toutes les grandes controverses qui répandent sur l'histoire du iv^e et du v^e siècle tant de vie. On les trouve toujours au premier rang des armées de l'orthodoxie. En vain leurs premiers fondateurs avaient-ils cherché à leur interdire l'accès des dignités ecclésiastiques³, et même des ordres sacrés. On les voit, dès les pre-

1. Un passage de la vie de saint Basile marque bien cette distinction entre le clergé et les moines : « Mane factio, convocato tam venerabili clero, quam monasteriis et omni Christo amabili populo, dixit eis, etc. » AMPHILOCHII EPISC. ICONII, *Vit. S. Basilii*, c. 8, ap. ROSWEYDE.

2. Voir une page admirable de MOEHLER, *Geschichte des Mönchthums*, p. 217.

3. Saint Pacôme le défend formellement dans sa règle.

miers temps, tirés de force de leurs retraites, pour être ordonnés prêtres et évêques par la voix du peuple ou par le choix éclairé de pasteurs tels qu'Athanase¹. Bientôt le nombre des prêtres augmente dans leurs rangs, d'où sortent les plus grands évêques de la chrétienté, Basile, Chrysostome, Augustin, Martin de Tours. On ne l'a pas assez remarqué : les Pères de l'Église, les grands docteurs de cette époque primitive, sont tous, ou presque tous, sortis des rangs monastiques. Excepté saint Hilaire de Poitiers, saint Ambroise et saint Léon le Grand, tous les autres Pères et tous les docteurs de ces deux siècles furent moines ou élevés dans les monastères. Nous avons déjà compté parmi eux les quatre grands docteurs de l'Église d'Orient, Athanase, Basile, Chrysostome, Grégoire de Nazianze; et dans l'Église occidentale, saint Jérôme, saint Augustin, saint Fulgence, Sulpice-Sévère, Vincent de Lérins, Jean Cassien, Salvien, saint Césaire d'Arles, en attendant saint Grégoire le Grand. Aucune littérature n'offre de plus grands noms que ceux-là à l'admiration des hommes. Leurs écrits sont demeurés l'arsenal de la théologie. Ils ont présidé au développement du dogme, à toute

Cependant
presque tous
les Pères
et les docteurs
de l'Église
sortent
de leurs rangs.

1. La belle et fameuse inscription chrétienne de l'an 455, gravée sur un grand bloc monolithe de marbre blanc, qui se trouve aujourd'hui au musée de Narbonne, constate qu'à cette date, les deux évêques de Narbonne et de Marseille sortaient du même monastère : RYSTICVS EPISCOPVS.... EPISCOPI VENERII SOCIVS IN MONASTERIO, COM-PRESBYTER ECCLESIE MASSILIENSIS...

l'histoire primitive de la foi. Cela seul suffirait pour assurer à l'Ordre monastique une place à jamais glorieuse dans les annales de l'Église et du monde. Mais il n'en devait pas rester là. Son rôle ne faisait que de commencer. Pendant mille ans encore, aucun des grands noms de l'Église ne lui sera étranger; pendant mille ans il sera inscrit en tête de toutes les grandes pages de l'histoire.

Mais à l'époque dont nous parlons, ils ne sont pas les premiers, ils sont les seuls grands et les seuls forts. Sous un régime qui réunissait l'excès du désordre à l'excès de la servitude, au milieu de l'abjection politique et de la décrépitude sociale, on les voit seuls dignes, seuls purs, seuls intrépides, seuls orateurs, seuls écrivains, seuls hommes, en un mot, et seuls debout. Ils traversent ainsi ce reste immense de peuples asservis, et marchent d'un pas tranquille et sûr à la conquête de l'avenir.

Les moines
remplacent
les
esclaves
et
les martyrs.

Dans ce monde nouveau qui commençait à poindre, ils remplacent deux prodigieux phénomènes de l'ancien monde : les esclaves et les martyrs : les esclaves, par leur infatigable activité et leur héroïque patience; les martyrs, par la tradition vivante du dévouement et du sacrifice. La longue lutte qui avait vaincu l'Empire romain sans le transformer va donc se continuer sous d'autres noms, sous d'autres formes, mais avec la même vertu et le même succès. Il avait l'instinct de cette glorieuse

succession, l'écrivain inconnu qui commence la biographie d'un moine Gallo-Romain du ^{vi}^e siècle par ces mots : « Après les glorieux combats des martyrs, célébrons les mérites des confesseurs ; car eux aussi ont vaincu, eux aussi n'ont vécu que pour le Christ, et la mort leur a été un gain ; eux aussi sont devenus héritiers de la céleste Jérusalem. Et voici que de toutes parts resplendissent les camps et les citadelles des soldats du Christ. Voici que partout le Roi du ciel arbore les titres et promulgue la gloire de ces nombreux athlètes dont les cendres inanimées triomphent encore de l'ennemi du genre humain ¹. »

Gardons - nous toutefois d'un enthousiasme aveugle, d'une admiration partielle. Les ombres ne manquaient point à ce tableau, ni les taches à cette lumière. Ni partout ni toujours les moines ne furent sans reproche. Tous les monuments contemporains démontrent que parmi eux se glissaient un nombre considérable d'hommes étrangers au véritable esprit de l'état religieux, sans même parler de ceux que le désir d'échapper à l'esclavage ou à la faim poussait dans leurs rangs. Il faut donc admettre que, même dans cette période de leur

Abus
et
désordres.

1. Post gloriosos igitur agones martyrum, præclara recolimus confessorum merita. Ecce autem undique resplendens castra militum Christi : ubique rex ille singulares titulos martyrum et confessorum suorum deflxit, per quorum etiam exanimatos cineres de hoste humani generis triumphat... inter numerosa agmina athletarum... *Prolog. Vit. S. Launomari*, ap. Act. SS. O. S. B., t. C., p. 339.

robuste et glorieuse jeunesse, les désordres et les abus infectèrent les monastères. Mais dès lors ils furent dénoncés, réprimés et flétris par les plus illustres d'entre les cénobites ou d'entre les apologistes de l'institut monastique, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, saint Augustin. Le plus grand et le plus sérieux de ces désordres, celui qui répugnait le plus à l'esprit fondamental de l'institution, mais celui qui menaçait de se propager avec le plus de rapidité, malgré les sévères décrets du concile de Chalcédoine ¹, c'était la passion du changement et du mouvement qui entraînait sur les grandes routes et sur les places publiques de l'Empire des bandes de moines qui s'y livraient à toutes sortes de démonstrations insolites et bruyantes. Sous le nom de *Messaliens* ou de *Gyrovagues*, ils passaient leur vie à courir de province en province, de cellule en cellule, ne restant que trois ou quatre jours dans le même endroit, vivant d'aumônes extorquées aux fidèles, qu'ils scandalisaient souvent par leurs mauvaises mœurs, toujours errants et jamais stables, asservis à leurs passions et à tous les excès de la gourmandise; enfin, selon le témoignage du plus grand des moines, menant une vie si misérable qu'il valait mieux se taire que d'en parler ².

Gyrovagues.

1. V. plus haut, p. 137.

2. Tota vita sua per diversas provincias ternis aut quaternis diebus per diversarum cellas hospitatur, semper vagi, et nunquam stabiles, sed propriis voluptatibus et gulæ illecebris servientes, et

Ailleurs, on voyait ceux qu'on nommait en langue égyptienne les Sarabaïtes, et qui, toujours d'après le témoignage du réformateur dont les fortes lois allaient les mettre en déroute, transportaient l'empreinte du siècle dans la cellule, « comme un plomb ramolli et non comme l'or que la fournaise éprouve. » Ils vivaient deux ou trois réunis, sans règle et sans pasteur, n'ayant souci que de leurs propres troupeaux et non des brebis du Seigneur, ne prenant pour loi que leurs désirs et leurs jouissances, déclarant saint tout ce qu'ils pensaient et préféraient, et tenant pour prohibé tout ce qui leur déplaisait ¹.

Sarabaïtes.

Tous ces indignes moines, « dont la tête rasée mentait à Dieu ², » trouvaient un encouragement à leur vie errante ou désordonnée dans l'absence d'une règle uniforme, d'une législation imposée ou approuvée par l'Église.

Multiplicité
et
diversité
des Règles.

La plupart des grands chefs de l'institut cénobitique avaient, depuis saint Pacôme, rédigé, sous le nom de Règle, des instructions ou des constitutions à l'usage de leurs disciples immédiats; mais au-

per omnia deteriores Sarabaïtis : de quorum omnium miserrima conversione melius est silere quam loqui. *Reg. S. Bened.*, c. 1.

1. Monachorum deterrimum genus est Sarabaitarum, qui nulla regula approbati, experientia magistri, sicut aurum fornacis, sed in plumbi natura molli adhuc operibus servantes seculo fidem... non dominicis, sed suis inclusi ovilibus, pro lege eis est desideriorum voluptas... *Reg. S. Bened.*, c. 1.

2. Mentiri Deo per tonsuram noscuntur. *Ibid.*

cune de ces œuvres n'avait acquis un empire étendu ou durable ¹. En Orient, il est vrai, la règle de saint Basile avait prévalu dans une foule de monastères, et cependant Cassien, en visitant l'Égypte, la Palestine et la Mésopotamie, y trouvait presque autant de règles différentes que de monastères ². En Occident, la diversité était encore plus étrange. Chacun se faisait à lui-même sa règle et sa discipline, en s'autorisant des écrits ou de l'exemple des Pères d'Orient ³. Les Gaulois surtout se récriaient contre la rigueur extrême des jeûnes et des abstinences qui avaient pu convenir au ciel ardent de l'Égypte et de la Syrie, mais que ne pouvait supporter ce qu'on appelait déjà l'*infirmité gallicane* ⁴, et même au sein de la ferveur initiale des monastères du Jura, ils avaient réussi à imposer à leurs chefs des tempéraments nécessaires. Ici, c'était la volonté mobile de l'abbé; là, un règlement écrit; ailleurs, les traditions des an-

1. Ceux qui voudraient avoir une idée de ces efforts prématurés et partiels n'ont qu'à consulter les *Disquisitiones monasticæ* du P. HÆFTEN, lib. I, tract. 3, 4 et 5. Anvers, 1644, in-folio.

2. Tot propemodum typos ac regulas usurpatas vidimus, quot monasteria cellasque conspeximus. CASSIAN., *Instit.*, l. II, c. 2.

3. Voir plus haut l'exemple de saint Jean, fondateur de Réôme, p. 253, note.

4. Ista pro qualitate loci et instantia laboris invicta, potius quam Orientalium perficere affectamus, quia procul dubio efficacius hæc faciliusque natura vel infirmitas exequitur infirmitas gallicana. *Vit. S. Eugendi*, n. 24 — Cf. ce que nous avons raconté plus haut, p. 230, des protestations contre les jeûnes imposés par Sulpice-Sèvre à ses moines gaulois.

ciens, qui déterminaient l'ordre de la vie conventionnelle. Dans quelques maisons, on pratiquait à la fois des règles diverses, au gré des habitants de chaque cellule, et on en changeait selon les temps et les lieux. On passait ainsi de l'excessive austérité au relâchement, et réciproquement, au gré de chacun ¹. L'incertitude et l'instabilité étaient partout.

Aussi, en parlant jusqu'à présent de l'*Ordre monastique*, pour nous conformer au langage des auteurs contemporains, avons-nous commis une sorte d'anachronisme. La coordination était précisément ce qui manquait le plus à la vie religieuse: Il y avait des moines en nombre immense; il y en avait eu de saints et d'illustres; mais, à vrai dire, l'Ordre monastique n'existait pas encore ².

L'institut
monastique
n'était
point ordonné.

Là même où la règle de saint Basile avait acquis le degré nécessaire de fixité et d'autorité, c'est-à-dire dans une portion considérable de l'Orient, il lui manquait le don de la fécondité. Dès lors on put remarquer le caractère propre aux institutions et aux croyances de l'Orient qui, après un premier élan, durent sans produire et restent stationnaires pendant des siècles, semblables à ces arbres plantés à l'ombre qui ont des racines, mais point de

1. MABILLON, *Præf. in sæc. I Benedict.* HEFTEN, loc. cit. D. PITRA, *Hist. de S. Léger, introduct.*, p. LV.

2. Cf. D. PITRA, loc. cit., p. LIII.

fruits, et végètent indéfiniment sans jamais s'élever ni s'étendre.

En Occident aussi, vers la fin du v^e siècle, l'institut cénobitique sembla atteint de la torpeur et de la stérilité de l'Orient. Après saint Jérôme, mort en 420, et saint Augustin, mort en 430, après les pères de Lérins, dont la splendeur pâlit vers 450, il y a comme une sorte d'éclipse. Condat brille seul encore du haut de son Jura jusque dans les premières années du vi^e siècle; mais on ne voit plus alors, comme auparavant, d'illustres cénobites occuper avec éclat les premiers rangs dans la polémique et les développements de la vie chrétienne. Excepté en Irlande et en Gaule, où, dans la plupart des provinces, surgissaient quelques fondations nouvelles, on remarque une interruption générale dans la propagation de l'institut, soit que le triomphe définitif de l'invasion barbare eût étouffé pour un temps les efforts du zèle et troublé la source de vie où ces races victorieuses allaient s'abreuver, soit qu'il faille aux créations du génie chrétien comme aux forces de la nature des intervalles d'apparente inaction, pour se préparer aux évolutions décisives de leur destinée.

Si cette éclipse avait duré, l'histoire des moines d'Occident n'eût été, comme celle des moines d'Orient, qu'une page sublime, mais écourtée, des annales de l'Église, au lieu d'en être la plus longue et la mieux remplie.

Il n'en devait pas être ainsi : mais, pour tenir les promesses que l'Ordre monastique avait faites à l'Église et à la jeune société chrétienne, il lui manquait, au commencement du vi^e siècle, une impulsion nouvelle et énergique, propre à concentrer et à discipliner tant de forces éparses, irrégulières et intermittentes ; une règle uniforme et universellement acceptée ; un législateur qui s'inspirât d'un passé déjà fécond et glorieux pour fixer et dominer l'avenir. Dieu pourvut à cette nécessité en faisant naître saint Benoît.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.

INTRODUCTION.

	Pages.
CHAPITRE PREMIER. — Origine de cette œuvre.	I
CHAPITRE II. — Caractère fondamental des institutions monastiques.	X
CHAPITRE III. — De la véritable nature des vocations monastiques.	XXIII
CHAPITRE IV. — Services rendus à la chrétienté par les moines.	XLVIII
CHAPITRE V. — Le bonheur dans le cloître.	LXXVI
CHAPITRE VI. — Grieffs contre les moines. — La richesse monastique.	CXIX
CHAPITRE VII. — Le relâchement et la décadence.	CXLIX
CHAPITRE VIII. — La ruine.	CXCVII
CHAPITRE IX. — Le vrai et le faux Moyen Age	CCXXXI
CHAPITRE X. — De la fortune de ce livre.	CCLXXVIII

LIVRE PREMIER.

L'EMPIRE ROMAIN APRÈS LA PAIX DE L'ÉGLISE.

	Pages.
L'empire romain, devenu chrétien, offre un spectacle plus triste et plus surprenant que sous les Césars païens.	3
L'alliance du sacerdoce et de l'empire n'empêche ni la ruine de l'État ni la servitude de l'Église.	6
Les Pères de l'Église unanimes à reconnaître la précoce décadence du monde chrétien.	8
Action du pouvoir impérial sur l'Église.	9
Intervention personnelle des empereurs dans la théologie; tout hérésiarque trouve un auxiliaire sur le trône; persécutions et vexations plus cruelles qu'avant Constantin.	10
La divinité du prince encore proclamée sous Théodose. . . .	14
La société civile, chrétienne de nom, reste au fond soumise au paganisme dans sa forme la plus dégénérée.	16
Despotisme sans frein des empereurs; tortures de la fiscalité.	17
Tout périt en Orient; tout l'Occident est à l'abandon.	21
Dégradation militaire; abjection morale; égalité dérisoire des <i>citoyens romains</i> ; impuissance sociale du droit <i>romain</i> . . .	23
La vertu et la liberté ne se retrouvent que dans l'Église: elle ne saurait se résigner au néant de la société civile, mais elle ne réussit pas à transformer le vieux monde impérial. . . .	26
Pour préserver la chrétienté d'avoir tout entière le sort du Bas-Empire, il faut deux invasions, celle des Barbares et celle des moines.	29

LIVRE II.

LES PRÉCURSEURS MONASTIQUES EN ORIENT.

	Pages.
ORIGINES DE LA VIE MONASTIQUE dans l'antiquité, dans l'ancienne loi, dans l'Évangile.	41
Elle est créée par Jésus-Christ.. . . .	47
Les moines paraissent pour remplacer les martyrs et contenir les Barbares.	52
Martyre de sainte Fébronie, religieuse à Nisibe.	53
LES PÈRES DU DÉSERT.	58
LA THÉBAÏDE.	60
SAINT ANTOINE, premier des abbés : son influence dans l'Église; affluence de ses disciples; sa lutte contre l'arianisme. . . .	61
SAINT PAUL, premier ermite.	64
Saint Pacôme, auteur de la première règle écrite, fondateur de Tabenne.	65
Les deux Ammon.	68
Les deux Macaire.	68
Rencontre d'un tribun sur le Nil.	69
Nombre prodigieux des moines de la Thébaïde.	70
Leur vie laborieuse, leur charité, leurs études, leur zèle pour la foi orthodoxe.	72
Saint Athanase caché dans la Thébaïde.	77
Le Paradis au désert.	81
MONASTÈRES DE RELIGIEUSES en Égypte : Alexandra, Euphrosine. Les courtisanes converties; Pélagie.	82
Sainte Euphrasie	88
Les moines du Sinaï.	92
Hilarion introduit la vie monastique en Palestine.. . . .	92

	Pages.
Hilarion et Épiphané dans l'île de Chypre.	94
Saint Éphrem en Mésopotamie.	97
Saint Siméon Stylite en Syrie.. . . .	100
Moines martyrs en Perse.. . . .	103
SAINT BASILE ET SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE en Cappadoce : leur amitié, leur vie monastique, leur rôle dans l'Église.. . . .	104
Opposition violente que rencontrent les moines chez les païens et les ariens, les rhéteurs et les sophistes, chez beaucoup de chrétiens.. . . .	116
SAINT JEAN CHRYSOSTOME se constitue leur apologiste : son traité contre les détracteurs de la vie monastique.. . . .	121
Sa conduite envers eux comme archevêque de Constantinople.	128
Il est maltraité par des moines à Césarée.	129
Les moines à Antioche sous Théodose.. . . .	130
Télémaque met fin aux combats des gladiateurs.	131
DÉCADENCE DES MOINES D'ORIENT qui finissent par devenir es- claves de l'islamisme et complices du schisme.	134

LIVRE III.

LES PRÉCURSEURS MONASTIQUES EN OCCIDENT.

SAINT ATHANASE, exilé, propage l'Ordre monastique en Occi- dent et à Rome, où déjà la vie religieuse avait été connue pendant les dernières persécutions : Aglaé et Boniface. . . .	143
Développement en Italie : Eusèbe de Vercell.	148
ÉLAN DE LA NOBLESSE ROMAINE VERS LA VIE MONASTIQUE : dernier rayon de la gloire aristocratique ensevelie dans le cloître. . . .	150
La <i>gens Anicia</i>	154
Les patriciennes saintes et religieuses : Marcella	156
Furia.	157
Paula et ses filles.	158
Pauline et son époux Pammachius : Fabiola.	159

TABLE DES MATIÈRES.

295

	PAGES.
SAINT JÉRÔME, guide et historien de ces saintes femmes	161
Sa vie monastique à Chalcis et à Bethléem : il écrit la <i>Vie des Pères du Désert</i> et signale les écarts des faux moines de son temps.	166
ÉMIGRATION ROMAINE EN PALESTINE.	172
Jérôme attire à Jérusalem sainte Paule et sa fille Eustochie : mort de Paule.	173
Les deux Mélanies à Jérusalem, à Rome, en Afrique.	178
Saint Paulin de Nole et sa femme Teræsia.	183
OPPOSITION CONTRE LES MOINES : invectives populaires : le poète Rutilius.	191
Saint Ambroise les défend	195
Son livre <i>des Vierges</i> : note sur l'usage du voile.	197
SAINT AUGUSTIN : influence de la <i>Vie de saint Antoine</i> par Athanase et de l'exemple des moines sur sa conversion : il vit toujours en religieux.	199
Règle de saint Augustin	213
Son traité <i>de Opere monachorum</i> contre les moines oisifs . .	215
Saint Fulgence	218
LES MOINES EN GAULE.	219
Saint Athanase.	219
SAINT MARTIN, soldat, moine et évêque.	220
Ses relations avec saint Hilaire.	221
Il fonde à Ligugé le premier monastère des Gaules	222
Sa grande position comme évêque de Tours : il proteste contre la persécution religieuse.	224
Il fonde Marmoutier et y habite une des cellules.	228
Sulpice-Sévère : les moines gaulois regimbent contre le jeûne. .	229
LE MONASTÈRE DE LÉRINS : ses docteurs et ses saints : Honorat, Hilaire d'Arles, Vincent de Lérins, Salvien, Eucher, Loup de Troyes	231
Saint Césaire et sa règle.	242
Jean Cassien et saint Victor de Marseille.	245

	Pages.
Le pélagianisme faussement imputé à Lérins.	249
Autres monastères gaulois : Réome en Bourgogne	250
Fondations en Auvergne : Austremoine, Urbicus, les Stylites.	253
CONDAT dans le Jura : les deux frères Romain et Lupicin ; Eugende et Viventiole.	257
Influence des moines sur les Burgondes.	263
Le roi Sigismond fonde dans le Valais Agaune, qui devient la métropole monastique du royaume de Bourgogne.	267
Sur les bords du Danube, saint Sévère exerce le même ascen- dant sur d'autres Barbares : RENCONTRE D'ODOACRE ET DE SÉVERIN.	269
RÉSUMÉ : situation de l'institut cénobitique à la fin du v ^e siècle ; services déjà rendus à la société chrétienne ; rôle des moines dans l'Église ; ils ne comptent pas encore dans le clergé, et cependant presque tous les Pères et les grands docteurs sont moines.	273
ABUS ET DÉSORDRES : moines <i>gyrovagues</i> et <i>Sarabaites</i>	283
Multiplicité et diversité des règles	285
L'institut monastique n'était point encore ordonné.	287
Il lui faut une législation souveraine et une impulsion nou- velle : saint Benoît les lui donne.	289



M²
23
2310